



HAL
open science

**Les politiques agricoles de la République de Guinée :
approche générale et évolution des structures
d'encadrement de 1958 à la mise en place des Lettres de
Politique de Développement Agricole (LPDA) dans les
années 1990.**

Mamady Bamba

► **To cite this version:**

Mamady Bamba. Les politiques agricoles de la République de Guinée : approche générale et évolution des structures d'encadrement de 1958 à la mise en place des Lettres de Politique de Développement Agricole (LPDA) dans les années 1990.. Sciences de l'Homme et Société. Université Général Lansana Conté de Sonfonia-Conakry (Guinée), 2023. Français. NNT : . tel-04701531

HAL Id: tel-04701531

<https://hal.science/tel-04701531v1>

Submitted on 18 Sep 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

République de Guinée

Travail-Justice-Solidarité

**UNIVERSITÉ GÉNÉRAL LANSANA CONTÉ DE
SONFONIA-CONAKRY**



ÉCOLE DOCTORALE
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
Université Général Lansana Conté de Sonfonia

E-mail: edshs.usonfonia@uglcs.org Tél: +224 621 40 53 28 / +224 624 04 37 00

Programme : Histoire

THEME :

Les politiques agricoles de la République de Guinée : approche générale et évolution des structures d'encadrement de 1958 à la mise en place des Lettres de Politique de Développement Agricole (LPDA) dans les années 1990.

Par

Mamady BAMBA

THESE DE DOCTORAT

Soutenance : Vendredi 28 Avril 2023

République de Guinée

Travail-Justice-Solidarité

UNIVERSITÉ GÉNÉRAL LANSANA CONTÉ DE SONFONIA-CONAKRY



ÉCOLE DOCTORALE
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
Université Général Lansana Conté de Sonfonia

E-mail: edshs.usonfonia@uglcs.org Tél: +224 621 40 53 28 / +224 624 04 37 00

Cette thèse intitulée :

Les politiques agricoles de la République de Guinée : approche générale et évolution des structures d'encadrement de 1958 à la mise en place des Lettres de Politique de Développement Agricole (LPDA) dans les années 1990.

A été évaluée par un jury composé des personnes suivantes :

Pr Maladho Siddy Baldé, UGLCS-C, Président

Pr Sidafa Camara, ISAMK-Dubrêka, Directeur de recherche

Pr Mabetty Touré, ISSAV-Faranah, Codirectrice de recherche

Dr (Maître de Conférences) Mamadou Gando Barry, UGLCS-C,
Membre

Pr Mor Ndao, Université Cheick Anta Diop, Dakar, Sénégal,
Examineur externe

Pr Joël Maxime Milimono, Université de Kindia, examinateur
externe/rapporteur du jury de soutenance

RESUME

Cette thèse pose le problème des impacts des relations franco-guinéennes à la fin du XX^{ème} siècle et de l'évolution structurelle conséquente de l'agriculture en République de Guinée. Intitulée : « Les politiques agricoles de la République de Guinée : approche générale et évolution des structures d'encadrement de 1958 à la mise en place des Lettres de Politique de Développement Agricole (LPDA) dans les années 1990 », elle s'appuie sur une méthodologie classique basée sur la revue documentaire, l'observation directe et des entrevues ouvertes semi-directives. En effet, les relations franco-guinéennes exposeront le territoire guinéen à la modification des systèmes d'exploitation traditionnelle fondés sur les cultures vivrières. Après l'accession de la Guinée à l'indépendance en 1958, les gouvernants du nouvel Etat initièrent des politiques qui, en dépit de la diversité des options, avaient toutes une finalité développementaliste. Ils mirent ainsi en place des politiques agricoles planifiées qui pérennisent une méthode initiée sous la colonisation incluant une certaine dynamique d'autosuffisance alimentaire. Les vingt-six années (1958-1984) de dirigisme étatique pratiqué par le premier régime ont été lourdes de conséquences pour le pays, sur les plans politique et économique. A partir de 1984, l'intervention directe de l'Etat dans l'agriculture fut abandonnée à la faveur de la réorientation de l'agriculture vers l'économie de marché. Les Programmes d'ajustement structurel ont favorisé le retrait de l'Etat au profit des organisations paysannes et l'émergence d'orientations qui ont servi de base à l'élaboration, avec la participation de tous les acteurs et partenaires du développement, de la LPDA 1 en 1991, de la LPDA 2 en 1998 et de la NLPDA horizon 2015, initiée en 2007 dont l'axe d'intervention prioritaire était la sécurité alimentaire. Toutefois, l'analyse du bilan de l'intervention de l'Etat à travers ses différents plans et l'état d'insécurité alimentaire du pays amène à constater que les ambitions assignées n'ont pas été atteintes.

Mots clés : Politiques agricoles, structures d'encadrement, LPDA (Lettres de politique de développement agricole, autosuffisance alimentaire, sécurité alimentaire, souveraineté alimentaire).

ABSTRACT

This thesis poses the problem of the impacts of Franco-Guinean relations at the end of the 20th century and of the consequent structural evolution of agriculture in the Republic of Guinea. Entitled "Agricultural policies of the Republic of Guinea: General approach and evolution of the supervisory structures from 1958 to the establishment of the LPDA (Letters of agricultural development policy)", it is based on a classic methodology based on the documentary review, direct observation and open semi-structured interviews. Indeed, Franco-Guinean relations will expose the Guinean territory to the modification of traditional farming systems based on food crops. Once independent in 1958, the rulers of the new state initiated policies which, despite the diversity of options, all had a developmentalist purpose. They thus put in place planned agricultural policies that perpetuated a method initiated under colonization including a certain dynamic of food self-sufficiency. The twenty-six years (1958-1984) of state intervention have had serious consequences for the country, politically and economically. From 1984, direct state intervention in agriculture was abandoned in favor of the reorientation of agriculture towards a market economy. The Structural Adjustment Programs have encouraged the withdrawal of the State for the benefit of peasant organizations and the emergence of guidelines which have served as a basis for the development, with the participation of all actors and development partners, of the LPDA 1 in 1991, LPDA 2 in 1998 and NLPDA horizon 2015 in 2007 whose priority intervention axis was food security. However, an analysis of the results of the State's intervention through its various plans and the state of food insecurity in the country shows that the assigned ambitions have not been achieved.

Keys words : Agricultural policies, supervisory structures, LPDA (Letters of agricultural development policy, Food self-sufficiency, Food safety, Food sovereignty).

TABLE DES MATIERES¹

RESUME	i
ABSTRACT	iv
TABLE DES MATIERES	v
LISTE DES SIGLES :	ix
DEDICACE	xiii
AVANT-PROPOS	xvii
INTRODUCTION GENERALE	1
PREMIERE PARTIE : CONTEXTE DE L'ETUDE, CADRE DE REFERENCE ET METHODOLOGIE	17
CHAPITRE 1 : LA GUINEE, UN TERRITOIRE A VOCATION AGRICOLE DEPUIS SES ORIGINES.....	18
1.1. Peuplement de la Guinée et fondement historique des pratiques agricoles	18
1.1.1. Migration, peuplement et subsistance des communautés	18
1.1.2. Relations musulmanes-animistes et dernières migrations précoloniales	29
1.1.3. Les mouvements de populations durant la période coloniale (1890-1958)	36
1.2. La problématique de l'agriculture en Guinée : une confrontation de visions en fonction des régimes	38
1.2.1. Le secteur agricole est un domaine essentiel pour la survie d'une nation.	38
1.2.2. Les enjeux liés à cette mécanisation de l'agriculture en Guinée.	40
1.2.3. Les enjeux liés à la recherche des financements nécessaires à l'agriculture.	42
CHAPITRE 2 : CADRE DE REFERENCE ET METHODOLOGIQUE.....	47
2.1. Cadre de référence : l'agriculture entre théories du développement, de sécurité, d'autosuffisance et de souveraineté alimentaire	47
2.1.1. L'évolutionnisme libéral comme fondement d'un développement linéaire	48
2.1.2. Dependencia et impérialisme structurel, fondement du développement agricole.....	55
2.1.3. Sécurité alimentaire, la pauvreté et le concept de la souveraineté alimentaire	70
2.2. Méthodologie	80
2.2.1. Approche de recherche	80
2.2.2. Les entretiens	80
2.2.3. L'analyse documentaire	81
CONCLUSION PARTIELLE DE LA PREMIERE PARTIE	83

¹Selon le Guide de présentation des mémoires et thèses de l'école doctorale en sciences humaine et sociales (ED/SHS) de l'Université général Lansana conté de Sonfonia, la table des matières se place au début de la thèse juste après la page de garde et le résumé.

DEUXIEME PARTIE.....	85
DE L'AGRICULTURE PRÉCOLONIALE AUX TENTATIVES INACHEVEES DE MODERNISATION AGRICOLE AVANT 1958.....	85
CHAPITRE 3 : L'INSERTION DE LA GUINEE FRANÇAISE DANS LES CIRCUITS DE L'ECONOMIE MONDIALE	86
3.1. Bases théoriques des politiques de développement agricole de la colonisation	86
3.1.1. La Guinée dans le schéma de la colonisation	87
3.1.2. Basculement de la Culture traditionnelle vers les nouvelles techniques culturelles	96
3.1.3. Enquête auprès des services agricoles de Labé.....	103
Les autres cultures vivrières:	108
3.2. Evolutions de la production bananière en Guinée	113
3.2.1. La phase de démarrage	113
3.2.2. La phase de pleine expansion	114
3.2.3. Les planteurs guinéens.....	118
CHAPITRE 4 : EFFETS SOCIOECONOMIQUES DES POLITIQUES AGRICOLES COLONIALES	129
4.1. Lutte phytosanitaire	129
4.1.1. Etat de lieux de la politique phytosanitaire.....	129
4.1.2. Coût du traitement des plantations et son poids sur le budget des planteurs	138
4.1.3. Impact des maladies sur la politique culturelle de la banane	142
4.2. Difficultés organisationnelles et financière et leurs gestion dans la production agricole	147
4.2.1. La production indigène	147
4.2.2. Bilan de la culture bananière guinéenne	149
4.2.3. Mise au point des traitements anti-cercospora.....	151
CONCLUSION PARTIELLE DE LA DEUXIEME PARTIE:.....	154
TROISIEME PARTIE :.....	155
LES REFORMES AGRICOLES SOUS LA PREMIERE REPUBLIQUE : RUPTURE OU CONTINUTE ?	155
CHAPITRE 5 : LES POLITIQUES « REVOLUTIONNAIRES » DURANT LA PREMIERE REPUBLIQUE	156
5.1. Les deux premières tentatives de planification socialiste de la production agricole	156
5.1.1. Fondements de la planification socialiste du développement agricole de 1958 à 1984	156
5.1.2. Le plan triennal (1961-1963), première initiative de planification socialiste du développement agricole en République de Guinée.....	166

5.1.3. Le plan septennal (1964-1971) comme prolongement du plan triennal de 1961-1963	178
5.2. Les plans quinquennaux: ajustement et amélioration des deux premières planifications socialistes du développement agricole.....	193
5.2.1. Le premier plan quinquennal (1973-1978)	193
5.2.2. Le second plan quinquennal (1981-1985).....	199
CHAPITRE 6 : LES REFORMES GUINEENNES POUVAIENT-ELLES ABOUTIR ?.....	204
6.1. Les relations de la Guinée avec l'ancienne Métropole : une certaine explication de l'instabilité des politiques de développement.....	204
6.1.1. Conditions brutale de la rupture.....	204
6.1.2. Résistance guinéenne aux tentatives post-coloniales de déstabilisation et conséquences sur l'agriculture.....	207
6.1.3. Basculement au socialisme comme riposte à l'hostilité des autorités françaises.....	210
6.2. Mécanisme socialiste de gouvernance de la production agricole	223
6.2.1. Propriété des moyens de production de la BRIGADE.....	223
6.2.2. La transformation socialiste de l'économie du P.R.L. à partir du développement de la BRIGADE.....	230
6.2.3. Pouvoir Révolutionnaire Local et système agricole	239
CONCLUSION PARTIELLE DE LA TROISIEME PARTIE :	243
QUATRIEME PARTIE :	245
EVOLUTION DE LA STRATEGIE DE DEVELEOPPEMENT AGRICOLE DE LA GUINÉE AVANT ET APRES LE CHANGEMENT DU REGIME POLITIQUE ET ECONOMIQUE EN 1984	245
CHAPITRE 7 : LES PRINCIPALES REFORMES DES STRUCTURES D'ENCADREMENT AGRICOLE AVANT 1984.	246
7.1. Désintégration des Brigades de la Révolution comme passage inévitable pour la modernisation du système de production.....	246
7.1.1. Brigade de production comme l'un des premiers maillons de la structure opérationnelle des P.R.L.	246
7.1.2. Les Lettres de Politique de Développement Agricole (LPDA 1 et LPDA 2)	267
7.1.3. La nouvelle lettre de politique de développement agricole	273
7.2. Les principales contraintes de l'agriculture	276
7.2.1. Les causes de la faible compétitivité de la production agricole guinéenne	276
7.2.2. Contraintes à l'émergence de l'agriculture de type capitaliste, mécanisée.....	279
7.2.3. Faible adhésion des communautés locales aux stratégies de développement agricole	281
CHAPITRE 8 : VERS UNE REFORME PROFONDE DE L'AGRICULTURE GUINEENNE : PRINCIPALES LEÇONS A TIRER	290

8.1. Les dernières années de la Guinée Française (1950-1958).....	290
8.1.1. Développement urbain et agricole	290
8.1.2. De nouvelles orientations de la stratégie de développement agricole.....	294
8.1.3. Remise en cause de l'État et des organisations centralisées.....	302
8.2. Le tournant de 1958-1984 et après 1984.....	304
8.1.2. Rupture ou continuité ?.....	304
8.1.3. Place du conseil agricole dans la PNDA.....	314
8.2.1. Développement de la production agricole par région	318
CONCLUSION PARTIELLE DE LA QUATRIEME PARTIE	325
CONCLUSION GENERALE.....	327
SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE	334
LISTE DES PHOTOS:	353
LISTE DES GRAPHIQUES.....	353
LISTE DES TABLEAUX	a
LISTE DES CARTES.....	b
INDEX DES AUTEURS	c
ANNEXES.....	e

LISTE DES SIGLES :

AID	Association Internationale de Développement
ANPROCA	Agence Nationale de Promotion Rurale et du Conseil Agricole
AOF	Fonds des Nations-Unies pour l'Agriculture
ASC	Agriculture soutenue par la communauté
BAP	Brigades attelées de production
BMP	Brigades mécanisées de production
BNDA	Banque Nationale pour le développement agricole
C A P	Centres Agricoles de Production
C E R	Centres d'enseignement rural
C M R	Centres de modernisation Rurale)
C N P A	Centres nationaux de production agricole
CAOPA	Centre d'Appui aux Organisations de Producteurs
CDG	Conseil de Gestion
CEPAL	Commission économique pour l'Amérique latine
CFA	Colonies françaises d'Afrique
CGCE	Comptoir Guinéen du Commerce Extérieur
CGCI	Comptoir Guinéen du Commerce Intérieur
CGT	Confédération guinéenne des travailleurs
CMR	Centres de Modernisation Rurale

CNA	Chambre Nationale d'Agriculture
CNDIDR	Centre National de Documentation et d'Information pour le Développement Rural PNB : Produit National Brut
CNR	Conseil National de la Révolution
YOKO	(coopérative étrangère),
CPB	Coopérative des planteurs de Benna
CPC	Coopérative des planteurs de Coyah
CPF	Coopérative des planteurs de Forécariah
CPFK	Coopérative des planteurs de Friguiagbé
CPM	Coopérative des planteurs de Maférinya
CPS	Coopérative des planteurs de Soumba
DES	Diplôme d'Etude Supérieur
DSA	Dimension sociale de l'ajustement
ECOWAP	Politique agricole de l'Afrique de l'Ouest
ENTAG	Usine de Tabacs et Allumettes de Guinée
F.A.O	Fonds des Nations-Unies pour l'Alimentation
F.A.P.A	Fermes Agro-Pastorales d'Arrondissement
F.I.D.E.S	Fonds d'équipement économique et industriel des pays d'outre-mer
FAC	Fermes Agro-Communales
FMI	Fonds Monétaire International

GCRAI	Groupe Consultatif pour la Recherche Agricole Internationale
I.F.A.C	Institut Français des Agrumes Coloniaux
ISI	Stratégie d'industrialisation par substitution aux importations
L I N R A F	Institut national de recherches appliquées de Foulayah, Kindia
LPDA1	Lettre de politique de développement agricole 1
MAEEF	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage, des Eaux et Forêts
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement en Afrique
NLPDA	Nouvelle lettre de politique de développement agricole
OMC	Organisation Mondiale pour le Commerce
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations-Unies
OUA	Organisation de l'unité africaine
P R R	Pouvoir révolutionnaire régional
PAS	Programme d'Ajustement Structurel
PDDAA	Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine
PDG	Parti Démocratique de Guinée
PIB	Produit Intérieur Brut
PMA	Pays moins avancés
PNDA	Politique Nationale de Développement Agricole

PNIASA	Programme National d'Investissements Agricoles et de Sécurité Alimentaire
PPTE	Pays Pauvres Très Endettés (Initiative)
PRA	Pouvoir révolutionnaire d'arrondissement
PREF	Programme de Réformes Economiques et Financières
PRL	Pouvoir Révolutionnaire Local
PROMOPA	Programme de Promotion des Organisations Professionnelles Agricoles
RDA	Rassemblement Démocratique Africain
RFA	République Fédérale d'Allemagne
SMA	Sommet mondial de l'alimentation
SNPRV	Service National de Promotion Rurale et de la Vulgarisation
SNPRV	Service National de Promotion Rurale et de la Vulgarisation agricole
T.O.M	Territoire d'Outre-Mer
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
USC	Semences de la survie

DEDICACE

S'il existe des personnes si chères auxquelles je dédie cette thèse, il s'agit bien des défunts Madame Touré née Maïmouna CAMARA (décédée le 07/09/2013 des suites d'accident de circulation sur la route de Kindia. Après une dernière conversation et un encouragement de sa part autour de ma recherche le 06/09/2013 au domicile de Pr. Mamadi KOUROUMA, ancien recteur). Aussi, je dédie ce travail à la mémoire de son mari Pr. Aboubacar TOURE décédé le 04 juin 2017 à Conakry des suites d'un arrêt cardiaque. En sa qualité de Directeur de Thèse, Pr. TOURE a tant souhaité être témoin de ma soutenance mais, hélas ! Dieu en a décidé autrement. Que leurs âmes reposent en paix dans le Paradis. Amen

Je dédie aussi cette Thèse à mon vaillant père Elhadj Kouloumba qui m'a affectueusement soutenu dans toutes les épreuves de la vie depuis son divorce avec ma mère Thierno Mariama Guéladjo BAH alors que j'avais deux ans entraînant un manque caractérisé de chaleur maternelle. Sans son concours et ses bénédictions (mon père) je ne serai jamais arrivé à ce stade de ma vie. Je prie Dieu de vous procurer santé, longue vie et bonheur afin que, sans jamais vous décevoir, je puisse vous combler de joie de vivre.

A tous ceux qui me sont chers et que j'ai omis de citer ici,

Je dédie également ce modeste travail.

REMERCIEMENTS

Au terme de mes recherches sur «Les politiques agricoles de la République de Guinée : approche générale et évolution des structures d'encadrement de 1958 à la mise en place des Lettres de Politique de Développement Agricole (LPDA) dans les années 1990», thème qui nous intéresse tant et qui a impliqué plusieurs années de recherches, tout le plaisir est pour moi d'exprimer mes sentiments de reconnaissance et de gratitude à l'endroit de tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce travail.

Je remercie tout d'abord le Professeur Laurien UWIZEYIMANA de l'Université Jean Jaurès de Toulouse pour l'encadrement de cette thèse à travers ses conseils et sa disponibilité qui ont permis sa réalisation. Cette implication m'a également permis de bénéficier de nombreuses facilités tout au long de la réalisation de ce travail. Merci pour votre soutien constant dans ma formation de jeune chercheur.

J'adresse ensuite mes vifs remerciements au Professeur Feu Aboubcar TOURE, mon second co-Directeur qui, après avoir accepté mon encadrement malgré ses charges administratives, m'a constamment encouragé pour la poursuite de la recherche et la rédaction de ma thèse avant son décès; ma reconnaissance va à l'endroit de Professeur Sidafa CAMARA qui, par son soutien bienveillant et rassurant, a su me redonner la foi dans mon travail en lisant et corrigeant de concert avec mes deux directeurs ci-haut cités; et cela depuis le début de mes recherches. Ce qui fait de lui aujourd'hui mon Directeur de thèse après le décès prématuré de Professeur Aboubacar Touré.

Pr Mabety TOURE codirectrice, que Pr. Laurien UWIZEYIMANA a mandaté pour assurer sa relève dans l'encadrement de cette thèse. La pertinence de ses orientations et ses interventions ont été d'une grande utilité pour la réalisation de ce travail.

C'est aussi le lieu de remercier sincèrement Pr. Mamadi KOUROUMA, ancien recteur de l'Université Général Lansana Conté de Sonfonia dont le soutien et la disponibilité m'ont fourni une inestimable source de documentation à l'Université Jean Jaurès de Toulouse; l'ancien Directeur de l'Ecole Doctorale, Pr. Ismaël BARRY, sans l'appui et les encouragements de qui ce travail n'aurait sans doute pas été entrepris; Pr. Bernard CHARLERY de la Masselière, chercheur au Laboratoire Dynamiques Rurales de l'Université Jean Jaurès de Toulouse; Dominique DELIGNY, Secrétaire dudit Laboratoire,

à travers laquelle plusieurs organismes et institutions m'ont gracieusement ouvert leurs fonds documentaires.

Une gratitude toute spéciale va naturellement à mon père Elhadj Kouloumba, à ma mère Thierno Mariama Guéladjo BAH, à mes épouses Aïssata KEÏTA, Fanta KEÏTA et à tous mes enfants qui, tout au long de cette tâche passionnante mais ardue, m'ont apporté un soutien sans faille, assuré la gestion de mes absences au pays et ont su à tout moment bien me conseiller dans mes orientations de recherche.

Je remercie Docteur Mamadou Yaya SOW, ancien Chef de Département des Lettres Modernes, Vice Doyen chargé des études de la Faculté des Lettres et Sciences du Langage de l'université Général Lansana Conté de Sonfonia, qui a accepté de relire cette thèse.

Professeur Mamadou Dian Cherif DIALLO, ex-Directeur du Master Histoire et Dr. Seydou MAGASSOUBA, Doyen de la Faculté des Sciences Sociales de l'université de Kankan, après avoir guidé mes premiers pas dans la recherche académique en maîtrise, ont accepté de me soutenir dans cette entreprise pas toujours aisée de préparation de la thèse. J'ai beaucoup appris de nos discussions quotidiennes. Merci pour la confiance que vous m'avez toujours accordée.

Ma rencontre avec Docteur Mohamed Campel CAMARA, ancien Secrétaire général de l'UGLCS-C, à l'aube de cette étude, y a insufflé une nouvelle dynamique. Qu'il trouve ici l'expression de ma profonde gratitude. Je remercie également Dr Kéfing CONDE, ancien Vice-Recteur chargé des Etudes de l'UGLCS-C dont l'implication dans l'encadrement de cette thèse en qualité de membre du Comité scientifique a efficacement aidé à la construction du cadre théorique de l'étude.

Mes remerciements vont en outre au Recteur Pr Manga KEITA, au Professeur Moustapha DIOP, Doyen de la Faculté des Sciences Sociales pour leurs sages conseils. Que tous les enseignants de l'Ecole Doctorale de toutes les nationalités confondues, trouvent en ce travail le fruit de leurs efforts au quotidien. Mes sincères reconnaissances s'adresse à Dr. Mamadou Gando BARRY, actuelle Directeur de l'école doctorale de l'UGLCS-C pour ses sages enseignements, ses conseils et orientations, vous m'avez légué un précieux héritage inépuisable.

Une mention spéciale est accordée à Monsieur Mamadi Camara, Vice-Doyen chargé de la Recherche à la Faculté des Sciences Economique et de Gestion pour sa disponibilité et sa contribution remarquable à la réalisation de ce travail. Ce travail a bénéficié d'une contribution financière du Gouvernement guinéen à travers l'Ecole Doctorale de l'UGLCS-C en 2015. Il est vivement remercié ici pour sa contribution à la réalisation de cette thèse. Je ne saurai oublier mes très aimables collaborateurs doctorants, mes compagnons de lutte d'ici et de la France : je vous dis tout simplement merci pour votre bonne collaboration et je formule ce vœu au nom de la promotion : qu'Allah accepte nos amis Souaré, Kaba et Souanan DORÉ dans son paradis. Ils ont tant souhaité continuer avec nous, mais Dieu en à décider autrement.

AVANT-PROPOS

Le monde scientifique s'accorde à dire que l'Afrique est le berceau de l'homme, ce qui la place comme l'un des premiers foyers agricole et d'élevage. Elle demeure pourtant encore, de nos jours, le continent où la sécurité alimentaire reste la plus incertaine pour la majorité de sa population. La Guinée, à l'image de certains pays Africains, a eu de sérieuses difficultés, dans la seconde moitié du XXe siècle, à capitaliser son riche potentiel agricole pour rehausser la production et la productivité du secteur pour l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire.

René TOURTE, décrit l'itinéraire que l'agriculture africaine a parcouru à travers des millénaires, pour se constituer. Elle montre le cheminement de la création technologique, «obscur et silencieux», au départ, vers une recherche organisée et scientifique qui s'est mise en place dès la fin du 19ème siècle avec une finalité constante: la satisfaction des besoins alimentaires, économiques, sociaux et culturels des êtres humains. Le développement technologique de l'agriculture en Afrique au sud du Sahara ne se fera que quand il lui aura été accordé la priorité qu'elle mérite, pour qu'elle puisse pleinement jouer son rôle dans la lutte contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté. Les responsables politiques des pays africains et des pays ou institutions bailleurs de fonds doivent en prendre conscience².

Ainsi, le présent thème porte sur «Les politiques agricoles de la République de Guinée : approche générale et évolution des structures d'encadrement de 1958 à la mise en place des Lettres de Politique de Développement Agricole (LPDA) dans les années 1990». Ce choix peut paraître paradoxal à première vue dans la mesure où, pour l'opinion courante, parler de l'histoire politique ou des relations internationales paraît plus intéressante que le faire en ce qui concerne l'histoire économique. Nous sommes motivés pour ce thème pour plusieurs autres raisons dont entre autres : le fait que l'agriculture est la base de l'économie guinéenne, occupant près de 80% de la population. Ce facteur du nombre de personnes vivant de l'agriculture est d'une importance capitale et doit être considéré comme fondamental dans n'importe quelle politique de développement ; un autre motif s'explique par le paradoxe suivant : bien que tous les gouvernements qui se sont succédés à la tête du pays aient donné

² TOURTE, René, Histoire de la recherche agricole en Afrique tropicale francophone volume v le temps des stations et de la mise en valeur, 1918 – 1940 / 1945, [en ligne], [consulté le 24 décembre, 2015]. Disponible à l'adresse : <https://www.fao.org/an499f00.pdf/3/an499f/>

la priorité à la politique agricole dans leur conquête de l'indépendance économique, ils peinent toujours à résoudre l'épineuse question alimentaire. A ce paradoxe s'ajoute le fait qu'en dépit d'une certaine augmentation de la production agricole au niveau national, notamment celle du riz, la Guinée reste toujours dépendante des importations pour la couverture de ses besoins de consommation. Enfin, une des raisons et non les moindres du choix de ce sujet est que le pays détient un potentiel rizicultivable important offert par les plaines alluviales de la Haute Guinée, les plaines d'arrière mangrove de la Basse Guinée, les plaines et les bas-fonds de la Moyenne Guinée et de la Guinée Forestière ; la saison des pluies est relativement longue, s'étendant sur 6 à 8 mois suivant les régions, avec des précipitations annuelles variant entre 1500 mm et 4000 mm ; au-delà de l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire, le secteur agricole est un pourvoyeur de matières premières à l'industrie. Mais, malgré toutes ces potentialités et cet intérêt qui résident dans l'agriculture, la Guinée reste jusqu'ici incapable de résoudre la question de sa propre sécurité alimentaire. Aussi, trouve-t-on important de comprendre ces différents paradoxes.

Pour ce faire, nous estimons que toutes les questions soulevées dans le présent travail nous renvoient automatiquement à la notion de développement, à la souveraineté alimentaire, à la sécurité alimentaire et à la question de la pauvreté, d'où l'usage de l'approche théorique du problème de développement, approche indispensable pour la compréhension de notre thème d'étude.

INTRODUCTION GENERALE

L'ouverture de l'Afrique au monde est indissociable de l'histoire de la traite des Noirs et du commerce triangulaire. Après l'abolition de l'esclavage, l'activité commerciale de l'Afrique ne s'est jamais démentie en dépit de politiques qui, à certaines époques, se sont voulues davantage autocentrées. Au XIXe siècle, avant la véritable période de colonisation, existait une « bourgeoisie nationale », commerçante et propriétaire foncier sur certains comptoirs de la côte d'Afrique, enrichie par la traite, puis reconvertie à la production d'huile de palme et au commerce.

Cette bourgeoisie sera progressivement éliminée ou récupérée par les puissances coloniales qui organiseront le commerce avec les métropoles en contrôlant étroitement les fonctions de production locale et feront relayer l'action de leurs administrations par les maisons de commerce d'origine européenne. Cela a fait dire à Samir Amin que³ :

Les Dahoméens, habiles et à l'esprit ouvert, seront systématiquement recrutés par les maisons coloniales et l'administration pour fournir aux colonies démunies (la Côte-d'Ivoire, les pays de l'intérieur et l'AEF), la majorité de leurs clerks et agents subalternes.

Ainsi, dès leur naissance, les nouveaux Etats africains ont été confrontés aux difficultés liées au sous-développement qui caractérisait toutes les colonies, même si cette situation n'était pas leur apanage exclusif. Ces réalités avaient été dénoncées dès avant la Seconde Guerre mondiale, en particulier par Josué de Castro dans son ouvrage *Géopolitique de la faim*⁴, mais la prise de conscience d'une relation étroite entre la situation de dépendance et le sous-développement fut plus tardive. Il fallut attendre les années cinquante pour que la fin de la domination politique apparaisse comme une condition indispensable au développement des territoires concernés.

³ BAIN, Olivier, 1998 et 2001, tirés de l'oubli, toilettés et remis [en ligne] par Jean-Marc Liotier, [consulté le 26 octobre 2016]. Disponible sur le réseau à l'adresse : <http://afriquepluriel.ruwenzori.net>, [consulté le 10 novembre 2016].

⁴ CASTRO, Josué, *Géopolitique de la faim*, [en ligne]. Paris, 1971, les éditions ouvrières, nouv. Ed. Revue et augmentée, (coll. « Economie et Humanisme »), [consulté le 19 novembre 2016]. Disponible à l'adresse : https://www.persee.fr/doc/tiers_0040-7356_1972_num_13_50_1859

Une fois indépendants, les nouveaux Etats se sentirent donc investis de la mission de surmonter les faiblesses dont ils ont hérité. Pour ce faire, ils initièrent des politiques qui, en dépit de la diversité des options, avaient toutes une finalité développementaliste. Toutefois, les dirigeants africains disposaient d'une marge de manœuvre limitée inhérente au contexte international autant qu'aux contraintes locales, ces dernières étant aggravées par le décalage croissant entre une démographie galopante et une augmentation limitée des ressources⁵. Les caractéristiques de l'économie africaine se répercutaient sur l'ensemble des activités de chaque territoire⁶. Au milieu de la décennie 1950, l'Afrique qui comptait 7,5% de la population mondiale, ne disposait que de 2% du revenu mondial; ce qui se traduisait, pour la majorité de ses habitants, par un niveau de vie moyen peu élevé⁷.

En 1960, l'agriculture employait la majorité de la population africaine active dans une proportion échelonnée entre 52% (Congo) et 95% (Tchad, Rwanda, Niger), l'Afrique du Sud constituant une exception avec 32%. Les agriculteurs africains se définissaient par une grande variété de situations⁸. Toutefois, la colonisation agricole s'était implantée dans quelques régions où existaient de vastes domaines appartenant à des propriétaires d'origine européenne. Ces derniers engageaient des Africains comme ouvriers agricoles: par exemple en Algérie, en Angola, au Kenya ou encore en Afrique du Sud et dans les Rhodésies où l'on employait également des travailleurs originaires de la péninsule indienne⁹.

Les métropoles agissaient également sur l'économie de leurs colonies au sein de leur propre zone monétaire. Ainsi, la France avait renforcé son intervention économique en Afrique noire et à Madagascar par la création d'une monnaie spécifique, le franc CFA (Colonies françaises d'Afrique), le 20 décembre 1945, avec une parité de 1 franc CFA pour 1,70 franc métropolitain, puis, à partir du 17 octobre 1948, de 100 francs CFA pour 200 francs, soit 50 FCFA pour 1 franc français (anciens)¹⁰. Ce taux devait se pérenniser jusqu'à la dévaluation de janvier 1994 depuis laquelle 100 francs CFA valent 1 franc français¹¹.

⁵ CASTRO, Josué, *Géopolitique de la faim*, [en ligne]. Paris, 1971, les éditions ouvrières, nouv. Ed. Revue et augmentée, (coll. « Economie et Humanisme »), [consulté le 19 novembre 2016]. Disponible à l'adresse : https://www.persee.fr/doc/tiers_0040-7356_1972_num_13_50_1859

⁶ Annexe n° 1

⁷ Ibidem

⁸ Annexe n° 2

⁹ Idem.

¹⁰ Ibidem

¹¹ Annexe n°3

Avec l'accession à la souveraineté, on ne remet pas en cause la conception du rôle directif que l'Etat devait jouer dans le développement économique et social. Là encore, on adoptait l'héritage de la colonisation. Jean Tondut, remarque à cet effet que¹² :

Dans le développement des entreprises, le rôle de l'Etat doit être prépondérant car ce sont ses décisions qui influent sur le volume du financement interne et devra tendre son action à une élévation du prix de vente des productions. A ce rôle de l'Etat s'ajoute l'esprit d'initiative des directions des fermes d'Etat qui doivent posséder un sens aigu de l'organisation et de la méthode.

C'est pourquoi une typologie des pays africains au tournant des années 1960, dressée en fonction du degré d'intervention de l'Etat, différencierait ceux dont l'économie était dirigée, comme l'Egypte depuis la révolution de 1952 ou bien l'Algérie indépendante, ceux qui se réclamaient d'un "socialisme à l'africaine" comme la Guinée, la Tanzanie et ceux qui s'orientaient vers un libéralisme plus ou moins poussé comme la Côte d'Ivoire, le Cameroun, le Maroc ou encore la Tunisie qui avaient évolué rapidement vers un désengagement relatif des pouvoirs publics. Pourtant, les options "libérales" ou "dirigées", adoptées par les nouveaux gouvernants, ne se distinguaient que par le degré d'encadrement des activités économiques¹³. Un autre paramètre résidait également dans le choix du secteur destiné à être le moteur du développement. Au tournant des années soixante, l'industrialisation apparaissait le plus souvent comme la seule voie possible, à l'instar du modèle occidental : c'est celle qu'avait choisie l'Egypte dès 1952 et qu'appliquera l'Algérie selon la formule d'une "industrialisation industrialisante", en privilégiant l'industrie lourde.

En revanche, en Tanzanie, Julius Nyeréré préconisait une réforme préalable de l'agriculture par la "villagisation"; dans cette version du "socialisme à l'africaine", l'industrialisation devait être réalisée dans un second temps grâce aux profits dégagés du secteur primaire et sans recourir à l'endettement extérieur. En face de ces options affirmées, dans la plupart des autres pays, on tentait d'agir conjointement dans tous les domaines. Pourtant, quels qu'aient été leurs choix, les gouvernants mirent en place une politique planifiée, pérennisant ainsi une méthode initiée sous la colonisation.

¹² TONDUT, Jean. *L'entreprise agricole*. Paris. Edition Jean Baillièrre et fils. Tome 1, 1968, p 25.

¹³ Idem.

BALDE Alpha Ahmadou affirme à cet effet¹⁴ :

Après celui de leur libération, les pays du Tiers-Monde affrontent le problème combien sérieux de leur développement. Il se trouve que dans l'économie de l'écrasante majorité de ces pays, l'agriculture détient la première place tant par l'importante fraction des forces laborieuses nationales qu'elle emploie que par l'importante mission qui lui revient dans le cadre de tout développement autonome, indépendant et par conséquent au bénéfice du peuple concerné.

En dépit des efforts, les économies africaines sont restées dépendantes de l'extérieur. Les revenus des producteurs agricoles et les recettes que les Etats tiraient de l'exportation dépendaient toujours des variations des cours mondiaux des matières premières. Or, ces derniers ont eu tendance à baisser en valeur constante sur la longue durée. Certes, dans une période de croissance générale, les difficultés ne semblaient pas insurmontables. Toutefois, l'accélération de la pression démographique, en suscitant un décalage croissant avec l'augmentation des ressources, allait accentuer les faiblesses structurelles de ces économies.

Les politiques agricoles mises en œuvre par les dirigeants des pays africains pendant près de 50 ans n'ont privilégié que les cultures de rente. De ce fait, des filières organisées et dotées de moyens ont été mises au service du coton, du cacao, du palmier à huile, de l'hévéa, de l'arachide, etc. exportés pratiquement sans valeur ajoutée pour alimenter les industries du Nord. Malheureusement pour le continent, les prix de ces matières premières agricoles sont fixés par l'Occident au détriment des producteurs africains, ce qui a été pour une grande part à la base des crises connues dans les filières mentionnées et qui ont drainé vers l'extérieur les ressources du continent, à l'instar des industries extractives minières¹⁵.

Si les produits de rente ont été privilégiés, on pouvait néanmoins noter que les performances agricoles observées étaient le fait de centaines, voire de milliers d'exploitations agricoles familiales qui ont, par exemple, hissé la Côte d'Ivoire au rang de

¹⁴ BALDE, Alpha Ahmadou, *Rôle et Place de l'Agriculture dans la Doctrine Economique du PDG*, DES, IPGANC, 1980, p33.

¹⁵ Déclaration liminaire à la conférence publique animée par la Coordination régionale de la Coalition pour la Protection du Patrimoine Génétique Africain - COPAGEN, à Cotonou (Bénin), le 23 avril 2009 [en ligne]. [Consulté le 17 décembre 2014]. Disponible à l'adresse : <https://www.grain.org/fr/article/entries/1339-politiques-agricoles-africaines-et-developpement-des-exploitations-agricoles-familiales>

premier pays producteur de cacao dans le monde, et fait du coton africain, l'un des meilleurs au plan mondial. Malgré les succès ou difficultés rencontrés et sans soutien conséquent, les exploitations agricoles familiales ont assuré, pour une grande part, l'autosuffisance alimentaire sur le continent. Il a été donné de constater que lorsque les conditions climatiques sont bonnes, des pays sahéliens comme le Mali et le Burkina Faso peuvent facilement faire des excédents céréaliers¹⁶.

Par ailleurs, en dépit de leur fragilité apparente, les paysans africains ont un savoir-faire fondé sur une biodiversité agricole d'une grande richesse. Les approches qui savent valoriser cette richesse, associées à certaines techniques agro-écologiques permettent d'obtenir des résultats satisfaisants. A titre d'exemple, l'utilisation de la fumure organique telle que le compost et la lutte antiérosive ont permis de doubler, voire quadrupler, les rendements des semences locales. La lutte intégrée contre les prédateurs sans utilisation de pesticide a permis d'avoir plus de 30% d'augmentation de la production. Les appuis qui auraient pu soutenir ces performances n'ont connu que des réductions au cours du temps¹⁷.

Ainsi, la République de Guinée, objet de notre étude, s'est aussi, comme la plupart des pays africains indépendants, inscrite dans la dynamique de relance de son agriculture pour l'autosuffisance alimentaire de la population. A ce propos, Camara Joseph Niankoye écrivait¹⁸ :

L'avènement de l'indépendance de la Guinée en 1958 a eu pour signification profonde non seulement de mettre fin à la domination étrangère et de rétablir la souveraineté du peuple dans le domaine politique mais de préparer son avenir en jetant les bases nouvelles de son développement économique accéléré. Cette nouvelle situation exigeait l'adaptation de ses structures tant politiques, économiques que sociales aux réalités du moment. C'est ainsi que l'Etat guinéen s'engagea dans un vaste mouvement de rénovation de ses structures économiques pour réunir les conditions d'un développement économique.

¹⁶ Annexe n° 4

¹⁷ Idem

¹⁸ CAMARA, Joseph Niankoye, *Problèmes de Financement et de Gestion des Entreprises Nationales Agricoles. inachApplication Ferme-Ecole de Famoyla Beyla*, DES, IPGANC, 1974, p42.

Dans le cadre géographique, la Guinée Française, ses frontières furent délimitées entre 1895 et 1911 par les puissances coloniales. Mais, les racines de ses peuples plongent évidemment dans un passé lointain. Elles constituent autant de fragments historiques, autant de passés encore fort mal connus. Leur ensemble est le patrimoine complexe de la Guinée actuelle¹⁹. Nombreux sont les ethnologues, anthropologues, administrateurs coloniaux qui se sont intéressés à la connaissance des populations guinéennes dont les travaux sont fort utiles pour nous. Parmi eux on peut citer Monique Gessain²⁰, Yves Person, Noël Ballay, Auguste Chevalier, Jacques Richard-Molard, Paul Péliissier, Jean Suret-Canale pour ne citer que ceux-ci.

Après l'indépendance de la République de Guinée, les travaux universitaires réalisés par les étudiants sortants des instituts et universités guinéens portaient en plus des activités de la révolution sur d'autres questions fondamentales de la vie du pays comme les domaines économique, politique, social et culturel. On peut citer en guise d'exemple Baldé Alpha Ahmadou²¹, Camara Joseph Niankoye²², Condé Sory²³, Diallo Thierno Moussa²⁴ etc... dont les travaux nous ont offert des possibilités de retrouver des informations fondamentales. La pertinence de ces différents travaux qui s'étalent sur les périodes différentes de l'histoire de la Guinée, nous a fourni un fond documentaire intéressant qui nous a permis de recouper des sources très variées et procéder à des comparaisons fort utiles.

Pays côtier, la Guinée est située dans la partie occidentale du continent africain, à mi-chemin entre l'Équateur et le Tropique du Cancer, couvrant une superficie de 245.857 km². Pays-carrefour de l'Afrique de l'Ouest²⁵, si l'on tient compte de sa position moyenne dans le cadre tropical, la Guinée s'était quelque peu retranchée à la fois de l'Occident et de

¹⁹TOURE, Oumar, *Connaissez-vous la République de Guinée*, [en ligne]. [Consulté le 20 janvier 2016]. Disponible à l'adresse : http://www.omar-toure.com/tou_2-2-1_colonial-mise-place.php

²⁰ Qui a fait deux séjours entre 1946 et 1948-49 dans la région de Youkounkoun.

²¹BALDE, Alpha Ahmadou, *Rôle et Place de l'Agriculture dans la Doctrine Economique du PDG*, DES, IPGANC, 1980, p 39.

²² CAMARA, Joseph Niankoye, *Problèmes de Financement et de Gestion des Entreprises Nationales Agricoles. Application Ferme-Ecole de Famoyla Beyla*, DES, IPGANC, 1974, p18.

²³ CONDE, Sory, *Etude des Problèmes d'Aménagement du Territoire et des Problèmes Socio-économiques liés à l'Implantation des FAPA application : la Région Administrative de Macenta*, DES, IPGAN, 1981-1982, p 40.

²⁴ DIALLO, Thierno Moussa, *Etude des Problèmes du Conditionnement des Produits Agricoles d'Exportation Application : PROSECO*, DES, IPGANC, 1974-1975, p 22.

²⁵ Elle est limitée à l'Ouest par la Guinée-Bissau et l'Océan Atlantique, au Nord par le Sénégal et le Mali, à l'Est par la Côte d'Ivoire et au Sud par la Sierra Leone et le Libéria.

certaines pays africains au cours de la dernière décennie après son indépendance comme le Sénégal et la Côte d'Ivoire ²⁶ (Carte 1).

Carte 1 : Localisation de la République de Guinée en Afrique.



Carte

Source : <http://madagascardereve.eklablog.com/mon-premier-voyage-africain-a66146175>

Elle est subdivisée en quatre régions naturelles. Le pays doit cette originalité à son milieu naturel qui se caractérise par des contrastes climatiques, des barrières montagneuses et l'orientation des reliefs qui se combinent pour donner à chaque région des particularités du point de vue climat, sols, végétation et mode de vie des populations. La Basse Guinée ou Guinée Maritime constitue le bassin alluvionnaire des rivières côtières. Située dans la partie

²⁶Carte de localisation de la République de Guinée en Afrique [en ligne]. [Consulté le 18 décembre 2015]. Disponible à l'adresse : http://www.focusguinee.info/news_photos/6930_carte.jpg

ouest du pays, elle est large de 150 km et s'étale le long de l'Océan Atlantique sur environ 300 km de côtes. Son climat est influencé par la mousson qui apporte une abondante précipitation sur la côte²⁷.

La proximité de l'Océan Atlantique favorise la pêche artisanale et l'aménagement de grands ports commerciaux et miniers (Conakry et Kamsar), en plus de nombreux débarcadères tout au long de la côte²⁸.

La Moyenne Guinée ou Fouta Djallon est une région de montagnes et de plateaux. Son relief culmine au mont Loura (Mali) à 1 538 m. Ce massif est fortement entaillé par les vallées avec des plaines et dépressions intérieures. Les sols fortement dégradés sont progressivement remplacés par des bowé, ce qui rétrécit l'étendue des terres agricoles. De nombreux cours d'eau y prennent leur source; faisant de cette région le château d'eau de l'Afrique de l'Ouest²⁹.

La Haute Guinée fait partie d'une unité géographique morphologiquement et climatiquement très étendue. C'est une région de savanes et de plateaux. Le Niger et ses affluents y ont entaillé des plaines humides en terrasses très favorables à la riziculture inondée.

Du point de vue du climat, c'est la région la plus aride de la Guinée. Les précipitations varient entre 1200 et 1800 mm par an. La saison sèche est plus longue (7 à 8 mois) et les températures moyennes y sont relativement élevées pendant presque toute l'année. Les maxima dépassent parfois 40 degré celsius en mars-avril. La végétation est jalonnée par de minces galeries forestières³⁰.

²⁷ La pluviométrie moyenne est partout supérieure à 1.800 mm, atteignant 3.000 mm à Conakry. Les températures sont constamment élevées tout au long de l'année. La région est arrosée par de nombreux cours d'eau issus des versants occidentaux des massifs foutaniens. Ces cours d'eau drainent sur la côte de larges plaines, tandis qu'ils offrent d'importantes potentialités énergétiques plus en amont. Le sous-sol est riche en gisements de bauxite dont l'exploitation a donné naissance à de grandes sociétés industrielles telles que : FRIGUIA, la Compagnie des Bauxites de Guinée (CBG) et la Société des Bauxites de Kindia (SBK). À cause de ses précipitations abondantes, la Basse Guinée est le domaine par excellence des cultures vivrières et des cultures commerciales (bananes et ananas).

²⁸ Ces énormes atouts de développement dont dispose cette région sont cependant très peu exploités.

²⁹ Mais ces cours d'eau sont enfermés dans des vallées encaissées d'où l'étroitesse des plaines qui les logent, entraînent, de ce fait, des difficultés de leur aménagement hydro-agricole.

³⁰ Malgré l'existence de vastes plaines fluviales rizicultivables, la Haute Guinée n'a pas une agriculture prospère à cause des épisodes de sécheresses fréquentes et de l'infestation de la vallée de certains cours d'eau par les similis, vecteurs de l'onchocercose (vallée du Tinkisso). Elle est, par contre, une zone privilégiée de pêche

La Guinée Forestière doit son nom à la forêt humide qui couvrait la majeure partie de son territoire. Cette forêt a été progressivement détruite au fil des temps et on ne la retrouve plus que sous la forme d'îlots sur les sommets montagneux (Nimba, Ziama) et le long des cours d'eau³¹.

Son climat est de type subéquatorial avec des précipitations abondantes et quasi-régulières tout au long de l'année (environ 8 à 9 mois). La pluviométrie moyenne annuelle varie entre 1800 et 2300 mm³².

Carte 2 : Les quatre régions naturelles de la Guinée



Source : Dellotet, 1998.

La Guinée fut l'un des tout premiers pays d'Afrique française à conquérir son indépendance, le 2 octobre 1958, après que le leader du PDG (Parti Démocratique de Guinée) Sékou Touré a rejeté la proposition d'une autonomie au sein d'une communauté

fluviale et favorable à l'élevage. L'exploitation artisanale de l'or et du diamant est une activité traditionnelle des populations de cette région.

³¹ L'ensemble culmine aux monts Nimba (Lola) à 1 752 m.

³² La température est douce tout le long de l'année et oscille autour de 25° C. La forêt dense et humide favorise la formation et la conservation des sols relativement épais, mais très sensibles à l'érosion à cause du relief. Cette région est le domaine des cultures vivrières et des cultures industrielles (café, thé, cacao, palmier à huile, hévéa. Enfin et évidemment, la Guinée Forestière est une zone privilégiée de l'exploitation du bois. À cause de toutes ces potentialités économiques, c'est une région qui attire une population nombreuse.

française exprimée par le Général De Gaulle lors du référendum du 28 septembre 1958. Sékou Touré devint le premier Président de la République de Guinée et rompt ainsi avec 60 ans de colonisation française. Il restera à la tête du pays pendant 26 ans jusqu'à son décès le 26 mars 1984³³. Au cours de la première République (1958-1984), la Guinée a vécu sous un régime présidentiel dominé par un système de parti unique d'inspiration socialiste qui dirigeait l'État, régulait l'ensemble de la vie économique, sociale et culturelle. Ces vingt-six années de dirigisme étatique ont été lourdes de conséquences pour le pays, sur les plans politique (crises répétées, exil des Guinéens, isolement international de la part de l'Occident) et économique.

De ce fait, la situation économique actuelle de la Guinée est la conséquence des politiques économiques et sociales centralisées qui ont caractérisé l'histoire du pays, notamment au cours du quart de siècle qui a suivi l'accession du pays à l'indépendance en 1958. En effet, jusqu'en 1984, la politique de développement économique était axée essentiellement sur la modernisation du monde rural. En dépit d'abondantes ressources naturelles et d'un potentiel de croissance jugé alors excellent, les progrès économiques au cours de cette période ont été lents, entraînant un déficit budgétaire et une balance commerciale nettement défavorable. La voie de développement que la République Populaire Révolutionnaire de Guinée s'est choisie n'est en fait que la conséquence logique et inéluctable de sa politique qui accorde la priorité au peuple, et bannit, selon son idéologie, toute exploitation de l'homme par l'homme. Elle ne peut se réaliser pleinement que dans une société socialiste. Pour atteindre cet objectif, le pays a été amené à se pencher sur la production agricole qui est le secteur qui occupe la majorité des forces productives de sa société : l'épanouissement des secteurs agro-pastoral et agro-industriel devant permettre de résoudre certains problèmes-clés que connaît son économie.

L'objectif de la Guinée restait la construction d'une société socialiste. Cela impliquait la transformation des rapports de production dans sa société. Il ressort donc que c'est le développement de l'Agriculture qui constitue l'élément capital qui doit créer pour appuyer et permettre le développement des possibilités de l'industrialisation du pays. En effet, écrire l'histoire de la Guinée en général, et celle économique en particulier, nous paraît assez

³³ *Journal of the United Nation* [en ligne]. [Consulté le 16 décembre 2015]. Disponible sur l'adresse : http://www.un.int/guinea/Guinea_pgs/history.htm

justifiée, car ce pays est doté d'énormes potentialités pour répondre à un besoin de développement de l'économie dans divers domaines dont l'agriculture. C'est à juste titre que Robert Baudoin précise que³⁴ :

Le secteur agricole occupe la quasi-totalité de la population, sa contribution au produit national brut (PNB) est prépondérante. Sa place dans les exportations confine souvent à l'exclusivité. Ni le secteur industriel inexistant ou embryonnaire, ni le secteur tertiaire composé d'unités parasites ne sauraient tenir ce rôle.

Le domaine agricole est un secteur fondamental en Europe, en Amérique, en Asie, en Afrique et en Guinée, d'où la mise en place de politiques de développement pour tenter de lui insuffler une meilleure performance. Nombreux sont les efforts que le régime de Sékou Touré a consentis en faveur du développement agricole pour l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire. Mais des problèmes fondamentaux vinrent du fait que les idéaux de progrès mis en œuvre par le PDG étaient parfois mal perçus par les ruraux, surtout qu'ils étaient moins ou pas associés à la prise des décisions portant sur les grandes orientations agricoles. Un autre problème vient du fait que, malgré la grande priorité que ce régime avait accordée au développement agricole, ce secteur continue à avoir la même priorité pour tous les gouvernements qui se sont succédé depuis 1984 avec la même acuité et la même contrainte.

De plus, de 1984 à la mise en place des LPDA, les populations rurales qui sont censées être les premières bénéficiaires de toutes les mesures de développement agricole, vident les campagnes au profit des villes et d'autres activités non agricoles parce que fuyant désormais les travaux champêtres jugés trop durs et de rentabilité faible. Pour elles, les centres villes offrent une vie meilleure, surtout au plan économique. Cependant, ces arguments ne suffisent pas parce que ce genre d'exode rural présente assez d'aspects négatifs. Au-delà des problèmes de logement et le phénomène de la déviance sociale, il entraîne l'appauvrissement des villages de départ qui se vident de leurs bras valides laissant derrière une main d'œuvre assez vieille. Le manque d'emplois sûr entraîne souvent ces jeunes dans la délinquance.

³⁴ Baudoin, Robert *Agriculture et Accession au développement*, Paris, 1967, Ed A. Pedone, p 25.

Le cas est d'ailleurs plus visible à Conakry où tous les mouvements de marche ou de révolte sont alimentés par ces jeunes. Il est important de déterminer le mobile de ce problème et c'est dans ce cadre que s'inscrit notre travail afin de contribuer dans la recherche de solutions adéquates aux problèmes qui se posent. Pour ces raisons, ce travail s'inscrit dans un élan critique des multiples formes et structures appliquées en Guinée à travers une planification du développement agricole en tenant compte à la fois du rôle et du mérite que ces structures ont assumés à travers le pays, dans la modernisation du secteur agricole et des faiblesses du système.

De par la multitude d'études portant sur les échecs des différentes stratégies de développement agricole mises en œuvre en Guinée depuis l'indépendance (plans de développement agricole de 1958 à 1984 et les LPDA dans années 1990), il est possible de relever plusieurs causes. Il s'agit entre autres de l'insuffisance de financement, la quasi-inexistence d'investisseurs agricoles locaux, les détournements des fonds alloués au développement agricole, la faible intégration des stratégies (politiques) agricole par rapport aux structures socioéconomiques guinéennes. La question des interdépendances entre les dynamiques socio-économiques et les stratégies de développement agricole se révèle un chaînon manquant qu'il importe d'analyser afin d'en tirer les feedbacks nécessaires à l'élaboration dans le futur de politique agricole fiable pour la Guinée.

C'est justement pour contribuer à répondre à ce dernier problème que dans la présente thèse de doctorat, notre angle d'intervention se situe autour des interdépendances entre les dynamiques socio-politiques guinéennes et les orientations de la politique agricole qui ont marqué l'histoire de la Guinée de l'époque coloniale aux années 1958-1984 jusqu'à la mise en place des LPDA dans les années 1990. Dans cette optique, la question principale à laquelle nous tenterons d'apporter une réponse le long de ce document est la suivante : Comment les dynamiques sociopolitiques locales ont été influencées par les orientations stratégiques de la production agricole guinéenne de l'époque coloniale à l'ère post coloniale?

Cette question principale soulève à son tour les interrogations suivantes :

Comment les peuplements initiaux du territoire guinéen constituent-ils le fondement de la spécification des productions agricoles vivrières ? Quels ont été les effets des incidences

socio-économiques des efforts de modernisation coloniale du secteur agricole ? Les réformes agricoles entreprises sous la première République guinéenne ont-elles constitué une rupture ou une continuité par rapport aux orientations antérieures de la stratégie de production agricole ? Quels sont les traits marquants de la stratégie de développement agricole guinéenne adoptée à la faveur du changement de régime politico-économique intervenu en 1984 ?

Ainsi, cette étude a pour objectif principal d'analyser les influences socio-économiques des orientations stratégiques du développement agricole en Guinée de l'époque coloniale à l'ère libérale.

Plus spécifiquement, l'étude vise à :

- Ressortir les fondements socioculturels et économiques des productions agricoles vivrières précoloniales en Guinée ;
- Expliquer le processus d'évolution vers l'agriculture industrielle mise en place par l'administration coloniale au profit de l'économie métropolitaine;
- Faire un bilan socio-économique des réformes agricoles mises en place sous le régime socialiste et planifié de 1958 à 1984 ;
- Analyser les évolutions structurelles de l'agriculture guinéenne dans le contexte d'adoption du système libéral ouvert à partir de 1984.

Afin de mener à bien ce travail, nous partons de l'hypothèse principale que durant les trois périodes qui ont marqué son histoire (période coloniale, de l'indépendance à 1984 et après 1984), la structure de l'agriculture guinéenne a enregistré des ruptures politiques mais une continuité toujours inachevée des réformes antérieures. Ainsi, nous allons chercher à analyser les différents aspects de cette politique agricole afin de déterminer les résultats obtenus dans son exécution et définir les principales causes de son échec. Il s'agira, dans ce cas, de se pencher sur les grandes séquences des politiques et modèles de production agricole en Guinée. Pour chaque séquence, il sera nécessaire d'identifier les circonstances de son avènement, les mécanismes mis en œuvre, les types de moyens investis, les parties impliquées, les retombées pour les populations et le pays ainsi que les circonstances de son passage. Cette manière de procéder constituera pour nous une façon de contribuer à la compréhension de la problématique des réformes agricoles en Guinée.

Cette thèse s'articule autour de quatre parties après une introduction générale. La première, intitulée contexte de l'étude, cadre de référence et méthodologie comporte deux chapitres. Le chapitre 1 est intitulé la Guinée, un territoire à vocation agricole depuis ses origines. Il sera d'abord question de parler du peuplement de la Guinée et du fondement historique des pratiques agricoles, des premiers peuplements aux migrations liées aux évolutions des quatre grands empires de la boucle du Niger, des dernières migrations précoloniales dues aux évolutions des relations d'alliance-domination entre les royaumes musulmans et animistes, les mouvements de populations durant la période coloniale (1890-1958), et la problématique de l'agriculture en Guinée : une confrontation de visions en fonction des régimes.

Dans le chapitre 2, cadre de référence et méthodologique, nous étudierons le cadre de référence : l'agriculture entre théories du développement, de sécurité, d'autosuffisance et de souveraineté alimentaire, l'évolutionnisme libéral comme fondement d'un développement linéaire. Nous étudierons également le courant de la dependencia et l'impérialisme structurel, fondement de la dimension culturelle du développement et du structuralisme africain, le concept comme la sécurité alimentaire, la pauvreté et le concept de la souveraineté alimentaire, la politique de développement et choix économiques de la République de Guinée et le tout soutenue par une Méthodologie d'approche détaillée pour la rédaction de ce travail.

Quant à la deuxième partie de cette thèse, intitulée de l'agriculture précoloniale aux tentatives inachevées de modernisation agricole avant 1958. Dans cette rubrique, le chapitre 3 est intitulé insertion de la Guinée française dans les circuits de l'économie mondiale. Des sous questions y seront étudiés comme les bases théoriques des politiques de développement de la colonisation (rôle assigné à l'agriculture) suivi de la problématique de la Guinée dans le schéma de la colonisation, mais aussi du basculement de la Culture traditionnelle vers les nouvelles techniques culturelles et enfin les cultures de rente dévolues à la Guinée : En guise d'exemple, la production bananière et de l'ananas. Le chapitre 4 traite des effets socio-économiques des politiques agricoles coloniales. Là, des éléments comme lutte phytosanitaire, impact politique et socio-économique des maladies de la banane en Guinée, coût du traitement des plantations et son poids sur le budget des planteurs, impact des

maladies sur la politique culturelle de la banane, impact social de la production bananière et des maladies.

La troisième partie de cette thèse traite des réformes agricoles sous la première république : rupture ou continuité. Nous y insisterons notamment dans le chapitre 5 sur les fondements de la planification socialiste du développement agricole de 1958 à 1984, mais également sur le plan triennal (1961-1963), première initiative de planification socialiste du développement agricole en Guinée, le plan septennal (1964-1971) comme prolongement du plan triennal de 1961-1963 ; et le dernier élément concernera les plans quinquennaux : ajustement et amélioration des deux premières planifications socialistes du développement agricole. Le chapitre 6 est intitulé les réformes guinéennes pouvaient-elles aboutir ? Dans ce chapitre, les questions qui seront détaillées sont entre autres : les relations de la Guinée avec l'ancienne Métropole l'instabilité des politiques de développement, la propriété des moyens de production de la BRIGADE, la transformation socialiste de l'économie du P.R.L. à partir du développement de la BRIGADE et, enfin, le pouvoir révolutionnaire local et l'accélération de l'édification d'une économie nationale socialiste et prospère.

Puis la quatrième partie a pour titre l'évolution de la stratégie de développement agricole de la Guinée avant et après le changement du régime politique et économique. Le chapitre 7 porte sur les principales réformes des structures d'encadrement agricoles avant 1984. Plusieurs sections seront développées telles que la désintégration des Brigades de la Révolution comme passage inévitable pour la modernisation du système de production ; les Lettres de politique de développement agricole (LPDA1 et LPDA2) après 1984; la nouvelle lettre de politique de développement agricole ; et les principales contraintes de l'agriculture. Le chapitre 8, intitulé vers une réforme profonde de l'agriculture guinéenne : principales leçons à tirer, comporte une analyse des dernières années de la Guinée Française (1950-1958), du tournant de 1958-1984 et après 1984; de la place du conseil agricole dans la PNDA et un sous point sur le développement de la production agricole et par région. Le tout se terminera par une conclusion générale suivie des références bibliographiques et les annexes.

Notre période d'étude s'étend de 1958 à la mise en place des LPDA dans les années 1990, soutenue par un aperçu sur la période coloniale. Mais couvrir cette période n'a pas été aisé dans la mesure où les fonds d'archives publiques ne sont pas totalement accessibles en République de Guinée, surtout après la chute du régime du PDG et les déplacements

multiples de ces documents d'archives. Nous avons néanmoins réussi à accéder à une importante quantité de documents forts utiles en Guinée et surtout en France à travers la bibliothèque de l'Université Jean Jaurès de Toulouse.

**PREMIERE PARTIE : CONTEXTE DE L'ETUDE, CADRE
DE REFERENCE ET METHODOLOGIE**

CHAPITRE 1 : LA GUINEE, UN TERRITOIRE A VOCATION AGRICOLE DEPUIS SES ORIGINES

L'histoire du peuplement de la Guinée est étroitement liée aux crises de toutes sortes qui traversèrent la vie des Etats soudanais entre le XIème et le XVIème siècle. Elle est liée aussi aux activités économiques et culturelles des soudanais et à l'avènement de la traite négrière consécutive à la découverte des côtes du pays par les portugais vers le milieu du XVème siècle. Dans ce chapitre, il sera d'abord présenté le peuplement de la Guinée et fondement historique des pratiques agricoles. Ensuite, une section portera sur les dernières migrations précoloniales dues aux évolutions des relations d'alliance-domination entre les royaumes musulmans et animistes. À la section suivante les mouvements de populations durant la période coloniale (1890-1958) seront étudiés. Enfin, nous analyserons la problématique de l'agriculture en Guinée à travers une confrontation de visions en fonction des régimes.

1.1. Peuplement de la Guinée et fondement historique des pratiques agricoles

Nous connaissons l'histoire des grands mouvements de population en Afrique de l'Ouest et en Guinée grâce aux résultats des fouilles archéologiques entreprises dans la région à partir de 1914, aux sources écrites arabes, soudanaises³⁵ et européennes, aux progrès des recherches linguistiques appliquées aux langues ouest africaines et surtout aux sources orales africaines. Sur bien de questions, surtout en ce qui concerne la période précoloniale, les connaissances demeurent encore vagues, partielles ou incertaines parce que basées sur des versions ou des interprétations contradictoires. Néanmoins les grandes lignes du sujet sont considérées aujourd'hui comme connues, particulièrement en ce qui concerne la période coloniale à propos de laquelle les sources écrites et orales mettent à notre disposition des données plus précises.

1.1.1. Migration, peuplement et subsistance des communautés

A. Les causes des mouvements migratoires de peuplement avant la colonisation.

Durant de longues périodes, les grands mouvements de population que connut la Guinée s'intègre à ceux enregistrés en Afrique de l'Ouest dans son ensemble durant toute la période

³⁵ Allusions aux tarikhs soudanais d'expression arabe dont les plus connus sont ceux d'Abdourahmane ES-Saadi et de Mohmoud Kati.

médiévale. Ces mouvements de population furent déterminés dans l'ensemble par des facteurs endogènes d'ordre climatique, politique, économique et social. Le dessèchement complet du Sahara à cette époque déclencha un mouvement migratoire de ses habitants vers le sud (et probablement vers le Nord) à la recherche de conditions climatiques plus clémentes et mieux adaptées à leurs activités agro-pastorales. Il est de plus en plus admis grâce à des preuves diverses que ces migrants Sahariens étaient les ancêtres d'une bonne partie des « Soudanais » notamment ceux connus aujourd'hui sous les noms de Sarakollé (ou Soniké), Fulbé³⁶, Mandenka³⁷ et Songhaï³⁸. Dès lors, ce mouvement migratoire, qui concerne toute la zone soudano-sahélienne, sans être continu au cours des siècles (IX au XV^e siècle), garda en gros le même sens, c'est-à-dire poussa constamment vers le Sud en dépit de quelques exceptions.

L'âge d'or de l'histoire de ces populations correspond à la période allant sensiblement du IV^e au XVI^e siècle au cours de laquelle leur génie féconda les célèbres empires soudanais ; ce, durant leur long séjour sur les rives du Sénégal et du Niger, alors centre de gravité politique et économique du Soudan Occidental. Par rapport à cette région, qui brillait à cette époque par son dynamisme et grouillait de monde³⁹, les territoires qui constituent aujourd'hui la Guinée n'étaient que de paisibles périphéries, certes des provinces desdits empires, mais des provinces lointaines et beaucoup moins actives. L'histoire du peuplement de la Guinée est étroitement liée aux crises de toutes sortes que connurent ces États soudanais entre les XI^e et XVII^e siècles.

³⁶ Appellation désignant le groupe de l'ethnie peule.

³⁷ Habitant de Mandéen.

³⁸ NIANE, D.T, *Le Soudan Occidental au temps des grands empires XIe-XVe siècles*, Paris, 1975, P.A, p.28.

³⁹ Djibril Tamsir Niane qualifie les vallées des fleuves Niger et Sénégal de véritables fourmilières humaines à cette époque. Mohmoud Kati estime, quant à lui que le Mali renfermait 400 villes...

B. La chute de l'empire du Ghana comme cause des premières vagues migratoires importantes (XIe-XIIIe s.)

A partir de la fin du XI^e siècle, on croit mieux connaître les mouvements de population qui ont modifié tour à tour le peuplement de la Guinée. Cette date correspond, en effet, à l'invasion du Ghana par les musulmans Murâbitum (Almoravides) dans le but d'imposer leur religion aux populations animistes de cet empire. Les éléments viscéralement hostiles à la nouvelle religion fuirent, semble-t-il, de leur pays d'origine en direction surtout du Sud et de l'Est. Parmi eux, ceux que les sources écrites, comme les traditions orales, considèrent aujourd'hui comme les premiers habitants du Fouta Djallon, c'est-à-dire les Baga, Nalou, Landouma qui seraient arrivés dans la région dès la fin du XI^e siècle et au cours du XII^e s⁴⁰.

Quoique ne vivant plus au Fouta Djallon, Baga, Nalou et Landouma de la Basse Guinée, revendiquent le Fouta Djallon comme le point de départ de leur migration vers la région qu'ils occupent aujourd'hui. Ce que semble confirmer des toponymes comme « Saabeere Naaluubhé », c'est-à-dire « ruine de village Nalou » en langue poular, localité située dans l'actuelle sous-préfecture de Timbi Madina (Préfecture de Pita). Les Bambara, considérés comme le fond de la population de la Haute Guinée (bassin du Haut Niger), semblent avoir suivi le même mouvement de population déclenché par les Almoravides. Dans toute la région, les autres groupes les désignent par l'expression très suggestive de « défricheurs de forêt », signifiant à la fois qu'ils furent les premiers occupants et pratiquaient l'agriculture⁴¹. Depuis le Kaniaga ou Ségou (selon certaines sources), ils auraient émigré en Haute Guinée en suivant les rives du Niger et de ses affluents. Ils auraient très rapidement vaincu la résistance des rares populations locales, notamment celle des Korogba qui défendirent énergiquement leur territoire.

⁴⁰ Z, Sanoussi, *Histoire et civilisation des Nalous du XVIIIe siècle à la conquête coloniale*, DES, IPGAN, Conakry, 1969, cité par Dr Mamadou Dindé DIALLO dans son cours d'histoire de Guinée, des origines à l'indépendance, Licence I histoire, année universitaire 2016-2017, université de kindia, p 8.

⁴¹ CAMARA, N, *Monographie historique de Kankan des origines à l'intrusion coloniale française*, DES, IPGAN, 1978, p 25.

L'incertitude demeure au sujet des **Mendenyi ou Mmani** de la Basse Guinée, des **Konon, Manon** et autres minorités **Mendi, Gbandi** de la forêt guinéenne, considérés également comme le fond de la population des deux régions respectives. Néanmoins, les sources sont unanimes à les considérer comme les plus anciens habitants de la côte guinéenne depuis le Rio Nunez jusqu'en Sierra Léone.

Au fil des années, ils auraient reculé du Nord-Ouest au Sud-Est et même du continent vers les basses terres et les îles sous la poussée des Baga, Sossoe et Moriyaké, tous arrivés après eux, probablement à partir du XIII^e siècle. Aujourd'hui, on les localise surtout dans le territoire de Samou, les îles Kaback et Kakossa dans la préfecture de Forécariah. La recherche n'a pas encore permis non plus de situer avec certitude la date d'arrivée des konon, Manon, Mendi, Gbandi, ...en forêt guinéenne. Mais on est sûr qu'ils font partie des « autochtones » de la région dans la mesure où ce fut à leurs dépens que Kpèlè, Loma et Kissi s'y installèrent sous la poussée d'autres groupes⁴². On fait venir certains d'entre eux, les Manon notamment, de la Côte d'Ivoire, à la suite de troubles. Aujourd'hui, du fait de la pression des Kpèlè, Loma et Kissi à partir des XVI^e-XVII^e siècles, on les trouve surtout dans les pays voisins (Libéria, Sierra Leone, Côte d'Ivoire)⁴³.

C. Les mouvements de population liés au conflit Sosso-Mandeng

Il semble bien que le mouvement migratoire déclenché par les Almoravides, à partir de la fin du XI^e siècle, sans revêtir un caractère massif, a continuellement alimenté le peuplement de régions situées au Sud. Cependant, ce mouvement a bénéficié de coups d'accélérateur avec certains événements importants enregistrés dans la région. Ce fut le cas du conflit Sosso-Mandé pour l'hégémonie dans le Soudan au cours de la première moitié du XIII^e siècle. Le Sosso (dans l'actuelle République du Mali, non loin de Bamako), après avoir réussi à dominer politiquement la plupart des provinces dépendant jadis de l'ancien empire du Ghana, rencontra de plus en plus la contestation du Mandé. Le conflit s'acheva, comme on le sait avec la bataille de Kirina à l'issue de laquelle le Sosso fut définitivement vaincu

⁴² Iffono A.G. KAMANO, *Histoire et Civilisation du groupement des Kissia, des origines à la civilisation*, IPGANC, 1975, p 33.

⁴³ BEAVOGUI, F, *Etude des structures sociales et économiques de la société Loma*, IPGANC, 1974, p 45.

par le Mandé. Ce conflit pour l'hégémonie politique semble aussi avoir un fond idéologique. La dynastie Kanté du Sosso, fermement attachée à l'animisme traditionnel, voulait mettre fin au progrès de l'Islam, en même temps arrêter le commerce transsaharien des esclaves que favorisait la prééminence des Soninkés, de connivence avec les Malinké (parmi lesquels se recrutaient, en effet, musulmans et commerçants).

Ce triomphe du Mandé qui était politique fut, semble-t-il bientôt perçu comme idéologique avec l'islamisation de plus en plus réelle de la cour des Mansa du Mali. Ce dénouement aurait déclenché un mouvement migratoire qui concerna avant tout les partisans de la dynastie des Kanté, **les Sosso**, ceux qui seront connus plus tard sous le nom de **Jalonké**, mais aussi tous ceux qui voyaient en l'islam une menace à leurs convictions religieuses animistes, tels, très probablement, **les Loma et les Kpèlè**. Parmi les mesures qui provoquèrent l'exode des Sosso, il faut citer celle qui les expropria de leurs terres au profit du nouvel empire et qui les répartit entre les clans de métiers ou castes (c'est-à-dire qui les classèrent parmi les dernières hiérarchies de la société mandingue).

Mahawa BANGOURA, dans son D.E.S⁴⁴, s'efforce de retracer la migration de ces Sossos (ou Jalonké) en Guinée, migration commencée peu après la bataille de Kirina (1235). Ils auraient suivi deux itinéraires principaux. Le premier, parti du Sosso, aurait passé par Koulikoro et de là, aurait foncé vers l'Ouest en longeant les frontières actuelles guinéo-maliennes et guinéo-sénégalaises jusqu'au niveau de Kédougou. D'où, en prenant la direction du Sud, il aurait pénétré en Moyenne-Guinée en occupant le Sangala, dans l'actuelle préfecture de Mali. Le deuxième qui concernait le groupe le plus important se confondrait au premier jusqu'à Koulikoro d'où il aurait gagné Sibi, dans le Sud de l'actuelle République du Mali. De Sibi, il aurait traversé le Bouré pour rejoindre les montagnes du Mènién (Siguiri). De là, un groupe aurait rejoint Labé en passant par Dinguiraye et Tougué ; un autre aurait pris la direction de Timbo en passant par Dabola tandis qu'un troisième se serait installé dans la région de Faranah après avoir transité à Kouroussa.

A noter que tout le long de ces parcours, les Jalonké (ou Sossoe) avaient fait souche à la faveur des longues escales qu'ils effectuaient. Il semble que ces migrants Sossoe durent leur surnom de « Jalonké » à leurs compatriotes restés au bercail dès lors qu'ils s'installèrent

⁴⁴ BANGOURA, M, *Contribution à l'histoire des Sossoe, du 16^e au 19^e siècle*, IPGAN, 1972, p 18.

dans ces montagnes allant du nord-est de Siguiri au massif du Fouta Djallon ; « Jalonké » signifiant dans leur langue « habitant des montagnes » ou « montagnards »⁴⁵. Une fois arrivés dans ces différentes localités de Moyenne et de Haute Guinée, ils auraient essaimé vers les autres.

L'antériorité de l'occupation de la Moyenne Guinée par les Jalonké, par rapport à celle des Fulbés qui l'habitent aujourd'hui en majorité, est attestée par une foison de toponymes qu'ils ont laissés. À titre illustratif, *Pillimini* (déformation de *Fillimini*), *Tayrè* (déformation de *Tayiré*), *Bendekhure*, *Melikhure*, *Dugikha*, etc... (qui sont des noms fréquents de cours d'eau), Koliya, Maleya, Koubia... noms de villages, sont tous des expressions à résonance nettement Jalonké. Quel accueil fut-il réservé par les « autochtones » à ces nouveaux venus ?

Même si l'arrivée des Jalonké avait occasionné quelques conflits, il semble que ceux-ci n'avaient pas été importants dans la mesure où la tradition orale n'en fait pas état. La cohabitation n'aurait pas été difficile vu que les Jalonké et leurs hôtes étaient tous animistes et agriculteurs sans que le problème de terre ne constituât encore un problème aigu. Toutefois on peut supposer pour le cas de la Moyenne Guinée que les autochtones finirent par éprouver quelques craintes vu qu'ils commencèrent dès cette époque à quitter le massif pour émigrer progressivement vers la Basse Guinée.

L'arrivée des Kpèlè et Loma dans le Koniya (Préfecture actuelle de Beyla), depuis les régions voisines de la boucle du Niger, est probablement contemporaine de celle des Jalonké en Moyenne Guinée. Leur départ du centre de l'empire du Mali pour le Sud, intervenu à un moment de plein essor de cet Etat, semble s'expliquer par leur ferme hostilité à l'égard de l'islam. Gardiens convaincus de la foi animiste, ils auraient fui vers les périphéries. On ne connaît pas bien l'itinéraire qui les a conduits au Koniya. Mais tous affirment venir du Nord du Manden. Arrivés au Koniya, les Kpèlè auraient fondé Misata (la ville de Missa en Kpelewo, le Moussadou des Maninka). Alors que les Kpèlè se concentrèrent essentiellement dans le Koniya, les Loma, quant à eux, essaimèrent vers le Toron (actuelle préfecture de Kérouané). Comme les Jalonké du Fouta Djallon, Kpèlè et Loma laissèrent beaucoup de traces de leur long séjour au Koniya quand ils émigrèrent vers le Sud Forestier à partir des

⁴⁵ Idem.

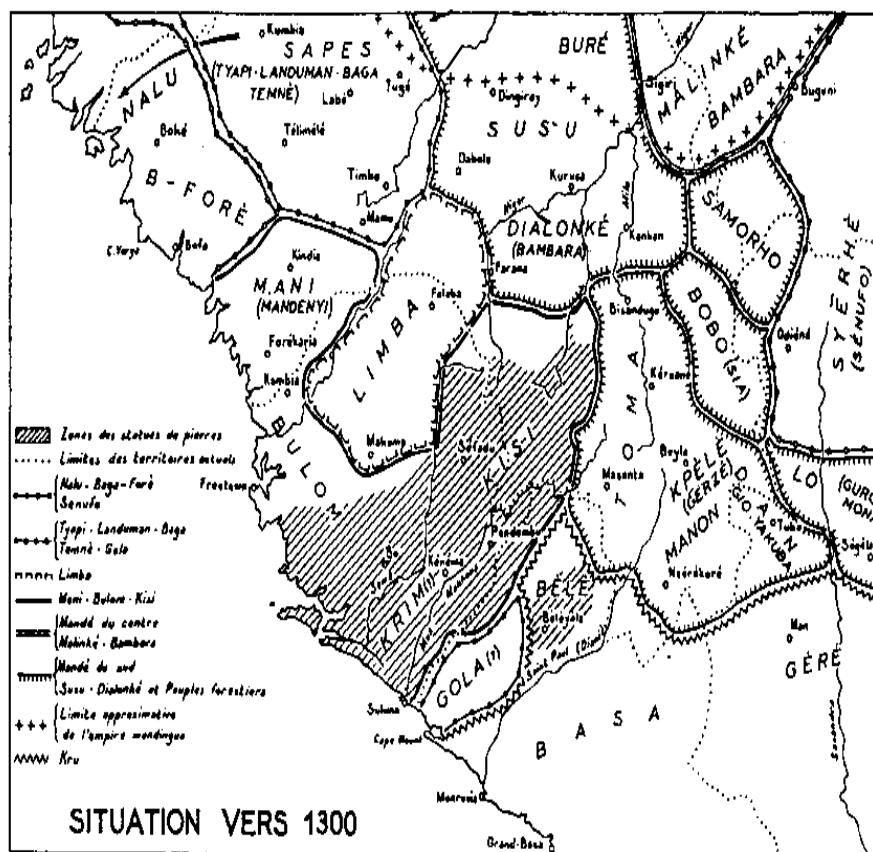
XVIe-XVIIe siècle (ou à partir de fin XVIIe siècle selon certaines sources), bousculés par les Maninka.

A l'exception du cas isolé de Missa, fondateur de farmaya (Kissidougou), arrivé probablement vers le XIIème siècle, la première vague de **maninka** émigrée en forêt dès le XIIIème siècle, est celle conduite par Mansa Dankaran Touma, le demi-frère aîné de Soundiata Keita, qui a fui alors la persécution du roi Soussou qui sévissait contre le Manden. Arrivé dans le Worodougou, Dankaran Touma aurait soupiré en disant "Mbara kissi", c'est-à-dire, "je suis sauvé", d'où le terme "Kissidougou", "terre du salut" pour désigner la localité qu'ils occupèrent. Ils auraient trouvé là **les kissia** dont la date d'arrivée dans la région demeure obscure.

Carte 3: Mouvements de population en Guinée entre le XIIIe et le XIVe siècle⁴⁶

34

« confins sud du kourouko et poussent au nord-est jusqu'au confluent Niandoma-Baïle. »
Carte n° 1, p.47.



Carte 1. — Situation vers 1300.

Source : PERSON, Yves., « Les Kisi et leurs statuettes de pierre dans le cadre de l’histoire Ouest-africaine », B.I.F.A.N.

⁴⁶ PERSON, Yves., « Les Kisi et leurs statuettes de pierre dans le cadre de l’histoire Ouest- africaine », B.I.F.A.N.,n° 1-2,1961, pp.I-59.

D. Déclin de l'empire du Mali et mouvement migratoire sur le territoire guinéen entre le XV et le XVI^{ème} siècle

L'affaiblissement de l'empire du Mali à partir milieu du XV^e siècle, en raison de la rébellion autonomiste de ses provinces de l'Est animée par les touareg et les songhaï, occasionna des défections dont l'une des plus remarquables fut celle dirigée par les Tenguella. Le mouvement de population canalisé par ces chefs migrants fut certainement le plus important du XV^e siècle ouest-africain, impliquant le Haute Guinée (à travers le Ouassoulou) et toute la Sénégalie, du Fouta Djallon au Tékrou. En fait, l'odyssée des Tenguella, qui a contribué à modifier le peuplement du Fouta Djallon à partir du XV^e siècle paraît être le moment fort d'un mouvement migratoire, fortement composé de pasteurs Fulbés animistes, commencé dès le XIV^e siècle à partir du Ngabu. Il ne s'agissait alors que d'une lente infiltration, par le Nord-Ouest de cette population connue dans l'histoire de la région sous le nom de Puli ; ce qui aurait abouti à la création de colonies de plus en plus denses dans le Badiar sous forme de village fixes appelés Foula Kounda⁴⁷.

Au cours du XV^e Siècle, ce qui n'était que lente infiltration se transforma en armée d'invasion sous l'égide de chefs militaires énergiques. Tenguella Diadjè et son fils Koly font partie de ces chefs de guerre (occasionnels) venus du Macina et du Kingui, envahissant les provinces occidentales de l'Empire du Mali (Ngabou, Fouta Djallon, Wassoulou). Venus du Macina vers la fin du XV^e siècle, les Tenguella et leurs compagnons se seraient installés à Marou dans le Pakisse où ils recrutèrent une armée qui alla à l'assaut de DIARRA, en route pour conquérir la couronne du même Macina. Mais battu par Amar Kondiogo, le frère d'Askia Mohamed, Koly, succédant à son père tué, rassembla le reste de l'armée et revint à Marou (Badiar). Peu après, il se serait enfoncé plus au sud, établissant finalement sa base sur les plateaux gréseux de Télimilé où il construisit une forteresse baptisée Guèmè Sangan, muraille de pierre⁴⁸. Guèmè Sangan dont on peut voir encore les impressionnantes ruines et qui serait devenue alors la capitale d'un royaume dont l'influence se serait fait sentir jusqu'aux environs de l'actuelle ville de Labé. Parmi les compagnons du chef migrant, outre les Puli, il y avait des Badjaranké, des Bassari, des Koniagui, des Jalonké, des Landouma, Nalou, Baga et Mandingues du Ngabou dont un grand nombre aurait fait souche

⁴⁷ NIANE, Djibril Tamsir, *Histoire des mandingues de l'Ouest*, Paris, 1989, Karthala, ARSAN, p 47.

⁴⁸ Idem, pp. 57-58.

sur toute la rive gauche du Koliba. En effet, la tradition présente Koly Tenguella à la tête d'une véritable confédération de tribus. Aussi Djibril Tamsir NIANE, dans Koly Tenguella et le Tekrour mentionne que *peuls, Tandas, Jalonké, Malinké et Landouma* formaient les unités de sa redoutable armée Vu que Koly Tenguella avait fini par repartir vers le Nord, à la conquête du Tekrour où il fonda le célèbre Royaume Deniyanké des Silatigui, il faut préciser que nombreux furent ses compagnons qui restèrent en Guinée. Outre les Kouniagui, Bassari, Badiaranké⁴⁹, Kokoly et Mandingues qui habitent les actuelles préfectures de Gaoual et de Koundara, Les Puli firent souche tout au long de l'itinéraire du conquérant. Leurs descendants seraient nombreux dans les Préfectures de Pita, Kindia, Télimilé, Gaoual, Koundara et Mali. En tout état de cause, il est certain que Koly Tenguella a laissé une forte empreinte dans cette partie de la Guinée. Son nom apparaît dans toutes les traditions et tous les groupes qui constituaient sa suite le revendiquent comme ancêtre. Mais comment Koly et ses compagnons furent-ils accueillis par les Jalonké qu'ils trouvèrent au Fouta ? En ce qui concerne plus particulièrement les Puli, il semble que la cohabitation ne posa pas de problèmes majeurs. L'appartenance à la même religion animiste semble avoir favorisé l'entente. Koly Tenguella lui-même pratiquait largement une politique d'intégration des ethnies⁵⁰. Dès lors, éleveurs et agriculteurs s'habituaient à échanger leurs produits qui se complétaient. Les agriculteurs vivaient dans les vallées qu'ils exploitaient, laissant aux éleveurs les plateaux herbeux ; ce qui créait les conditions d'un brassage culturel fécond.

Le peuplement du Ouassoulou (actuelle Préfecture de Mandiana en Haute Guinée) semble lié, en partie, à l'odyssée des Tenguella. En effet toutes les traditions de la région revendiquent Tenguella, connu sous le nom de Tinkallan, comme l'ancêtre des Fulbé du Ouassoulou. Et un bon nombre de familles se disent originaires du Fouta Djallon ("Fouta Djilinko")⁵¹. Ce qui est moins clair, ce sont les itinéraires suivis. Mais le plus sûr est que le Ouassoulou a été occupé par les Fulbé en plusieurs vagues dont la première remonterait au temps des Tenguella (XIV^e – XV^e siècle). Dans tous les cas, il est admis que les Fulbé du Ouassoulou habitaient déjà les rives du sankarani lorsque les KEITA, venus de Kita, y arrivèrent. Ces derniers ne purent s'installer qu'au prix de rudes batailles livrées contre les

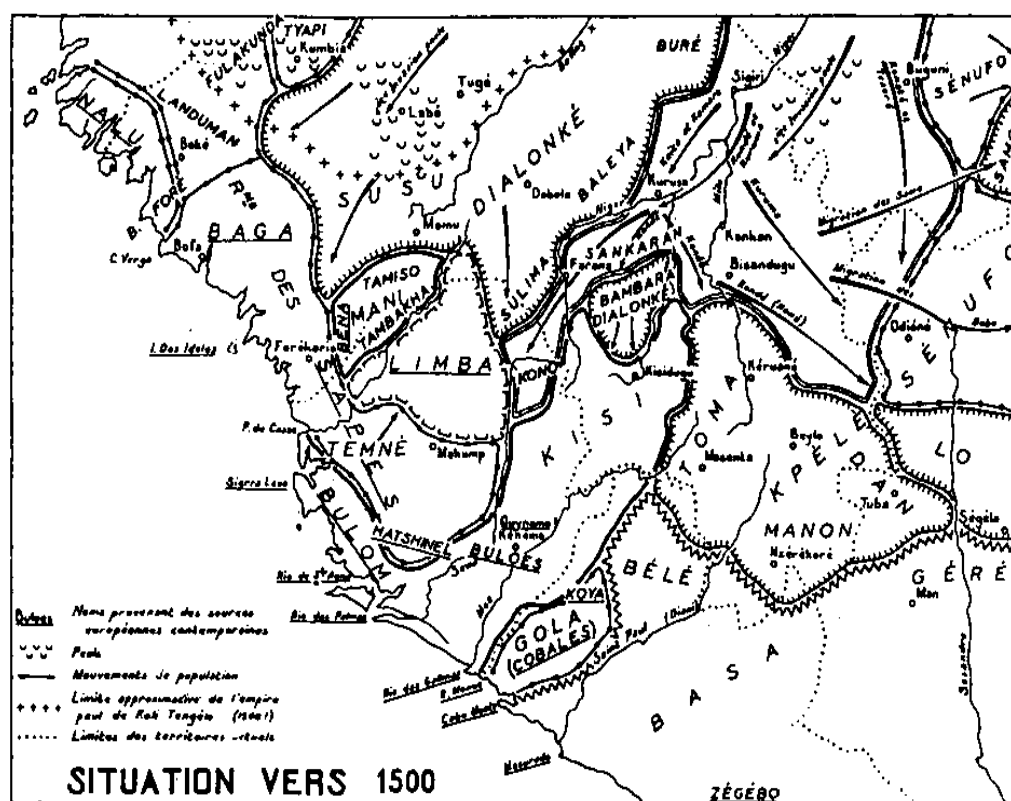
⁴⁹ Une autre version fait toutefois venir Koniagui, Bassari et Badiaranke du Fouta Central qui serait leur premier habitat, indépendamment de Kolly Tenguella.

⁵⁰ NIANE, D.T, op. cit. 1989, p.60.

⁵¹ CAMARA, N. *op.cit.* 1994, pp. 16-17.

Fulbé, d'où l'appellation de la région par l'expression "Diomawagna"⁵². Les dernières vagues de peuplement Fulbé du Ouassoulou doivent être liées au déclenchement de la guerre sainte au Fatou Djallon au début du XVIIIe siècle. Les Puli les plus hostiles à l'islam prirent, entre autre directions, celle du Ouassoulou avec comme itinéraire, le Niandan (près de Kouroussa), Tiguibiri (près de Siguiri) et Niani (sur le Sankarani).

Carte 4 : Mouvement migratoire en "Guinée" du XVème au XVIe s⁵³



Carte 2. — Situation vers 1500.

Source : PERSON, Yves., « Les Kisi et leurs statuettes de pierre dans le cadre de l'histoire Ouest-africaine », B.I.F.A.N., n° 1-2.

⁵²NIANE, D.T, *Mise en place des populations de la Haute Guinée*, in *Recherches Africaines* n° 2, 1960, p 42.

⁵³ PERSON, Yves., « Les Kisi et leurs statuettes de pierre dans le cadre de l'histoire Ouest- africaine », B.I.F.A.N., n° 1-2, 1961, pp.I-59.

Un autre mouvement migratoire déclenché en direction de la Haute Guinée, à la faveur du déclin de l'empire du Mali, est celui qui concerne les Maninka animistes (Sununké) : Keita, Oularé, Traoré, Magassouba, ... A partir du XVe siècle, ceux-ci débordèrent sur la zone située au sud de la ligne Siguiiri-Niani qui était alors vierge d'aspect, habitée par des ilots Bambara. A leur détriment et à l'issue de rudes batailles, les Maninka occupèrent le Hamana et le Djoma (Keita et alliés), le Gbérédou, le Kouroulamini, le Sabadou et le Sankaran (Condé et alliés venaient de Dodougou), le TORON (Konaté), le Nouga et le Kolonkalan (Magassouba et alliés venaient de Djénné)⁵⁴. Les Oularé, en provenance du Sosso, s'installèrent à côté des familles Condé dans le Sankaran après avoir fait souche à Balandougou (Siguiiri), Kankan, Filako (Kouroussa) et Tindo (Faranah) qui ponctuèrent leur itinéraire. Parmi les familles accompagnatrices des Keita, il faut citer les Traoré, Camara, Condé, Kourouma, Kouyaté, qui essaimèrent vers d'autres régions⁵⁵.

1.1.2. Relations musulmanes-animistes et dernières migrations précoloniales

Ces derniers mouvements migratoires des populations n'émanent pas des facteurs isolés. Ils s'expliquent à travers plusieurs phénomènes dont entre autres :

-Mouvements de populations sur le territoire de la Guinée liés au déclin de l'empire de Gao, à la montée des royaumes Bambara et Peulh (XVII-XVIIIe siècle) : l'occupation de Tombouctou par les marocains, les destructions et les pillages qui s'ensuivirent dans toute la boucle du Niger ruinèrent politiquement et économiquement le soudan. A la faveur de ce chaos, se réveillèrent bientôt (XVIIe siècle) les royaumes Bambara animistes et guerriers qui se mirent à persécuter les musulmans. En même temps, dans la région du bas fleuve Sénégal, un mouvement hostile à la traite négrière s'organisa à l'initiative du grand marabout maure Nasr Al-Din auquel se joignirent les principaux lettrés de la vallée du Sénégal. Le conflit, qui opposa marabouts et chefs de la région, s'acheva finalement par la victoire des derniers qui avaient bénéficié du soutien des négriers européens de Saint-Louis. Les marabouts, pour échapper à la répression, se dispersèrent, notamment en direction de l'Est et du Sud⁵⁶. Ces

⁵⁴NIANE, D.T, *Recherches sur l'empire du Mali au Moyen-âge*, in *Recherches Africaines* n° 1-4, [en ligne].in *Recherche Africaine* n° 1-4, 1959, [Consulté le 20 février 2016]. Disponible sur l'adresse : [web Guinée/Recherches africaines](http://web.Guinée/Recherches_africaines)

⁵⁵NIANE, D.T, op cit, p 39.

⁵⁶BARRY, B, *La guerre des marabouts dans la région du fleuve Sénégal de 1673 à 1677*, *Bulletin de l'IFAN*, T. XXXIII, série B, n° 3, 1971, pp. 564-589.

différents évènements furent à l'origine d'un vaste mouvement migratoire vers les territoires de la Guinée actuelle tout au long des XVII^e et XVIII^e s.

L'arrivée au Fouta Djallon des Fulbés musulmans et de Maninka islamisés, à partir du XVII^e siècle, semble s'inscrire dans ce cadre. On sait que cette migration en provenance du Fouta Toro, du Bhundu, du Macina, du Diafounou,.... qui emprunta les vallées du Sénégal, du Niger et de leurs affluents, fut à l'origine de la révolution politique et religieuse qui changea profondément la géopolitique de la région à partir du début du XVIII^e siècle. De même l'occupation de Batè, en Haute Guinée, par les "Maninka-mori" (en fait, des Sarakollé du Diafounou, venus de Kaartar), quoique plus précoce (dès la fin du XVI^e siècle selon certaines sources), semble appartenir au même mouvement de populations. Ces "Maninka mori" auraient essaimé par la suite dans toute la Haute-Guinée, notamment dans le toron le Gbérédou, le Sankaran et surtout le Koniya où ils auraient été précédés à côté des Loma par des Maninka animistes, arrivés au début du XVII^e siècle, venant du Mahou ivoirien (familles Camara, Kourouma, et Doré). L'arrivée de ces migrants musulmans en Moyenne et en Haute-Guinée finit par provoquer d'autres mouvements migratoires vers d'autres régions du pays. Ainsi la victoire du jihad musulman au Fouta Djallon au début du XVIII^e siècle provoqua l'exode des Jalonké el Puli animistes irréductibles à l'islam : les Puli fuirent surtout vers le Ouassoulou, en Haute-Guinée, le Ngabou et la Casamance, alors que les Jalonké et des derniers détachements Baga, Nalou et Landouma partirent principalement vers la côte atlantique où d'autres les avaient précédés.

Il semble que les principales voies utilisées par les migrants Jalonké et leurs compagnons furent les vallées du Konkouré, de la Fatala, de la Kolenté et de la Kaba. Ce qui aboutit à l'occupation de la Basse-Guinée, très souvent au détriment des Mandeniyi, des Temné et des Limban refoulés en Sierra Léone ou dans les îles. Il importe de noter que les Jalonké émigrés du Fouta Djallon, une fois installés sur la côte, se seraient fait appeler désormais Sossoe, en souvenir de leur lointaine origine, le Sosso⁵⁷. Vers la fin du XVII^e Siècle, un groupe de "**Maninka-Mori**" se détacha du Batè musulman à cause des attaques répétées du chef animiste Condé Bourama du Ouassoulou et se dirigea vers la Basse Côte en contournant de Fatou Djallon par le Sud.

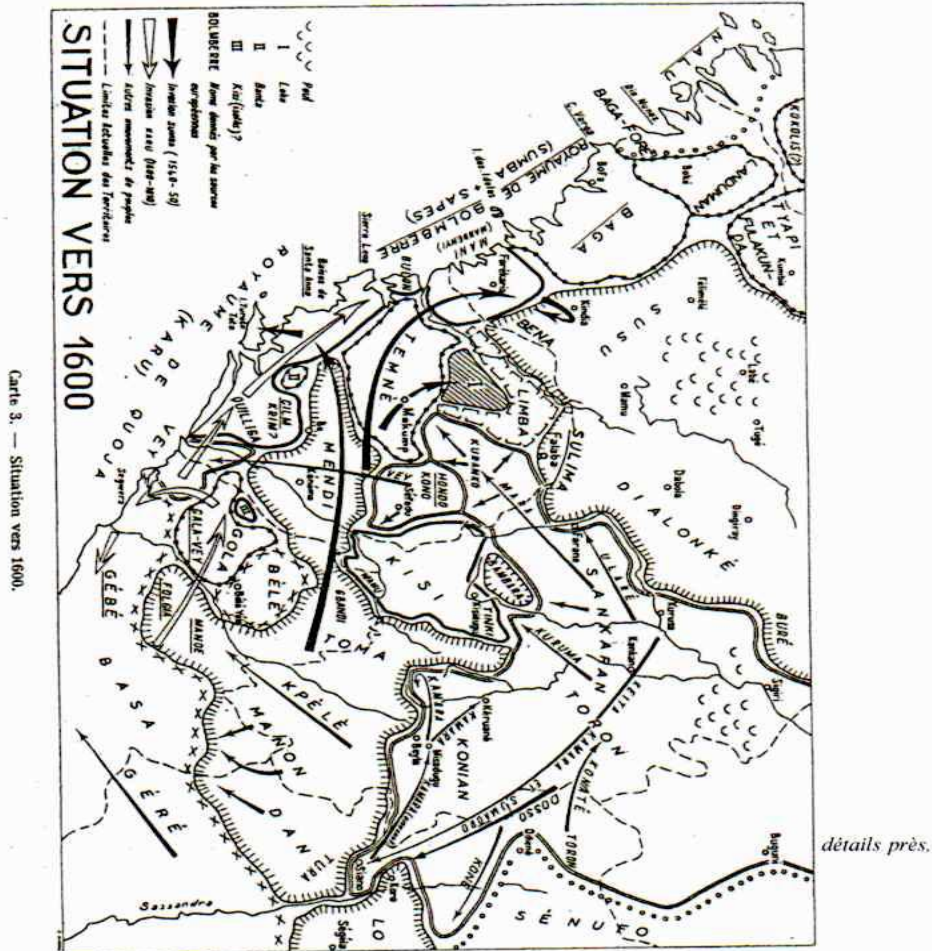
⁵⁷ BANGOURA, Mahawa *op.cit.* 1972.

En Basse Guinée, ces "Maninka-Mori" bousculèrent Limban, Mmani et Sossoe pour s'installer dans la région connue aujourd'hui sous le nom de Moriyah. Désormais appelés "Moriyaké", ces émigrés de la Haute Guinée abandonnèrent finalement leur langue au profit de celle de leur hôte, les Sosso, auxquels ils s'assimilèrent de plus en plus. Si la cohabitation des Maninka Mori avec leurs hôtes ne créa pas de problème majeur dans le Batè, il n'en fut pas de même dans le Koniya, à la lisière de la Forêt. Sans qu'ils ne fussent soumis à une quelconque guerre sainte, Kpélé et Loma, toujours attachés à leurs convictions animistes, préférèrent s'éloigner. Ce fut alors (vers la fin du XVI^e siècle, selon certaines sources) qu'ils amorcèrent leur recul vers le Sud, dernier mouvement migratoire qui les conduisit à la région qu'ils occupent aujourd'hui. Sur leur chemin en direction de Zogota, Gou-Yegbain et Daporé, les Kpélé bousculèrent Bassa et Mano, alors que les Loma se heurtèrent aux Kissien et Kouranko qui les auraient refoulés vers leur position actuelle qui déborde largement sur le Liberia. Dans la zone de Tekoulo, dans l'Etat du pays des Kissia, subsisteraient encore des villages hérités des Loma comme Tenema, Bavazou, Ndalazou. Avec le déclin des marchés Soudanais au profit de ceux européens de la côte, les Jula, Marchands traditionnels de l'Afrique de l'Ouest, cherchèrent à se rapprocher de la côte, désormais pôle commercial de premier plan, et zone de production de la cola (et parfois de l'or), objet de leur négoce. Ainsi, fondèrent-ils, à partir de la fin du XVI^e siècle des villages de plus en plus nombreux le long des routes de cola. Au cours du XVII^e siècle, les Maninka du Konia, entre autres, auraient suivi ce mouvement, s'infiltrant progressivement dans la zone habitée par les Loma et les Kpélé. Dans le secteur de Macenta, la présence de plus en plus importante de cette population mandingue parmi les Loma, entraîna un brassage qui donna naissance au groupe connu aujourd'hui sous de "Toma - Maniyan". Il s'agit notamment, des Kourouma d'Aoulazou, de Wassala et de Kpadeolamaï, des Camara de Moïdou, des Soumaoro de Woïma et du Vékéma, des Keïta, Sano, Koné, Kourouma du Manzama, du Weybhalega, et du Vighinémé⁵⁸.

⁵⁸BEAVOGUI, F. *op.cit.* 1991, p 33.

Carte 5 : Mouvements de population en "Guinée" entre le XVIIème et le XVIIIe siècle⁵⁹

« ...Vers 1600, les Kissi ont perdu au sud l'actuel pays Mendé et au Nord-Ouest le Seradu. Après 1600, ils vont reculer au Nord-Est de la Bale à la Lolo (conquête Kouranko. Seul le Tinki restera entre leurs mains pour un siècle. » Carte n°3.p.51.

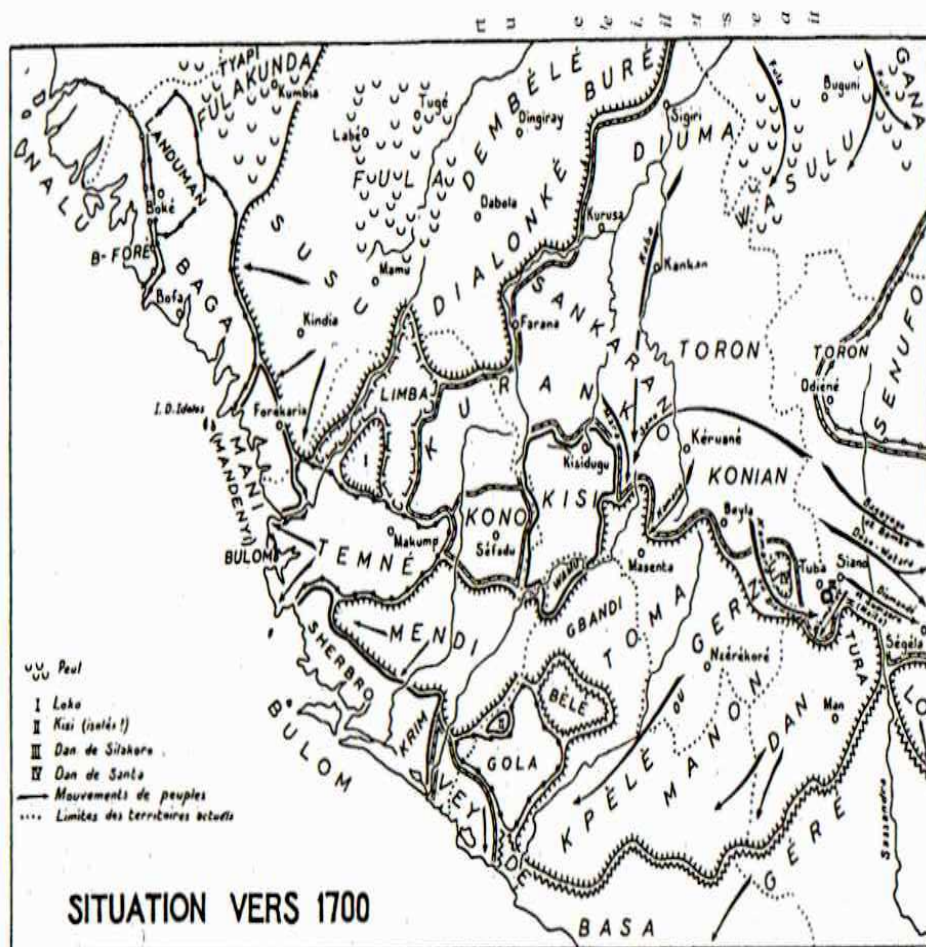


Source: PERSON, Yves ., « Les Kisi et leurs statuettes de pierre dans le cadre de l'histoire Ouest- africaine », B.I.F.A.N.,n° 1-2.

⁵⁹ Source: PERSON, Yves ., « Les Kisi et leurs statuettes de pierre dans le cadre de l'histoire Ouest- africaine », B.I.F.A.N.,n° 1-2,1961, pp.I-59.

Carte 6: Mouvements de population en "Guinée" entre le XVIIème et le XVIIIè siècle⁶⁰

38



Carte 4. — Situation vers 1700.

Source : PERSON, Yves ., « Les Kisi et leurs statuettes de pierre dans le cadre de l’histoire Ouest- africaine », B.I.F.A.N.,n° 1-2.

⁶⁰ Source : PERSON, Yves ., « Les Kisi et leurs statuettes de pierre dans le cadre de l’histoire Ouest- africaine », B.I.F.A.N.,n° 1-2,1961, pp.I-59.

-Les migrations du XIX siècle, les dernières avant la conquête coloniale : au cours du XIXe siècle, le triomphe complet de l'islam au Fouta Djallon y attira les coreligionnaires des pays voisins. L'arrivée des **Jakanké, Sarakolé, Toucouleurs** se situerait dans ce cadre. Les renseignements fournis par les sources orales et écrites ont permis d'établir en effet, que les Jakanké sont arrivés au Fouta Djallon vers le début du XIXe siècle, (et probablement dès la fin du XVIIIe siècle, selon certaines sources) en provenance de Jaka - sur – Bafing près de Bafoulabé. Victimes, comme tous les musulmans de la région, de la persécution des animistes Bambara, ils auraient été contraints d'abandonner leur village ancestral. Ce serait alors à la suite d'une longue pérégrination⁶¹ qu'un groupe important, dirigé par un éminent lettré nommé Elhadj Salimou dit Karamba, finit par s'installer à Touba avec l'accord du chef du Diwal de Labé. Il aurait été suivi plus tard par un autre groupe conduit par le patriarche Souman Fodé qui finit par s'installer dans les territoires qui relèvent aujourd'hui des Préfectures de Labé et de Koumbia. C'est alors qu'ils auraient fondé les villages de Niannou, Matakaou, Dondékélé, Summa, Sisifuga⁶². Ces Jakanké, seraient souvent accompagnés dans leurs migrations de groupes non Jakanké, notamment des Sarakolé que certains considèrent comme leurs proches parents. Mais, bon nombre de Sarakolé vinrent, semblent-t-il de façon autonome en faisant du commerce, se mettant, au besoin, au service de l'aristocratie.

Ainsi, la plupart des grandes familles du Fouta avaient "leurs Saraloké", c'est-à-dire leurs commerçants. Quant aux Toucouleurs, la principale vague est arrivée au Fouta et à Dinguiraye (Haute Guinée) à la suite d'Elhadj Oumar, vers le milieu du XIXe siècle, en provenance du Fouta-Toro. Il semble, toutefois, que dès la moitié du XVIIIe siècle, certaines familles de Toucouleurs s'étaient infiltrées au Fouta Djallon, à partir du Bhoundou et du Fouta-Toro, pour venir au secours de leurs coreligionnaires Fulbés et Maninka en lutte contre les animistes.

Du Fouta Djallon, Jakanké, Toucouleurs et Foulbé, dans la 2^e moitié du XIX^e siècle, se sont infiltrés en Basse Guinée, soit en raison des pâturages qu'on y trouve, soit pour échapper à la pression fiscale que leur imposait l'aristocratie ou pour répandre pacifiquement la foi islamique. Les crises sociales et politiques qui secouèrent le Fouta Djallon au cours du XIX^e

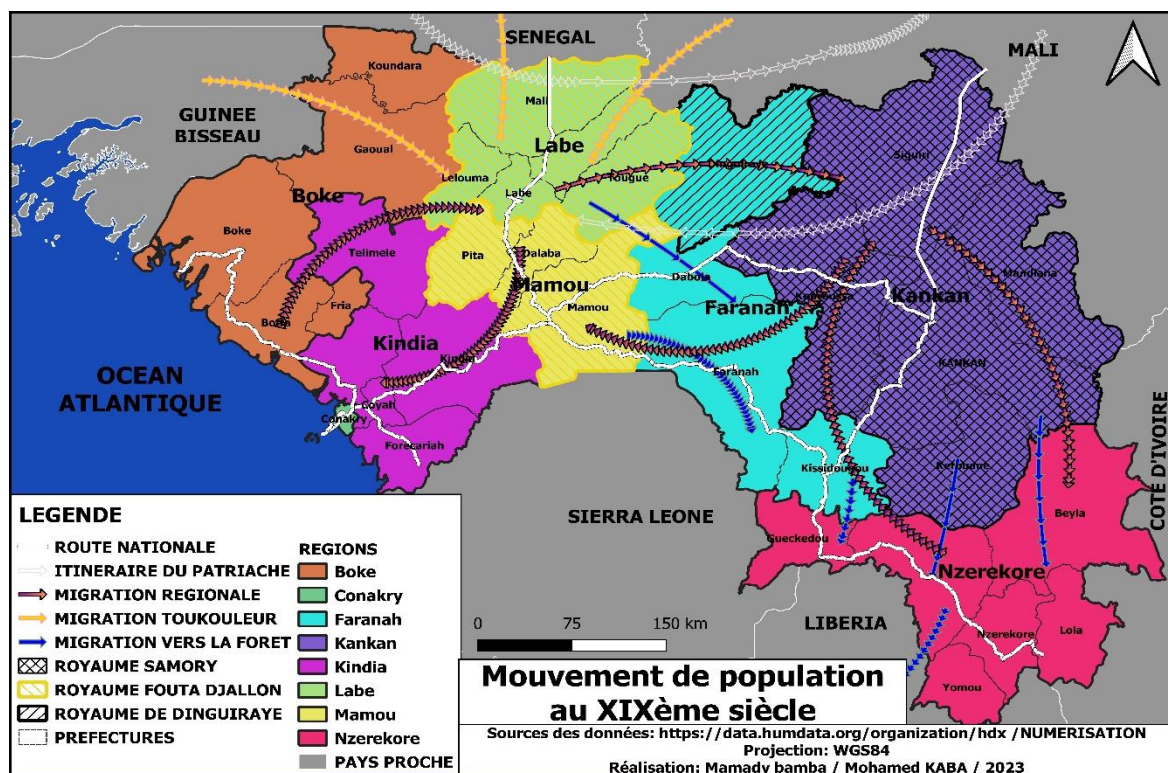
⁶¹ Pérégrination qui les aurait conduits notamment au Bhoundou, à Odiéné, à Sinko (Beyla), à Kankan et à Labé

⁶² BARRY, M. S, *Monographie socio-historique des Diakanaka de Koumbia, des origines à l'implantation coloniale*, DES, IPGANC, 1985, p 28.

siècle sont également responsables des mouvements de populations vers d'autres régions de la « Guinée ». Ainsi les Mikhiforé de Boké, qui sont de composition hétérogène, ne seraient, à l'origine, que des anciens esclaves évadés du Fouta où ils s'étaient révoltés contre les dures conditions qui leur étaient réservées par les maîtres. Arrivés sur la côte, ils auraient réussi, grâce à l'organisation mise en place, à sauvegarder leur indépendance aussi bien à l'égard de leurs hôtes Landouma et Nalou que vis-à-vis de leurs anciens maîtres qui cherchaient à les reconquérir.

De même les Hubbu du Fitaba (actuelle Préfecture de Faranah) sont des Foulbé entrés en dissidence contre les Almamy de Timbo dont la pression fiscale était devenue insupportable. A partir du milieu du XIXe siècle, ce centre de rébellion dirigé par un éminent marabout, Karamoko Diouhé, attira des partisans venus de la plupart des régions du Fouta. Enfin, en forêt, la progression des Konianké en zone Loma et Kpélé se poursuit au cours du XIXe siècle, notamment en raison de la création de Monrovia. L'Almamy Samory Touré s'appuya sur ces noyaux pour conquérir une bonne partie de la région. Cette conquête contribua à intensifier le mouvement migratoire et à modifier les rapports de force entre les groupes ; ce, en faveur des Mandingues.

Carte 7 : Mouvement de population au XIXème siècle



1.1.3. Les mouvements de populations durant la période coloniale (1890-1958)

De façon générale, durant la période coloniale, cette partie de l'Afrique de l'ouest qui deviendra la Guinée Française, connaîtra tout le long de la durée de la domination française de vaste mouvement de population.

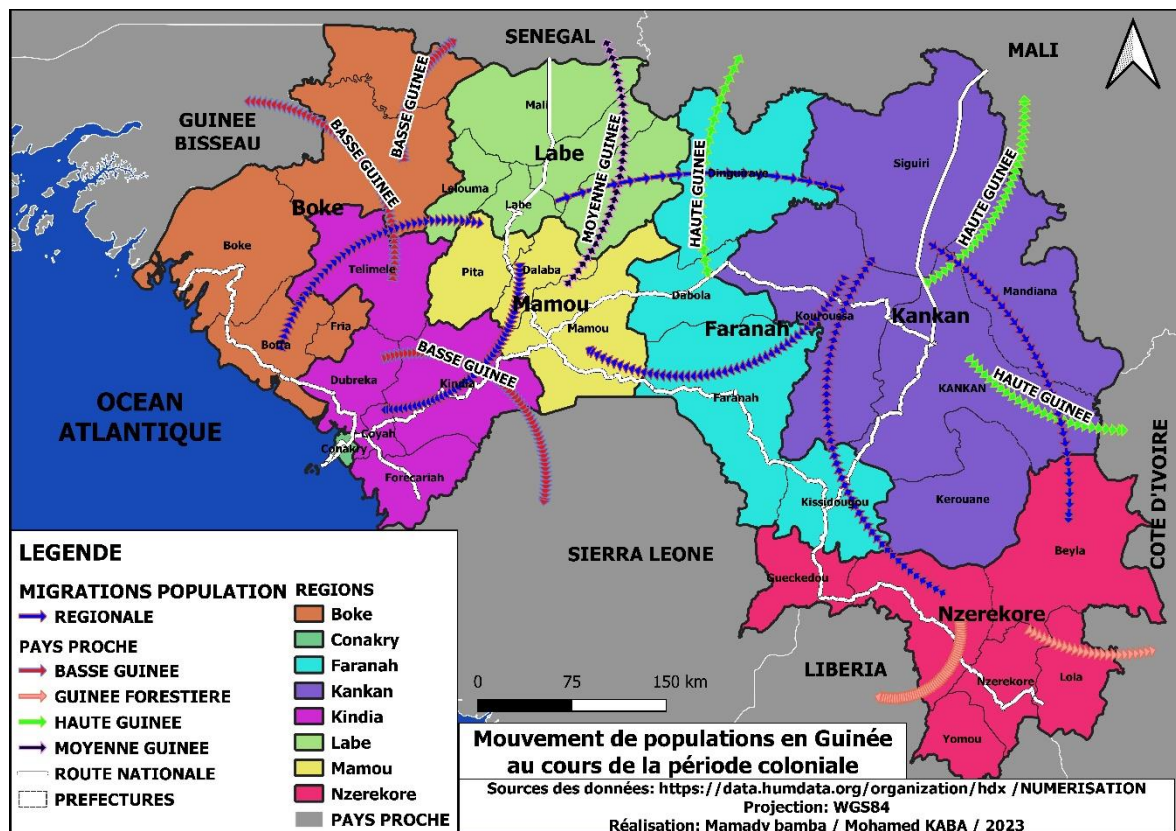
-Création de la colonie Guinée et déstabilisation des structures socioéconomiques : la création de la colonie Guinée avec des frontières arbitraires a entraîné le rassemblement dans une même entité de populations différentes tant du point de vue ethnique que de celui des structures socio-économiques et politiques. Ainsi, dans le cas de la Guinée française, on retrouve des sociétés fonctionnant sur des bases égalitaires et communautaires en Basse Guinée et en Guinée Forestière ; ces sociétés ne connaissent aucune forme de stratification, ni en castes ni en classe sociales, et certaines d'entre elles n'ont connu aucun niveau de centralisation du pouvoir politique. Quant à la Moyenne Guinée et la Haute Guinée, elles comportent des sociétés (peule et malinké) qui ont connu la centralisation du pouvoir au niveau étatique et une forte stratification en castes et en classes sociales.

Malgré le fait qu'elles soient placées dans des contextes géo-économiques différents, ces sociétés de niveaux disparates vont subir un nivellement ; car l'administration coloniale va les soumettre aux mêmes contraintes politiques, économiques et sociales. Dès lors, ces micros nations vont connaître la même évolution, le même destin. La centralisation des activités politico-administratives et économiques, et le développement des centres urbains vont provoquer un phénomène de détribalisation entraînant, pour diverses raisons, les populations hors de leur territoire traditionnel. En effet, avant la colonisation, la Guinée ne comptait qu'une seule vraie ville : Kankan.

Dans l'ère coloniale, le développement des centres urbains et des communications, l'essor des activités de traite, les travaux d'équipement, face à la misère des revenus ruraux, vont provoquer un afflux de populations vers les villes. Aussi, les déplacements de fonctionnaires ou de militaires et la réquisition de travailleurs vont entraîner des milliers de personnes vers les centres d'activité de leur territoire ou vers d'autres territoires de l'ensemble français ou encore vers d'autres colonies non françaises (Sierra Leone, Guinée Portugaise, Gambie). Cependant, les déplacements de fonctionnaires ou de militaires n'ont jamais atteint l'ampleur de la migration paysanne qui, en conséquence du déséquilibre créé

par le colonialisme dans le développement des différents territoires, se déroulait principalement des pays de l'intérieur vers ceux de la côte et des campagnes vers les villes⁶³. L'obligation faite aux paysans de s'acquitter de l'impôt en espèces alors qu'ils disposaient de faibles ressources détermina les couches les plus démunies à l'émigration temporaire ou définitive. Les réquisitions de l'administration coloniale pour les travaux des chantiers (rail, routes, bâtiments) obligèrent les populations à réagir par des mouvements de fuite par des exodes massifs d'une région à une autre, d'un pays à un autre. Le recrutement militaire fut également une des causes, et des plus importantes, de l'exil de nombreux jeunes gens. Il fit passer à lui seul plusieurs milliers de personnes en Guinée portugaise, au Sénégal ou en Sierra Leone.

Carte 8 : Mouvement de populations en Guinée au cours de la période coloniale



-Introduction de cultures commerciales, notamment la banane : il faut retenir également que l'introduction de cultures commerciales en Guinée Forestière, et surtout de la banane (1920) en Basse Guinée, allait entraîner d'importants déplacements de forces vives. Les régions

⁶³BALDE, Mamadou Saliou, *Un cas typique de migration inter-africaine : l'immigration des Guinéens au Sénégal*, in *Les immigrations africaines*, Paris, François Maspero, 1976, p. 64.

forestières vont longtemps servir de réserve de main d'œuvre agricole pour les plantations de banane de la Basse Guinée et également pour du bois dans les forêts de la Côte D'ivoire. Les ethnies guinéennes, de quelque région qu'elles soient, mais à des degrés variables selon leur situation particulière, ont subi les conséquences de ces conditions de vie imposées par le régime colonial. Il faut cependant signaler que la Basse Guinée, par sa situation maritime et abritant la capitale territoriale et les principales plantations du triangle bananier, sera une région d'accueil des populations de l'intérieur. Les migrations des populations côtières seront faibles pour ne pas dire insignifiantes.

1.2. La problématique de l'agriculture en Guinée : une confrontation de visions en fonction des régimes

1.2.1. Le secteur agricole est un domaine essentiel pour la survie d'une nation.

Mais, commençons par rappeler avec Robert Baudoin⁶⁴ que le secteur agricole est un domaine essentiel pour la survie d'une nation. Pour lui, le secteur agricole occupe la quasi-totalité de la population mondiale; sa contribution au produit national brut (PNB) est prépondérante. Sa place dans les exportations confine souvent à l'exclusivité. Ni le secteur industriel inexistant ou embryonnaire ni le secteur tertiaire composé d'unités parasites ne sauraient tenir ce rôle. Pour le cas de la Guinée coloniale, Jean Suret-Canale, estime :

« Qu'après les prospections pédologiques et climatiques, les cercles de la région côtière furent retenus comme une zone d'exploitation agricole pour la création des plantations de banane et d'ananas⁶⁵. Donc, au lendemain de la seconde guerre mondiale, la politique économique coloniale comportera la réalisation d'un secteur moderne de production. Celui-ci sera essentiellement axé sur la production agricole industrielle et d'exportation ».

Jean Tondut⁶⁶, lui, soutient que, dans le développement des entreprises agricoles, le rôle de l'Etat doit être prépondérant, car ce sont ses décisions qui influent sur le volume du financement interne et devra tendre son action à une élévation du prix de vente des productions. A ce rôle de l'Etat s'ajoute l'esprit d'initiative des directions des fermes d'Etat

⁶⁴ Robert Baudoin, *Agriculture et Accession au développement*, Paris, Ed A.Pedone, 1967, p 25.

⁶⁵ Jean Suret- Canale, *La République de Guinée*, Paris, éd. Sociales, 1971, p 40.

⁶⁶ Jean Tondut, *L'entreprise agricole*, tome 1, édition Jean Baillièrre et fils, Paris 1968, p25.

qui doivent posséder un sens aigu de l'organisation et de la méthode par l'application de ce que Lecouteux appelait " la stratégie agricole". Ce qui sous-tend également le souci d'obtenir le rendement le plus élevé des champs, des tracteurs, de limiter des pertes de temps, éviter les gaspillages, mobiliser d'énormes ressources inépuisables d'accumulation de recette.

KEÏTA Yamory⁶⁷ estime que l'interprétation des faits, des méthodes d'organisation de la planification de l'économie et du secteur agricole qu'il aborde dans son travail de mémoire, met en lumière la place de choix accordé à ce secteur durant le règne du premier régime en Guinée. C'est cette place qui explique l'importance de la politique de développement agricole, qui, à juste titre peut être considérée comme moyen efficace de lutte contre la dépendance économique. Ce document a pour intérêt de fournir à cette étude des données essentielles sur l'agriculture guinéenne dans un schéma planifié. On ne s'intéressera que peu ou presque pas à l'esprit de propagande et de flatterie du régime de la révolution guinéenne manifeste tout au long de ce mémoire et que d'ailleurs on place dans le cadre des limites de ce travail.

SANGARE Ibrahima⁶⁸, de son côté, précise en substance dans son travail l'importance de la mécanisation et démontre sa nécessité étant donné la place importante qu'elle occupe dans la modernisation de l'agriculture, une des conditions sine qua non du développement économique d'un pays. Là aussi, les sous thèmes développés intéressent notre cadre d'étude parce que les données liées à l'introduction des machines dans le secteur agricole permettent d'enrichir notre fond documentaire pour la rédaction de notre thèse. Cependant, l'auteur aborde peu les problèmes liés à cette mécanisation de l'agriculture en Guinée.

⁶⁷ KEÏTA Yamory, Incidence de la politique agricole sur le développement du commerce extérieur, DES, 1974-1975, IPC, p 42.

⁶⁸ SANGARE Ibrahima, « Problèmes de la Mécanisation de l'Agriculture en République de Guinée : Application à la région de Koundara », DES, IPC (sd).

1.2.2. Les enjeux liés à cette mécanisation de l'agriculture en Guinée.

SOW Mamadou Yaya⁶⁹ explique les objectifs historiques assignés aux brigades de production pour montrer que cette structure technique d'appui du PRL était le maillon essentiel et déterminant de toute la chaîne permettant l'avènement du socialisme en Guinée. L'apport fondamental de ce travail s'articule sur le modèle de développement de la brigade collective du PRL. Sur le plan pratique, ce modèle de développement expliqué à travers ses études, n'est qu'un chemin de développement parmi tant d'autres. Entre le modèle et la réalité, il peut y avoir certes un décalage, mais nous pensons que son travail exprime quand même une logique de rationalité qui est d'un apport inestimable pour la rédaction de notre thèse. Mais, il n'aborde aucun aspect en termes de difficultés dans l'accomplissement des tâches. L'incompréhension généralisée entre les paysans du PRL et les agents encadreurs des brigades était parfois remarquable sur le terrain. Mais rien de tout cela n'apparaît dans son travail.

CAMARA Joseph Niankoye⁷⁰, quant à lui, signale que l'avènement de l'indépendance de la Guinée en 1958, a eu pour signification profonde non seulement de mettre fin à la domination étrangère et de rétablir la souveraineté du peuple dans le domaine politique mais de préparer son avenir en jetant les bases nouvelles de son développement économique accéléré. Cette nouvelle situation exigeait l'adaptation de ses structures tant politiques, économiques que sociales aux réalités du moment. A la lecture de son travail, nous avons été intéressés par les démonstrations qui consistaient à expliquer en quoi sans l'indépendance économique, la souveraineté politique était incomplète. C'est ainsi que l'Etat Guinéen s'engagea dans un vaste mouvement de rénovation de ses structures économiques pour réunir les conditions d'un développement économique. Cette partie est d'un apport fiable pour l'enrichissement de notre sujet en termes d'informations. Néanmoins, les facteurs de blocage de l'atteinte des objectifs assignés n'ont pas été abordés dans son mémoire.

⁶⁹SOW Mamadou Yaya, Impact de la Brigade Mécanisée de Production (B MP) sur la vie Socio-économique et Technologique du PRL, Perspectives d'Avenir. Application : PRL de FOROD, DES, IPGANC, 1975, p 1.

⁷⁰CAMARA Joseph Niankoye, Problèmes de Financement et de Gestion des Entreprises Nationales Agricoles. Application Ferme-Ecole de Famoyla Beyla, DES, 1974, IPGANC.

Pour KANTE Mamadou Oury ⁷¹ la voie du développement que la République de Guinée s'est choisie n'est en fait que la conséquence logique et inéluctable de sa politique qui accorde la priorité au peuple. Elle ne peut se réaliser pleinement que dans une société socialiste. Pour atteindre cet objectif, la Guinée a été amenée à s'intéresser à la production agricole qui est le secteur qui occupe la majorité des forces productives de sa société. L'épanouissement des secteurs Agro-Pastoral et Agro-Industriel permettra de solutionner certains problèmes-clés que connaît son économie nationale. Il ressort donc que c'est le développement de l'agriculture qui constitue l'élément capital qui doit créer, appuyer et permettre le développement des possibilités de l'industrialisation. Ce dernier point est sans doute en lien avec nos ambitions en tant qu'élément explicatif du choix de l'option de développement économique de la Guinée, d'où son intérêt capital pour notre champ d'étude. Cependant, ce travail est par endroit très limité et cela se conçoit à travers la répétition à plusieurs niveaux des expressions de propagande révolutionnaire qui camouflent les insuffisances de cette politique agricole dans sa marche vers l'industrialisation du pays.

BALDE Alpha Ahmadou⁷² ajoute, qu'après celui de leur libération, les pays du Tiers Monde affrontent le sérieux problème de leur développement. Il se trouve que, dans l'économie de l'écrasante majorité de ces pays, l'agriculture détient la première place, tant par l'importante fraction des forces laborieuses nationales qu'elle emploie que par l'importante mission qui lui revient dans le cadre de tout développement autonome, indépendant et, par conséquent, au bénéfice du peuple concerné. Cette étude met un accent particulier sur le fait qu'en Guinée, l'agriculture occupe les 85% de la population et c'est précisément, elle, que le PDG considère comme la base du développement économique et social du pays. C'est pourquoi donc depuis l'indépendance, le parti a déployé de grands efforts tant sur le plan théorique que pratique en vue du développement de l'agriculture et de la promotion économique et sociale du monde rural. Tous les arguments développés par l'auteur permettent de renforcer notre quête d'informations sauf qu'il laisse croire, dans un langage de jeune révolutionnaire, et pour être en adéquation avec le régime, que tout était bon sans faire mention de la moindre difficulté dans la mise en œuvre d'un projet agricole planifié.

⁷¹ KANTE Mamadou Oury, Contribution de FAPA et FAC dans le Processus Planifié du Développement Agro-industriel de la République Populaire Révolutionnaire de Guinée, DES, IPGANC, 1980.

⁷²BALDE Alpha Ahmadou, Rôle et Place de l'Agriculture dans la Doctrine Economique du PDG, DES, 1980, IPGANC, p 52.

1.2.3. Les enjeux liés à la recherche des financements nécessaires à l'agriculture.

Pour DIALLO Thierno Moussa⁷³, le problème fondamental du développement demeure aujourd'hui pour les pays anciennement dominés, la recherche des ressources nécessaires au financement de leur croissance. En effet, ajoute-t-il durant la colonisation, ces pays furent victimes, par le biais de l'accaparement et du transfert du surplus économique dans les métropoles, d'une hémorragie financière, du manque d'accumulation intérieure qui causa leur retard sur le plan économique. Le profit qu'on tire de cette lecture est le fait de remarquer que la Guinée, pour faire face à son programme de développement, a opté pour une épargne importée avec toutes ces conditions : prépondérance des capitaux privés, investissement dans les seuls secteurs plus rentables, renforcement des liens de dépendance, ou alors elle misait sur une épargne interne nationale en prenant le financement interne comme postulant de son développement. Or, le choix n'est pas trop étendu quant aux ressources pour le financement de croissance, d'où les limites de cette étude.

Selon CONDE Sory⁷⁴, vingt-quatre années se sont écoulées depuis l'accession de la Guinée à l'indépendance. Depuis cette période, des efforts constants ont été déployés par le parti Etat pour la transformation du secteur agropastoral, efforts consistant en une analyse détaillée de la situation de ce secteur par la mise en évidence et la soumission à une étude critique constructive des graves insuffisances héritées de la période coloniale.

L'analyse des difficultés objectives et l'examen collectif des mesures visant à éliminer toutes ces insuffisances, ont permis au PDG d'orienter très tôt le développement économique sur la base de l'agriculture, compte tenu de la place que celle-ci occupe dans l'économie nationale. Ainsi, des CAP (coopératives Agricoles de Production), des CMR (Centre de Modalisation Rurale), des CNPA (Centre Nationaux de Production Agricole), des BMP et BAP (Brigade Mécanisés de Production et Brigade Attelées de production) et des FAPA et FAC (Ferme Agro-pastorales d'arrondissement et Ferme Agro-communales) ont été tour à tour instituées. Nous en avons tiré des informations très utiles pour notre étude. Mais, comme on peut le constater, l'auteur de ce mémoire, à l'image de milliers de jeunes étudiants de

⁷³ DIALLO Thierno Moussa, Etude des Problèmes du Conditionnement des Produits Agricoles d'Exportation Application : PROSECO MDES 1974-1975 IPGAN, p 38.

⁷⁴ CONDE Sory, Etude des Problèmes d'Aménagement du Territoire et des Problèmes Socio-économiques liés à l'Implantation des FAPA application : la Région Administrative de Macenta, DES, 1981-1982 IPGAN, p 50.

cette période, se livre plus à une apologie du régime qu'à une étude toute objective des faits : ainsi, sans faire cas de l'incompétence des dirigeants, des responsables du secteur agricole dont, à part un petit îlot de lettrés, l'écrasante majorité était constituée d'analphabètes et des autres raisons de l'échec de la plupart des projets agricoles, il présente ce qui plaît au régime qui contrôlait jusqu'à la production scientifique où toute critique de la situation du pays était mal vue.

On pourrait dire donc que depuis l'apparition de l'homme sur terre, il a toujours été préoccupé par la recherche des subsistances nutritives. Ce qui l'amena à pratiquer l'agriculture à travers la domestication de celle-ci. L'augmentation de la population mondiale place à cet effet l'agriculture au rang de première activité humaine afin d'assurer à l'humanité les ressources nécessaires pour vivre. Cela se manifeste à travers les politiques agricoles initiées par chaque pays de la planète pour résoudre la question alimentaire. L'Afrique qui occupe une frange importante des terres cultivables dans le monde en a fait, elle aussi, l'une de ses priorités malgré la faiblesse des moyens de production. C'est pourquoi René TOURTE note :

« De la préhistoire au XXe siècle, l'Afrique révèle par son histoire agricole combien diversifié est son patrimoine. - La formation d'un « Sahara vert » a sans doute favorisé son peuplement et les premières domestications de végétaux et d'animaux du néolithique africain. Puis l'assèchement progressif du Sahara a imposé la migration vers le Sud, en même temps que de nombreuses espèces végétales et animales, et les techniques agricoles, s'introduisaient. Certaines agricultures « traditionnelles » toujours pratiquées en portent l'empreinte. J'ai découvert que ces gens humbles dont on ne parle quasiment jamais détiennent un savoir immense en matière d'agriculture. Aussi me suis-je posé la question de savoir ce qu'il en était de ces connaissances avant l'arrivée des Européens et plus particulièrement des Français, en Afrique tropicale »⁷⁵.

Les paysans africains possèdent une connaissance de leur terre qui, si elle peut paraître évidente, n'en demeure pas moins surprenante quand on y regarde de plus près.

⁷⁵ Tourte René, Fauché Jean, Bouyer Serge : « L'amélioration foncière... », 1957, p 60.

A chaque type de sol, de terroir, est attribué un nom vernaculaire (Vernaculaire, du latin vernaculum, « indigène », nom donné à une espèce dans la langue locale) qui varie d'un pays à un autre. Mais à chacune de ces unités de sol correspondent des caractéristiques spécifiques, par exemple hydriques ou concernant sa fertilité. A tel point que les paysans ont développé un calendrier des semis en fonction de ces différents types de sols⁷⁶.

En outre, René Tourte montre que le génie de ces paysans s'est aussi étendu à leur savoir-faire en matière de techniques culturales. Ainsi, ils innovent en inventant une bonne demi-douzaine de modes de cultures du riz africain, *Oryza glaberrima*, dont le berceau, rappelons-le, se trouve au Mali, dans le bassin du Niger. L'agronome évoque notamment la « riziculture pluviale », dans laquelle le riz est cultivé sans être immergé ce qui lui permet d'être moins dépendant d'une ressource abondante en eau. Il parle de la riziculture de vallée, qui se pratique dans les vallées des rivières et des fleuves. Les paysans africains ont, en outre, fait preuve d'une très grande inventivité en créant une palette extraordinaire de variétés de riz.

Il conclut, sur l'intérêt que l'Afrique a pour l'agriculture par ces phrases⁷⁷:

Je pense que l'agriculture est la richesse principale de l'Afrique, tout simplement parce qu'elle intéresse les Africains, non seulement les producteurs, mais également tous les acteurs de la chaîne en amont et en aval. D'où l'urgence pour la plupart des pays de l'Afrique tropicale de jouer la carte d'une agriculture durable, parce que leurs potentialités sont considérables et leurs capacités de production peuvent être élevées. Mais outre la volonté politique nécessaire pour y parvenir, l'Afrique devra aussi résoudre le problème chronique du sous-équipement de son agriculture encore largement manuelle.

La Guinée, relevant de cet ensemble africain, est bel et bien concernée par cette remarque. L'agriculture y occupe, en effet, une place importante depuis l'occupation des espaces qui correspondent à ses limites actuelles jusqu'à nos jours en passant par la période coloniale et les deux régimes qui ont immédiatement suivi cette époque. En témoignent les différents programmes mis en place par les colons et les régimes qui leur ont succédé pour développer

⁷⁶ Idem

⁷⁷ Ibidem

le secteur. C'est ainsi que pendant la première République (1958 - 1984), par exemple, la politique agricole a fortement marqué l'organisation de la production agricole. La situation changea dès après le décès du Président Ahmed Sékou Touré le 26 mars 1984. Ceci s'est traduit par des mesures de libéralisation très marquées : suppression des normes de commercialisation, liquidation des entreprises de commercialisation agricoles, libéralisation du commerce, suppression des licences d'importations, rôle accru des banques commerciales dans les transactions privées, exonération de toutes les taxes de douane, dévaluation de la monnaie nationale, relèvement des prix aux producteurs. Ces décisions ont donné confiance aux paysans et ont permis une relance de la production agricole.

L'importance que revêt l'agriculture n'a pas échappé à la vigilance de nombreux chercheurs qui y ont consacré d'importants travaux. Les thèmes majeurs abordés tout au long de ces travaux s'articulent autour de la mise en place d'une politique économique prenant en compte une stratégie agricole orientée vers les cultures d'exportation. Ces cultures étaient contrôlées par le colon, puis dirigiste au départ sous le régime du Parti d'Etat durant 26 ans, ensuite libérale dès après 1984. Des points comme le rôle assigné aux brigades mécanisées de production, les fermes agricoles pastorales, le rôle du pouvoir révolutionnaire local dans la production agricole etc... ont été très souvent abordés.

La différence entre les thèmes étudiés n'était pas le plus souvent très marquée surtout durant la première République ou chaque étudiant sortant devait, à travers un mémoire d'études supérieures, produire un résultat issu de ses recherches devant un jury de soutenance. Et la majorité des thèmes portait sur la politique économique du Parti démocratique de Guinée avec, au centre, sa stratégie agricole sous la haute surveillance des autorités d'alors. C'est après 1984 que les structures privées ou les projets d'appui pour le développement agricole prendrons le relais sous l'œil vigilant du ministère de l'agriculture avec désormais la libéralisation de l'économie.

Malgré l'intérêt de ces études, elles comportent des limites. Pour ne parler que des documents s'étant intéressés à l'agriculture sous le régime de Sékou Touré, par exemple, on peut noter qu'ils occultent les carences des politiques menées et ce qui les a fait échouer dans leur majorité. De ce fait, rien n'est dit de la non maîtrise par les nouvelles autorités du pays des plans de développement agricole hérités de la période coloniale qu'ils n'ont fait que recycler en leur donnant d'autres noms ; sur le faible niveau de formation des porteurs même

des projets des réformes agraires auprès des paysans, sur le caractère propagandiste de ceux-ci et la peur de la répression du régime en cas de défaillance ; sur le ras-le-bol des experts mais aussi des populations à la base : ces dernières, d'ailleurs, n'étaient jamais associées à l'élaboration de ces différentes stratégies agricoles dont l'application devait passer par les PRL avec l'appui des BMP, BAP, FAPA etc... Toute leur analyse fait croire que tout allait mieux alors qu'en réalité l'adhésion des paysans était prudente dominée par la peur du régime.

Pour apporter notre contribution à la connaissance des politiques agricoles ayant jalonné l'histoire de la Guinée et combler ces trous laissés par nos devanciers dans leurs études, nous avons choisi comme thème de recherche de thèse de doctorat : Les politiques agricoles de la République de Guinée : Approche générale et évolution des structures d'encadrement de 1958 à la mise en place des lettres de politique de développement agricole (LPDA) dans les années 1990.

En conclusion les populations guinéennes qui se sont constituées dans la durée sur le territoire qui allait devenir la Guinée Française, furent exposées en plus des mouvements migratoires liés à l'éclatement des empires ouest africains à d'autres mouvements similaires durant toute la période coloniale. Ce qui entraîna la naissance de grandes agglomérations autour des zones de plantations et portuaires, exigeant une main d'œuvre venue de toute la Guinée Française. Cette réalité a aussi affecté les pratiques ancestrales et habitudes dans le domaine agricole. Cela se conçoit aisément à travers l'insertion de nouvelles cultures (bananes, ananas, mangues) mais aussi de nouvelles variétés de céréales. Si les dernières ont permis d'alléger les questions de soudure en période hivernale, les premières ont entraîné l'abandon des cultures vivrières car la culture de rente importée a favorisé le développement d'une économie extravertie au détriment des populations guinéennes, malgré les minces avantages enregistrés par endroits.

CHAPITRE 2 : CADRE DE REFERENCE ET METHODOLOGIQUE

Le développement, est une dynamique historiquement située et un concept idéologiquement marqué. C'est après la deuxième guerre mondiale que naît la notion de développement dans les relations économiques internationales. Elle apparaît précisément dans le « Point quatre » du discours sur l'état de l'Union prononcé le 20 janvier 1949 par le président américain Harry Truman. C'est plus exactement la notion de « sous-développement », qui sera utilisée dans ce discours pour caractériser les nations défavorisées auxquelles il allait falloir étendre, après le Plan Marshall qu'avait connu l'Europe, l'aide jusque-là accordée à quelques pays d'Amérique latine, dans une stratégie préventive globale contre le communisme⁷⁸.

2.1. Cadre de référence : l'agriculture entre théories du développement, de sécurité, d'autosuffisance et de souveraineté alimentaire

Latouche S. situe encore l'origine du concept de développement dans l'entre-deux-guerres, dans la littérature des experts de la Société des Nations⁷⁹. La notion est à ce moment très proche de celle de civilisation avec, plus qu'une dimension économique, une forte connotation sociale et culturelle. La dimension économique considérée comme moins condescendante, s'imposera progressivement avec, dès les années 1950, l'apparition d'une littérature spécifique sur le développement consacrée aux pays de cet ensemble qui serait désigné sous le nom de tiers monde⁸⁰.

En d'autres termes, le développement économique désigne les évolutions positives dans les changements structurels d'une zone géographique ou d'une population : démographiques, techniques, industriels, sanitaires, culturels, sociaux...⁸¹ Donc, sous-développement et développement forment un ensemble dynamique, un complexe d'acceptions dans lequel l'identification de l'une et l'autre notion dans le réel se fait au travers d'un certain nombre d'indicateurs⁸².

⁷⁸ MATTELART, Armand, *L'Invention de la communication*, Paris, La Découverte Poche, 1997, p176.

⁷⁹ LATOUCHE, Serge, *Faut-il refuser le développement ? Essai sur l'anti-économique du tiers monde*, Paris, PUF, 1986, Coll. Economie en liberté, p 46.

⁸⁰ GUILLAUMONT, Patrick, *Economie du développement. Le sous-développement*, Coll. Thémis sciences économiques, Tome 1, Paris : PUF. 1985, p 55.

⁸¹ Annexe n°5

⁸² Annexe n°6

Truman⁸³ disait à cet effet :

Nous devons nous engager dans un nouveau programme audacieux, et utiliser notre avance scientifique et notre savoir-faire industriel pour favoriser l'amélioration des conditions de vie et la croissance économique dans les régions sous-développées.

La finalité de ce processus marqué par l'acquisition de nouvelles connaissances qui permettent de nouvelles créations techniques, était d'éloigner toujours plus l'homme de l'emprise d'un état de nature incertaine.

2.1.1. L'évolutionnisme libéral comme fondement d'un développement linéaire

L'évolutionnisme apparaît comme le cadre sur la notion du progrès de connotation positive qui désigne une avancée des connaissances ou des réalisations humaines dans les domaines économique, social, culturel, technique, politique. Il est défini à l'occasion par l'Église comme le « *passage de conditions de vie moins humaines à des conditions plus humaines*⁸⁴ » selon J. Albert. Entre le moins humain et le plus humain, la connotation positive contenue dans la notion de progrès se trouve être au fondement d'un développement linéaire qui passe nécessairement par la trajectoire suivie par les sociétés qui se sont précédemment engagées dans cette quête de meilleures conditions d'existence.

Selon ce modèle universel de trajet, le futur de l'Afrique sous-développée sera alors nécessairement le passé de l'Europe industrialisée⁸⁵. Ainsi, dans la formation du champ disciplinaire, Patrick Guillaumont distingue deux domaines d'études : celui de la croissance et celui du développement. La croissance va sembler s'appliquer principalement aux pays industrialisés, tandis que relèveront du champ du développement les pays du tiers monde. Ce qui constitue alors le modèle à suivre, c'est le capitalisme, les éléments de ce processus

⁸³ GUY, Hermet, *Culture et développement*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000, p32.

⁸⁴ ALIBERT, Jacques, *Le temps de l'ajustement : chères ambiguïtés*, Afrique contemporaine. N° spécial, 4 e trimestre, Paris, 1992, pp. 109-119.

⁸⁵ Précédemment désignée par l'idée de progrès matériel avant la constitution de l'économie politique classique, la notion de développement va progressivement se dégager d'une série de termes qui constituent le vocabulaire du changement social, sans que ne soit atténuée l'influence du déterminisme.

de développement que sont l'accumulation du capital, la libre-concurrence et l'industrialisation deviennent des passages obligés⁸⁶.

Par conséquent, le déterminisme sera partagé par toutes les théories, qu'elles relèvent du courant libéral ou du courant marxiste. Aux origines philosophiques de l'évolutionnisme libéral, se situe Spencer qui, en 1877, assimilant l'évolution sociale à celle du biologique, entend établir scientifiquement une conduite universelle des êtres vivants⁸⁷. Ce faisant, Spencer démontre l'inutilité de toute intervention volontariste étant entendu que les lois scientifiques de l'évolution se chargeront de la sélection des choix selon un principe de concurrence d'après A.M. Chartier⁸⁸. On retrouve là un des fondements du principe d'équilibre du marché concurrentiel régulé par une main invisible, professé par les tenants du libre-échange⁸⁹.

L'analyse libérale qui s'impose dans le contexte actuel au nom de la nécessité d'insérer l'Afrique dans le courant des échanges mondiaux, repose sur deux postulats : un premier suivant lequel le libre-échange est garant de l'enrichissement de chacun des partenaires, et un second postulat autour de la validité universelle de la théorie de la croissance qui préconise que la libre-entreprise et le fonctionnement des marchés résoudront progressivement les problèmes du sous-développement⁹⁰. Ensuite, tout aussi linéaire et soumise à des passages obligatoires, est l'approche du développement proposée par Rostow, selon un processus devant permettre aux « *sociétés traditionnelles* » des pays sous-développés, grâce à des investissements massifs, de décoller.

Partant de cette étape initiale, une fois réunies les « conditions préalables du démarrage », celles-ci pourront passer à l'étape de « démarrage », puis progresser vers la « maturité »

⁸⁶ GUILLAUMONT, Patrick, *Economie du développement. Le sous-développement*, Tome 1, Paris, PUF, 1985, Coll. Thémis sciences économiques, p 46.

⁸⁷ Il en déduit un principe de concurrence et de sélection pouvant s'appliquer au corps social. Des races supérieures et des races inférieures, les premières pourront s'imposer parce qu'étant les mieux à même de réaliser des actes qui permettent de la manière la plus optimale qui soit, d'assurer leur survie.

⁸⁸ Caire Guy, Chartier, Anne-Marie, *Essai critique sur le concept de développement*. In: Tiers-Monde, tome 37, n°146, 1996, Les télévisions arabes à l'heure des satellites (Algérie-Égypte) sous la direction de Nicole Khouri et Yvonne Mignot-Lefebvre. [En ligne]. ;(Consulté le 18 juin 2017). Disponible à l'adresse : www.persee.fr/doc/tiers_0040-7356_1996_num_37_146_5116_t1_0457_0000_1

⁸⁹ Le marché tranche au mieux, en éliminant les moins performants. Reste que dans le cadre des rapports humains et du domaine social, la société devra supporter un coût pour cette élimination, ce qui implique la gestion des dépouilles de ces sacrifiés sur l'autel de l'efficacité et de l'adaptation au marché concurrentiel. Dans cette version économique-sociale du "struggle for life", on parlera de plus en plus aujourd'hui de coûts humains et environnementaux.

⁹⁰ Propos du cardinal Etchegaray en 1987, dans le Message pour le XXème anniversaire de l'encyclique Populorum progressio (voir Les Cents mots 1990).

pour aboutir au stade final qui est la « société de consommation de masse⁹¹». Le même principe de rattrapage par l'imitation structure le diffusionnisme, le développement étant défini dans cette approche comme un type de changement social qui peut être obtenu grâce à l'introduction d'innovations dans un système social donné, en vue de produire un accroissement du revenu et une amélioration du niveau de vie grâce à des méthodes de production plus modernes et une meilleure organisation sociale⁹².

Selon les principes contenus dans l'approche de Rostow et du diffusionnisme, une société ne sera considérée comme développée que lorsque le secteur moderne aura progressivement remplacé la majorité des structures de production traditionnelles, l'intégration du progrès technique devant se réaliser par les transferts de technologie, à la base de l'efficacité et de la productivité du travail, qui feraient cruellement défaut aux sociétés africaines. La pensée marxiste n'échappe pas à l'évolutionnisme ambiant, puisqu'elle théorise aussi, comme chez Rostow, une progression en cinq étapes, celles-ci étant le « communisme primitif », la « société antique », la « société féodale », le « mode de production capitaliste », et le « communisme ».

L'impérialisme, comme moyen de résoudre les contradictions inhérentes au système capitaliste à la recherche de débouchés apparaît comme inévitable. Si le marxisme accrédite l'idée suivant laquelle les sociétés marchandes capitalistes représentent les phases les plus avancées de l'évolution des sociétés humaines, il prévoit néanmoins à l'issue du processus une disparition de celles-ci au profit d'une société communiste non-marchande, mais industrialisée avec des méthodes capitalistes. L'influence du déterminisme positiviste sur les acceptions du concept ou sur la manière de mesurer le développement sera en quelque sorte à l'origine de la prépondérance de dimensions quantitatives et autres indicateurs renvoyant à un état de l'insertion des techniques et des sciences dans les méthodes de production ou d'organisation sociale.

Pour ce faire, nous remarquons que la finalité, nature et significations du développement s'entremêlent et se confondent largement dans la construction de ce champ conceptuel. Ainsi, le développement peut être à la fois un processus d'évolution économique et une

⁹¹ ROSTOW Walt Withman, *Les étapes de la croissance économique*, Paris, Le Seuil, 1963, p13.

⁹² EYRIES, Alexandre, Armand MATTELART, *L'invention de la communication, Questions de communication* [en ligne], [consulté le 19 juillet 2017]. Disponible à l'adresse URL : <http://questionsdecommunication.revues.org/6754>

finalité comme l'accès à un certain niveau de richesses et de bien-être matériel. En suivant à nouveau la clarification proposée par Patrick Guillaumont, un critère de différenciation simple qui se rapporte à la nature du sous-développement et à celle du développement est que le premier terme se réfère à un état, tandis que le deuxième désigne un processus dont la finalité est de créer les conditions permettant de s'éloigner de cet état statique. Le développement induit par ailleurs l'idée d'une finalité positive, dont le sens, s'il existe, devrait être univoque, quelles que soient ses différentes modalités et formes.

Plusieurs définitions du développement prennent pour point de départ la croissance, le cadre étant ensuite élargi par la prise en considération du critère de la diffusion de cette croissance dans les groupes sociaux, ainsi que de la durée du processus⁹³. Une clarification notable des notions qui gravitent dans l'univers conceptuel du développement a été proposée par François Perroux. Critiquant les approches classiques en élargissant l'analyse aux facteurs extra-économiques, il permet de distinguer nettement la croissance du développement, même si ce dernier ne peut exister sans la première. La croissance est définie comme un accroissement durable de la dimension d'une unité économique simple ou complexe, réalisé dans les changements de structures et éventuellement de système et accompagné de progrès économiques variables. Le développement est la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître cumulativement et durablement son produit réel global⁹⁴.

Ce qui suppose l'existence de deux champs distincts et néanmoins liés, celui de l'économie du développement qui serait attaché au changement dans les structures mentales et sociales, et celui de l'économie de la croissance lié au changement dans le système économique⁹⁵. Dans une autre définition proposée par F. Perroux⁹⁶, le développement repose sur les changements des structures mentales et des habitudes sociales qui permettent la croissance du produit réel global et qui transforment les progrès particuliers en un progrès du tout social.

⁹³ Annexe n°7

⁹⁴ PERROUX, François, *Les blocages de la croissance et du développement. La croissance, le développement, les progrès, le progrès (définitions)* In Tiers-Monde, tome 7, n°26, 1966. Blocages et freinages de la croissance et du développement (1) pp 239-250.

⁹⁵ Il est alors tout à fait possible que le produit global puisse être accru sans que les populations et leurs économies ne soient mises en conditions de développement, ce qui à moyen ou à long terme va hypothéquer la croissance cumulative du produit global. D'où l'importance à accorder aux changements de structure et aux modifications sociales qui conditionnent la croissance, permettent qu'elle soit durable et qu'elle conduise « *au développement de tout l'homme en chaque homme* ».

⁹⁶ PERROUX, François, *op cit*, p 58.

Les deux notions, croissance et développement sont alors aussi distinguées par une finalité, puisque le développement doit déboucher sur le progrès généralisé alors que la croissance n'implique pas une telle nécessité. Les progrès impliqués dans la croissance ne sont que partiels, particuliers, et neutres d'un point de vue éthique, alors que le progrès visé par le développement revêt une certaine finalité dans la mesure où il implique une amélioration véritable pour la société.

Pour P. Guillaumont, ces définitions formelles ne permettent cependant pas de saisir l'essence même du développement et du sous-développement, et il envisage donc des définitions qu'il qualifie de phénoménologiques, construites autour d'observations. Il propose ainsi de définir le développement et le sous-développement en ayant recours à la problématique des besoins fondamentaux et à celle du minimum vital⁹⁷. La portée universelle de cette approche repose sur le contenu de ces besoins fondamentaux, répartis entre besoins physiques et besoins psychiques, et qui se rapportent entre autres à la nécessité de se nourrir, de se soigner, de connaître, d'agir⁹⁸. L'approche par les besoins émerge dans les années 1970, avec pour ambition de répondre à l'échec des modèles centrés sur la croissance. Sa justification éthique repose sur le fait qu'elle s'attache d'abord au bien-être et à l'équité pour tous, particulièrement pour les plus pauvres, et elle prend en considération la relation entre les moyens et les fins dans le changement social⁹⁹. Cette vision à laquelle vont se rallier les institutions internationales dans le cadre des programmes d'éradication de la pauvreté, sera attaquée tant sur le front de la validité des besoins qui seraient définis de manière universelle que sur celui d'une escalade des besoins.

Pour la critique, il s'agirait plutôt de besoins artificiels, construits par le regard occidental, et certainement pas d'un idéal du mieux-être auquel aspireraient tous les hommes¹⁰⁰. Ainsi, pour Guillaumont, la problématique des ressources humaines permet de sortir d'une lecture dialectique que pose le sous-développement comme résultat du capitalisme, et elle se démarque de tout ethnocentrisme en définissant des besoins universels,

⁹⁷ Annexe n°8

⁹⁸ Il doit cependant être relevé que une fois satisfaits, des besoins nouveaux apparaissent, les seuils étant ainsi inexorablement accrus, renvoyant toujours plus loin dans la quête du mieux-être. Ce changement qui s'opère progressivement dans la structure des besoins insatisfaits au fur et à mesure de l'avancée du processus de développement, a été souligné dans la critique de l'approche par les besoins.

⁹⁹ SANDBROOK, Richard, *The politics of basic needs. Urban aspects of assaulting poverty in Africa*, London, Ibadan, Nairobi, 1982, Heinemann, p 40.

¹⁰⁰ Annexe n°9

qui peuvent être satisfaits selon des modalités économiques variées. Une synthèse de ces courants critiques, dont Baudrillard, Deleuze et Guattari sont quelques-uns des représentants, est proposée par Chartier¹⁰¹. Il s'agira de comparer, pour déterminer la meilleure voie possible.

S'il n'est pas contesté le fait que le développement se réfère à des valeurs, à une finalité qui en ferait une évolution souhaitable au plan universel, c'est la pluralité des modalités qui devient problématique, de même que les limites et les contenus donnés à l'épanouissement de l'homme¹⁰². Le développement et le choix des modalités s'inscrivent dans la nature des relations entre les communautés à l'échelle de la planète, empreintes de tensions et de rapports de force qui renvoient au pouvoir de fixer les étapes et les limites du processus de développement, au besoin de conformisme, à la possibilité et à l'effectivité d'une stratégie d'échappatoire ou de retrait du système qui n'est par ailleurs pas exempte de risques, à la réalité d'une plus grande probité de certains outils face à des problèmes précis, aux gains de la subordination et à l'attrait des modèles pré-construits¹⁰³.

D'autres critiques peuvent lui être adressées, relatives à son incapacité à renseigner sur l'utilité sociale des activités économiques qu'il enregistre. Il peut ainsi être parfaitement concevable que des activités entraînant une dégradation réelle de la qualité de vie puissent donner lieu à un accroissement statistique du PNB, ainsi de l'exemple extrême d'un accident de circulation qui générerait des frais de remise en état du véhicule et des soins médicaux. Tout comme il est envisageable que des améliorations des conditions de vie puissent être obtenues en l'absence de croissance par une allocation plus équitable des ressources et un choix plus judicieux des lignes de production¹⁰⁴. Les réserves, quant à la fiabilité de ces indicateurs (PNB ou PIB), sont d'autant plus pertinentes lorsqu'il s'agit de les appliquer à la réalité des pays sous-développés, tant leurs faiblesses et les disparités qu'ils révèlent semblent contredire l'idée d'une vie et d'une reproduction biologique et sociale dans ces pays¹⁰⁵.

¹⁰¹ Chartier Anne-Marie, *op cit*, p54.

¹⁰² Au fur et à mesure de l'évolution des échanges entre communautés humaines, le droit à l'existence de cette pluralité, si l'on peut dire, s'est rarement vérifié. Il y a eu comme une uniformisation dans les modalités de la satisfaction des besoins, qui ont également été uniformisés. Cette uniformisation est passée par l'acceptation volontaire ou forcée d'une modalité qui s'est imposée, par son pouvoir de fascination, de séduction ou par son efficacité réelle ou supposée.

¹⁰³ Annexe n° 10

¹⁰⁴ Idem

¹⁰⁵ Annexe n° 11

Si ces données permettent d'établir des comparaisons entre les pays, elles peuvent ne pas renseigner précisément sur le développement réel d'un pays et sur la couverture réelle des besoins humains dans ceux-ci, ne serait-ce qu'en raison des contraintes inhérentes à la réalisation des estimations chiffrées officielles, et en raison de la fiabilité des relevés statistiques nationaux¹⁰⁶. Nous estimons à présent que l'ensemble des courants qui traversent le champ des études sur le développement en Afrique oscillent entre un libéralisme classique qui met l'accent sur la promotion des exportations et un keynésianisme impliquant une politique active de l'État, qui est d'emblée l'acteur principal du développement chargé d'assurer le passage d'une économie de subsistance vers des structures économiques modernes.

Cette centralité de l'État se justifie alors par la nécessité de pallier la faiblesse des mécanismes de marché et l'absence d'un secteur privé capable de donner une impulsion au marché. Les dérives de cette prépondérance étatique se manifesteront dans le domaine politique par la naissance de régimes plutôt autoritaires, auxquels sera par la suite imputé l'échec du développement. Parce que n'envisageant pas une participation effective des populations au projet de développement, l'institution étatique sera contestée par l'offensive tous azimuts du libéralisme après ajustement des économies, les analyses de la dépendance n'ayant plus droit de cité, d'une part en raison de la gestion contestable des régimes en place dans ces pays de la périphérie, et, d'autre part, en raison des nécessités de l'« arrimage » à la mondialisation en cours¹⁰⁷.

Les débats théoriques et conceptuels qui ont agité le champ de l'économie du développement entre les années 1940 et 1960 n'ont pas conduit à la construction d'une approche spécifique de l'économie du développement avec un appareil conceptuel différent¹⁰⁸. Vont s'imposer les approches néoclassiques et keynésiennes, qui envisagent le développement essentiellement sous l'angle de la croissance et des problèmes posés par l'imperfection du marché et la régulation des échanges internationaux. Dans l'optique de

¹⁰⁶ Annexe n°12

¹⁰⁷ Annexe n°13

¹⁰⁸ Hugon Philippe, Trente ans de pensée africaniste sur le développement, *Afrique contemporaine*, N° spécial, 4 e trimestre, 1992, [en ligne], [consulté le 20 décembre, 2015]. Disponible à l'adresse : <https://www.google.com/search?q=Hugon+Philippe>

rattrapage, l'approche « développementaliste » s'inspire de l'interventionnisme étatique préconisé par Keynes¹⁰⁹.

2.1.2. Dependencia et impérialisme structurel, fondement du développement agricole.

Les courants marxistes et l'École de la dépendance raisonnent autrement. Les théories postulant l'inéluctabilité d'un impérialisme justifié par la recherche de débouchés pour les productions capitalistes vont conduire à partir des années cinquante à de nouveaux courants qui tentent de montrer que le développement des pays industrialisés se fait au détriment de celui des pays en développement, la pauvreté dans ce tiers monde étant la contrepartie obligée de l'enrichissement du premier et deuxième monde. Samir Amin est l'un des théoriciens les plus connus de cette mouvance marxiste. Selon l'idée qu'il défend, le blocage du processus d'accumulation au Sud et les disparités croissantes entre ces économies du Sud et celles du Nord s'expliquent par l'échange inégal qui structure l'extension mondiale du système de production capitaliste¹¹⁰. Au Nord, la croissance s'accompagne du développement tandis qu'au Sud elle renforce la « désarticulation » des structures de production.

Pour sortir de cette logique inégalitaire, il préconise une rupture avec les systèmes de référence du capitalisme pour un modèle alternatif autocentré, reposant sur son propre système de valeurs¹¹¹. La déconnexion proposée n'est pas que rupture externe avec l'impérialisme, elle suppose aussi une rupture interne avec les classes relais du capitalisme mondial, pour emprunter une voie nationale et populaire. Généré de l'intérieur, ce modèle de développement s'adressera en priorité à la satisfaction des besoins locaux. Le caractère autocentré du développement ne s'affirme pas tant sur une suppression des liens avec l'extérieur – le modèle ne signifie pas repli autarcique – que sur la nécessité de « compter sur ses propres forces » et de développer des solidarités horizontales entre pays du Sud¹¹².

En substance, suivant cette résolution, chaque pays a le droit d'adopter et donc d'élaborer le système économique et social qu'il jugera le mieux adapté à ses institutions

¹⁰⁹ Annexe n° 14

¹¹⁰ SAMIR, Amin, *Le développement inégal : essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique*, Paris, Ed. de Minuit, 1973, p 32.

¹¹¹ SAMIR, Amin, *La déconnexion : pour sortir du système mondial*, 1985, [en ligne], [consulté le 18 août 2017]. Disponible sur l'adresse : <https://www.fnac.com/Samir-Amin/ia44051>.

¹¹² Annexe n° 15

socioculturelles, et le mieux apte à le conduire à son propre développement. Mais le développement ne sera bien souvent autocentré ou endogène qu'en théorie, tandis que la prédominance des relations verticales entre anciennes colonies et métropoles ne sera jamais contestée par un accroissement notable des liens de coopération de type Sud-Sud. Encore aujourd'hui, le plan de relance proposé par le NEPAD qui intègre une approche régionale en appelant à la mobilisation des ressources internes s'appuie largement pour sa réalisation sur des financements occidentaux, sur le mode de l'investissement.

Une deuxième mouvance s'appuie sur une lecture historique des relations entre les pays au centre de l'économie mondiale et ceux qui se situent à la périphérie, profondément marquées du sceau de l'inégalité. Au sein du système capitaliste mondial, la persistance de modes de production de type féodal dans les pays de la périphérie crée une disparité entre ces pays et ceux du monde capitaliste industrialisé, ce qui permet à ces derniers d'extraire au moindre coût des produits primaires dans les premiers (non transformés, ces produits ont donc une valeur ajoutée minimale) selon Gunder Frank¹¹³ qui est l'un des théoriciens représentatifs de cette tendance en 1966, tout comme Emmanuel en 1972.

Loin de se succéder dans le temps de manière strictement segmentée, ces interprétations « dissidentes » autorisent des croisements et des recoupements. Dans un article publié dans le *Journal of Peace Research* en 1971, Galtung procède à une analyse de la nature des rapports qui unissent le Centre à la Périphérie, en mettant en lumière la convergence, voire la connivence et la culture commune des élites du Nord et celles du Sud, la divergence entre périphéries du Nord et du Sud, et les facteurs de régulation économique qui hypothèquent fortement la possibilité d'un développement dans ces pays. Le courant de la dependencia et l'impérialisme structurel se rejoignent dans le regard qu'ils portent sur le fonctionnement de l'économie internationale, qui conduit au maintien de l'état de dépendance de la Périphérie dirigée par des « bourgeoisies compradores », qui sont en réalité des « têtes de proue » installées par les élites dominantes du Centre¹¹⁴ ».

¹¹³ GUNDER Frank André, *Le développement du sous-développement, L'Amérique latine*, Paris, Maspero, 1970, pp 40-55.

¹¹⁴ GALTUNG, Johan, *A structural Theory of Imperialism* " *Journal of Peace Research*, 1971, Vol. 8, n° 2. pp 81- 117.

La CEPAL (Commission économique pour l'Amérique latine), dirigée alors par Raúl Prebisch, va contester les postulats classiques de l'économie du développement, en démontrant notamment que les principes du libre-échange et la loi des avantages comparatifs profitent essentiellement aux pays développés, ce qui conduit à un échange inégal. D'où la stratégie d'industrialisation par substitution aux importations (ISI), préconisée pour échapper aux effets de la dépendance des pays sous-développés. Pour illustrer leurs théories, les dépendantistes vont emprunter à l'argument de la détérioration des termes de l'échange, qui résulte d'une division internationale du travail qui cantonne le Sud dans le rôle d'exportateur de produits primaires.

Le modèle de développement axé sur la substitution des importations par la création d'une infrastructure industrielle locale devrait alors permettre de réduire la dépendance, avec des mesures protectionnistes pour ne pas fragiliser l'industrie naissante. A côté des structuralistes qui relativiseront la primauté accordée aux facteurs externes dans l'explication du sous-développement, une autre critique des observations de la théorie de la dépendance va être apportée par l'approche de l'École de la régulation, qui considère que l'exploitation du Sud par le Nord n'est pas inévitable. Se démarquant de l'idée d'un jeu à somme nulle, elle suggère l'existence de marges de manœuvre que confirme l'éclatement du tiers monde, consécutif à une pluralité de modalités d'insertion dans l'économie mondiale. Loin d'être figé, avec des acteurs qui occupent des positions immuables, le système international autorise des stratégies de contournement.

Les pays de la périphérie ne sont pas tous dans le même rapport au centre, qui doit lui aussi s'adapter à des conditions nouvelles ; ce qui laisse la voie à de possibles solutions de rechange dans les « interstices des contraintes historiques¹¹⁵ ». Il reste tout de même que, proposant une approche historique des « transformations de la périphérie en fonction de son inscription dans le système capitaliste mondial¹¹⁶ », la théorie de la dépendance qui servira de caution scientifique à la revendication d'un nouvel ordre international aura apporté un éclairage sur les rapports entre déterminants exogènes du sous-développement et le

¹¹⁵ RIST Gilbert, *Le développement, Histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de Sciences po. 1996, p197.

¹¹⁶ Idem, p 190.

fonctionnement de l'économie internationale, ainsi que sur la nature politique et culturelle des relations d'inégalité entre centre et périphérie¹¹⁷.

Pour des auteurs tels que Latouche ou Partant, cette crise ne pouvait être comprise que comme une remise en cause du concept de développement lui-même et de ses principes fondateurs dans leurs aspects évolutionnistes et positivistes. Pourtant, allait s'imposer l'idée suivant laquelle si les sociétés africaines étaient différentes, si elles avaient sans doute des aspects de leur culture et de leur authenticité qui devaient être préservés, dans l'ensemble, elles ne pouvaient prétendre se soustraire aux lois de la rationalité et de l'efficacité économique universelle. Elles devaient donc s'ajuster aux règles du néolibéralisme. L'explication du sous-développement ne se trouvait plus ailleurs dans les lois inégalitaires de l'économie internationale. Les causes du problème étaient internes¹¹⁸.

Sans pouvoir entrer dans le détail de ces politiques, nous retiendrons simplement quelques-unes des mesures qui, prises en vue de leur application, peuvent permettre de caractériser le contexte socio-économique africain actuel, telles que l'ouverture au marché international et aux capitaux extérieurs, la réduction des dépenses publiques et la suppression des subventions et autres prix garantis aux producteurs. Une dernière mesure qui fragilise considérablement les filières agricoles, tandis qu'est maintenu dans les pays industrialisés un système de subventions, dont les conséquences pour l'Afrique peuvent se traduire par l'arrivée massive de denrées alimentaires importées et vendues à des prix inférieurs à ceux des produits locaux.

Il est inutile d'évaluer la contribution au développement des mesures prises dans le cadre de l'ajustement, notamment en ce qui concerne l'amélioration des conditions de vie des populations. Le coût social pour le moins exorbitant de ces mesures aura conduit à une accélération dans la dégradation des conditions de vie des populations. Au vu des principales missions régaliennes et des garanties sociales attendues de l'État, le développement était irrémédiablement en faillite. Les programmes de réforme seraient par la suite « adoucis », en prenant en compte la « dimension sociale de l'ajustement » (DSA), et une approche

¹¹⁷ Annexe n°16

¹¹⁸ Annexe n°17

globale de l'ensemble de la société et des relations entre secteurs économiques, avec une priorité donnée au secteur de la santé et de l'éducation.

Cette approche sectorielle globale est illustrée dans la dernière génération des instruments d'ajustement et d'allègements de la dette, tels que l'IPTE et ses DSRP. Derrière cette priorité au secteur social, l'efficacité économique comme finalité n'est pas perdue de vue, car il s'agit en fait d'une politique de ressources humaines. Une population bien instruite et bien soignée est a priori plus productive. Ce qui justifie, en dehors de considérations purement humanitaires, l'implication de la Banque mondiale et d'autres bailleurs de fonds aux côtés de l'OMS dans la lutte contre le Sida, par exemple. Les travers que soulignait Ki-Zerbo en parlant de la satisfaction que semblait susciter pour les pays sous-développés l'apparition du concept de « pays moins avancés » (PMA) puisque, disait-il, on se bat pour être classé dans cette catégorie, s'observeraient encore pour le classement dans la catégorie PPTE¹¹⁹.

L'accès à cette initiative constituerait une sorte de victoire pour les pays admis, soulignée par exemple dans les médias officiels camerounais comme une preuve de l'efficacité et de la justesse des politiques gouvernementales. Tout comme précédemment avec la catégorie PMA, les pays perdraient de plus en plus la relation par rapport à eux-mêmes en se définissant par un regard extérieur et une position statistique. Étaient oubliées les causes de cette dégringolade au rang de PPTE et leurs répercussions sur la stabilité sociale, la dignité des États et surtout celle des peuples et des individus. Dignité et restauration de la place de l'Afrique dans le monde que n'avaient pourtant cessé de revendiquer les leaders politiques dans leurs programmes de développement.

Un premier foyer de critiques de l'«occidentalité totalitaire » identifiait déjà l'échec du développement dans les pays du Sud comme une conséquence du mépris des cultures locales. La raison en était que le développement promu par l'Occident s'appuyait sur l'idée d'une modernité rationnelle, ce qui conduisait à discréditer toute autre interprétation du monde et tout autre mode d'accès à la réalité, à la connaissance et au sens sur des bases somme toute ethnocentriques ou euro centriques. On peut cependant observer que ce courant critique du développement qui émerge dès la fin des années 1950, et qui va irradier les

¹¹⁹ Ki-Zerbo Joseph, *Rencontres sur les communautés culturelles*, Dossier FIPAD 33, janvier-février, Genève, 1983, [en ligne], [consulté le 05 juin, 2014]. Disponible à l'adresse : <https://www.jstor.org/stable/23590372>

stratégies endogènes de développement reste circonscrit aux arènes du tiers-mondisme, et sera institutionnalisé dans le champ de la coopération internationale au sortir des années 1970 avec le succès de la formule de la « nécessaire prise en compte de la dimension culturelle du développement¹²⁰ », ou encore celui de la notion de droits culturels consacrée lors de la Conférence générale de l'UNESCO en 1976, et par l'ouverture en 1988 d'une « Décennie du développement culturel » par les Nations Unies.

Le but est alors d'inscrire le concept de culture dans la diversité des approches à la réalité des différentes sociétés, en en faisant la ressource capable de dynamiser le développement. Mais la critique culturaliste gagnera remarquablement en intensité et en visibilité médiatique à la faveur de la sortie du débat culture-développement du cadre strict du paradigme de la domination. Même si de nombreux courants invitaient déjà à replacer la culture et les hommes au cœur de cette problématique du développement, ce n'est que lorsqu'il apparaîtra que la croissance et le développement menacent les populations du Nord elles-mêmes, par le biais du risque écologique, de la montée de l'exclusion et de la précarité que ce courant critique va s'amplifier.

Il sera alimenté par la contestation sociale qui gagnera aussi bien les milieux politiques, universitaires ou la société civile devenue internationale avec la mondialisation – cette notion de société civile étant par ailleurs très féconde dans un contexte de crise du (des) développement(s). Ce deuxième foyer s'attache alors à la dénonciation d'une pensée totalitaire qui conduit à la prépondérance de l'économisme, à une valorisation à outrance de l'efficacité technique et du profit¹²¹. Au bout du compte, c'est l'économisme, contre lequel mettait déjà en garde Gramsci, une tendance de la science économique à réduire la complexité et la richesse du social, à affirmer l'autonomie des sciences économiques par rapport aux autres phénomènes sociaux, et à n'accepter le comportement des individus comme étant rationnel que s'il obéit au modèle de l'*homo economicus*¹²² quel que soit le domaine de ses activités qui est mis en cause.

¹²⁰ PONCELET, Marc, *Une utopie post-tiers-mondiste, La dimension culturelle du développement*, Paris, éd. L'Harmattan, 1994, p 12.

¹²¹ Annexe n°18

¹²² Greffe Xavier, «La réduction à l'économique », Qu'est –ce que la culture ? Sous la direction d'Yves Michaud, université de tous les savoirs, vol 6, Paris, 2001, Ed. Odile Jacob, [en ligne], [consulté le 07 juillet,

Le « développement » est ainsi constitué d'un ensemble de pratiques parfois contradictoires en apparence qui, pour assurer la reproduction sociale, obligent à transformer et à détruire, de façon généralisée, le milieu naturel et les rapports sociaux en vue d'une production croissante de marchandises (biens et services) destinées, à travers l'échange, à la demande solvable¹²³. L'une des contradictions, et non des moindres, est l'inégalité sur laquelle débouche inévitablement un tel schéma, malgré les postulats de liberté universelle et d'égalité de participation à un échange où finalement la non-solvabilité est source d'exclusion et où la maximisation du profit, le calcul rationnel pour tous est impossible. Impossible aussi est l'expression dans ce système d'une forme de solidarité désintéressée, et l'acceptation de « sanctuaires non-marchandables » dans le milieu naturel ou dans le domaine des sentiments. Le modèle comporte, non pas en raison de facteurs exogènes, mais dans son essence, des limites. Ce sont celles d'un rationalisme outrancier qui ramène finalement à un « état de nature » dans lequel la loi du marché s'est substituée à la loi de la jungle.

Dans ces conditions, le recours culturel qui s'exprime à l'intérieur de la société occidentale préfigure peut-être une nouvelle manifestation de cette tradition du doute systématique et de la critique de soi qui serait l'apanage de cette civilisation¹²⁴. Le recours culturel serait alors comme une « ré-civilisation » par le biais de la domestication du marché, voire de manière plus radicale par le renoncement face au développement. Les enjeux sont énormes, et la résistance du système telle qu'il est à notre sens utopique d'envisager un rejet absolu du développement, tant il est vrai que quasiment toute l'humanité y participe, exclus comme bénéficiaires, des modèles de production aux modèles de consommation en passant par la construction et l'adhésion à cet imaginaire.

Pour l'Afrique, le recours culturel n'est pas une idée neuve, il empruntait déjà les voies d'un développement autre : endogène, reflétant dans son essence, ses finalités et ses modalités un héritage culturel africain, pensé pour résoudre des problèmes spécifiques au continent. Le présupposé de l'oubli de la culture a partie liée avec la dénonciation d'une attitude qui, lors de la rencontre de l'Afrique avec la civilisation occidentale, n'a conduit à

2016]. Disponible à l'adresse : <https://www.eyrolles.com/Loisirs/Livre/qu-est-ce-que-la-culture-volume-6-9782738109521/>

¹²³ RIST Gilbert, *op cit*, p27.

¹²⁴ Les cent mots du développement et du Tiers monde, 1990, Commission française justice et paix, Paris, Ed. La Découverte, p 128.

invoquer l'autre et sa différence qu'en qualité de témoin des phases antérieures de l'humanité¹²⁵. L'unicité de l'espèce humaine reconnue dans l'explication de l'origine de l'humanité par les naturalistes et par l'évolutionnisme social ne servira ensuite qu'à établir une différenciation en termes de degré de potentiel et de capacités de civilisation au sein d'une même espèce.

Si c'est bien la même nature humaine qui se déploie aussi chez les « sauvages », leurs créations ne peuvent être que balbutiements de la raison¹²⁶. L'acceptation théorique d'un genre unique est bien commode car une différence de nature dans l'espèce humaine aurait rendu vaine l'idée de l'espoir d'atteindre le stade des sociétés évoluées ; elle a aussi pour effet de légitimer l'idée même d'un modèle à suivre et autour duquel devrait se réaliser l'unicité empirique définitive, exception faite des caractères distinctifs physiques. Par conséquent, l'évolution ne pourra plus se faire qu'avec l'Occident en point de mire. L'une des conséquences sera le déplacement du regard de l'Afrique et de ses références vers l'extérieur, l'inhibition de la pensée autonome. Un engourdissement de la pensée qui se poursuivra après les indépendances, au bénéfice du prêt-à-penser et du prêt-à-l'usage, voire un enfermement de la pensée au profit d'une unité nationale pervertie¹²⁷.

Finalement, le développement est éminemment culturel, puisqu'il ne peut être pensé en dehors de la culture, considérée comme système de valeur fondamental de la société ou, si l'on emprunte à une conception de tylorienne, comme ce tout complexe qui inclut les connaissances, les croyances religieuses, l'art, la morale, les coutumes et toutes les autres capacités et habitudes que l'homme acquiert en tant que membre de la société plutôt qu'étranger à la culture, il l'est à la pluralité des cultures, puisqu'il est profondément ancré au sein d'une histoire et d'une culture particulières¹²⁸. C'est donc le label exclusivement occidental du développement tel qu'on le connaît et tel qu'il se diffuse ailleurs qui est en cause dans cette tension entre culture et développement¹²⁹.

¹²⁵ MBPNJI Edjenguèlè, *Relativité du regard, la relativité culturelle, miroir des diversités : Afrique, Europe, Asie*, sous la direction de Jaqueline Roumegère*Eberhardt, Paris, Ed. Publisud, 1995, [en ligne], [consulté le 24 décembre, 2015]. Disponible à l'adresse : <https://www.google.com/search?q=Mbonji%2C++«+Relativité+du+regard+».+La+relativité+culturelle> .

¹²⁶ Idem

¹²⁷ KAMTO Maurice, *Pouvoir et Droit en Afrique Noire : essai sur les fondements du constitutionnalisme dans les Etats d'Afrique noire francophone*, Paris, Ed. LGDJ, 1987, p 43.

¹²⁸ RIST Gilbert 1996, *op cit*, pp 10, 70, 71, 74.

¹²⁹ Annexe n°19

Ainsi, l'autre n'est plus considéré dans son essence, mais comparé, considéré « officiellement », et construit comme « sous-développé », avec pour résultat de priver les sociétés non-occidentales « à la fois de leur histoire et de leur culture¹³⁰ ». Le développement cesse d'être richesse intérieure ou authentique, et dans cette volonté de progrès, les manifestations résiduelles d'une culture trop voyante, la tradition, deviennent obstacles à une modernité réputée neutre, a-culturelle et qui, plus que d'apporter bien-être matériel, pourrait raviver la dignité des opprimés d'hier. Les travaux des chercheurs et historiens africains tels que Cheikh Anta Diop ou Joseph Ki-Zerbo, qui visent à une restitution de l'histoire aux sociétés africaines et plaident pour un ressourcement du développement qui plongerait dans les racines culturelles africaines, relèvent d'un courant culturaliste qui met en garde contre l'adoption mécanique des étapes d'un processus pensé et expérimenté dans une autre culture.

De ce point de vue, c'est l'impasse sur les liens qui devraient nécessairement unir leur culture au développement auquel ils se soumettent qui affecterait la capacité des Africains à penser la société à construire dans le cadre d'un projet global¹³¹. Pour un certain nombre d'intellectuels africains cependant, le modèle de développement universel n'est nullement à incriminer dans l'échec de son transfert vers les sociétés sous-développées. Ce sont plutôt les tentatives de tropicalisation, et les accommodations au nom de prétendus principes culturels, la recherche de voies différentes supposées cadrer mieux avec les « aspirations authentiques des peuples africains » qui rendraient le développement inopérant en Afrique. On reviendra ici notamment sur le point de vue d'Etounga Manguelle ou encore celui de Kabou, par ailleurs sévèrement critiqués par Kanyana qui dénonce chez ces auteurs qui se réclament d'une « École de pensée de l'intérieur », un révisionnisme africain. Bien que tous deux se défendent de militer pour l'adoption univoque d'une culture dominante occidentale, ils ne semblent cependant pas préconiser autre chose que le rejet d'une culture africaine aliénante et inadaptée aux contraintes du monde moderne.

Pour Etounga Manguelle¹³², il manquerait cruellement à l'Afrique et donc à sa culture un sens critique pouvant lui permettre de progresser, ce qui fait qu'elle s'enfonce dans

¹³⁰ Ibidem.

¹³¹ E. B. Tylor, définition extraite du Dictionnaire de la sociologie, Paris, Larousse, 1993, p25.

¹³² MANGUELLE, D. Etounga, *Les africains ont choisi par sottise de vivre à la périphérie du monde*, Paris, French éd, 2009, [en ligne], [consulté le 04 janvier 2010]. Disponible à l'adresse : <http://www.cameroon-info.net/article/daniel-etounga-manguelle>

l'immobilisme, la reproduction immuable de ce qui a toujours été. Elle reste rigide et incapable de s'adapter aux changements imposés par la conjoncture, sauf à légitimer par une tradition du consensus l'instauration du parti unique et la vénération du chef. S'il est vrai que la culture n'existe pas en dehors de sa mise en action ou en mouvement par la manière dont elle est construite, interprétée et vécue par les hommes, on peut cependant critiquer ici un procès fait à la culture comme recueil de normes, de règles ou de principes structurants en lieu et place d'un procès qui devrait être fait à ceux qui tentent de la récupérer dans l'univers politique post-colonial. La recherche du consensus africain n'a jamais signifié l'unanimité de tous, et elle n'a jamais été imposée, ainsi que l'indique par exemple l'institution de la palabre où finalement s'imposent les arguments les plus convaincants.

On pourra arguer que cette institution est désormais peu adaptée dans un contexte où le temps est compté, mais il n'empêche qu'une interprétation juste de cet élément culturel aurait pu conduire à la recherche d'un équivalent ou d'une adaptation de la palabre. Le recours à un consensus– unanimité répondait à des nécessités politiques précises (dont la légitimité ou la pertinence peuvent être discutées) d'instauration d'une unité nationale qui, par la suite, a permis aux leaders de consolider leur position dominante. La culture si tant est qu'on puisse la considérer en elle-même ne peut donc pas être en cause.

Pour A. Kabou, les raisons de l'échec du développement sont à rechercher dans une mentalité africaine totalement réfractaire au progrès, ce qui se traduit par une incapacité des Africains à se prendre en charge, dans la mesure où ceux-ci font reposer leur destin sur les épaules des étrangers. Il serait donc temps, selon elle, d'aborder froidement le problème du comportement des Africains en lien direct avec le sous-développement, au lieu de se réfugier derrière un consensus forgé par le respect d'un droit à la différence, répandu au sein d'une communauté internationale bien-pensante. La conséquence de cet évitement du sujet sensible que sont les mentalités africaines n'est pas étrangère à une interprétation qui situe finalement les obstacles au développement dans « la forte imprégnation idéologique » des modèles importés, en faisant porter le salut sur une voie de développement « adaptée aux aspirations profondes des africains ».

Le champ étant alors laissé libre au refus du développement et à l'immobilisme. Il est vrai que certaines des questions soulevées par A. Kabou ne manquent pas de pertinence, notamment l'erreur commise par les Africains, à savoir celle de penser que l'Occident

pourrait faire passer l'intérêt de l'Afrique avant le sien, de même que les errements et les nombreuses mises en scène d'un pouvoir en représentation qui entretient l'illusion d'un développement en marche par les comptes rendus d'inaugurations et de pose de première pierre dont regorgent les médias officiels. Cela dit, cette imagerie du développement en marche fait partie des logiques de consolidation du modèle dominant, par le maintien de la croyance dans la possibilité d'un développement, au titre des rituels de la foi¹³³.

Ce qui est cependant notable chez cet auteur, c'est la difficulté d'envisager la culture comme pouvant être instrumentalisée. Celle-ci est limitée dans son essence, et elle fournit les bases même de l'incapacité africaine et du refus du développement. Pour Kanyana, il ne s'agit là que d'une représentation caricaturale de l'Africain et de sa culture, qui dénote une méconnaissance même de celui-là et de celle-ci, car l'Africain est loin d'être globalement monolithique sur le plan culturel, tant il a intégré de nombreux apports externes. Les entraves alors observées au « progrès », notamment lors de la mise en œuvre des projets de développement, loin d'être de simples manifestations de survivances ou d'une différence culturelle réfractaire, conservatrice et passéiste, ne sont parfois rien de plus que révélatrices des antagonismes et des rapports de force qui structurent la relation entre dominants et dominés et le partage de l'influence sociale¹³⁴.

D'après Raymond Boudon et François Bourricaud¹³⁵ :

Dans bien des cas, l'étiquette culturelle est alors apposée à des stratégies qui ont finalement peu à voir avec la culture : La résistance culturelle au changement, si elle existe incontestablement dans certains cas, ne doit pas être exagérée. Elle n'est bien souvent que culturelle dans l'esprit de l'observateur et doit plutôt être attribuée au fait qu'un changement risque de heurter les intérêts des acteurs sociaux, intérêts que les acteurs perçoivent fort bien, mais que l'observateur peut manquer de voir .

¹³³ RIST, Gilbert, op cit, p32.

¹³⁴ LOUVEI, Roland, *L'Afrique noire et la différence culturelle*, Paris, Ed. Montréal l'Harmattan, 1996, p 60.

¹³⁵ GIRARD, Alain, *Le Dictionnaire critique de la sociologie de Raymond Boudon et François Bourricaud*, In Revue française de sociologie, 1983, [en ligne], [consulté le 30 novembre 2018]. Disponible à l'adresse : www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1983_num_24_1_3652

D'où la nécessité d'inscrire le développement dans l'histoire du continent. Cette nécessité s'impose pour dégager une approche et une définition dans laquelle le développement prendrait son sens à partir du contexte dans lequel les communautés humaines sont amenées à l'expérimenter.

Pour l'Afrique, il s'agirait alors d'un développement non pas défini en « prenant en compte les spécificités culturelles africaines », car ce ne serait encore là qu'un développement « étranger » qu'on tenterait tant bien que mal d'adapter ou d'accommoder à des « spécificités » elles-mêmes difficiles à cerner tant elles peuvent être l'objet d'instrumentalisations diverses, mais plutôt un développement généré de l'intérieur, produit par la pensée, la critique et le génie de ces peuples, dicté par leurs besoins. C'est une autre voie, qui pourrait s'appuyer sur la redéfinition préalable d'un projet de société fédérateur, et qui exige la reprise d'initiative des Africains, admettant la nécessité d'entendre et d'avoir confiance dans leurs peuples, la nécessité de reconnaître l'apport de la pensée, du débat et de la critique constructive, la nécessité d'une remise en cause des rapports institués entre les gouvernants et leurs peuples, mais également des rapports sociaux et inter-individuels.

C'est pourquoi, loin d'un repli passéiste dans des sociétés pré-coloniales et dans une Égypte ancienne mythifiées, Cheick Anta Diop¹³⁶ envisageait la redécouverte d'un passé africain non orienté par une lecture occidentale, pour redonner confiance à ces peuples et rompre les croyances qui justifient leur extériorité à l'histoire universelle et leur incapacité à la création. En outre, il désirait par ses travaux montrer l'unité culturelle profonde des peuples africains, au-delà de divergences apparentes, en dégagant un certain nombre de caractéristiques, qu'il s'agisse des croyances religieuses, des structures familiales ou des langues. Si un certain nombre de ses conclusions, telles que l'historicité des sociétés africaines ou l'africanité de l'Égypte ne sont aujourd'hui presque plus discutées, certains reproches lui ont été adressés pour avoir donné une place trop prépondérante à l'Égypte.

De même qu'ont été exprimés de discutables soupçons à propos d'un afrocentrisme empreint d'idéologie qui transparaîtrait dans son œuvre, ce qui autoriserait à reconsidérer dans une certaine mesure son objectivité, voire même la validité de ses idées, au même titre que les reproches faits à l'eurocentrisme ainsi que la controverse autour de la réponse

¹³⁶ DIOP, Cheikh Anta, *Nations nègres et Culture, Présence Africaine*, Paris, Ed. Présence Africaine, 1954 p 52.

d'Obenga à l'ouvrage de Fauvelle-Aymar, Chrétien et Perrot¹³⁷. Ainsi, c'est dans la confrontation de toutes les sociétés à un environnement dans lequel elles doivent se reproduire et répondre aux défis posés par le milieu à l'espèce humaine que pourrait être résumé l'universalité du développement. On peut ainsi dire quelles qu'en puissent être les manifestations, que toutes les sociétés sont confrontées à une expérience de développement, comme ensemble de pratiques visant à la production du sens. Cette expérience part de l'observation vers l'action, et l'expression, dans un discours sur la réalité, d'une pensée sur la place de l'homme et de son devenir.

C'est dans ce cadre que l'homme organise la vie en société, et pense les outils qui lui permettront d'assurer sa survie, par la satisfaction des besoins qui s'imposent à lui, de même que les outils symboliques et les règles dont le respect permettra de maintenir le groupe. L'éclatement de l'universel dans le particulier s'effectue au niveau de la spécificité des formes et des voies qu'empruntera le développement, celles-ci étant façonnées par un questionnement nécessairement interne. De même, les solutions qui seront définitivement retenues face à un problème spécifique devront idéalement émerger d'un processus d'innovation endogène et d'emprunts (exogènes), en passant par une procédure d'essais, erreurs et ajustements, faisant ainsi évoluer une société. Nous parlons d'évolution dans le sens où il est difficile, voire impossible d'imaginer une organisation humaine qui échapperait à l'emprise du changement sous la contrainte de facteurs internes ou externes, naturels ou non.

Mais ce mode d'analyse renvoie à un cadre théorique et anthropologique plutôt éloigné des modalités par lesquelles le concept de développement s'est construit en s'imposant dans la réalité des rapports internationaux. Au sein des sociétés africaines, la reconquête de l'initiative collective et individuelle passe par l'acquisition d'une culture critique, non pas dans le sens d'une remise en cause des acquis, mais par une capacité à proposer une remise en cause de structures communautaires et des solidarités et obligations a priori instaurées par la parenté ou la tradition, mais qui n'ont pour effet que de déplacer le sens de la responsabilité en dehors de l'individu ou du groupe. Il s'agirait en définitive d'une reconquête de l'universalité, qui n'est pas application des mêmes outils de développement à l'ensemble des sociétés, mais expression du sens qui anime toutes les sociétés humaines quelles qu'elles

¹³⁷ Annexe n°20

soient, celui de penser leur devenir, de proposer des solutions aux problèmes qui se posent à elles, en articulant projet fédérateur, politiques générales ou publiques, et projets sectoriels ou spécifiques.

Compte tenu de la nécessité de se situer dans un environnement mondial, des rapports de force économiques et politiques internationaux, cette reconquête du sens que nous proposons comme alternative possible passe également par la voie d'une véritable unité et de l'intégration du continent¹³⁸. Après l'année 1970, nous assistons à la naissance de deux nouveaux courants de pensée : le néo-évolutionisme et le néo-structuralisme¹³⁹. Les courants des années 70 se différencient d'avec ceux des années 80 par l'entente instaurée dans les années 70 sur la reconnaissance de la spécificité des sociétés africaines et leurs évolutions en rapport avec le contact avec les rapports marchands.

Bien que les différents travaux des anthropologues, des sociologues et des ethnologues ont largement contribué à une reconsidération du sous-développement, cependant, un problème de fond demeure qui oppose les deux courants de pensée quant à la stratégie à adopter vis-à-vis des sociétés africaines traditionnelles dépositaires d'un passé qui se révèle être un poids pour les uns et une source de développement pour les autres. Il s'agit alors des différends qui posent la problématique des modèles de développement et de leurs adéquations en milieu rural africain. Il était question de faire le consensus sur les spécificités des sociétés africaines et sur leur différence structurelle d'avec les sociétés européennes du 18ème siècle. La seconde chose était de déterminer et d'établir si ces spécificités se posent comme entraves ou catalyseurs face aux processus de développement. Et c'est à ce niveau que commencent les divergences et les oppositions entre les deux courants.

Leur opposition trouvera sa consécration dans des débats ouverts entre celui de Belloncle et Meister. La question fondamentale qui se dégage est de savoir s'il faut détruire

¹³⁸ Annexe n°21

¹³⁹ Face à la montée en puissance du paradigme néo-libéral au cours des années quatre-vingt, les néo-structuralistes ont développé un corpus critique initialement axé sur l'analyse des problèmes de court-terme. En mettant l'accent sur les inadéquations des modèles orthodoxes et sur l'irréalisme de leurs hypothèses, ils ont réussi à traduire dans le langage de l'ajustement, l'essentiel des apports de la pensée structuraliste originelle. Ce renouvellement de la pensée sur le développement s'est poursuivi par extension du corpus critique à la question des réformes, puis à celle de la définition d'une stratégie alternative. La place de l'Etat, en particulier, a été reconsidérée d'une manière novatrice. En réintroduisant, d'une part, les contraintes de gestion macroéconomique de court-terme dans la définition de la stratégie de long-terme, et en donnant, de l'autre, sa juste place à la politique industrielle et technologique, ils intègrent les contraintes apparues au cours des vingt dernières années dans une perspective de développement qui incorpore les acquis de la grande tradition structuraliste.

les anciennes structures en œuvre dans les sociétés africaines afin d'envisager un modèle calqué sur l'occident ou faut-il partir de ces spécificités pour susciter un modèle de développement propre à ces pays ? En effet, les sociétés africaines traditionnelles évoluaient sous une forme économique où prédominait le social. C'est pourquoi Meister écrit qu'il « *il existe une vision du monde partagé par tous qui donne une place à chacun et qui concourt au remarquable équilibre des sociétés rurales africaines*¹⁴⁰ » ce qui permet le maintien dans ces sociétés de l'égalité entre les membres. Pour Meister, il n'y a qu'une voie pour développer ces sociétés, celle du capitalisme fondé sur l'initiative privée et la déstructuration des anciennes structures dans ces sociétés africaines. Pour les structuralistes comme René Dumont, S. Amin, G. Belloncle et tant d'autres ce sont les anciennes structures qu'il faut valoriser pour susciter un nouveau modèle de développement qui répond aux aspirations des masses paysannes. C'est ce qui fait dire à G. Belloncle¹⁴¹ que la crise profonde qui explique l'échec des actuelles politiques de développement rural en Afrique, c'est précisément qu'elles proposent un modèle de croissance qui se situe à l'exact opposer de ce que profondément les villages attendent.

Les sociétés africaines visent à préserver l'égalité économique entre ses membres. Donc dans ce contexte c'est le modèle de développement communautaire qui doit prévaloir qui serait bénéfique à tous et réduire les inégalités au lieu de les aggraver. A cet effet, pour les tenants du structuralisme, ces structures traditionnelles africaines « égalitaires » doivent mettre en œuvre un type de développement qui permettrait d'éviter les gâchis humains auxquels ont conduit dans le reste du monde les modèles de développement libéraux préconisés par Meister. C'est dans ce sens que s'inscrit l'analyse de René Dumont sur la Haute Volta (actuel Burkina Fasso), quant-il affirme que le dernier espoir de développement de ce pays passe par l'existence des communautés locales rajeunies, réorganisées, dotées de pouvoirs réels sur les unités territoriales bien délimitées, des communautés qui soient réellement les propriétaires collectifs des territoires qu'elles auraient alors intérêt à protéger, des communautés enfin organisées sur une base coopérative assurant des réserves de céréales, puis le ravitaillement, le crédit et la commercialisation¹⁴².

¹⁴⁰ MEISTER, A, *La participation pour le développement*, Paris, Edition économique et humaniste, 1978, p 22.

¹⁴¹ BELLONCLE, G, *Le développement de l'Afrique passe-t-il par le capitalisme ?* Paris, Edition Ouvrière, 1975, p 11.

¹⁴² DUMONT René, *Paysans écrasés et terres massacrées*, Paris, Edition Laffont, 1978, pp 310, 319.

2.1.3. Sécurité alimentaire, la pauvreté et le concept de la souveraineté alimentaire

D'autres concepts et non des moindres tels que la sécurité alimentaire, la pauvreté et le concept de la souveraineté¹⁴³ alimentaire nous intéressent pour la compréhension de l'opposition entre les différents tenants ou courants de penser. Le concept de sécurité alimentaire a été défini à de nombreuses reprises par la communauté internationale et a considérablement évolué avec le temps. Une des évolutions les plus fondamentales a été le passage d'une conception initiale d'une sécurité alimentaire fondée sur la disponibilité fiable de nourriture à la notion contemporaine où la nourriture est l'un des éléments s'insérant dans un contexte social complexe déterminant les moyens d'existence. Ce contexte social et les rapports de forces existant entre divers groupes d'intérêts qui le constituent, est un facteur essentiel de la situation de sécurité alimentaire¹⁴⁴.

Le consensus qui se dégage du débat mené au niveau global est que : On peut dire que la sécurité alimentaire est obtenue lorsque tous les membres d'une société disposent, de façon constante, des conditions physiques et économiques permettant d'avoir accès à une nourriture suffisante, saine et nutritive correspondant à leurs besoins et à leurs préférences alimentaires et leur permettant de mener une vie active et saine¹⁴⁵. La sécurité alimentaire est un concept qui recouvre quatre dimensions principales¹⁴⁶.

La sécurité alimentaire peut se définir à différents niveaux : individuel, ménage, communauté ou groupe de populations, région, pays et groupement de pays. Il est clair que la sécurité alimentaire à l'un des niveaux n'entraîne pas nécessairement une sécurité alimentaire aux autres niveaux. Ainsi, un pays qui se trouve en situation d'insécurité alimentaire comportera presque toujours des groupes de population dont l'alimentation est satisfaite. De même de nombreux pays qui sont en situation de sécurité alimentaire au niveau national incluent des groupes de populations qui souffrent d'une alimentation largement

¹⁴³ La souveraineté alimentaire est un concept développé et présenté pour la première fois par Via Campesina, dont fait partie l'union paysanne, lors du sommet alimentaire organisé par la FAO à Rome en 1996. La souveraineté alimentaire est le droit qui laisse la possibilité aux populations, aux Etats ou aux groupes d'Etats de mettre en place les politiques agricoles les mieux adaptées à leurs populations sans qu'elles puissent avoir un effet négatif sur les populations d'autres pays. La souveraineté alimentaire est donc une rupture par rapport à l'organisation actuelle des marchés agricoles mis en œuvre par l'OMC.

¹⁴⁴ MAETZ, Materne, *Sécurité alimentaire*, [en ligne], [consulté le 15 octobre 2015]. Disponible à l'adresse : www.lafaimexpliquee.org

¹⁴⁵ FAO Food Security Programme is funded by the European Union and implemented [en ligne], [consulté le 20 décembre 2015]. Disponible sur l'adresse: <http://www.fao.org/es/ESA/fsecur-f.htm>

¹⁴⁶ Annexe n°22

insatisfait. Un foyer en situation d'insécurité alimentaire peut également comporter quelques membres dont les besoins alimentaires sont satisfaits¹⁴⁷. Les besoins alimentaires représentent la quantité d'énergie et de nutriments nécessaire à un individu donné, en bonne santé, pour se développer et mener une vie normale¹⁴⁸.

Alors que les besoins alimentaires sont déterminés par des facteurs physiologiques, la consommation, elle, dépend de facteurs économiques, sociaux et culturels. C'est cette consommation qui sera susceptible d'être influencée par les politiques. Ainsi, du fait de l'importance du revenu dans la détermination de la consommation alimentaire, la pauvreté est l'une des causes principales de l'insécurité alimentaire¹⁴⁹. La pauvreté est ainsi avant tout un concept complexe et multidimensionnel fortement contextualisé et lié à l'inégalité de capacité de choix des individus où le revenu n'est que l'une des dimensions, à côté de la dimension sociale, institutionnelle, voire culturelle¹⁵⁰.

Par ailleurs, en 2008, une crise alimentaire mondiale provoquée par une hausse soudaine des prix de certaines denrées alimentaires de base faisait la une de l'actualité. Aujourd'hui, ce thème n'est plus à l'agenda médiatique, il a fait place à de nombreuses autres crises, laissant dans la plupart des mémoires, un souvenir vague et incertain d'une situation gravissime parmi tant d'autres. Or, pour de nombreux spécialistes des enjeux agricole et alimentaire, ce n'est qu'une question de temps avant que ne surgisse une autre crise semblable à celle de 2008¹⁵¹. Le système alimentaire mondial serait tout aussi volatil, dangereux et incertain qu'il l'était avant la crise et aucune action n'a été entreprise depuis pour remédier à la situation. Tout comme dans le cas de la crise financière, les leçons tirées de la crise alimentaire mondiale ne semblent pas se transformer en actions et, pendant ce temps, le statu quo règne¹⁵². La remise en question du mode de production alimentaire moderne n'est pas récente. Les problèmes et injustices provoqués par le mode de production

¹⁴⁷ CARR, R.E. *Postmodern conceptualization, modernist applications: Rethinking the role of society in food security*, *Food Policy*, n°31, 2006, [en ligne], [consulté le 29 janvier 2006]. Disponible à l'adresse: <https://scholar.google.com/citations?user=sk6R5OYAAAAJ>

¹⁴⁸ Annexe n°23

¹⁴⁹ Annexe n°24

¹⁵⁰ Annexe n°25

¹⁵¹ SCHUTTER Olivier, *Le système alimentaire mondial est schizophrène!*, 2010, en [en ligne], [consulté le 27 mars 2011]. Disponible à l'adresse : www.oxfamsol.be/fr/IMG/pdf/Globo29FRweb.pdf,

¹⁵² FAO, *Opening Statement of FAO Director-General at The World Summit on Food Security*, 2009, en [ligne], [consulté le 15 avril 2010]. Disponible à l'adresse: www.fao.org/fileadmin/templates/wsfs/Summit/Statements.

agricole adopté suite à la révolution verte sont décriés depuis des décennies par des ONG et mouvements de la société civile.

Par exemple, au Canada, la *People's Food Commission* créée à la fin des années 1970 avait, déjà à l'époque, souligné le lien entre la production agricole intensive et l'émergence de problèmes d'obésité et de santé en général¹⁵³. Né d'une réaction au modèle agricole actuel, un mouvement prônant la notion de « souveraineté alimentaire » a vu le jour en 1996, porté par l'organisation paysanne la *Via Campesina* lors du sommet alimentaire de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Depuis, le concept est toujours vivant, soutenu par différents mouvements et épousant différentes formes et interprétations. Petit à petit, la thématique de l'alimentation et de l'agriculture gagne divers lieux, des petites ONG et coalitions du Nord et du Sud tels que GRAIN¹⁵⁴ et COPAGEN¹⁵⁵ aux mégas-fondations comme la *Bill and Melinda Gates Foundation*¹⁵⁶ et le *Oprah's Angel Network*¹⁵⁷.

Bref, l'enjeu de l'agriculture, de son lien avec la santé et les crises alimentaires est analysé, pensé et discuté dans les grandes et petites organisations, au Nord comme au Sud. Lorsque de tels enjeux sont débattus, on touche, directement ou indirectement, à la notion de souveraineté alimentaire du pays ou de la région. De manière très succincte et générale, on peut résumer l'idée de souveraineté alimentaire comme ceci : en opposition au modèle agricole actuel, la souveraineté alimentaire propose de revoir le système alimentaire afin que son fonctionnement soit mis entre les mains des populations (et non des organisations supranationales), qui seront alors en mesure de mettre en place des politiques agricoles en

¹⁵³ ROUSSEAU, Jean-François, 2009, *Synthèse des discussions du Forum Au-delà de la crise alimentaire: souveraineté alimentaire et politiques publiques*. Manuscrit non publié, [en ligne], [consulté le 05 mai 2010]. Disponible à l'adresse : www.usc-canada.org/what-we-do, 2010

¹⁵⁴ GRAIN est une ONG basée à Barcelone qui a été fondée en 1990. Le réseau soutient les petits agriculteurs et les mouvements paysans du Sud dans leur lutte pour renforcer le contrôle des communautés sur les systèmes alimentaires fondés sur la biodiversité, [en ligne], [consulté le 04 décembre 2018]. Disponible à l'adresse : www.grain.org

¹⁵⁵ La Coalition pour la protection du patrimoine génétique africain (COPAGEN) est un réseau de membres de la société civile regroupant des agronomes, des généticiens, des sociologues, des groupes de femmes, des paysans, des associations de consommateurs, etc. qui est présent dans neuf pays de l'Afrique de l'Ouest. L'objectif principal du réseau est de protéger les semences traditionnelles et de lutter contre l'utilisation des OGM. La coalition existe depuis 2004.

¹⁵⁶ La Bill and Melinda Gates Foundation a annoncé son implication dans plusieurs projets en lien avec l'agriculture en général et les petits agriculteurs en particulier. La fondation reconnaît que l'investissement en agriculture est une manière efficace de lutter contre la faim et a investi près de 1,5 milliard dans ce domaine jusqu'à ce jour, [en ligne], [consulté le 04 décembre 2018]. Disponible à l'adresse : www.gatesfoundation.org/press-releases/Pages/global-trust-fund-for-poor-farmers-100422.aspx

¹⁵⁷ La fondation *Oprah's Angel Network* supporte plusieurs initiatives locales qui visent à donner un meilleur accès à des légumes et fruits frais aux quartiers défavorisés situés en périphérie des grandes villes américaines, [en ligne], [consulté le 05 décembre 2018]. Disponible à l'adresse : <http://oprahangelnetwork.org/stories/519-the-quest-for-food-justice>

harmonie avec le développement durable des sociétés. Comme nous l'avons évoqué plus haut, les manières de voir la souveraineté alimentaire varient en fonction des regroupes qui défendent la notion. Toutefois, on peut identifier certains points de convergence et divergence entre les définitions défendues par ces groupes, ce qui permet d'avoir une meilleure idée générale de ce qu'elle est.

D'abord, la grande majorité des partisans de la souveraineté alimentaire s'entendent pour dire que la notion se pose en réaction au mode de production agricole actuel, lequel a été instauré suite à la deuxième guerre mondiale, baptisé à l'époque « Révolution verte » et géré depuis par plusieurs organisations internationales, dont le réseau de centres de recherche qui composent le Groupe Consultatif pour la Recherche Agricole Internationale (GCRAI). Ce qui est dénoncé par les défenseurs de la souveraineté alimentaire touche différentes dimensions du système alimentaire. D'abord, au plan de la production, plusieurs groupes soulignent que le système alimentaire tel qu'il fonctionne aujourd'hui tend à avantager les pays industrialisés. D'une part, les pays industrialisés se permettent de subventionner leurs agriculteurs dans certains secteurs (alors que les pays en développement ne peuvent pas le faire ou ne peuvent pas égaler les subventions des pays industrialisés), ce qui a pour effet de créer une concurrence déloyale pour les agriculteurs du Sud¹⁵⁸.

D'autre part, la libéralisation croissante du marché agricole ne permet pas aux petits agriculteurs (au Nord comme au Sud) de vivre de leur production, puisqu'ils se retrouvent en compétition directe avec des mégas producteurs évoluant dans des conditions de production complètement différentes des leurs. De plus, les défenseurs de la souveraineté alimentaire dénoncent le fait que les États ont de moins en moins de pouvoir en ce qui concerne leur politique alimentaire, et que ce pouvoir est de plus en plus entre les mains des organisations supranationales comme l'OMC, ce qui a pour effet d'avantager les corporations agro-alimentaires au détriment des agriculteurs et des citoyens¹⁵⁹.

Toujours dans le domaine de la production agricole, les tenants de l'autosuffisance alimentaire dénoncent le pouvoir croissant qui est entre les mains des organisations

¹⁵⁸CHIASSON, Jean-Eudes, National Farmers Union (FOR). «(FOR)» signifie que la citation provient du forum «Au-delà de la crise alimentaire : souveraineté alimentaire et politiques publiques» organisé par le REDTAC le 18 juin 2009. La personne citée a donc participé au forum et un texte résumant son point de vue sur la souveraineté alimentaire se retrouve dans le présent document, à la suite de cette introduction.

¹⁵⁹ Annexe n°26

supranationales et des corporations agroalimentaires. Ce pouvoir devrait revenir aux citoyens, qui seraient ainsi en mesure de faire des choix qui prennent compte d'autres variables que le profit et la productivité. Cependant, la question qui consiste à déterminer à qui, plus précisément, devrait revenir ce pouvoir (agriculteurs, États, citoyens) est un point litigieux au sein des mouvements défenseurs de la notion. Un autre point essentiel qui est défendu dans le cadre de l'autosuffisance alimentaire est la nécessité de prioriser la production alimentaire pour le marché local plutôt que la production destinée à l'exportation.

Dans certains pays du Sud, la majorité des terres agricoles sont dédiées à l'agriculture d'exportation plutôt qu'à l'agriculture vivrière, ce qui a pour effet de fragiliser ces pays en cas d'augmentation des prix des denrées de base. En effet, lorsqu'un pays se retrouve dépendant de l'importation pour des aliments fondamentaux comme le blé ou le riz, il se retrouve en situation de très grande précarité alimentaire. Prioriser l'agriculture pour la consommation locale est donc une manière d'améliorer la sécurité alimentaire d'une nation ou d'un pays. De plus, dans une perspective de protection de l'environnement et de développement durable, prioriser la production locale pour le marché local limite les coûts énergétiques liés au transport des aliments.

Toutefois, il est clair pour la majorité des groupes au sein du mouvement prônant la souveraineté alimentaire que celle-ci n'est pas synonyme d'autarcie alimentaire. Car, en effet, *«la souveraineté alimentaire ne commande pas la fermeture des frontières, mais privilégie la production locale pour la consommation locale¹⁶⁰»*. D'une manière générale, on peut donc dire que les tenants de la souveraineté alimentaire réclament que la production des aliments se fasse dans une perspective de développement durable qui tienne compte de l'environnement et de la santé publique. De plus, les décisions, quant aux politiques agricoles, doivent pouvoir se prendre à une échelle nationale, voire locale, puisque les aliments sont des biens essentiels qui ne peuvent être traités de la même manière que les autres biens manufacturés régis par des règles supranationales et soumis aux lois du libre-marché.

¹⁶⁰ Rendez-vous québécois pour la souveraineté alimentaire, « La souveraineté alimentaire : être souverain sur sa terre nourricière », 2010, [en ligne], [consulté le 06 novembre 2015]. Disponible à l'adresse : www.nourrirnotremonde.org/souverainete_alimentaire

Au plan de la distribution des aliments, plusieurs changements sont également proposés. Dans la même optique qui vise à prioriser la production destinée au marché local, les défenseurs de la souveraineté alimentaire proposent de réduire le nombre d'intermédiaires entre l'agriculteur et le consommateur. Cette réduction peut se faire de plusieurs manières et nous évoquerons des exemples qui vont dans ce sens lorsque nous aborderons un peu plus loin les «politiques publiques» qui permettent de mettre en œuvre la souveraineté alimentaire. Ensuite, les groupes défenseurs de la souveraineté alimentaire déplorent le pouvoir grandissant de certains détaillants alimentaires qui s'approvisionnent chez des méga-fournisseurs, ce qui a pour effet de sans cesse diminuer le choix des aliments (transformés ou non) que nous mangeons. Pour remédier à la situation, il serait donc nécessaire de mettre en place des politiques qui stimulent la multiplication des petits agriculteurs et des petits transformateurs.

De plus, au plan de la consommation, la souveraineté alimentaire nécessite que les individus aient une certaine autonomie par rapport à l'industrie alimentaire. L'augmentation sans cesse croissante de produits transformés industriellement a considérablement réduit la compétence alimentaire (capacité à transformer les aliments soi-même) de plusieurs millions d'individus au cours des vingt dernières années, particulièrement dans les pays industrialisés. Pour que la souveraineté alimentaire soit réalisable, il faut que les individus soient capables et aient la volonté de transformer leurs aliments ; il faut qu'ils développent une autonomie face aux produits transformés. C'est dans cette optique que l'éducation alimentaire (c'est-à-dire l'éducation quant à la provenance des aliments, leur culture, la manière de les choisir et de les transformer soi-même) devient un enjeu essentiel de la souveraineté alimentaire¹⁶¹.

Ainsi, la souveraineté alimentaire est un concept holistique puisqu'elle touche à plusieurs dimensions du système alimentaire. Évidemment, le portrait que nous venons de brosser de ses différentes dimensions est partiel ; on peut facilement imaginer d'autres secteurs où l'autosuffisance alimentaire serait applicable ou d'autres manières de mettre en application ses principes. Comme nous l'avons brièvement mentionné plus haut, la souveraineté alimentaire réclame un déplacement du pouvoir en ce qui a trait aux décisions

¹⁶¹ Annexe n°27

en lien avec les politiques agricoles et alimentaires¹⁶². Tous les partisans s'entendent pour dire que de manière générale, les organisations supranationales et les méga corporations du domaine de l'alimentation ont un trop grand pouvoir décisionnel quant à ce qui sera produit sur les terres, comment les aliments seront transformés, quelles graines seront plantées, etc.

Tous s'entendent également pour dire que les traités supranationaux et les méga corporations engendrent des pratiques agricoles qui ne sont pas dans l'intérêt de l'environnement, de la biodiversité, de la justice sociale, de la qualité des aliments et de la santé humaine. La plupart des définitions de la souveraineté alimentaire soulignent que ce pouvoir décisionnel doit revenir aux citoyens. Pour certains défenseurs de la notion, les États sont les mieux qualifiés pour prendre de telles décisions. C'est leur devoir de consulter la population pour ensuite mettre en place des politiques qui reflètent ses choix. De plus, ce sont les États qui sont à même de mettre en place des politiques efficaces et, surtout, de les faire respecter. Ainsi, toute politique efficace doit nécessairement passer par l'État. Toutefois, pour plusieurs adhérents à la notion de souveraineté alimentaire, le processus politique est défectueux et les canaux de transmission qui devraient théoriquement permettre un échange entre les citoyens et l'État ne sont pas fonctionnels.

De ce fait, il n'est pas souhaitable que l'État obtienne davantage de pouvoir décisionnel en termes de politiques alimentaires, car celui-ci est incapable de refléter les choix de sa population. Pour ce deuxième groupe d'adhérents à la notion d'autosuffisance alimentaire, c'est la société civile, représentée par les agriculteurs et les citoyens, qui devraient récupérer ce pouvoir. On peut donc dire qu'au plan de la redistribution du pouvoir demandée dans le cadre de l'autosuffisance alimentaire, certains partisans plaident pour une redistribution « vers le bas », alors que d'autres soutiennent qu'elle doit demeurer « en haut », mais sans être soumise aux pressions supranationales. Évidemment, il n'y a pas que des opinions tranchées en la matière ; plusieurs partisans ont des points de vue nuancés sur la question, jugeant selon les cas que l'un ou l'autre est plus apte à prendre certaines décisions ou à mettre en place certaines politiques précises.

¹⁶²MARQUIS, Marie, *Informations nutritionnelles*, Université de Montréal (FOR), 2014, p25 [en ligne], [consulté le 09 juin 2015]. Disponible à l'adresse : <https://nutrition.umontreal.ca/departement/professeurs/profil/marquis-marie/in14148/>

Ainsi, du point de vue des politiques étatiques, plusieurs exemples provenant de l'Europe sont à noter. Par exemple, en France, pour produire du gruyère, il faut être situé à moins de 30 km d'une usine de traitement de lait. Cette politique favorise le développement de petits centres régionaux de fabrication du gruyère. Grâce à cette réglementation, le gouvernement encourage les petits producteurs, régionalise la production et limite les dépenses énergétiques en matière de transport, trois éléments en harmonie avec l'idée de souveraineté alimentaire¹⁶³. Toujours en France, il existe une politique, depuis quelques années, qui incite les hôpitaux et les écoles à acheter leurs aliments dans les régions où ils sont situés. Grâce à cette politique, les institutions et les agriculteurs développent des liens durables, le transport des aliments est limité et les revenus des agriculteurs sont stabilisés. Des gains sont donc observables aux plans humain, environnemental et économique.

Toujours dans le cas des politiques étatiques, mais cette fois-ci dans le cas des pays du Sud, on peut noter l'exemple de la Guinée. Il y a 15 ans, ce pays de l'Afrique de l'Ouest importait 95% de sa consommation de pommes de terre. Suite à une entente entre les importateurs, le gouvernement et les agriculteurs locaux, la Guinée en importe aujourd'hui uniquement lorsque le pays n'est pas en mesure de s'approvisionner localement, soit 6 mois par année, et les agriculteurs locaux approvisionnent le marché local le reste de l'année. Si l'on se déplace du côté des politiques publiques à plus petite échelle, le cas du programme « Semences de la survie » mis en place par l'organisme USC¹⁶⁴ Canada en Afrique subsaharienne est intéressant. Une des composantes du programme vise à encourager la création de banques communautaires pour protéger le patrimoine génétique des semences locales. Grâce à ces banques, les paysans peuvent conserver et échanger leurs semences, un processus qui se faisait jadis traditionnellement, mais dont la pérennité était compromise par la distribution massive de semences uniformisées.

Le jardinage urbain est également une autre manière de mettre en pratique la souveraineté alimentaire à une échelle communautaire, et même individuelle¹⁶⁵. Les défenseurs de la souveraineté alimentaire ont donc un projet ambitieux qui consiste à revoir

¹⁶³GIROUARD, Benoît, *Que la vraie souveraineté alimentaire se lève !* 2013, [en ligne], [consulté le 02 janvier 2014]. Disponible à l'adresse : <https://www.journaldemontreal.com>

¹⁶⁴ Universidade de Santiago de Compostela d'après le Portail des Abbréviation.com, [en ligne], [consulté le 12 mai 2016]. Disponible à l'adresse : <https://us.edu.cv/usSITE/index.php/us-virtual>

¹⁶⁵ Annexe n°28

le rapport entre l'agriculture et les agriculteurs. La notion propose de s'éloigner d'une perspective économique de la question agricole et d'intégrer d'autres variables à l'équation : la santé, l'environnement, les rapports humains, la biodiversité, etc. Elle pose une question simple, que plusieurs autres mouvements dans d'autres sphères sociales semblent poser, en l'appliquant cependant à la question agricole : le « laissez-faire » économique est-il toujours la manière optimale de gérer la société ?

Pour ces raisons, dans le cadre de politique de développement et choix économique de la République de Guinée, dès l'indépendance du pays, les différents gouvernements ont adopté plusieurs stratégies en vue d'engager le pays dans une voie de développement. A cet effet, ce fut la politique d'intervention de type communiste que les nouveaux responsables issus du referendum du 28 septembre 1958 privilégièrent. Celle-ci conféra un rôle prépondérant à l'Etat dans la production et la commercialisation des produits agricoles, animaux et halieutique. Dans les faits, elle se traduisit par la création de nombreuses structures étatiques de production et de commercialisation de type collectiviste et par l'implication systématique de l'école et de l'armée dans le système de production agricole.

La conception guinéenne du développement d'alors était celle selon laquelle le peuple reste le point de départ et l'aboutissement de toute action politique, économique et sociale¹⁶⁶. Ainsi, à partir de 1984, cette intervention directe de l'Etat dans l'agriculture fut abandonnée à la faveur de la réorientation de l'économie vers l'économie de marché. Cette nouvelle politique mit l'accent sur la liberté d'association des paysans, par opposition au système collectiviste. La participation des institutions privées de crédit et de fourniture d'intrants agricole fut également encouragée au détriment de celle des Banques nationales et autres entreprises publiques qui assuraient ces fonctions sous le régime précédent. Selon Keïta¹⁶⁷ :

Le triste constat est que 50 ans après, la Guinée reste chroniquement tributaire des importations de denrées alimentaires en général et du riz en particulier pour se nourrir, malgré ses immenses potentialités agricoles que le nouveau

¹⁶⁶ Revue n° 393, Décembre 1949, in R D A n° 98, p 261.

¹⁶⁷ KEÏTA, Mamy, *Autosuffisance alimentaire de la Guinée, une longue bataille, de 1958 à nos jours*, Paris, l'Harmattan, 2015, pp 12,13.

Président de la République, le Professeur Alpha Condé, qualifia de scandale agricole.

En somme, bien avant l'indépendance des pays africains, la notion de développement, les concepts de sécurité alimentaire, croissance, l'autosuffisance alimentaire, la souveraineté alimentaire ont fait l'objet des débats selon les courants de pensée libéral ou marxiste avec des auteurs comme S. Latouche, Patrick Guillaumont, A.M. Chartier, Rostow, François Perroux, Baudrillard, Deleuze et Guattari, Keynes etc., chacun défendant une option ou une voie de développement. Pour ce faire, la Guinée, à l'instar d'autres pays indépendants d'Afrique s'est inscrite dans la voie du développement non capitaliste au départ en faisant de l'agriculture un secteur pilote pour résoudre la question de l'autosuffisance alimentaire afin d'atteindre la croissance des autres secteurs de développement dans le sens réel du terme. A partir de 1984, l'implication de l'Etat dans l'agriculture sera abandonnée au profit de l'économie de marché

2.2. Méthodologie

2.2.1. Approche de recherche

La méthode de recherche utilisée est la méthodologie qualitative (à travers deux outils de recherche : l'exploitation documentaire et l'entretien). L'étude qualitative est descriptive et se concentre sur des interprétations. Les résultats sont exprimés avec des mots¹⁶⁸. L'analyse de contenu est une des méthodologies qualitatives particulièrement utilisées en sciences sociales et humaines depuis les années 1950 qui consiste en un examen systématique et méthodique de documents textuels ou visuels tout en minimisant les éventuels biais cognitifs et culturels afin d'assurer l'objectivité de la recherche d'où son utilité dans la présente thèse. Le but de la recherche qualitative est de développer des concepts qui aident à comprendre les phénomènes sociaux dans des contextes naturels (plutôt qu'expérimentaux), en mettant l'accent sur les significations, les expériences et les points de vue de tous les participants¹⁶⁹.

À la différence de la méthode quantitative, l'étude qualitative est une méthode qui permet d'analyser et de comprendre des phénomènes, des comportements de groupe, des faits ou des sujets. L'objectif n'est pas d'obtenir une quantité importante de données, mais d'obtenir des données de fond (de qualité)¹⁷⁰.

2.2.2. Les entretiens

L'entretien de recherche est une technique de collecte de données informatives. Cette méthode nous a permis de récolter et d'analyser plusieurs éléments : l'avis, l'attitude, les sentiments, les représentations des personnes interrogées. À l'inverse du questionnaire, l'entretien de recherche a établi une relation particulière entre nous et les individus interrogés. Il nous a servi à vérifier nos hypothèses. C'est pourquoi, pour nous, l'entretien est la technique appropriée pour des thèmes si complexes comme le nôtre. C'est une méthode de production de discours qui tend à traduire l'état psychologique des enquêtés tout en

¹⁶⁸Gaspard Claude, L'analyse de contenu. [En ligne]; [Consulté le 18 juin 2019]. Disponible à l'adresse <https://www.scribbr.fr/methodologie/entretien-semi-directif/>

¹⁶⁹ Gaspard Claude, Étude qualitative : définition, techniques, étapes et analyse, publié le 22 octobre 2019, [en ligne], [consulté le 02 Février 2020]. Disponible à l'adresse <https://www.scribbr.fr/methodologie/resultats-de-recherche-academique>.

¹⁷⁰ Annexe n° 29.

offrant la possibilité de révélations spontanées et diversifiées permettant d'obtenir un riche matériau d'analyse. Il favorise un véritable échange au cours duquel l'enquêté exprime ses perceptions d'un événement. Nos enquêtes seraient élargies à toutes les personnes qui, en raison de leur âge, de leur origine sociale ou de leur carrière dans l'administration de la Guinée de 1958 à 1984 qui sont susceptibles de détenir des informations utiles en matière de politique agricole menée par les différents régimes en République de Guinée.

Ainsi, pour les enquêtes de terrain, nous avons privilégié l'entretien¹⁷¹. Le choix de celui-ci dépend des paramètres fondamentaux de notre thème d'étude dont : l'objet de la recherche, les objectifs, les questions de recherche et les hypothèses. Nous nous intéresserons aux principaux cadres qui ont géré les questions agricoles pendant cette période mais aussi aux anciens planteurs et aux coopératives agricoles. A cet effet, nous avons élaboré un guide d'entretien pour nous faciliter l'accès aux informations. Ainsi, les bibliothèques universitaires de la Guinée, de Toulouse le Mirail (France), les Archives Nationales de Guinée et le Centre National de Documentation et d'Information pour le Développement Rural (CNDIDR) situé à Conakry ont constitué nos lieux de recherche privilégiés. Dans les bibliothèques universitaires de l'UGLC-SC (Université Général Lansana Conté de Sonfonia-Conakry), Gamal Abdel Nasser, de Foulayah, de Kankan et l'Institut Supérieur des Sciences Agronomiques et Vétérinaires de Faranah, et de Toulouse, nous avons répertorié bien de mémoires et thèses intéressants pour notre thème.

2.2.3. L'analyse documentaire

Après 1958, écrire l'histoire de la révolution et de ses activités était une obligation pour tout étudiant à travers un DES dont les travaux nous ont offert des possibilités de retrouver des informations fondamentales. La pertinence de ces différents travaux qui s'étalent sur les périodes différentes de l'histoire de la Guinée nous a fourni un fond documentaire intéressant qui nous a permis de recouper des sources très variées et procéder à des comparaisons fort utiles. En effet, la politique économique (agricole) de la Guinée, de la colonisation à l'indépendance, a été abordée le plus souvent de manière succincte par plusieurs chercheurs dont les travaux constituent une bibliographie de base pour nous, d'où la nécessité d'établir un bilan historiographique.

¹⁷¹ Annexe n° 30.

Pour traiter ce thème, nous avons utilisé trois catégories de sources, à savoir : les sources écrites, les sources orales à travers l'enquête de terrain et l'internet et les archives existant sur notre thème.

Dans la présente recherche, l'exploitation documentaire a consisté en deux types de lectures :

- Les lectures exploratoires dont le but était de faire une analyse des travaux de nos prédécesseurs qui nous ont permis de cadrer notre recherche. Cette première activité s'est intéressée aux travaux antérieurs sur le sujet.
- Les dernières (lectures exploratoires) intéressaient des données d'archives, des rapports, des ouvrages sources, des mémoires (monographies) et des archives du Ministère du développement agricole.

A la lumière de ce qui précède, et pour vérifier notre hypothèse de recherche, cette méthode de recherche de type qualitatif a été couplée avec la recherche documentaire et l'entretien semi structuré comme instruments de collecte de données. En effet, nous avons procédé à des lectures de documents relatifs à notre thème. Au rang des documents consultés, on peut citer les rapports élaborés par le MAEF¹⁷², le SNSA¹⁷³, l'IRAG¹⁷⁴ les travaux universitaires, les archives nationales et les recherches sur Internet. L'ensemble de cette documentation nous a permis d'avoir une vue d'ensemble sur les politiques agricoles initiées en Guinée. Bref, la revue documentaire a été faite aussi bien en amont qu'en aval de l'étude, c'est-à-dire qu'elle a duré tout au long de notre recherche. Quant à l'entretien, il nous a permis de poser des questions cadrées pour mieux éclairer notre compréhension sur certains points qui nous semblaient moins compris. Ainsi, pour l'atteinte de nos objectifs, nous avons élaboré un guide d'entretien à cet effet¹⁷⁵.

¹⁷² Ministère de l'Agriculture et des Eaux et Forêts.

¹⁷³ Le Service National de Statistique Agricole.

¹⁷⁴ L'Institut Recherche Agricole de Guinée.

¹⁷⁵ Annexe n° 31

CONCLUSION PARTIELLE DE LA PREMIERE PARTIE

L'histoire des mouvements de population en Afrique de l'Ouest et en Guinée est connue grâce aux résultats des fouilles archéologiques de 1914, aux sources écrites arabes, soudanaises et européennes, aux progrès des recherches en linguistique appliquée aux langues ouest africaines. La dynamique économique et agricole sur le territoire guinéen est étroitement liée à l'histoire des quatre empires de la boucle du Niger (Ghana, Sosso, Mandeng et Songhai) et au peuplement subséquent en Afrique de l'ouest entre le XI^e et le XVI^e siècle.

Le territoire qui constitue aujourd'hui la Guinée n'était qu'une paisible périphérie, une lointaine province dont l'économie était dominée par l'agriculture, l'élevage et l'orpaillage. Toute cette réalité justifie que la Guinée est un territoire à vocation agricole depuis ses origines. Ainsi, une sécheresse de longue durée (la tradition parle de sept ans) après la chute de Ghana, aurait aggravé les effets de la crise politico-religieuse et aurait accéléré le départ de ces populations dont l'agriculture constituait la principale source de revenu. Les Bamanans, considérés comme « défricheurs de forêt » ou premiers occupants pratiquant l'agriculture, ont migré en Haute Guinée en suivant les rives du Niger et ses affluents et auraient dominé les rares populations locales, celle des Korogba. Les Kpèlés, Loma et Kissi, venant de la Haute Guinée, auraient repoussé des terres agricoles fertiles les Konon, Manon, Mendi, Gbandi, premiers habitants des zones forestières guinéennes. A ces mouvements de populations, surtout les dernières migrations précoloniales dues aux évolutions des relations d'alliance-domination entre les royaumes musulmanes et animistes, s'ajoutent les mouvements de populations durant la période coloniale (1890-1958). Cette dernière s'explique par le souci du colon à assurer le transport par tête d'homme ses produits et couvrir le besoin en main d'œuvre dans les plantations. Tous les régimes qui se sont succédé sur ce territoire ont fait du secteur agricole une priorité. Cette réalité historique permet de bâtir une problématique de l'agriculture en Guinée facilitée par une confrontation de visions en fonction des régimes. Dans le cadre de référence bibliographique, plusieurs théories ont été abordées notamment celles du développement, de sécurité alimentaire, d'autosuffisance alimentaire et de souveraineté alimentaire. Mais aussi l'évolutionnisme libéral comme fondement d'un développement linéaire, le courant de la dependencia et l'impérialisme structurel, fondement de la dimension culturelle du développement et du structuralisme africains, sécurité alimentaire, la pauvreté et le concept de la souveraineté

alimentaire et enfin, la politique de développement et les choix économiques de la République de Guinée ont été abordés. Toute cette démarche a été soutenue par une méthodologie qualitative dominée par l'exploitation documentaire, l'entretien et l'apport des sources d'archives et d'internet.

DEUXIEME PARTIE

**DE L'AGRICULTURE PRÉCOLONIALE AUX TENTATIVES INACHEVEES DE
MODERNISATION AGRICOLE AVANT 1958**

CHAPITRE 3 : L'INSERTION DE LA GUINEE FRANÇAISE DANS LES CIRCUITS DE L'ECONOMIE MONDIALE

La Guinée, à l'image des autres colonies de l'AOF a été soumise à des cultures commerciales comme le café, le cacao et la banane. Les politiques agricoles élaborées par les groupes dominants privilégient les cultures de rente sans tenir compte des logiques paysannes qui mettent au premier plan les cultures vivrières.

3.1. Bases théoriques des politiques de développement agricole de la colonisation

Les modèles de développement appliqués en Afrique ont puisé leurs bases dans des "boîtes à outils" que constitue la pensée occidentale sur le développement. Le courant économique libéral est fondé sur la conviction que développement=croissance. Pour les pays du Sud, l'objectif reste d'accumuler du capital le plus vite possible pour rattraper les pays développés car le sous-développement, phénomène naturel, se résorbera progressivement par le jeu des forces du marché, le cas échéant avec une certaine intervention (de type keynésienne) de l'Etat. La complémentarité entre Tiers-Monde et pays industrialisés permettra d'accélérer le rattrapage par le biais de l'intensification du commerce extérieur. Convaincu que la croissance économique suit des lois universelles, le Prix Nobel américain W.W. Rostow élabora une synthèse de cette vision évolutionniste avec les cinq étapes de la croissance.

3.1.1. La Guinée dans le schéma de la colonisation

Dans son modèle, Rostow distingue donc cinq étapes successives par lesquelles sont passées ou passeront toutes les sociétés du monde¹⁷⁶:

- La société traditionnelle
- L'étape préalable au démarrage
- Le démarrage ("take off")
- Le progrès vers la maturité
- L'ère de la consommation de masse"

Il s'agit donc d'une généralisation de l'expérience des pays développés, ce qui a suscité de nombreuses critiques. Mais le modèle contient des arguments pertinents avec la mise en place d'un processus auto-entretenu et cumulatif qui ébranle de plus en plus les structures et les institutions traditionnelles. Le premier stade est celui d'une société stable et statique, une société sans histoire. Dans la dernière phase, la société est stable mais dynamique car tous les segments du système social évoluent à peu près au même rythme. Entre les deux, le déséquilibre, les tensions constituent autant de chocs qui accélèrent les mutations vers la modernité. Mais peut-on dire que les sociétés traditionnelles sont sans histoire ?

L'anthropologue Georges Balandier a prouvé l'historicité des sociétés traditionnelles africaines caractérisées par des dynamismes internes et externes : ces sociétés évoluent sans être détruites en intégrant des éléments de "modernité". De plus, les civilisations dans la consommation de masse sont-elles aussi équilibrées qu'on le dit ? Quel sera l'effet des déséquilibres induits par la destruction des structures socio-économiques traditionnelles au cours des étapes intermédiaires ? Les activités nouvelles avec des techniques et un encadrement étranger vont-elles être assimilées par la société ou vont-elles plutôt se juxtaposer au système productif existant ? Y aurait-il réellement articulation ou y aura-t-il plutôt inarticulation par l'absence d'échanges (achats ou vente de biens et services) étant donné la non monétarisation d'une partie de l'économie régie par le troc et l'autoconsommation ?

¹⁷⁶ ROSTOW, W. W. *Les étapes de la croissance économique*, Paris, le Seuil, 1962, p 56.

On verra dans la suite qu'au mieux l'articulation est sélective avec une région ou une métropole (centre) plus riche que le reste du pays qui attire l'essentiel des marchandises et des capitaux disponibles. C'est là que se concentrent toutes les activités de type moderne (banques, industries, services), alors les régions périphériques ne bénéficient que de quelques retombées insignifiantes, sans pouvoir participer à la décision. En tout cas, en Afrique noire, c'est dans les métropoles souvent capitales d'Etats que se concentrent les activités de l'économie moderne en drainant toutes les ressources comme ce fut en Guinée avec l'exemple de Conakry, souvent d'ailleurs au profit de la véritable métropole située dans les pays du Nord. Cette désarticulation a été modélisée par le prix Nobel d'économie, William Arthur Lewis. Le modèle est basé sur la distinction de deux secteurs, le secteur capitaliste dit moderne, et le secteur traditionnel. Ensuite sur l'offre illimitée de la main-d'œuvre. Le secteur traditionnel recouvre surtout l'agriculture de subsistance ; il n'utilise pas le capital, et la productivité (production par travailleur) du seul facteur utilisé (le travail) est presque nulle étant donné l'importance du stock de main-d'œuvre par rapport aux terres disponibles (Loi de Ricardo).

Par contre, le secteur moderne est capitaliste et la productivité par travailleur est élevée. Lewis montre que dans une perspective optimiste de la croissance, la croissance rapide du secteur moderne crée des emplois et absorbe progressivement le surplus de main-d'œuvre rurale, la rapidité du processus dépendant du taux d'accumulation initiale du capital. Les entreprises investiront alors pour accroître la production mais aussi les emplois (entreprises à haute intensité de main-d'œuvre) plutôt que pour accroître la compétitivité substituant le capital à la main-d'œuvre. Cela est possible puisque l'abondance de la main-d'œuvre permet de maintenir un niveau de salaire urbain bas, voisin de celui de la subsistance mais légèrement supérieur au revenu rural pour inciter la force de travail rurale à émigrer, tout en restant largement inférieur à la productivité marginale de la main-d'œuvre. Les profits seront alors élevés et ils seront réinvestis pour garantir la croissance rapide du secteur moderne.

Ainsi la situation dans laquelle la main-d'œuvre est excédentaire est transitoire car les entreprises urbaines embauchent de la main-d'œuvre jusqu'à ce que la productivité marginale du travail atteigne le niveau de salaire urbain, c'est-à-dire jusqu'à ce que l'utilisation d'un travailleur supplémentaire rapporte ce qu'elle coûte: le profit de l'entreprise

correspond alors à la différence entre la productivité marginale de chaque travailleur, c'est-à-dire ce que rapporte chaque salarié supplémentaire et ce qu'il coûte (le niveau de salaire urbain). Les travailleurs non utilisés dans le secteur urbain restent dans l'agriculture traditionnelle. Cette situation est donc transitoire car le surplus de main-d'œuvre rurale sera progressivement absorbé et la productivité par travailleur rural (égal au revenu que touche ce travailleur) commence à croître pour rejoindre le salaire urbain, par le fait même que le nombre de travailleurs ruraux diminue.

L'économie n'est plus alors dualiste car le marché du travail devient homogène et la rémunération unitaire de l'ensemble de la main-d'œuvre devient égale à la productivité marginale du travail. Même si le modèle de Lewis rend compte de certains aspects fondamentaux de la dynamique sociale des pays du Sud, certaines hypothèses sont contestables. Le modèle suppose par exemple que le rythme des migrations de main-d'œuvre rurale vers les agglomérations urbaines (offre de travail) correspond à celui des créations d'emploi dans le secteur moderne (demande de travail). Cependant, les déterminants de l'offre et de la demande de main-d'œuvre sont indépendants, car on a constaté la persistance des migrations de la main-d'œuvre rurale vers les villes alors que les perspectives d'y obtenir un emploi sont très faibles. Ainsi les flux migratoires dépassent les capacités de création d'emploi en milieu urbain. Mais, une différence importante entre rémunération urbaine et rurale entraînera la décision d'émigrer, même si la probabilité d'obtenir un emploi est faible.

On ne peut non plus oublier l'attrait des "lumières de la ville" qui poussent le candidat à la migration à sous-estimer les coûts et à surestimer les gains en pensant au salaire du secteur moderne. Cela veut dire que les mouvements vers la ville risquent d'être supérieurs à l'offre de travail¹⁷⁷. Une deuxième critique réside dans le fait que les entreprises utilisent des techniques et des biens importés, donc des techniques de plus en plus capitalistiques qui permettent d'accroître la productivité sans embaucher de salariés supplémentaires.

D'autres modèles ont été construits à partir d'autres lois :

¹⁷⁷ LEWIS, W. A. *Economic development with unlimited supplies of labour*, Manchester school of economic and social studies, mai 1954, [en ligne], [consulté le 21 avril 2018]. Disponible à l'adresse: <http://www.sciencedirect.com/reference/218283>

- Loi d'Ernest Engel qui constate que plus le revenu augmente, plus les dépenses alimentaires ne diminuent en proportion, car la demande alimentaire est relativement inélastique.
- Loi de Gregory King : la baisse des prix est plus que proportionnelle à l'accroissement de l'offre, ce qui explique l'effondrement rapide des cours, même quand la surproduction n'est pas importante.
- Loi des "avantages comparatifs naturels" de Ricardo : disparités de compétitivité entre régions bénéficiant de ressources disparates (travail, capital, potentialités, technologies). On a intérêt à produire la ressource dont on est le plus doté et d'acheter celle dont on est le moins pourvu.
- Modèle de Van Thunen: tentative pour connaître la répartition géographique idéale des cultures en fonction de la distance à la ville en vue de maximiser la rente foncière.

Les efforts de rationalisation des choix des politiques agricoles s'inspirèrent de ces règles de l'économie néo-classique et de la nouvelle géographie d'inspiration américaine. Mais l'application stricte de ces règles se traduirait par la disparition de nombreuses productions africaines, comme certaines cultures de rentes moins compétitives par rapport à leurs concurrents d'Asie ou d'Amérique latine ou certaines filières vivrières comme le blé.

Les principales raisons en sont :

- les progrès de l'agriculture sont nécessaires pour dégager un surplus alimentaire permettant d'entretenir les populations industrielles urbaines ;
- le développement agricole permet d'augmenter le revenu des paysans, d'où une épargne qui contribue au financement des investissements industriels et en même temps entraîne une augmentation de la demande de produits industriels ;
- les exportations de produits agricoles permettent de financer l'importation des biens d'équipements ou des matières premières nécessaires aux industries.

Cette thèse a été élaborée à partir de l'observation des premières révolutions industrielles européennes et elle a été vulgarisée par Paul Bairoch dans ses ouvrages comme "Le Tiers Monde dans l'impasse". Paul Bairoch affirme que l'accroissement de la productivité agricole dans la Grande Bretagne du 18ème siècle permit à la production de dépasser la consommation des populations rurales qui formaient alors 80% de la population

totale. L'approvisionnement des villes en produits alimentaires s'améliora en même temps que la demande des campagnes se reportait vers les produits industriels, avec notamment l'accroissement de la demande d'outils pour l'agriculture, un des principaux débouchés de la sidérurgie naissante.

Il affirma aussi que les principaux industriels étaient d'origine rurale et qu'ils ont financé l'industrialisation grâce à l'épargne dégagée par l'agriculture. Ils ont employé une main-d'œuvre récemment urbanisée. En retour, les progrès industriels accélèrent les mutations agricoles par la mécanisation et par l'amélioration des transports qui accroissent les débouchés pour l'agriculture. Cet effet d'entraînement continue jusqu'à ce que l'industrie trouve en elle-même sa propre dynamique tout en bénéficiant des approvisionnements agricoles et des débouchés extérieurs. Mais cet effet d'entraînement initial n'est possible qu'avec des prix agricoles susceptibles de stimuler la production¹⁷⁸. Dès la fin du 19^e siècle, l'agriculture de l'Afrique noire a dû s'intégrer dans les circuits de l'économie mondiale : elle devait répondre ou satisfaire à une demande offerte par des économies étrangères.

Dans ces conditions, l'économie traditionnelle ne pouvait suffire à alimenter le commerce avec l'extérieur, il fallait la moderniser, la remplacer par une agriculture de rente capable d'approvisionner le marché mondial en un certain nombre de produits alimentaires, en matières premières destinées à l'industrie non alimentaire (textile, cuir, bois, caoutchouc...). Elle devait ainsi fournir à l'économie tout ou partie des devises étrangères indispensables pour l'accès aux marchés internationaux. L'agriculture devait donc occuper une place prépondérante puisque c'est elle qui devait lancer la croissance grâce à l'utilisation des sommes prélevées sur la valeur des produits agricoles exportés.

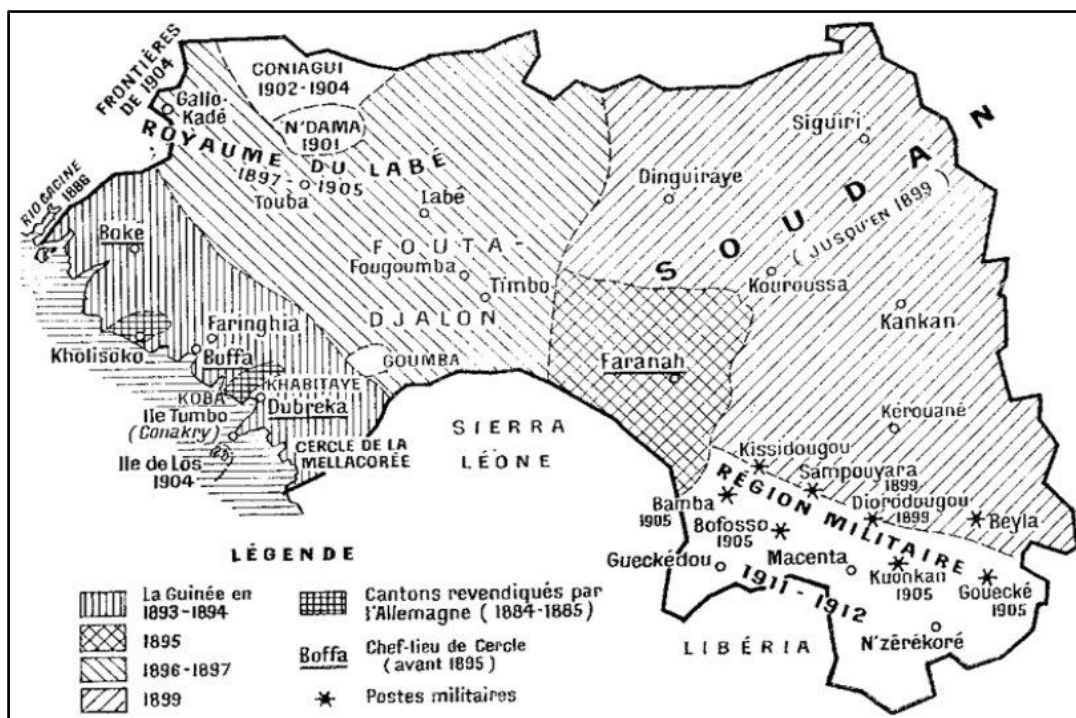
Les autorités publiques devaient de la sorte tirer de l'agriculture les moyens nécessaires au financement des investissements productifs, c'est-à-dire qu'elles allaient opérer une ponction sur la valeur de la production agricole. Le produit agricole sera partagé entre l'Etat et les agriculteurs à travers une série de mesures (fiscalité, prix) qui permettent d'effectuer un prélèvement sur la valeur de la récolte. La difficulté de cette stratégie faisant de l'agriculture le secteur de financement de la croissance provient du fait qu'il faut prélever un

¹⁷⁸BAIROCH, Paul, *Révolution industrielle et sous-développement*, 1963. In: *Sociologie du travail*, 6^e année n°4, Octobre-décembre 1964, [en ligne], [consulté le 15 février 2016]. Disponible à l'adresse : www.persee.fr/doc/sotra_0038-0296_1964_num_6_4_1212_t1_0432_0000_1

montant suffisant pour financer les investissements et la nécessité de l'incitation à produire plus. Si le prélèvement est trop important, la réaction des cultivateurs risque d'être négative, comme le repli autarcique, la rétention des produits, la vente sur des circuits parallèles, d'où la diminution du volume disponible et donc des prélèvements. La nécessité d'assurer la formation d'un surplus et de transférer l'essentiel de sa valeur dans les caisses de l'Etat relève en réalité d'un objectif contradictoire.

Ainsi, au temps de la colonisation française, la division de la Guinée en quatre régions se répand, notamment à partir des années 1920. Fréquentant assidûment l'Afrique occidentale, commerçants, voyageurs, militaires et missionnaires laissaient des témoignages détaillés des régions traversées. La Guinée frappait par la diversité de ses paysages, de ses cultures et de son histoire. Au tout début du 20^e siècle, les deux ouvrages monumentaux d'André Arcin, ancien administrateur, témoignent de l'incapacité à capter l'environnement physique et humain de la Guinée en quelques phrases schématiques¹⁷⁹.

Carte 9: Carte de la Guinée de 1893 à 1899



Source : Jean Suret-Canale, *La République de Guinée*, Paris, Éditions sociales, 1970.

¹⁷⁹ ARCIN, André, *La Guinée française : races, religions, coutumes, production, commerce*, Paris, Challamel, 1907 ; id., *Histoire de la Guinée française : Rivières du Sud, Fouta-Dialo, région sud du Soudan*, Paris, Challamel, 1911.

L'invention de la quadripartition était avant tout pratique : organiser la colonie en ensembles régionaux plus vastes que les « cercles qui désignaient l'équivalent des départements en Afrique... », circonscriptions administratives de base. Alors que la Guinée n'avait que sept ans et que la conquête était inachevée, un regroupement était esquissé, anticipant déjà les arrangements ultérieurs. L'arrêté du 18 mai 1905 fixant la division administrative de la Guinée présente la première version officielle : il regroupe les cercles en six catégories : Basse Guinée (Mellacorée, Dubréka, Rio Pongo, Rio Nunez) ; Labé (Labé, Touba, Yambéring) ; Fouta-Djalon (Timbo, Ditinn, Dinguiraye) ; Haute-Guinée (Kouroussa, Kankan, Siguiiri) ; Haut-Niger (Beyla, Kissidougou) et « cercles indépendants », véritable fourre-tout car ils ne sont pas contigus (Kindia, les Coniaguais, les Timbis, Faranah) (Journal officiel de la Guinée, 1905). Arcin (1907) raisonne de la même manière car il s'aligne sur l'arrêté cité.

À ce stade, les éléments de la classification reposent sur la géographie (altitude ou fleuve : Basse-Guinée, Haut-Niger) ou des entités politiques (Fouta-Djalon, Labé) ou culturelles (les Coniaguais peuple qui se distingua par sa résistance prolongée...). Peu à peu, le système de classification se raffine et se complète. Le critère le plus fréquent renvoie aux écosystèmes, mais les auteurs hésitent entre bi-, tri- et finalement quadripartition. En 1922, une notice officielle décrivait ainsi la Guinée : « Trois grandes régions naturelles la constituent : la région côtière ou Basse-Guinée, la région centrale ou Moyenne-Guinée, la région nigérienne ou Haute-Guinée. Cette dernière se présente de manière vague, car on lui rattache la partie sud-est de la colonie tout en notant les particularités autant géographiques que climatiques. La conquête militaire des hauts plateaux orientaux par des troupes venant du Soudan et non de la côte, le contrôle tardif et difficile de l'extrême sud-est, la moindre connaissance de cette zone éloignée de Conakry expliquent la différenciation tardive de ces deux régions et donc l'hésitation entre trois et quatre régions.

Ceci est clairement énoncé dans un document de 1924 : « La Haute-Guinée comprenait deux régions très distinctes : la zone soudanienne et la zone forestière. La reconnaissance séparée de ces deux sous-régions internes, produit de la nature tout autant que de l'histoire lointaine et récente, permet d'aboutir au nombre de quatre».¹⁸⁰ La quadripartition s'impose

¹⁸⁰ La Guinée, notice publiée pour l'Exposition coloniale internationale de 1931, Paris, Gouvernement général de l'AOF/Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, 1931, chap. 2.

au cours des années 1920 et devient le stéréotype de la Guinée, tel que le développe la description minutieuse adoptée pour l'Exposition de 1929 qui conclut : « Enfin, par suite des frontières sinueuses de la colonie, la partie de la Guinée qui touche au Libéria, et qui constitue une région distincte, est très montagneuse : sur son versant sud, elle est couverte de forêts qui, d'ailleurs, ne ressemblent que de loin à la grande forêt de la Côte d'Ivoire ; néanmoins on la dénomme région forestière ».

Le texte lie à chaque fois une région et un relief, tout en soulignant la diversité interne. L'exercice des comparaisons entre régions guinéennes ou entre la Guinée et les autres colonies, en l'occurrence la sylvestre Côte d'Ivoire, est instructif. Finalement, la mention des « frontières sinueuses » met en évidence la complexité du découpage. De fait, on trouve souvent l'expression « région dite forestière »¹⁸¹. Lors de l'Exposition coloniale internationale de Paris en 1931, la division en quatre régions de la Guinée est présentée comme allant de soi. Ce découpage devint alors la norme.

Mais les dominantes écologiques ne suffisent pas à asseoir la vision de la Guinée : chaque région était présentée comme un tout humain cohérent, une « unité sociale » qui, selon les termes de Paul Vidal de La Blache¹⁸² en situation coloniale, prend une connotation ethnique¹⁸³. La démarche est la même que pour les caractères physiques : on passe d'une conscience de l'extrême diversité à une simplification extrême, dont les étapes peuvent être suivies.

Toute la démarche est sous-tendue à la fois par l'état de la discipline (notions de métissage, de « race » ou de pureté) et des connaissances linguistiques ou historiques de l'époque (souvent partielles ou erronées). La Guinée, si l'on ne considère que les ethnies prédominantes, peut se diviser en quatre grandes régions : la région côtière, le Fouta-Djallon, la région nigérienne et la zone forestière. Cette division est surtout schématique, car dans aucune des régions qui viennent d'être énumérées ne se trouvent des races absolument pures¹⁸⁴. L'ouvrage¹⁸⁵ de 1931, dans son deuxième chapitre, recopie pratiquement ce texte,

¹⁸¹ Idem

¹⁸² Ibidem

¹⁸³ « La Guinée française », *La Vie technique, industrielle, agricole et coloniale*, hors-série, 1, 1923, p. 5. Le texte poursuit en évoquant les « invasions », les « chocs » entre populations.

¹⁸⁴ HOUIS, Maurice *La Guinée française*, Paris, Éd. maritimes et coloniales, 1953, p. 6.

¹⁸⁵ La Guinée, notice publiée pour l'Exposition coloniale internationale de 1931, Paris, Gouvernement général de l'AOF/Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, 1931, chap. 2.

ce qui montre les emprunts et l'impossibilité de raisonner en étapes linéaires. L'assimilation entre une région et un peuple dominant n'allait pas de soi, car elle contredisait les informations disponibles sur la diversité culturelle, et bien souvent la politique coloniale elle-même qui, à diverses échelles, s'ingéniait à diviser pour régner.

Ainsi, en 1929, les habitants de la côte sont énumérés : « les Soussous ou Diallonkés, les Bagas, les Timénés, les Mandés, les Nalous », tout comme ceux de la forêt : « les Kissiens, les Tomas et les Guerzés » ; tandis que le Fouta-Djalou renvoie uniquement aux « Peulhls ou Foulahs » et la Haute-Guinée aux « Malinkés »¹⁸⁶. Une dernière évolution marque le processus : le glissement des catégories descriptives vers la sphère politique. L'organisation associative ou partisane en fonction des clivages ethniques ou régionaux fut effectivement un des rouages, partiel ou sporadique, du politique. D'associations de migrants, se regroupant par solidarité, ou d'amicales de jeunes, on passa à des mouvements politiques exprimant une spécificité régionale. Parmi les premières associations figure l'Amicale Gilbert-Vieillard, créée en 1944 au Fouta-Djalou. Reprenant le nom d'un administrateur mort en 1940, féru de culture peule, cette association défend les intérêts locaux.

Dès l'autorisation des partis en 1946, on assista à l'ethnisation manipulatrice du politique. Afin d'entraver la montée du Rassemblement démocratique africain (RDA, fondé à Bamako en octobre 1946) et de sa variante locale, le Parti démocratique de Guinée (PDG), l'administration coloniale suscita des mouvements régionalistes. Naquirent ainsi officiellement en 1946 l'Union forestière, l'Union ou Comité de la Basse-Guinée, l'Union Mandingue ou Union du Mandé. Dans la phase d'apprentissage électoral, cette identification pouvait tenter des citoyens, guidés, bien souvent, par des chefs acquis à l'administration. La quadripartition avait permis de proposer une vision simple d'un pays créé au forceps colonial à des fins de présentation administrative, promotionnelle ou touristique, phénomène somme toute classique. Ce découpage ne sortait d'ailleurs pas de rien ; il est manifestement informé par les mémoires locales ou les stratégies de certains groupes ou individus et traversé par des orientations données par les colonisés eux-mêmes.

¹⁸⁶ Idem

L'on décèle ainsi des continuités ou des similitudes entre la catégorisation énoncée comme coloniale et des clivages antérieurs : oppositions entre d'anciennes entités politiques voisines (État théocratique du Fouta-Djalon/Empire de Samori Touré ; domaine initial de Samori Touré/organisations politiques de la forêt) ; contraste entre des zones d'islamisation ancienne (Centre et Est surtout) et des zones de conversion récente ou situées hors de la sphère musulmane ; confrontation entre des régions prédatrices et des régions pourvoyeuses d'esclaves ou juxtaposition d'écosystèmes (cola de la forêt, sel de la côte, bétail du centre, etc.).

Dans cette optique, la catégorisation coloniale, sûrement longtemps ignorée de la masse des colonisés mais se greffant sur des représentations antérieures, ravive des sentiments d'appartenance ancrés localement. Elle peut être envisagée comme un pas vers la conscience et l'identité nationales, une des étapes constitutives de la représentation de la nation¹⁸⁷.

3.1.2. Basculement de la Culture traditionnelle vers les nouvelles techniques culturales¹⁸⁸

Le territoire de la Guinée Française à l'image des autres colonies de l'Afrique occidentale française à très tôt attirée l'attention des colons français à cause de son sol riche et propice à l'agriculture.

Pour la mise en valeur de ce nouveau territoire, le Gouverneur Poiret, tout en établissant au mieux des voies définitives, s'est particulièrement préoccupé d'améliorer la production des populations en qualité et surtout en rendement. Il y a particulièrement réussi, grâce à l'introduction de la charrue et autres instruments aratoires et au dressage des bœufs de trait. Il importe donc pour faire le bilan de résumer ces efforts et d'en exposer les résultats ; nous examinerons ensuite les productions elles-mêmes. C'est pourquoi, il sera question de faire mention dans cette rubrique des conditions humaines en tant que facteur indispensable de tout développement agricole ainsi que le rapport des services en charge de ce domaine (agricole). Mais aussi le facteur financier et les conditions socio-économiques en tant

187 Goerg Odile, Pouvoir colonial, municipalités et espaces urbains, Tome 1, Paris, l'Harmattan, 1995, p 48.

188 Idem

qu'élément essentiel pour la mise en valeur de la politique coloniale de cette colonie (Guinée Française).

En effet, d'après les écrits des auteurs coloniaux, quand un voyageur arrivait en Guinée, il était immédiatement frappé par la belle apparence physique des indigènes. Bientôt, de plus, il restait surpris, dans les environs de Kankan comme au Fouta, par la vision de terres bien travaillées et de superbes récoltes. Il rencontrait des chariots ou des charrues traînés par des bœufs et, si peu qu'il examinait avec attention, la politique du Gouverneur Poiret lui apparaissait dans ses détails. C'est qu'en effet, ce dernier, avec une ténacité remarquable et une méthode rigoureuse, a eu raison de l'apathie et de la routine du Guinéen comme aussi fréquemment du scepticisme de la plupart des administrateurs, de la mauvaise volonté de quelques autres. Assisté de deux inspecteurs d'agriculture intelligents, dévoués, MM. Ravisé et Brossât, il a vu tomber en une quinzaine d'années d'efforts continus, toutes les résistances.

Il fallait d'abord apprendre à dresser les bœufs, créer des modèles de charrues simples, robustes et adaptées au travail spécial qui allait leur être demandé. Les chefs, sollicités de remplacer ainsi une partie du travail à la main, n'ont obéi au début qu'à l'aide d'une sorte de contrainte et pour faire plaisir aux administrateurs ; puis, lentement, ils ont enfin compris leur intérêt. De jeunes guinéens judicieusement choisis ont été envoyés en France, dans le Périgord, pour travailler dans des fermes et y apprendre les méthodes culturales en usage, les soins à donner aux animaux, l'élevage domestique, les méthodes mécaniques de fauchage et de battage, l'usage rationnel du fumier et des engrais¹⁸⁹. Ce n'est pas tout. L'usage de machines agricoles entraînait des réparations et les moyens indigènes étaient trop primitifs ; il fut créé à Conakry une école professionnelle de forgerons qui furent envoyés, munis d'outils et d'une forge très simple, dans les centres agricoles ; ils y deviennent des artisans indispensables et trop peu nombreux déjà¹⁹⁰. Quoi qu'il en soit, des milliers de charrues

¹⁸⁹ Dans l'avenir, il semble toutefois que sans cesser complètement d'envoyer quelques-uns d'entre eux en France, on aurait peut-être avantage à les répartir dans les fermes de Tunisie et d'Algérie, où les conditions du travail agricole seraient sans doute mieux appropriées à leurs besoins.

¹⁹⁰ On pourrait alléger leur besogne en faisant venir des pièces de rechange et ne pas les obliger, par exemple, à fabriquer leurs boulons. Pourquoi donc les maisons de commerce, ne prennent-elles dans ce sens aucune initiative...? Serait-ce parce qu'elles ne croient pas à la vérité...? Certaines observations qui ont été faites tendraient à le prouver. Pourtant rien n'est plus facile que de se rendre compte de la situation; il suffit que les Inspecteurs de ces Maisons veillent bien se rendre au Fouta, dans la région de Labé. Ils seront convaincus et il leur apparaîtra la possibilité d'un trafic nouveau non sans intérêt. Il est même surprenant de constater quel petit nombre de ces Maisons cherche à prendre une initiative profitable dans ce cas comme dans d'autres encore. Il n'y a pas que les cotonnades et autres articles de traite ou de ravitaillement des Européens qui soient

existaient dans la colonie, dont bien peu maintenant étaient des objets inutilisés ou de parade. Il a fallu, pour arriver à ce résultat, en dehors des difficultés déjà signalées, résoudre la question financière. Les chefs de village n'étaient pas tous riches ; il a fallu leur donner d'abord gratuitement les premiers instruments ; puis, quand ils ont constaté les résultats, leur fournir du nouveau matériel à prix réduit pour atteindre l'heure où les bénéficiaires d'exploitation les mettraient à même de se réassortir sans le concours financier de l'administration. Ils ont payé leurs charrues, herses, pulvérisateurs à disque, faucheuses avec un faible rabais de 25 % et en ce moment ils ne bénéficiaient plus que du transport qui reste à la charge de la Colonie.

C'est pourquoi Émile PERROT¹⁹¹ affirmait:

Je suis convaincu, d'après maintes conversations avec les chefs, notamment dans le Fouta et à Kankan, que beaucoup étaient prêts à acheter au prix normal les instruments aratoires qu'ils réclamaient instamment. Le nombre des bœufs dressés s'accroissait dans une proportion sans cesse grandissante et les troupeaux augmentaient progressivement, ce qui entraînait une politique d'élevage. Il devenait nécessaire d'augmenter le nombre des vétérinaires et des aides-vétérinaires indigènes, car on ne saurait prétendre, sans une organisation méthodique et une surveillance constante, se soustraire aux épidémies, dans un pays où le trafic avec les colonies voisines est d'usage séculaire.

Partout dans les régions de Kankan, de Dabola, de Bissikrima, on constatait les mêmes progrès ; les premières faucheuses avaient fait leur apparition et le résultat était de faciliter la cueillette des épis et de donner de la paille pour en faire du fumier, chose complètement ignorée des autochtones et qu'il était particulièrement difficile d'obtenir, habitués qu'ils ont toujours été à la vie nomade des troupeaux. Il existait dans la colonie plusieurs fermes d'élevage et d'essais, qui éduquaient un certain nombre de moniteurs. A Kankan,

susceptibles d'apporter une part de bénéfice à ajouter à celui que produit le trafic conforme aux us et coutumes du passé.

¹⁹¹ PERROT Émile. La Culture indigène et les Productions agricoles de la Guinée française (Suite). In: *Revue de botanique appliquée et d'agriculture coloniale*, 8^e année, bulletin n°82, juin 1928. p 68. [en ligne], [consulté le 12 mai 2016]. Disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.3406/jatba.1928.4629>

PERROT, Émile, Professeur à la Faculté de Pharmacie de Paris, *op cit*, p 68.

notamment, la ferme de l'Association cotonnière, dirigée autrefois par l'administrateur est passée sous la direction de l'Inspecteur d'Agriculture du Service des Textiles. Au Fouta, rappelons que la Haute région comprenait de vastes plaines traversées par de petits cours d'eau ou des suites de marigots qui, à la période des pluies, débordaient et s'étaient étalées sur des surfaces plus ou moins grandes ; de très simples travaux d'irrigation permettaient d'aménager de vastes étendues.

C'étaient de bonnes terres à riz, dans lesquelles une race importée d'Indochine depuis quelque temps donne les meilleurs résultats : les indigènes l'ont appelé le riz chinois Brossât (du nom du Directeur de l'Agriculture qui s'était donné tout entier). Le Riz de montagne était réservé aux pentes et régions plus sèches. Partout aussi du fonio (*Paspalum exile*), cette petite graminée, était jadis cultivé dans les régions indigènes comme un adjuvant à l'alimentation locale. C'est par dizaines de tonnes, pour ne pas dire plus, que les chefs de village récoltaient cette denrée alimentaire de premier ordre ; on la rencontrait également dans la Haute-Guinée et jusqu'au Soudan nigérien, vers Bamako. La quantité produite était suffisante pour qu'on puisse envisager l'exportation de cette graine qui, décortiquée, disputerait aisément la place à la semoule et au tapioca.

D'ailleurs, le moment était venu où un surplus important du produit des plantes vivrières devrait chercher un débouché sur les marchés de la région soudanienne ; c'est seulement quand ceux-ci seront saturés qu'il faudra organiser l'exportation à grande échelle à l'extérieur de l'Afrique occidentale. Pour convaincre les plus sceptiques de ce mouvement cultural, Émile Perrot écrit¹⁹² :

Qu'on me permette de donner quelques chiffres pris sur le carnet de M. Bibaut, Agent d'Agriculture de Dalaba, qui se consacre également de toutes ses forces à l'éducation agricole des indigènes, facilitée d'ailleurs par l'organisation encore féodale du Fouta et par l'autorité des chefs. Dans le village de Sombili dans le cercle de Labé, il y avait 500 cultivateurs munis de charrues ; dans un village voisin le chef possède et utilisait 2 Brabants, 2 charrues type « Africa », une charrue « Niger », 3 herses en fer, une charrette, 32 bœufs de labour ; il

¹⁹² PERROT, Émile, *op cit*, p 55.

avaitensemencé 29 ha de riz et 48 ha de fonio ; les autres cultivateurs l'ont imité et sur une vaste étendue, à mon passage, ce n'était que bœufs au travail.

Dans la plaine de Labé-Depéré, plus de cent cultivateurs utilisaient des charrues et beaucoup réclamaient des instruments. Il en est de même à Sim-pétin ; plus loin, dans cette autre vaste région de Timbi-Touni, rappelait de loin la Beauce¹⁹³ :

On a plaisir à voir tout ce monde au travail... et à constater les riches récoltes amassées dans les fermes indigènes. A signaler aussi çà et là quelques fosses à fumier et des tas de fourrage sec ; quand les indigènes auront compris l'importance de faire du fumier, des réserves de fourrage pour la période sèche, ce sera pour eux et la colonie un immense progrès, mais combien difficile à atteindre ; cependant le fait que certains ont compris est un symptôme rassurant. A signaler aussi çà et là quelques fosses à fumier et des tas de fourrage sec ; quand les indigènes auront compris l'importance de faire du fumier, des réserves de fourrage pour la période sèche, ce sera pour eux et la colonie un immense progrès, mais combien difficile à atteindre ; cependant le fait que certains ont compris est un symptôme rassurant.

Dans les circonscriptions voisines de Pita et Ditinn, venues un peu plus tardivement à l'emploi du matériel agricole, l'élan était donné ; on rencontrait plus de 1.200 bœufs de labour dans celle de Pita¹⁹⁴ (voir annexe n°35). De cette immense plaine du cercle de Ditinn, on allait arriver à faire un vaste grenier à riz. A Kankalabé, le Chef en avait récolté 45 t. vendues 2 francs le kg, plus 30 t. de Fonio à 0,50 franc. et 72 t. d'arachides dans ses terres cultivées à la charrue. Dans la vallée de Danbalé, affluent du Bafing (Sénégal), 24 bœufs

¹⁹³ Déjà 25 ha. de terre avaient reçu le labour d'automne; le chef employait sur un domaine de 100 ha. la charrue à disque, qui sera sans doute préférée dans cette région où poussent des Pommes de terre de belle grosseur, vendues 1 fr. le kg. aux trafiquants Syriens, qui les offrent à 3 fr. 50 sur le marché de Conakry ou aux navires de passage. Il y a en outre 65 cultivateurs dans le canton. On note à Bomboli, 100 cultivateurs travaillant 270 ha et le chef possède à lui seul, 50 bœufs. A Bokomba, 43 charrues ont mis en valeur 220 ha en 1927 et l'on prépare près de 400 ha. en 1928, dont la part du chef est de 55 à 60 ha.

¹⁹⁴ On note à Bomboli, 100 cultivateurs travaillant 270 ha et le chef possède à lui seul, 50 bœufs. A Bokomba, 43 charrues ont mis en valeur 220 ha en 1927 et l'on prépare près de 400 ha. en 1928, dont la part du chef est de 55 à 60 ha.

attelés préparaient les terres pour les labours prochains, et la sécheresse venue de bonne heure ne rendait pas cette besogne plus aisée ; comme le fait constater l'auteur¹⁹⁵ :

« Près d'un village fonctionnait la première batteuse mécanique à riz mue par deux hommes ; le Chef trouve que cela était encore trop fatigant et a commandé une nouvelle batteuse qui pourra fonctionner avec une paire de bœufs. Le Riz était ici amassé dans quatre greniers aménagés ; 87 cultivateurs sont pourvus et l'Administration a enregistré 31 demandes nouvelles. C'est dans ce canton que viennent de naître les deux premières expériences de métayage entre serviteurs et chefs ; les femmes elles-mêmes se mettent au labour et je songeais à ma vieille Champagne pouilleuse, jadis si pauvre, rénovée par l'emploi des amendements chimiques et où l'on voit encore femmes et jeunes filles à la charrue ou la herse. A Bodié, je citerai encore l'usage de 40 charrues avec des dizaines de demandes, mais cette énumération est suffisante et justifie mon appréciation élogieuse de l'œuvre entreprise ».

Tableau 1 : Les chiffres officiels suivants résument la situation agricole au Fouta :

Circonscription	1925	1927
Villages utilisant des charrues	155	470
Cultivateurs	301	1.203
Bœufs dressés	1.670	6.190
Charrues de modèles divers	408	1 .564
Herses	234	823
Culture du Riz	1.100 ha	3 357 ha.
Culture de Fonio	115 ha	. 2.092 ha.

Source : PERROT Émile. La Culture indigène et les Productions agricoles de la Guinée française (Suite). In: Revue de botanique appliquée et d'agriculture coloniale, 8^e année, bulletin n°82, juin 1928, p 59.

La progression était très nette (voir annexe n°36). Mais à chaque époque, sa réalité particulière et le régime social du Fouta seul était en cause comme le témoigne Perrot Émile :

¹⁹⁵ PERROT, Émile, *op cit*, p 59.

Il faut déjà se féliciter que les seigneurs Foulahs aient été nos collaborateurs précieux. Le métayage est certainement le seul moyen d'éviter une scission brusque et désastreuse entre maîtres et serviteurs, car, au lieu de provoquer des ruines, cette évolution se fera sans heurts graves entraînant avec elle la richesse du pays.

Pour mener à bien cette réforme tenant compte des nouvelles techniques agricoles, la Colonie dispose d'un Service d'Agriculture puissamment organisé, conduit par un personnel abondant (voir annexe n°37). La place d'un Chef de Service d'Agriculture n'est pas dans un bureau, quand tant de multiples problèmes réclament impérieusement sa présence à des centaines de km du chef-lieu (voir annexe n°38). Avec l'apparition des charrues, il a fallu obtenir la création de modèles dont l'expérience a montré les défauts. Deux ou trois types sont adoptés, mais en Haute-Guinée et Haute-Volta des instruments insuffisamment étudiés étaient utilisés.

Tout comme les conditions naturelles, elles sont très variées à travers l'ensemble du territoire. Le nombre et les capacités techniques des hommes sont également dissemblables. Une simple carte des densités rappelle ce phénomène bien connu : les régions les plus peuplées se situaient dans la bande côtière, dans l'extrémité méridionale de la Guinée forestière mais, et surtout, au cœur même du Fouta-Djalon sur les hauts plateaux les plus isolés et les plus élevés : on atteignait là des densités qui dépassent 50 hectares au kilomètre carré par cercle¹⁹⁶. On ne reviendra pas sur les explications suggérées pour ces différentes densités, mais on ne peut manquer de les rappeler car elles pèsent d'un poids important.

En effet, ces zones de fortes densités montagneuses étaient occupées par une masse d'environ 900 000 peuples **comprenant** à la fois des descendants directs des anciens envahisseurs et les descendants des familles de captifs. Parmi ce groupe de Foula, beaucoup restaient attachés aux traditions ancestrales d'éleveurs : maigre troupeau de prestige, sans valeur économique, tandis que quelques petites cultures étaient pratiquées par les femmes dans les « tapades », autour des cases. Cependant, les descendants des anciens captifs avaient des activités agricoles plus importantes. Dans le secteur pilote des Timbis, deux familles de captifs sur 1 100 habitants produisaient la moitié de la récolte enregistrée. Pour vivre et se procurer l'argent de l'impôt, les hommes adultes devaient s'expatrier : certains allaient au

¹⁹⁶ Étude de M. Fauck, pédologue de la mission de l'ORSTOM. (2) A.O.F. 1957. Tableaux économiques, p. 185-186. 187

Sénégal pour la récolte des arachides (navétanes); d'autres, en Basse Guinée, travaillaient dans les bananeraies; d'autres encore s'engageaient dans les chantiers de grands travaux ou dans les ports des zones périphériques.

La conséquence de ce mouvement migratoire est que les éléments dynamiques et actifs manquaient pour les travaux destinés à améliorer l'agriculture : dans le secteur pilote des Timbis, il a été constaté que plus de la moitié des hommes absents ont entre quinze et quarante ans et les vieux se désespèrent tandis que l'évolution économique était paralysée. A côté du nombre, il faut tenir compte également des capacités d'adaptation des populations. Or, les Soussous (environ 250 000 dans les plaines de Basse Guinée) et les Malinkés (environ 1 million dans le centre de la haute Guinée), témoignent de facilités beaucoup plus grandes pour assimiler les techniques modernes du commerce, de l'industrie et même des progrès agricoles¹⁹⁷. D'autre part, dans la politique d'extension des rizières, il avait un besoin énorme de riziculteurs or « un Foula ne met jamais les pieds dans l'eau¹⁹⁸ » La Guinée nouvelle avait également besoin d'accroître sa production de viande : là encore, arrivera-t-on à persuader le Foula de transformer son élevage « sentimental » en exploitation spéculative du troupeau ?

Un tableau de la répartition des activités agricoles au cours de l'année montrait que, si le paysan comme dans nos régions devait fournir de gros efforts au cours des mêmes mois (avril à septembre en particulier), la diversification des cultures lui permettait à la fois de mieux étaler son travail au cours de l'année et d'étendre les périodes de recettes. Il était évident que les conditions humaines actuelles n'étaient pas les plus propices au développement et à la modernisation rationnelle de l'agriculture ; des migrations étaient nécessaires ainsi que des adaptations techniques.

3.1.3. Enquête auprès des services agricoles de Labé

D'après les renseignements de M. Alot (agronome français enquêtes sur les exploitations agricoles et industrielles au Fouta Djallon), pour le secteur des Timbis, parmi les organismes les plus actifs, on peut citer la direction de l'hydraulique de Dakar¹⁹⁹, les

¹⁹⁷ Cf. tests psycho-physiologiques systématiques pratiqués par les services de prospection de la main d'œuvre de Fria cité Beaujeu-Garnier Jacqueline. L'agriculture guinéenne. In: L'information géographique, volume 22, n°5, 1958. pp. 185-198.

¹⁹⁸ Idem

¹⁹⁹ Recherches en vue d'effectuer des travaux pour une meilleure adaptation des quantités d'eau aux besoins agricoles.

services de l'agriculture de Conakry disposant de 20 ingénieurs et d'un personnel auxiliaire, l'institut des fruits et agrumes coloniaux I.F.A.C. à Foulaya près de Kindia, l'institut du quinquina à Sérédou, les stations de recherche de Kankan et du Koba pour les rizières de haute et de basse Guinée sont à équipées. Pour cela, plusieurs conditions rentrent en ligne de compte.

- Les conditions financières : tout cet appareil coûte fort cher. Sans parler des salaires et traitements payés aux différents membres des services signalés au paragraphe précédent, L'administration coloniale a investie, au titre du FIDES, au cours des deux premiers plans, 2 700 000 000 de francs CF. A. (soit 18 % de la totalité des crédits du FIDES) dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, des forêts et de la pêche (1948- 1957). Au cours du troisième plan qui doit commencer cette année-ci, les prévisions de dépenses portaient sur plus de 7 milliards de francs CF. A. A ces dépenses d'investissement considérables, il faut ajouter, pour une très faible part, les dépenses courantes à la charge du budget guinéen ; en 1955, ces dépenses ont représenté 2 % de l'ensemble du budget territorial, soit 59 millions de francs. L'examen des dépenses sur compte FIDES du second plan permet d'avoir une idée de la répartition, suivant les différents secteurs.

Sur une somme globale dépassant 2 milliards de francs C.F.A., « l'action-riz » a bénéficié de 113 000 0000 FCFA de crédit, tandis que 85 millions étaient consacrés aux productions des palmiers à huile, 100 millions au secteur du café surtout et aussi un peu de cacao, 20 millions aux vergers d'agrumes du Fouta. En dehors de ces crédits budgétaires, il existe également certains fonds spéciaux tel que le système qui fonctionne, depuis 1951 jusqu'en 1957, en faveur du café : des primes prélevées sur les droits de sortie permettent de constituer une caisse hors budget fournissant des capitaux pour l'amélioration et le développement de la culture caféière (169 millions de crédits ainsi récupérés entre 1951 et 1955 pour une valeur d'exportation correspondant à 5 000 686 000 francs). A côté des travaux techniques, l'enseignement agricole a également été envisagé (création d'un centre d'apprentissage à Tolo : 20 moniteurs par an ; trois ans de scolarité), mise en place d'un encadrement dans le paysannat lui-même (15 noyaux devaient être mis en place à la fin de 1958...).

- Les conditions socio-économiques : l'agriculture guinéenne est pratiquée dans des conditions très différentes suivant les produits, les régions et les sociétés humaines. La forme

de cultures vivrières la plus courante est celle qui se pratique dans les tapades, sorte de jardins potagers attenants aux cases familiales, améliorés par le peu de fumier disponible et les déjections naturelles, continuellement mis en cultures par les femmes, généralement protégés par une haie plus ou moins épaisse des ravages du troupeau bovin ou caprin. A côté de ces parcelles très limitées, les champs sur brûlis constituent un autre mode d'agriculture. Ils se déplacent à l'intérieur d'un terroir considéré comme appartenant au village, au hameau ou même à la famille. Le déplacement se fait suivant des rythmes différents (sur le plateau de Pita et de Labé : quatre ans de culture, quatre à sept ans de jachères ; A Timbi, dans ce secteur particulier : sept ans de culture, 7 ans de jachère sur les champs de riz en culture sèche ; vers Kankan, quatre à cinq ans de culture, dix ans de jachère).

On constate naturellement des rendements décroissants en fonction de la durée de mise en culture et, d'autre part, une diminution de la durée de la jachère au fur et à mesure que la pression démographique augmente. A Dantari, dans le Fouta-Djalon, on a effectué des évaluations sur le rendement dans des conditions différentes : pour la première année, le rapport de la récolte en fonio à la quantité de semences est de 10 contre 1 ; il en va de même pour les deuxième et troisième années ; à la quatrième année, le rapport tombe à 5 contre 1, à la cinquième à 2 contre 1. Différentes mesures dans des hameaux voisins confirment cette schématisation. D'autre part, le rendement semble aussi être fonction des méthodes culturales : il est une fois et demie plus importante dans les champs cultivés à la charrue que dans ceux cultivés à la daba (espèce de houe). Un troisième type d'exploitation agricole est constitué par les plantations (voir annexe n° 39).

Enfin, dans la production agricole il faut aussi tenir compte de celle des vergers familiaux (agrumes du Fouta-Djalon) et des produits spontanés de la forêt naturelle qui donnent lieu à des cueillettes fructueuses (palmiers à huile, cocotiers, manguiers). Le rural guinéen n'était jamais un individu isolé. Aux fortes traditions familiales agglutinantes, viennent se superposer des contraintes qui le lient aux autres familles du même « carré », du même hameau ou du même village. L'emprise collective a été très forte jusqu'à la réforme qui a aboli les chefferies de villages et le nouveau régime envisageait de remplacer les contraintes traditionnelles par les associations au sein de coopératives : bon moyen, en attendant l'argent et les cadres nécessaires au fonctionnement de ces organismes, pour

ébranler les traditions routinières des ruraux et les forcer à adopter des méthodes et des cultures nouvelles²⁰⁰.

La valeur totale de la production agricole guinéenne a été évaluée aux alentours de 15 milliards de francs CF. A. entre 1951 à 1958, en comprenant les cultures vivrières dont il est difficile d'apprécier exactement l'importance et les cultures commercialisées. Sur ce total, le riz représente 30 %, le manioc 13 %, le fonio 7 %, les patates 6 %. Dans l'ensemble, plus des deux tiers du revenu agricole correspondaient aux cultures vivrières. Les services agricoles avaient classé la production en cinq catégories que l'on respectera pour la présentation des résultats : cultures vivrières, fruitières, oléagineux, textiles, nouvelles cultures²⁰¹.

-Les cultures vivrières : au premier rang, se place le riz qui avait, pour le Guinéen, une place prépondérante par rapport au pain. Sa culture, grâce aux pluies abondantes, était partout possible et 60 % des surfaces se rencontraient en Guinée forestière. Le riz était cultivé, soit en culture sèche, pour la plus grande partie, soit en rizière inondée, suivant une infinie variété de modalités et grâce à un grand nombre d'espèces, soit indigènes, soit améliorées par les services agricoles. En culture sèche, la rotation était de un à cinq ans de culture suivie par une période plus longue de jachère en Guinée forestière dans le village Niéhen (village Guerzé). Bien que les bas-fonds soient susceptibles d'être utilisés en rizières irriguées, la préparation de ces terres à la végétation compacte, semblait trop difficile, les paysans préféraient la culture du riz sec.

Celle-ci les occupe pendant neuf mois : trois mois de préparation par débroussaillage et brûlis sur la parcelle, travail réalisé par la famille et les amis et suivi du semis exécuté par les femmes : les grains sont jetés puis recouverts simplement à la binette sur le sol non labouré préalablement ; les semilles se font de la fin d'avril, dès que des pluies suffisantes tombent, jusqu'en juin ; elles sont suivies d'un seul sarclage. Puis, après la croissance et la maturation, les femmes, toujours, coupent les épis et les hommes lient les gerbes. La même culture se faisait seulement sur brûlis, deux ou trois par an de suite sans engrais. Quand le

²⁰⁰ VIEILLARD, Gilbert, *Notes sur les coutumes des Peuls au Foula-Djallon*. In: *Journal de la Société des Africanistes*, Dakar, Bull. I.F.A.N, tome 10, 1940, p. 199.

²⁰¹ Étude agricole et économique op. cit, p 33.

sol est épuisé on abandonne la rizière. Dans les deux tiers des champs, le riz était associé à d'autres cultures (maïs, manioc²⁰²).

En Haute Guinée, la culture sèche sur défrichement de forêts représentait 60 % du total. La période de jachère était deux fois plus longue que celle de culture. Le riz était semé en juillet, récolté en octobre-novembre²⁰³. De telles méthodes de culture, à cause de la longueur des jachères ne permettent que des densités de récolte assez faibles.

Par contre, en Guinée Forestière, on trouvait des rizières inondées beaucoup plus étendues avec un rendement immédiat beaucoup plus élevé et caractérisé par la multiplication des récoltes (à Niehen, par exemple, on a une récolte par an). Cette méthode de culture inondée concernait aussi les rizières de bords de mer et de plaines inondables en Basse Guinée et les rizières de bords de rivière en Haute Guinée.

La possibilité d'établissement de rizières maritimes était fonction de la position de la nappe d'eau salée et du plan d'eau douce, déterminé lui-même par l'abondance des pluies ou l'importance du bassin versant aux abords des rias et aussi par la possibilité d'écoulement des eaux excédentaires. Il s'agissait d'un équilibre fréquemment instable et très délicat à aménager par des travaux hydrauliques artificiels qui risquaient de provoquer des désastres (endiguement déterminant la stagnation du plan d'eau douce, chenaux d'évacuation trop efficaces provoquant la remontée de la nappe d'eau salée). En tout cas, par le jeu des marées, la rizière était balayée deux fois par jour par le flot et le riz devait être repiqué pour ne pas être entraîné par l'eau. A côté de ces rizières, situées directement au bord de la mer ou des grands chenaux d'écoulement, d'autres s'échelonnaient dans la plaine maritime vers l'intérieur.

Type de riziculture en Basse Guinée : KAWAS (village Baga). Il s'agissait de rizières de basse plaine inondables, séparées par des diguettes aménagées par les cultivateurs baga. Les pépinières étaient semées en juillet-août puis, au bout de trente à quarante jours, les plants étaient arrachés et repiqués dans les rizières préparées : un savant alignement de billons et de sillons étant fait à l'aide d'une grande pelle spéciale. Vers la fin septembre ou

²⁰² Étude agricole et économique op. cit, p 46.

²⁰³ VIEILLARD, G, *Notes sur les Peuls du Fouta-Djalou*, Dakar, Bull. I.F.A.N., 1940, t. II, n° 8, 1 et 2, p. 85

le début d'octobre, le riz était en place ; il mûrissait et on évacuait le flot. En fin novembre, ou début décembre, avait lieu la moisson. Les femmes faisaient tous les travaux sauf la préparation de la rizière. Les rendements atteignaient 20 quintaux de paddy à l'hectare à Kawas. La moyenne de rendement de la basse Guinée irriguée était de 15 quintaux à l'hectare, c'est-à-dire une fois et demi plus que dans les rizières fluviales inondées de haute Guinée (8 à 9 quintaux)²⁰⁴.

En Haute Guinée, on ne repiquait pas le riz (il était semé à la volée). Aussi, il n'exigeait que 60 jours de travail pour un hectare contre 72 à 93 en Basse Guinée (Kawas). Les différents travaux se répartissaient plus équitablement entre hommes et femmes : le labour était fait par des charrues à bœufs dirigées par les enfants et les hommes ; les hommes faisaient encore les semis, la coupe, et le battage tandis qu'aux femmes étaient réservés la confection des gerbes, le vannage, et le pilonnage du riz. Dans les rizières inondables, le riz était semé en mai-juin et la récolte s'échelonnait de novembre à janvier. Au total, 306 200 hectares de terre étaient cultivés en riz, en 1956, et la production était estimée à 282 050 tonnes de riz-paddy, c'est-à-dire environ 190 000 tonnes de riz net. Cette production était obtenue pour 59 % en Guinée Forestière, 25 % en Basse Guinée, 9 % en Haute Guinée. 64 % de la production était fournie par le riz de montagne. La récolte était insuffisante pour la consommation bien qu'elle ait augmentée de 10 % en deux ans et il fallait importer environ 10 000 tonnes de riz, par an, venant, pour la moitié, d'Indochine.

Les possibilités d'extension et d'amélioration de la riziculture étaient considérables. Au seul titre de ce plan, il a été envisagé d'étendre les améliorations hydrauliques susceptibles de favoriser la création de nouvelles rizières à 35 000 ha dans la zone côtière. D'autre part, 100 000 ha répondaient aux conditions de culture du riz dans les six cercles de la Haute Guinée où 40 000 ha seulement étaient consacrés à cette culture.

Les autres cultures vivrières : elles étaient beaucoup moins importantes mais représentaient cependant des ressources d'appoint régionales non négligeables. Parmi elles, le mil était toujours cultivé en association avec le riz, sauf dans la région de Gaoual où le climat ne permettait plus la culture du riz de montagne. La production variait très peu d'une année à

²⁰⁴Beaujeu-Garnier, Jacqueline, *L'agriculture guinéenne*, In: *L'information géographique*, volume 22, n°5, 1958. [En ligne], consulté le 30 mars 2016]. Disponible à l'adresse : DOI <https://doi.org/10.3406/ingeo.1958.1842>

l'autre ; elle s'élevait à un peu plus de 17 000 tonnes qui étaient entièrement auto-consommées. La Haute Guinée en fournissait 43 %, la moyenne Guinée, 40 %. Le fonio avait un rôle très particulier et très discuté. Il réussissait à fournir une récolte sur des sols complètement épuisés, avec des rendements dérisoires, il était vrai ; d'autre part, on pouvait le récolter dès le mois d'août et il atténuait les problèmes alimentaires pendant les périodes de soudures difficiles. On avait donc tendance à le cultiver dans les conditions les moins bonnes et, pour certains agronomes, il contribuait considérablement à la dégradation et à l'épuisement des sols.

Pour d'autres, au contraire, il était moins épuisant que le maïs et avait l'avantage de donner des rendements de 700 kg à l'hectare alors que le riz n'en donnait, dans les mêmes conditions, que 500 kg (hauts plateaux de Pita et de Labé). En tout cas, le fonio qui donne une semoule légère et nullement désagréable produisait 77 000 tonnes par an dont 60 % pour la moyenne Guinée. Le maïs, comme le fonio, était surtout produit dans le Fouta-Djalon (70 % de la récolte), mais c'est une culture de « tapade », c'est-à-dire une plante exigeante à laquelle on réservait la seule petite parcelle de terrain fumé précieusement enclose autour des cases. On ne peut le cultiver sur sol non fumé et, par conséquent, sa culture était limitée ; parfois on l'associait cependant avec l'arachide, le riz, le manioc, dans les différentes régions guinéennes. Toujours préoccupé par le problème de la soudure et des réserves alimentaires, le paysan guinéen plaçait encore dans ses tapades ou parmi ses champs, mêlés à d'autres récoltes, un certain nombre de produits qui n'avaient qu'un rôle limité d'appoint : le manioc (331 650 tonnes, en 1956, dont un tiers environ en Basse Guinée et un autre tiers en Guinée Forestière); les patates douces (121 000 tonnes), réparties à peu près équitablement entre les différentes régions guinéennes; les tarots (30 390 tonnes en 1954, mais 84 000 en 1955).

Enfin, la production des légumes réalisait quelques progrès mais était encore partiellement inadaptée sauf pour les tomates, les aubergines, l'oignon que le Guinéen consomme lui-même²⁰⁵. Selon une enquête réalisée à la station de recherches agronomiques de Kankan, et d'après les renseignements de M. Salles²⁰⁶, la production a suffisamment augmenté pour permettre même, depuis 1952, une petite exportation vers la France. Les

²⁰⁵Idem, p 58.

²⁰⁶Ibidem, p 48.

cultures de légumes étaient, en général, limitées à la proximité des cases ou des agglomérations. Un gros effort pour le développement de cette production devait être entrepris, stimulé par les demandes accrues prévues sur le marché local et par les possibilités d'exportation saisonnières vers la France et vers Dakar.

Traditionnellement habituée à pratiquer une agriculture extensive sur brulis, la fin de la conquête coloniale du territoire qui deviendra la Guinée Française, sera soumise à une agriculture extravertie. L'introduction de nouveaux plants fut une évidence partout dans le pays. La production bananière : la Guinée, à l'instar des autres colonies françaises, a été soumise à une économie de plantation. C'est dans ce cadre qu'elle connaîtra la culture de la banane à grande échelle. Ainsi, grâce à ses conditions pédologiques excellentes et à son climat, le problème d'adaptation des plantes importées ne s'est pas posé à la Guinée, notamment à la région côtière, la Basse Guinée. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, la politique économique coloniale comportait la réalisation d'un secteur moderne de production. Celui-ci sera essentiellement axé sur la production agricole industrielle et d'exportation. Après les prospections pédologiques et climatiques, les cercles de la région côtière furent retenus comme une zone d'exploitation agricole pour la création des plantations de banane et d'ananas²⁰⁷. C'est dans ce cadre que la basse côte²⁰⁸ devint à partir de 1935 un vaste chantier agricole avec la prolifération des plantations appartenant à de petites entreprises individuelles, exclusivement européennes au départ.

Ainsi, tout au long du XIX^e siècle, les Européens opérant sur les côtes de la Guinée s'employèrent à introduire, exploiter et étendre de nouvelles espèces de plantes telle que la banane bien que celle-ci ne s'adapte pas à tous les sols, puisque c'est une plante capricieuse qui ne se développe que dans un milieu propice. Jean Suret-Canale donne une vague délimitation du domaine des plantations de bananiers en Guinée sous la période coloniale, car pour lui « [il] est géographiquement limité : grossièrement, il est contenu dans le triangle dont la base serait le littoral entre le Rio Pongo et la frontière de la Sierra Leone, le sommet est à Mamou sur la ligne de chemin de fer »²⁰⁹. L'auteur a même défini les trois sommets de ce triangle bananier qui sont : la plantation de la société du Koba vers le Rio Pongo, les

²⁰⁷ Suret- Canale, Jean, *La République de Guinée*, Paris, Ed. Sociales, 1971, p 40.

²⁰⁸ Cette zone géographique désigne la région de la Guinée maritime abritant la capitale Conakry.

²⁰⁹ Kakoro Sékou dans son mémoire « Rôle et importance du cercle de Kindia dans la production bananière en Guinée française », estime qu'il fallait 200.000.fcfa pour créer une plantation.

plantations du canton de Samou (sud de la Méla Koré) et les plantations des bas-fonds du haut Bafing (Mamou).

Ainsi donc, la base de ce triangle se trouve exclusivement sur la côte en Basse Guinée et le sommet à cheval entre la Moyenne Guinée et la Basse Guinée. C'est pour dire que la culture bananière (3.000 ha exploités) se répartit suivant le triangle Dubréka-Mamou-Benti en tenant compte des possibilités d'évacuation, car il est sillonné par de nombreuses routes et traversé par la voie ferrée qui aboutit à Conakry. Benti reçoit à quai les navires bananiers²¹⁰. La Guinée a développé la culture de la banane, notamment dans la partie littorale du pays et les recherches ont révélé l'existence de très grands domaines dans les actuelles préfectures de Coyah, Kindia, Forécariah, Boffa, Dubréka, Boké et Mamou.

Cependant, les difficultés naissent notamment dans la conservation et l'exportation des bananes car les infrastructures n'étaient encore pas aussi adéquates pour ces opérations. C'est à partir du 05 juin 1926 que la colonie s'est engagée à faire construire un entrepôt frigorifique sur le quai de Conakry d'une capacité de 15000 m³ pouvant être maintenu à une température de 9 à 10°C²¹¹. L'espace qu'occupe les plantations, c'est -à- dire les plaines du sud, les bas-fonds aménagés, des plaines de l'intérieur vers Mamou sur une superficie de près de 8000 hectares se prête à l'agriculture surtout grâce à son sol argileux-sablonneux et argilo-siliceux mais aussi grâce à son hydrographie formée de fleuves et rivières (Konkouré, Kolenté, Rio pongo, Rio Nunez, Bafing ...) permettant l'irrigation et l'arrosage des plantes de bananiers avec un certain nombre de conditions dont : L'aménagement des bas-fonds ; l'irrigation ou l'arrosage des plantations ; l'utilisation des engrais chimiques, paillage et fumure ; un personnel suffisant entre 50 à 100 personnes pour l'exploitation de la plantation. Il fallait donc disposer au départ d'un capital suffisant pour entreprendre une telle activité²¹². A partir de 1930 fut créé dans le cercle de Kindia un noyau de production dans la zone de Friguiagbé. Progressivement, cette culture s'intensifia et, en 1932, avec l'entrée en service

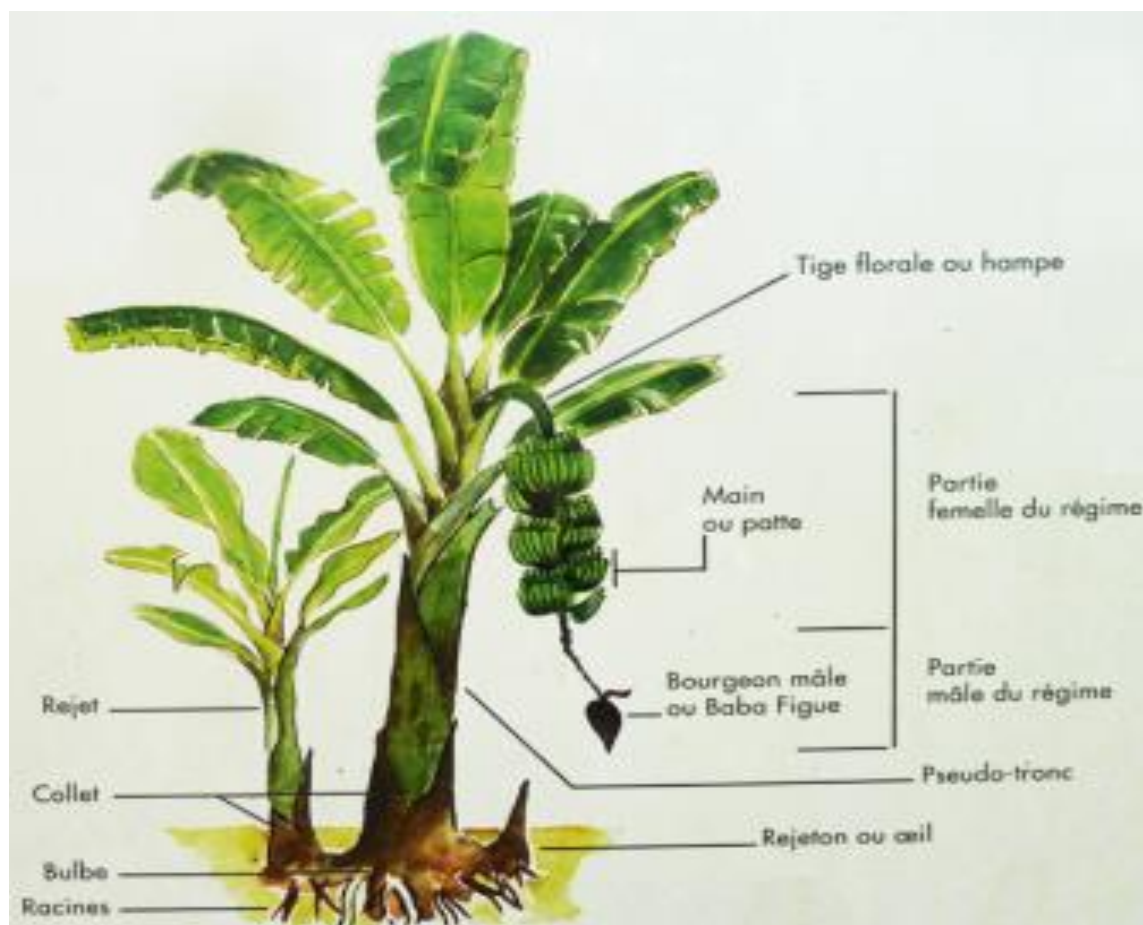
²¹⁰ Au plan physique, la base se trouve dans une région de plaine, surface souvent parfaitement plane, parfois elle est sablonnée mais reste partout inférieure à 100 m. Mais tout comme à Mamou, on trouve à Kindia des plateaux qui sont le prolongement de la dorsale guinéenne. L'introduction en Guinée maritime de cette culture s'inscrit dans le cadre de la politique générale d'expérimentation des cultures d'exportation engagée par le colon. C'est une plante d'origine asiatique dont la culture remonte à la plus haute antiquité. Si le début de l'ère coloniale est caractérisé par le cycle du caoutchouc dont la chute intervint entre 1913-1914, à partir des années « 30 », il faut plutôt l'exploitation de la banane.

²¹¹ Suret-Canale, Jean op cit, p 56.

²¹² Kakoro Sékou, op cit, p 36.

de navires bananiers entre la France et la Guinée, la production dans le cercle connut un épanouissement considérable compte tenu de sa proximité du port d'évacuation. Beaucoup de planteurs européens s'y installent avec la bénédiction de l'administration coloniale.

Photo 1 : Plan de bananier en production



Source : <https://batchaonline.com/2017/02/05/fiche-technique-de-production-du-bananier-plantain>.

3.2. Evolutions de la production bananière en Guinée

La production bananière a connu une évolution qu'on pourrait schématiser en deux principales phases : une phase de démarrage et une phase de pleine expansion. Ces deux phases correspondent à des périodes et à certaines réalités du moment.

3.2.1. La phase de démarrage

Cette phase part de l'introduction de la culture bananière de la fin du XIX^{ème} siècle aux années trente. Ce fut une production faible en général mais qui se trouve être en constante croissance. La raison en est que, jusque-là, la culture bananière était presque l'apanage des colons planteurs et de quelques Libanais et Syriens. Les plantations étaient peu nombreuses. L'espace cultivé n'était pas considérable. Nécessitant beaucoup d'investissement, les planteurs de banane n'avaient pas de crédits agricoles pour subvenir à leur besoin. En outre, il y avait un véritable problème concernant la production bananière comme le manque de voies routières et de navires et ports spécialisés. Les navires qui évacuaient une partie de la production étaient des navires en escale et le faisaient à partir des ports d'appointements de Benty et de Taboria. Tous ces facteurs réunis n'ont pas permis à la banane guinéenne d'avoir un certain poids dans la balance de l'économie de l'époque. Cependant, comme le montre le tableau suivant, la production bananière augmentait au fil des ans (voir le graphique à la page suivante).

Tableau 2 : Production bananière de 1920 à 1930

Années	1920	1925	1928	1929	1930
Production en tonnes	114	1187	3993	6112	8769

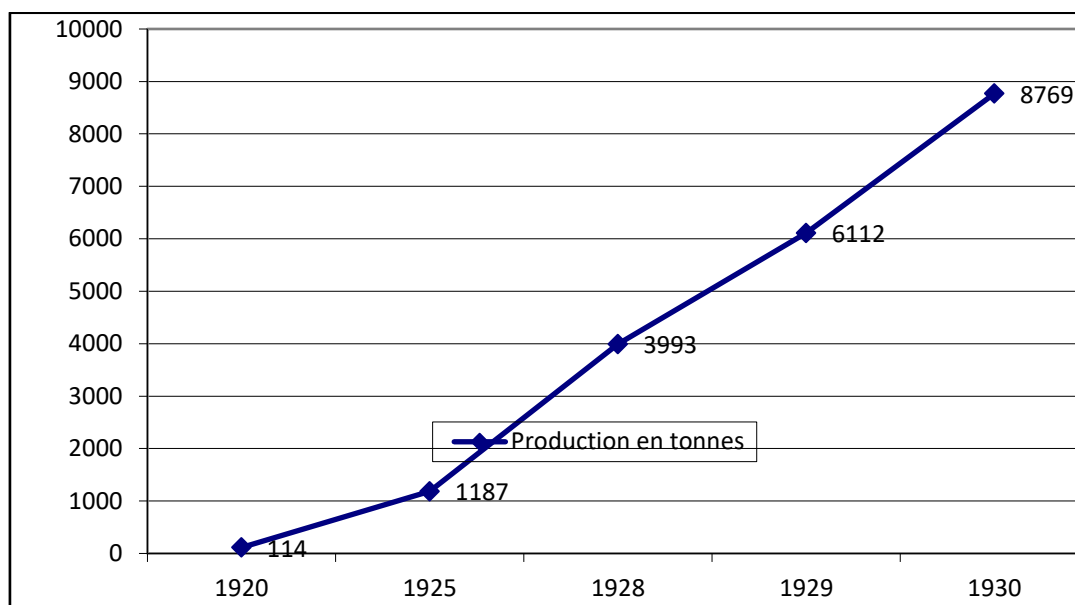
Source : Suret Canale J., République de Guinée, Paris, Ed. Sociales, 1970, p227.

Ainsi donc, de 1920 à 1930, la production initiale est multipliée par 213. De 1935 à 1938, la production de la banane est passée de 30.900 tonnes à 52.800 tonnes. Mais cette progression n'est due qu'à l'exploitation abusive de la force de travail des populations locales et des travailleurs amenés de force des régions forestières. Les instruments de travail, à part

²¹³Suret-Canale, Jean, op cit, p 227.

quelques rares tracteurs pour le transport et en terrain sec pour le labour, demeuraient la houe, le coupe-coupe, les pelles, etc.

Graphique 1: Production bananière de 1920 à 1930²¹⁴



3.2.2. La phase de pleine expansion

Alors que les produits mondiaux subissent les effets néfastes de la crise économique des années trente, c'est le moment que choisit la production bananière de la Guinée pour prendre son véritable envol. Plusieurs causes sont liées à ce phénomène paradoxal dont l'élément décisif fut la préférence coloniale assortie de mesures de soutien. En effet, la banane produite en Guinée est la "Sinensis". Cette banane, contrairement à la Gros Michel produite au Cameroun et aux Antilles, est très appréciée en métropole pour sa saveur. Pour cette raison, dans les années 1936, la banane guinéenne surclassera celle des Antilles jusqu'au point de la faire disparaître du marché. Pour encourager sa production, l'administration et les gros traitants prendront des mesures de soutien, telle que les primes de production, les fournitures d'engrais et d'outils à crédit²¹⁵.

²¹⁴ Idem.

²¹⁵ Ces mesures seront élargies aux paysans guinéens devenus importants dans le secteur après 1946. Il faut noter aussi que l'amélioration des moyens de transport jouera un rôle capital dans ce boom de la banane guinéenne. La réalisation du chemin de fer Conakry-Niger permettra de drainer une quantité importante de

A côté de ces voies, la voie maritime reliant Taboria, Benty et Conakry continuaient de jouer un rôle non négligeable dans le drainage de la banane vers Conakry. A Conakry même, l'aménagement du port équipé d'un quai spécial de banane et d'un entrepôt frigorifique d'une capacité de 1500 m³ fut bénéfique pour l'exportation des bananes. En 1935, une flotte spéciale est mise en service pour l'évacuation des bananes en plus des mesures protectionnistes. Ceux-ci (ces travaux d'aménagement) sont des sources d'encouragement pour les planteurs que deviennent de plus en plus de guinéens pour trouver des revenus leur servant, entre autres, à payer les impôts et les taxes coloniaux maintenant que le caoutchouc n'existait plus. Alors la production deviendra de plus en plus importante donnant à la Guinée un rôle de première importance dans la sous-région²¹⁶. Les tableaux suivants étayent à suffisance cette évolution remarquable de la banane guinéenne de 1930 à 1955²¹⁷.

Tableau 3 : Production bananière de 1930 à 1955

Année	1930	1933	1934	1935	1936	1938	1939-1954	1955
Production en tonne	8769	21758	26000	30000	45000	52000	-	98000

Source : DESCHAMPS Hubert, SURET-CANALE Jean : *Afrique Noire- L'ère coloniale (1900-1945)*. In: *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 50, n°180-181, troisième et quatrième trimestres, Paris, 1963. pp. 542-543.

Des plantations assez importantes y sont aménagées sur les sols alluvionnaires et argileux qui se concentrent généralement le long de la voie ferrée, de la route carrossable et le long des cours d'eaux. La superficie totale de ces plantations était estimée entre 1928 et 1958 à 400 hectares dont une bonne partie (85 hectares) était planté de bananes. Le graphique ci-

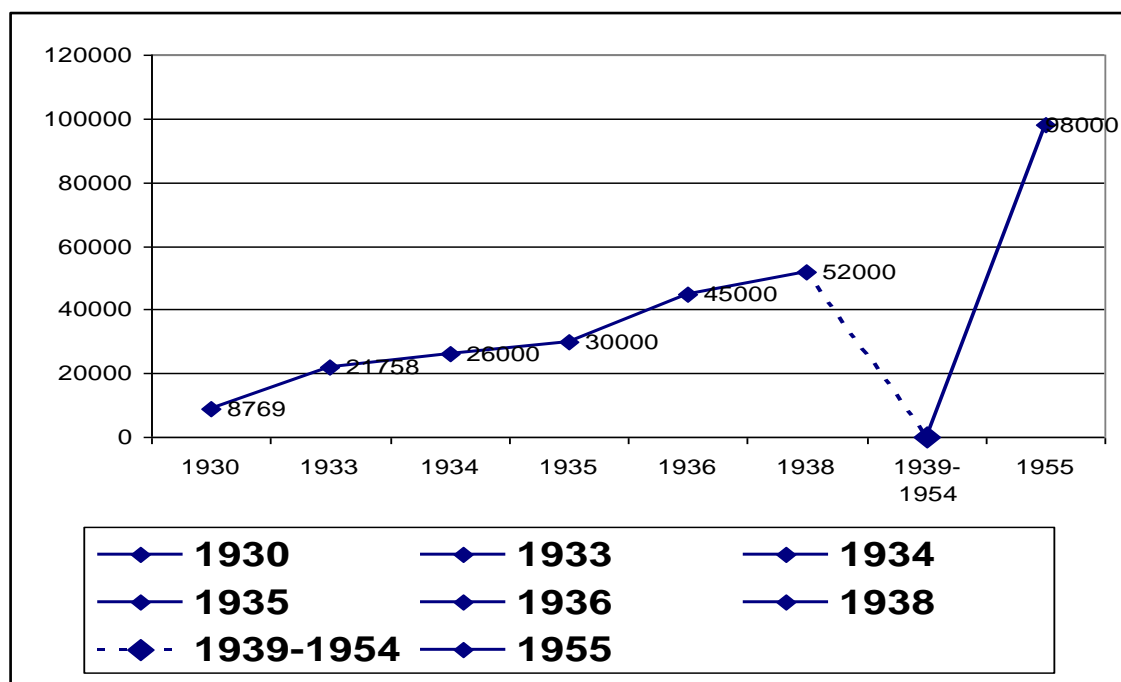
bananes de Mamou à Conakry. Par ailleurs, la route nationale passant par Mamou et Kindia fut une autre voie empruntée par la banane pour atteindre le port de Conakry.

²¹⁶ Avec les 20.000 tonnes dépassées en 1933, la banane guinéenne représentait 4 à 5% en valeur d'exportation de l'A.O.F. En 1934, avec une production de 26000 tonnes, loin devant les 1378 tonnes de la Côte d'Ivoire dans la même année. La courbe de cette production ira de façon croissante jusqu'au déclin situé entre 1956 et 1958 avec une légère régression pendant la seconde guerre mondiale à cause de l'insuffisance des moyens d'évacuation.

²¹⁷ DESCHAMPS Hubert, SURET-CANALE Jean: *Afrique Noire- L'ère coloniale (1900-1945)*. In: *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 50, n°180-181, troisième et quatrième trimestres, Paris, 1963, [en ligne], [consulté le 22 décembre, 2015]. Disponible à l'adresse : https://www.persee.fr/issue/outre_0300-9513_1963_num_50_180

après nous donne une idée du rendement obtenu dans la période allant de 1928 à 1958 dans le cercle de Kindia par exemple²¹⁸.

Graphique 2: L'évolution de la banane en Guinée de 1930 à 1955 en tonne.



Au vu de ce graphique, il ressort que le plus important tonnage a été produit en 1956, soit 6.360 tonnes. Ce boom dans la production s'explique d'une part par l'augmentation de la population de consommation sur le plan intérieur (après la seconde guerre mondiale, la banane est introduite même en Guinée Forestière), d'autre part par l'accentuation de sa production en tant que culture la plus rentable dans le cadre de la monoculture. La production bananière, avons-nous dit, occupe une place de choix dans l'économie de plantation de la Guinée coloniale.

En 1955 par exemple, elle a hissé la Guinée au premier rang des exportateurs de l'Ouest africain. Dans cette production, le cercle de Kindia n'est pas en reste quand on sait que les plantations les plus importantes y sont localisées. L'administration du territoire de la Guinée coloniale encouragée par le grand sérieux des planteurs, ne tardera pas à manifester sa

²¹⁸ Bulletin Statistique et Economique Mensuel publié par la direction des services de la Statistique Générale et de la Mécanographie, 1977, Tome VIII, p 88.

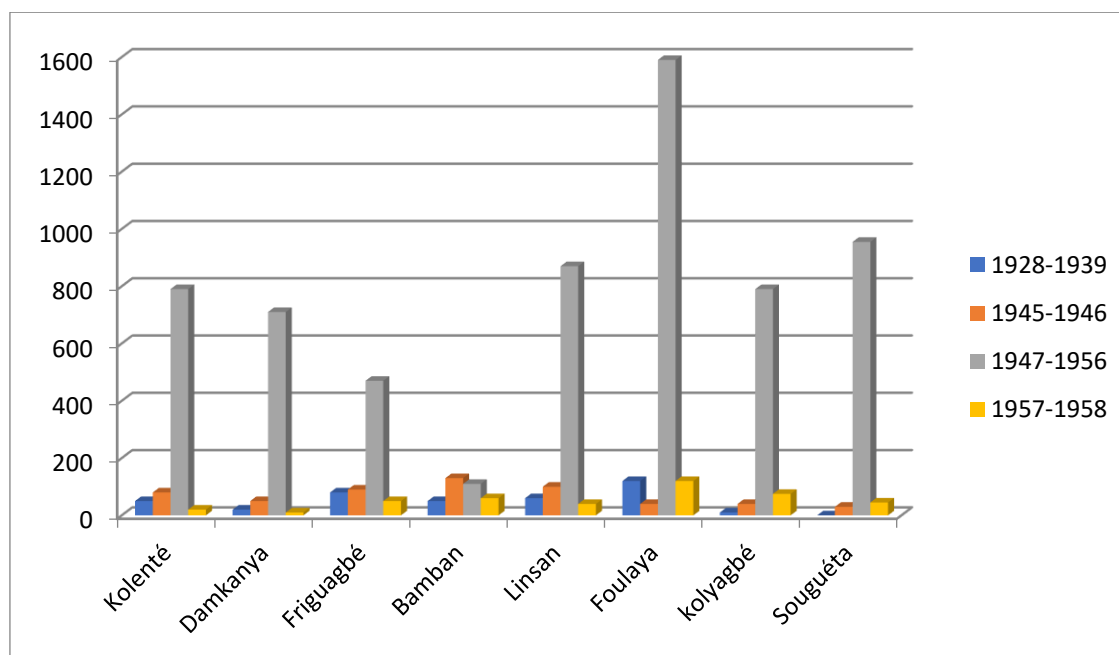
volonté d'intervention en inscrivant le projet dans le programme du plan quadriennal de gouvernement général (1953-1957) à la suite d'une proposition présentée par le service de Conakry²¹⁹. Ce fabuleux parcours de la banane guinéenne se brisera contre toute attente dans les années 1956-1958 à la fois pour des raisons sanitaires et politiques.

Il est vrai que la culture de la banane n'a pas connu ses beaux jours qu'en Guinée. Dans d'autres colonies françaises comme les Antilles françaises, dès avant 1914, des essais ont été effectués par la compagnie générale transatlantique, puis renouvelés tout de suite après la guerre de 1914-1918. A l'origine l'élan vient surtout de la Guadeloupe. En 1922, la Guadeloupe arrive ainsi à exporter seulement 30 tonnes. Mais déjà en 1926-1927, elle commercialise 1300 tonnes. Pour la Martinique, les premiers chiffres connus datent de 1925, avec 9 tonnes seulement. Si l'élan est plus tardif qu'en Guadeloupe, l'évolution est cependant fulgurante²²⁰. Mais, du point de vue expérience et ancienneté dans la culture et l'exportation de la banane, la Guinée française se place loin de ces trois autres colonies Françaises comme l'atteste l'évolution de sa production de 1914 à 1955. Cela se justifie d'ailleurs par la différence des tonnages exportés (voir les graphiques sur l'évolution de la production de la Guinée Française).

²¹⁹ TOURE Ibrahima Sory, *op cit*, p 41.

²²⁰ [htt : www-peda.ac-martinique.fr/histgeo/banan2.shtml](http://www-peda.ac-martinique.fr/histgeo/banan2.shtml)

Graphique 3: Evolution du rendement de la banane en Guinée de 1928 à 1958 en tonne.



3.2.3. Les planteurs guinéens

Les populations de la Guinée coloniale ne se sont intéressées à la production bananière qu'au déclin du caoutchouc situé entre 1913 et 1914. La banane fut donc le produit de substitution. Kakoro Sékou le voit « au départ comme un impératif de l'économie coloniale »²²¹. Ce n'est qu'au fur et à mesure de son développement qu'elle est devenue une nécessité pour la masse paysanne qui s'y est intéressée avant la seconde guerre mondiale car, représentant une source de revenus pour eux qui sont des chefs de famille tenus de payer l'impôt des membres des deux sexes âgés de huit ans et plus.

La production indigène en 1934 ne représentait pas plus d'un quinzième de la production totale. Les raisons d'une telle situation à cette époque sont nombreuses. Entre autres raisons, on peut noter la méconnaissance par la population de cette culture introduite au début du siècle. La banane « *Sinensis* » ayant une grande fragilité, il fallait recourir aux engrais chimiques, au paillage, et à la fumure mais, aussi à l'irrigation ou à l'arrosage²²². Rappelons qu'à cette période, très peu de Guinéens pouvaient financer la création d'une plantation de banane qui coûtait en moyenne deux cent mille francs CFA. Ainsi, très peu de

²²¹ Kakoro Sékou. op cit, p 25.

²²² Les bananes sont plantées en ligne droite avec un écart suffisant entre eux pour aérer la plantation.

Guinéens pouvaient avoir des crédits agricoles institués en réalité pour ne servir de soutien qu'aux colons planteurs. Pour les Guinéens désirant ces crédits, il fallait prouver à suffisance sa crédibilité : avoir des biens fonciers et matériels ou du cheptel important. C'est pourquoi, tant que les guinéens trouvaient les moyens de s'acquitter de leurs impôts et de satisfaire leurs besoins immédiats, très peu d'entre eux s'y intéresseront. Ceux qui pratiqueront la culture bananière, le feront sur une partie du champ familial.

D'une façon générale, ces plantations étaient peu importantes en superficie et en production. Les bananeraies y étaient plantées pêle-mêle. C'était un amateurisme pur et simple. C'est vers les années quarante qu'un grand nombre de Guinéens se lanceront dans la culture bananière. Jean Suret-Canale note :

Qu'en 1947, les plantations guinéennes de bananes représentaient un cinquième des superficies et qu'en 1958, les Guinéens disposaient le tiers des superficies totales. Les raisons d'une telle croissance pourraient se trouver dans le fait qu'il y avait une forte demande de la banane guinéenne en France et ailleurs, banane jugée plus douce que la banane ivoirienne ou celle des îles Canaries. Cette dernière fut éliminée dans la commercialisation après 1936. Cette forte demande sera l'objet de quelques mesures de soutien²²³.

Une autre raison est qu'avec les années quarante disparaît l'exclusivité qu'avaient les colons européens ou planteurs sur la main d'œuvre²²⁴. C'est dans ce contexte qu'apparaît le secteur « moderne » des plantations africaines, très peu mécanisé certes, mais ayant une production de plus en plus importante. Ainsi donc, si les plantations bananières ont débuté avec les colons, les Guinéens s'y sont intéressés peu à peu avant d'en occuper les plus grandes superficies dans les années d'après la seconde guerre mondiale.

De ce fait, malgré les multiples obstacles créés par l'administration coloniale, les Guinéens prirent une part de plus en plus large dans la production bananière. Les efforts de reconstruction économique auquel furent associées les colonies, contraignirent le pouvoir colonial d'accorder des crédits aux africains. L'année 1946 connut la reprise des activités bananières avec l'apparition d'un secteur guinéen qui représente la moitié des superficies en

²²³ SURET-CANALE, Jean *op cit*, p 105.

²²⁴ Prix d'achat amélioré grâce aux primes de production, fourniture d'engrais et matériel à crédit.

1947 à en croire Kakoro Sékou²²⁵. Et, puisque la banane était essentiellement un produit de l'économie de plantation, donc vouée à l'exportation, il serait intéressant d'expliquer l'organisation de la main d'œuvre.

-La main d'œuvre : l'exercice du régime colonial en Guinée a, en effet, porté à la fois sur une captation du surplus agricole par des prélèvements directs en nature puis en numéraire. Mais aussi sur la captation de main-d'œuvre au travers de réquisitions à des fins de travaux forcés pour la mise en place d'infrastructures, les activités de portage pour le compte des commerçants européens ou à des fins d'enrôlement dans l'armée ou au service de l'administration. Ces réquisitions sont favorisées par la suppression officielle de l'esclavage en 1905 qui, dans les faits, n'ayant pas mis automatiquement fin à la traite humaine, recense encore des échanges de captifs contre du bétail dans les années 1930²²⁶.

A l'instar des prélèvements agricoles et des impôts, ces réquisitions sont relayées localement par les détenteurs du pouvoir politique désignés par l'administration coloniale. La désignation de chefs de village et de chefs de canton, souvent parmi les doyens des lignages ou leur parenté, prolonge souvent les anciennes fonctions politiques coutumières. Le régime d'immatriculation des terres décrété à l'époque achève, dans certaines régions, l'appropriation foncière par les élites locales et marque l'émergence d'un marché foncier. Dans les sociétés majoritairement peu hiérarchisées, il semble que cette officialisation administrative du pouvoir politique et l'évolution du droit foncier n'aient pas bouleversé les règles coutumières, ni contribué à renforcer exagérément le pouvoir économique de l'élite politique.

Le recul du servage et l'émancipation des anciens captifs ont été rapides au sein de la société malinké de Haute-Guinée (dès le tout début du XXe siècle), semble-t-il à la fois en raison de l'effritement de l'autorité politique autochtone (défaite de Samori et conquête par la France), de la place plus large qui leur est reconnue au sein des communautés villageoises et du caractère familial et tribal du servage dans cette société. Négligé par l'autorité française qui s'est établie au Soudan (dont la Haute-Guinée fait partie jusqu'en 1899), la société malinké demeure très structurée autour du patriarcat et des aînés qui régissent tous les aspects de l'économie familiale (distribution alimentaire, bétail, organisation du travail,

²²⁵ Kakoro Sékou, *op cit*, p 38.

²²⁶ SURET-CANALE, Jean *op cit*, *op cit*, p 39.

gestion du patrimoine collectif, etc.), tout en ayant peu vu progresser leur autorité politique sous la colonisation.

Il en est de même en Guinée forestière qui connaît, en revanche, une plus forte captation de main-d'œuvre pour conduire des activités de portage jusqu'à Conakry, renforcée ensuite par l'émigration vers les plantations bananières de Guinée maritime, situation qui prolonge les prélèvements de jeunes actifs opérés depuis plusieurs siècles par les razzias. Placé dès 1897 sous le statut particulier du protectorat, le Fouta-Djalon fait exception. Le ralentissement de la traite humaine à partir du milieu du XIXe siècle a progressivement obligé les familles nobles à se tourner davantage vers d'autres activités commerciales, en étendant déjà ces échanges jusqu'aux pays limitrophes (Sénégal, Mali).

L'arrêt de l'esclavage n'a cependant pas effacé les rapports de dépendance. Il était estimé que la population servile du Fouta-Djalon rassemblait encore 200000 personnes en 1955 pour 650000 hommes libres, et ce d'autant plus que la dépendance dans l'accès au foncier est désormais acté par l'immatriculation des terres. Cette période n'en est que plus difficile pour les paysans serviles car la capitation coloniale et les travaux forcés s'ajoutent à l'accaparement de leur travail par leurs anciens maîtres dont ils continuent à mettre en valeur les terres. Envoyés par ces derniers à leur place, ils subissent doublement les réquisitions en main-d'œuvre exercées par les autorités coloniales qui permettent à ceux enrôlés dans l'armée française qui reviennent vivants de la Seconde Guerre mondiale de percevoir une pension à leur retour, et ainsi de s'affranchir et d'accéder au foncier à partir des années 1950, marquant pour une frange de ces populations auparavant serviles un début d'ascension sociale²²⁷.

Une fois en possession du sol, les planteurs avaient besoin d'une main d'œuvre pour la mise en valeur des domaines et allaient même jusqu'à réclamer l'emploi de la force pour satisfaire leurs besoins. Mais, devant les conditions offertes aux travailleurs par leurs employeurs éventuels : 599 ont été recrutés, répartis dans 330 bananeraies payés à 2 f par jour plus la ration (500 à 700g de riz) qui ne correspondaient manifestement pas aux exigences de la vie matérielle²²⁸. Bien que, quelques très rares plantations fissent une distribution de viande une fois par mois, il n'y eut en fait que 752 recrutés en 1929. En effet,

²²⁷ Idem.

²²⁸ ANG, 2G 29-37, Rapport Economique de 1929.

toute réquisition administrative était interdite au profit d'intérêts particuliers par la circulaire générale n°279 A.E du 11 octobre 1929. Ces recrutements se firent en forêt (Kissidougou et Macenta) sur ces bases.

Il a été arrêté ce qui suit :

- Contrat d'un an : 2 francs par jour plus la ration alimentaire.
- Contrat de deux ans : 2 francs par jour plus la ration alimentaire et une prime de 100 francs à l'expiration de la première année.

Les conditions obtenues en pays toma furent plus avantageuses, le gouverneur expliquant ce fait par les raisons suivantes : l'habitant de Macenta est riche, sa terre est fertile, ses basfonds nombreux et bien cultivés ; il gagne en qualité de porteur pour un commerçant de la place 3 ou 4 francs par jour ; il mange 1kg de riz par jour, aussi n'éprouve-t-il aucun désir de s'expatrier et de courir au loin des risques alors qu'il est tranquille et heureux chez lui. Les Tomas étant habitués à être payés plus que les Kissis, il était normal qu'ils fussent payés davantage à Kindia.

Ainsi, les conditions pour les Tomas furent²²⁹ :

- 2 f par jour la première année plus la ration.
- 3 f par jour la deuxième année plus la ration.

Mais, afin d'éviter dans les plantations des difficultés résultant de la différence de salaire entre les manœuvres, celui-ci fut reporté sur le pécule. En conséquence, il fut décidé que la première année, chaque travailleur toucherait 1 f et 2,50 f, ce qui lui assurerait un pécule de 125 f environ à la fin de son contrat²³⁰. Mais, en définitive, seuls deux planteurs acceptèrent ces conditions et par suite de l'intransigeance et de la politique des planteurs, le recrutement effectué en 1929 aboutit à un échec car 52% purent être engagés et beaucoup de manœuvres n'avaient voulu s'engager que pour un an. Dans ces conditions, il fut décidé de n'organiser aucun recrutement officiel pour 1930. Cependant, il était demandé aux commandants de cercle de faciliter le recrutement soit par annonce sur les marchés, soit par

²²⁹ Idem

²³⁰ ANG, article 3 du décret du 22 octobre 1929.

l'entremise des chefs de cantons ou de villages²³¹. Les planteurs, devant cette rareté de la main d'œuvre, durent céder et donnèrent un salaire de 2, 50f par jour.

A partir de 1930, les planteurs assuraient par eux-mêmes leurs travailleurs. Les contrats de travail étaient généralement d'une durée de deux ans. Très rarement renouvelables, ils se faisaient essentiellement par engagement oral, l'engagement écrit n'étant qu'exceptionnel. Dans les plantations, les manœuvres vivaient dans des campements distincts, suivant les groupes ethniques et recevaient des terrains de culture, une fois leur contrat achevé. Il arrivait que des manœuvres contractuels demeurent dans la région et forment des équipes volantes fortes appréciées des Européens qui leur versaient un salaire de 2,50f par jour plus la ration (700 kg de riz). Les planteurs profitèrent de la crise économique des années « 30 » pour tirer profit des travailleurs devenus plus maniables. D'ailleurs, l'inspecteur du travail déclarait en 1933²³² :

Ces difficultés se sont mêmes parfois traduites par le retard dans le paiement des salaires du personnel employé et ceci, c'est surtout par les planteurs de bananes qui se voyaient en présence d'une main d'œuvre abondante, facilement renouvelable pouvant toujours remplacer les travailleurs défaillants.

Pour bien comprendre le processus de fonctionnement de la main d'œuvre dans les plantations bananières, nous avons pris en référence la plantation de BAYNIS André, doyen des planteurs de Kindia. Là, d'après KAKORO Sékou, la main d'œuvre était répartie en trois catégories dirigées par deux chefs d'équipe. Ainsi chaque matin, le contre maître répartit les deux chefs d'équipe et confie à l'équipe de la troisième catégorie les travaux les plus délicats exigeant le plus d'expérience. L'équipe de la deuxième catégorie est employée au paillage, au désherbage et à l'arrosage. Sur le terrain, chaque équipe est divisée en deux groupes ayant chacun une parcelle déterminée à travailler²³³.

²³¹TRENTADUE, M, *L'Afrique coloniale française et la crise de 1930 : crise structurelle et genèse du Rapport d'ensemble*. In: Revue française d'histoire d'outre-mer, tome 63, n°232-233, 3e et 4e trimestres, 1976. L'Afrique et la crise de 1930 (1924-1938) sous la direction de COQUERY-VIDROVITCH, Catherine, [en ligne], consulté le 14 juin 2016]. Disponible à l'adresse : DOI <https://doi.org/10.3406/outre.1976.1942>

²³²Diallo Alpha Ousmane et Diallo Mamadou Maadiou, *Les mouvements coopératives guinéennes : Cas des coopératives bananières de la basse côte de la période coloniale aux années 1980*, Master Espace-Temps et Sociétés, UGLCS-C, 2010, p 28.

²³³ KAKORO, Sékou, op cit, p 29.

Pendant la période de coupe, les deux équipes évoluent ensemble. Pendant que les uns et les autres transportent les régimes sous un hangar pour l'emballage, le contre maître en assure la coordination²³⁴. Comme on le constate, une telle structure obéit à une hiérarchie linéaire directe qui se résume au principe que chaque subordonné ne reçoit d'ordre que d'un seul chef à qui il rend compte. L'effectif du personnel est de 53 dont 41 manœuvres réparties en deux équipes. Les nouvelles recrues sont contrôlées dans la deuxième catégorie. Tout le personnel travaillait au moins 6 h par jour et c'était des journaliers, à l'exception du contremaître embauché dans la plantation dès sa création.

Les salaires perçus variaient selon le cotas suivants :

- Chef d'équipe 3^e catégorie : 61 f par heure.
- Chef d'équipe 2^e catégorie : 43 f par heure.
- Manœuvre 3^e catégorie : 37 f par heure.
- Manœuvre 2^e catégorie : 31 f par heure.

Il semble par ailleurs qu'un salaire forfaitaire était accordé aux responsables les plus hauts placés de la plantation²³⁵. En effet, d'autres manœuvres intervenaient dans le chargement de navires. C'est dans ce cadre que, pour l'embarquement, tout au début, en 1949, les dockers étaient fournis aux établissements Jules Burki par les planteurs de Benty et Farmoryah d'autant plus que le chargement des bateaux se faisait par marque. Les manœuvres des plantations venaient donc embarquer au compte de leur employeur moyennant une petite prime. C'est à la longue que ces ouvriers prennent conscience qu'ils étaient surexploités par leurs employeurs. Dès lors, ils sentirent la nécessité de trouver une nouvelle forme de travail répondant mieux à leur intérêt, différent des travaux dans les plantations.

C'est alors qu'interviendra un intermédiaire (planteur et commerçant) qui représentera à la fois les établissements Jules Burki et les planteurs devant les manœuvres que sont les entrepreneurs. Ils sont occasionnels tant qu'ils ne sont rémunérés que sur tâche. Le paiement de leur salaire avait lieu soit après chaque embarquement, soit par semaine ou par mois par l'entrepreneur qui les recevait avec les Jules Burki et le leur distribuait selon les cas

²³⁴ Kakoro Sékou. op. cit, p 25.

²³⁵ Institut de recherche agronomique de Foulayah-kindia, tiré du mémoire de KAKORO Sékou, p 32.

envisagés. Grâce à l'aide administrative et à la vente des bananes séchées, les plantations avaient pu être entretenues et avaient conservé un potentiel à peu près intact, pendant la guerre de 1914-1918. La plupart des planteurs avaient conservé une main d'œuvre libre, aussi nombreuse que les manœuvres recrutés qu'ils employaient auparavant. Des facilités leur ont été données en tissus et en ravitaillement (riz, huile de palme) auprès des comptoirs de commerce établis sur place²³⁶.

-La production de l'ananas : la culture de l'ananas s'est concentrée autour des centres de Benty et d'Ouassou (ananeraies indigènes). Cette production pose des problèmes importants. La pointe de récolte est en juin, époque où les marchés français sont approvisionnés en fruits rouges. D'autre part le transport très délicat nécessite des navires réfrigérés. De plus, après dix jours de voyage, la saveur de l'ananas (qu'il atteint sur pied à l'inverse de la banane) se maintient mal. Enfin, fruit de luxe, il est vendu en petite quantité et son prix unitaire est toujours élevé. La solution est donc de transformer le fruit sur place (conserves et jus de fruits). L'usine de la C.O.P.R.O.A. (Comptoir des produits africains) près de Conakry offrira une solution avantageuse lorsque la production en ananas aura augmenté. En effet la Guinée n'a produit en 1950 que 1.000 tonnes de fruits, dont 500 ont été exportées et le reste traité sur place. En 1951 les exportations n'ont porté que sur 360 tonnes. Ainsi les fortes récoltes saisonnières ne subsisteront que si elles trouvent à l'usine leur débouché assuré.

Lorsque, entre 1945-1946, l'IFAC installe en Guinée sa station centrale à Kindia-Foulaya, l'ananas retrouve cependant, dans les recherches entreprises, la place que semblaient lui promettre ces prémices :

- Les essais comparatifs variétaux montrent notamment quelques avantages de la Cayenne Lisse par rapport à la Baronne de Rothschild. La Cayenne, ainsi qu'une variété importée du Brésil, l'Abacacci, donnent déjà des rendements de l'ordre de 20 tonnes de fruits à l'hectare.
- L'influence de la fumure minérale est étudiée sur le rendement, la composition des fruits et la longueur du cycle de la plante. S'agissant de la période de production, les

²³⁶TOURE Ibrahima Sory. op cit p 18.

chercheurs de l'IFAC démontrent que par certains traitements chimiques (acétylène, acide naphthalène acétique, etc.) contre les ennemis de l'ananas (la cochenille et la pourriture noire du cœur), il est possible d'obtenir à coup sûr une production à une période donnée, six mois après.

L'amélioration des techniques d'emballage des fruits, du carton ondulé aux tampons de fibres, fait l'objet d'une particulière attention. De façon générale, l'ensemble du système de production de l'ananas est mis au point par l'équipe de Claude Py pour l'exportation en frais et pour l'approvisionnement de l'agro-industrie, installée en zones côtières en fruits de dimension adéquate pour la conserverie. Les résultats de ces travaux conduits en Guinée seront largement exploités en Côte d'Ivoire. L'extension des surfaces plantées en ananas à Foulaya se poursuit au cours des années 1950, en même temps que s'accroissent les cessions de rejets : 200.000 en 1953, 575.000 en 1954, 1.000.000 en 1956-1957. Et en 1958, « la plantation pilote de la Station centrale » est devenue le plus gros exportateur de fruits frais d'ananas de Guinée.

En outre, l'IFAC encadre et anime autour de la Station centrale de petites exploitations africaines s'adonnant à la culture de l'ananas²³⁷ ». À l'échelle de l'ensemble de la Guinée, les exportations croissent assez rapidement : pratiquement encore nulles en 1947, elles sont de l'ordre de 1.000 tonnes en 1952, dont les deux tiers en ananas frais et le tiers restant en produits de conserve : jus auquel s'ajoute en 1953 la conserve en tranches. En 1956, les exportations frôlent les 2.000 tonnes. Ces chiffres seront, d'après certaines statistiques, fortement dépassés après l'indépendance. Une nette tendance à l'africanisation des plantations accompagne naturellement cet accroissement de la production.

²³⁷ METGE, Robert, Congrès du *Perfectionnement de l'agriculture indigène*, in, Collégial, Paris, Vincennes, 1931, p 72.

Photo 2 : Ananas



Source : Plantation d'ananas dans la zone de Maferinyah²³⁸.

Pour conclure, on peut retenir qu'une place de choix a été accordée par les autorités coloniales à la culture de la banane et de l'ananas dont l'adoption par les populations autochtones n'a pas été difficile grâce au fait qu'elle leur permettait d'obtenir un revenu leur permettant de faire face à certaines dépenses et taxes comme l'impôt de capitation. Mais, il est important de noter que la culture de rente ne se limitait pas qu'à deux produits, bien qu'ils aient occupé la tête. On peut y ajouter, en effet, les agrumes²³⁹ (les *Citrus* originaires du sud-est asiatique et des îles du Pacifique)²⁴⁰, les manguiers (*Mangifera indica* *originaire* de la région indo-malaise)²⁴¹, l'anacardier (*Anacardium occidentale* *originaire* d'Amérique tropicale)²⁴².

²³⁸ BEAUJEU-GARNIER, Jacqueline, *L'agriculture guinéenne. In: L'information géographique*, volume 22, n°5, Paris, 1958. pp. 185-198.

²³⁹ TOURTE, René histoire de la recherche agricole en Afrique tropicale francophone, l'Agronomie tropicale, 1918-1940/1945, Volume V, Paris, en ligne], [consulté le 09 février 2017]. Disponible à l'adresse : www.org »3 »an499f

²⁴⁰ À l'intérieur des terres Gaspard Mollien les avaient rencontrés au Fouta Djallon (en Guinée) lors de son exploration à la recherche des sources du Sénégal et de la Gambie, et fait en avril 1818 une description enflammée « des orangers chargés de fruits » observés entre Séfoura et Timbo. À ces introductions millénaires et silencieuses de l'histoire, s'étaient ajoutées à la fin du XIX^{ème} siècle, au début du XX^{ème} siècle, celles beaucoup plus organisées des jardins d'essais et des premières stations expérimentales, puis de planteurs privés venus d'ailleurs tenter l'aventure dans des régions pleines de promesses.

²⁴¹ BOIS, Désiré, *Les Plantes alimentaires chez tous les peuples et à travers les âges - Histoire, utilisation, culture, Volume IV - Les plantes à boissons*, Paris, Ed. Paul Lechevalier, "Encyclopédie biologique" 1937, p 146.

²⁴² D'après Jeune Afrique Économie, n° 358, octobre 2004, p 38, [en ligne], [consulté le 03 novembre 2016]. Disponible à l'adresse : <https://www.fao.org/3/an499f/an499f00.pdf>

En guise de conclusion partielle de ce chapitre, on peut noter que le territoire de la Guinée Française, à l'image des autres colonies d'AOF, sera transformé en un champ agricole dominé par les cultures d'exportation à caractère capitaliste. Ce qui influencera les techniques culturales traditionnelles. Vu les opportunités que la nature offre à la Guinée, un arrêté du 18 mai 1905 promulgue la division administrative de la colonie en des régions en fonction de l'adaptation du climat aux divers produits agricoles pour mieux la rentabiliser, surtout avec l'appui du gouverneur J. Poiret. Tout l'effort du colonat a consisté à soumettre ce territoire à une économie de plantation dominée par la culture fruitière dont la banane, l'ananas, etc.

CHAPITRE 4 : EFFETS SOCIOECONOMIQUES DES POLITIQUES AGRICOLES COLONIALES

Se référant à Henri Mendras qui, à la fin des années 1960, avait prévu la fin des paysans français à une époque où les contraintes agricoles transformaient le cultivateur traditionnel en un véritable entrepreneur, puisque la rationalité technique bouleversait les anciennes logiques paysannes, Jacques Lombard lançait un cri d'alarme en 1981. Pour lui, l'agriculture africaine a conservé son caractère traditionnel, ses anciennes cultures et ses techniques ancestrales.

4.1. Lutte phytosanitaire

Au terme de notre cycle du Master II en Espace-Temps et Société, nous nous sommes proposé de traiter le thème intitulé : « *Les maladies phytosanitaires et leur impact sur la production de la banane en Guinée de la fin du XIX^e siècle à 1958* ». Le choix de ce thème se plaçait dans le cadre de l'étude profonde et dynamique des facteurs explicatifs des incidences des maladies et autres parasites sur la banane mais, aussi et surtout, sur la vie de tous les acteurs impliqués dans la filière durant la période coloniale. Ainsi, l'histoire des plantes et des paysages d'Afrique est encore à approfondir, qu'il s'agisse de l'histoire de certaines formations végétales ou des voies de diffusion de certaines plantes nouvelles sur le continent. Or, cette histoire des plantes ne peut se concevoir indépendamment de celle des sociétés qui les utilisent ou les cultivent. Raison pour laquelle les colons français attachaient une attention particulière à la santé des plantes.

4.1.1. Etat de lieux de la politique phytosanitaire

La politique phytosanitaire fut la même dans toutes les colonies françaises parce que l'économie de plantation occupait une place fondamentale dans sa politique coloniale. De ce fait, la France, à travers ses services spécialisés (l'Institut Français des Agrumes Coloniaux, l'Institut Français des Recherches Fruitières Outre-Mer et les stations locales telle que celle de Foulaya dans Kindia en Guinée), s'est investie pour sauver les plantations de banane de la cercosporiose, des vers nématodes, des acridiens et autres parasites. Mais chaque fois que le changement et l'innovation sont intervenus, il a subi des dommages. Il ne s'est sans

doute pas transformé comme dans les pays du Nord, sous l'effet des transformations agricoles, en un corps de techniciens de l'agriculture recherchant les meilleures variétés culturales ou l'utilisation optimale des engrais, chaque fois préoccupé de productivité ou de coût minimum²⁴³. La colonisation a fait coexister deux systèmes de production²⁴⁴, le secteur moderne et le secteur traditionnel, celui-ci regroupant la majeure partie de la population.

Ainsi, dans ce chapitre, nous développerons fondamentalement la lutte phytosanitaire et l'impact politique et socio-économique des maladies de la banane en Guinée. Nous insisterons surtout sur le cas de la banane à cause de nombreuses expériences que nous avons tirées durant la formation au master 2 et à travers notre mémoire sur la question phytosanitaire des maladies de la banane en Guinée-Française. C'est pourquoi, les problèmes agronomiques et leurs solutions connues, spécifiques aux principales espèces cultivées, les ennemis les plus dommageables (insectes, maladies, virus, et autres prédateurs) et les méthodes mises au point pour les combattre ont été une priorité durant toute la période coloniale. A l'instar des autres colonies d'Afrique française et d'ailleurs, la colonie de la Guinée française qui a aussi mis en place une économie de plantation a été confrontée à un moment donné de son histoire à des difficultés sanitaires liées à la vie des plantes menacées par la cercosporiose, les anguillules, les vers blancs du bananier et l'action des acridiens.

Sous la direction du pouvoir colonial, un bon point fut acquis quant à la lutte contre le charançon noir du bananier, un des principaux parasites dont les ravages, comme il fallait s'y attendre, s'étaient pratiquement étendus à la totalité de la zone de culture. L'emploi d'insecticides à base d'*HCH (accide-hexalo)*, mis au point par l'IFAC, permet de réduire dans de fortes proportions les dégâts que beaucoup de planteurs sous estimaient en dépit des avertissements donnés. L'efficacité de l'action est telle qu'un planteur de Benty a pu dire que le supplément de récolte obtenu payait non seulement le traitement, mais aussi la taxe de recherche sur toute sa production.

Un autre planteur, M. JACQUARD de Coyah estime que le traitement à l'hexalo a entraîné une augmentation de poids moyen de ses régimes de 3 kg, ce qui couvre largement les frais.

²⁴³ LOMBARD, J, *Une autre fin des paysans : ceux d'Afrique noire*, in Revue Tiers Monde, tome XXII, n° 85, janvier-mars 1981, [en ligne], [consulté le 06 mars 2018]. Disponible à l'adresse : DOI : <https://doi.org/10.3406/tiers.1981.3999>

²⁴⁴ Plus tard, les régimes qui sont venus après la colonisation suivront d'ailleurs la même voie.

Il faut y ajouter les conséquences heureuses sur la longévité de la plantation qui moins attaquée par le parasite, a besoin de moins de remaniements périodiques. Les questions de défense des cultures (contre le cercospora et les nématodes) qui ont été examinées par les techniciens coloniaux ont des répercussions tellement importantes sur la conduite agronomique des plantations que pour qu'un bananier puisse produire un régime lourd et de bonne qualité, il doit posséder un système racinaire et un système foliaire en bon état. Sinon les apports nutritifs et l'irrigation sont inutiles. La lutte contre les parasites a donc passé en premier lieu et les recherches à ce sujet furent suffisantes pour que les opérations de lutte sanitaire soient rentables avec tous les soins et les apports appropriés.

Nous voyons donc qu'il s'agit d'un tout : la culture devrait être intensive d'un bout à l'autre et on ne peut dire que l'on supprime la fumure pour traiter car il faut traiter puis cultiver. La culture extensive guinéenne a pu donner autrefois un fruit de bonne qualité. L'apparition de la cercosporiose rend obligatoire l'utilisation de techniques propres à élever le rendement pour payer les traitements proposés les services techniques. Quelques artifices permettront peut-être de réduire le nombre de ces traitements : replantation à court terme par exemple. En plus des effets nocifs des maladies, il faut ajouter les menaces et dégâts des acridiens comme facteur de dégradation de la banane guinéenne comme l'atteste certaines correspondances dans les annexes. Plusieurs tonnes de ces insectes ont été détruites et présentés à l'administrateur. Le directeur de Pastoria avait délivré gratuitement 32 litres de virus anti-acridien qui ont été distribués aux populations mais le prix élevé qu'occasionne la confection de ce Coccobacille donne à penser que cet institut ne pourra longtemps subvenir gratuitement à la consommation qui en est faite.

D'après le compte rendu d'une enquête sur la menace des parasites et criquets, des dégâts des acridiens sur les bananeraies, on fait remarquer que de toutes les concessions du cercle, quelques-unes n'avaient pas pu être faites à temps, à savoir la plantation *S.C.A.C.I.* de Tabili, la *S.B.K.* de Linsan et Souguéta et enfin pour Kindia *M.M. WTTY et ASSAF*. Le détail des dégâts montre que les sauterelles font un choix entre les différents bananiers d'une même plantation. Invariablement les bananiers plantés sur les bords plus élevés d'une vallée ou sur les croupes se trouvant en un point quelconque de la plantation sont toujours plus atteints que ceux occupant le fond de la vallée ou la partie unie du plateau. Dans les cas de plantations non irriguées on pourrait croire que c'est du fait que le bananier souffre de la sécheresse.

Mais dans les concessions irriguées où les parties élevées ne souffrent pas davantage que les parties basses des bananiers des premières parties sont toujours plus atteintes²⁴⁵.

Un second choix se produit encore quant à l'âge du bananier. Dans une plantation adulte on trouve des pieds ayant leurs fruits à maturité, des œilletons sortant de terre et tous les intermédiaires entre ces deux extrêmes. En présence de toute cette gamme, les sauterelles attaquent d'abord les plus âgés. Elle résulte d'une part de l'augmentation du poids moyen des régimes récoltés, d'autre part de la précocité de production au rythme accéléré de production. Monsieur MOITY, planteur à Benty a observé en traitant sa plantation au *H.C.H.* un pourcentage de reprise beaucoup plus élevé, croissance rapide des bananiers présentant un système végétatif plus développé. Il fait remarquer que les épandages d'insecticides dans les bananerais de Benty ont eu un très heureux effet entraînant une très nette amélioration des plantations. Et même l'étude sur le traitement des souches à la plantation par la méthode de décorticage a affiché les bons résultats.

Il a été jugé indispensable de vérifier si ce traitement à certaines époques n'entraîne pas un trop fort déchet à la reprise. L'essai du produit 109, se fait par mélange d'un attractif et d'un toxique. Dans les conditions d'expérience, le taux d'insectes venus aux pièges a diminué dans de fortes proportions²⁴⁶. Aussi, les travaux de l'I.F.A.C. avaient débordé le cadre étroit des essais au laboratoire et en parcelle expérimentale pour celui plus vaste de sa réalisation pratique. Le service de défense des cultures de l'Institut Français des Recherches Fruitières Outre-Mer a attiré des sociétés de traitements phytosanitaires vers le problème de contrôle du cercospora. Il a en outre organisé les démonstrations d'opérations aériennes tant par avion que par hélicoptère, opérations qui ont permis les mises au point nécessaires avec les constructeurs des appareils de nébulisation et de vol.

Ce service a enfin élaboré et étudié les projets de statuts et de conventions qui régiront et lieront les coopératives et les sociétés de traitement. Dans le système agraire de l'exploitation individuelle et en face de l'administration et de l'organisation professionnelle, il n'était pas possible d'aller plus avant dans l'implantation d'une organisation phytosanitaire intéressant la collectivité. Il appartenait à la profession de mettre sur pied le système de traitement des

²⁴⁵ ANG, 1R92, Transport bananiers C.T.M 1930-1931.

²⁴⁶ CNDIDR, cote 00032 Fr, Rapport sur les recherches agronomiques et la production agricole, 1950, p 31.

cultures appropriées et de le faire appliquer par la totalité des planteurs²⁴⁷. De même que les préoccupations essentielles de la station de Foulaya ont été la lutte contre la cercosporiose, la reconversion des bananeraies en variété poyo et de nouveaux résultats ont été acquis.

Dans l'ensemble de la Guinée Française les résultats obtenus dans la lutte contre la maladie par les atomisations huileuses ont été supérieurs à ceux de 1955-1956. On peut dire que le planteur avait dépassé la phase d'apprentissage et qu'il était maintenant armé tant en produits qu'en appareils pour lutter efficacement. Une remarque cependant a pu être faite dans beaucoup de plantations : malgré les traitements, l'aggravation subite de la maladie était intervenue en octobre-novembre de la même année. Ce fait difficilement explicable au premier abord a été l'objet d'études des laboratoires qui portaient sur la biologie du parasite. Ces études de laboratoire permettant de mieux connaître les champignons amènent vraisemblablement une réduction du nombre des traitements. Les indications que l'on peut tirer des essais dont la mise en place a été signalée lors de la réunion du comité en 1956 sont les suivantes :

Essai n°1 : Cet essai a été effectué sur de jeunes bananiers absolument sains. La maladie ne s'était établie dans aucun carré. Il sera poursuivi en 1957 mais il montrait déjà que, sur des jeunes bananiers sains, la lutte était facile. Essai comparatif sur naine et poyo-de différents systèmes de traitement, à savoir :

- Bouillie bordelaise plus adhésive en pulvérisation aqueuse.
- Banacobre Sandoz en atomisation aqueuse.
- Schlofog C + huile "plantation" atomisation huileuse.
- Huile "plantation" seule en atomisation huileuse.
- Huile S 183 seules en atomisation huileuse.

Essai n°2- Etude des fréquences des traitements. Ces essais ont été effectués sur la banane naine, à savoir : de 7 jours à 15 jours de début mai à fin décembre et variables (10 jours en

²⁴⁷ Rapport du comité de coordination et de contrôle des recherches agronomiques et de la production agricole en A.O.F., op cit, p 3.

mai-juin, 15 jours en juillet-août, 10 jours du 15 septembre à fin décembre). Dans cet essai, non plus la maladie n'a sévi nulle part avec gravité et aucune différence significative n'a pu être décelée tant sur le poids des régimes que sur l'état sanitaire du feuillage. Cet essai sera également poursuivi en 1957-1958 sous l'insistance des autorités de la place.

Essai n°3- Il avait pour but, rappelons-le, de comparer l'efficacité des traitements en les commençant de plus en plus tardivement. Les dates retenues ont été le 15 avril et le 15 septembre, le témoin n'étant pas traité du tout. Les indices sanitaires sont les suivants, au 31 décembre 1956 :

- Traitement sur poyo depuis le 15 avril 1956 à la fréquence de 15 jours 172,2.
- Traitement sur poyo depuis le 15 septembre 1956 à la fréquence de 15 jours 147.
- Pas de traitement 103,4.
- Soit approximativement 8 ½ feuilles saines pour 1,
- 7 feuilles saines pour 2,
- 5 feuilles saines pour 3.

Cet essai significatif montrait bien l'importance des dates de début de traitement et leur efficacité par rapport au témoin²⁴⁸.

Essai n°4- Il avait pour but de déterminer les densités de plantation qui offraient le plus de facilités pour les traitements²⁴⁹.

Les densités suivantes ont été retenues :

Sur poyo : 4 x 2 2 porteurs (2500 pieds à l'hectare)

2 x 2 1 porteur (2500 pieds à l'hectare)

2 x 2,5 1 porteur (2000 pieds à l'hectare)

2 x 5 2 porteurs (2000 pieds à l'hectare)

²⁴⁸ Il s'agit des plantes malades.

²⁴⁹ Rapport du comité de coordination et de contrôle des recherches agronomiques et de la production agricole en A.O.F., op cit, p 17.

4 x 2 x 1 1 porteur (2000 pieds à l'hectare)²⁵⁰

Sur naines 2 x 2 (2500 pieds à l'hectare)

2 x 2,5 (2000 pieds à l'hectare)

Les bananiers plantés en mai 1956 sur lesquels cet essai a été effectué n'ont pratiquement pas été atteints par la maladie ; l'essai sera donc prolongé en 1957-1958.

Essai n°7- C'est un essai comparatif de différents produits commerciaux en atomisation huileuse à la dose uniforme de 201 /ha et avec répétitions tous les 15 jours depuis début mai.

Les 7 parcelles avec répétition à 15 jours sur naine ont été :

<i>Schlofog C</i>	3 kg de produit +	17	litres huile
<i>Schlofog Z</i>	2,5	17,5	litres huile
<i>Virifog</i>	1,3	18,7	litres huile
<i>LP 56.48</i>	6,3	13,5	litres huile
<i>LP 56.49</i>	4,7	15,3	litres huile
<i>Tuzet</i>	1	19	litres huile
<i>Pomarsol</i>	2	18	litres huile

Source : Rapport du comité de coordination et de contrôle des recherches agronomiques et de la production agricole en A.O.F.

Ces quantités étaient celles préconisées par les fabricants et représentaient des doses de produits actifs différentes. Aucune différence significative n'a été observée entre ces différentes spécialités commerciales (en réalité, il y avait trois produits de base différents : oxychlorure de cuivre, zinèbe ou zélateur et disulfure de tétra méthyle thiurame (T.M.D.T.). On peut admettre, soit que ces produits ont une efficacité identique, soit que l'huile, ayant

²⁵⁰ Idemt, p 18.

un rôle fongicide propre, masque les différences possibles de l'action des produits.

A la lueur des résultats obtenus, de nouveaux essais ont été mis en place en mai 1957 à savoir :

Essai I- : continuation de l'essai n° 1 de 1956, mais sur des bananiers maintenant adultes et pour la plupart porteurs de régimes.

Essai II- : essai comparatif des doses du cuivre (4 litres, 2.1, 1.1 et 0.1 de *schlofog C* pour 201 /ha de mélange huileux. Avec une fréquence de 15 jours pendant la période cruciale du 15 mai au 15 décembre²⁵¹.

Essai III- Sur poyo- Essai comparatif des produits. C'est une suite de l'essai n°7 de 1956, lequel n'ayant pas donné de différences significatives a été repris avec de nouvelles spécialités à savoir :

- *Quinolate* de cuivre
- *HL 877* (produit voisin du Captane)
- *Super-Blitox* (oxychlorure de Cu)
- *Naphténate* de Cu
- Huile seule.
- Nouvelle préparation *Schloesing X*

Essai IV- destiné à trouver le meilleur mode de traitement suivant la variété, la densité de plantation et les écartements. Les traitements seront effectués avec *schlofog C* (3 litres)

- a) De façon habituelle avec manche à air souple,
- b) Par-dessus au moyen de la rallonge fixe,
- c) Par dessous, la buse étant dirigée vers l'AR.

On pourrait ainsi vérifier s'il existe une différence d'efficacité entre ces différentes méthodes et estimer les brûlures de feuilles occasionnées par chaque type de traitement. En dehors de

²⁵¹ Idem, p 19.

ces essais qui étaient tous des travaux sur les méthodes de lutte (produits et dates de traitements) le laboratoire de phytopathologie effectue des recherches et des observations systématiques qui ont pour but une meilleure connaissance de la biologie de *cercospora musae*. Ainsi, des cultures pures du champignon ont été isolées, cultivées et réinoculées à des feuilles saines. Des installations spéciales telles qu'un frigidaire à cases à température constante et réglable de 8 à 35°C et une serre spéciale furent installées. Cette plus complète connaissance devrait permettre de perfectionner et réduire le nombre des traitements.

Etant donné que la vie de ce champignon était liée aux conditions météorologiques, des postes d'observation ont été installés dans différentes zones bananières afin d'essayer de trouver une méthode d'avertissement. Des démonstrations de traitement aérien par avion, dont les effets ont été estimés par l'examen de lamelles de verre placées sur les feuilles, ont été effectuées. Sans entrer dans les détails, on peut dire que pour l'un et l'autre des appareils utilisés, les résultats semblaient corrects du point de vue technique des traitements. Le problème des traitements était une question financière et non de technique opératoire. Le contrôle des nématodes n'a pas aussi échappé à l'autorité coloniale à travers ses services phytosanitaires. Ainsi, les nématodes sont des vers microscopiques qui causent d'importants dégâts en culture bananière en rongant les racines, rendant vaine toute amélioration du système de culture (engrais, irrigation, etc.) si le développement radiculaire n'était pas suffisant pour l'exploiter.

Les essais confirment la bonne efficacité des traitements au *shell DD* (produit commercial à base de *dichloro propane* et de *dichloropropène*) et au *dibrométhane*, appliqués lors de la plantation respectivement suivant le degré d'atteinte de la plantation et la virulence de la maladie régies par les conditions climatiques aux doses de 300 L /ha et de 150 kg/ha, au pal injecteur dans le sol. Appliqué au cours de la végétation aux doses précédentes qui sont des doses minimums d'efficacité contre les *Nématodes*, ces produits provoquent des brûlures de feuilles et un ralentissement de la croissance. Il était donc recommandé de ne l'employer que sur des souches qui viennent d'être mises en terre.

Les traitements de renouvellement, même à des doses plus faibles (250 L /ha par exemple) ne semblaient pas donner un gain très appréciable de production ; quoique des résultats satisfaisants aient été parfois enregistrés chez des planteurs. Toutefois, cette technique n'était pas conseillée sur des bananiers proches de la floraison. Un nouveau *nématicide* est apparu

sur le marché, le *Némagor* sous forme émulsionnable qu'on appliquait avec le pal injecteur. Sa tension de vapeur était plus basse que celle du Shell D.D., donc sa rémanence dans le sol était plus importante. Il semble ne donner aucun choc au bananier, ne ralentissait pas sa croissance et ne provoquait pas de brûlures de feuilles. Une nouvelle présentation de ce *Némagor* sous forme de granulés permettait d'espérer une simplification du mode d'emploi.

4.1.2. Coût du traitement des plantations et son poids sur le budget des planteurs

D'une manière générale, le développement d'une maladie cryptogamique fut la première cause immédiate du déclin de la banane en Guinée Française. Face aux menaces des maladies (telle que la cercosporiose) et autres parasitismes, pour sauver l'économie de plantation de la Guinée française, l'administration coloniale a envisagé plusieurs mesures d'intervention dans les régions bananières de la colonie à travers l'Institut Français des Recherches fruitières d'Outre-Mer et l'I.F.A.C. (Institut Français d'Agrumes Coloniaux). Ce souci se traduit tout d'abord par des mesures préventives à travers l'interdiction de l'importation des plants de bananiers des pays déjà atteints tel que les Antilles françaises. Ce qui justifie la multiplicité des correspondances et télégrammes officiels au sein de l'appareil administratif (voir quelques-uns dans l'annexe²⁵²).

La production bananière, partout où elle s'est effectuée en Guinée, a joué le même rôle. Certes, des différences entre régions peuvent exister, notamment entre les régions de grande production (Kindia) et les régions de moyenne production (Boffa). Mais, le vrai sens de la portée de la production reste le même partout²⁵³. Hormis l'importance accordée à la banane par le colon, celle-ci est une plante connue dès la plus haute antiquité. Sa production subvient aux besoins du producteur sous diverses formes : mûre, la banane est consommée en dessert ; verte, elle est grillée à l'huile ou sur les braises ; séchée, elle peut être réduite en farine ; la banane peut aussi être consommée en ragoût.

Cependant, malgré toute cette importance, la profession bananière avait traversé une crise sans précédent dont le fondement était sans doute représenté par l'attaque généralisée de la cercosporiose, mais aussi par un ensemble de facteurs influençant de façon défavorable les

²⁵² Annexe n° 32

²⁵³ KAKORO, Sékou, op cit, p 27.

prix de revient et les possibilités d'action du planteur. L'action d'autres parasites et notamment des anguillules n'était pas également à sous-estimer.

Les charges très lourdes du traitement anticercospora et l'élévation générale des prix ont engendré, par réflexe chez de nombreux planteurs, des mesures de restriction sur les moyens de production qui, si elles ont momentanément diminué les besoins de trésorerie, ont par conséquent eu des répercussions désastreuses sur les rendements et aussi sur la résistance des plants, aggravant finalement la position du planteur.

Le fléchissement très important de la production exportable se mesurait alors à la confrontation des chiffres de sorties et de surfaces plantées des trois (3) derniers exercices où il avait été enregistré²⁵⁴ :

1955 : 6, 145 hectares : 98.000 tonnes nettes

1956 : 6, 540 hectares: 78.101, 5 tonnes

1957 : 6, 919 hectares: 68.527,8 tonnes

Soit 18.195,7 tonnes nettes de chute en 2 ans et beaucoup plus, si l'on considère l'augmentation des surfaces dans le même temps. En outre, la qualité générale du produit était gravement affectée. Le fruit évoluait plus rapidement, nécessitant des coupes prématurées donnant lieu à une mauvaise appréciation, et posait de délicats problèmes de transport. De nombreux litiges surgissaient à cet effet entre exportateurs et armateurs. Les campagnes de 1956 et 1957 avaient heureusement permis des prix de vente moyens en France, dépassant 100 francs métropolitain le 10 kg wagon départ, palliant dans une certaine mesure, les nouveaux frais suscités par la culture²⁵⁵. Les traitements anti-cercosporiose ainsi que les autres parasites entraînaient d'énormes dépenses. C'est pourquoi, il nous a paru impératif de parler de son impact financier. Ainsi, la pierre d'achoppement est le coût élevé des opérations. Une brève estimation en donnera ici une idée. Sur la base de 20 litres de mélange de fongicide par traitement et de 15 à 20 répétitions annuelles, les produits à mettre en œuvre sont en chiffre ronds pour les surfaces reconnues (plus de 6.000 hectares).

²⁵⁴ ANG, 1R 105, Bananes 1943-1946.

²⁵⁵ Idem.

Tableau 4 : Traitement en litre

1	2.000.000 litres huile à 32 f	=	64.000.000
2	500.000 litres fongicide à 228 f	=	114.000.000
3	Total		178.000.000

Source : ANG, 1R 105, Bananes 1943-1946

Compte tenu de la situation de l'équipement, les frais de dotation et de fonctionnement (à l'exclusion du mélange précité) peuvent être évalués à :

3500 ha de plantations européennes : (déjà dotées en appareils de traitement et assurant individuellement les opérations) ; $10.000 \text{ f} \times 3500 = 35.000.000$ est la somme couvrant l'amortissement des frais de fonctionnement et de main d'œuvre.

3.000 ha de plantations africaines dotées, encadrées, etc.

Soit une dotation initiale de $14.000 \times 3.000 = 42.000.000$ pour achat des appareils, véhicules, etc. Le frais de fonctionnement pour l'amortissement et l'encadrement était dans l'ordre de $18.000 \times 3.000 = 54.000.000$

Soit, en résumé, et à titre indicatif²⁵⁶:

Tableau 5 : Frais de fonctionnement²⁵⁷

1	Dotation initiale des plantations non pourvues	42.000.000 fr
2	Frais de fonctionnement et renouvellement annuels :	
	- Secteur individuel européen	35.000.000
	- Secteur coopératif guinéen	54.000.000
3	Mélange fongicide pour l'ensemble de la production bananière	178.000.000
4	Total général	309.000.000

²⁵⁶ CNDIDR, cote 00604, Note A/S Cercosporiose et son incidence sur la production bananière en Guinée Française, Conakry, 1957, p 67.

²⁵⁷ Idem

Les dépenses annuelles sont : 267.000.000 de francs. Cette dépense rapprochée de la valeur mercuriale de la production, chiffrée à 1.300.000.000 de f en 1956 donne l'idée de l'incidence considérable de cette charge et explique combien elle est lourde déjà pour l'élément planteur européen et pratiquement insupportable pour l'élément planteur Guinéen. Il faut encore consigner que, dans nombre de cas, le degré d'attaque de la cercosporiose est tel qu'il requiert des mesures radicales, au minimum le recepage général et préférablement l'arrachage et la replantation. Toutes ces opérations entraînent évidemment des frais et aussi un retard dans la production, d'où un manque à gagner pour le planteur. Selon des conseils donnés, l'occasion de l'arrachage devait être mise à profit pour modifier le dispositif de plantation, améliorer la viabilité de celle-ci, afin de permettre une circulation plus facile des engins de traitement, réduire ainsi les temps morts et augmenter l'efficacité des opérations de lutte²⁵⁸. Outre son utilisation comme fruit, elle recèle aussi des qualités industrielles appréciables. C'est peut-être pourquoi, de tous les produits agricoles coloniaux, elle a occupé une place privilégiée, surtout en 1955, année pendant laquelle elle fut le premier produit exporté présentant 74% en poids et 41% environ en valeur des exportations agricoles en Guinée Française²⁵⁹. Grâce à l'exploitation de la banane, dit Elhadj Oumar Dramé cité par KAKORO Sékou : "Les cercles de Kindia, Forécariah, Coyah recèlent encore aujourd'hui, sur le plan infra structurel, assez de bâtiments en dur réalisés grâce à la production bananière"²⁶⁰.

Il y eut aussi un développement de l'infrastructure de communication grâce aux crédits F.I.D.E.S pour l'extension de l'économie de plantation (routes, voies ferrées, ports ...). Il y eut une certaine évolution vers la propriété privée. C'est le cas de la vente des terres pour la création des plantations qui deviennent une propriété privée. A Dubréka centre, par exemple, une maison sur trois est issue de l'influence heureuse de la banane. Par ailleurs, la banane est aussi synonyme de grande circulation de fonds comme le précise ce rapport sur la situation bananière en Guinée française, en septembre 1955 :

* 3.790.000.000 de fruits (bananes) sont vendus.

²⁵⁸ CNDIDR, cote 00604, Note A/S Cercosporiose et son incidence sur la production bananière en Guinée Française, Conakry, 1957, pp 6,7.

²⁵⁹ KAKORO, Sékou, op cit, pp24, 25.

²⁶⁰ Elhadj Oumar DRAME, ancien planteur à Kindia cité par KAKORO Sékou.

- * 355.000.000 de francs sont payés aux salariés.
- * 280.000.000 de matériel d'emballage.
- * 165.000.000 de francs aux transporteurs roulants.
- * 367.000.000 de francs publiques (taxe, divers, douanes etc....)
- * 120.000.000 de francs sont dépensés en matériels roulants (camions, voitures...) et d'irrigation (tuyaux, béton...)²⁶¹. Ce qui signifie que la production bananière organisée constitue une source de revenu important pouvant par conséquent être une entreprise autonome gérée au service d'un groupe collectif. En effet, ce rapport d'étude aboutit à la conclusion selon laquelle : *'La banane est un élément de l'équilibre économique et social de la métropole'*. Ainsi, vu l'importance tant alimentaire qu'économique de la banane, de sa production découlent de grandes réalisations à travers la construction de grands édifices par les planteurs guinéens, européens, libano-syriens.

4.1.3. Impact des maladies sur la politique culturelle de la banane

Dans l'histoire des plantes, les planteurs ont de tout temps été préoccupés par la santé des cultures souvent menacées par plusieurs types de maladies. La reconversion en poyo²⁶² fut sans doute l'une des conséquences les plus visibles du point de vue impact des maladies et autres actions des parasites décidés par le service d'agriculture de la colonie. Cela apparaît alors comme un des moyens décisifs au service de l'administration pour abaisser le prix de revient et de sauvetage de cette culture. C'est dans ce contexte que nous abordons ici la question poyo. Les avantages de la variété poyo sur la variété petite naine sont connus tant par l'expérience de la Côte d'Ivoire que par les essais de transport sous gaine de polyéthylène effectués à partir de Conakry et par l'avis des commissionnaires et des mûrisseurs. Ils ont été chiffrés approximativement à un abaissement du prix de revient (emballage, fret et plus-value à la vente) à environ 12 f mètre le kg.

Sous l'autorité de l'administration coloniale, l'I.F.A.C. s'est beaucoup employée pour

²⁶¹ MARCHAL André, *Economie politique, technique et statistique*, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, 4ème éd. Paris, 1961, p52.

²⁶² Une autre espèce de banane dont la culture était rependue en Guinée Française.

répondre aux préoccupations des planteurs qui ont acquis et multiplié les quelques 120.000 rejets de la variété poyo ROBUSTA distribués par la station de 1952 à 1957. Il faut noter par ailleurs une réticence de certains planteurs vis-à-vis de la nouvelle variété. Cependant des planteurs, surtout à Benty en étaient au stade d'une reconversion bien avancée initiée par l'administration, tout au moins sur une grande partie de leurs surfaces. Il semble que ce fut l'exemple de quelques pionniers qui a agi sur l'ensemble de la production. Il est d'ailleurs probable qu'une partie de celle-ci est restée au bananier nain.

L'inconvénient majeur de la variété réside dans sa sensibilité aux coups de vent ; les bananeraies sujettes déjà à des dégâts périodiques avec le bananier nain auront donc intérêt à faire une reconversion prudente. Mais l'autorité coloniale a estimé qu'on peut limiter l'action des coups de vent par un tuteurage soigné et par l'établissement de brise-vents. C'est dans ce contexte que sur des bas-fonds, des rideaux transversaux de bambous ont été réalisés çà et là. Des premiers essais culturaux mis en place en mai 1956 ont donné les indications toutes préliminaires suivantes : il a été constaté que la première récolte de cet essai n'était pas totalement valable car les souches de poyo sont moins lourdes que celles de la banane naine²⁶³. En dehors des résultats quantitatifs, il a été noté que sur un terrain de valeur moyenne de la station, dont une partie est irriguée, la variété poyo ne présente pas les accidents d'engorgements présents sur la variété naine. La conformation des régimes poyo est bonne alors que la totalité des naines est malformée bien qu'exportable. Pour ce faire, une étude de la croissance du poyo a été réalisée. Elle ressemble à celles réalisées par le laboratoire de nutrition sur la variété naine et en Guadeloupe sur le poyo. Son but était de fixer les stades de la végétation de cette variété et plus particulièrement, la phase florale.

Les avantages de cette technique sont nombreux, notamment la réduction considérable du nombre de traitements contre la cercosporiose, car les replantations font généralement plusieurs mois complètement indemnes de maladie, à la condition toutefois qu'il n'y ait pas de plantation adjacente qui soit atteinte. En 1957, faute de matériel végétal disponible, cet essai a été planté avec des rejets. Les parcelles avaient été traitées par moitié avec compost et sans compost avec variation des doses d'engrais minéraux.

Le but de ces pratiques était d'établir la méthode capable de donner des rendements élevés,

²⁶³ CNDIDR, Rapport du Comité de coordination et de contrôle des recherches agronomiques et de la production agricole en AOF, 1956-1957, pp2, 3, 23,24.

et surtout de récolter le maximum de régimes avant la replantation suivante. L'idée de cette replantation annuelle n'était pas nouvelle ; elle était discutable en ce sens que sa généralisation était impossible, car elle entraînerait des troubles dans la commercialisation. Mais employée partiellement et à bon escient, elle pouvait permettre de diminuer l'effet des maladies dans les plantations guinéennes atteintes.

En outre, il a été envisagé par l'autorité coloniale, pour soutenir cette culture, les dépenses liées à son entretien phytosanitaire une politique d'augmentation des rendements par la fumure minérale et organique. Car la lutte contre les maladies et les parasites est étroitement liée au maintien et à la régénération de la fertilité du sol, puis qu'il est bien évident que les multiples interventions phytosanitaires par les services compétents de l'administration nécessaires dont la liste s'allonge chaque année, postulent un niveau de récolte suffisant pour couvrir largement les frais qu'elles occasionnent.

L'intensification judicieuse des fumures sans gaspillage inutile et sans risque de perturber l'équilibre nutritif du bananier permet précisément d'accroître les récoltes et de diminuer les prix de revient. Sous réserve de correctifs ajustés au type de sol considéré, les données fondamentales de la doctrine de la fumure du bananier sont les suivantes²⁶⁴ : Apport annuel de fumier artificiel à la dose de 40 kg par pied ; application d'une fumure de fond combiné peu soluble de calcium, de magnésium et de phosphore ; épandages tout au long de la végétation d'une fumure nitro-potassique conjuguée à l'état de la végétation et aux conditions climatiques.

Si puissant que soit le moyen de relever le rendement apporté par les engrais, il n'en reste pas moins qu'ils ne puissent atteindre leurs possibilités que dans le cadre d'une amélioration simultanée de l'ensemble des pratiques culturales. On recommande tant pour la petite naine que pour le poyo 2000 à 2500 pieds/ha, conduits à un seul porteur et répartis le plus régulièrement possible sur le terrain²⁶⁵.

La flambée des maladies dans les plantations à exposer les planteurs Africains et Européens à d'énorme contrainte sociale à travers la colonie.

²⁶⁴ Rapport du Comité de coordination et de contrôle des recherches agronomiques et de la production agricole, op cit, p 25.

²⁶⁵ Idem, pp 5,6.

La production bananière en Guinée Française est aussi synonyme de vastes mouvements de populations ; c'est pourquoi, dans les zones d'exploitations, affluèrent des populations d'origines diverses. Ces vastes mouvements entraînés par cette traite du « *Musa Sinensis* », ont occasionné l'amorce d'un brassage entre différentes ethnies. Cependant, ce climat de travail sera compromis par la flambée des maladies de la banane dont la culture regroupait une population nombreuse. Au nombre de ces problèmes, on peut noter : la difficulté de paiement des manœuvres dans les plantations suivie de licenciements massifs, la reconversion vers les cultures de subsistance (riz, manioc, patate douce,) ; ce qui est à l'origine de la constitution dans les villes, des rondes de non travailleurs versant dans le commerce, en un mot, le grossissement du secteur informel dans la colonie.

C'est pourquoi aussi, entre 1934-1935, certains planteurs européens installés entre Coyah et Kindia ont été obligés d'abandonner leurs plantations ruinées par les sauterelles, pour entreprendre la conquête de nouveaux domaines fertiles proches de la mer. Descendant vers les bas-fonds du littoral, ils arrivèrent à Coyah, au bord de la Méla Koré où ils firent une longue escale pendant laquelle ils expérimentèrent la culture de la banane et de l'ananas ; les sols étant favorables à ces cultures, les planteurs s'installeront dans toute la région du bassin de la Méla Koré, notamment à Coyah, à Maliguiagbé, à Farmoryah, à Dakagbé, à Benty et environs.

Ainsi, un rapport adressé au gouverneur de la colonie en 1936 exprimait en ces termes le choix de Benty : le but à atteindre pour la coopérative (coopérative des Rivières du Sud), étant de travailler au prix de revient le plus bas, le choix de la région de Benty est le facteur le plus important à cet effet. Les centres de Coyah et de Dubréka n'offrent plus de terrains concédables, eu égard aux paillages et de la main d'œuvre. Le centre de Koba n'est guère praticable aux gros capitaux, en raison des difficultés d'évacuation. Le centre de Forécariah n'offre aucune possibilité d'évacuation, sans la création du port de Benty.

Le centre de Benty offre par contre les avantages suivants :

1. Evacuation directe sur navire accosté, d'où une suppression du chemin de fer ou du cabotage avec un minimum de manipulation : Soit une économie de 10 centimes par kilogramme de banane ;

2. Possibilité d'amener tous les fruits directement des plantations aux wharfs par chalands, d'où la suppression du camionnage toujours très délicat et coûteux. Soit une économie de 5 centimes par kilogramme de banane ;
3. Possibilité d'acheter sur place le riz et la paille du riz. Soit une économie de 300f par tonne de paille et 300 f par tonne de riz.
4. Large possibilité de paillage.
5. Qualité d'humidité du sol dans les bas-fonds plantables.
6. Facilité de recrutement de la main d'œuvre grâce à la densité de la population.
7. Pas de sauterelles.

Les conditions naturelles s'y ajoutant, souligne le rapport, ainsi que l'organisation de la coopérative qui permet d'abaisser le prix de revient du matériel, les amortissements, le transit, l'aconage et autres frais accessoires, on obtient la certitude de ne pas dépasser un prix de revient de 50 centimes par kilogramme de fruit sur bateau. Ces chiffres ne pouvant se rencontrer ailleurs en Guinée, notre choix ne pouvait se faire autrement²⁶⁶. Le seul point restant à étudier est la possibilité de mettre en valeur les bas-fonds si proches de la mer et dans une région où le régime moyen des fruits est de 100 à 150 kilogrammes.

Comme le démontre ce rapport, Benty a été sans doute le centre le plus favorable à la production et l'évacuation des produits du bassin de la Méloré. Voilà qui confirme encore, outre son choix historique, son rôle de liaison avec les centres de production. Deux cents kilomètres de routes nouvelles ont été reliés au port, ce qui a permis une augmentation de la plus-value aux produits indigènes qui pourrissaient sur pied. De plus, un réseau fluvial d'une grande importance qui couvre toute la région permet d'évacuer par de simples chalands, le moyen économique le plus sûr du point de vue transport, tous les produits de la partie Nord du cercle. Les centres sont donc reliés à Benty.

Le développement bananier des centres de culture par Benty se portera sur un millier d'hectares environ²⁶⁷:

Centre de Samou	400 hectares
-----------------	--------------

²⁶⁶ TOURE, Ibrahima Sory, op cit, p 33.

²⁶⁷ Idem

-I I-	de Morécaniah	100 hectares
-I I-	de Farmoréah	100 hectares
-I I-	de Forécariah	150 hectares
-I I-	de Béréiré-Fandié	100 hectares
-I I-	de Contah-Méré	100 hectares
Divers		100 hectares
Total :		1050 hectares

4.2. Difficultés organisationnelles et financière et leurs gestions dans la production agricole

4.2.1. La production indigène

En tout état de cause, et par cette seule production, Benty est d'un intérêt indiscutable. La production indigène peut s'élever aisément à 2000 tonnes, soit 5000 f laissés à l'indigène annuellement²⁶⁸. Le grand sérieux et la volonté des planteurs encourageaient l'administration coloniale qui, par l'intermédiaire de la chambre de l'agriculture et de l'industrie, institua en 1948 une réglementation de la production fruitière (Banane, Ananas, Agrume) en Guinée. Avec cette institution, la production fruitière destinée à cette exportation fut organisée et équipée en vue de son essor rapide.

A l'article 7 (Titre 11 de l'arrêté n° 2017- A G du 7 août 1948) de cette réglementation à laquelle les planteurs de Forécariah devaient ainsi se conformer, il est écrit que les plants établis en vue de l'exportation devront répondre aux conditions ci-dessous :

-Etre co-plantés avec les variétés seules autorisées à l'exportation ; celles-ci sont :

²⁶⁸ TOURE Ibrahima Sory, op cit, 38.

- Pour les agrumes : oranges : *tardives de Sakotoro, Timbo-Navel, Valencialate, Washington-Navel*. Citrons : *Banban, Satina, Euréka, Lisbonne, Mandarine de Bonfarik Clemantine, Pamplemousse Pomeles : variété Marsh Scedless*.

Pour les ananas : *Baron de Rothschild, Cayenne à feuille épineuse*.

L'introduction et l'exportation de plantes, semences, etc...restant soumises aux conditions édictées par les arrêtés locaux de 1258 / A-E / G du 28 juin 1931 et 1540 A-E / G du 13 juillet 1933 et à tout texte ultérieur en la matière.

-La plantation doit être installée suivant un dispositif régulier avec les densités minima suivantes à l'hectare :

* Pour les bananes 1500 pieds.

* Pour les agrumes 150 pieds.

* Pour les ananas 10.000 pieds.

-Comporter les travaux de terrassement et les installations nécessaires pour annuler l'irrigation et le drainage suffisant à une production continue, compte tenu des variations saisonnières.

-Recevoir de façon constante les soins d'entretien et les fumures indispensables pour l'obtention de fruits répondant aux normes de conditionnement, traiter le sol en bon père de famille.

-Recevoir tous les soins requis pour la lutte anti-parasitaire ; chaque planteur est tenu à ce titre de respecter la réglementation en vigueur ou qui pourra être édictée par un arrêté local 1080 / A-E / G du 9 mai 1938 portant l'organisation de la surveillance et de la protection des plantations et cultures de la Guinée française.

Constituer des cultures homogènes et pures sans autres associations que celles des plantes de couvertures ou à leur début, sauf pour la culture bananière, des cultures d'attente.

-Etre desservi par une voie carrossable ou tout au moins être à une distance de cette voie qui ne serait pas supérieure à un kilomètre.

-Etre soigneusement signalé par un panneau adhoc placé sur la voie d'accès²⁶⁹.

4.2.2. Bilan de la culture bananière guinéenne

La brève analyse des effets de la cercosporiose, des moyens de lutte et de leur coût révèlent à quel point il était urgent d'aboutir à une organisation professionnelle valable où la communauté d'intérêt prend tout son relief. Il n'est que trop certain que l'individualisme qui marque si profondément les actes des planteurs en Guinée devait, plus que jamais, s'effacer. La structure coopérative qui était cantonnée au niveau commercial s'est installée au stade de la production et participait à la vie de chaque plantation.

Puisque la lutte phytosanitaire, bien qu'elle ait mis en œuvre un appareillage et des méthodes simples, exige cependant un minimum de technicité et de moyens pour la réparation des engins et aussi une ponctualité dans l'exécution qui ne peut être le fait d'une organisation commune bâtie avec des éléments valables, spécialisés et correctement encadrés. Cet effort demandé à la profession par l'administration coloniale s'est appuyé sur une organisation technique sensiblement plus étoffée que jamais. Il n'en reste pas moins évident que les difficultés rencontrées par les plantations guinéennes surtout n'ont pas été levées du jour au lendemain, même au prix d'une subvention qui, pour être efficace, doit être renouvelée pendant plusieurs exercices.

Il est non moins évident que des plantations d'un trop faible rapport ne sauraient surmonter la crise de productivité souhaitable pour que soient facilement couvertes les charges financières. Pour Ch. BAYLE, chef du Service de l'Agriculture²⁷⁰ :

Il apparaît nécessaire de prévoir, à côté des mesures très libérales dans le domaine du crédit, l'octroi d'une subvention pour au moins l'équipement de base et un fonds de démarrage des associations agricoles souhaitables, cette subvention

²⁶⁹ BARRY, Mody Bademba, *Etude Géographique du port de Bentley*, Mémoire, U.C, cité par TOURE Ibrahima Sory, op cit p 18.

²⁷⁰ Rapport du Comité de coordination et de contrôle des recherches agronomiques et de la production agricole, op cit, p 4,5.

étant liée à une organisation régionale précise, dûment contrôlée. Il serait également indispensable que la section de défense des cultures du territoire soit étoffée de façon convenable (elle possède seulement un agent) pour jouer son rôle d'assistance, autrement que de façon symbolique, et pour assurer en tout état de cause la saine application de la législation phytosanitaire.

C'est pour être efficace que les petites plantations ont créé des groupes coopératifs de traitement et la réalisation technique était confiée à un personnel qualifié, assurant une exécution impeccable, pouvant seule garantir l'efficacité. Il ne faudrait cependant pas croire que la mise en place de telles organisations pouvait, à elle seule, sauver de la cercosporiose. Car le traitement était trop cher –qu'il soit coopératif ou individuel – pour être entièrement supporté par le producteur. Cette réalité prouve à suffisance que les planteurs guinéens ont été associés à la lutte phytosanitaire. Cette association des planteurs au traitement des plantes est comparable à celle de la Guadeloupe où il a été créé en juillet/août 1954 la Coopérative de Traitements Antiparasitaires de Guadeloupe (C.A.T.A.G.). Chaque adhérent versait un nombre de parts égal à celui des hectares traités.

A la fin de la première année le bilan avait fait apparaître un prix de revient global de 3.540 F. M. par Ha soit 1.770 F. CFA. Ce chiffre paraît d'ailleurs peu élevé, faussé par la comparaison entre francs CFA et métropolitains. Un projet très complet et très étudié pouvant servir de base à la création d'un groupement coopératif de lutte contre la cercosporiose pour 400 ha a été établi par le chef de secteur Agricole de Forécariah. Son prix de revient par traitement-hectare atteint 2.874 Francs. Mais il nous semble calculé de façon majorée et susceptible d'être diminué d'au moins 500 Francs, en comprimant certains frais de main-d'œuvre, de direction et surtout de véhicules.

Le programme présenté par la coopérative "UNICOP" prévoyait que les adhérents mettront leurs moyens de transport à la disposition de la coopérative pour transporter les produits, le matériel et le personnel. Cependant, le chiffre de dépenses prévu par ce programme, soit 1.132 francs pour un traitement-hectare, était manifestement insuffisant avec les prix des produits. Le prix de revient d'un traitement coopératif bien compris peut s'établir aux environs de la moyenne des deux prix cités ci-dessus, soit 2.000 francs le traitement-hectare. Le programme des travaux de 1951 résulte des suggestions formulées, au nom des planteurs par M. MOITY. Il portait essentiellement sur les points suivants, en plus des observations

sur l'essai déjà en cours : les charançons et les vers blancs. Les insecticides au H.C.H. ont eu un effet tellement heureux qu'aucune propagande ne fût plus nécessaire. Question résolue, la stimulation était due à la présence de *talosilicate* de magnésie dans des sols carencés en cet élément²⁷¹. Quelques coopératives telles que *C.A.C.K*, *COMIX*, *UNICOP* ont amorcé le traitement de leurs adhérences.

Il est ainsi rapidement apparu que seule une organisation régionale à forme coopérative est susceptible de résoudre les difficultés individuelles et dans ce but, plusieurs réunions successives à l'initiative du service de l'agriculture, puis de l'administration, ont été tenues qui, au moins, ont abouti à un accord de principe. Les associations agricoles régionales ainsi créées constituent des équipes dotées du matériel adhoc qui effectuaient, aux périodes requises, les traitements selon un calendrier préalablement établi. Ces équipes recevaient l'assistance technique des agents du service de l'agriculture et des spécialistes de l'I.F.A.C. (Institut Français des Agrumes Coloniaux). Ces groupements concernaient essentiellement les plantations guinéennes ;

4.2.3. Mise au point des traitements *anti-cercospora*

Il aurait été certainement désirable d'aboutir à une organisation commune, ne serait-ce que pour obtenir une compression des prix de revient (achat massif des produits, des appareils etc.). La structure de la profession en Guinée a rendu assez difficile une entente du genre. Pour appuyer ces diverses dispositions d'ordre professionnel, un texte réglementaire a été élaboré depuis 1955, rendant obligatoire la lutte contre la cercosporiose et prévoyant diverses modalités contre les réfractaires. La publication de ce texte, issu de la loi n° 52-1256 du 26 Novembre 1952 relative à l'organisation de la protection des végétaux dans les *T.O.M*, était en instance, jusqu'à la mise en place effective des organisations agricoles qui représentent un moyen d'intervention efficace, ceci en substitution de la section locale de protection des végétaux, insuffisamment dotée à ce jour, en moyen personnel et matériel, mais dont l'étouffement a fait l'objet de propositions budgétaires renouvelées²⁷².

²⁷¹ Idem, pp 6, 7.

²⁷² CNDIDR, cote 00604, Note A/S Cercosporiose et son incidence sur la production bananière en Guinée Française, Conakry, 1957, p 6.

Face à ces données, il faut d'ailleurs noter les facteurs favorables, à savoir la mise au point des traitements anti-cercospora et les exemples heureux de plus en plus nombreux de plantations ayant pu surmonter le handicap et retrouver un potentiel de production très honorable. On appréciera que ce renouveau fût considérablement facilité par un traitement simultané contre les anguillules et l'emploi raisonné de la fumure. Mais ce résultat n'a pu être obtenu que par des sacrifices financiers importants qui devaient pouvoir être amortis. C'est dans cet esprit que le développement de la cercosporiose et ses effets sur la tenue des fruits pendant le transport obligent à reconsidérer les normes de conditionnement et à envisager de tolérer l'exportation de fruits à un stade de maturation moins avancé. Cette mesure aura sans nul doute pour effet de diminuer la qualité moyenne des exportations ; mais, dans l'immédiat, représente le seul moyen de permettre au planteur une rentrée de trésorerie dont il a plus particulièrement besoin, du fait même de l'attaque de sa plantation par le cercospora.

Ce succès de la culture bananière guinéenne apparaît ainsi lié, très étroitement, à une volonté politique du gouvernement de développer cette production dans ses colonies et qui a aussi été à l'origine d'une véritable révolution sociale. Mais l'émergence de la production et de l'exportation de bananes de la Guinée française n'est pas due à cette seule action. Des efforts locaux, effectués depuis des années, l'ont permise et relayée. En ce sens, la culture bananière est loin d'être une création artificielle. Elle semble plutôt être une tentative, originale dans l'histoire économique, de création d'un autre pôle de développement dans la colonie française de Guinée.

Mais un pôle qui, alors ne serait plus contraint et dominé par l'ananas, l'arachide, c'est-à-dire la grande propriété, mais au contraire, opportunité permettant de faire émerger une nouvelle couche sociale de moyens et petits propriétaires, avec la banane. Et c'est bien là qu'il faut entrevoir et rechercher certainement l'autre fondement de la réussite de la culture bananière, à ses débuts – et sans doute jusqu'à l'indépendance, dans la place prise par la petite propriété, par ceux que l'on appelle les petits planteurs. Tout simplement parce que, contrairement aux grands propriétaires (Européens, Lybano-Syriens), la petite production bananière peut, elle, se développer autour de ce qu'elle possède : c'est-à-dire la matière première et la vente de son produit. L'exportation est en effet une activité rémunératrice. Et

avec l'acquisition d'une certaine aisance, certains petits planteurs vont pouvoir s'organiser localement, voire devenir acheteurs-ramasseurs.

Pour conclure ce chapitre, nous retiendrons que l'intervention des entités externes de développement a impacté le niveau et le mode de vie des paysans qui sont restés, malgré tout, attachés aux cultures vivrières qui leur ont permis de maintenir leur survie même avec l'indépendance. De nouvelles techniques agricoles étaient proposées aux paysans mais aussi des moyens de lutte phytosanitaires contre des parasites dévastateurs des champs. En outre, certains paysans ont tiré profit des apports extérieurs ; ce qui facilita leur basculement vers les cultures industrielles.

CONCLUSION PARTIELLE DE LA DEUXIEME PARTIE :

Des modèles de développement appliqués en Afrique se sont inspirés de la pensée occidentale sur le développement faisant du courant économique libéral un passage obligé car, fondé sur la conviction que développement égale croissance. Pour les pays du Sud, l'objectif reste d'accumuler du capital le plus vite possible pour rattraper les pays développés car le sous-développement, phénomène naturel selon certains auteurs, se résorbera progressivement par le jeu des forces du marché, le cas échéant avec une certaine intervention (de type keynésienne) de l'Etat. La Guinée, à l'instar des autres colonies françaises d'Afrique, a été soumise à une économie de plantation. D'où son insertion dans les circuits de l'économie mondiale à travers la culture de la banane à grande échelle et d'autres cultures de rente comme l'ananas, les mangues et les caféiers etc...

Une place de choix a été accordée par les autorités coloniales aux cultures d'exportation dont l'adoption par les populations autochtones a été facile grâce au fait qu'elles leur permettait d'obtenir un revenu leur permettant de faire face à certaines dépenses et taxes comme l'impôt de capitation. Ce qui influencera les techniques culturelles traditionnelles. Vue les opportunités que la nature offre à la Guinée, un arrêté du 18 mai 1905 promulgue la division administrative de la colonie en des régions en fonction de l'adaptation du climat aux divers produits agricoles pour mieux la rentabiliser surtout avec l'appui du gouverneur J. Poiret.

A ce titre, l'intervention des entités externes de développement a impacté le niveau et le mode de vie des paysans mais qui sont malgré tout resté attaché aux cultures vivrières qui leur ont permis de maintenir leur survie même avec l'indépendance. De nouvelles techniques agricoles étaient proposées aux paysans mais aussi des moyens de lutte phytosanitaires contre des parasites dévastateurs des champs.

Malgré tout, certains paysans ont tiré profit des apports extérieurs ; ce qui facilita leur basculement vers les cultures industrielles.

TROISIEME PARTIE :

**LES REFORMES AGRICOLES SOUS LA PREMIERE REPUBLIQUE :
RUPTURE OU CONTINUTE ?**

CHAPITRE 5 : LES POLITIQUES « REVOLUTIONNAIRES » DURANT LA PREMIERE REPUBLIQUE

Les conditions d'accès à l'indépendance de la Guinée ont été extrêmement conflictuelles et, redoutant des menées subversives, le pouvoir a pratiqué une politique sécuritaire qui a isolé le pays, notamment dans le domaine économique.

5.1. Les deux premières tentatives de planification socialiste de la production agricole

5.1.1. Fondements de la planification socialiste du développement agricole de 1958 à 1984

La planification est le processus de conception d'un plan. Le plan se définit comme un projet destiné à faire ou aménager quelque chose. C'est ensemble des dispositions arrêtées soit par des responsables privés, soit, plus souvent, par les autorités publiques, pour l'exécution d'un projet se proposant de résoudre un problème économique ou social donné. Il doit être préparé en ayant à l'esprit un délai spécifique. La plupart des plans opérationnels couvrent des périodes de cinq à dix ans. C'est un instrument d'équilibre économique. La planification doit conduire à produire en fonction des besoins sociaux. Elle présente par là des caractéristiques spécifiques en raison des possibilités qu'elle offre, du nombre et de la complexité des intérêts qu'elle conditionne, des moyens mis en œuvre et de l'esprit dont elle découle.

Les principes, les méthodes d'organisation et d'application conçus pour une branche économique ou pour l'économie nationale toute entière se sont dégagés au cours des expériences des premiers pays engagés dans l'édification des forces productives agricoles sur la base du renforcement des rapports socialistes de travail et offre d'énormes possibilités pour l'élévation rapide du niveau de vie matériel et culturel du Peuple.

Toutefois, par la complexité du monde agricole, l'œuvre de planification, ici plus qu'ailleurs se heurte à de nombreuses difficultés. Ce faisant, malgré toute son importance dans le développement économique et social, la planification agricole présente des caractéristiques spécifiques que nous ne devons pas perdre de vue²⁷³. En fait, il existe deux façons d'aborder les problèmes du développement rural. La première est de partir des schémas préétablis,

²⁷³ Agriculture Industrie : Edition F.A.O. 1967, [en ligne], [consulté le 02 juin 2017]. Disponible à l'adresse : https://www.ams.usda.gov/sites/default/files/media/Frozen_French_Fried_Potatoes_Standard%5B1%5D.pdf

suivant l'ensemble des données scientifiques connues, pour concevoir le processus de croissance de l'économie rurale de tel ou tel pays.

Les spécialistes des politiques économiques et les éducateurs s'assignent ensuite pour tâche de conformer les hommes à ce cadre : cette méthode peut être vouée le plus souvent à l'échec si les projets ne sont pas élaborés en fonction des données réelles, et des plans faits sans que l'on ne connaisse les conditions de vie (coutumes) et le pouvoir créateur des paysans. C'est par cette méthode que s'est répandu le mythe de la passivité du paysan en général car le paysan est souvent mis devant les faits accomplis, recevant toujours des solutions « préfabriquées » par des gouvernements ou des experts. Ce travail apporté, voire importé, ne pouvait que les rebuter.

La deuxième façon de procéder consiste, sans négliger pour autant les données de la science, à transporter les problèmes au cœur des communautés paysannes pour qu'elles mesurent, évaluent ces manières de bâtir de véritables projets de développement, qui prennent racine autour de chaque situation respectant par-là la diversité dans toute sa réalité et ne perdant jamais le fil de la signification. Il convient alors de susciter au sein des populations les voies et moyens d'une véritable promotion sociale pour que, persuadées de compter d'abord sur elles-mêmes, elles soient à mesure d'élever le rendement et la productivité du travail agricole. Ici, le fait que les paysans aient l'aptitude de procéder à des tris, à des choix et des options par eux-mêmes, à partir d'eux-mêmes, constitue le nœud du problème²⁷⁴.

Au niveau global du système social, la planification s'apparente à un outil de gouvernement. Le Plan permet l'intervention de l'Etat dans la définition des objectifs à atteindre et dans l'encadrement de l'action des entreprises et des institutions d'intérêt public en constituant un dispositif de contrôle de la conformité des comportements de ces unités économiques et sociales au regard de ce que le gouvernement démocratique attend d'eux. Le plan se présente dès le départ comme une tentative de mettre en rapport l'entreprise, créatrice des valeurs, et le marché, une institution floue de répartition des ressources créées pour la vente.

La planification en tant que théorie économique apparaît dans les années vingt en Russie. Elle a pour but d'analyser les moyens d'ordonner les investissements et la production afin

²⁷⁴ Idem

d'éviter les crises économiques observées dans les pays capitalistes, où les intérêts privés et un marché myope commandent le système. Ses deux premières écoles de pensée sont appelées l'une, la planification "génétique" et l'autre, la planification "téléologique". Elles s'opposent sur la nature indicative ou directive du plan, le rôle de la propriété et de l'individu dans les résultats de la production, la place du marché dans le mécanisme des ajustements. Un autre point important les sépare, à savoir si la planification est le développement des fondements généraux de la théorie économique ou des fondements spécifiques du système socialiste.

Le courant « génétique » est représenté par Kondratiev, Bazarov, Boukharine et Gromane. Pour eux, « génétique », dans le sens le plus large du terme, signifie analyse de la genèse du phénomène afin de trouver les régularités générales de naissance et de développement des institutions. Dans le cas présent du Plan, Bazarov a utilisé la notion de "génétique" pour définir l'approche en économie qui analyse l'apparition et le développement naturel des phénomènes par opposition à leur introduction intentionnelle. Le courant « génétique » défend le mécanisme de planification associé au marché. Ce mécanisme repose sur l'analyse scrupuleuse des processus aléatoires, sur la révélation de leur régularité et sur la prise en compte de la conjoncture, le plan servant au développement équilibré de tous les secteurs économiques. Les idées du courant « génétique » sur le développement équilibré furent exprimées de diverses manières. Par exemple, pour planifier les indices de croissance de l'industrie, de l'agriculture, de la productivité du travail, des impôts et autres, il fallait une estimation des uns par rapport aux autres se basant sur leurs états réels, c'est à dire les états observés dans le passé.

Ainsi, Gromane a proposé, pour l'élaboration du plan, d'utiliser ce qu'il a appelé "les lois empiriques". Il disait que la théorie économique ne peut pas expliquer complètement le développement des processus, puisque chaque processus est la combinaison de multiples facteurs, et on ne sait pas évaluer leur importance respective exacte. Pour cette raison, la planification ne doit pas chercher à imposer la dynamique des facteurs, mais favoriser leur évolution vers des régularités d'équilibre déduites empiriquement. Parmi les régularités de la période de reconstruction, Gromane voyait celle de l'accroissement plus rapide des éléments les plus touchés. Ainsi, dans la Russie des années vingt et trente, l'industrie devait avoir une croissance supérieure à celle de l'agriculture, le commerce une croissance

supérieure à celle de la production, la circulation monétaire une croissance supérieure à celle de la circulation des biens.

Bazarov définissait autrement les principaux facteurs du développement. Son approche ne s'appuyait pas sur des extrapolations, mais sur l'analyse des besoins spécifiques des périodes, compte tenu des contraintes de ressources. Bazarov met en avant le besoin de bon fonctionnement du mécanisme de gestion décentralisé, qu'il appelle le marché dans le système planifié. Il écrit que le marché crée « une sorte de compteur individuel », qui enregistre automatiquement les résultats d'activité de chaque entreprise, ce qui simplifie, à l'évidence, le travail de contrôle et d'auto-contrôle. Quand le marché n'existe pas, la signification économique des actes particuliers n'apparaît pas à l'endroit où ces actes ont lieu, mais seulement sur les résultats généraux de l'économie.

Il va de soi, que dans ces résultats sommaires, où se combinent bizarrement et se superposent fautes et réussites, succès et échecs de milliers d'entreprises, il est pratiquement impossible de délimiter la part de chacun. Ainsi, le "compteur collectif" fonctionnant sous le système de l'organisation de la production directement étatique est insuffisant pour la planification et la régulation, et la création artificielle du contrôle exact et détaillé est une tâche qui ne peut être résolue à l'étape (actuelle) de l'organisation sociale déterminée par le niveau existant des technologies²⁷⁵". Nous voyons que pour Bazarov, le plan représente une synthèse des directives et du pronostic, c'est à dire, qu'il doit avoir un objectif et la preuve génétique et scientifique de sa réalité.

Cette synthèse peut en pratique signifier l'élaboration des variantes d'évolution, celles qui donnent des solutions plus proches des objectifs maximaux, et celles qui donnent des solutions, correspondant aux capacités minimales disponibles et à la conjoncture économique la plus défavorable. Cette idée des variantes du développement serait proche de ce qu'on a appelé plus tard la planification indicative. Une large place dans les travaux liés à la prévision (partie composante de la planification) est consacrée à la dynamique de

²⁷⁵ BAZAROV, Boris, 1928, cité par Irina Peaucelle, p 218.

l'évolution économique et à l'équilibre. Plusieurs textes de Kondratiev et quelques-uns de Slutsky et de Raïnov leur sont spécialement consacrés²⁷⁶.

Kondratiev distinguait deux groupes de processus : l'un réversible, dont l'évolution a la forme des ondes, l'autre irréversible et présentant des tendances. Les processus réversibles, qu'il eut le temps d'étudier en détails, ont des périodicités différentes : annuelles (variations saisonnières), de trois ans et demi, de sept à onze ans (les cycles des affaires) et longues de 50 à 60 ans. Les oscillations longues sont régulières, selon Kondratiev, et propres à un ensemble de processus socio-économiques. Ces derniers auraient une évolution endogène jointe et le progrès technique et scientifique ferait partie de ces processus. Kondratiev a montré en 1926 que les oscillations longues sont en liaison avec les inventions, leurs diffusions et applications.

L'idée « téléologique » de la planification est celle des "causes finales", selon laquelle le but postulé influence le déroulement du processus. Les représentants du courant « téléologique » sont Krjijanovsky, Stroumiline et Miliutine. Selon leurs constructions théoriques, l'économie socialiste (communiste) est un système, où tous les attributs du capitalisme sont éliminés, tels que : le capital, le taux d'intérêt, le salaire, la rente, mais par contre sont conservés et perfectionnés les mécanismes technologiques de la production.

L'économie est un système national unique du peuple, dont la volonté est exprimée par l'Etat. Cette économie est organisée par le plan national, qui tient compte de toutes les possibilités technologiques et des conditions de l'environnement. Les produits ne sont plus des marchandises, ce sont des biens alloués grâce au plan. L'organisation économique du pays consiste en l'élaboration du plan de production, de distribution et d'obtention de l'équilibre entre eux par l'État. Krjijanovsky insistait, comme Bazarov, sur la nécessité d'élaboration de deux séries prévisionnelles de trajectoires de développement pour plusieurs années : minimale et maximale. La première devait définir le niveau des capacités suffisant pour le fonctionnement ininterrompu de l'économie, mais contrairement à Bazarov, cette variante d'évolution n'est pas associée à un scénario d'évolution avec le mécanisme de marché.

²⁷⁶PEAUCELLE, Irina, *Les théories de la planification et la régulation des systèmes économiques*, 1992, *PSE Working Papers n° 2005-29*. 2005, [en ligne], [consulté le 08 décembre 2018]. Disponible à l'adresse : HAL Id: halshs-00590766.

L'apparition de résultats proches des chiffres de la série minimale devait signaler, selon Krjijanovsky, des "dangers" possibles et provoquer des interventions appropriées. La série maximale correspondrait au plan, appelé "optimal". Annuellement, les planificateurs devaient s'occuper des ajustements vers les objectifs de la variante "optimale" du plan. La méthode d'élaboration des plans, défendue par Krjijanovsky, était celle qui a donné naissance par la suite aux tableaux input output. Elle consistait à obtenir des indicateurs de proportionnalité entre les offres réciproques des secteurs. Krjijanovsky était le premier Président du Gosplan, créé en 1921 à Moscou.

Stroumiline partait du principe que le plan est le symbole, un avantage "inné", du socialisme. Mais il avouait en même temps que la théorie de la planification n'existant pas, la pratique de construction des plans en Russie devançait la réflexion et la recherche dans ce domaine. Le travail de planificateur se composait, d'après lui, de la recherche, dans le domaine de la prévision et de l'analyse des facteurs influençant l'évolution, et de l'art, où le facteur subjectif était important. Stroumiline insistait surtout sur ce dernier facteur subjectif, qui était principalement idéologique, tandis que la science, dans la pratique de planification, était réduite au rôle de "servante" des indications directives. Pour Stroumiline, il était hors de question d'adapter le plan à la conjoncture économique du marché. Les méthodes directives et planifiées des administrations devaient remplacer les motivations et les stimulants du mécanisme du marché. Les échecs économiques en URSS ont toujours été attribués, par Stroumiline, à l'anarchie des "restes" du marché et pour palier de nouveaux attributs et règles s'ajoutant aux directives du plan²⁷⁷.

Dans les années trente-quarante, les économistes s'intéressent principalement aux aspects normatifs de la planification. Certains d'entre eux (Kantorovitch (1939), Novojilov (1926, 1967), Allais (1943), Boiteux (1949)) considèrent et démontrent que le fonctionnement efficace de l'économie tout entière n'est possible qu'à travers un calcul de prix optimaux dans un contexte de rationalité des productions et investissements des entreprises. De tels prix devaient permettre d'aboutir à une affectation optimale des ressources d'une façon décentralisée. L'affectation optimale signifie un programme maximisant le bien-être de l'ensemble de la société à moindre coût de transactions. Pour ces économistes

²⁷⁷ STRUMILINE, S.G. (1928) *For a theory of planning*, *Planovoie khosiaistvo*, N°11, édition 1989 in " *What must be the plan, Leningrad, (en russe) cité dans les théories de la planification et la regulation des systèmes économiques*, [en ligne], [consulté le 02 décembre 2018]. Disponible à l'adress : HAL/Archives-ouvertes.fr

mathématiciens, le prix optimal est celui qui équilibre l'offre et la demande d'un bien et correspond à son coût social marginal. L'équilibre ne peut être obtenu que dans le cas d'une concurrence parfaite, donc sans monopoles, et avec l'anticipation parfaite (sans incertitude sur tous les échanges de tous les biens et facteurs). Le coût social signifie que le calcul prend en compte des éléments tels que : externalités, biens collectifs et rendements d'échelle croissants, qui ne sont pas appréhendés par « le marché ».

En général on établit une dualité entre une économie (les quantités produites) à son optimum et le système de prix optimaux qui lui correspond. Dans le cas du rendement non croissant il s'agirait de chercher l'équilibre par les prix, et dans le cas du rendement croissant par les quantités. Pour atteindre l'optimum social (dit de second rang) le plan doit procéder par le calcul des taxes et des prix de Ramsey Boiteux, et dans le cas d'existence des externalités, il doit le faire par les taxes et prix de Pigou²⁷⁸. Le planificateur qui calcule centralement des prix optimaux peut aussi calculer les corrections fiscales ; ainsi les prix deviennent des prix optimaux planifiés. Le centre échange avec les entreprises et les consommateurs l'information tant sur les prix que sur les quantités offertes et demandées. Le coût informatif reste relativement faible dans cette procédure.

L'inconvénient de tels prix, c'est qu'à aucun moment ils n'interviennent dans des négociations entre les offreurs et les demandeurs, car toute négociation se passe à travers le Centre, ce que redoutait déjà Bazarov en 1928. Oscar Lange (1936) montre qu'un plan rationnel établi par un planificateur bienveillant aux préférences des individus est un optimum parétien. Et puisque le planificateur ne peut pas connaître les préférences de tous, le plan doit être décentralisé par échange d'informations entre lui et les entreprises et il doit intégrer les mécanismes d'incitation pour empêcher la réalisation des stratégies « égoïstes » des agents en position de monopole. Le modèle de Lange ne prévoit pas de dialogue entre Centre (plan) et les entreprises sur les décisions d'investissements qui sont à la discrétion du Centre.

La prévision est l'instrument privilégié de la planification indicative. De façon large, la prévision est le développement général de connaissances en économie en tant que discipline

²⁷⁸ BENARD, J, (1990) *Prix et concurrence dans l'économie de transition inverse, Couverture orange, CEPREMAP, n°9023*. Cité dans les théories de la planification et la régulation des systèmes économiques, [en ligne], [consulté 09 décembre 2018]. Disponible à l'adresse: HAL/Archives-ouvertes.fr.

scientifique. Plus étroitement, on pense à l'élaboration à l'attention des décideurs des prévisions de la conjoncture économique afin de diminuer le champ de l'incertain dans leur activité, mais aussi pour influencer sur leur comportement. Les objectifs de la prévision sont multiples, allant de l'élaboration d'indicateurs les plus corrects et précis de l'évolution future des fondamentaux, à la recherche des causes des changements de conjoncture dans le passé et dans l'avenir à travers, entre autres, des analyses de raisons d'erreurs de prévisions. Le travail de prévision consiste à relier les analyses des traits caractéristiques de certaines périodes et leurs extrapolations avec l'élaboration d'une stratégie de développement.

Ce travail analytique permet de spécifier, dans l'écart entre les deux cheminements, la part explicable par le fléchissement dans la politique économique. Par exemple, pour la Russie, on définit à travers des écarts entre les extrapolations et les scénarios de développement, l'effort qu'il y a à faire pour préserver des procédés technologiques du pays et le comparer, soit à celui qu'il y a à faire pour se spécialiser dans les secteurs "riches de connaissances", soit pour se spécialiser dans des secteurs de ressources naturelles²⁷⁹. Un diagnostic prévisionnel n'est jamais qu'une manière d'afficher notre compréhension de l'histoire récente et de ses implications, écrit Fayolle en 1987. Prévoir c'est mettre à l'épreuve cette compréhension par son prolongement sur le futur. La recherche de la cohérence entre les prévisions effectuées par des méthodes différentes comprend une tâche d'évaluation de la qualité des prévisions faites séparément ou en combinaison.

Les premiers travaux étudiant les erreurs de prévisions économiques faisaient référence aux écarts absolus entre des séries empiriques et des séries théoriques ainsi qu'aux écarts absolus moyens. La mise au point des indicateurs de qualité des prévisions fut l'objet de recherche de Theil en 1966. On sait depuis, que la mesure de l'écart entre prévision et réalisation a comme inconvénient de dépendre de la précision sur la mesure de la réalisation qui est souvent modifiée au fur à mesure de l'éloignement de l'événement. C'est pourquoi on privilégie les comparaisons entre les prévisions de différents instituts, les confrontations des

²⁷⁹IVANOV, V. et PEAUCELLE, I. Forecasting the short-term economic indicators for monitoring the progress of reform in Russia, TACIS Research project, T94-1069-R, eds 1996, , [en ligne], [consulté le 14 janvier , 2016]. Disponible à l'adresse : <https://www.google.com/search?q=Ivanov%2C+V.+et+Peaucelle%2C+I.+eds+1996>

résultats des modèles macro-économétriques avec ceux des modèles descriptifs, ou encore les tests dits de sans biais pour s'assurer que l'erreur est nulle en moyenne.

Les modèles économétriques se sont développés depuis les années cinquante. Ils synthétisent l'économétrie et la théorie économique keynésienne. En France, par exemple, les modèles ont connu leur période de gloire à partir des années 60, quand le Ministère des Finances a commencé à les utiliser pour des besoins de prévision budgétaire à court terme par Courbis, et Aglietta en 1969. D'autres modèles sont élaborés pour des prévisions de moyen terme comme DMS par Fouquet et Al. en 1976 et AGORA en 1978, analyse de relations entre des secteurs marchands et non marchands par Peaucelle et Al. en 1983. Les modèles macro-économétriques sont utilisables pour les prévisions, pour les simulations des politiques économiques du Planificateur central ou dans la recherche économique.

La plupart des modèles sont composés de trois blocs : un bloc 'réel', décrivant la production qui devrait s'adapter à la demande finale (consommation, investissement, extérieur) ; un bloc 'prix-salaire', où les prix sont définis par les coûts de production et les salaires en fonction des prix et du niveau du chômage ; et un bloc monétaire ou financier. Les premiers modèles ont été critiqués par l'école néo-classique qui avançait les arguments suivants : la mauvaise prise en compte des anticipations des agents (craintes de Bazarov par rapport aux méthodes de planification « téléologique), les comportements inter-temporels des agents non introduits (critiques déjà exprimées au modèle de Lange), les dynamiques flux/stock mal distinguées, et la nécessité de mettre en évidence un effet d'offre, surtout pour les prévisions de plus long terme.

La planification s'intensifie avec le temps et acquiert au 21^{ème} siècle de nouveaux outils. Dans ce paragraphe, on considère deux sphères de l'économie, où la percée est la plus importante : une sphère est l'entreprise avec tous ses réseaux, modules de productions, fournisseurs et débouchés ; l'autre est l'autorité financière qui scrute l'activité des entreprises et cherche à réguler l'ensemble du système productif afin d'éviter les défaillances en série. Dans le premier domaine, la planification s'apparente à la gestion stratégique quantitative et qualitative sans recourir systématiquement aux signaux monétaires ou aux

prix²⁸⁰. Dans le second, en revanche, toute l'habilité du planificateur réside dans sa capacité à diriger les flux monétaires dans les zones sensibles de l'économie afin d'infléchir l'ensemble dans le sens voulu.

Pour la préservation et le développement d'un système dans un milieu donné, il faut que tout l'ensemble des conditions du milieu soit favorable car, pour désorganiser un système donné, une condition défavorable suffit comme un manque d'adaptabilité d'une relation à une partie du milieu par exemple. Ceci explique ce qu'on appelle la "prodigalité" de la nature qui se traduit par la destruction de la majorité des formes nouvelles, la préservation et le développement d'une incroyablement petite part d'entre elles. C'est pour cela que l'humain accomplit, avec incomparablement plus de succès, l'affaire de la sélection négative : combien il est plus facile de détruire, que de créer²⁸¹.

Le plan, lui, repose sur une description du système qu'il vise à piloter, mais il n'est pas simplement un dispositif d'organisation tourné vers la structuration des actions dans ce système. Sa spécificité réside dans la fonction d'inscrire dans le temps les opérations qu'il faut engager pour atteindre le résultat. Les différents « temps-mesures » s'appliquent à l'ensemble des activités de production pour les prévoir et les ordonner afin d'augmenter la performance. La planification dans l'entreprise sert de dispositif de coordination entre les individus et les opérations, là où les schémas d'organisation les séparent, les repartissent dans les fonctions et les services qui communiquent peu en pratique²⁸².

²⁸⁰ BEFFA, J-, *La construction d'une stratégie de profit*, Saint-Gobain Centre for Economic Research, 5th Conference, Paris, 2002, cités par Pascal Le Masson, [en ligne], [consulté le 19 janvier 2019]. Disponible à l'adresse : lemasson@paris.ensmp.fr

²⁸¹ BOGDANOV, Alexandre, *L'Etoile rouge / L'Ingénieur Menni*, Lausanne, *L'Âge d'homme*, 1985 (édition originale 1908 et 1912), [en ligne], consulté le 13 novembre 2015]. Disponible à l'adresse : <https://dissidences.hypotheses.org/4587>.

²⁸² BAZET, I, *Le travail de planification*, Thèse, Université Toulouse Le Mirail cité dans les théories de la planification et la régulation des systèmes économiques, 2002, [en ligne], [consulté le 25 juin 2018]. Disponible à l'adresse : [HAL/Archives-ouvertes.fr](https://hal.archives-ouvertes.fr).

5.1.2. Le plan triennal (1961-1963), première initiative de planification socialiste du développement agricole en République de Guinée

La conférence économique tenue à Kankan en avril 1960 adopte le premier plan triennal. Mais, des années plus tard, Sékou Touré se rappelle combien les discussions furent difficiles : il y eut des séances pénibles. Le secrétaire général du parti fut obligé d'interrompre les débats pour l'organisation d'une séance spéciale qui fut exclusivement consacrée à la définition de la politique de planification du pays et au choix des méthodes de travail en rapport harmonieux avec ses moyens propres et ses capacités réelles.”

Devraient être impérativement réalisés au cours de cette première tranche, les équipements suivants :

- Emetteur de 100 kw à Conakry
- Entreprise nationale du bâtiment
- Imprimerie nationale
- Ecole d'administration
- Equipement du port de Conakry
- Création de lignes aériennes et amélioration de l'aéroport
- Equipement du chemin de fer
- Amélioration du réseau routier
- Equipement des hôpitaux Donka et Ballay à Conakry, hôpitaux et dispensaires dans les régions
- Modernisation du Palais de la présidence et des nouvelles ambassades
- Création de 300 chambres d'hôtel
- Amélioration des camps militaires
- Centre national du riz pour 7.000 hectares-coopératives agricoles et d'élevage,
- Energie
- Port de pêche à Conakry
- Tannerie, scierie, conserverie, cimenterie
- Institut polytechnique et écoles, etc.

Pour assurer au 1er juillet 1960 le démarrage théorique de ce premier plan triennal, l'expert tchèque auprès du ministre du plan demande le recrutement de 120 experts afin d'assurer sa

mise en route. Le budget total du plan était estimé à 38 milliards de francs (il sera porté ultérieurement à 45 milliards), et la première tranche (1960-61) à 23 milliards. Heureusement, il semble que les rentrées fiscales étaient excellentes, car les arriérés d'impôt des derniers exercices (depuis 1955) avaient été largement réglés et le taux de recouvrement pour l'année 1959 fut proche de 90%.

Le budget de fonctionnement de l'année 1959 est donc à peu près en équilibre, et pour le budget d'équipement, on compte essentiellement sur l'aide extérieure, soit sous forme de prêts et de dons, soit sous forme de projets réalisés à la suite d'accords de coopération²⁸³. Le premier plan stratégique du développement de la République de Guinée après l'indépendance fut donc ce plan triennal du développement de 1961-1963. Il consacra la réforme complète de l'agriculture. Cette réforme fut orientée vers la production nationale et la mise en place des coopératives dans tous les secteurs de développement, que ce soit au niveau de l'agriculture²⁸⁴.

L'objectif de ce plan était d'opérer l'amélioration du niveau de vie, la décolonisation économique, l'amorce de transformation de la Guinée en un pays moderne pleinement développé afin de participer à l'essor futur de l'économie de toute l'Afrique. Il visa aussi la mise en place d'une véritable base du socialisme avec la nationalisation des banques, la création d'une monnaie nationale (syli) inconvertible, la monopolisation étatique du commerce. Tout cela pour aboutir à une économie nationale planifiée. Sur le plan agricole, il a favorisé la mise en place d'une politique d'extension des superficies en pépinières et en plantations modernes et des services de production qui étaient suffisamment dotés des moyens requis.

-Vision agricole du plan triennal : sur les 171 actions du plan triennal, 62 actions avaient pour objectif la production industrielle et agricole, soit 42,26% des investissements (production : 18.390.000.000 FG sur 38. 912. 000.000 FG)²⁸⁵.

²⁸³ André Lewin, *Ahmed Sékou Touré 1922-1984*, Paris, L'Harmattan, 2010, Volume II, p 2.

²⁸⁴ Idem

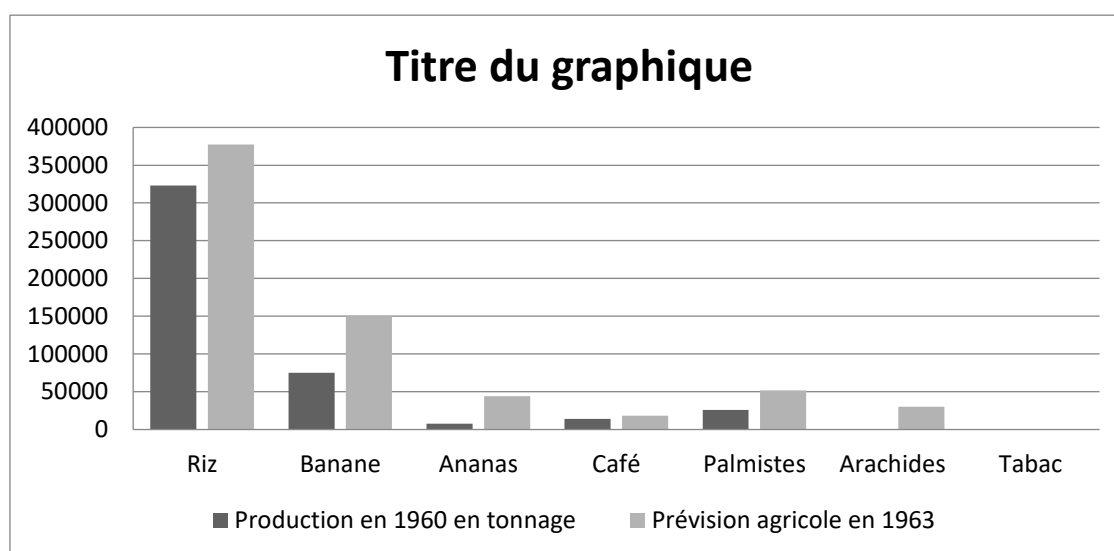
²⁸⁵ Selon les œuvres du P D G, Plan Triennal, Tome V, 1960, cité par Thiam Ousmane Tolo dans son mémoire de fin d'études Supérieur: La politique agricole de la République de Guinée face au sous-développement, sd, p 30.

Tableau 6 : Prévisions agricoles du plan triennal

N	Produits	Production en 1960 en tonnage	Prévision agricole en 1963
1	Riz	323.000	377.250
2	Banane	75.000	150.000
3	Ananas	7.800	44.000
4	Café	14.000	18.200
5	Palmistes	26.000	52.000
6	Arachides		30.000
7	Tabac		200

Source : Ministère de l'Economie Nationale tiré des œuvres du P D G, Tome V, 1960.

Graphique 4: Prévisions agricoles du plan triennal



Pour l'atteinte de ces objectifs, le plan devait aider les paysans dans le cadre de l'effort collectif sur la base de la modernisation des méthodes et des équipements. C'est pourquoi, le plan a prévu la création des coopératives agricoles, des centres de modernisation, des centres nationaux de production agricole et des fermes d'élevage. Le plan triennal avait prévu la création de près de 500 coopératives agricoles de production à travers tout le pays. Sa vision des coopératives était le regroupement des producteurs d'un village destiné à réaliser une collectivité équilibrée avec de multiples productions, une mécanisation

progressive, une commercialisation régularisée et un développement matériel social et culturel du village excluant toute création d'une bourgeoisie nationale²⁸⁶.

Ensuite, l'organisation de la paysannerie en coopérative devait être basée sur le principe du libre consentement et sur celui de la démocratie intérieure. Les statuts types envisageaient diverses formes de coopératives, les plus rudimentaires se proposaient l'utilisation collective du matériel léger, les plus développées étaient pour l'exploitation des champs collectifs cultivés mécaniquement. Le développement des mouvements coopératifs devait permettre de relever le niveau de vie des masses rurales et faire de ses adhérents des hommes solidaires.

Du point de vue politique, la coopération est "une grande route" du socialisme, voie de la paysannerie travailleuse vers ce mode de production. Du point de vue technique, la coopérative permet de régénérer l'agriculture du pays en conciliant l'exploitation paysanne avec les exigences du progrès technique moderne en agriculture. Dans le domaine économique, la coopérative était un moyen de libérer les agriculteurs de l'instabilité en redressant la situation défavorable de la paysannerie par la création d'un même niveau de vie entre la campagne et la ville.

Sur le plan humain, la coopérative devait créer une cohésion sociale afin d'établir une confiance mutuelle entre les membres. Le plan triennal avait prévu également la création des C M R (Centres de modernisation Rurale) afin d'assurer la vulgarisation des méthodes modernes au près des paysans. Le décret n° 223/PRG du 11/08/1960 fait des C M R des exploitations publiques, un véritable instrument d'encadrement de la production paysanne. A cet effet, les C M R devaient fournir aux coopératives régionales des semences, des plants et animaux sélectionnés.

La création des C N P (centres nationaux de production) et des fermes d'élevage faisait partie des prévisions du plan devant servir de base d'essai pour l'utilisation des méthodes les mieux adaptées aux différentes cultures pour l'emploi des machines et la recherche des engrais et semences²⁸⁷. A cet égard, devaient être créés, au titre du plan triennal, trois centres nationaux de production en Basse Guinée pour 30.000 tonnes d'ananas sur 700 hectares cultivés en

²⁸⁶ KEÏTA, Nfamara, 1960, cité par Thiam Ousmane Tolo, op cit, p31.

²⁸⁷ CHARRIERE, J, *La production du socialisme en chine*, Paris, éd. François Maspero, 1965, cité par Thiame Ousmane tolo, p 32.

1963, et 15.000 tonnes de bananes sur 500 hectares. Six C N P en Moyenne et Haute Guinée pour la production de 30.000 tonnes d'arachide. Un C N P pour la production de 200 tonnes de tabac, le C N des plaines de la Fié devait produire de 20 à 25.000 tonnes de riz sur 7.000 hectares, un centre national de cocotier et sept fermes d'élevage au Fouta et en Haute Guinée avec la culture de maïs et des plantes fourragères.

Sur les 10.110.000.000 de francs guinéens prévus par le plan pour le secteur primaire, 8.750.000 FG devaient être investis dans le domaine de l'agriculture. Les ressources internes devaient assurer 50% des investissements et les autres 50% devant être fournis par les ressources extérieures. Dans le cadre du développement agricole, le plan triennal, dans son combat de mécanisation de ce secteur, selon ses prévisions, devait faire un effort d'équipement du paysannat par l'implantation de 27 hangars métalliques destinés à abriter le matériel agricole dans les régions mais aussi construire 27 magasins, 27 bureaux et acheter 268 tracteurs et des équipements.

Tableau 7 : Equipement agricole du paysannat au cours du plan triennal

N°	Libellé	Nombre
1	Charrue à disque	376
2	Pulvérisateurs à disque	131
3	Cultivateurs	54
4	Semoirs combinés	11
5	Repiqueuses de pomme de terre	4
6	Batteuses	18
7	Bineuses	28
8	Distributeurs d'engrais	44
9	Véhicules/ Automobiles (Jeep, Camions)	66
10	Remorques	137
11	Broyeurs "Robur 500"	27
12	Giro broyeurs	8
13	Ensileuses	10
14	Moto pompes	40
15	Groupes électrogènes	13

16	Rizeries	10
17	Concasseurs à palmistes	74
18	Décortiqueurs à arachide	55
19	Batteuses à riz et à fonio	84
20	Décortiqueurs à riz	24
21	Arracheuses de P D T	4
22	Moissonneuses	102

Source : Exposé du Ministre du plan devant l'Assemblée Nationale le 28/10/1960.

Malgré des difficultés rencontrées au départ, des résultats importants ont été enregistrés au cours de l'exercice du plan triennal. Il s'agit, notamment de la création et de l'équipement de 27 C M R qui ont permis de mettre en valeur 13.457 hectares de terres dont 4.831 pour les exploitations propres. Le nombre de coopératives agricoles ont atteint 473 dès 1962, chiffre très proche des objectifs du plan triennal. Cependant, le nombre de C A P passera de 291 en 1963 pour atteindre 268 en 1964. En dépit de cette chute considérable de C A P, certaines d'entre elles ont pu réaliser des résultats, comme indiqué dans le tableau ci-après à la page qui suit :

Tableau 8 : Quantité et valeur de la production totale des C A P durant le plan triennal :

Produits	1960-1961 216 CAP		1961-1962 239 CAP		1962-1963 10 CAP	
	Production (T)	Valeur (GNF)	Production (T)	Valeur (GNF)	Production (T)	Valeur (GNF)
Riz	16.770	503.100.000	33.950	1018.500.000	40.140	1204.200.000
Arachides	2160	58.000.000	5.480	148.000.000	5.810	259.570.000
Maïs	1674	334.800.000	33.260	664.000.000	36.295	725.900.000
Tabac	222	110.000.000	1824	218.880.000	2412	289.400.000
Mil	4330	65.000.000	9450	141.750.000	10.394	155.900.000
Sésame	995	12.000.000	640	25.600.000	750	30.000.000

Fonio	4250	64.000.000	7800	117.000.000	7900	118.500.000
Pomme de terre	2200	66.000.000	22.200	678.000.000	45.600	1360.000.000
Bananes	18.200	490.000.000	41.600	1.120.000.000	43.600	1.177.000.000
Légumes	150	5.000.000	315	95.000.000	355	10.600.000
Ananas	5400	135.000.000	10400	2.260.000.000	10.400	260.000.000
Autres cultures	5800	116.000.000	13000	260.000.000	13.560	260.000.000

Source : Rapport préliminaire des coopératives agricoles de production en 1962, Inspection générale de l'agriculture-Service de la coopération.

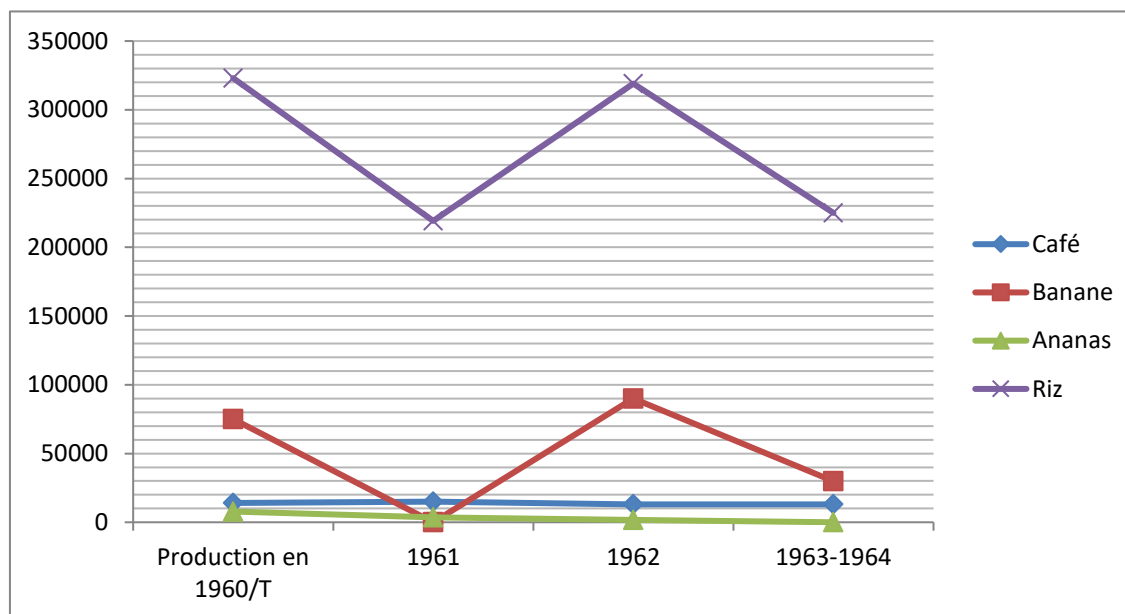
D'autres C N P A ont été également créés à Kindia-Dubréka-Forécariah avec une superficie plantée de 128 hectares de bananes de 320.000 pieds. Les centres de Kindia et Kouria ont produit 788.000 tonnes en 1963. La culture de l'ananas connaîtra deux centres de production à Coyah et Forécariah avec une superficie de 148 hectares plantés. En 1963, la production de Coyah s'élevait à 100 tonnes. La culture de cocotiers a également favorisé la création d'un centre à Forécariah, avec une superficie de 64 hectares de 2500 noix de semis. 1350 hectares de palmiers furent sélectionnés à Boffa et à Boké. Pour le caféier, 716 kilogrammes ont été semés sur 85 hectares de pépinière qui ont produit 14.500.000 plants salades. Au titre des actions forestières, 101 hectares de pépinières ont été réalisés, ainsi que 6 hectares de thé.

Tableau 9 : Tableau de production de la banane, de l'ananas, du café et du riz enregistré au cours du plan triennal

N°	Produits	Production en 1960/T	1961	1962	1963-1964
1	Café	14000	15000	13000	13000
2	Banane	75000	0	90000	29808
3	Ananas	7800	3600	1600	0
4	Riz	323000	219172	319000	225000

Source : plan caféier national de SEERA 1964- 1971²⁸⁸

Graphique 5: Production de la banane, de l’ananas, du café et du riz enregistré au cours du plan triennal



Au cours de la mise en application du plan triennal, la non maîtrise de la plupart des mécanismes de coordination de ses activités a été l’une des difficultés majeures rencontrées. En perdant le souci de l’harmonie générale, la plupart des organes d’exécution du plan se sont érigés en départements autonomes donnant la priorité à leur propre action. Ce qui entraîna une confusion totale dans la hiérarchie pour l’atteinte des priorités d’urgence. En outre, l’une des erreurs est relative au fait que l’Etat a voulu tout commander et tout commencer à la fois. Ce qui conduit à un gaspillage dû à la détérioration des matériels importés, par faute d’abris dont la construction ne s’acheva pas avant leur livraison.

A cela s’ajoute le non-respect de la répartition des investissements prévus par le budget. La production n’a pu bénéficier que de 29,12% du budget prévu au lieu de 47,87%. En plus, on peut noter la non fiabilité des données statistiques héritées de la colonisation qui ne répondait pas à la nouvelle donne de la Guinée indépendante. La prévision des financements extérieurs n’a pas pu être réunie entièrement, d’où les difficultés dans l’approvisionnement en engrais, papiers d’emballages, produits chimiques entraînant l’émergence des maladies

²⁸⁸ Œuvres du P D G : Plan triennal, 1960, cité par Thiam Ousmane Tolo, p 45.

cryptogamiques comme la cercosporiose et la trachéomycose. En 1962, des inondations ont détruit des récoltes entières où l'on s'attendait à un résultat heureux.

-La faillite des Centres de Modernisation Rurale et des Centres Agricole de Production : les entreprises ont été dotées de plus d'un milliard de crédit et de matériels. Nombreux sont ceux qui pensent que la régionalisation a été l'une des causes de la disparition du C M R puisque les régions étaient plus soucieuses de tirer profit du patrimoine des C M R que de les soutenir. On peut signaler ensuite des difficultés de gestion, parfois le non-respect des principes démocratiques dû à l'infiltration au sein des mouvements de coopération de personnes qui n'avaient aucun intérêt à les voir se développer²⁸⁹.

Aussi, il convient de souligner également que la mauvaise utilisation dont les crédits ont fait l'objet dans certaines régions a conduit à la création de vergers, de potagers, de plantations d'ananas, d'hévéas, de pépinières de cola ou de manguiers qui n'avaient aucun point commun avec l'objectif initial de l'action envisagé et qui n'a servi qu'à mettre un frein au progrès collectif vers l'idéal visé. Non seulement ces actions accessoires n'étaient pas recommandées par le plan, mais encore elles ne présentaient aucun intérêt viable. Il en résulte les conséquences douloureuses d'un manque de méthode, des divagations regrettables et beaucoup sans fond, sans même un intérêt d'ordre technique.

En 1962 cette situation devenait pire car, non seulement les prêts consentis par la BNDA étaient médiocres et les budgets régionaux dérisoires mais aussi les crédits étaient eux-mêmes détournés de leur orientation initiale au profit parfois d'équipement en matériel roulant (voiture légère de tourisme). L'action proprement dite n'en reçoit qu'une partie forte insignifiante ne permettant de rien réaliser. Voilà pourquoi il a été enregistré partout une stagnation dans le cadre du plan triennal, pour la partie agricole. Bref, il s'agissait de créer les bases économiques de l'indépendance. Le volume de l'investissement prévu pour atteindre les objectifs du plan s'élevait à 38 910 millions de francs guinéens²⁹⁰, répartis en dépenses d'investissements de la façon suivante :

²⁸⁹ THIAME, Ousmane Tolo, op cit, p 42.

²⁹⁰ Le Budget du Plan 1960-1963 (Décret N 217/PRG du 9 août 1960).

Tableau 10 : Volume de l'investissement prévu

Secteur	Pourcentage
Infrastructures administratives et transports	36,4 %
Agriculture et élevage	26,0 %
Industrie, énergie, mines	21 %
Services sociaux (habitat, éducation, santé)	16,0%
Divers	0,4%

Source : Le Budget du Plan 1960-1963 (Décret N 217/PRG du 9 août 1960).

Pour financer les 38 912 millions de FG d'investissements totaux du plan, trois sources étaient prévues :

Tableau 11 : Sources d'investissements

Source	Montant milliards F.G.
Crédits extérieurs (notamment des pays de l'Est)	23
Bénéfices du Comptoir guinéen du Commerce extérieur	6
Recettes d'exportations agricoles (mais avances en crédits par la Banque Centrale)	10

Source : Le Budget du Plan 1960-1963 (Décret N 217/PRG du 9 août 1960).

Certaines de ces sources de financement, notamment internes, se révélèrent tout de suite inefficaces. On se souvient que les Comptoirs de commerce furent supprimés en août 1961 ; les exportations agricoles amorcèrent, on l'a vu, une baisse qui ne pouvait plus permettre de réunir 10 milliards de FG en trois ans. Malgré cette évolution, le recours à la planche à billet de la Banque Centrale devait se poursuivre. Au lieu de crédits de 10 milliards de FG prévus, la Banque avança 30 milliards en trois ans aux entreprises d'Etat.

Pour ce faire, Jean Suret-Canale²⁹¹ présente l'exécution du plan en ces termes :

Avec un peu de retard (mai 1964 au lieu de décembre 1963) les investissements prévus par le plan furent réalisés à 83 %. Mais les proportions prévues ne

²⁹¹ SURET-CANALE, Jean, *La République de Guinée*, op. cit, p. 188.

furent pas respectées. La part consacrée au secteur productif, qui devait être de 47,6 %, ne fut en définitive que de 29,1 %. La réalisation fut notablement inférieure dans le domaine de l'industrie, et très inférieure aux prévisions dans le domaine de l'agriculture. Les prévisions furent à peu près respectées dans le domaine des services sociaux : 13 % au lieu de 15,96 %. En revanche, le dépassement fut considérable dans le domaine de l'infrastructure (transports, administration) : 57,4 % au lieu de 36,39 %.

Parlant du même plan en 1980, le président Sékou Touré était moins précis. Ainsi, faisant le bilan des trois premiers plans lors de l'adoption du Plan Quinquennal 1981-1985 à la 46ème session du Conseil National de la Révolution, les 26, 27 et 28 décembre 1980, il observait, à propos du Plan Triennal, que ses objectifs essentiels n'avaient été atteints que pour la décolonisation des structures économiques et administratives. Mais il n'énumérait aucune réalisation concrète. Avec le recul du temps (17 ans), il affirmait :

Les critiques essentielles que nous retenons de l'exécution de ce Plan peuvent se résumer en ces points :

- Son élaboration selon une méthode empirique que, cependant, les évènements et les exigences du moment imposaient. Il fallait adopter des procédés d'élaboration des Plans conformément au degré des connaissances qui seront améliorées au fur et à mesure.
- Le manque d'information statistique et la négligence des études de pré-faisabilité et de faisabilité. Il faut rappeler que l'administration coloniale avait détruit toutes les archives avant de partir.
- Le défaut d'harmonie entre les secteurs et le manque de hiérarchie dans les priorités.
- La mauvaise comptabilisation des dépenses du Plan et les difficultés rencontrées par l'Organe Central de Planification dans son fonctionnement courant. En effet, le système comptable national était en gestation²⁹².

Ces critiques du Responsable Suprême de la Révolution guinéenne attirent l'attention sur la prudence dont doit s'entourer le chercheur sur les réalisations que le P.D.G. affirmait de

²⁹² Horoya, n° 2851, 28 décembre 1980-10 janvier 1981, p.15.

temps à autres avoir accomplies. En effet, avant que ne soient formulées les critiques rappelées ci-dessus, des pages élogieuses avaient été écrites durant des années dans les colonnes de la presse du P.D.G. sur les mérites du Plan triennal. A en croire à A. Doré, l'échec du plan triennal est lié en partie au profond remaniement par le Président, qui ne s'est jamais préoccupé de développement économique et social véritable. Selon lui, il fera tout son règne de vingt-six ans durant, « l'économie de sa politique ».

Le plan triennal est réduit, sous la plume du Président, à un agrégat de petits projets de type artisanal, sans aucune articulation entre eux. Un trompe-l'œil en somme. Le financement envisagé n'est pas obtenu. On compte utiliser les bénéfices réalisés par le Comptoir Guinéen du Commerce Extérieur (CGCE). Dès 1960 (en novembre), l'Etat établit son monopole sur le Commerce extérieur par l'intermédiaire du CGCE. On explique alors cette mesure par le souci d'une meilleure protection du franc guinéen qui vient d'être mis en circulation le 1er mars de la même année et pour éviter la hausse des prix.

Mais ce monopole s'étend assez rapidement au commerce de gros et de détail par la création de magasins d'Etat dans tous les villages et quartiers des villes dont on transfère l'organisation au « Comptoir Guinéen du Commerce Intérieur » (CGCI), créé en mai 1961²⁹³. En fait dès 1961, le CGCE et le CGCI furent supprimés pour cause de faillite. On compte aussi sur les exportations agricoles pour financer le Plan. Mais ces exportations baissent d'année en année. La préparation et la réalisation du plan sont des plus fantaisistes. Les économistes, techniciens et cadres guinéens ne sont pratiquement pas associés aux travaux.

Au cours des réunions de Comités du Parti, on demande aux « militants » ce qu'ils veulent réaliser dans leur région; ils ne savent que dire, vu leur ignorance des problèmes techniques et économiques. Alors, les Responsables du Comité se font rédiger un projet en dehors de toute étude et enquête et le soumettent au Bureau Politique National. Ainsi, ce sont les Responsables politiques qui assurent la réalisation du Plan en vertu du mot d'ordre : « le politique prime sur le technique ». Les politiciens détournent, et les crédits, et le matériel mis à leur disposition. On assiste à la formation de vastes réseaux de détournement des biens de l'Etat.

²⁹³DORE, Ansoumane, *Economie et Société en République de Guinée et perspectives*, Paris, Editions Bayardère, 1986, p 108.

Les détourneurs n'hésitent pas, en effet, à liquider froidement ceux qui entravent ou peuvent entraver leurs vols. Les réseaux de détournements seront à l'origine de plusieurs règlements de comptes qui feront disparaître beaucoup de Guinéens. Sékou Touré laisse faire et l'impunité encourage beaucoup de gens à détourner. Il y a gâchis d'argent et de matériel. La plus grande partie du matériel importé est abandonné le long des artères de Conakry à la merci des intempéries quand les responsables ne peuvent pas l'utiliser pour leur compte personnel. Ainsi, beaucoup de matériel de génie civil se détériorera à Conakry sous l'œil scandalisé des diplomates. Dans ces conditions, le plan triennal est évidemment un échec. Le secteur productif (agriculture et industrie) ne connaît aucune réalisation sérieuse et importante.

Le secteur de propagande politique et de prestige du régime voit la construction de :

- l'imprimerie nationale « Patrice Lumumba »
- stade des sports de 25.000 places à Conakry
- et la création de la compagnie aérienne Air-Guinée.

En conclusion, Doré note :

Au total, on peut estimer que le plan est réalisé à 30%. Son effet le plus important est d'exacerber la cupidité des agents du Parti et de l'Etat, de créer une nouvelle classe de gens riches, spécialisés dans le détournement du bien public. Encore aujourd'hui, cette classe constitue une des plaies du pays²⁹⁴.

5.1.3. Le plan septennal (1964-1971) comme prolongement du plan triennal de 1961-1963

Issu du CNR du 16 Avril 1964 tenu à Guéckedou, le Plan septennal devait tirer les leçons du plan triennal comme l'affirme cette déclaration d'Ismaël Touré :

Notre plan septennal donnera à l'industrie une priorité sur les autres secteurs. Le rôle assigné à cette première phase de l'industrialisation sera de développer les activités

²⁹⁴ Idem

*industrielles ayant pour but le redressement dans un bref délai notre balance de paiement actuellement déficitaire*²⁹⁵

Pour lui, l'industrialisation, en tant que moyen d'accroissement de la production, ira de pair avec les autres secteurs directement liés à la production.

A cet égard, le domaine agricole devait être renforcé pour servir de racine à l'industrialisation. Ainsi, les objectifs agricoles du plan ont été établis comme suit :

- Couvrir l'essentiel des besoins alimentaires de la population sans recourir aux importations.
- Assurer l'approvisionnement correct et régulier des usines en matières premières agricoles.
- Développer les exportations agricoles.

On peut donc, à travers ces réalités, dégager les prévisions agricoles du plan septennal. Ainsi, dans le domaine des cultures vivrières, l'augmentation de la production rizicole est restée l'objectif majeur. Les efforts devaient être orientés tant dans le domaine des études que celui de l'exécution des aménagements. C'est dans ce contexte que l'aménagement hydro-agricole de 35.000 hectares a été décidé avec une prévision escomptée de 35 à 40.000 tonnes de paddy par an. Ainsi, la priorité a été accordée dans cette zone aux périmètres de Monchon avec 2000 hectares, Kakossa (2500 hectares), Koba (4000 hectares) et Kapatchez (7000 hectares). Ces efforts devaient être complétés par une reprise en main des anciens aménagements de la Haute Guinée avec une prévision supplémentaire de 50.000 tonnes de riz afin de supprimer l'importation de cette denrée. Pour les cultures industrielles, le plan a prévu une augmentation de la production pour l'exportation. Pour ce faire, la production de la banane devait atteindre 100.000 tonnes au minimum pour une exportation annuelle, soit une production de 6 à 30.000 tonnes pour l'ananas, 43.000 tonnes pour le café, 12.000 pour le coton pour alimenter l'usine textile de Sanoyah.

De nouvelles variétés de canne à sucre furent introduites avec la création de deux unités de plantations industrielles de 3000 hectares pour assurer l'alimentation d'une sucrerie dont la capacité annuelle de production est de 20.000 tonnes de sucres. La production de 400 tonnes

²⁹⁵ Ismaël Touré tiré de son discours de Guéckedou cité par Thiame Ousmane Tolo, p 43.

de tabac au minimum par an devait pouvoir assurer l'alimentation de ENTAG. Pour le thé, l'objectif visé par le plan était l'aménagement de 200 à 300 hectares de plantation pour l'usine de traitement à Macenta²⁹⁶.

Tableau 12 : Budget du Plan Septennal au titre des aménagements

N°	Aménagements agricoles	1964-1970
1	Kakossa	400.000 fg
2	Monchon	580.000 fg
3	Koba	900.000 fg
4	Kapatchez	750.000 fg
5	Haute Guinée	990.000 fg
6	Tougué	500.000 fg
7	Culture de maïs	140.000 fg
8	Agrumes et autres fruits	236.000 fg
9	Café	1.016.000 fg
10	Cacao	335.000 fg
11	Palmiers à huile	545.000 fg
12	Sésame, Ricin, Soja	35.000 fg
13	Coton	1.110.000 fg
14	Canne à sucre	2.100.000 fg
15	Tabac	285.000 fg
16	Thé	250.000 fg
17	Quinquina	98.000 fg
18	Pression huile de coco	118.200 fg
19	Atelier huile de coco	14.000 fg
20	Atelier fibre de coco	35.000 fg

Source : Thiam Ousmane Tolo, sd.

Les prévisions des sources de financement étaient faites sur la base des 3/5 fournis par des crédits intérieurs et le reste par des crédits extérieurs. Pour la mise en application des

²⁹⁶ Etude d'un programme d'aménagement hydro-agricole des terres rizicultivables de la Basse Guinée (Rapport final-Volume III), juillet 1969.

prévisions du plan, 33.090 tonnes d'engrais chimiques et 5.369 tonnes de produits furent importé entre 1965 et 1967 mais aussi des engins agricoles comme l'atteste ce tableau :

Tableau 13 : Importations engins agricoles de 1964-1971

N°	Désignation	Quantité
1	Tracteurs	1056
2	Motopompes	300
3	Motofaucheuses	50
4	Motoculteurs	50
5	Motolieuses	64
6	Faucheuses portées	10
7	Atomiseurs	400
8	Moissonneuses-batteuses	15
9	Poudreuses	300
10	Soufflets	200
11	Poudreuses-Souffleuses à dos	200
12	Décortiqueurs-Polisseurs de riz	20
13	Décortiqueurs-Polisseurs à moteur	100
14	Décortiqueurs pour le café et le riz	25
15	Décortiqueurs à bras	100
16	Moulins	200

Source : Service des études d'Agrima.

Malgré, les difficultés rencontrées, certains résultats ont été atteints par le plan septennal comme en témoigne les tonnages dans ce tableau²⁹⁷ :

Tableau 14 : Résultats

N°	Nature Produits	1964-1965	1966	1967	1968	1969	1970
1	Riz	330	273	275	350	400	+ de 400

²⁹⁷ Etude d'un programme d'aménagement hydro-agricole des terres rizicultivables de la Basse Guinée (Rapport final-Volume III), juillet 1969.

2	Manioc	450	360	400	450	500	
3	Maïs	450	328	275	300	350	
4	Mil	58	65	60	70	75	
5	Patates	84	60	75	85	90	
6	Sorgho	75	8	7	8	85	

Graphique 6: Résultats

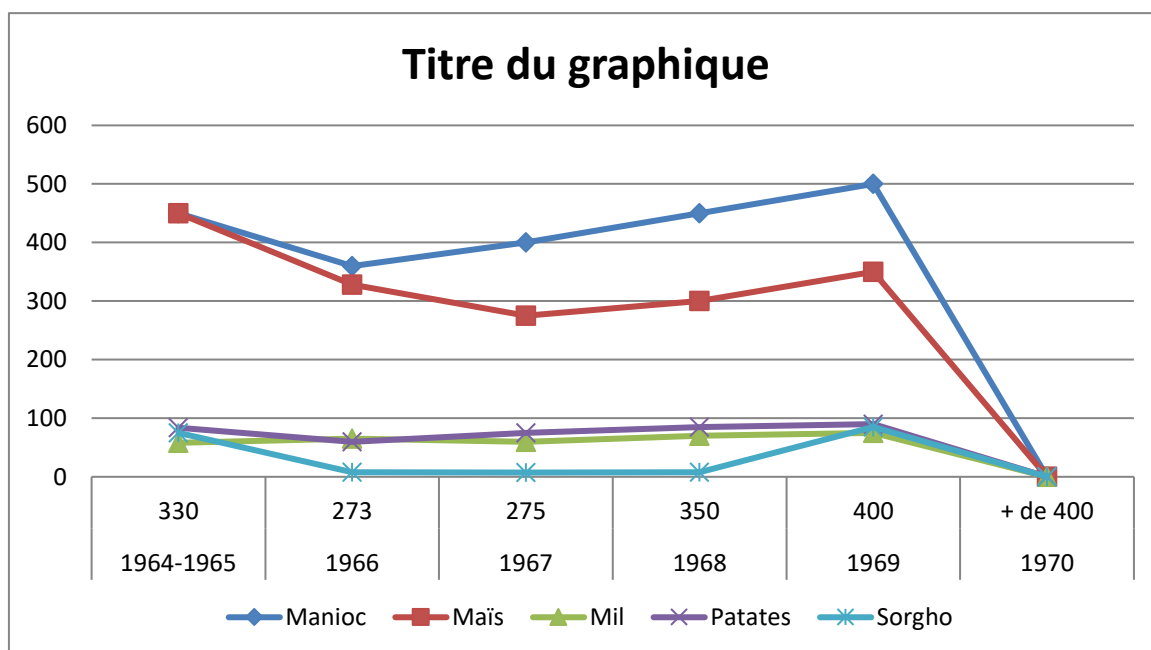
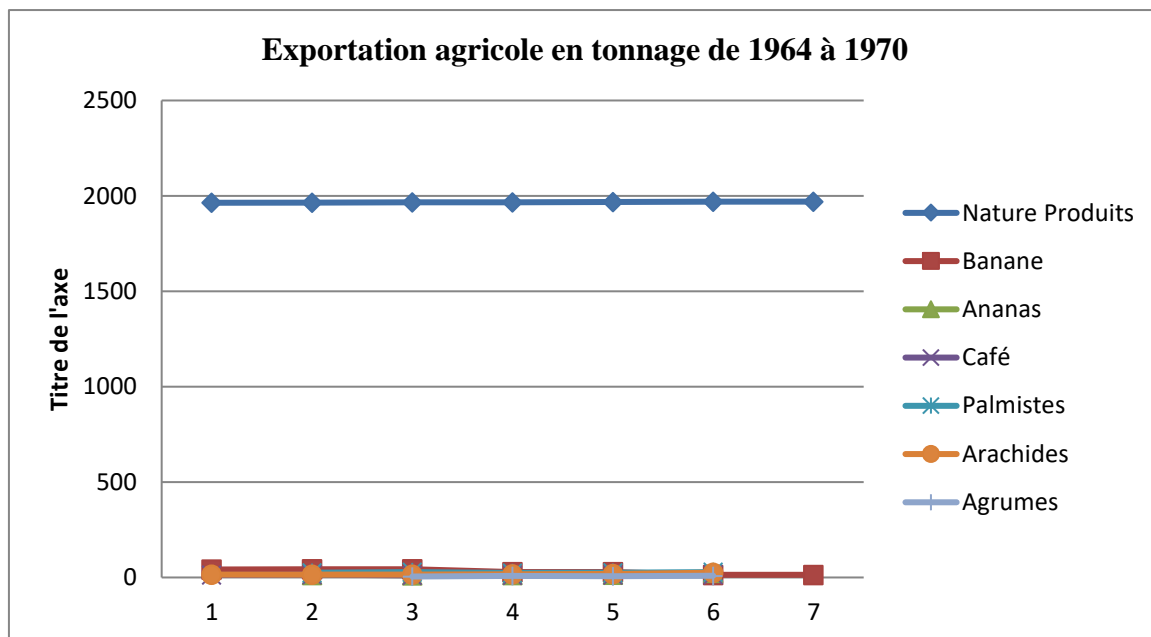


Tableau 15 : Exportation agricole en tonnage

N°	Nature Produits	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970
1	Banane	42,3	43	43	29	29	14	14
2	Ananas		13	12	13	15	25	
3	Café	14	15	11	11,5	14	15	
4	Palmistes		25	28	24	25	28	
5	Arachides	15	15	15	17	19	25	
6	Agrumes			5	8	7	9	

Source : Les chiffres de 1965 à 1969 proviennent des estimations faites sur la base des statistiques fournies par les services régionaux de production agricoles (SERRPA) (Bureau de la statistique).

Graphique 7: Exportation agricole en tonnage



L'objectif du plan septennal dans le domaine de la production rizicole était l'augmentation de celle-ci en vue de supprimer toute importation de riz en 1971. Si l'objectif fixé n'a pas été entièrement atteint, on peut remarquer, cependant, que grâce à l'augmentation de la production de cette denrée de base, les quotas annuels de riz importé ont diminué. Ils sont passés de 42.000 t en 1964 à 9.877,1 t en 1969 et en tenant compte de l'augmentation de la production en 1970, nous pouvons ajouter que le tonnage importé entre 1970 et 1971 est inférieur à celui de 1969²⁹⁸.

Sur le plan des aménagements rizicoles, les travaux se sont poursuivis dans les plaines de Koba et dans celles de Monchon. A Kaback, 1500 hectares de plaines furent aménagés, 70 hectares à Soumba (Dubréka), 450 hectares à Kawas (Boké) et 1500 hectares à Koba (Bofa). A Koba, 1320 hectares ont été affectés à « l'action canne à sucre ». Si le manioc, le mil, les patates et le sorgho ont connu un accroissement pendant le plan septennal, tel n'a pas été le cas en ce qui concerne le maïs. En dépit des dispositions prises par le Parti et le gouvernement à la conférence de Foulayah en 1964-1965 (gratuité des traitements des engrais et des emballages) et à celle du Palais du peuple en 1968, le prix du kilo de la banane fut porté de 23,70 fg à 35 fg et les frais d'emballage, des engrais sont désormais à la charge des planteurs eux même, l'Etat s'occupant uniquement des traitements phytosanitaires. A

²⁹⁸ Idem

l'époque, la production de la banane connaît une baisse assez importante. En plus de la cercosporiose qui a causé d'importantes pertes, les producteurs de la banane semblaient désormais se tourner vers la production de l'ananas qui était en nette hausse²⁹⁹.

En Guinée Forestière 4.000.000 de caféiers ont été plantés au cours du plan septennal³⁰⁰. En 1971, la production totale obtenue était entre 6.000.000 à 7.000.000 sacs, assez proches de l'objectif de 7.177.667 sacs (43.000 t) fixés par la conférence de Macenta en 1964. L'objectif de la production sera atteint grâce à l'entrée en pleine production de nouveaux plants de caféiers peu après 1971. Le centre de Sérédou a créé de nouvelles pépinières qui fournissent les plants nécessaires au renouvellement des anciennes plantations en collaboration avec la direction de l'Action Café avec une estimation d'atteindre une limite supérieure de 85.000.000 de sacs soit 51.000 t. Le programme agricole du plan septennal prévoyait aussi la réalisation d'actions agro-industrielles dominées par les tomates, le tabac, le coton, le palmier à huile, le cocotier, la canne à sucre. L'action tomate avait pour cadre Linsan à Mamou et Bordo à Kankan. Cette action était intégrée aux usines agro-industrielles de Mamou et de Kankan en vue de répondre aux besoins en approvisionnement de ces entreprises. Les résultats escomptés n'ont pas été satisfaits malgré tous les efforts consentis. Cependant, une nette progression a été enregistrée à Linsan dès 1968 par l'armée populaire. Ainsi, au cours des dernières années du plan septennal, de nouveaux moyens importants ont été mis en œuvre et dont les effets se sont fait sentir par la suite. Des réalisations ont été enregistrées, comme l'indique ce tableau de la production de la tomate à Linsan³⁰¹ :

Tableau 16 : Réalisations de la tomate à Linsan

N°	Années	Tonnages	Hectares
1	1966-1967	97	8
2	1967-1968	7	3
3	1968-1969	30	5
4	1969-1970	50	9

²⁹⁹ La production de l'ananas avec ce nouvel élan pouvait dépasser les 30.000 t prévues peu après 1971.

³⁰⁰ Selon les estimations du comité exécutif de l'organisation mondiale du café, dans son rapport de mission, la production réelle des plantations créées en 1966 et 1967 sans compter les pertes après repiquage (10 à 20 %) sera de l'ordre de 459.000 sacs.

³⁰¹ Ibidem

La lecture de ce tableau nous donne une moyenne de production de 46 tonnes alors que l'objectif visé était d'assurer le ravitaillement de la conserverie de Mamou dont la capacité de traitement était de 30 tonnes par jour. Donc on peut déduire que l'objectif n'a pas été atteint. Par ailleurs, la culture du tabac avait pour objectif la production de 400 tonnes minimum par an pour alimenter ENTAG. Des essais ont été réalisés à Pita et à Beyla en collaboration avec les techniciens chinois qui, dans leur rapport, ont trouvé les essais de Timbi très concluants. La culture de Tabac à travers le pays assurait les 27 % de la consommation de l'usine d'ENTAG.

Tableau 17 : Evolution de la production de Tabac

N°	Région	1964	1965	1966	1967	1967-1968	1968-1969	1969-1970
1	Beyla (en T)	57,88	120	11	112	91,49	186,39	309,12
2	Macenta (en T)							20,10
3	Pita (en T)							5,200
4	Siguiri (en T)							32,07
5	Dalaba (en T)							4,20
6	Total (en T)							370, 69

Source : Direction des cultures industrielle d'ENTAG. Les colonnes vident ne sont pas renseignées par faute d'information à travers notre source.

Bien que la production locale ne couvre pas tous les besoins en tabac de l'usine ENTAG, cependant, les autorités de l'Action Tabac ont fait mention d'une satisfaction, surtout entre 1969 et 1970. Pour la production du coton, il y avait pour objectif la réalisation de 12.000 hectares plus un champ d'expérimentation et de production de semence entre 1970 et 1971.

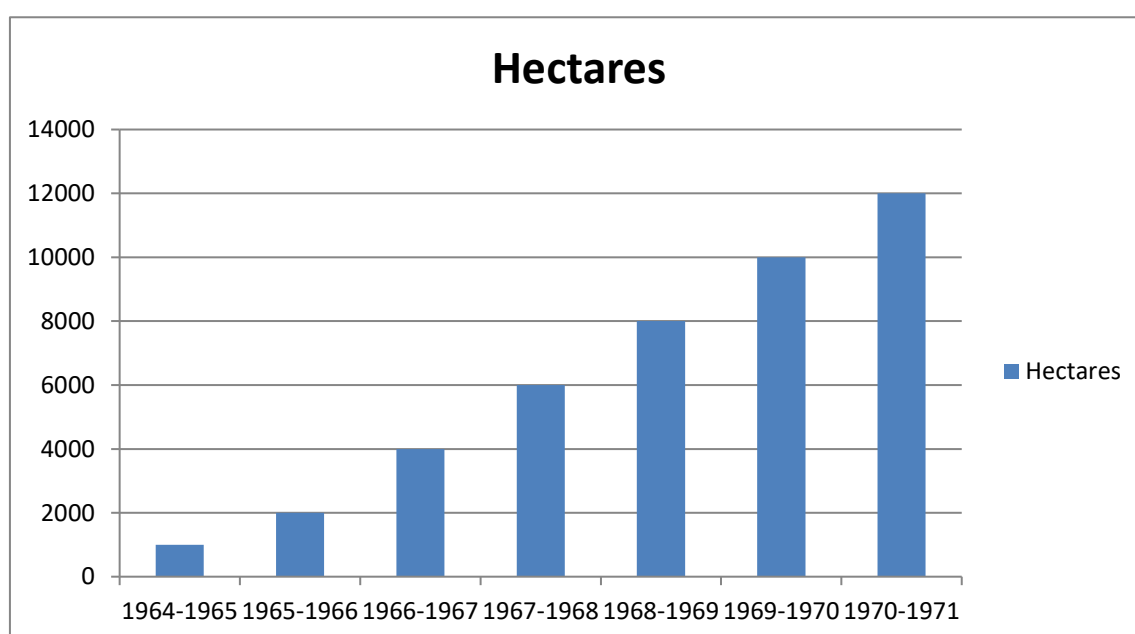
Le tableau programme prévu devait se déployer de la manière suivante³⁰² :

³⁰² Direction des cultures industrielle d'ENTAG.

Tableau 18 : Evolution production du coton

N°	Année	Hectares
1	1964-1965	1000
2	1965-1966	2000
3	1966-1967	4000
4	1967-1968	6000
5	1968-1969	8000
6	1969-1970	10.000
7	1970-1971	12000

Graphique 8: Production de 12.000 h du coton de 1964 à 1971



Pour la première année, les quotas suivants ont été fixés pour Kankan (600 hectares), Kouroussa (200 hectares) et Siguiri (200 hectares). La production de 10.000 t de coton graine prévue pour la fin du plan en 1971 devait assurer l’approvisionnement complet de l’usine de Sanoyah. En 1966, lorsque celle-ci entra en fonction, la production locale était non seulement insuffisante mais aussi la qualité du coton produit n’était pas convenable. Pour pallier à cette insuffisance, une campagne de masse a été lancée avec distribution gratuite des semences sur tout le territoire.

Les leçons tirées de cette campagne de masse ont conduit à revenir à la mise en place d’un programme de développement de cette culture seulement en Haute Guinée, mieux adaptée

mais où les résultats n'ont pas été satisfaisants en raison de l'inconstance des soins, de l'insuffisance de l'intéressement des paysans à cette culture et de l'éducation politique des producteurs de cette culture très délicate. C'est ainsi qu'on notait entre 1966 et 1967 à Siguiiri une production de 92 t. A Kouroussa, 172 hectares ont été mis en valeur, mais ont peu réussi³⁰³. En raison de cet échec, le programme coton a été arrêté pour des fins d'étude³⁰⁴.

En outre, pour la culture du palmier à huile et du cocotier, des pépinières ont été créées à Boffa, Kissidougou et Macenta pour assurer l'approvisionnement des agriculteurs. Pour couvrir en partie les besoins de l'usine de Kassa en noix de coco et en palmistes, selon la direction des cultures industrielles, il serait souhaitable de reprendre les palmeraies abandonnées de Yogoyah (Boffa), de Bintimodia (Boké) et les autres palmeraies existant dans les régions de la Guinée. A cela s'ajoute la régénération généralisée des peuplements naturels.

Au sujet de l'Action Canne à sucre, c'est après la conférence économique de Guéckédou en 1964, que cette culture a commencé par des essais de 30 variétés étrangères à Foulayah et Tankara en 1964 et à Madina Oula en 1965. Les résultats encourageants obtenus à l'issue de ces essais ont conduit, en vue de la multiplication des variétés réussies, à la création d'une plantation de 150 hectares à Madina Oula et à la délimitation dans la même zone d'une concession de 11000 hectares dont 6000 hectares cultivables. C'est à la suite de ces différents, qu'il a été signé en Février 1970 avec la Chine Populaire un accord prévoyant la construction d'un complexe sucrier dans la zone de Koba (Bofa) où 2000 hectares de terres aménagées ont été mis à la disposition de cette culture.

En outre, plusieurs industries agricoles ont été créées çà et là à travers le pays. Des usines d'huileries sont créées à Kobéléa à 4 km de la gare de Dubreka, à Kandra (Dubreka), à Wonkifong (Coyah), à Bintimidia (Boké), à Yogoya (Boffa), à Kassa³⁰⁵, à Dabola³⁰⁶ (1970). A noter que l'usine de thé de Macenta est créée en 1964.

³⁰³ Rapport agricole de 1966-1967.

³⁰⁴ Rapport SEERA.

³⁰⁵ Huilérie de Kassa est installée en 1970 dont la capacité de production était de 5250 tonnes d'huile par an. Elle traitait le coprah, l'arachide et les palmistes.

³⁰⁶ Huilérie de Dabola est installée en 1970 à 2 km de la ville sur la route de Mamou avec une capacité de traitement de 24 tonnes d'arachides décortiquées en 24 h pour la production de 7500 tonnes d'huile par an.

Selon Kaba³⁰⁷, le plan septennal avait comme objectif prioritaire le développement rapide de la production agricole grâce à la mise en place des coopératives et la mécanisation progressive de l'agriculture. Il s'est aussi fixé comme objectif l'achèvement des opérations du plan triennal. Cette politique a privilégié la complémentarité entre l'agriculture, base de développement et l'industrie, facteur de développement. Le plan septennal, dans son ensemble, avait 171 projets dont 56 actions menées dans le cadre de l'infrastructure, 62 dans la production agricole industrielle et 53 actions dans l'enseignement, la santé et les affaires sociales. Son taux de réalisation était de 80%.

Pour relancer l'agriculture et moderniser le monde rural, l'Etat crée trois organismes qui sont les CNPA (Centres Nationaux de Production Agricole), les CMR (Centre de Modernisation rurale) et les CAP (Coopération Agricole de Production). Cela s'est traduit d'abord par la création en 1967 des PRL (Pouvoir Révolutionnaire Local) impliquant une certaine décentralisation du pouvoir. Ainsi chaque PRL avait le "pouvoir" dans son milieu. Une année plus tard, en 1968, on vit l'irruption des campagnes agricoles nationales. Cette dernière politique stipulait un brassage entre les cadres administratifs des villes et les paysans des zones rurales.

Cependant, malgré ces efforts, tant sur le plan organisationnel que sur le plan de l'équipement et de la technique en vue du développement rural, le volume de la production nationale et les conditions d'exploitation des ressources naturelles sont restées en deçà des aspirations. Aussi, l'importation de certaines denrées alimentaires tel le riz, n'a jamais cessé. D'ailleurs, au titre des produits d'exportation, la banane connaît une baisse. C'est ainsi que son exportation est passée de 44.896 tonnes en 1964 à 13.285,77 tonnes entre 1969 et 1970. De nombreuses difficultés expliquent cette situation. Les archives du PDG font mention de plusieurs facteurs, notamment le sabotage impérialiste en vue d'étouffer l'économie guinéenne et le sabotage interne de l'économie rurale. L'objectif de ce dernier facteur sur le plan humain était la démobilisation des cadres.

Sur le plan de la structure du département, l'économie rurale, dans sa structure et dans son fonctionnement, était inadéquate pour mener la grande bataille de la production telle que le

³⁰⁷ KABA Alkaly, *Visage de la Guinée*, 1992, [en ligne], [consulté le 24 décembre 2018]. Disponible à l'adresse : <https://fr.linkedin.com/in/alkaly-kaba-8ab15877>.

Parti au pouvoir l'avait défini. Cette action de sabotage s'était concrétisée par l'enlèvement des problèmes de la production agricole à travers le périllement de la plupart des actions agricoles et par l'abandon de la plupart des plantations alors qu'elles étaient en pleine production. Au niveau des commandes du matériel agricole, il a été constaté que les paysans se plaignaient des pannes régulières des engins agricoles, du manque de pièces détachées, de lubrifiants, de produits phytosanitaires, d'engrais et des fréquents retards des commandes les plus urgentes. Sur le plan des structures d'exploitation, au cours du plan septennal, les CMC et la plupart des CAP cessèrent leurs activités en 1964.

C'est ainsi que, pendant le septennat, seule une minorité de véritables coopératives subsista. Il s'agissait surtout de coopératives fruitières : YOKO (coopérative étrangère), CPB (Coopérative des planteurs de Benna), CPF (Coopérative des planteurs de Forécariah), CPM (Coopérative des planteurs de Maférinya), CPC (Coopérative des planteurs de Coyah), CPFK (Coopérative des planteurs de Friguiagbé) et CPS (Coopérative des planteurs de Soumba). Cependant, la mise en place des CER en 1966 et l'organisation des PRL en 1967 apportèrent une amélioration sur le plan structurel suite à l'application des décisions du 8ème congrès, décisions relatives à l'affirmation de la ligne socialiste de développement et à la prise en considération de la lutte des classes comme boussole de l'action politique.

Néanmoins, ces nouvelles structures d'accueil, bien qu'adaptées aux réalités et à l'option politique du PDG, n'ont pas pu, au cours du plan septennal, donner tous les résultats escomptés. C'est pourquoi, dès avant le plan de développement suivant, il a été envisagé diverses mesures tendant à apporter un maximum de soutien à ces structures. On peut noter entre autres, l'intensification de la formation et de la « surformation » du peuple et aussi des agents d'encadrement en nombre suffisant. On peut ajouter le désir de faire de la maîtrise de l'eau un facteur clé de production et la limitation des trafics clandestins de produits vers les pays voisins.

Face à ces insuffisances, le Président Sékou Touré affirmait en 1968 en termes de motivation³⁰⁸ :

³⁰⁸ LEWIN, André, *Ahmed Sékou Touré (1922-1984), Président de la Guinée de 1958 à 1984*, Volume I, Paris, L'Harmattan, 2010, p 105.

Nous devons transformer toutes ces difficultés et nous le pourrons car bien que nos moyens financiers et matériels soient encore limités, le peuple de Guinée est un peuple fort car animé d'une volonté ferme pour décider collectivement et pour vaincre. Pour créer donc les conditions dynamiques de notre développement agricole, poser notre économie agricole en véritable modèle de développement africain, nous devons chercher à éliminer toutes ces difficultés qui s'opposent à notre volonté de progrès.

Bien que les objectifs du Plan triennal aient été loin d'être atteints, ils ne furent pas repris avec les mêmes ordres de priorités dans le Plan septennal. Les investissements prévus (9,19 milliards de Syllis) ont été répartis de la manière suivante³⁰⁹ :

Tableau 19 : Investissements prévus

Prévisions	Pourcentage
Mines et Industries de transformation	35,0%
Infrastructure	33,0%
Installation de production d'énergie	12,5 %
Services sociaux	12,5%
Agriculture	7,0 %

Pour financer cet investissement total de 9,19 milliards de syllis, les sources n'avaient pas varié par rapport aux sources de financement du Plan triennal ³¹⁰:

³⁰⁹ Idem

³¹⁰ Ibidem

Tableau 20 : Sources de financement

Sources	Montant
Financement par prêts et dons étrangers	50,8%
Vente de biens de consommation	12,0%
Profits et fonds d'amortissement des entreprises d'Etat	28,4%
Crédit de la Banque Centrale	8,8%

Analysant globalement les résultats des deux premiers plans guinéens (1960-1971), le Fonds Monétaire International (FMI), dont les rapports sur les économies nationales des pays membres sont rédigés en des termes extrêmement prudents, écrit³¹¹ :

Le revenu par tête est resté constant ou a décliné légèrement pendant les deux premiers plans de développement. L'expansion et l'amélioration de l'infrastructure du pays n'ont pas stimulé la production. Les dépenses importantes effectuées dans le secteur minier n'ont pas provoqué une augmentation sensible de la production ou des exportations de ce secteur pendant la période d'application du plan, étant donné la longue période de gestation des projets en question. Bien que le nombre des usines de fabrication ait sensiblement augmenté pendant ces onze années, la production de la plupart d'entre elles est demeurée à un niveau très bas par rapport à la capacité. En outre, au lieu de contribuer aux rentrées de devises, elles ont eu recours à des produits importés dans une large proportion. L'abandon relatif du secteur agricole a freiné la croissance de la production agricole et a contribué à une baisse de 56 % de la production de bananes et de 60 % de la production de café, deux des principales récoltes exportées, alors que les principales cultures vivrières connaissaient en moyenne une croissance de moins de 1,5 % par an. En conséquence, la situation de la balance des paiements s'est détériorée ; les paiements pour le service de la dette augmentèrent pendant ces onze années, les exportations eurent tendance à décliner et les importations à augmenter.

³¹¹ F.M.I. Rapport n° SM/74/167 du 9 juillet 1974 (Guinée), p : 45.

Malgré cette appréciation du mauvais fonctionnement de la planification guinéenne et de ses résultats, l'ancien Président guinéen, affirmait comme pour se consoler de la décrépitude de l'économie guinéenne pendant cette période que le Plan septennal³¹².

A permis d'achever les projets commencés au Plan triennal et d'installer de nombreuses unités industrielles, agricoles et commerciales ... Les secteurs d'Etat et d'économie mixte sont devenus prépondérants et garantissent la solidité de l'économie nationale, conformément à notre option fondamentale d'édification d'une économie nationale socialiste, moderne et prospère.

Malgré ces résultats qu'il constatait, l'ancien Président guinéen éprouvait le besoin de faire des critiques telles qu'on se demande comment le Plan qui avait permis la consolidation de l'économie nationale pouvait-il en même temps faire l'objet des critiques dans les termes suivants :

Le Plan Septennal a en effet souffert de plusieurs insuffisances dont :

- *Le changement d'orientation des programmes*
- *L'arrêt pur et simple de certaines actions commencées.*
- *La réalisation d'actions non initialement prévues sans que le caractère de priorité ait été nettement démontré*
- *L'insuffisance d'études de base ayant souvent conduit à des sous-évaluations de devises, donnant ainsi naissance à d'avenants successifs dont le coût total dépassait parfois le coût initial*
- *Le manque de coordination des initiatives*
- *Enfin, le manque de contrôle sérieux de l'exécution des actions du Plan.*³¹³

A la lumière de ces critiques et compte tenu des mises en garde déjà faites après l'exécution de la première tranche du Plan Triennal, des dispositions rigoureuses ont été prises pour faire du Plan qui a suivi, c'est-à-dire le troisième Plan, un instrument plus perfectionné et d'un maniement plus aisé.

³¹² Horoya, n° 2851 du 28 décembre, 10 janvier 1981, pp. 15- 16.

³¹³ Idem

5.2. Les plans quinquennaux³¹⁴: ajustement et amélioration des deux premières planifications socialistes du développement agricole

Dans le souci ardent de la recherche de son indépendance économique, la fin de chaque plan de développement correspondait à la mise en œuvre du nouveau.

5.2.1. Le premier plan quinquennal (1973-1978)³¹⁵

L'élaboration de ce Plan n'avait rien de nouveau, sinon que de nom, car, dans ses objectifs, il s'assignait de renforcer les réformes projetées par le précédent plan. Une année plus tard, dans le monde rural, l'Etat renforce son soutien à la vue des échecs des stratégies précédentes (BAP, BMP) en créant les FAPA pour constituer des structures scientifiques et techniques d'appui aux différents PRL dans leurs problèmes agro-pastoraux. Il faut signaler que durant ce premier plan quinquennal, il y a eu une certaine mutation, notamment sur le plan économique. Le 27 août 1977, la grogne des femmes fait supprimer la police économique, ce qui rend l'économie relativement desserrée.

Plus que les deux précédents, le Plan quinquennal symbolisait bien le caractère de catalogue fourre-tout de la planification guinéenne. Comme toujours, on annonce l'enveloppe de l'investissement global : 13,37 milliards de sylis, dont la répartition est présentée dans le tableau qui suit :

Tableau 21 : Investissement global par secteur

Secteur	Pourcentage
Agriculture	5,2 %
Mines et industries	58,7 %
Infrastructures	16,5 %
Electricité-eau	12,7 %
Services sociaux et divers	6,9 %

³¹⁴ Les informations relatives aux deux (2) plans quinquennaux sont tirées du cours de Sociologie rurale, cours dispensé par M. Soumaoro Baba à l'UGAN de Conakry au cours de l'année universitaire 1999-2000.

³¹⁵ Idem

Les sources de financement sont les mêmes que les précédentes : les prêts extérieurs et le recours à la planche à billets de la Banque Centrale. Mais voyons les secteurs d'action du plan et les velléités qui ont présidé à leur élaboration.

-Le développement rural : sous cette rubrique, étaient envisagées les actions à mener sur les plans de l'irrigation, de l'équipement rural, des productions agricoles, de l'élevage, de la pêche, de l'exploitation forestière et de la recherche sylvo-pastorale. L'ensemble de ce secteur constitue, nous l'avons déjà souligné, celui qui concerne la vie quotidienne de plus de 80 % de Guinéens. Alors qu'on y a constaté qu'une accentuation du sous-développement de 1960 à 1972, les intentions d'investissement ne lui consacraient que 5,2 % des dépenses (contre 11,2% en 1960-1964 et 7% en 1964- 1971³¹⁶). En matière de productions agricoles vivrières, le Plan quinquennal prévoyait l'autosuffisance pour 1978 en fixant les objectifs de production à atteindre³¹⁷ :

Tableau 22 : Prévision par culture

Culture	Quantité prévue pour 1978 (tonnes)	Pourcentage d'augmentation par rapport au niveau de production de 1971-1972
Riz	1 055 000	221 %
Manioc	714 000	+58,6 %
Maïs	349 000	+49 %
Millet et fonio	161 000	+130%
Pommes de terre	140 000	+ 62%

L'examen de la production agricole de ce plan a démontré que la production moyenne annuelle de riz de 1960 à 1978, que nous avons jugée comme surévaluée, a été de 343 000 tonnes.

Les importations de riz ne cessent de croître :

³¹⁶ Ces pourcentages ne concernent que les différentes cultures vivrières et d'exportation. L'élevage et la pêche sont exclus.

³¹⁷ Les informations relatives aux deux (2) plans quinquennaux sont tirées du cours de Sociologie rurale, cours dispensé par M. Soumaoro Baba à l'UGAN de Conakry au cours de l'année universitaire 1999-2000.

- 25 800 tonnes par an de 1970 à 1974
- 39 700 tonnes par an de 1975 à 1978
- 45 000 tonnes en 1979

La production moyenne du manioc par an s'est située autour de 450 000 tonnes de 1970 à 1978, etc. La même constatation s'impose à propos des produits agricoles d'exportation. Les objectifs de production pour 1978 avaient été fixés ainsi qu'il suit :

Tableau 23 : Objectifs de production pour 1978

Culture	Quantité (tonnes)
Café	37 000
Bananes	61 500
Ananas	27 000
Arachides	128 300
Palmistes	87 200

Le plan avait là aussi élaboré des objectifs ambitieux. Si l'on se réfère au niveau de production de 1971-1972 de ces produits, on note que si ces tonnages étaient atteints en 1978, cela aurait signifié les accroissements suivants :

Tableau 24 : Accroissement prévu

Culture	Pourcentage d'augmentation
Café	576 %
Bananes	86 %
Ananas	35 %
Arachides	542 %
Palmistes	173 %

Quand on sait qu'au lieu de croître la plupart de ces produits n'ont fait que baisser de 1973 à 1978, on ne peut s'empêcher de croire que seule la nostalgie de la place qu'occupaient ces produits dans l'économie guinéenne d'avant l'indépendance a fait inscrire des taux de croissance aussi évolués pour une période de cinq ans. Seuls les objectifs de production de bananes semblent atteints et même dépassés. Mais ce n'est pas tout. Les usines mises en place de 1964 à 1971 et dont nous avons déjà examiné le mauvais fonctionnement, lié

notamment à la carence de matières premières, n'ont pas été oubliées par le Plan quinquennal. Voici les productions annuelles fixées comme objectifs pour 1978³¹⁸.

Tableau 25 : Productions annuelles fixées pour 1978 des cultures mentionnées dans le tableau ci-dessous

Culture	Quantité prévue (en tonnes)
Tabac	2 500
Canne à sucre (usine de sucre de Madina-Oula)	60 000
Tomates	6 000
Coton graine (usine textile de Sanoya)	16 000

Tableau 26 : Récapitulation des produits agricoles d'exportation :

Produits	Objectif du plan pour 1978 (millier tonnes)	Accroissement par rapport au niveau 1971-1972 (%)	Production atteinte en 1978 (milliers tonnes)
Café	37	576	5
Bananes	61,5	86	70
Ananas	27	35	—
Arachides	128,3	542	29
Palmistes	87,2	173	9

Pour atteindre tous ces objectifs, on imagina de mettre en place des « brigades mécanisées et attelées de production » au niveau des villages (BMP et BAP). Mais, comme dans les entreprises économiques du P.D.G., la recherche des sigles important plus que le contenu, nombre de brigades ne purent réaliser un travail concret, leurs animateurs étant plus habitués à scander les slogans du P.D.G. qu'à manier les instruments aratoires. L'élevage n'était pas absent des objectifs du plan. Pour 1978, il fallait que le cheptel atteignît 1 579 000 bovins, 846 000 ovins-caprins et 231 000 porcins. Or, les estimations du cheptel bovin se situaient à cette période autour de 1,5 million de têtes, les ovins et caprins ne dépassent guère 650 000.

³¹⁸ Plan quinquennal 1973-1978, Images économiques du Monde, Annuaire de Jeune Afrique.

Quant aux porcins, nous avons vu que de 7000 en 1957 on n'en dénombrait plus que 3000 en 1966 et 2000 en 1974 et ils semblaient en voie de disparition à partir de 1975.

Pour développer la pêche et la distribution de poisson, le Plan quinquennal contenait plusieurs projets, notamment la construction d'une installation de réfrigération d'une capacité de 10 000 tonnes, mais nous avons noté, dans l'examen des industries alimentaires et du froid, que seules avaient été réalisées en 1975, dans le domaine des industries du froid, des rénovations dans la « section froid » des entrepôts frigorifiques du port de Conakry.

Enfin, les objectifs de développement rural du Plan concernaient la forêt guinéenne. Il s'agissait de reboiser une superficie de 78 200 hectares, chaque village ayant été invité à reconstituer 2 hectares de forêt par an. A cet égard, était prévue la mise en place d'une brigade spéciale de lutte contre les incendies de brousse. Cet arsenal forestier du plan avait été complété par le projet de création d'une école forestière à Mamou. Tel était le schéma directeur du développement rural prévu par le Plan quinquennal 1973-1978.

- Secteur industrie et énergie : hormis la remise en état de quelques usines, le Plan quinquennal ne comportait que deux projets industriels nouveaux :

- Une cimenterie d'une capacité de 200 000 tonnes à construire à Lébé-Kéré dans la région de Mali, où existe un gisement important de calcaire pour la production de ciments
- Une raffinerie de pétrole à Conakry, d'une capacité de 1,5 millions de tonnes par an.

Les deux projets n'ont jamais été réalisés jusqu'à la chute du P.D.G.

En ce qui concerne l'énergie électrique, divers projets inscrits au Plan septennal 1964-1971 ont été réinscrits dans le Plan quinquennal 1973-1978 : extension et amélioration des réseaux de distribution d'électricité de Conakry, Forécariah, Dubréka, Kindia et Faranah. Mais presque tous les projets de production et de fourniture d'électricité aux agglomérations urbaines demeurent toujours dans les limbes. On l'a déjà vu, c'est seulement en début d'année 1981 que le gouvernement a obtenu un crédit de l'Association Internationale de Développement (AID) pour l'électrification de Conakry³¹⁹. Les conclusions sur l'exécution

³¹⁹ *Horoya*, n° 2868 du 10-16 mai 1981 p. 57

du Plan quinquennal 1973-1978, c'est encore le Président Sékou Touré lui-même qui les formulait, lors de la préparation du 4e plan : « *Il faut toujours adapter les objectifs aux possibilités réelles de l'économie nationale* »³²⁰.

L'exécution du Plan quinquennal a souffert :

- Du manque de matériaux de construction importés
- Du manque d'équipements techniques appropriés
- De l'insuffisance des études de base, ce qui donne lieu à l'apparition de situations imprévues
- Du manque de matières premières et secondaires
- Du manque de pièces de rechange
- Du manque d'énergie, etc.

A ces insuffisances qui ont affecté l'exécution du Plan Quinquennal (1973- 1978), il faut ajouter :

- la dispersion des centres d'études de projets
- l'improvisation
- les distorsions entre les procédures commerciales et financières (vente au comptant par les Entreprises et paiement du service rendu par le budget)
- l'insuffisance du contrôle du niveau d'exécution des actions du plan, liée au manque d'informations statistiques et aux difficultés rencontrées pour effectuer les contrôles sur place³²¹. »

³²⁰ Idem

³²¹ *Horoya*, n° 2851, 28 décembre 1980-10 janvier 1981 p. 18.

5.2.2. Le second plan quinquennal (1981-1985)

Le second plan quinquennal de développement avait dans ses grandes lignes la mise en œuvre des bases de l'autosuffisance alimentaire en Guinée. Cette mise en place de la dynamique de la production devrait se faire par l'implication de toutes les forces vives de la nation. Ainsi, les forces vives de la nation impliquées dans la dynamique de production seront les CER, les BMP, BAP, les FAPA et les PRL. Le Ministère des FAPA, Agriculture, Eaux et Forêt était le maître d'œuvre chargé de l'exécution de la politique de développement agricole. Les FAPA étaient des structures administratives dans lesquelles tous les étudiants, après le cycle universitaire, apportaient une dynamique. Les BAP, BMP, structures du type communiste ou socialiste, furent les premières à s'installer et qui ont cédé la place aux FAPA. Dans ces structures, les instruments de production étaient la propriété de la communauté.

La production des biens collectifs était aussi assurée par les entités socioprofessionnelles dans les PRL qui étaient aussi une structure politique de la base dans laquelle tous les militants sont des adhérents. Le plan quinquennal pour son dynamisme a organisé les acteurs de la base au sommet en leur confiant un programme. La nouvelle orientation du développement économique de la République de Guinée telle que définie dans le plan quinquennal adopté par le dixième congrès du PDG donnait la priorité absolue au secteur agricole (agriculture, élevage, pêche). Dans le domaine de l'agriculture, l'accent est mis tout particulièrement sur le relèvement général de la productivité chez les paysans qui seront aidés à la fois pour s'organiser en coopératives de production et s'initier par étapes aux pratiques de l'agriculture moderne. Les aménagements hydro-agricoles étaient prévus à cet effet, tant au niveau des grandes superficies que des exploitations de petites et moyennes dimensions. Le gouvernement s'est engagé, avec des partenaires étrangers, dans la création de sociétés mixtes susceptibles de traiter les grandes superficies et les mettre en production orientée vers l'exportation selon les méthodes les plus avancées de la production intensive à haut rendement. D'ores et déjà, trois plaines avaient fait l'objet d'études détaillées et d'essais agronomiques concluant en vue de la production d'ananas, de banane, de maïs, de riz et de légumes etc.

Ce plan dont l'exécution a été interrompue par le changement de régime en avril 1984, peu après la mort de Sékou Touré, avait énuméré, comme les précédents, un certain nombre

d'objectifs ambitieux sans commune mesure avec les moyens disponibles du pays³²². Mais ces objectifs étaient devenus comme les éléments constitutifs du rituel de la planification économique guinéenne. Le volume des investissements à réaliser au cours de ce plan était fixé à 40 milliards de Syllis dont la répartition sectorielle apparaît dans le tableau ci-après³²³ :

Tableau 27 : Répartition sectorielle des crédits du quatrième plan (1981-1985)

Secteurs	Répartition des investissements prévus	
	Pourcentage	Milliards de syllis
Agriculture, eaux et forêts	20,9	8,36
Dette publique	15,2	6,08
Industrie	11,4	4,56
Géologie et Mines	7,6	3,04
Travaux publics	6,65	2,66
Energie	6,65	2,66
Infrastructures et équipements administratifs	5,7	2,28
Elevage et Pêche	3,8	1,52
Urbanisme et Habitat	3,8	1,52
Enseignement pré-universitaire	3,32	1,328
Transports	1,9	0,76
Télécommunications	1,9	0,76
Santé	1,42	0,568
Information	0,95	0,38
Commerce extérieur	0,95	0,38
Enseignement supérieur	0,95	0,38
Divers	6,91	2,764
Total	100	40

³²² BRASSEUR, Gérard, DORE, Anoumane, *Économie et société en République de Guinée 1958-1984 et Perspectives...* In Revue française d'histoire d'outre-mer, tome 77, n°286, 1er trimestre, Paris, 1990, [en ligne], [consulté le 08 juin 2017]. Disponible à l'adresse : http://www.persee.fr/doc/outre_0300-9513_1990_num_77_286_2773_t1_0128_0000_2

³²³ Idem

Le rapport d'orientation du 4^{ème} Plan déclarait que le Plan quinquennal est axé d'une part sur la modernisation profonde de l'agriculture et d'autre part, sur un grand développement des secteurs minier, industriel et de l'énergie³²⁴.

-L'agriculture : près de 21 % du budget du plan étaient affectés à ce secteur qui devait faire passer, dans les cinq années du plan (1981-1985), d'après l'esprit du plan³²⁵

notre agriculture, notre élevage et nos activités de pêche, de l'état précaire qui est le leur aujourd'hui, à un état de développement de l'infrastructure, des techniques et des méthodes technologiques qui fassent du domaine qu'il constitue une puissante base du développement socio-économique de toute la Nation en assurant la modernisation de tout le paysannat guinéen.

- Mines et énergie : le rapport d'orientation du Plan quinquennal insistait sur l'impulsion décisive à donner à ces activités au cours de la période 1981-1985. En fait, la distorsion en faveur des activités exportatrices minières dans l'allocation des investissements donne à l'extraversion de l'économie guinéenne une dimension qualitative et quantitative et affirme la dominance du secteur exportateur sur l'ensemble de la structure économique soumise et façonnée en fonction des exigences du marché extérieur³²⁶.

Au terme de cette revue de la planification guinéenne, il est apparu que cette technique de gestion a plutôt entravé le développement économique et social de la Guinée plus qu'elle ne lui a apporté une quelconque impulsion positive. Le plan couvrant tous les secteurs socioéconomiques, exception faite du secteur minier exploité par les firmes multinationales, avait ainsi complètement gelé toute énergie créatrice, le souci de contrôle politique de la population par le Pouvoir Révolutionnaire Central (le gouvernement) l'emportant sur tous les autres objectifs. Toutes les activités du pays ayant été plus ou moins « gelées » dans les mailles de cette planification, comment, dans ces conditions, imaginer que celle-ci pouvait apporter des changements positifs à l'économie guinéenne ?

³²⁴ Horoya, n° 2851, 28 décembre 1980-10 janvier, 1981, p 19.

³²⁵ Idem

³²⁶ SAMIR, Amin, *Le développement Inégal. Essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique*. Paris, Editions de minuit, 1973, p. 164.

C'est, au contraire, au regard de cette situation qu'on a pu parler d'enchaînement du peuple guinéen³²⁷ ou d'interminable tragédie³²⁸. Mais pour longtemps, les dirigeants avaient expliqué toutes les difficultés, puis l'effondrement de l'économie guinéenne, par l'intervention ou le sabotage pêle-mêle des impérialistes, des contre-révolutionnaires, des commerçants trafiquants, des cultivateurs, des fonctionnaires, etc. Pour expliquer l'échec de la planification, c'est simple, disait l'ancien Président³²⁹ :

Lorsqu'on lance des slogans de la Révolution : "Pour la Révolution " les gens crient avec enthousiasme : "Prêt " Mais le matin, ils viennent avec une heure, voire deux heures de retard et quittent le travail avant l'heure officielle de départ ; cela c'est la tricherie, c'est la tromperie. C'est là le véritable drame....

Le problème de fond ne peut pas se résumer à ces simples constatations. La question fondamentale aurait pu être : comment en était-on arrivé là ? Mais le drame dont il s'agit était plus celui des cadres ultra politisés du P.D.G. que celui du peuple guinéen. En effet, dans ce parti, nul n'avait jamais soulevé des problèmes de fond. Il suffit, à cet égard, de rappeler le congrès du P.D.G. en 1967 dit Congrès de « la bouche ouverte ». Certains dignitaires du P.D.G. qui y avaient trop critiqué les travers du système P.D.G., par exemple, le ministre Moriba Magassouba³³⁰, l'ont payé plus tard de leur vie.

En somme, l'accession de la Guinée à la souveraineté nationale et internationale exposa le pays à l'obligation de bâtir une ligne de développement pour la reconquête de son indépendance économique, d'où la mise en place de toute une batterie de plans de développement des différents secteurs de la vie politique, économique et socio-culturel. Pour la réalisation de ces projets, les différents programmes ou plans avaient pour but d'aider les

³²⁷ DIAKITE, Claude Abou, *Guinée en chaîne*, Paris, DAC, 1972, p 28.

³²⁸ DIALLO, Siradiou, *L'interminable tragédie*, *Jeune Afrique*, n° 527 du 9 janvier 1971.

³²⁹ *Horoya*, n° 2852, 28 décembre 1980-10 janvier 1981. 46e session du C.N.R. p. 23.

³³⁰ Annexe n°33.

agriculteurs, bref les guinéens, à améliorer leurs méthodes culturales à travers l'assistance technique, l'utilisation des tracteurs et la création d'assez de structures d'accompagnement telles : CMPA, CER, FAPA, BMP, BAP etc... Malgré les quelques succès enregistrés çà et là durant l'exécution des différents plans, plusieurs facteurs prévoyaient leurs difficultés qui résident dans le manque de maîtrise de la coordination des activités, la volonté ardente de l'Etat à tout faire et en même temps, etc...

CHAPITRE 6 : LES REFORMES GUINEENNES POUVAIENT-ELLES ABOUTIR ?

Le voyage de Gaulle d'août 1958 en Afrique pour y présenter le projet de Constitution, l'amène successivement au Tchad, à Madagascar, à Brazzaville, à Abidjan, à Conakry, à Dakar et enfin à Alger. Il espérait convaincre l'ensemble de ses interlocuteurs à voter "oui" et se déclarait d'ailleurs persuadé de leur réponse positive, même dans le discours qu'il prononce à Conakry³³¹. Au "non" de la Guinée à de Gaulle succède le "non" du général de Gaulle à Sékou Touré. Et, plus dommageable encore à long terme, celui de la France à la Guinée. Il faut citer ici une phrase de Sékou Touré lui-même, revenant en février 1979, un an environ après la réconciliation de Monrovia, d'un premier voyage depuis bien des années en Côte-d'Ivoire.

6.1. Les relations de la Guinée avec l'ancienne Métropole : une certaine explication de l'instabilité des politiques de développement

6.1.1. Conditions brutales de la rupture

Comme l'auteur lui demandait ses impressions sur le développement économique, notamment rural, de la Côte-d'Ivoire, Sékou répondit, après avoir exprimé son appréciation pour ce qu'il avait vu dans les villes, les villages et les campagnes : « *Pour la première fois, j'ai compris ce que le 'Non' de 1958 avait coûté à la Guinée* ». Il avait cependant ajouté, après un temps de réflexion : « *Mais je ne regrette pas ce que j'ai fait* ». En une autre occasion, il avait dit à l'auteur, mi-sérieux, mi-plaisantant, que si les électeurs guinéens devaient à ce moment-là se prononcer sur le statut de la Guinée, la plupart opteraient pour devenir département français³³².

Jean Risterucci annonce à Sékou Touré, dès 10 heures 30 du matin, le 29 septembre, que la Guinée ne peut plus recevoir normalement le concours, ni de l'administration de l'Etat français, ni de crédits d'équipement³³³. Au cours d'une conférence de presse tenue dans l'après-midi (et toujours dans le Palais du Gouverneur), Jean Risterucci déclare au nom de

³³¹ Annexe n°34.

³³² LEWIN, André, *Ahmed Sékou Touré (1922-1984), Président de la Guinée de 1958 à 1984*, Paris, l'Harmattan, 2010, Volume II, pp 45, 62.

³³³ LEWIN, André, *Ahmed Sékou Touré (1922-1984), Président de la Guinée de 1958 à 1984*, Paris, l'Harmattan, 2010 Volume I., p 56.

la France : « *L'indépendance de la Guinée est un fait acquis* ». C'est alors que la France réagit en ces termes : « *Vous devez vous abstenir des conférences de presse inutiles et imprudentes comme celle que vous avez faite hier* »³³⁴.

Le 1er octobre, les bâtiments officiels sont transférés au gouvernement guinéen. Et le lendemain, dès la proclamation officielle de l'indépendance, le commissariat de police de la capitale est remis entre les mains d'un commissaire guinéen. Mais au-delà de cette constatation réaliste, le geste de Sékou Touré et le vote presque unanime des Guinéens provoquent à Paris des réactions très négatives et entraînent une brouille durable, dont les conséquences se font sentir aujourd'hui encore. Comme il le déclara lui-même, en recevant à Conakry le président Valéry Giscard d'Estaing, le 21 décembre 1978 : « *Le destin du jeune Etat de Guinée fut ainsi marqué par une rupture totale d'avec la France ; le reste n'est que la conséquence logique de ce premier pas* ».

Le haut-commissaire à Dakar, Pierre Messmer, qui se chargea de mettre en œuvre toutes ces mesures dont il prit souvent lui-même l'initiative s'explique sans états d'âme³³⁵ :

A l'époque, la rigueur dans l'exécution de ces décisions m'a été reprochée non par le général de Gaulle qui m'a approuvé, ni par Sékou Touré qui n'a pas protesté, par de bonnes âmes, souvent étrangères, qui prêchaient le pardon des injures et la générosité sous toutes ses formes. J'étais et suis encore certain qu'il était nécessaire en 1958 de traiter la Guinée sévèrement. Seule de tous les territoires français à avoir voté "Non", elle se trouve sous les projecteurs de l'actualité nationale et internationale. Son cas est devenu exemplaire. Nous devons, je dois montrer à tous les autres qui ont voté pour la Constitution de la Vème République, que les avertissements du Général de Gaulle ne sont pas des paroles en l'air. Le meilleur moyen est d'interrompre immédiatement toute aide et toute coopération, quitte à repartir plus tard sur de nouvelles bases.

³³⁴RISTERUCCI, Jean cité par LEVIN André dans *Ahmed Sékou Touré (1922-1984), Président de la Guinée de 1958 à 1984*, Paris, l'Harmattan, 2010 Volume I., p 67.

³³⁵Annexe n°35.

Le 30 septembre, Sékou exprime pourtant l'espoir que la France sera la première nation à reconnaître la Guinée indépendante et qu'elle se chargera de la faire reconnaître par les autres gouvernements et de la faire entrer à l'ONU. Et il ajoute³³⁶ :

Je ne vois pas pourquoi nous ne pourrions pas nous associer avec la France, dans la mesure où l'on voudra bien de la Guinée. Si la Guinée était rejetée de l'ensemble français dont elle a fait partie jusqu'ici, elle serait amenée à envisager toutes les solutions compatibles avec sa dignité et conformes à ses intérêts.

Le même jour, il montre beaucoup d'assurance avec, cependant, un peu de légèreté et de méconnaissance des réalités financières en affirmant³³⁷ :

Il ne se pose pas pour nous de problèmes financiers. Même si la France nous réclame le remboursement rapide de l'avance consentie par le Trésor, nous paierons immédiatement. S'il le faut, les salaires seront réduits de 50 % et nous lancerons un emprunt au peuple.

Mais à Paris, le ressentiment est vif. Le général de Gaulle estime « qu'on ne fera jamais rien avec cet homme-là ». Il le fera immédiatement sentir³³⁸. C'est dans cet esprit qu'il faut comprendre la campagne menée par la France contre la reconnaissance internationale du nouvel État et contre son admission à l'ONU.

Auprès de la République fédérale d'Allemagne, qui n'est alors pas membre de l'ONU mais envisageait par ailleurs de reconnaître la Guinée (ce qu'elle fera d'ailleurs, en dépit des objections françaises), de Gaulle profite d'un entretien avec le chancelier Adenauer pour exprimer le fond de sa pensée à propos de Sékou :

« Hier, j'ai fait la Communauté avec les pays noirs. Tous ont été d'accord, sauf la Guinée, à cause de son maître communiste Sékou Touré. Je retire de ce pays

³³⁶ Idem

³³⁷ Extrait des entretiens en tête-à-tête — et donc pas en plénière — entre le général de Gaulle et le chancelier allemand Konrad Adenauer à Bad Kreuznach, dans l'après-midi du 26 novembre 1958, publié dans les “Documents diplomatiques français”, 2ème semestre 1958.

³³⁸ LEWIN, André, *Ahmed Sékou Touré (1922-1984), Président de la Guinée de 1958 à 1984*, Paris, l'Harmattan, 2010 Volume I., p 49.

les maires, les fonctionnaires et les fonds. Sékou Touré se tourne vers vous en vue d'une alliance. Le Ghana marque son accord, les Anglais aussi d'ailleurs, et donnent à Sékou Touré 12 millions de livres sterling. Ce n'est pas cela "l'alliance"³³⁹ ».

6.1.2. Résistance guinéenne aux tentatives post-coloniales de déstabilisation et conséquences sur l'agriculture

Dans certains milieux français, et jusqu'à Matignon, on pense que deux mois de blocus économique et financier mettront le nouveau régime guinéen à genoux. Les services spéciaux proposent même de provoquer un soulèvement au Fouta Djallon, ce que Barry Diawadou, sollicité, révélera sans délai à Sékou Touré. Aucun des dirigeants du RDA n'envoie de message de félicitations ou même d'amicale compréhension à Conakry. Pourtant, en Afrique, beaucoup de cadres, de jeunes, d'étudiants, de syndicalistes, déclarent que "la Guinée a sauvé l'honneur de l'Afrique" et donnent au geste de Sékou une immense résonance. L'écrivain malgache Jacques Rabemananjara, militant nationaliste (libéré l'année précédente, en 1957, après dix années de détention), futur ministre et vice-chef du gouvernement de son pays, écrit que³⁴⁰ : « *la fermeté du geste guinéen (...) acquit instantanément une valeur de sacrement et a permis au nègre à l'échine courbée de se redresser de toute sa hauteur, de se laver d'une longue souillure (...)* ».

Qu'il en ait clairement ou confusément conscience, chaque Africain, chaque colonisé, est concerné par la décision guinéenne. Lancée comme une gageure, brandie comme un défi, cette indépendance-ci ne ressemble pas tout à fait aux autres indépendances ; elle tranche sur ses aînées par son origine de pile ou face, par son caractère de bravade qui lui prêtent une allure à la fois provocante et séduisante.

Aimé Césaire, dans deux poèmes qui seront publiés en juillet 1959 dans la revue *Présence africaine*, "Salut à la Guinée" et "Pour saluer le tiers monde", exalte l'impulsion libératrice qui a pris naissance sur le continent africain. L'écrivain camerounais Mongo Béti fait part de

³³⁹ Extrait des entretiens en tête-à-tête — et donc pas en plénière — entre le général de Gaulle et le chancelier allemand Konrad Adenauer à Bad Kreuznach, dans l'après-midi du 26 novembre 1958, publié dans les "Documents diplomatiques français", 2ème semestre 1958.

³³⁹ LEWIN, André, *Ahmed Sékou Touré (1922-1984), Président de la Guinée de 1958 à 1984*, Paris, l'Harmattan, 2010 Volume I., p 49.

son enthousiasme dans un article de la revue *Preuves*. Très rares sont ceux qui minimisent l'apport de Sékou, comme le fait par exemple l'historien Djibril Tamsir Niane, qui affirme que Sékou n'était jusque-là qu'un « *primaire, (...) un homme obscur (...) souvent utilisé comme piquet de grève* ».

Au Maroc, le journal officieux *Al Ahd il Jadid* a sa propre interprétation : La France a sacrifié ce petit territoire pour justifier l'intégration de l'Algérie et des autres peuples africains, et pour prouver le caractère démocratique du référendum. Il est intéressant de noter la réaction de Moktar Ould Daddah, président du Conseil du gouvernement et futur président de la Mauritanie qui, dans une déclaration faite à Saint-Louis du Sénégal après le "Non" guinéen et le "Oui" des Mauritaniens, prévoyait que son pays ferait "un stage de quelques années dans la Communauté, qui nous permettra de parfaire notre structure politique et d'asseoir notre économie sur des bases solides. Lorsque les tâches essentielles auront été menées à bien, nous déciderons de notre indépendance, sans pour autant rompre les liens qui nous unissent à la France et aux États de la Communauté."

Alors que les envoyés spéciaux de la presse anglo-saxonne, italienne ou allemande rendent compte de l'événement avec une relative objectivité et sans cacher les difficultés de l'entreprise, une partie de la presse française se déchaîne. *Le Figaro*, par exemple, écrit³⁴¹ :

« Sékou Touré, en appelant à voter "non" s'est entièrement démasqué. Il est depuis dix ans un pion que l'appareil soviétique pousse dans le complexe politique de l'Afrique. Son passé sur ce plan se porte garant de l'avenir. Clandestin jusqu'à ces dernières semaines, le rôle de M. Sékou Touré consiste aujourd'hui à faire de la Guinée, pour le compte de l'appareil soviétique, un Etat d'agitation au coeur de l'Afrique noire ».

Dans "L'Aurore", Robert Bony se félicite "de la netteté et de la fermeté exemplaire du gouvernement français qui vient de signifier à la Guinée qu'elle n'a plus à compter sur la générosité de la France ; on ne pourra plus renier l'amitié française et frapper à sa caisse, se plaindre de son oppression et lui demander son aide". Et *Paris-Press* du 7 octobre titre : "Le Général de Gaulle joue mieux au poker que M Sékou Touré". Vingt ans après, Pierre

³⁴¹ *Le Figaro*, 29-30 septembre 1958 in *Les difficiles lendemains du référendum* de André Levin.

Limagne qui avait accompagné de Gaulle en Afrique, écrit³⁴² : « *Bafouer de Gaulle en public est redoutable, pèserait-on le poids de la Russie ou de l'Amérique. A plus forte raison si l'on est un pauvre halluciné à la puissance bien limitée* ».

En revanche, "L'Humanité" souligne la popularité que la Guinée s'est acquise dans le monde par son vote courageux et écrit³⁴³ :

« On a cru possible, dans les sphères gouvernementales, d'amener la Guinée à 'mettre les pouces en ignorant ses offres d'accord, en espérant aussi qu'il était encore possible que des troubles suscités viennent prouver que l'indépendance ne pouvait conduire qu'au désordre. L'échec était prévisible et il amène aujourd'hui la Guinée à choisir une autre voie ».

D'autres publications plus progressistes (comme "Témoignage Chrétien" et "France-Observateur") plaident pour l'association. Des journaux de centre-gauche, comme "La Croix", qui s'étaient pourtant montrés critiques vis-à-vis de l'indépendance, craignent que l'on rejette la Guinée vers d'autres partenaires. En revanche, l'organe du parti socialiste, "Le Populaire", soutient la fermeté du gouvernement³⁴⁴ : « *M. Sékou Touré veut visiblement être persuasif. Dommage qu'en d'autres discours, il ait tenu un langage agressif dont persiste le souvenir. Les plaies laissent des traces* ».

André Blanchet, dans "Le Monde", explique la problématique qui va s'enclencher sans tarder³⁴⁵ :

« Candeur ou défaut d'imagination, parti pris de s'illusionner ou incrédulité ? Il semble bien que le bouillant leader guinéen n'ait pas envisagé comme instantanées ni concrètes les 'conséquences' dont le général de Gaulle, dans la réplique qu'il lui fit à Conakry le 25 août, assortissait l'éventuel vote négatif d'un territoire (...) Le traitement à réserver au "dissident" et qui implique de toute évidence une certaine discrimination par rapport aux autres, crée

³⁴² Pierre Limagne, La Vème République, de Charles de Gaulle à Georges Pompidou. Paris, Éd. France-Empire, 1978.

³⁴³ Robert Lambotte, *L'Humanité*, 15 octobre 1958.

³⁴⁴ BIDEF, André, *Le Populaire de Paris*, 2 octobre 1958, p 20.

³⁴⁵ *Le Monde*, 28 septembre 1958, sous le titre : "Le 'oui' de la Côte d'Ivoire, le 'non' de la Guinée, p 19.

inévitablement pour la métropole un cas de conscience épineux. Les rivalités latentes entre les différents territoires de l'AOF font que ceux qui ont répondu "Oui" ne toléreront pas que la France octroie la moindre assistance à la Guinée, fût-ce dans des conditions moins avantageuses que celles dont bénéficieront les membres à part entière de la Communauté. Des hommes politiques africains prédisent d'ores et déjà que tous les territoires, dans ce cas, imiteraient sans tarder l'exemple de la Guinée ».

6.1.3. Basculement au socialisme comme riposte à l'hostilité des autorités françaises

Selon Sourou Migan Apithy, président du Conseil de gouvernement du Dahomey, "la France doit porter la Guinée sur les fonts baptismaux (...) et la Communauté devra offrir au jeune Etat toute l'aide possible" ; et le comité directeur du PRA réuni à Paris le 14 octobre précise que "la République Guinéenne ayant exprimé de façon explicite sa volonté de rester dans l'ensemble français, le comité directeur émet le vœu que le gouvernement de la République française réponde favorablement à ce geste de bonne volonté". Un peu plus tard, Mamadou Dia, ultérieurement président du Conseil du Sénégal, tente lui aussi d'intercéder, comme il le rappelle dans l'un de ses ouvrages³⁴⁶ :

« Avec la France, Sékou Touré, il me semble ne voulait pas d'une rupture totale. C'est de Gaulle qui lui a imposé la rupture. J'en ai eu la confirmation, par la suite, puisque, quand il a eu ses difficultés, Sékou Touré m'a envoyé un émissaire pour me demander d'entreprendre de Gaulle pour savoir si, derrière cette position, il n'y avait pas des possibilités de trouver des arrangements, d'établir des relations avec la France. J'ai la certitude que, si de Gaulle s'était montré plus compréhensif, Sékou Touré aurait certainement accepté de négocier, tout de suite, des accords de coopération avec la France. Je suis d'avis qu'il faut mettre toute la responsabilité de cette affaire sur l'humeur du Général de Gaulle qui n'a voulu rien entendre. Il a voulu faire les choses de façon spectaculaire ».

En revanche, Houphouët-Boigny manifeste son hostilité irréductible. Il est ulcéré par l'attitude de son ancien jeune protégé, dont il fustige l'ambition, l'ingratitude et

³⁴⁶ DIA, Mamadou *Mémoires d'un militant du tiers-monde* (Publisud, 1985), p 37.

l'amateurisme. C'est son influence qui prévaut auprès du général de Gaulle, qui est au fond de lui-même du même avis, et qui fait totalement confiance à son ministre pour tout ce qui touche à l'Afrique. Houphouët déclare le 4 octobre à l'hebdomadaire *Marchés Tropicaux* que "la France et la Communauté doivent savoir tirer les leçons du vote négatif de la Guinée." C'est à la demande du leader ivoirien que, dès le 7 octobre, le bureau du comité de coordination du RDA réuni à Paris décide à l'unanimité de proposer à la prochaine réunion du Comité d'exclure Sékou Touré personnellement et, le PDG du mouvement, tout en affirmant que "les négociations avec tout Etat africain désireux de bénéficier du Titre XIII de la Constitution ne pourraient être conduites que par la Communauté"³⁴⁷.

Prenant les devants sans attendre d'être officiellement expulsé, Sékou Touré annonce le 19 octobre son retrait du RDA. Et il transforme la signification du sigle RDA (Rassemblement Démocratique Africain) en Révolution Démocratique Africaine. A l'évidence, le général de Gaulle fait sienne la thèse d'Houphouët ; il estime que "la Guinée totalitaire, sortie de notre orbite, ne manquera pas, à défaut de notre concours, de recourir à ceux que lui offrent des étrangers : Union soviétique, États-Unis, Allemagne, Grande-Bretagne, Ghana, également satisfaits, quoique pour des raisons diverses, de la voir s'éloigner de la France."

En janvier 1959, dans une interview à l'influent hebdomadaire allemand *Der Spiegel*, Sékou Touré déclare que³⁴⁸ :

« Tandis que la Guinée a opté pour son indépendance, les chefs politiques des autres territoires africains ont choisi le passé, mais les peuples ne les suivront pas longtemps. Le processus de dissolution a commencé il y a longtemps, et la France perdra tous ses territoires africains ... Le général de Gaulle n'a pas voulu comprendre qu'il ne s'agit pas de sa personne ; sa personne n'est pas en cause chez les millions d'Africains qui aspirent à vivre dans un Etat qui est le leur et dont ils assument la gestion. Le général est un grand homme qui mérite respect. Je lui témoigne le respect qui lui est dû. Mais cela n'est pas une raison pour approuver sa politique ... Je lui ai dit ce qui était à dire et que personne

³⁴⁷ Le communiqué final du 10 octobre est signé de la main même d'Houphouët (Archives privées de Jacques Foccart, carton 213, dossier S98).

³⁴⁸ *Der Spiegel*, 28 janvier 1959.

ne lui avait dit avant son arrivée à Conakry. Ensuite, nous avons procédé à des élections, et c'est tout. C'est cela la démocratie ».

Au plan politique, très tôt, après la deuxième guerre mondiale, la Guinée fait parler d'elle avec le vote du « Non » au referendum de 1958. En effet, après plus de soixante années de colonisation, elle est la première colonie de l'Afrique Occidentale Française (AOF) à accéder à son indépendance le 2 octobre 1958. Cette démarche qui devrait permettre à la Guinée d'amorcer son développement, l'a presque enfoncée. Ainsi, depuis cette date, elle connaît successivement des régimes autoritaires et des coups d'états qui empêchent son essor économique.

Son évolution politique s'est déroulée en quatre périodes : la période 1958-1984 est celle qui correspond à la première République et qui nous intéresse tant dans la présente thèse ; de 1984 à 2008 c'est la deuxième République ; la parenthèse 2008-2010 équivaut au passage d'un régime d'exception ; et depuis 2010 le pays connaît la troisième République. En 1958, le premier Président de la Guinée indépendante, le syndicaliste Ahmed Sékou TOURE, met en place un régime autoritaire marqué par l'implantation d'un système politique basé sur le parti unique (de 1958 à 1984) d'inspiration socialiste marxiste : le Parti Démocratique de Guinée (PDG). Le PDG confondu à l'Etat ou plus simplement Parti/Etat, dirige et régule l'ensemble de la vie politique, économique, sociale et culturelle dans un contexte difficile.

Le non historique³⁴⁹ à la France qui conduit la Guinée à l'indépendance provoque chez le général De Gaulle un éloignement qui rompt toute relation politique, économique et technique avec Conakry. Il fait rapatrier tous les cadres administratifs et techniques ainsi que le matériel et une importante partie des archives du pays vers la France et/ou autres pays francophones comme le Sénégal. De Gaulle passera par tous les moyens pour déstabiliser le régime de Sékou en commanditant et/ou finançant des coups d'état contre le pays. Ces nombreux coups d'Etat ou complots qui resteront permanents tout au long du régime seraient le fait de plusieurs catégories d'acteurs : le gouvernement français à travers ses agents secrets

³⁴⁹ Annexe n°36.

(les aveux de Jacques Foccart, le Monsieur de l'Afrique), les opposants guinéens en exil, les opposants à l'intérieur et les concurrents au pouvoir, ainsi que certains pays limitrophes³⁵⁰.

Selon Maurice³⁵¹, « Tout commence par le complot dit des « *agents du colonialisme et des intellectuels tarés* » le 20 avril 1960, moins de deux ans après l'accession à l'indépendance. Ce complot aurait été fomenté par la France avec le concours des gouvernements sénégalais et ivoirien. Il visait à provoquer un soulèvement contre le pouvoir dans le Fouta Djallon où il y avait des opposants au régime ». Il conduit à la condamnation à mort de sept guinéens et l'emprisonnement d'un français libéré plus tard. Plusieurs autres complots comme celui des « *enseignants et des intellectuels marxistes tarés* » en novembre 1961, ou des « *commerçants* » en 1965. Cette date marque le début des « procès à Conakry », qui feront de nombreuses victimes. Le symbole de cette répression reste le Camp Boiro où furent enfermés, torturés, assassinés plusieurs milliers de personnes dont beaucoup d'anciens ministres et proches du président.

Ne trouvant pas d'issue, Sékou se tourne dans un premier temps vers les soviétiques, puis vers les américains. Il devient un vrai tyran, « *change de stratégie et déclenche la guerre contre l'ennemi intérieur*³⁵² ». Des libertés individuelles sont confisquées au profit de celles du peuple. L'agression portugaise du 22 novembre 1976 va aggraver la situation avec de nombreuses pendaisons publiques³⁵³ et des emprisonnements à vie. Il faisait pendre des traîtres au pouvoir sur un pont (le pont du 8 novembre) et détenait des opposants politiques au camp Boiro dans des conditions effroyables. Ce qui provoque une peur immense conduisant des centaines de personnes à l'exil. Selon BONNASSIEUX et PLIEZ, « *ce régime dictatorial de Sékou a entraîné entre 1958 à 1984 le départ de près de 2 millions d'habitants, principalement vers le Sénégal et la Côte d'Ivoire*³⁵⁴ ».

³⁵⁰ KOUROUMA O, Les transitions démocratiques en Afrique noire francophone, Réflexion sur le cas de la Guinée (Conakry), Mémoire de Licence fondamentale de droit public, Université Hassan II, Faculté de droit de Mohammedia (Maroc), 2010, cité par Marie Rose Bangoura in Gestion des déchets solides ménagers et ségrégation socio-spatiale dans la ville de Conakry (Guinée), Thèse de Doctorat, 2017, p 15.

³⁵¹ BANGOURA, Marie Rose, Gestion des déchets solides ménagers et ségrégation socio-spatiale dans la ville de Conakry (Guinée), Thèse de Doctorat, Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées, 2017, p 15.

³⁵² MARTON, I, MARS J P et RABAMENAJARS J., *La pensée politique de Ahmed Sékou Touré*, République de Guinée, 1980, p135.

³⁵³ DEVEY M., *La Guinée*, Paris, Karthala., 1997, p140.

³⁵⁴ BONNASSIEUX A et PLIEZ O., *Migrations africaines : les raisons du départ ?* Cafés Géographiques de Toulouse, 2009, p 2.

Le 27 décembre 1974, le président Sékou, réélu, continue la guerre contre les ennemis de la révolution. Avec le complot dit des Peuls en 1976, la révolution se radicalise et le régime devient plus répressif et autoritaire avec plus d'arrestations, de pendaisons clandestines et de violences envers les femmes, qui organisent le 27 août 1977, une révolte contre le régime. Cet aperçu sur le fonctionnement du PDG permet de montrer comment se creusa la faille entre la représentation idéologique du régime politique et le réel social vécu au quotidien du citoyen guinéen. Installé dans la propagande, le régime de Sékou Touré est plus préoccupé à cultiver la conscience révolutionnaire que de prendre en compte prioritairement la mise en oeuvre de grands projets de développement.

Durant cette période, le pays qui est fermé au reste du monde, vit dans l'immobilisme économique³⁵⁵ caractérisé entre autres par l'absence totale d'initiative privée, empêchant le pays de se hisser au rang des nations véritablement engagées dans le processus du développement.

-La normalisation des relations Franco-Guinéennes : on pourrait certes expliquer le rapprochement franco-guinéen par un changement du contexte politique intérieur des deux pays et par une fatalité d'intérêts : la volonté du président Sékou Touré de sortir son pays d'un relatif isolement et du déclin économique, d'une part, le dessein du nouveau président français de mener une politique de présence partout en Afrique avec encouragement des milieux d'affaires, de l'autre. Cela ne suffirait pas à expliquer un rapprochement réussi en 1975 alors que toutes les tentatives précédentes effectuées dans le même but et pour les mêmes raisons avaient jusque-là échoué.

Pour comprendre un dénouement qui se joua à tous les niveaux, intérieur et international, humanitaire et politique, psychologique et matériel, la réponse au comment est aussi instructive que la réponse au pourquoi. Dans cette affaire, les particularités sont nombreuses, inhérentes à la complexité de l'héritage historique et culturel commun aux deux pays. Les liens entre la Guinée et la France n'avaient jamais été entièrement rompus car la langue française était toujours pratiquée en Guinée, les échanges commerciaux avaient survécu bien que très limités.

³⁵⁵ Sékou avait mis en place « une économie socialiste basée sur la planification, la collectivisation et l'étatisation de l'économie » selon DEVEY M.

Mais surtout le chef de l'Etat guinéen avait maintenu des liens personnels avec plusieurs hommes politiques français membres de l'opposition : François Mitterrand, des leaders de la CGT, des dirigeants du Parti communiste. Au sein de la majorité, malgré la rancune de nombreux gaullistes, le président Sékou Toure comptait encore quelques amis : André Bettencourt en particulier, fondateur d'une association parlementaire d'amitié entre la France et la Guinée dans les années 1960. Pourtant tout cela restait strictement privé, aucun contact n'existant entre l'Etat guinéen et les officiels français. Première particularité pour rétablir les relations politiques entre Paris et Conakry, il fallut l'intermédiaire des Nations Unies.

A l'origine du processus de réconciliation entre la France et la Guinée se trouve une conjonction de facteurs favorables et un épisode apparemment paradoxal : en 1974, en effet, c'est un diplomate français qui négociait la reprise des relations entre la RFA et la Guinée et obtenait la libération de trois prisonniers allemands détenus depuis trois ans Camp Boiro. Au lendemain de l'opération de débarquement tentée sur Conakry le 22 novembre 1970 par des mercenaires étrangers et guinéens encadrés par des soldats portugais, Sékou Touré avait ordonné des arrestations massives. Elles visaient l'opposition guinéenne mais aussi nombre de ressortissants étrangers parmi lesquels des Français, (« la cinquième colonne foccartienne » accusait Sékou Toure) et des Allemands.

La brutalité de la répression avait entraîné la suspension d'une amorce de reprise de contact alors en cours avec la France et la rupture des relations diplomatiques entre la Guinée et la RFA. Une vaste campagne de presse organisée par le père de l'un des détenus allemands (Adolf Marx directeur technique de la brasserie de Conakry) avait alerté l'opinion internationale. Les interventions en faveur du prisonnier avaient été nombreuses : Richard Nixon, Indira Gandhi, Andrei Gromyko, le Pape Paul VI, au moins trois chefs Etat africains, des diplomates Italiens, et des particuliers. Nul n'avait pu fléchir le chef d'Etat guinéen. En février 1974 l'ambassadeur de la RFA auprès des Nations Unies demanda à Kurt Waldheim (Secrétaire de l'ONU) d'intervenir une fois encore en faveur d'Adolf Marx à l'occasion d'un prochain voyage en Guinée.

Au cours de sa visite officielle (2-4 mars 1974), le Secrétaire général entretint du sort Adolf Marx le président Sékou Touré qui exposa à nouveau ses positions déjà connues du gouvernement allemand : Adolf Marx avait fait partie d'un complot visant à renverser le

gouvernement guinéen avec l'appui des autorités fédérales. Le gouvernement allemand avait engagé sa responsabilité et devait à l'Etat guinéen une réparation en reconnaissant la part qu'il avait eue dans les tragiques événements de 1970. De retour à New York, Waldheim fit savoir à l'ambassadeur allemand qu'Adolf Marx était vraisemblablement en vie mais il ne l'avait pas vu et que les conditions de sa libération n'étaient pas réunies.

Peu de jours après, le Secrétaire général recevait une lettre du ministre fédéral des Affaires étrangères précisant la position de la RFA et contenant la « mise au point » suivante³⁵⁶ :

« le gouvernement fédéral réaffirme à nouveau le principe fondamental de sa politique étrangère qui consiste à ne s'ingérer ni directement, ni indirectement dans les affaires intérieures des autres Etats. Il va de soi que ce principe s'applique également à la République de Guinée ».

M. Walter Scheel terminait en demandant au Secrétaire général de transmettre cette mise au point au président Sékou Touré. La présence de M. André Lewin à Conakry avait apporté un élément nouveau dans la situation. Sékou Touré, longtemps privé de tout contact officiel avec la France, rencontrait un interlocuteur français à la fois indépendant, puisque fonctionnaire des Nations Unies et bien introduit dans le milieu politique français, puisque ancien chef de cabinet d'André Bettencourt, un des rares amis que Sékou Touré ait jamais compté parmi les ministres du général de Gaulle. Cet interlocuteur sut écouter et comprendre. Et se produisit ce que nulle technique ne saura jamais commander : une rencontre homme à homme, un courant qui passe et ce pari sans lequel il n'est pas de médiation possible, **la confiance**.

Dès son premier voyage à Conakry André Lewin accepta de servir d'intermédiaire pour tenter d'établir un premier contact entre la France et la Guinée. Il accepta de transmettre à Bettencourt une invitation du président Sékou Touré de se rendre en visite privée en Guinée à l'occasion de la fête du parti le 14 mai. Vraisemblablement par la mission permanente française auprès des Nations Unies il informa Jobert et le président Pompidou du désir de la Guinée de se réconcilier avec la France en leur faisant part de sa position personnelle tout

³⁵⁶ Idem

fait positive sur les bonnes dispositions du président guinéen et sur les chances réelles de débloquer la situation.

Dans le contexte ainsi créé, André Lewin jugeait pouvoir retourner utilement à Conakry. Il sentait le climat favorable et se proposa comme bons offices dans le contentieux germano-guinéen. Il dut triompher des hésitations de New York et du scepticisme de Bonn car l'idée qu'un Français puisse obtenir quoi que ce soit de la Guinée paraissait pour le moins saugrenue. Les membres de la mission permanente de la République fédérale auprès des Nations Unies réussirent à convaincre leur gouvernement et entourage de M. Waldheim que ce haut fonctionnaire né à Francfort-sur-le-Main, parlant parfaitement allemand et jouissant d'une grande réputation aux Nations Unies, serait le meilleur représentant du Secrétaire général. Commença pour l'envoyé spécial de Waldheim une diplomatie par navette entre New York, Conakry, Genève et Paris qui dura de longs mois et transforma progressivement sa mission de bons offices en entreprise de médiation.

Si le Secrétaire général des Nations Unies, soucieux de ne pas s'immiscer dans les affaires des Etats et toujours prudent, avait placé son intervention sur le plan humanitaire, son envoyé spécial savait bien que l'affaire était d'essence politique : Sékou Touré ne considérait pas Adolf Marx comme un otage mais comme un coupable recevant un juste châtiment. Les autorités allemandes devaient présenter des excuses ou bien au minimum condamner les agissements subversifs de leurs ressortissants. Dans le même temps le désir du président guinéen de renouer avec la RFA ne faisait aucun doute. Il l'avait confirmé au représentant de Waldheim. Il agissait donc pour ce dernier de trouver une formule qui satisfasse à la fois le bureau politique du Parti démocratique guinéen et les Allemands qui refusaient de se placer sur un autre terrain que le terrain humanitaire et de reconnaître en quoi que ce soit la culpabilité d'Adolf Marx.

Quand après deux voyages de M. André Lewin à Conakry, il s'avéra au mois de juin 1974 que les déclarations du gouvernement allemand paraissaient toujours insuffisantes aux Guinéens, l'envoyé spécial du secrétaire général se transforma de courrier diligent (selon la définition étroite en une mission de bons offices) en véritable médiateur définissant les étapes de la réconciliation et faisant des propositions. Persuadé que les deux parties cherchaient sincèrement une issue positive et qu'on pouvait trouver un compromis, Lewin

décida d'inverser le mouvement en préparant lui-même un texte acceptable pour les Guinéens, qu'il soumettrait ensuite au gouvernement allemand.

La technique adoptée fut celle d'un long communiqué dans lequel les formules relatives à l'éventuelle responsabilité de ressortissants allemands étaient enrobées dans des considérations générales. Le texte ne comportait pas de formule d'excuse ni de condamnation directe faisant référence à une situation précise mais il reprenait le texte de la dernière déclaration allemande en en modifiant la dernière phrase ³⁵⁷:

« L'un des principes fondamentaux de la politique étrangère du gouvernement fédéral est de n'intervenir ni directement ni indirectement dans les affaires intérieures d'autres Etats. Le gouvernement fédéral rejette catégoriquement toute menace de violence ou de recours à la violence dans les relations internationales. Soyez assuré que le gouvernement fédéral condamne de la manière la plus nette tous les actes de violence et les activités subversives contre un gouvernement étranger ou contre l'intégrité d'un Etat étranger, que de tels agissements soient le fait de gouvernements de groupes ou individus isolés. Cette déclaration vise en particulier les citoyens de la République fédérale Allemagne dont il a été démontré qu'ils ont contrevenu en Guinée de manière regrettable aux principes énoncés ci-dessus ».

En misant sur la bonne foi du président Sékou Touré et en faisant accepter la RFA un texte beaucoup plus explicite qu'elle n'aurait souhaité, le médiateur avait pris un risque. Tout sembla basculer le 22 juillet lorsque le communiqué ayant été publié comme prévu, il apprit que les trois prisonniers ne seraient pas libérés ce jour-là mais une semaine plus tard. Fallait-il partir ? Fallait-il rester ? Et comment expliquer ce délai à l'Allemagne fédérale et à Waldheim ³⁵⁸?

Le 29 juillet les prisonniers allemands étaient libérés. André Lewin servit encore d'intermédiaire entre l'Allemagne de Ouest et la Guinée avant qu'un premier contact à échelon ministériel ne soit pris entre les deux pays en septembre 1974 pendant l'Assemblée

³⁵⁷ Annexe n°37.

³⁵⁸ Annexe n°38.

générale des Nations Unies. Quelques mois plus tard Bonn et Conakry échangeaient des ambassadeurs.

Au terme de ce succès, André Lewin a œuvré aussi pour qu'un lien s'établisse entre Paris et Conakry et que les prisonniers français détenus en Guinée soient libérés comme l'ont été les ressortissants allemands. Contrairement à l'Allemagne, la France ne considérait pas la question des prisonniers comme un problème humanitaire mais bien comme un problème politique. Michel Jobert avait rappelé dans le journal *le Monde* le 17 avril 1974 : « *Les moyens ne sont pas réunis pour un dialogue quand un certain nombre de nos compatriotes sont maintenus en prison dans des conditions difficiles, voire détestables* ». Le conflit de la Guinée avec la France se complique en outre en une double dimension interne et régionale. La fermentation d'une opposition intérieure menaçant la stabilité du régime inquiète le chef de l'Etat guinéen, alimente ses soupçons et sa hantise des complots soutenus par l'extérieur. L'implication dans le débat des Etats voisins liés à la France, notamment la Côte d'Ivoire et le Sénégal accentue son isolement et sa méfiance.

Toutes les rancœurs et tous les soupçons du président Sékou Touré se dirigent vers celui qui incarne le système de relations privilégiées liant les Etats africains francophones à la France : Jacques Foccart accusé d'avoir encouragé tous les complots pour augmenter les difficultés du président guinéen, le déstabiliser à l'intérieur, l'isoler sur la scène internationale. L'accession à l'Elysée d'un président de la République non gaulliste modifiait en partie ces données avec la dissolution du Secrétariat général à la présidence pour les Affaires africaines et malgaches et l'éviction de Jacques Foccart en particulier avaient levé pour Sékou Touré l'obstacle préalable à toute réconciliation. Pour sa part, Valéry Giscard d'Estaing semblait disposé à rétablir des relations normales avec la Guinée.

Outre l'intérêt économique et géostratégique, une telle normalisation, on peut imaginer, que le président de la République considérait aussi le bénéfice politique que lui vaudrait de réussir ce que ses prédécesseurs avaient manqué : L'ancrage de la Guinée dans l'ensemble ouest-africain francophone. En août 1974, le porte-parole de Waldheim fut officiellement accepté par la France comme intermédiaire avec la Guinée et mandaté par le Secrétaire général. Admettant le bien-fondé, les autorités françaises prirent le risque de miser sur la confiance, si grands soient les aléas d'une démarche unilatérale sans contrepartie immédiate. Conformément aux demandes du chef de l'Etat guinéen qui ne souhaitait pas apparaître

comme cédant aux sollicitations françaises, elles acceptèrent de séparer la question des prisonniers français des autres questions et de ne plus lier publiquement la normalisation à la libération de leurs ressortissants. De plus, pour apaiser le président Sékou Touré diverses mesures administratives furent prises à l'encontre de lettres et de journaux hostiles au régime de Conakry publiés par des réfugiés guinéens résidant en France.

Le discours inhabituellement modéré que prononce Sékou Touré le 02 octobre, date anniversaire de l'indépendance de la Guinée dans lequel il se déclarait prêt à envisager « des relations normales » sur des bases n'ayant rien de commun avec une politique néo-coloniale ou des rapports de subordination ou d'inégalité, fut ainsi présenté comme une invite à laquelle il convenait de répondre. A l'inverse il n'est probablement pas fortuit qu'un journaliste ait interrogé Giscard d'Estaing sur la Guinée lors d'une conférence de presse le jour même de l'arrivée de Lewin à Conakry. Le président Giscard d'Estaing remerciait le président Sékou Touré de ses propos et déclarait³⁵⁹ : « *Nous sommes en effet désireux de rétablir avec la Guinée des relations normales comportant notamment le rétablissement des relations diplomatiques* ».

Comme dans la situation précédente, il tablait sur l'engagement pris par Sékou Touré de libérer tous les prisonniers français dès que la normalisation aurait été annoncée. La tâche était plus difficile encore. Il ne s'agissait pas seulement de s'entendre sur une présentation commune des événements de 1970 et de trouver une formule excluant toute reconnaissance par la France de la culpabilité de ses ressortissants mais encore de s'entendre sur un texte retraçant l'historique des relations entre les deux pays sans apparaître ni comme un désaveu du passé par la France ni comme un acte de reddition par la Guinée. Le texte contenait un paragraphe capital pour la souveraineté guinéenne et la légitimité du président Sékou Touré « *En se prononçant à l'appel du Parti démocratique de Guinée PDG pour l'indépendance immédiate comme le référendum du 28 septembre 1958 lui en donnait la possibilité, le peuple de Guinée optait en toute liberté pour son indépendance, c'était là son droit le plus absolu* ».

S'agissant des événements de 1970, la France avait dû accepter une formule comparable à celle qui avait été acceptée par la République fédérale : « *...A la suite de l'agression armée*

³⁵⁹ Ibidem

étrangère perpétrée contre la Guinée en novembre 1970 et qui a donné lieu à l'envoi d'une mission d'enquête du Conseil de sécurité, un certain nombre de ressortissants français y furent impliqués et condamnés par la justice guinéenne. A cet égard, le gouvernement français rappelle que l'un des principes fondamentaux de sa politique étrangère est de n'intervenir ni directement ni indirectement dans les affaires intérieures des autres Etats. Le gouvernement français regrette les activités de ceux de ses ressortissants qui ont contrevenu à ce principe ».

Certes il n'y avait pas excuses dans ce paragraphe mais l'emploi du passé composé « ont contrevenu » sans formule d'atténuation « dont il a été démontré ils ont contrevenu » dans le communiqué franco-guinéen laissait entendre que des ressortissants français pouvaient s'être rendus coupables. C'était de la part de la France prendre un nouveau risque. Les mesures de clémence accordées par amitié à l'occasion de la visite de Mitterrand en 1972, de Georges Séguy en 1974 et qui avaient permis la libération de quelques prisonniers étaient en réalité des mesures politiques. C'est au niveau politique que le problème d'une libération totale se réglerait. Enfin André Lewin avait pu vérifier à Conakry que les obstacles d'ordre interne évoqués par le président guinéen pour justifier sa propre définition des termes et des étapes de la négociation n'étaient pas de simples prétextes.

Les entretiens d'André Lewin avec l'entourage de Sékou Touré, et sa présence à diverses reprises aux réunions du Bureau politique national, l'avaient convaincu des difficultés réelles que rencontrait la politique de réorientation engagée par le chef d'Etat guinéen. Plus généralement André Lewin résumait la situation ainsi ³⁶⁰:

« Le soin particulier qui entoure la préparation de la reprise des relations avec la France montre que la Guinée et son président considèrent qu'il s'agira là d'une décision fondamentale qui engage l'avenir du pays d'une manière dont on a du mal en France à percevoir l'importance et à estimer les répercussions. C'est une page entière de l'histoire que le président entend tourner, c'est toute une légende populaire à laquelle il faudra mettre une sourdine ».

³⁶⁰ LEVIN André, op cit, pp 45, 56.

Invité d'urgence à Conakry, c'est à la radio qu'André Lewin apprend la libération des prisonniers français dans un discours que Sékou Touré prononce le 12 juillet à Bamako. La normalisation entre la France et la Guinée était annoncée pour le 14 juillet, jour anniversaire de la Révolution française. Ce jour-là, le communiqué commun prêté depuis sept mois était publié³⁶¹. Les dix-huit prisonniers français étaient libérés et confiés à André Lewin. Par son entremise, des prisonniers politiques libanais, grecs et un ressortissant tchécoslovaque furent libérés ainsi que les prisonniers politiques de nationalité guinéo-africaines. Peu de temps après, une délégation guinéenne était accueillie à Paris du 22-25 juillet 1975. Le 03 février 1976, André Lewin présentait au président Sékou Touré ses lettres de créance en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République française.

La réconciliation Franco-Guinéenne se fit en effet en deux phases : la première (de mars 1974 à juillet 1975), qui précéda la libération de dix-huit prisonniers français détenus en Guinée, permit le rétablissement de liens officiels et franchit une étape décisive dans le processus de normalisation ; ce fut une phase essentiellement diplomatique. Elle offre un archétype de la médiation si achevée que l'observateur, s'intéressant aux modes de négociation, est tenté d'en retenir d'abord « art pour art » en un plaisir quasi esthétique. Tous les problèmes « théoriques » soulevés par la médiation se sont trouvés posés pendant ces dix-sept mois, se sont tous résolus. Dans la deuxième phase où, les relations diplomatiques ayant été établies, il faut créer les conditions permettant le voyage de M. Giscard D'Estaing en Guinée et sceller cette réconciliation, les considérations politiques devinrent déterminantes³⁶².

³⁶¹ Pour plus de détails cf Afrique Presse février-mars 1976, pp. 7-10.

³⁶² SMOUTS, Marie-Claude, *La normalisation des rapports franco-guinéens : analyse d'une médiation*. In: Revue française de science politique, 31^e année, n°3, 1981. pp. 563-580.

6.2. Mécanisme socialiste de gouvernance de la production agricole

6.2.1. Propriété des moyens de production de la BRIGADE

La B.M.P. est une structure collective qui pose déjà les conditions du développement socialiste de l'agriculture guinéenne dans la mesure où elle est une propriété collective du P.R.L. au-delà de la lutte contre la sous-production et son corollaire, la sous-alimentation. C'est un nouveau mode de production et de nouveaux rapports sociaux qui sont introduits par les brigades de production : la socialisation des terres et du travail collectif qui sont progressivement, au fur et à mesure de l'extension des surfaces, mises en culture sont appelées à devenir les éléments dominants en campagne. Il est à prévoir que les paysans individuels seront de leur côté peu à peu gagnés au vue des résultats obtenus par les Brigades socialistes, à la nouvelle organisation du monde rural qui prend déjà forme.

La forme de propriété réalisée dans la brigade est collective dès la première phase de production. En République de Guinée, le développement qui est d'essence populaire ne peut que prescrire l'appropriation par le peuple de tous les moyens de production. La B.M.P. reste en fin de compte le levier essentiel d'appropriation de l'équipement dont l'Etat a le monopole d'importation. Mais là, il faut tenir compte des transformations technologiques et organisationnelles qu'exige, pour la paysannerie, l'utilisation des engins agricoles à haute technologie.

Dans ces conditions, si les problèmes techniques, d'encadrement rural, de répartition des revenus de la production etc. ne sont pas appréciés avec grande rigueur, la plus grande partie de la paysannerie risque de se voir exclure du groupe d'utilisateurs du tracteur. Les conditions de nouvelles différenciations peuvent naître et se développer, favorisant la création d'une véritable bourgeoisie agraire. Les conditions du développement de la B.M.P. sont à réaliser en fonction du pouvoir conféré au P.R.L. sans quoi ses objectifs risquent d'aller à l'encontre des intérêts du peuple. Les conditions du développement de la brigade se situent tant au niveau de la production qu'au niveau de la répartition.

-Au niveau de la production : le processus de production lui-même est, à toutes ses phases de développement social, un tout composé de deux (2) éléments différents, quoique étroitement liés l'un à l'autre : les conditions techniques et sociales, c'est-à-dire de la forme déterminée des rapports des hommes avec la nature et des rapports des hommes entre eux.

-Les conditions organisationnelles : la B.M.P. dispose de deux (2) éléments nécessaires au démarrage du processus de production C et V. Mais il s'agit de créer un surplus capable d'assurer l'autofinancement de l'Entreprise. Pour cela, il convient de procéder à une utilisation rationnelle de l'équipement ; donc il faut, dans un premier temps, une organisation scientifique du travail.

Les objectifs de l'organisation scientifique du travail peuvent se résumer comme suit :

1. Assurer le plein-emploi des moyens de production existants (Terres, machines, hommes).
2. Réaliser et assurer un équilibre et une harmonie entre les nombreuses activités de l'année (labours, semailles, désherbage, infrastructures...)
3. Assurer une juste répartition des forces productives entre les différentes activités complémentaires de l'année.
4. Accroître le rendement travailleur et le niveau de la productivité globale de la Brigade par la spécialisation, le perfectionnement technique et l'éducation idéologique.
5. Assurer l'utilisation rationnelle des moyens de production et l'accroissement constant de la production par l'introduction des normes de production dans la brigade.

Cette organisation scientifique du travail que doit nécessairement connaître la Brigade exige pour sa réalisation tout un ensemble de solutions, dont le planning de production et de mise en valeur de nouvelles surfaces. La B.M.P. qui est propriété collective du P.R.L. est une structure qui cherchait à intégrer son plan de production à celui du P.R.L. Chaque P.R.L. qui a son plan de production était tenu d'identifier et d'évaluer ses actions agricoles. Pour cela, il faut en dresser le planning de production pour la durée du plan et pour chaque année du plan.

Les actions agricoles peuvent comprendre :

- Les cultures vivrières et potagères (riz, manioc, oignon, tomate etc.) ;
- Les cultures industrielles ;
- Les cultures d'exportation.

Au niveau du P.R.L. un calendrier agricole doit être établi et montrant au cours de la campagne agricole, le début des pluies, le cycle de végétation des cultures essentielles, l'étalement dans le temps des diverses opérations culturales (défrichage, désherbage, labours, semis, binage, surveillance, récolte, vannage et conservation), les observations liées à la météorologie et à la pluviométrie pour chaque culture. Une carte technologique est à dresser en y mentionnant les données pédagogiques, la nature et le volume des travaux effectués, la nature des engrais agricoles utilisés, les effectifs de la main-d'œuvre agricole, les rendements à l'hectare. Les responsables de la brigade sont tenus de fournir des rapports, fiches techniques et économiques qui serviront de guide et de base de calcul des prix de revient de la production agricole.

-L'encadrement de la brigade : l'application d'une méthode de travail scientifique commande l'élévation du niveau technique des brigadiers. La socialisation des forces productives reste en dernière analyse l'objectif que doit viser la Brigade. Pour que la Brigade soit à part entière un embryon de la société socialiste ambitionnée par son peuple, il faut qu'on élève le niveau culturel des brigadiers et qu'on les forme idéologiquement pour qu'ils puissent accepter les nouveaux rapports sociaux qui doivent caractériser leur vie collective car l'expérience historique atteste que le succès de la coopération réside moins dans les richesses naturelles ou les moyens mécaniques et financiers que dans la permanence et l'efficacité de l'encadrement des coopératives.

L'accroissement dont il est question ici porte non seulement sur l'assistance pour la confection du plan de production, son exécution, son contrôle mais aussi pour la sélection des semences, l'entretien, la réparation des instruments de travail, l'aménagement des terrains, l'utilisation des engrais et leur fabrication. L'encadrement ne doit pas se limiter qu'aux seuls aspects techniques mais doit aussi porter sur la formation culturelle et idéologique. Cet aspect du problème est très important pour les brigadiers afin qu'ils puissent bien élaborer leur plan de production, gérer leurs biens, tenir une comptabilité, pratiquer des méthodes de cultures nouvelles et plus rentables. L'alphabétisation des brigadiers reste la condition essentielle pour une formation idéologique et culturelle poussée les amenant à la réalisation de leurs objectifs.

-Les conditions techniques : la Brigade de production est le cadre efficace de l'application de la science en une force productive directe, car seule une agriculture collectivisée permet

l'application rationnelle des principes agro- techniques d'exploitation de la terre. La production dans la B.M.P. doit être en rapport avec les moyens utilisés. Pour répondre à cet objectif il convient d'assurer un plein emploi de la machine permettant ainsi un accroissement de la production et de la productivité agricoles.

Tout le problème revient à assurer la révolution technique à la base même, c'est-à-dire au niveau des paysans qui sont les premiers concernés.

Il s'agira, en fait, pour la B.M.P. d'assurer :

1. La rénovation des instruments de travail devant permettre une économie de journées de travail et une meilleure rentabilité.
2. La modernisation des procédés de culture : assez d'eau, beaucoup d'engrais, bonnes semences, repiquage, agriculture, élevage, lutte contre les insectes et animaux nuisibles et la spécialisation agricole dans les cultures les plus rentables.
3. L'expérimentation scientifique, la diffusion des techniques et la formation des brigadiers dans le domaine des sciences agraires.

Le but du perfectionnement de la technique agricole est d'accroître le nombre de récoltes et d'élever le rendement de la terre. Ceci implique la nécessité de pratiquer une agriculture intensive. Les sols ferrallitiques de montagne sont les plus nombreux dans certains PRL dont l'exploitation est rendue difficile par la topographie et la végétation ; c'est pourquoi, d'ailleurs, la mécanisation y est très difficile. Il s'agira pour l'avenir que le P.R.L. efface, dans le cadre de la Brigade, de l'esprit de maints militants « le mythe du tracteur » qui consiste à ne compter que sur le travail fait par la machine. Le tracteur ne peut pas travailler sur n'importe quel type de sol.

C'est pourquoi il serait bon d'intégrer les instruments de travail agricole traditionnels dans les travaux de la Brigade à côté du tracteur. Pour cela, il s'agira de rénover des instruments agricoles pour donner à leur travail une allure tant soit peu scientifique. La rénovation des instruments de travail s'effectuait grâce à l'initiative des paysans. Il s'agissait de recherches effectuées par les membres de la Brigade et encouragées par l'Etat. Si elles s'avèrent efficaces, elles étaient diffusées à une large échelle, au niveau de tous les P.R.L. La coopération qui rend possible cette diffusion était donc un élément important de la

rénovation des instruments aratoires qui, à son tour, permet une augmentation du rendement des Brigades et stimule le développement de la Brigade. Par exemple, Le CHAU rapporte dans « VET-VAM SOCIALISTE » que, dans une coopérative de PHUDONG (province de PHU TO), une herse rénovée a permis d'accomplir seize (16) fois le travail fait par l'ancien modèle. Le travail de rénovation permet donc de multiplier le rendement du travail.

-La modernisation des procédés de culture : il s'agit principalement de la maîtrise de l'eau, de la fertilité du sol en tant que moyen de production principal, de l'emploi des semences et des plants sélectionnés, des bêtes de reproduction et de leur ravitaillement en aliments élaborés scientifiquement et de la protection des plantes contre les insectes et animaux nuisibles.

-La maîtrise de l'eau, tâche principale pour l'augmentation de la production dans la Brigade : la B.M.P. dispose de moyens de travail qu'il faut utiliser à plein temps pour accroître la production. Le plein – emploi de ces moyens de travail nécessite leur utilisation toute l'année. Pour cela, il convient de multiplier le nombre de récoltes à réaliser. L'importance du nombre de récoltes dépend du degré de la maîtrise de l'eau. La B.M.P. qui voudrait multiplier le nombre de ses récoltes est tenue de réaliser des micros – barrages, des retenues de cours d'eau lui permettant d'assurer une irrigation permanente de ses domaines. Ce qui lui permettrait de s'exposer de moins en moins aux aléas de la nature. Aussi doit-elle confectionner des canaux de drainage en cas de surplus d'eau nuisant les plants.

-La fertilisation du sol en tant que moyen de production principal : le sol constitue pour la brigade, la base de son agriculture et de son élevage car servant pour la production des végétaux destinés aussi bien à l'alimentation des hommes qu'à celle des animaux. Il convient alors de chercher à améliorer la fertilité. Ce qui signifie un accroissement de la productivité du travail et une réduction du prix de revient. Si la nécessité des fertilisants s'impose, il y a lieu de procéder avant toute exploitation d'un domaine par la brigade à des études techniques liées à la nature des sols, à ses propriétés physiques ou chimiques afin d'indiquer la nature des engrais à apporter.

La nature des engrais varie mais une contrainte s'impose à la brigade: assurer son auto-fourniture en engrais naturels, en engrais verts et en engrais de ferme. Ceci, soit en pratiquant une production de plantes tropicales pouvant assurer l'augmentation de la teneur en humus

du sol, soit en élevant un troupeau de bovins en rapport avec la surface cultivée afin d'assurer l'utilisation de la fourrure animale. La Brigade peut aussi combiner les différents types d'engrais quand la nécessité s'impose.

-L'utilisation des semences et des plantes sélectionnées : la brigade, pour un accroissement rapide de la production et de la productivité agricoles doit utiliser des plants et des semences sélectionnées afin d'alimenter les rendements à l'hectare. Pour cela il convient d'adapter les centres Nationaux de recherches Agronomiques et Zootechnique (IRAF de Foulayah, centre Agronomique de Sérédou, Fermes de Famoïla et de Ditinn, Ferme Avicole et Maraîchère de Forécariah, Faculté d'Agronomie de Conakry et de Kankan) à la nouvelle situation pour leur permettre de jouer pleinement leur nouveau rôle. Les recherches effectuées dans ces centres doivent trouver leur application dans les Brigades de production.

-La création, l'accroissement du cheptel et la qualité du bétail : l'aspect le plus important du problème de l'élevage est son association à la culture ou "mixed farming" qui comporte les avantages suivants :

- Capacité de labour ;
- Fertilisation des terres ;
- Consommation de viande et de lait.

Il aurait été souhaitable que chaque Brigade possède ne serait-ce qu'un embryon de troupeau pour la vulgarisation de l'élevage dans les P.R.L. afin d'assurer par la suite la reproduction élargie dans ce secteur, l'augmentation de la qualité du bétail et ses rendements décisifs.

Il s'agit là de mesures de natures diverses :

- mesures sanitaires grâce à l'implantation d'une infrastructure adéquate allant des bergeries aux étables et à une utilisation des vaccins appropriés contre les maladies des animaux fréquentes dans la région.
- mesures concernant l'alimentation du bétail par le respect scrupuleux des normes suivantes sur le plan alimentaire :
 - Norme quantitative
 - Norme qualitative

- Norme de régularité
- mesures concernant la génétique

-La lutte contre les insectes et les animaux nuisibles pour les récoltes : la Brigade, pour une préservation des fruits de son travail est tenue de lutter contre les animaux déprédateurs en y utilisant des moyens appropriés : pièges à oiseau, utilisation d'insecticides, battue, sans négliger l'utilisation de la main-d'œuvre des brigadiers et de celle des militants du P.R.L. Un équipement agricole peut servir aussi bien à accroître la superficie cultivée qu'à assurer l'accomplissement à temps opportun de travaux utiles tels que les semis, le désherbage, la récolte. Ces deux (2) objectifs ne s'harmonisent pas toujours au mieux. L'extension que le laboure au tracteur permet, les surfaces à cultiver se heurtent à des limites imposées par des goulots d'étranglement dus à l'importance des travaux de semis, de désherbage, de récolte, par exemple, lorsque ces travaux sont effectués manuellement. Il s'agit là de contraintes liées au volume du travail effectué par la machine, au calendrier agricole et à la force nécessaire à l'accomplissement du travail.

La Brigade est constituée d'un noyau permanent de travailleurs de 15 membres qui sont salariés. Il est évident qu'une superficie de 110 ha travaillée au tracteur ne peut être ni ensemencée, ni désherbée, ni récoltée par les 15 travailleurs permanents de la brigade dans le temps imparti par le calendrier agricole. Ce sont les militants du P.R.L. alors qui, en investissement humain, interviennent comme force collective de travail dans le champ de la brigade lors des travaux de pointe, notamment lorsqu'il s'agit des travaux de semis, de désherbage, de récolte, d'aménagement, etc...

6.2.2. La transformation socialiste de l'économie du P.R.L. à partir du développement de la BRIGADE

Le développement économique de la Guinée était une priorité du régime issu du 2 octobre 1958. C'est pourquoi plusieurs stratégies ont été élaborées çà et là partout dans le pays.

-Au niveau des rapports de production : la Brigade vise comme objectifs essentiels le développement continu des forces productives et la socialisation toujours croissante des rapports de propriété. Cette socialisation des rapports de propriété est l'élément dominant pour l'accroissement des forces productives. La Brigade de production, structure collective qui œuvre pour la transformation des rapports de propriété, est une démarche concrète vers la société socialiste dont les lois économiques indiquent les bases essentielles : le travail productif s'effectue sur une base collective et avec une division et une coordination démocratique.

On ne peut apprécier le processus de développement de la brigade dans le P.R.L si l'on ne conçoit pas cette démarche d'abord comme un processus de changement des structures et ensuite comme élément de relèvement du niveau des forces productives. Parler de la transformation socialiste de l'économie du PRL avec la 1^{ère} brigade, c'est avant tout apprécier les tâches auxquelles celle-ci doit s'atteler pour qu'elle devienne la forme de propriété dominante dans le P.R.L. jusqu'à ce qu'elle se conforme avec celui-ci. Il s'agira donc pour la brigade d'acquérir formes et contenus socialistes afin d'aboutir avec le P.R.L. à une même unité : celle économique villageoise ou commune populaire.

Donc la brigade est appelée à intégrer le P.R.L sur le plan économique et sur tous les autres plans. Ce qui constitue une forme d'organisation supérieure, comportant, bien entendu, la diversification des activités, donc exigeant la création de sections spécialisées, chacune ayant des tâches précises à faire. Le Président Ahmed Sékou Touré, expliquant ce processus d'intégration mutuelle entre Brigade et P.R.L., indique que toute la collectivité villageoise présentera alors les caractéristiques d'une usine organisée en section agissant dans le domaine économique pour aboutir au résultat collectif devant satisfaire les besoins des masses, compte-tenu du rendement de chacun et des exigences de la vie. Tel est donc le cadre du développement ambitionné.

Nous devons nous organiser pour assurer à ce développement un démarrage correct, un départ positif, qui sera celui des brigades. La création des brigades répond donc à un besoin, celui d'installer non seulement les bases du socialisme, mais mieux, assurer le bond qualitatif nécessaire à la libération complète du peuple sur tous les plans. Pour ce faire, la brigade est tenue d'intégrer tous les militants du P.R.L. dans ses activités afin que tous soient des brigadiers au service de la collectivité.

-Distribution et consommation : à l'époque de la conception de la brigade considérée comme service public du P.R.L., la répartition n'est pas axée sur un fondement socialiste bien qu'elle dégage néanmoins certains des fonds remplissant les mêmes fonctions que dans les collectivités socialistes des démocraties populaires d'Europe ou de la commune populaire chinoise. En principe, la collectivité socialiste doit fonder la répartition sur la base du travail effectué³⁶³. En ce qui concerne la brigade, nous n'en sommes pas là encore.

La brigade collective du P.R.L., théoriquement, telle qu'elle est conçue actuellement, est tenue de dégager trois fonds qui ont une importance décisive pour la croissance de la collectivité :

- Le fonds d'accumulation, c'est-à-dire la part du produit destinée à l'achat d'éléments additionnels de moyens de base. C'est de ce fonds que dépendent le dynamisme de la brigade, l'accroissement de ses moyens de production collectifs et, par conséquent, sa productivité.
- Le fonds de consommation qui sert à :
- Payer l'impôt collectif des militants imposables du P.R.M.
- Assurer la part destinée à la consommation sociale pour l'amélioration du niveau de vie socio- culturel de la collectivité grâce au développement de l'enseignement des ouvrages sanitaires et des actions culturelles.

La remarque qu'on tire de ce mode de répartition de la brigade dans son schéma actuel est l'absence d'un fonds de consommation individuelle basé sur le « *principe à chacun selon travail* ». Or il est évident que toute collectivité socialiste doit fonder la répartition sur la base du travail effectué. La brigade, à son stade de développement actuel ne peut dégager le

³⁶³ TOURE, Ahmed Sékou, *Pour une économie populaire et révolutionnaire*, tome xx, Conakry, Imprimerie Patrice Lumumba, 1976, p 257.

fonds de consommation individuelle sur la part de travail fourni par chacun, parce que tout simplement elle ne dégage pas un produit largement suffisant pour satisfaire à tous ses besoins.

Le fonds de consommation individuelle requiert une forme d'organisation qui implique l'introduction progressive des normes de travail dans toutes les activités de la brigade. En force de travail, étant dans ce cas l'apport essentiel exigé de tout brigadier, la comptabilisation rigoureuse du temps de travail effectué doit être à la base de la rémunération. Cette méthode permettant la liaison de la rémunération à la quantité de travail fournie doit tenir compte du niveau technique de la production, des conditions naturelles et de la nature des travaux à effectuer. Ainsi, des points de travail seront alloués à chaque poste de travail compte – tenu de la pénibilité du travail et de la qualification technique requise pour l'exécution du travail et ce, sur la base d'une gestion démocratique.

-La question des FAPA (Fermes Agro-pastorales d'Arrondissement) : la ferme agro-pastorale d'arrondissement (FAPA) était une unité économique de production végétale et animale basée sur un domaine remplissant les meilleures conditions, au double plan de l'agriculture et de l'élevage. Elle était dotée des moyens techniques modernes pour l'aménagement des terres, les labours, la lutte contre les mauvaises herbes, les récoltes, l'élevage et aussi d'instruments appropriés pour certaines expérimentations et certaines recherches appliquées.

Toutes les fermes agro-pastorales d'arrondissement d'une région devaient relever de la Direction Régionale de l'Agriculture de ladite région. La coordination régionale de ces fermes devait être non seulement le cerveau moteur de liaison, mais aussi et surtout un bureau d'études dont l'autorité était fondée sur l'utilité de chaque ferme. Cette coordination était également chargée du contrôle permanent de toutes les fermes agro-pastorales d'arrondissement de la région considérée.

L'organe de liaison entre ces deux institutions était un bulletin qui s'intitule : « Promotion Paysanne ». Ces unités de production agricole devaient recevoir comme force de travail complémentaire, non seulement le concours des militants des P R L environnants, mais aussi celui des élèves et étudiants des centres d'Enseignement Révolutionnaires de leurs voisinages.

La FAPA était à la fois :

- Un centre de recherche agronomique appliquée pour le développement agricole,
- Un centre de vulgarisation de la science agronomique,
- Une unité économique de production végétale et animale,
- Un pôle de rayonnement de la révolution agro-pastorale,
- Elle est enfin un pas en avant sur tout ce que le parti-Etat a fait dans le domaine de l'agriculture. Elle est l'aboutissement de vingt ans d'expérience guinéenne dans le domaine agro-pastorale.

Du point de vue objectif, la FAPA était en tout premier lieu, l'organisation méthodique sur des bases scientifiques du développement de la production agro-pastorale par le peuple. L'action prioritaire à mener à tous les niveaux consistait à renforcer les conditions favorables au développement de la production agro-pastorale abondante capable de fournir à la population l'alimentation qui lui est nécessaire. Cette abondance devait permettre non seulement de fournir des matières premières agricoles aux agro-industries, mais aussi la livraison au commerce extérieur des biens d'exportation.

Pour renforcer cette ambition, le Président Ahmed Sékou Touré écrit ³⁶⁴:

Notre parti-Etat ayant choisi le peuple comme agent économique, doit tenir compte de ce qui lui manque et de ses possibilités d'action. C'est pourquoi le souci de rentabilité financière est écarté pour la première année de fonctionnement. Ainsi pendant cette première année et peut être même la deuxième, cette rentabilité doit s'apprécier surtout en matière de la science de la technique et des méthodes culturelles modernes.

La présence dans un arrondissement rural de nombreux ingénieurs qui s'occupaient de l'agriculture, de l'élevage, des plantations, était un facteur important qui invitait les jeunes diplômés du second et du troisième cycle à ne plus être tentés de sortir de leur arrondissement pour les chefs-lieux de leurs régions. Le bon fonctionnement des fermes permettait aussi bien

³⁶⁴ Promotion Paysanne, Tome I, p 92.

le développement de l'émulation entre les paysans, mais aussi de mettre fin à l'exode rural des paysans, intellectuels et techniciens qui seront de plus en plus nombreux dans les villages.

Il était souvent demandé aux FAPA de choisir généralement selon les réalités du terrain les cultures suivantes : maïs, riz, , mil, fonio, manioc, ignames, patates, taro, pomme de terre, tomate, haricot, piment, chou, aubergine, plantation de caféiers, de palmiers à huit cocotiers, agrumes, manguiers, colatiers, bananiers, cacaoyers, goyaviers, arachide, coton, tabac, canne à sucre, et pratiquer l'élevage des bovins avec la pratique de l'insémination artificielle, des caprins, ovins, volailles, porcins, apiculture, pêche et pisciculture.

En matière de structure, la ferme agro-pastorale d'arrondissement comprenait un directeur, un directeur adjoint, le gestionnaire, le chef des travaux, deux contrôleurs d'agriculture, deux contrôleurs d'élevage, un mécanicien diéséliste, un ou deux contrôleurs d'engins agricoles, cinq ouvriers agricoles, un berger, dix étudiants stagiaires³⁶⁵. Le personnel de la FAPA était un collectif de travailleurs qui avait des moyens de production et des méthodes de rémunération des travailleurs. La constitution des équipes de travail permettait d'introduire des méthodes progressives de coopération et de division du travail en vue de l'utilisation rationnelle des moyens disponibles. Parlant du fonctionnement, le programme d'activité d'une ferme était fixé par sa direction en fonction du calendrier agricole et des conditions écologiques de la localité qui l'abritait.

Ce programme était conçu de manière à occuper les travailleurs pendant toute l'année. Pour un bon fonctionnement de la FAPA, la direction devait tenir à jour les documents suivants : le Livre des Travaux Effectués (il enregistre, par action, les travaux réalisés au jour le jour) ; une fiche établie pour chaque action en vue de pouvoir mentionner tous les travaux effectués (ce document doit être tenu par le chef des travaux) ; et le Livre de Production qui enregistre, par nature de produits, la récolte après pesage au moment de la mise en magasin. Les FAPA étaient dotées en matériel suivant ces programmes comme l'atteste le tableau ci-après³⁶⁶ :

³⁶⁵ Idem, p 85.

³⁶⁶ Ibidem, p 93.

Tableau 28 : Dotation en matériel

N°	Désignation	Nombre
1	Tracteur 65 chevaux vapeur (CHV avec charrue pulvérisateur)	1
2	Remorque	1
3	Haches	30
4	Faucilles	-
5	Pioches	20
6	Cordeau 10 m	10
7	Double décamètres	2
8	Grilles à grande maille pour bétail	-
9	Matériel topographique	-
10	Pulvérisateur à dos	-
11	Bascule	1
12	Balance	1
13	Brouettes	30
14	Arrosoirs	30
15	Houes	30
16	Râteaux	30
17	Pelles	30
18	Coupe-coupe	30
19	Binettes	30
20	Matériels vétérinaires	30
21	Grille pour basse cours (rouleaux)	30
22	Produits vétérinaires	Rouleaux
23	Trousse d'urgence	1 lot
24	Médicament de première urgence	1 lot
25	Groupe électrogène	1 lot
26	Charrettes chinoises	-
27	Pompe japper	-
28	Décortiqueuse à riz	--

Le Directeur d'une FAPA devait se comporter comme un véritable directeur d'entreprise afin de pouvoir faire fructifier les importants investissements réalisés par le Parti-Etat au niveau de sa ferme³⁶⁷. Le gestionnaire d'une ferme avait pour tâche l'enregistrement correct de toutes les opérations effectuées au compte de la ferme et la détermination du résultat global³⁶⁸. La FAPA, en plus de son impact socioculturel, devait jouer un rôle économique au sein de l'arrondissement. La direction de la ferme veillait au respect des règles élémentaires de gestion du patrimoine collectif afin de pouvoir dégager en fin de campagne un bilan positif. La gestion de la FAPA comporte trois parties distinctes qui étaient : la gestion comptable et financière, la gestion du matériel et la gestion du personnel³⁶⁹.

Les liens de coopération entre FAPA et FAC avaient pour but de permettre à chaque famille paysanne, à chaque collectivité publique, à chaque pouvoir révolutionnaire local (P R L), à chaque pouvoir révolutionnaire d'arrondissement (P R A) ou à chaque pouvoir révolutionnaire régional (P R R), de bénéficier de l'apport d'une assistance technique du parti-Etat dans le domaine agro-pastorale. Cette coopération a également pour fondement l'élévation continue de la production et de la productivité.

A l'issue de l'année de pratique ainsi effectuée, ces jeunes seront admis dans les facultés de premier degré où ils resteront pendant deux ans avant d'affronter le concours d'accès au second degré de l'université guinéenne. C'est pourquoi les communications sur les divers résultats de cette grande offensive dans le domaine de la recherche scientifique devaient être amplifiées. Ainsi une liaison étroite était établie entre toutes les FAPA de la nation. Le moyen permanent de communication est l'organe d'information *Promotion Paysanne* qui a pour rôle de vulgariser les résultats obtenus dans les FAC et FAPA de la Nation³⁷⁰.

-Spécialisation des FAPA et des FAC : les quatre régions naturelles de la Guinée ont chacune ses conditions éco-climatiques, sa végétation, son sol, etc. qui ont leurs aspects particuliers. C'est pour cette raison que les programmes d'activités des fermes s'adaptent aux réalités de chaque région. La spécialisation signifie que les FAC et FAPA des différentes régions étaient orientées vers la production des produits agricoles qui s'adaptent le mieux

³⁶⁷L'organe de liaison entre la Direction Régionale de l'Agriculture et le bureau d'étude des PRL était un bulletin intitulé : *Promotion Paysanne* Tome I, 1975 p 93.

³⁶⁸ Idem, p 326.

³⁶⁹ Ibidem, 327.

³⁷⁰ Idem, p 333.

dans leur territoire géopolitique pour satisfaire les besoins des populations et ceux des agro-industries.

C'est dans ce cadre que les FAPA de Koundara, Téliélé, Gaoual, etc. de la Moyenne Guinée devaient fournir une production arachidière très importante pour satisfaire les besoins des populations mais aussi pour permettre l'implantation d'une huilerie d'arachide à Koundara. Quant aux FAPA et FAC de Labé, Koubia, Lélouma, etc., elles devaient fournir une production d'agrumes qui nécessitait l'implantation d'une industrie de Jus de fruits à Labé. Pour les FAPA et FAC de Pita, Gaoual, Mali, etc..., en plus de leur programme d'activités, elles s'étaient spécialisées dans la production du tabac pour contribuer à l'approvisionnement de l'entreprise nationale des Tabacs et Allumettes (ENTA) en matières premières agricoles.

En Haute Guinée, les unités agro-pastorales intensifieront la production du Riz qui convenait le mieux sur son sol. Les FAC et FAPA de Beyla, Faranah, etc... devaient se pencher sur l'accroissement de la production du tabac pour contribuer à l'approvisionnement de l'ENTA en matières premières. Quant à Kankan, Siguiri, Kouroussa, Dabola, Dinguiraye, leur production en agrumes et en arachide devait contribuer à l'approvisionnement de l'huilerie de Dabola et de l'Usine de Jus de fruits de Kankan en matières premières.

En Base Guinée, les fermiers devaient fournir une grande quantité de riz car sa culture est également très propice dans cette région. Les FAC et FAPA de cette région devaient accroître la production de l'ananas et des tubercules qui s'ajoutaient à la production intérieure des agro-industries déjà installées pour assurer leur approvisionnement correct en matières premières.

En Guinée Forestière, cette spécialisation des FAC et FAPA avec la nature de son sol était plus importante, compte tenu de la disponibilité en terres fertiles qui pouvaient facilement donner naissance l'industrialisation de la région.

Les cultures industrielles, ainsi que celles d'exportation et celles vivrières y avaient les conditions naturelles meilleures pour leur intensification. C'est une région de café, de palmiste, de thé, de tabac, de quinquennal etc., favorable à des unités agro-industrielles de

transformation des produits agricoles³⁷¹. En conséquence, il a été créé 33 FAPA en Basse Guinée dotées de 54 tracteurs, 54 FAPA dotées de 56 tracteurs en Moyenne Guinée³⁷², 79 FAPA dotées de 154 tracteurs en Haute Guinée et 43 FAPA dotées de 52 tracteurs en Guinée Forestière.

Pour l'accomplissement des activités agricoles, un calendrier agricole par région naturelle a été élaboré. Ce calendrier indiquait les périodes propices d'exécution des différentes opérations culturales pour les principales cultures des FAC et FAPA. Ainsi, chaque tableau comporte verticalement les différents travaux à exécuter tels que le défrichage, le labour, le semis, la plantation, le désherbage, la récolte, etc... et horizontalement les temps d'exécution en mois. Les traits forts interrompus à l'intérieur du tableau devant chaque opération culturale indiquent les périodes propices à son exécution.

Les chiffres identiques situés aux deux extrémités de chaque trait indiquent la succession chronologique des travaux. Dans les techniques culturales, il faut préciser que chaque culture a ses exigences particulières. Il est à remarquer, en outre, que la maîtrise de l'eau n'était pas complètement assurée. C'est pourquoi les cultures ne se pratiquaient que pendant la seule saison des pluies.

Par exemple, en Haute Guinée, pour le cas du riz, le désherbage et la surveillance ont lieu en juillet ; il faut signaler qu'au même moment d'autres impératifs s'imposaient face aux travaux de plantation et de désherbage pour le Manioc. Il en était de même pour le désherbage, le binage et la surveillance de l'arachide, etc. Il importe donc de connaître, avec précision, les moments d'exécution des différents travaux pour pouvoir planifier la main d'œuvre nécessaire à chaque type de travail. Grâce au calendrier agricole qui définissait ainsi dans le temps et dans l'espace l'agencement des opérations culturales, les fermiers des FAC et FAPA savaient à quel moment il fallait faire appel à la main d'œuvre complémentaire de façon à éviter tout retard préjudiciable à la réussite des différentes cultures.

³⁷¹ Afrique Asie N° 1015 du 18 Juin 1980, p 60. Afrique Asie était un mensuel d'analyse politique, économique, sociale et culturelle, centré, comme l'indique le titre, sur le continent africain et l'Asie.

³⁷² Promotion Paysanne, tome I, p 98.

6.2.3. Pouvoir Révolutionnaire Local et système agricole

Le Parti-Etat, ayant tiré les leçons des premières expériences de la coopération, avait repensé le problème du développement rural et installé le P.R.L. « Le comité » (c'est ainsi qu'on appelle le P.R.L.), unité de base du P.D.G., exerce à son niveau et dans les limites de son rayon d'action, en plus du pouvoir politique, les pouvoirs administratif, économique, socio – culturel et domanial d'Etat. L'originalité à ce niveau, comme le souligne Baillo Télivel³⁷³ :

C'est de supposer que la transformation du mode de production est un élément intégré à la transformation de la vie sociale. Or celle –là se fonde sur la transformation de son aspect politique qui amène à la constitution d'un mode collectif du travail.

Le P.R.L. comprend un certain nombre de services locaux au sein desquels les militants interviennent comme forces collectives dans la pratique sociale :

- Le Service Local Economique
- Le Service Local Administratif
- Le Service Local des T.P. et communications
- Le Service Local Social.

Il importe de rappeler qu'à l'origine, c'est-à-dire au lendemain du 8^{ème} Congrès, lors de la première session du C.C. tenue à Kankan en Novembre 1967, le PRL comprenait sept (7) grands chapitres qui étaient l'économie, les T.P. locaux, l'éducation et la culture, la santé, l'état – civil et la justice, les communications et la défense. Selon le Président Ahmed Sékou TOURE, ces tâches devaient faire effectivement de chaque village ou de chaque ensemble de hameaux constituant un comité de base, une cellule responsable de l'Etat Révolutionnaire, possédant sans recours aux fonctionnaires de l'Etat, tous les attributs attachés à ce statut. Cette structuration du P.R.L. a été repensée et refondue en services locaux correspondants à la structure politique du comité de base (cf. article 1 du fonctionnement du P.R.L.

Sur le plan économique notamment, toutes les activités sur le territoire seront exercées sous leur responsabilité totale et leur contrôle permanent. Chaque P.R.L. devient ainsi un

³⁷³DIALLO, Baillo Télivel, op cit, p 20.

producteur et un consommateur collectifs. La terre, les cours d'eau, la flore, la faune sont placés sous sa gestion directe : c'est lui qui autorise tout individu ou groupe d'individus à les exploiter et à les valoriser. Tout producteur devra vendre obligatoirement les fruits de son travail au Service Local Economique du P.R.L. et chaque consommateur de marchandises d'importation devra acheter à la boutique du P.R.L.

Les P.R.L. pourront avoir des rapports d'échange entre eux en ce qui concerne les produits alimentaires et artisanaux. Mais à l'échelon supérieur, les seuls partenaires des P.R.L. sont d'une part les entreprises régionales du commerce (E.R.C) chargées de la commercialisation de la production destinée à la consommation intérieure et, d'autre part, les sociétés nationales. Celles-ci exportent le surplus produit par les P.R.L. et importent les marchandises à ces derniers. Cependant, souligne-t-on, les achats des P.R.L. en marchandises et matériaux importés ne doivent pas excéder en valeur celles des produits qu'ils auront livrés à quelque titre que ce soit (commercialisation, taxes régionales, normes tracteurs).

Aussi, les efforts qui mobilisent les pouvoirs révolutionnaires locaux (P.R.L) impliquent que les problèmes soient cernés avec précision et abordés d'une manière rationnelle, scientifique. Inventorier les ressources, les potentialités de développement, les moyens de production, évaluer les besoins de la population et ses capacités de travail : telles sont quelques-unes des tâches permanentes que le PRL doit mener à bien pour déterminer des objectifs viables et réalistes.

Désormais, c'est le P.R.L. qui est la base fondamentale du développement économique, car il recrée à son niveau toutes les formes du pouvoir réalisé au niveau central. Il apparaît d'abord comme collectivité politique car « *se situant dans la technique populaire de la lutte des classes* ». Donc, il se place dans la logique du système socialiste. C'est en ce sens d'ailleurs que le P.R.L. est beaucoup plus un nouveau mode de vie qu'une simple coopérative de production.

Le P.R.L. a pour but, selon les autorités d'alors, d'accélérer le développement du peuple de Guinée dans tous les domaines et ce, sur la base de la démocratie la plus large et la plus profonde ; de promouvoir le développement des forces productives, le travail collectif, la production collective des biens, la vulgarisation de la science, de la technique et de la

technologie pour une répartition équitable des biens sur la base des rapports socialistes de production.

-Accélérer l'édification d'une Economie Nationale socialiste et prospère : pendant longtemps et jusqu'à l'avènement des brigades de production, la petite production paysanne est restée l'unique base de production du P.R.L. Or, cette structure de production, comme nous l'avons déjà vu, représente une limite au développement des forces productives, le faible niveau de la production agricole étant un reflet de la nature des rapports de production dans nos campagnes. Ce qui constitue un blocage du P.R.L. dans son développement, car il ne peut remplir les objectifs qui lui sont assignés que dans des structures bien déterminées, celles socialistes.

En définitive, le P.R.L., en tant que base de développement d'une économie socialiste, commande des conditions structurelles appropriées, fondées sur l'exploitation collectives de production et de propriété. Nous voyons alors combien est grand le rôle reconnu aux autres collectivités socialistes de base qui sont contenues et sont chargées de le dynamiser.

Au lendemain de l'indépendance de la Guinée donc, l'euphorie liée à cette victoire sur le colon n'a été que de courte durée. La France, à travers le Général De Gaulle, n'a pas hésité d'engager un bras de fer contre les nouvelles autorités guinéennes à court, moyen et long terme qu'elle considère comme des cibles à abattre et par tous les moyens. La Guinée devait, à cet effet, être privée de toute forme d'aide avait annoncé Jean Risterucci. Cette indépendance a entraîné des réactions très négatives dans beaucoup de milieux français. Pierre Messmer, le haut-commissaire à Dakar, joua un rôle essentiel dans la rupture d'avec la France: le cas guinéen, selon lui, devait servir d'exemple pour les autres colonies qui ont voté oui à la constitution française. Un combat acharné est donc engagé par la France avec pour but d'isoler la Guinée. La France sera d'ailleurs à l'origine de plusieurs tentatives de coups d'état contre le pays pour le déstabiliser. Toutes les tentatives de réconciliation d'avec la France ayant échoué, la Guinée bascula vers les pays soviétiques et les Etats-Unis et le durcissement du régime suivra, le tout aggravé par l'agression du 22 novembre 1970. Le pays devient ainsi l'héritier de la gestion centralisée et dirigiste de la France coloniale à travers toutes ses structures et projets de développement jusqu'en avril 1984. Au vu de toutes ces réalités, nous comprenons très aisément que l'indépendance de la Guinée l'exposait à toutes sortes de difficultés, d'où la question : les réformes guinéennes pouvaient-elles aboutir ?

CONCLUSION PARTIELLE DE LA TROISIEME PARTIE :

Les conditions d'accès à l'indépendance de la Guinée ont été extrêmement conflictuelles et, redoutant des menées subversives, le pouvoir a pratiqué une politique sécuritaire qui a isolé le pays, notamment dans les domaines économique. Cette économie est organisée par les plans nationaux de développement. Pour l'atteinte de son indépendance économique, l'Etat guinéen, élabore une politique économique dont les fondements étaient dominés par la planification socialiste du développement agricole de 1958 à 1984. C'est ainsi, la conférence économique tenue à Kankan en avril 1960 adopte le premier plan triennal consacrée à la définition de la politique de planification du pays et au choix des méthodes de travail en rapport harmonieux avec ses moyens propres et ses capacités réelles. L'objectif de ce plan était d'opérer l'amélioration du niveau de vie, la décolonisation économique, l'amorce de transformation de la Guinée en un pays moderne pleinement développé afin de participer à l'essor futur de l'économie de toute l'Afrique. Issu du CNR du 16 Avril 1964 tenu à Guéckedou, le plan Septennal devait tirer les leçons du plan triennal. L'industrialisation en tant que moyen d'accroissement de la production ira de pair avec les autres secteurs directement liés à la production. A cet égard, le domaine agricole devait être renforcé pour servir de racine à l'industrialisation. Cela s'est traduit d'abord par la création en 1967 des PRL impliquant une certaine décentralisation du pouvoir, CMPA, CER, FAPA, BMP, BAP etc... mais aussi par l'élaboration du Premier plan quinquennal visant à renforcer les réformes projetées par le plan précédent. La grogne des femmes du 27 août 1977 a fait supprimer la police économique ; ce qui assoupli le socialisme d'alors et favorisé une certaine ouverture de l'économie nationale au marché. Plus que les deux précédents, le Plan quinquennal symbolisait bien le caractère de catalogue fourre-tout de la planification guinéenne. Le second plan quinquennal de développement avait dans ses grandes lignes la mise en œuvre des bases de l'autosuffisance alimentaire en Guinée. Cette mise en place de la dynamique de la production devrait se faire par l'implication de toutes les forces vives de la nation. Cette démarche qui devrait permettre à la Guinée d'amorcer son développement, l'a presque enfoncée à travers la faillite des Centres de Modernisation Rurale et des Centres Agricole de Production et toutes les structures créent pour réaliser la révolution verte. C'est pourquoi en guise de rappel historique, l'euphorie de l'indépendance de la Guinée, n'a été que de courte durée. La France, jouira de toutes ses forces diplomatiques pour mettre à genoux la Guinée. La Guinée devait à cet effet être privée de toute forme d'aide avait

annoncé Jean Risterucci. Cette indépendance à entrainer des réactions très négatives dans beaucoup de milieux français. Pierre Messmer, le haut-commissaire à Dakar a joué un rôle fondamental dans la rupture des relations Franco-Guinéennes dans le but d'isoler la Guinée. Cette situation tendue exposera le pays à plusieurs coups d'état pour sa déstabilisation. C'est pour toutes ces raisons que la Guinée après plusieurs tentatives de nouer des relations franche avec la France que le pays bascula vers les pays soviétiques et des Etats-Unis. Puis le durcissement du régime suivra, le tout aggravé par l'agression du 22 novembre 1970 jusqu'en avril 1984 avec la prise du pouvoir par l'armée.

QUATRIEME PARTIE :

**EVOLUTION DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE LA
GUINÉE AVANT ET APRES LE CHANGEMENT DU REGIME POLITIQUE ET
ECONOMIQUE EN 1984**

CHAPITRE 7 : LES PRINCIPALES REFORMES DES STRUCTURES D'ENCADREMENT AGRICOLE AVANT 1984.

Au lendemain de l'indépendance guinéenne, le jeune Etat devait faire face à d'énormes défis de développement dans tous les domaines de la vie, notamment la conquête de l'indépendance économique. Cela engagea les nouveaux dirigeants à mettre en place plusieurs réformes des structures agricoles afin d'atteindre l'autosuffisance alimentaire.

7.1. Désintégration des Brigades de la Révolution comme passage inévitable pour la modernisation du système de production

La République Populaire Révolutionnaire de Guinée s'était choisie une voie de développement non capitaliste qui était la conséquence logique de sa politique qui accordait la priorité au peuple, et bannissait toute exploitation de l'homme par l'homme. Cela ne pouvait se réaliser pleinement que dans une société socialiste.

7.1.1. Brigade de production comme l'un des premiers maillons de la structure opérationnelle des P.R.L.

La Guinée a misé sur le développement de l'agriculture qui constitue l'élément capital pour, pensent les autorités, créer, appuyer et permettre le développement des possibilités de son industrialisation. Il devait permettre de :

- Accroître quantitativement et qualitativement la production vivrière pour la satisfaction de tous les besoins alimentaires de la population guinéenne, et mettre fin à l'importation des denrées alimentaires. Ce qui permettra la réalisation d'une économie de devises.
- Approvisionner régulièrement les unités industrielles de transformation des produits agricoles en matières premières et leur permettre de jouer pleinement leur rôle d'industrie de substitution aux importations des biens de consommation directs.
- Accroître le volume des exportations agricoles et fournir des devises avec lesquels le parti-Etat pourra procéder à l'extinction de ses dettes extérieures et importer les biens nécessaires au développement social, économique et culturel du pays.
- Dans la mesure où l'industrialisation de la Guinée et l'impact qu'elle aura sur sa promotion économique restent la légitime aspiration au progrès de son peuple, nous constatons que seule l'agriculture aurait pu être à la base de cette transformation

qualitative de son économie. Toutefois, il convient de faire remarquer que le développement doit être saisi dans sa globalité pour qu'il soit effectif, étant donné que l'agriculture pour son plein développement doit recevoir des effets d'entraînement de l'industrie.

Toute Industrialisation se réalise par le transfert des valeurs de l'agriculture vers l'Industrie.
L'Agriculture fournit à l'Industrie :

- Des matières premières agricoles ;
- Des capitaux ;
- De la main-d'œuvre grâce à l'accroissement de la productivité qui aboutit à la libération d'un grand nombre de paysans qui pourront être employés dans les industries.

Il est alors facile de réaliser que si le développement de la Guinée dans le cadre du mot d'ordre « produire pour se suffire » repose essentiellement sur le développement de la production agricole et que cette production soit donnée par les possibilités qu'offrent à l'homme la nature et les moyens dont il dispose ; que ce développement repose principalement sur l'exploitation judicieuse des possibilités naturelles et la qualification sans cesse croissante des moyens de production agricole que possède ce peuple. Autrement dit l'industrialisation repose sur les activités créatrices de la paysannerie. Force est alors de procéder à la promotion rurale pour accéder à la société d'économie socialiste développée que sommes assignés comme objectif.

Cette promotion rurale doit être tant d'ordre structurel (rapport de production) que technique (investissements). C'est pourquoi il est indispensable dans ce cadre de procéder à la coopération dans les campagnes. D'après Tolno Fassa, la voie guinéenne de développement stipule que l'agriculture doit servir de base à l'Industrie laquelle développe et dirige l'agriculture³⁷⁴. Cette voie qui prend l'agriculture comme base et l'industrie comme facteur dominant du développement, se vérifie aisément lorsque le Président Ahmed Sékou TOURE écrit³⁷⁵ : « *si on développe l'agriculture sans aller à l'industrialisation c'est à la stagnation qu'on aboutit, si*

³⁷⁴ Tolno Fassa, né en 1950, Vétérinaire, entretenu le 04/02/2018, Kissidougou.

³⁷⁵ TOURE, Ahmed Sékou, *le pouvoir populaire*, Tome XVI, 1969, p 229.

on développe l'industrie avant un développement adéquat de l'agriculture c'est à la catastrophe qu'on aboutit».

C'est ainsi que pour le développement de l'agriculture, plusieurs institutions se sont succédé à savoir : les Centres Nationaux de Production Agricoles (C.N.P.A), les Centres de Modernisation Rurale (CMR), les Coopératives Agricoles de Production (C.A.P), les Brigades Attelées de Production (B.A.P), les Brigades Mécanisées de Production (B.M.P.), les Fermes Agro-Pastorales d'Arrondissement (F.A.P.A) et les Fermes Agro-Communales (FAC). Le Conseil National de la Révolution de Juillet 1974 avait eu à déplorer le non fonctionnement à plein temps des Brigades de Production et constaté que ce fait est dû à l'inadaptation de l'organisation du cadre dans lequel elles évoluaient³⁷⁶.

C'est ce qui a été en grande partie à la base de la restructuration du Pouvoir Révolutionnaire Local en services Locaux. Cette nouvelle organisation a le mérite de faciliter la répartition et le contrôle de l'exécution des tâches, tout en intéressant les responsables aux activités du Pouvoir Révolutionnaire Local. Ainsi les fermes agro-communales et celles agro-pastorales d'arrondissement ayant pour siège respectivement la mairie et l'arrondissement ont eu plus de chances de fonctionner sans entrave sous l'égide du service local économique du pouvoir révolutionnaire local (PRL) et du pouvoir révolutionnaire d'arrondissement (PRA) de leur ressort³⁷⁷.

La contribution des FAC et des FAPA au développement agro-industriel en Guinée était désormais une bataille à gagner. La tâche principale des FAC et des FAPA était d'être des centres pilotes de production agro-pastorale. Pour ce faire, ces unités agricoles utilisaient les méthodes de la science et de la technique, du point de vue conditions climatiques, et écologiques³⁷⁸.

Ainsi, la création des premières brigades fut décidée par le comité central au cours de sa réunion du 23 avril 1973, réunion élargie aux membres du gouvernement, aux gouverneurs de régions

³⁷⁶ Sacko Hadja Yélikha, née en 1950 à Boké, entretenu à Tafory/Manéah/Coyah le 08/12/2017, durée de l'interview 1 heure 20 mn.

³⁷⁷ Millimono Tamba Felix, né en 1948, enseignant à la retraite, entretenu le 04/02/2018 à Yendè.

³⁷⁸ TOURE Ahmed Sékou, *guide de l'encadreur agricole*, Conakry, édition Imprimerie Patrice Lumumba, 1975. p 16.

et aux payeurs régionaux. Elles étaient destinées à approvisionner l’Huilerie de Dabola et l’Usine de Tabacs et Allumettes (ENTA), soit un total de 330 dont 250 brigades arachidières réparties entre les Régions Administratives de Dabola, Dinguiraye, Faranah, Kouroussa, Mamou et Siguiiri, 80 brigades de Tabac répartie entre les Régions Administratives de Beyla, Faranah, Macenta, Kérouané, Kissidougou et Pita³⁷⁹.

A la conférence économique nationale du 19 au 22 Octobre 1973 à Conakry, il a été décidé de multiplier les brigades et de diversifier leurs activités. La conférence décida ainsi d’installer 1580 nouvelles brigades d’après Kamano Felix³⁸⁰. Le conseil national de la révolution (C N R) tenu à Conakry en janvier 1974, créant quatre-vingt-dix nouvelles unités et en reconvertissant les centres de production de Tabac de l’ENTA en brigade de production, porta le nombre total à 2005. Alors que le plan quinquennal (1973-1978) avait prévu la création et le fonctionnement de 22,375 brigades de production dont 3000 pour la tranche 1975³⁸¹. Le pays comptait 2421 P R L dont 2070 P R L et 351 P R L Urbains. Au niveau de chaque P R L. rural où une brigade mécanisée de production n’est pas installée, il a été créé au cours de la campagne agricole 1975 une brigade attelée de production de denrées alimentaires. La brigade de production doit être constituée sur le principe de la libre association des producteurs valides, décidés à réaliser en commun et dans leurs intérêts des activités productives à caractère agricole et artisanal.

En effet, au cours des sessions du 9 au 11 janvier 1975, du 21 Février 1975 élargies aux membres du Gouvernement, aux Secrétaires Fédéraux et aux Gouverneurs de Région, a décidé de la création de 434 brigades mécanisées de production (BMP). Ce qui fera dire Sékou Touré ce qui suit³⁸² :

« La cheville ouvrière de nos futures activités agricoles, pastorales, demeure la mise sur pied au niveau de chaque P R L d’une ou de plusieurs brigades de production, afin que la forme collective du travail d’émulation entre les P R L aident à un développement harmonieux des possibilités économiques de la

³⁷⁹ Idem, p 18.

³⁸⁰ Kamano Felix, né en 1945, Comptable à la retraite, entretenu le 03/02/2018, Nongoa (Préfecture de Guéckedougou)

³⁸¹ Ibidem, p 28.

³⁸² Idem, page 18.

campagne Guinéenne laquelle occupe encore l'immense majorité du peuple laborieux de Guinée».

Il a donc été décidé que dans chaque P R L rural, les brigades mécanisées et attelées de production devaient être fusionnées en une ferme agricole Communale (FAC), entreprise économique qui doit, dans son développement organisationnel, technique, économique, prendre l'exemple sur la FAPA de laquelle elle doit recevoir toute aide technologique nécessaire. Au niveau du P R L, les FAC sont des propriétés du P R L qui les gère souverainement. Au départ il n'y avait qu'une FAC par P R L mais il pouvait en créer autant que ses réalités lui permettent de le faire selon Faro Moussa³⁸³.

La création en 1961 des centres de modernisation et de développement rural (C M D R), des centres d'enseignement rural (C E R), en 1962, des cités socialistes en 1972, des BMP (brigades mécanisées de production) et les brigades attelées de production (BAP) en 1975. Des FAC et des FAPA en 1979, n'étaient que des démarches successives visant le même objectif et inscrites sur la même trajectoire de développement d'une économie nationale à caractère populaire, démocratique en progrès continu, de nature libératrice pour l'homme et pour le peuple, de toute forme d'exploitation et de toutes les résistances de la nature. L'institut national de recherches appliquées de Foulayah, Kindia (L I N R A F), les fermes de Ditinn (Dalaba) et de Famoïla (Beyla) constituant des pôles d'assistance technique et technologique directement liés aux unités économiques que sont les FAC et les FAPA³⁸⁴. A en croire à KEITA Alkhaly Mohamed qui s'affirmait comme suit : « Dans le pays, l'organisation de la production était la suivante : Bureau fédéral (Région), Comité Directeur (Arrondissement), PRL (Pouvoir Révolutionnaire Locale) ; chaque structure avait un Parrain. Tout le poids reposait sur le PRL³⁸⁵ ».

La mise sur pied de ces unités de production agricole était un moyen de faire participer la totalité de la population agricole Guinéenne à la création de son bien-être matériel et moral. C'est-à-dire assurer par leur rendement efficient, un ravitaillement correct et régulier de tout le peuple en produits alimentaires et d'augmenter la quantité des produits à fournir aux agro-

³⁸³ Faro Moussa, né en 1942, trésorier, entretenu le 02/02/2018 à Guéckédougou.

³⁸⁴ Ibidem, p, 31.

³⁸⁵ KEITA Alkhaly Mohamed, né en 1945 à Coyah, ancien membre du PRL de Coyah centre, entretenu à Kenkétén/Coyah le 05/08/2013, durée de l'interview 1 heure 37 mn.

industries. Il en est de même pour le volume des exportations en produits agricoles, forestiers, artisanaux et animaux. Cette augmentation de la production devait permettre ainsi de procurer des devises grâce à l'accroissement des exportations à en croire à Diawara Aly³⁸⁶.

Parmi les objectifs assignés aux FAC, on peut noter entre autres le renforcement de la solidarité paysanne à travers l'expression « *l'union fait la force* », la création des conditions favorables à l'implantation de véritables coopératives de production dans les P R L, tout en introduisant progressivement les méthodes modernes de production, la mise en commun des forces industrielles des fermiers en vue d'exploiter à l'aide des moyens matériels mis à leur disposition sur la base rationnelle et scientifique, toutes les normes de production, la production davantage non seulement dans le but de satisfaire les besoins alimentaire de la population guinéenne, mais aussi de réduire autant que possible voir supprimer les importations des denrées alimentaires de première nécessité³⁸⁷.

Chaque FAC est dirigée par un conseil de gestion qui comprenait le directeur de la ferme qui était chargé du contrôle et de la coordination des activités productives de la ferme. Il représentait un véritable directeur d'entreprise en contrôlant toutes les dépenses dans le but de faire fructifier les importants investissements réalisés par le parti-Etat au niveau de sa ferme. Il devait veiller à appliquer la discipline au travail qui devait être observée par tous les fermiers. Il devait établir un plan de production en tenant compte des objectifs assignés à la ferme, des instructions et recommandations contenues dans les documents officiels publiés par le Ministère de l'agriculture, des directives des autorités locales (P R L), enfin des conditions concrètes du P R L c'est-à-dire des conditions naturelles du sol, des conditions humaines et des moyens matériels disponibles selon Magassouba Morioulen³⁸⁸.

³⁸⁶ Diawara Aly, né en 1946, Ingénieur agronome, entretenu le 02/02/2018 à Guéckédougou.

³⁸⁷ TOURE, Ahmed Sékou, *Guide de l'encadreur agricole*, op cit, p, 12.

³⁸⁸ Magassouba Morioulen, né en 1956, Enseignant à la retraite, 12/04/2018 à Kouroussa.

Quant au gestionnaire ³⁸⁹ de la FAC, il était le chef de service local économique du P R L de son lieu d'implantation directement responsable de la comptabilité qui sera conçue à cet effet. Pour se faire, il était assisté par le conseil de gestion dont il est membre et du contrôleur technique des activités agricoles pour la tenue des documents. Pour mener à bien cette mission, il devait enregistrer toutes les opérations comptables et tenir les documents y afférents, suivre de près tous les mouvements de stocks, contrôler les entrées et les sorties du matériel et des produits, assumer l'entretien ou la bonne utilisation des engins agricoles et veiller enfin à la mise à jour des documents relatifs aux achats, aux ventes, aux inventaires du matériel et des stocks. Il assurerait à temps le paiement des salaires du personnel permanent conformément aux instructions reçues³⁹⁰.

Quant au Chef des Travaux, il était chargé de traduire en actes concrets le plan de production de la ferme. En sa qualité de chef de service local des travaux publics et télécommunication de son P R L, il assure entre autres les fonctions suivantes : l'organisation, l'utilisation du matériel dans les différents secteurs d'activité de la ferme et l'exécution correcte des normes prescrites. Responsable de la discipline du travail, il devait communiquer au gestionnaire les fiches journalières de pointage des fermiers et veiller à une exécution correcte des normes individuelles et collectives du travail d'après Diakité Solo ³⁹¹.

Ceux-ci étaient appuyés dans l'accomplissement de leurs tâches par le Service Local Administratif qui, à travers son chef, devait aider les fermiers dans le domaine de la conservation des archives, de la correspondance administrative, de la presse, des informations et pour le recensement des fermiers. Ils étaient également assistés par le Maire du P R L et son Adjoint. Selon Barry Alpha Oumar, le maire était le chef suprême de la FAC installée sur son territoire géopolitique. Il était chargé d'attribuer des terres fertiles à la

³⁸⁹BANGOURA, Naby Moussa, *Impact de la BMP du PRL zénémounta sur le niveau socio-économique et technologique de ce PRL et des perspectives d'avenir*, DES, IPK, 1975, p 19.

³⁹⁰ TOURE, Ahmed Sékou, *Guide de l'encadreur agricole*, op cit, page 21.

³⁹¹ Diakité Solo, né en 1951, agronome, entretenu le 05/03/2018 à Kankan.

ferme et cela par objet d'un acte de propriété dont la copie était déterminée par le bureau de la Mairie. Il était éventuellement remplacé par son adjoint en cas d'empêchement³⁹².

L'ensemble de ces travailleurs étaient encadrés par l'ensemble des élèves et étudiants au cours des campagnes agricoles dans les pouvoirs révolutionnaires locaux (P R L)³⁹³. Pour mémoire, les 1^{ères} Brigades de production quant à elles ne représentaient qu'une forme transitoire qui résolvait des problèmes qui se posent à court terme.

Ces brigades de production avaient pour mission :

- De combler le déficit vivrier
- De ravitailler correctement les unités industrielles utilisant des matières premières agricoles, la plupart fonctionnant à moins de 50% de leur capacité
- De servir le point d'appui à la coopération agricole.

Du point de vue des rapports de production, ces brigades correspondaient plus ou moins à la coopérative de type inférieur où l'exploitation individuelle reste encore dominante dans l'activité des membres.

Ainsi, les premières formes d'existence des Brigades étaient de 2 formes :

La Brigade de type A : qui a été une libre association de 15 à 20 personnes, relevant de l'Etat central. Elle était spécialisée dans la production agricole et son financement a été assuré à 100% par l'Etat sur la condition de remboursement par annuités.

La Brigade de type B : qui devait relever entièrement de l'initiative des cadres des P.R.L. dans les sections et les fédérations. La gamme de sa production bien qu'orientée vers les cultures vivrières était cependant beaucoup plus large.

La Brigade familiale : bien avant la création des brigades de production il existait des formes communautaires d'organisation sur des bases familiales. Le Parti – Etat avait justement décidé de faire de ces unités des brigades de production recevant l'aide de l'Etat. La création

³⁹² Barry Alpha Oumar, né en 1944, commerçant, entretenu le 07/10/2017 à Dogomet (Dabola).

³⁹³ Brochure d'Economie Agricole, Centre de Diffusion Télé-enseignement, Conakry par P. PETAR, éd. Août 1975, p 45.

de ces brigades entrainé dans le cadre du mot d'ordre "SE SUFFIRE" et ne représentait qu'un élément d'appréciation de la promotion rurale. La promotion rurale doit être tant d'ordre structurel (rapports de production) que technique (forces productives). Si les brigades ont contribué dans une large mesure à la résorption du déficit alimentaire (qui est passé de 60.000 tonnes à 200.000 tonnes), il y a eu certains problèmes dûs à leurs structures qui se sont posées et se sont érigées en limites à leur développement en futures coopératives socialistes de types supérieurs.

La Brigade de type A n'a pas répondu à toutes les exigences qu'on attendait d'elle. Dans la plupart des cas, elle s'est transformée en champ collectif du P.R.L. où la mauvaise information de la finalité de la brigade de la part des cadres responsables s'est manifestée ; et alors les militants du P.R.L. ont pensé de cette brigade de production comme un "champ du Gouvernement". Quant à la Brigade de type B, les problèmes afférents à sa structure étaient liés à la forme de propriété des moyens de production à réaliser ici comme instruments de travail individuels dans le cadre d'une utilisation collective de la force de travail ? Comment équilibrer temps de travail consacré à la brigade et temps de travail consacré à l'exploitation individuelle ?

Autant de questions liées à l'organisation qui sont restées sans réponses jusqu'à maintenant et qui ont conduit à la disparition de cette brigade. Le parti avait déjà apprécié tous les problèmes, toutes les limites posées aux brigades de type A et B et a trouvé comme solution une 3^{ème} forme de brigade appartenant au P.R.L. et qui doit être soit une B.M.P si elle utilise le tracteur, ou une B.A.P si elle utilise la charrue.

A partir de janvier 1975, furent créées:

- La Brigade Mécanisée de production (B.M.P)
- La Brigade Attelée de Production (B.A.P)

La transformation des rapports de production relève de la collectivisation des moyens matériels de production et de la force de travail. La Brigade de production du P.R.L. qu'elle soit B.M.P. ou B.A.P. est une collectivité socialiste de base qui réalise cette exigence et œuvre à mesure de son développement dans la perspective d'un développement socialiste, le levier

essentiel de la coopération étant la mécanisation pour la B.M.P. et la traction animale pour la B.A.P

-La brigade mécanisée de production (B.M.P) : abordant le problème de la modernisation du secteur agricole, le Président Ahmed Sékou TOURE déclarait ‘‘Si nous voulons, et nous le voulons résoudre le problème de l’agriculture, nous sommes obligés de définir la base dynamique correspondant même au processus de transformation ambitionnée par notre Peuple. Or jusqu’ici nous n’avons tablé que sur l’aspect quantitatif à savoir qu’un village de 1000 habitants peut disposer de terres plus fertiles à productivité élevée ; indépendamment de ses réalités objectives chaque village doit accéder à la maîtrise de la technique pour pouvoir non seulement se suffire mais aider à l’alimentation de la région. C’est pourquoi nous sommes obligés de nous atteler à la modernisation de l’agriculture, à la qualification des futurs agriculteurs³⁹⁴’.

Il importe de préciser que cette modernisation de l’agriculture liée à la mécanisation que nous préconisons n’est pas seulement d’ordre matériel, mais elle est aussi et surtout d’ordre structurel, c’est-à-dire qu’elle est liée aux réformes dépendance. C’est pourquoi le comité central en ses sessions du 9 au 11 janvier 1975, de 21 février 1975 élargies aux membres du Gouvernement, aux secrétaires fédéraux et aux gouverneurs de régions a décidé de la création de 434 B.M.P. cellules germinatrices de la société nouvelle.

La B.M.P. doit répondre non seulement aux nécessités de l’accroissement de la production et de la productivité agricoles mais aussi servir de base à la coopération agricole dans les P.R.L. En fait, elle doit servir de structure d’appui technique au P.R.L. pour ne pas que les prérogatives dévolues à celui – ci soient illusoire. La B.M.P., pour la 1^{ère} année d’existence, dispose d’une force de travail composée dans sa majorité par des étudiants afin de prouver aux paysans la nécessité et les bienfaits du travail collectif canalisé autour de la machine. La B.M.P. reviendra ensuite au P.R.L. qui se chargera de son fonctionnement.

³⁹⁴ La politique culturelle de la République de Guinée étude réalisée par le Ministère de l’éducation et de la culture sous les auspices de la Commission nationale guinéenne pour l’Unesco. Publié en 1979 par l’organisation des Nations Unies pour l’éducation, la science et la culture, 7, place de Fontenoy, 75700 Paris Imprimerie des Presses Universitaires de France, Vendôme, [En ligne], [consulté le 03 juin 2017]. Disponible à l’adresse : ISBN 92-3-201722-9 @d. anglaise 92-3-101722-5.

La nécessité de l'intervention des étudiants dans les campagnes a pour effet de matérialiser une communauté de destin et une alliance de classe avec la classe des paysans. Leur injection dans le monde rural à travers les B.M.P. permet de ne pas se laisser aller à une surestimation des effets du facteur technique. Un seul des éléments combinés dans les forces productives ne peut assurer le développement, car il faut souligner que les forces productives n'existent jamais en soi, ses formes concrètes d'existence sont liées à des déterminations multiples issues des superstructures et qui sont les conditions de la reproduction elle-même.

Si les rapports de propriété impriment leur allure et leur rythme, aux forces productives, les superstructures sont un facteur indispensable de chaque mode de production qui doit prendre la forme d'une société solide indépendante du simple hasard ou de l'arbitraire". C'est pourquoi l'Ecole Guinéenne qui part de l'Education politique, scientifique de ses membres pour répondre à ce principe de "l'Ecole dans la vie" a demandé son intervention directe dans les campagnes. Cette intervention a pour but de jeter les bases de la coopération agricole qui vise au-delà de l'accroissement de la production, le changement des rapports de production, donc du mode de production³⁹⁵.

-La brigade attelée de production (B.A.P) : la campagne agricole 1976 a vu l'avènement de la brigade attelée de production (BAP) dans certains P.R.L. où les conditions de la mécanisation de l'Agriculture font défaut. La B.A.P. remplit les mêmes objectifs que ceux assignés à la B.M.P. c'est-à-dire qu'elle doit servir de base de développement au P.R.L. D'ailleurs la brigade attelée réalise mieux le couple possession réelle relatif de propriété dans la mesure où les problèmes liés à la traction animale sont moins importants que ceux liés à la motorisation.

La traction animale présente de nombreux avantages qu'on aurait tort de négliger. D'abord elle ne revient pas chère en devises. Les bêtes de trait s'achètent sur place ou du moins dans le pays. Quant au matériel, la charrue notamment, il est possible de le fabriquer sur place. A la différence des machines à traction mécanique, les machines à traction animale n'entraînent virtuellement aucun frais de fonctionnement payable en monnaie étrangère. Et nous pensons que compte- tenu du niveau culturel et technique de nos paysans, c'est le matériel à traction

³⁹⁵ MARX cité par DIALLO Baïlo Tèlivel, dans son cours d'Economie du développement (3^{ème} Année), UGANC.

animale qui, tout compte fait convient le mieux à l'importance et au volume de travail des brigades. Tous les P.R.L ayant des domaines cultivables, sauf Conakry, étaient dotés de BMP (Brigades Mécanisées de Production) ou de BAP (Brigades Attelées de Production). Pour produire et se suffire, de vastes domaines cultivés en investissement humains-semés, sont désherbés et récoltés par la population sous le contrôle vigilant du Parrain de la Fédération et du Comité Directeur³⁹⁶.

En dernière analyse, la brigade de production du P.R.L. qu'elle soit B.A.P. ou B.M.P. apparaît donc comme l'un des premiers maillons en tant que structure opérationnelle réalisée par le P.R.L. et pour le P.R.L., et dont tous les résultats constituent la propriété collective du P.R.L. c'est en ce sens que " la brigade apparaît comme un service public, un service de production du village". La brigade du P.R.L. est donc le moyen concret, réel pour la transformation des rapports sociaux de production. Elle évolue dans un cadre bien déterminé, le P.R.L. entre la brigade et le P.R.L., il y a une interaction dialectique.

-Le P.R.L. et la BRIGADE : le P.R.L. en effet doit, après la conquête du pouvoir politique et idéologique qu'il constitue dans la vie du peuple, conquérir aussi le pouvoir économique lui permettant de disposer les moyens matériels devant lui permettre de promouvoir en profondeur le progrès démocratique et social³⁹⁷.

-Le Rôle de la brigade vis-à-vis du P.R.L : l'élément dominant de demain qu'est la B.M.P. avait pour mission de transformer le P.R.L. L'influence de la B.M.P. devait finalement grandir au point de changer la réalité du P.R.L. Le but économique de la B.M.P. est d'apporter une solution aux problèmes de l'accroissement de la production et de la productivité agricoles dans le P.R.L. En effet la B.M.P., sur le plan de la conception, des méthodes et de l'organisation des activités productives doit opérer une transformation qualitative et quantitative des potentialités et possibilités locales par une production rationnelle et scientifique. Cette production de la B.M.P., scientifiquement et rationnellement organisée doit permettre au P.R.L. de :

- 1- se suffire à lui-même et de fournir à l'Etat des produits agricoles.

³⁹⁶ MARA Moussa, né en 1955 à kissidoudougou, agronome, entretenu 20/04/2014 à Lansanayah village/Matoto, durée de l'interview 1 heure 45 mn.

³⁹⁷ TOURE, Ahmed Sékou in *Horoya n° 2197*, p18.

2- d'accumuler les moyens matériels pour développer la production tout en améliorant progressivement le niveau de vie de ses militants. Ainsi le P.R.L. pourra, tout en satisfaisant d'abord les besoins de ses habitants :

- Amortir à court terme son équipement technique.
- Se constituer un surplus économique qui pourrait être utilisé dans un processus de reproduction élargie.
- Apporter sa contribution à la production nationale pour finalement participer à l'accumulation nationale.
- C'est en ce sens que le P.R.L. peut apporter sa part au volume de la production nationale. Mais ces effets ne peuvent se sentir que si certaines conditions sont remplies.

A en croire à l'ancien maire du PRL de Madina et environ dans la préfecture de Guéckédougou, en Guinée forestière ce qui :

« Pour qu'une B.M.P. puisse prospérer, se développer, pour enfin rayonner sur son milieu, il faut qu'elle crée d'abord les conditions de son développement, qu'elle produise plus qu'elle ne consomme, accumulant ainsi le surplus de production qui sera consacré à de nouveaux investissements. Le point de départ de toute accumulation étant la production »³⁹⁸.

On peut caractériser l'activité économique d'une B.M.P par les formules suivantes :

$P = C + V$ à l'origine, c'est-à-dire au stade démarrage de la B.M.P.

$P = C + M$ après les résultats des premières activités productives.

P se transforme en P' grâce à l'activité du travail.

P = l'ensemble du produit à l'origine

³⁹⁸ BAMBA Elhadj Kouloumba Bamba, né en 1942, ancien maire du PRL de Madina et environ de la Préfecture de Guéckédougou, interviewé le 15 avril 2015 à Kobayah, commune de Ratoma (Conakry).

P' = l'ensemble du produit, l'opération productive terminée

C = fonds de production constants c'est-à-dire la partie du fonds de l'entreprise qui se transforme en moyens de production dont la valeur de l'outillage de production (tracteur et accessoires, instruments, arrosoirs, semences, carburant, lubrifiant.....), les installations que sont les ateliers et bâtiments. Ce fonds constitue la première partie des subventions consacrées à l'équipement de base de la B.M.P. et est fournie par l'Etat. En général la valeur totale de C n'est dépensée et renouvelée que pour une partie au cours d'un procès de production.

V = Fonds d'entretien de la force de travail, partie des fonds transformée en force de travail.

M = surplus ou surproduit agricole constitué au sein de la B.M.P.

C = constitue une condition importante du succès de l'activité économique de la B.M.P.

C et V ne doivent être utilisés que dans un but précis afin de créer M le plus vite possible. Le but visé étant que la brigade réalise un auto- financement aussi élevé que possible. L'autonomie financière est fonction de l'accroissement de M .

Le surplus agricole exprimé par M est indispensable à la survie de la BMP et c'est par lui-même que se réalise :

- Le maintien, l'élargissement de C , car à chaque processus de production une partie des fonds de production se déprécie et doit être renouvelé.
- L'accroissement du niveau de vie socio-économique des habitants du P.R.L. par le truchement des investissements socio- culturels (Ecole, Infirmerie – Maternité, maisons de commerce, transports, terrains de sports, permanence, mosquée etc.) et le payement de la taxe régionale en produits libérant ainsi les paysans de l'impôt de capitation et améliorant en même temps le niveau de consommation de ceux-ci.

Le surplus agricole est fonction de l'efficacité de C et V . D'une manière générale, il ressort que dans le cadre de l'activité économique de la brigade, il est indispensable pour la survie et le développement de l'entreprise de réaliser après chaque processus de production un

surplus agricole toujours supérieur à celui réalisé à la période antérieure. La réalisation de M dépend des solutions apportées aux problèmes liés à la production et à la répartition.

-Le processus de coopération (coopératives agricoles) : la coopération demeure non seulement le cadre efficace pour stimuler et élever la production et la productivité mais aussi pour susciter une prise de conscience d'un peuple engagé dans la voie de la socialisation du travail et des moyens de travail. L'analyse effectuée plus haut nous a montré que la transformation socialiste n'est pas seulement un mouvement économique, c'est essentiellement une transformation au niveau des rapports sociaux et des rapports liés à la superstructure qui est alors soutenue par les transformations économiques.

La transformation des structures agraires, la modification des rapports de production constitue l'une des plus grandes contributions de la Révolution agraire à une future économie dynamique. La coopération agricole est le principal maillon du développement de l'Agriculture. La création d'un secteur coopératif en Guinée répond à des exigences idéologiques sociales et économiques :

- Sur le plan idéologique : l'objectif essentiel de la Révolution Guinéenne était d'assurer à l'ensemble du Peuple de Guinée les meilleures conditions d'existence ; d'ailleurs c'est dans cette optique qu'intervient la voie de développement celle du développement non capitaliste. Cette voie est une voie anti- capitaliste et vise le développement harmonieux et équilibré de toute l'économie. Cette voie doit permettre la décolonisation des structures économiques et empêcher la formation d'une bourgeoisie nationale qui pourrait entraîner des oppositions d'intérêt et l'exploitation du peuple. Refuser l'exploitation de l'homme par l'homme et le développement d'une bourgeoisie nationale débouche sur une option socialiste. Donc le problème central reste ici la construction du socialisme dont la nationalisation des Hauteurs dominantes de l'Economie ne représente que l'amorce. La construction du socialisme suppose donc l'installation des structures favorables à l'implantation d'une base viable de collectivisation : le secteur coopératif doit compléter et renforcer le secteur d'Etat. A ce propos J. Suret Canale souligne³⁹⁹ :

³⁹⁹ SURET CANALE J, op cit, p 58.

« On ne pourra parler de socialisme que le jour où l'ensemble des rapports sociaux seront de nature socialiste à la campagne ».

- Sur le plan social : la coopération est un facteur décisif de l'évolution sociale dans un pays où le secteur primaire est prépondérant ; la paysannerie guinéenne occupe 80% de la population. C'est en ce sens que sa promotion reste le point de départ de toute la politique tendant à assurer le bien – être général de toutes les couches sociales. Ceci compte – tenu de la proportion que représente le paysannat dans la population et de la part du secteur agricole dans le revenu national.

- Sur le plan économique : la stratégie guinéenne de développement reste celle de l'agriculture comme base et l'industrie comme facteur dirigeant. Dans cette politique de développement, l'agriculture a un certain nombre de rôles à jouer qu'on peut apprécier dans l'agriculture vivrière, l'agriculture d'exportation et l'agriculture industrielle. Ce n'est pas n'importe quelle agriculture qui joue le rôle de base de développement. Il faut une agriculture collectivisée, organisée et dynamique pour soutenir un processus d'industrialisation. Seule la grande exploitation collective peut développer l'agriculture et entraîner par conséquent le développement de la campagne. La grande exploitation dispose de plus de capitaux et d'équipements. Elle permet aussi l'emploi des moyens mécaniques, la science et les expériences agronomiques, une répartition du travail et une spécialisation. Comme le dit le Président Ahmed Sékou TOURE, le sens du mouvement coopératif en Guinée est de :

- donner aux masses paysannes un emploi stable.
- exploiter de vastes étendues de terre qui n'ont pas été jusqu'ici mises en valeur.
- réaliser ces deux objectifs avec les plus petits coûts d'équipement en réunissant les paysans dans de grandes entreprises agricoles coopératives.
- Permettre l'emploi des moyens mécaniques

La réalisation de la coopération socialiste exige pour chaque pays la prise en considération des conditions historiques et sociales de son monde rural en vue d'étudier les démarches nécessaires à la transformation des rapports de production. Cette nécessité s'est trouvée largement confirmée en Guinée.

L'expérience Guinéenne de développement rural commence avec le plan triennal. L'objectif principal était la création de nouvelles structures dans l'agriculture Guinéenne. C'est ainsi que trois (3) types de collectivités furent créés.

- Les centres Nationaux de production Agricole (C.N.P.A) ;
- Les centres de modernisation rurale (C.M.R) ;
- Les coopératives Agricoles de production (C.A.P).

-Les centres nationaux de production agricole (C.N.P.A) : ce sont des fermes d'Etat ''destinées à servir de modèle dans l'agriculture, exploitations (les CNPA) de monoculture hautement mécanisée, ce serait des parcs d'essai pour l'utilisation des méthodes les mieux adaptées aux différentes cultures, l'emploi des machines et pour la recherche des meilleurs engrais et semence.

-Les centres de modernisation rurale (C.M.R) : ils devraient être créés dans toutes les régions. Selon N'Famara Keita⁴⁰⁰ : « ces centres (un par région) devraient être des exploitations publiques ayant une gestion équilibrée, entreprises modèles pour la formation des paysans, la démonstration du nouveau matériel et la vulgarisation des méthodes modernes ».

Les C.M.R. devraient servir de moyen d'encadrement de la production paysanne en vue de sa qualification (notamment par la fourniture des semences et des plants pour le développement de la production vivrière, fruitière et maraichère).

-Les coopératives agricoles de production (C.A.P) : la création des C.M.R. devait être liée à celle des C.A.P. Il avait été envisagé plusieurs formes de coopératives. Les plus simples se proposent l'usage collectif du matériel léger, les plus complexes comportant l'exploitation collective des champs collectifs avec du matériel mécanique moderne pour accroître leur capacité de production. Le plan prévoyait pour l'ensemble du territoire 500 C.A.P. et la gestion se faisait sur la base d'une participation volontaire et démocratique de tous les membres.

⁴⁰⁰ TOURE, Ahmed Sékou, *Défendre la révolution*, tome xv, Conakry, 1970, Ed. Imprimerie Patrice Lumumba, [en ligne], [consulté le 24 décembre, 2015]. Disponible à l'adresse : <https://www.google.com/search?q=Touré++Ahmed+Sékou>.

Le développement des C.A.P. devait suivre trois (3) étapes :

1^{ère} Etape : Regroupement des paysans autour des champs collectifs tout en leur donnant du matériel technique moderne pour accroître leur capacité de production. Le paysan pouvait conserver son lopin de terre tout en adhérant à la coopérative.

2^{ème} Etape : La coopérative s'attaquerait à la mise en valeur des terres riches non encore mises en exploitation. L'activité serait étendue à l'élevage du bétail. Ces deux (2) activités devant être liées pour assurer un développement harmonieux dans ces deux (2) secteurs.

3^{ème} Etape : consiste pour la coopérative, une fois développée, de prendre en charge l'exploitation des champs de ses membres et l'élevage du gros bétail suivant les possibilités de chaque région. C'est le lieu de faire remarquer ici que les CNPA et les C.N.R. n'étaient pas à proprement parler des innovations. Elles reprenaient l'héritage d'institutions coloniales qui, après l'indépendance ont été restructurées en fonction des nouvelles réalités de la Guinée. Ainsi les C.N.P.A. remplaçaient en fait les fermes écoles qui étaient administrées par les organismes inter – coloniaux tel que l'I.F.A.C (Institut des Fruits et Agrumes coloniaux). Ces organismes fonctionnaient grâce à des crédits accordés par des budgets locaux.

Les C.M.R. étaient un prolongement des S.I.P. (Sociétés indigènes de prévoyance). Les SIP, à partir de 1950, fonctionnaient parallèlement avec les SCAER (secteurs coopératifs d'Amélioration et Equipements ruraux). Le 24 août 1953, un Arrêté donna la possibilité de transformer les S.I.P. en S.M.P.R. (sociétés de Modernisation de la production rurale) puis le décret du 13 novembre fit remplacer les SIP, SMER par les S.M.D.R. (Sociétés de modernisation et de développement rural). C'est le 1^{er} août 1960 que les C.M.R. voient le jour par un Décret. Les C.M.P.R prenaient la relève des S.M.D.R., leur statut faisait d'eux des entreprises d'Etat devant équilibrer leurs dépenses et leurs recettes. Les C.M.R. connurent un bon début.

Mais ce succès fut éphémère, car les C.M.R., au lieu d'être des unités de production capables de se développer, se transformèrent en services publics. Pour corriger les erreurs des CMR, la conférence d'août 1961 opéra une décentralisation en plaçant les CMR sous l'autorité des régions administratives. Les CMR devaient entretenir une exploitation de 100 à 500 ha. Mais

cette initiative marqua la fin des C.M.R. faute d'encadrement. Les C.A.P. suivirent la même voie car étant privées de tout encadrement⁴⁰¹. Il faut aussi signaler comme cause de cet échec la malversation des responsables, la mauvaise gestion et l'absence de comptables qualifiés. Ainsi on peut noter que l'expérience guinéenne de la coopération agricole se solda par un échec selon Kébé Moustapha⁴⁰².

Le secteur capitaliste s'était même renforcé du fait que certains responsables des C.M.R. ont utilisé les machines mises à leur disposition, soit pour agrandir les exploitations de quelques gros paysans de la région, soit pour se créer eux-mêmes de grandes exploitations où ils employaient la main-d'œuvre salariée. A la régionalisation des C.M.R., on s'est empressé de les liquider afin de pouvoir s'emparer du matériel et de renforcer l'équipement des exploitations privées ainsi créées (la seule nouvelle institution restait donc la C.A.P. qui devait introduire de nouveaux rapports de production à la campagne.

Alors que le plan prévoyait un investissement de 10 milliards, seulement 4,385 milliards furent dépensés et, en 1962 les coopératives ne réunissent que 4% des cultivateurs qui ont produit pour 5.000 tonnes. Evidemment les objectifs du plan ne sont pas atteints dans ce domaine comme le Chef de l'Etat le souligne dès 1962⁴⁰³ :

« Dans le domaine agricole, qui touche le plus grand nombre, nous sommes en retard par rapport à la puissance mobilisatrice de nos mots d'ordre, et aussi par rapport à la signification qui s'est attachée au lancement du 1^{er} plan triennal en République de Guinée. »

Une analyse des causes de l'échec du mouvement coopératif Guinéen tient compte des questions de la base technique et technologique, l'outillage, le manque de cadres (agronomes, mécaniciens etc....) et comme l'indique aussi J.S. Canale⁴⁰⁴ : *« la difficulté de départ commence aux pays en voie de développement, tient à l'ampleur du retard technique dans l'agriculture. »*

⁴⁰¹ Pour toutes ces institutions voir SURET CANALE, Jean in République de Guinée, pp 196, 197, 198, 99.

⁴⁰² Kébé Moustapha, né en 1944, chauffeur camion, entretenu le 05/10/2017 à Dabola.

⁴⁰³ TOURE Ahmed Sékou, op cit, p 56.

⁴⁰⁴ SURET CANALE J, op cit, p 38.

En effet le secteur agricole connaît une productivité très faible : 90% de la population active pratiquant l'agriculture et ne fournit que 56% du revenu National, donc le relèvement de la base matérielle et technique suppose des investissements très importants, la réalisation d'une infrastructure (barrages, aménagements des plaines) et une technologie moderne. Dans ces conditions l'Etat central est amené à se charger d'une grande partie du financement.

La distribution de la terre à partir des réformes agraires dans les pays socialistes évolués ou dans certains pays où le régime de propriété a fait naître d'immenses propriétés sous-exploitées (c'est notamment le cas des latifundies en Amérique Latine) a été un levier important dans l'organisation des paysans. Aussi les différenciations sociales prononcées peuvent être un facteur important de regroupement des paysans.

Or en Guinée, au début de l'indépendance, il n'y avait pas un clivage social très prononcé de l'agriculture ; en général des indices de propriété privée de la terre n'existaient guère. Donc on ne pouvait assurer une mobilisation des paysans à partir d'une exploitation de classe. L'essentiel du problème ici se situait dans l'éducation socialiste à développer au niveau des paysans dans le cadre des coopératives⁴⁰⁵.

Il est indispensable de prouver au paysan que la coopérative permet d'accroître son bien-être. Il y a là une stimulation économique qui le libère peu à peu de son esprit individualiste ; ce mouvement ne doit pas se faire uniquement avec le seul facteur économique. Il est nécessaire de mener parallèlement une éducation socialiste sous une forme concrète qui permette d'éclaircir les avantages de la coopération et de renforcer l'entraide. Il s'agit de présenter la coopération agricole comme étant une nécessité qui s'inscrit dans la voie de la construction du socialisme, voie qui suppose une refonte de la conscience humaine qui doit aller de pair avec la création des bases matérielles et techniques.

L'échec du 1^{er} mouvement coopératif s'explique donc par la nature du cadre d'implantation des coopératives qui ne correspondait pas à la logique du système socialiste. L'analyse de la non réalisation des objectifs de la coopération retient des questions de base technico-économiques mais aussi et surtout structurelles. Les raisons qui ont empêché la réalisation

⁴⁰⁵ TOURE, Ahmed Sékou, *Défendre la révolution*, tome xv, Conakry, 1970, Ed. Imprimerie Patrice Lumumba, [en ligne], [consulté le 24 décembre, 2015]. Disponible à l'adresse : <https://www.google.com/search?q=Touré++Ahmed+Sékou>.

de la coopération vers les années 1960 permettent de comprendre, d'étudier les étapes suivantes. Grâce à l'expérience de la lutte politique et économique des classes, le P.D.G. a doté le Peuple de Guinée de structures nouvelles parfaitement adaptées aux formes concrètes et aux conditions actuelles de la lutte pour le développement économique et socio- culturel : il s'agit du P.R.L. et des brigades de production. Ce qui fait dire à Alkhaly Mohamed Keita⁴⁰⁶ :

« Bien que le travail dans les champs du PRL facilitait la mobilisation des citoyens pour le désherbage, la surveillance et la récolte, nombreux sont ceux qui résistaient moins aux dures activités et qui, d'ailleurs, souvent convoqués au bureau du maire, évoquaient les cas de maladies surtout. Ce qui était un important handicap des coopératives ».

Parlant du circuit des opérations après la récolte, le produit était envoyé dans les ERC (Entreprises Régionale de Commerce). Qui, à leur tour, retournaient la valeur des tonnages de produits en espèce au PRL pour la commercialisation. Chaque militant imposable dans la Famille devait payer l'impôt minimum de 14 Kg selon les Fédération de produit vivriers (Riz, Manioc, Maïs etc...), ou en produits d'exportation (Palmiste, Huile Rouge, etc...) pour augmenter le nombre de tonnage commercialiser après la campagne agricole⁴⁰⁷.

Après réclamation par le PRL, les produits retournaient à l'ERC qui, à son tour, ravitaillait les travailleurs sous le contrôle du Syndicat des Travailleurs de la Région⁴⁰⁸. Conakry, la capitale qui n'avait pas de terre cultivable payait ses impôts en espèce tant bien que mal et était ravitaillée par chaque région selon le nombre de tonnage de produits commercialisés par l'ERC. Les ristournes étaient retournées au PRL en marchandises importées vendues aux militants⁴⁰⁹. Les Comités Directeurs et PRL de la région étaient classés en fonction de leur production agricole et réclamation d'impôts par le Bureau Fédéral. Les fédérations étaient

⁴⁰⁶ KEITA Alkhaly Mohamed, Ancien Membre du PRL de Coyah centre, 05/08/2013, Kenkéten/Coyah

⁴⁰⁷ Touré Bakary, né en 1942, ouvrier, entretenu le 10/10/2017 à Dabola.

⁴⁰⁸ CAMARA Hadja Djenè, né en 1958 à Boffa, Commerçante, entretenu le 22/04/2014, Gbéssia cité de l'aire/Matoto, durée de l'interview 2 heure 45 mn.

⁴⁰⁹ BAH Mody Amadou, né en 1958 à Pita, agronome, entretenu le 03/04/2015 à Kobaya/Ratoma, durée de l'interview 1 heure 25 mn.

⁴⁰⁹ YANSANE Morlaye, né en 1955 à Forécariah, Ancien planteur de banane à Benty, entretenu le 19/09/2016 à Nasser/Forécariah, durée de l'interview 1 heure 45 mn.

classées par le Bureau Politique National. Tout partait et revenait au PRL⁴¹⁰. Tout le long de l'exécution des différentes activités agricoles sur toute l'étendue du territoire guinéen était émaillé de difficultés tant au niveau des militants qu'au niveau des dirigeants. C'est le cas par exemple de :

1. Une partie des ristournes qui revenait au PRL en espèce pour l'entretien des tracteurs et carburant pour la prochaine campagne n'était pas suffisant ;
2. L'impôt récupérer en nature par paysan était forcé selon le nombre d'imposable par famille. C'est pourquoi certains quittaient leur village pour d'autres localités. La récupération pouvait prendre le dernier grain du grenier du paysan jusqu'à prendre la semence de la prochaine campagne⁴¹¹.

Après la chute du régime, tous les tracteurs ont disparu pour d'autres pays de la sous-région⁴¹².

7.1.2. Les Lettres de Politique de Développement Agricole (LPDA 1 et LPDA 2)

Après le changement d'orientation politique en République de Guinée en 1984, et tirant les leçons de la situation qui régnait, le nouveau gouvernement a entrepris de profondes réformes politiques, économiques et sociales. Ces orientations ont servi de base à l'élaboration, avec la participation de tous les acteurs et partenaires du développement, de la LPDA 1 en 1991, de la LPDA 2 en 1998 et de la NLPDA horizon 2015 en 2007, dont l'axe d'intervention prioritaire est la sécurité alimentaire.

-La première Lettre de politique de développement agricole 1 (LPDA1) : lancée en décembre 1991 selon MAEF (1997), la LPDA 1 énonçait les domaines prioritaires de la politique agricole au regard des orientations de la politique générale contenues dans le discours programme du 22 décembre 1985 du Chef de l'Etat. Le désengagement de l'Etat des activités de production et de commercialisation et, en contrepartie, la création de conditions

⁴¹⁰ SYLLA Manga Fodé, né en 1962 à Kindia, enseignant à la retraite, entretenu le 12/11/2017 à Wonkifon/Coyah, durée de l'interview 2 heure 45 mn

³⁹⁴ TOURE Bafodé, né en 1957 à Forécariah, entretenu le 30/02/2017 à Maférenyah/Forécariah, durée de l'interview 1 heure 50 mn.

favorables à l'émergence d'un secteur privé dynamique étaient les conditions mises en avant pour relancer l'activité économique.

Pour le secteur agricole, les domaines identifiés comme prioritaires par la LPDA 1 portaient alors sur la promotion de la sécurité alimentaire, la relance des cultures d'exportation et la préservation de la base productive par une meilleure gestion des ressources naturelles. La LPDA 1 précisait les objectifs spécifiques découlant de ces domaines prioritaires, ainsi que les mesures envisagées pour atteindre ces objectifs. L'élaboration et la mise en œuvre de la première LPDA s'est révélé un exercice utile. En premier lieu, l'exercice a servi de cadre de concertation et de coordination, d'une part, entre les différentes instances du MAEF chargées de l'identification et de la mise en œuvre de la politique agricole, d'autre part, entre le MAEF et l'ensemble des bailleurs de fonds. L'exercice a permis d'afficher une politique agricole cohérente, reposant sur de grandes priorités, clairement identifiées⁴¹³. Le document est rapidement devenu la référence incontournable des actions et investissements réalisés dans le secteur agricole. La LPDA 1 a également servi de cadre à la définition des projets initiés à partir de 1992. Elle a également joué un rôle important dans la révision des projets antérieurs en vue de les adapter aux exigences de la nouvelle politique.

Avec la mise en œuvre de la LPDA 1, la performance du secteur agricole dans son ensemble a été globalement satisfaisante. Sur la période allant de 1992 à 1995, le taux de croissance annuel moyen du PIB agricole a été de 4,1%, très légèrement supérieur à celui du PIB national. La bonne performance d'ensemble du secteur agricole a eu des répercussions intéressantes sur la balance commerciale. La part des exportations agricoles dans le total des exportations est passée de 8,6% en 1991 à plus de 15% à partir de 1994. Dans le même temps, la part des importations alimentaires dans les importations totales s'est légèrement tassée. De ce fait, le déficit commercial agricole s'est nettement réduit, passant de plus de 100 millions de dollars US en 1991 à moins de 50 millions depuis 1994.

Les hausses de production ont été spectaculaires dans le secteur des cultures vivrières. Ainsi, la comparaison des enquêtes agricoles de 1991 et 1995 indique un accroissement notable des productions vivrières. Selon les chiffres du MAEF (1997), la production de riz est passée de 501 000 à 630.000 tonne (+ 26%), celle de maïs de 62.000 à 79.000 tonnes (+ 27%), celle

⁴¹³ MAEEF, Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, des Eaux et Forêts.

de manioc de 437.000 à 601.000 (+ 37%), celle de l'arachide coque de 104.000 à 132.000 tonnes (+ 27%). Le niveau de production des autres céréales et tubercules et de la banane plantain s'est certainement amélioré, mais le défaut de statistiques ne permet pas de le chiffrer.

Les efforts entrepris pour développer la production du coton se sont traduits par un décollage spectaculaire entre 1989 et 1992 (de 5.000 à 20.000 tonnes) puis par une stagnation et une régression de la production au cours des trois campagnes suivantes (16.500 tonnes en 1993, 16.000 tonnes en 1994 et 11.000 tonnes en 1995). La situation s'est améliorée en 1996 avec une production de 14.600 tonnes de coton graine. Le programme hévéa est plus prometteur. Les objectifs fixés en 1991 en matière de surfaces plantées ont été légèrement dépassés. Les premières récoltes de latex en 1995 confirment l'excellence des rendements.

En ce qui concerne le café, les exportations sont de l'ordre de 12 à 15.000 tonnes selon les années et la relance de la production à travers la vulgarisation du recépage et de la ré-identification des vieilles plantations. Cependant, les objectifs de la LPDA 1 n'ont pas été atteints en ce qui concerne les cultures d'exportation. Les exportations de fruits demeurent très faibles, loin de leur niveau de 1960. Les exportations d'ananas stagnent aux alentours de 3.000 tonnes et les exportations de mangues sont inférieures à un millier de tonnes. Les exportations de pastèques et de melons portent sur quelques centaines de tonnes.

Ainsi, même si un bon accueil a généralement été réservé à la LPDA 1, certaines critiques ont été formulées à son encontre, parmi lesquelles il faut noter :

- une intention affirmée de désengager l'Etat qui ne s'est pas traduite par l'élaboration d'une stratégie et d'une vision claire de la manière de renforcer la participation du secteur privé ;
- la faible implication des opérateurs privés dans l'élaboration et la mise en œuvre de la LPDA 1;
- la lente mutation des structures d'encadrement agricole vers une véritable administration de développement;
- l'absence d'un mécanisme institutionnel formel capable de coordonner les interrelations avec les autres secteurs de l'économie nationale et de hiérarchiser les priorités d'intervention dans le secteur.

- par ailleurs, le manque de connaissances et d'informations sur certaines filières ou domaines d'intervention ont rendu difficile l'identification des actions les plus pertinentes à mener en la matière. Certains objectifs spécifiques restaient donc flous ou mal définis⁴¹⁴.

-La seconde Lettre de politique de développement agricole 2 (LPDA 2) : avec la mise en œuvre de LPDA1 qui a été adoptée en 1991, le gouvernement guinéen s'est doté en 1998 d'une Lettre de politique de développement agricole réactualisée, intitulée LPDA2. Elle fut approuvée par le gouvernement en mars 1998. Depuis lors, la LPDA2 est considérée comme le document de référence pour la conception, la mise en œuvre et le suivi des programmes, projets et actions visant le développement rural, de même que le cadre privilégié de dialogue entre le Gouvernement et l'ensemble de ses partenaires au développement⁴¹⁵.

La LPDA 2 s'est concentrée sur les 9 domaines ci-après :

- Réduire la dépendance de l'économie nationale vis-à-vis du secteur minier par la mise en exploitation rationnelle et progressive de l'important potentiel de développement du secteur rural ;
- Poursuivre la politique de sécurité alimentaire, notamment, par un soutien à la croissance de la production agricole par l'augmentation de la productivité, la diversification de la production vivrière, des actions en faveur de la diversification de la consommation alimentaire, en mettant l'accent sur les populations les plus défavorisées ;
- Développer les exportations agricoles et maîtriser les importations alimentaires en vue de résorber, à terme, le déficit de la balance commerciale agricole. Les progrès significatifs enregistrés dans l'accroissement des exportations agricoles et la tendance à la baisse des importations alimentaires au cours de ces dernières années montrent la validité de cette option ;

⁴¹⁴ Ministère de l'agriculture, de l'élevage et des forêts, *Nouvelle Lettre de Politique de Développement agricole, 2006-2015*, Orientations et axes stratégiques, nouvelle vision de l'agriculture guinéenne, pp 25, 33, 40.

⁴¹⁵ Ministère de l'agriculture, de l'élevage et des forêts, *Lettre de politique de développement agricole 2*, 1998, [en ligne], [consulté le 18 septembre 2017]. Disponible à l'adresse : <https://www.my-pace.net/docs/lettre-de-politique-de-d-veloppement-agricole/>

- Favoriser le développement d'un secteur agricole privé dynamique en étendant la gamme des outils de financement (qui constitue un frein important au développement des entreprises agricoles), des infrastructures économiques, ainsi que l'environnement légal et judiciaire ;
- Corrélativement, poursuivre la politique de désengagement de l'Etat des activités de production et de commercialisation ;
- Améliorer la productivité de l'exploitation agricole par une politique d'encouragement à l'utilisation des semences et plants sélectionnés ou améliorés ; des fertilisants et produits phytosanitaires, ainsi que par la promotion d'une mécanisation adaptée ;
- Améliorer les performances des services agricoles, notamment par une implication croissante des bénéficiaires (organisations professionnelles agricoles) dans la programmation et même la gestion de ces services ;
- Développer les activités agricoles visant l'autoconsommation et une meilleure alimentation des producteurs et permettant la création d'emplois en milieu rural dont la population est constituée à 52,5% de pauvres, contre 6,7% pour Conakry et 24,3% pour les autres villes ;
- Assurer la gestion durable des ressources naturelles et la protection de l'environnement.

Pendant la période de mise en œuvre de la LPDA 2 (1998-2005), la croissance du secteur agricole s'est maintenue en moyenne autour d'un taux de 4,5% qui est supérieur au taux de croissance de l'économie nationale et au taux de croissance de la population (3,1%). Cette augmentation de la croissance se comprend à travers les réalisations suivantes : la production de riz a augmenté de 95%, celle de maïs de 70%, celle de fonio de 99%, celle du manioc de 90%. Mais ce taux, bien qu'appréciable, découle beaucoup plus d'une augmentation de la production agricole liée à l'accroissement des superficies cultivées que d'une amélioration de la productivité des exploitations (MAEF, 2007).

Une analyse portant sur les objectifs stratégiques de la LPDA2 révèle que :

- L'objectif de sécurité alimentaire n'est pas atteint, avec 34% de malnutrition en 2000 puis 44% en 2003 ;
- L'autosuffisance en riz en 2005 qui était un des objectifs stratégiques majeurs n'a

- pas été atteinte malgré des augmentations significatives des productions vivrières ;
- Les importations de riz ont doublé de 2000 à 2002 ;
 - Les mesures mises en œuvre n'ont pas permis de relancer durablement les exportations des produits agricoles dont certaines ont connu une évolution en dent de scie (coton, café et ananas notamment ayant fini dans un déclin en 2005) ;
 - Le disponible en produits animaux s'est accru de façon significative (de 5,41 kg en 1998 à 6,39 kg/hbt/an en 2004), mais son accessibilité reste limitée à cause de l'inflation ;
 - Les résultats obtenus en matière de gestion durable des ressources naturelles, notamment les forêts et la faune sauvage, sont très modestes par rapport aux objectifs opérationnels planifiés ;
 - La dégradation des ressources naturelles avec des conséquences néfastes sur les productions agricoles et animales s'est accrue du fait essentiellement de l'exploitation abusive des ressources : près de 80% de l'énergie utilisée dans le pays sont fournis par la biomasse à partir du bois de chauffe et du charbon ;
 - Le secteur privé n'est toujours pas capable d'assumer les fonctions d'approvisionnement et de distribution des intrants indispensables à l'intensification des productions agricoles et animales ;
 - L'émergence des organisations professionnelles dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des forêts symbolisée par les réalisations de la chambre d'agriculture, de la CNOP-G et de la CCNEG, constitue sans nul doute le succès le plus éclatant dans la mise en œuvre de la LPDA2 (de 3 000 groupements avec 70 000 adhérents en 1998 à 30 000 groupements pour 900 000 adhérents en 2005 avec une structuration progressive en organisation fédérative du niveau local au sommet).

Bref, l'un des enseignements qu'on peut tirer de la mise en œuvre de la LPDA 2 est la faible productivité au niveau des différentes filières de production agricole, animale et forestière, qui n'a pas permis d'atteindre les objectifs globaux de sécurité alimentaire des populations, d'amélioration des revenus des producteurs et de relance des exportations agricoles malgré des résultats encourageants dans plusieurs secteurs ou domaines. Cette contre-performance du secteur agricole et rural est imputable en partie à la situation macro-économique difficile que traverse le pays depuis les incursions rebelles de 2000 et la situation d'insécurité qui a

régné dans plusieurs pays voisins de la Guinée⁴¹⁶.

7.1.3. La nouvelle lettre de politique de développement agricole

D'une manière générale, et d'après le MAEEF (2007), l'élaboration de la Nouvelle LPDA intervient dans un contexte caractérisé par des difficultés économiques sans précédent, des mouvements sociaux de grande ampleur avec les deux grèves enclenchées en janvier et février 2007. En dépit de son potentiel de développement considérable, le pays traverse une crise économique et sociale marquée par un ralentissement de la croissance économique. Le taux de croissance économique en termes réels qui était en moyenne d'environ 4,5% par an durant la décennie 90 a baissé à partir de l'année 2000. En 2004, le taux de croissance du PIB a été de 2,7% en moyenne. Il est nettement en dessous des objectifs de la stratégie de réduction de la pauvreté : 5% par an entre 2002 et 2005. Le taux de croissance du secteur primaire a été estimé à 2,8% en 2005 par rapport à des prévisions de 3,3%.

L'agriculture a enregistré un taux de croissance de 3,3% en 2005 contre 3,5% en 2004. Les prix des denrées de première nécessité comme le riz ont quadruplé en l'espace de deux ans et les prix à la consommation ont augmenté de plus de 40% alors que le revenu national brut par habitant a baissé, passant de 450 US\$ en 2000 à 385,7 US\$ en 2004. L'inflation a fortement affecté le pouvoir d'achat des ménages. Le contexte social est très difficile, notamment au cours de ces années. Pour pallier cette situation, le Gouvernement guinéen a initié en 2007 une autre politique agricole dénommée la Nouvelle LPDA dont la justification doit partir par conséquent du bilan de la LPDA 2.

La nouvelle LPDA entend poursuivre les objectifs de la Lettre de Politique de Développement Agricole 2 en réaffirmant le rôle moteur de l'agriculture dans l'économie nationale. Le but de la NLPDA s'inscrit dans le cadre de référence national que constitue le DSRP et international que sont les Objectifs du Millénaire pour le Développement. Il s'agit de contribuer à réduire de moitié, de l'époque de l'adoption de cette nouvelle lettre à 2015, l'insécurité alimentaire et la pauvreté des populations guinéennes.

Elle a pour objectifs de :

⁴¹⁶ MAEEF, Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, des Eaux et Forêts in *lettre de Politique de Développement agricole n°2*, Document de synthèse, 1997, pp 19, 23.

- assurer la sécurité alimentaire à travers un accroissement des volumes de production, des quantités transformées et une amélioration des capacités de stockage et circuits de distribution tant en milieu rural qu'urbain,
- contribuer à la croissance économique et aux recettes d'exportation,
- améliorer les opportunités de revenus des populations grâce à une diversification des productions et l'amélioration de la productivité de l'exploitation agricole,
- promouvoir les investissements privés dans le secteur rural en poursuivant la politique de désengagement de l'Etat des activités marchandes et par l'amélioration du cadre législatif et réglementaire,
- renforcer l'efficacité des services et projets agricoles et poursuivre le développement des infrastructures de base,
- assurer la protection de la base productive et l'utilisation rationnelle et durable des ressources naturelles.

Pour y parvenir, les principes d'action qui guident la NLPDA reposent essentiellement sur les axes qui impulsent le développement agricole et qui constituent des défis pour le secteur. Il s'agit de :

- passer progressivement d'une agriculture de subsistance à une agriculture de marché ;
- améliorer la productivité des exploitations agricoles et la compétitivité, et stimuler l'initiative privée ;
- dynamiser les organisations professionnelles d'agriculteurs et donner la priorité à la lutte contre la pauvreté rurale et aux initiatives de base dans la répartition des investissements publics ;
- protéger l'environnement et inciter à l'utilisation rationnelle et durable des ressources naturelles ;
- améliorer les infrastructures rurales et faciliter l'accès à la terre et aux crédits des couches vulnérables (femmes, jeunes, handicapés etc.).

Pour atteindre les objectifs fixés, un plan d'action a été élaboré à cet effet. Le plan d'action de la NLPDA constitue une traduction en termes d'interventions et d'investissements des orientations que la NLPDA a retenues. L'approche du plan d'action de la NLPDA s'articule autour de programmes fédérateurs découlant d'une synthèse des interventions identifiées

pour chaque région naturelle.

Les programmes fédérateurs retenus sont au nombre de neuf (9) :

- Le programme de développement des productions vivrières, notamment du riz, dans le cadre de systèmes de production durables ;
- Le programme de promotion des exportations agricoles,
- Le programme de développement des productions animales,
- Le programme de développement des infrastructures d'accès et de marchés des produits agricoles et d'élevage ;
- Le programme de renforcement des capacités des organisations paysannes et des services agricoles ;
- Le programme de gestion intégré des eaux des sols et des ressources naturelles ;
- Le programme de prévention et de gestion des crises alimentaires ;
- Le programme d'identification d'un système de financement du secteur agricole ;
- Le programme de développement du marché des intrants, équipements agricoles, d'élevage et de foresterie.

Les principaux bénéficiaires de la NLPDA seront :

les ménages agricoles pauvres, soit plus de la moitié de la population rurale qui vit en dessous du seuil de pauvreté et près d'un Guinéen sur quatre qui se trouve dans une situation d'extrême pauvreté en milieu rural ;

- i) les opérateurs privés des différentes filières agricoles victimes des distorsions du commerce régional et international ;
- ii) les groupes sociaux défavorisés, notamment les femmes et les jeunes ;
- iii) les victimes des conflits sociaux ou politiques ;
- iv) les entrepreneurs agricoles ;
- v) les consommateurs de produits agricoles ;
- vi) la balance commerciale guinéenne⁴¹⁷.

⁴¹⁷ Idem

7.2. Les principales contraintes de l'agriculture

D'après les analyses faites par le MAEEF (2007), malgré les investissements importants consentis dans le développement des filières ou productions agricoles, celles-ci restent peu productives et peu compétitives en raison de multiples contraintes dont les plus importantes sont les suivantes.

7.2.1. Les causes de la faible compétitivité de la production agricole guinéenne

La faible maîtrise de l'eau : la faible maîtrise de l'eau constitue une contrainte majeure pour l'intensification agricole. Sur un potentiel en terres irrigables de l'ordre de 362 000 ha, seulement 30 200 ha ont fait l'objet d'aménagement, soit 9% dont 8 500 ha de bas-fonds (20%), 7 700 ha de plaines intérieures (6%), 2 500 ha de plaines d'arrière mangrove (3%) et 11 500 ha de plaines de mangrove (10%). Ces réalisations sont toutefois restées en deçà des besoins des producteurs.

-La faiblesse du système de commercialisation : les principales causes relatives à la faiblesse du système de commercialisation et d'exportation sont : l'absence de partenaires professionnels internationaux, le manque d'informations sur les marchés et les opportunités de marchés ; l'insuffisance des capacités de stockage et de conservation à l'aéroport et au port de Conakry, les difficultés d'accès au crédit de commercialisation, l'enclavement des zones de production⁴¹⁸.

-La mauvaise utilisation des productions forestières : les contraintes liées aux productions forestières sont essentiellement d'ordre anthropique et institutionnel. Les contraintes d'origine anthropique sont dues, principalement, aux feux de brousse très répandus en Guinée, aux défrichements culturels et aux déboisements excessifs entraînant ainsi la dégradation des ressources en terre, en faune et en flore, l'exploitation forestière avec des méthodes irrationnelles, provoquant la destruction de l'habitat des espèces animales et végétales, aux infrastructures routières, à l'urbanisation : plusieurs formations forestières périurbaines sont aujourd'hui détruites pour des besoins d'urbanisation; à la carbonisation pour l'approvisionnement des villes en combustibles de bois.

⁴¹⁸ Idem.

-Le faible accès de la population agricole aux facteurs de production : l'agriculture guinéenne est caractérisée par une grande faiblesse d'accès aux facteurs de production, notamment des semences améliorées, des fertilisants, des produits phytosanitaires, des vaccins et médicaments vétérinaires, des technologies améliorées de production, d'un système de financement adéquat. Près de 90% des exploitations n'utilisent pas les engrais.

Seulement 2% de ces exploitations utilisent de la fumure organique et 7% les engrais chimiques. En effet, l'agriculture guinéenne consomme en moyenne 5 kg/ha d'engrais tandis que cette moyenne est de 10 kg en Afrique, 60 kg au Proche Orient, 130 kg en Asie et 90 kg au niveau mondial. Pour l'ensemble du pays, il ressort des résultats du RNA (2000) que les fumures organiques sont appliquées sur 14% des parcelles des cultures annuelles et les engrais minéraux sur 2% des parcelles. Par ailleurs, il faut souligner que 29% des parcelles cultivées par les femmes font l'objet d'emploi de fumure organique contre 5,9% pour les hommes⁴¹⁹.

-Le faible appui aux organisations de producteurs : les organisations de producteurs, dans leur grande majorité ne sont pas capables de participer au dialogue économique, social et politique nécessaire à la planification et à la mise en œuvre des projets dont ils doivent être les commanditaires et les bénéficiaires. Ils ne disposent pas, de la part des services publics ou des ONG, des appuis nécessaires dont ils ont besoin pour formuler leurs demandes, concevoir des initiatives et développer des mécanismes pérennes de renforcement de capacités portant sur différents niveaux d'interventions (local, régional et national) et sur plusieurs domaines (appui aux activités économiques, renforcement des capacités de représentation,). Les rôles et domaines de responsabilité sont toujours imprécis en termes de développement.

-Difficultés d'émergence du secteur privé agricole : l'émergence du secteur privé dans le domaine agricole est limité par l'absence d'une politique claire et transparente d'incitation et de promotion capable de mettre fin à l'insécurité foncière qui décourage les investissements privés, de mettre en place un système de crédits bancaires à moyen et long terme susceptibles de permettre au secteur privé d'investir, de supprimer les distorsions dans la politique d'importation et de distribution des intrants, d'alléger le poids de l'intervention

⁴¹⁹ Ibidem

de l'Etat au niveau des décisions de gestion dans les structures de production, de doter les grandes filières agricoles, notamment commerciales, de mécanismes de régulation et de gestion de leur équilibre interne par rapport au marché international.

-La faiblesse des structures de l'Etat : cette situation se caractérise par une grande hétérogénéité des moyens de fonctionnement des services, une inadéquation entre le potentiel humain disponible et les besoins réels; une faible cohérence dans la structuration entre les différents niveaux, un grand retard dans la formation des personnels, une faible homogénéité du management, des difficultés importantes de recueil de l'information nécessaire à toutes les analyses, prospectives indispensables à l'élaboration des politiques, la faible circulation de l'information.

-Le faible accès aux crédits agricoles : la contrainte de financement du monde rural demeure sérieuse en Guinée tant du point de vue de l'accès au crédit des acteurs des différentes filières agricoles que des investissements publics. Les petits producteurs qui constituent plus de 70% de la population rurale n'accèdent pas au crédit du fait principalement : de la faible mobilisation de l'épargne rurale pour suppléer les ressources externes ; des faiblesses du système actuel d'intermédiation financière et du coût élevé des taux d'intérêt ; de la faible solvabilité de la demande liée à l'absence de ressources des organisations de producteurs, à la faiblesse de leurs revenus et à l'absence de garanties ; de l'absence de lignes directrices dans les conditions d'accès occasionnant des disparités respectives sur les taux d'intérêt, les apports personnels, de l'absence de mécanismes de sécurisation, de bonification du crédit permettant de gérer les risques (assurance calamités, solidarité), de la faible articulation entre le système bancaire et les systèmes financiers décentralisés. Les investissements publics dans le secteur agricole en Guinée dépendent en grande partie de la coopération avec les partenaires financiers internationaux. Les ressources propres de l'Etat investies dans le secteur agricole sont relativement faibles. Depuis la fin de la décennie, la Guinée accuse des difficultés à mobiliser les ressources financières requises pour le développement agricole et rural.

-Les difficultés liées à la production animale : les contraintes sont variables en fonction des systèmes de production: utilisation des ressources pastorales (faible offre fourragère en saison sèche, conflits agriculteurs - éleveurs pour l'utilisation de l'espace, problèmes d'abreuvement); contraintes sanitaires (peste des petits ruminants et technicité insuffisante

des éleveurs, parasitisme sur la volaille); contraintes alimentaires sur l'élevage porcin semi-intensif et absence d'amélioration de l'élevage porcin traditionnel, plus rustique; contraintes commerciales pour l'apiculture (absence d'opérateurs en aval de la production) et insuffisance de l'offre.

7.2.2. Contraintes à l'émergence de l'agriculture de type capitaliste, mécanisée

Ainsi, face à ces contraintes, l'agriculture guinéenne reste en dehors des dispositifs d'appui des stratégies et politiques publiques qui sont orientés principalement vers la promotion d'agricultures de type capitaliste, mécanisée, type qui est la préférence des élites du pays. Cette inégalité de reconnaissance et de traitement dans les politiques publiques est d'autant plus problématique qu'elle est en totale inadéquation avec l'importance sociale et économique des exploitations familiales. La pertinence de ces contraintes demeure plus que jamais actuelle, eu égard aux faibles performances réalisées dans la mise en œuvre des politiques et stratégies et conséquemment aux faibles réponses du secteur agricole paysan.

En somme, après le changement de régime intervenu en Guinée à la mort du Président Sékou Touré en 1984, les nouvelles autorités se sont vues dans l'obligation d'ouvrir le pays à une économie libérale prenant en compte tous les acteurs et partenaires au développement, d'où la succession de plusieurs types de plans ou de projets de développement. C'est le cas par exemple de la LPDA 1 en 1991, de la LPDA 2 en 1998 et de la NLPDA en 2007 ayant pour priorité la sécurité alimentaire. Le désengagement de l'Etat des activités de production devait favoriser un secteur privé efficace et responsable pour propulser l'économie guinéenne. Cependant, tous ces plans ont souffert du faible taux d'implication des opérateurs privés dans l'atteinte des objectifs de sécurité alimentaire des populations, une situation aggravée par les crises socio-politiques que le pays a traversées en 2007. A tous ces problèmes s'ajoutent le faible niveau de maîtrise d'eau pour l'irrigation des champs, la faiblesse des structures de l'Etat, le faible accès aux crédits agricoles pour ne citer que ceux-ci.

-Analyse des facteurs de réussite, d'échec de l'agriculture guinéenne : plusieurs facteurs expliquent l'échec des nombreuses tentatives de développement de l'agriculture en Guinée.

On peut les classer comme suit :

Les facteurs d'ordre sociologique de l'échec de la collectivisation de l'agriculture en Guinée résident dans l'absence d'adéquation des démarches à l'objet du développement agricole sur une base socialiste, à savoir la non adhésion des paysans au nouveau projet de société ainsi prôné.

En effet, en lançant en 1960 son premier plan de développement, la Guinée consacrait ainsi peu de temps à la reconversion des mentalités, reconversion pourtant nécessaire et indispensable à l'introduction d'un nouveau mode de production dans un milieu très conservateur⁴²⁰.

Cette précipitation des autorités dans la mise en route d'un processus de profond bouleversement des structures traditionnelles, traduit la méconnaissance ou la non prise en compte des réalités historiques, psychologiques et sociologiques des sociétés guinéennes dont les traditions de solidarité sont manifestes dans les différents procès de production. D'une société à l'autre et d'une région agro écologique à l'autre en Guinée, l'entraide est caractéristique dans tous les travaux agricoles, elle prend plusieurs dénominations qui vont du kihlé, au lannyi, au lama etc. Cette solidarité des populations Guinéennes ne semble pas avoir été confondue avec le socialisme.

Il est établi que la paysannerie constitue la couche de la population la plus attachée à la tradition et souvent réfractaire aux innovations. Cette tendance découle naturellement du fait que la précarité de revenu amène le paysan à vivre dans le souci constant de s'assurer une marge de sécurité. Les pratiques socioéconomiques ancestrales, éprouvées par le temps, sont seules à lui inspirer confiance. Aussi, pour parvenir à le soustraire de ces pratiques séculaires, et en épouser de nouvelles, faut-il lui donner la garantie que les innovations qu'on lui propose sont non seulement sûres, mais qu'elles accroîtront substantiellement ses revenus.

Or des populations dont les réflexes habituels sont à peine entamés, se trouvent brusquement placées devant de nouvelles structures de travail. Ce hiatus entre nouvelles forces productives et les anciens rapports de production ne permit pas aux premières unités

⁴²⁰ In tome XX des œuvres du PDG : pour une économie populaire et révolutionnaire 3^{ème} Edition, INPL, 1976.

étatisées de production, les centres nationaux de production agricole (CNPA) de survivre leur projet.

La socialisation des moyens de production, l'étatisation des circuits de production et de distribution, suscitèrent une certaine méfiance des paysans vis-à-vis du projet de nouvelle société. L'idée de socialisme évoque chez eux la suppression des traditions séculaires auxquelles ils attachent du prix, notamment les notions de parenté, d'entraide, de propriété privée des instruments et du fruit du travail, la tenure de la terre, etc. On comprendra que la substitution de l'Etat au producteur dans la gestion du bien produit, limitait considérablement toute volonté de participation libre et dynamique des paysans à la production d'Etat.

Pour eux et de tout temps, la terre est une propriété familiale, le bien produit leur appartient en propre ; ce qui explique que la production familiale ou lignagère l'emporte largement sur le travail collectif étatisé, d'autant plus que dans le premier cas où nous avons un système prestataire et redistributif, la cellule de production correspond et coïncide avec la cellule de consommation, donc pas d'exploitation de l'homme par son semblable. Tandis que dans le second, c'est l'Etat qui organise le travail et gère la production exécutée par d'autres. Cette omniprésence de l'Etat à tous les stades du processus de production a provoqué des appréhensions des paysans pour toute forme de collectivisation de l'agriculture.

7.2.3. Faible adhésion des communautés locales aux stratégies de développement agricole

En accordant plus de temps et de soins à leurs champs individuels qu'aux champs collectifs, les paysans guinéens prouvaient ainsi implicitement que le projet de société socialiste était incompatible avec leurs aspirations. A cet état de perception des paysans, il convient d'évoquer d'autres détails non moins importants ayant entravé la réalisation des différents plans de développement.

-Au niveau de l'institution "Service Civique"

L'échec du "Service Civique" en tant qu'unité de production s'explique par la mauvaise coordination du double rôle qui lui avait été assigné : production agricole et défense nationale.

Or les deux actions n'étaient pas faciles à mener de pair : l'action quotidienne, assidue, méthodique de développement rural, ne se conciliait pas avec une permanente mission de surveillance des frontières ou des centres névralgiques. Finalement, ce fut le deuxième aspect qui prévalut, et l'action agricole confiée aux agents en uniforme en fait les frais.

-Au niveau des Collèges d'Enseignement Rural (CER) : les promoteurs des CER pensaient allier formation scientifique et technique à l'action de promotion agricole. Malheureusement, des jeunes gens, émerveillés par une présentation caricaturale des CER, comprirent finalement qu'ils étaient voués à l'échec. Ces jeunes gens avaient d'autant raison de s'en inquiéter que les programmes de formation dans ces établissements réservaient 75% du temps à la promotion agricole contre 25% à la formation scientifique.

Pris de découragement, ces élèves désertèrent en masse les fameux collèges dont la survie était davantage compromise par le comportement démobilisateur de certains responsables. En effet, les changements fréquents de directeurs entraînaient de sérieuses perturbations dans l'évolution normale de l'institution. Très souvent, il arrivait que le nouveau directeur, au lieu de poursuivre la gestion de son prédécesseur repartait sur de nouvelles bases avec de nouveaux programmes de travail, même si cela n'était pas nécessaire. Le CER était traduit comme la "collection des enfants ratés"

La collectivité toute entière devait s'adapter aux normes de travail du nouveau directeur. Cette réadaptation fréquente de la collectivité entraînant l'abandon des expériences déjà acquises, se faisait dans des conditions très pénibles, impliquant la stagnation, voire même la régression de la production. L'institution perdit son sens et ne réussit jamais à jouer l'important rôle de l'enseignement de la collectivisation des producteurs – qu'on estimait techniquement et intellectuellement préparés.

-Au niveau des cités socialistes : les "cités socialistes" qui suscitèrent grand espoir chez les responsables guinéens, restèrent en deçà en dépit de ce qu'ils attendaient d'elles. Les erreurs d'appréciation conduisirent à des actes non admis par la société traditionnelle. En effet, l'internat commun aux garçons et aux jeunes filles était mal perçu par les parents d'élèves. A l'époque, les populations rurales étaient réticentes à l'éducation mixte surtout dans un centre retiré du village ou de la ville, et où les élèves très éloignés de leurs parents, seraient considérés comme placés dans un cadre de promiscuité totale. Donc, non seulement

psychologiquement les parents n'étaient pas disposés à accepter l'institution proposée et à y envoyer leurs enfants, mais aussi politiquement l'idée de socialisme ne les enchantait point.

-Les Facultés d'agronomie : toujours tenant compte de la vocation agropastorale du pays et partant du fait que 85 % de la population sont occupés dans l'agriculture, l'Etat a entrepris la création et l'extension des Facultés d'agronomie à la quasi-totalité des 33 régions administratives aujourd'hui préfectures, que compte le pays.

Quel bilan peut-on faire aujourd'hui de la formation technique ou supérieure dispensée dans ces différents établissements ?

Le développement quantitatif sans précédent de l'enseignement agronomique avait pour buts principaux non seulement d'accompagner le monde rural dans l'accès à la science, la technique et la technologie en vue de parvenir rapidement à l'autosuffisance alimentaire, mais aussi et surtout de fournir à l'administration nationale des cadres de haut niveau devant pourvoir les postes de responsabilité du ministère de l'agriculture, des services du développement agricole, des cadres de recherche, des établissements d'enseignement agronomique.

Au lendemain de la prise du pouvoir par le CMRN, le 3 avril 1984, la Guinée s'est retrouvée avec un effectif pléthorique de près de 12000 cadres supérieurs de l'agriculture (agronomes, zootechniciens, spécialistes du génie rural, etc.) sur un total de 88000 travailleurs de la Fonction Publique, toutes catégories et hiérarchies confondues. Parallèlement, l'Etat a continué à former des animateurs et des moniteurs pour les postes de la vulgarisation, c'est-à-dire des agents destinés à diffuser vers les paysans les messages techniques.

Les évaluations de toutes les origines soulignent les inadaptations de l'enseignement agronomique par rapport aux problèmes posés par le développement rural. Les contenus d'enseignement encombrant parfois inutilement l'esprit des élèves et des étudiants et les laissent démunis par rapport à ce que l'on serait en droit d'attendre des agronomes. Les utilisateurs (services publics, paysans et organisations paysannes, entreprises privées agricoles, etc.) relatent souvent leur incapacité à être de véritables agents de développement. Aux carences professionnelles s'ajoutent des attitudes de rejet et/ou de mépris à l'égard du monde rural qui sont mal ressenties par la population. Cette rupture est souvent plus marquée

chez les cadres qui reviennent d'une formation longue à l'extérieur du pays et qui, parfois, se retrouvent plus étrangers parmi leurs compatriotes que les agents expatriés (coopérants européens et asiatiques intervenant comme assistants techniques dans les projets agricoles).

Dès l'origine de leur formation, les élèves ingénieurs agronomes se trouvent dans un univers qui les éloigne de la vie des paysans, et la dérive qui marque le système éducatif par rapport aux besoins de la production est plus flagrante dès lors qu'il s'agit de cadres normalement appelés à travailler dans les sociétés rurales. Il ya donc pour bon nombre d'entre eux une première contradiction dans le fait d'entreprendre des études supérieures et d'être appelés à vivre dans les campagnes. Ces constatations ont été illustrées par les enquêtes réalisées au niveau des cadres et agents du développement rural au compte du Programme de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI) en Avril 2000 dans quatre (4) préfectures et huit (8) sous-préfectures des quatre régions naturelles du pays.

Il ressort ainsi des entretiens ce qui suit :

Notre formation n'est pas en parfaite adéquation avec les réalités du terrain. Les formations que nous avons reçues ont un contenu plutôt abstrait et/ou livresque, ne permettent pas d'être opérationnels sur le terrain. Nous avons certes reçu des connaissances scientifiques et techniques, mais le savoir-faire reste le défi le plus important à relever. Il nous faut des formations continues adaptées aux besoins de développement.

A cette contrainte de formation, il faut ajouter la faible motivation des agents et des cadres chargés de la mise en œuvre des plans et politiques de développement agropastoraux.

Du point de vue intrinsèque, il faut dire que la politique de bas salaire contribue à la démotivation des agents et cadres du développement rural. Il n'était pas rare de voir des agents et cadres, détourner semence et carburant destinés aux brigades de production, pour le marché noir afin 'd'arrondir les angles' en attendant un salaire qui tardait souvent à venir. C'est dire que la faiblesse de la motivation ne peut que compromettre à terme, l'action des agents et cadres du développement rural dans la mise en œuvre des politiques et plans de développement en direction du monde rural.

Nous disons que le corporatisme dans le développement agricole doit avoir pour principe cardinal, partout et toujours, le libre consentement des paysans et la motivation des cadres chargés de la mise en œuvre des politiques. Il est absolument contre indiqué de contraindre les paysans à adhérer à toute forme d'association, de saisir les moyens de production des paysans pour les placer sous propriété collective. La coercition, l'usage de l'autorité politico-administrative et l'exploitation des moyens de travail des paysans, sont des actes contraires à la logique de développement.

-Facteurs d'ordre économique : il reste évident que les gouvernements de la première République n'ont jamais réussi à disposer des moyens de leur ambitieuse politique de socialisation de la société guinéenne. L'insuffisance de financement pour la mise en œuvre de la multitude d'unités agropastorales a fait que celles-ci n'ont pas pratiquement pas pu s'équilibrer ni même subvenir à leurs propres besoins. Pour masquer ces carences, le pouvoir central n'hésitait pas à recourir à la fameuse formule de '*compter sur ses propres forces*', une façon détournée de faire la politique de ses moyens.

Il n'était pas rare de rencontrer des paysans coopérés utiliser des instruments de production traditionnels dans des unités agricoles ou l'intervention de grands moyens modernes était requise ; conséquences : aucune prévision des études de faisabilité (elles-mêmes hasardeuses) ne put être réalisée. Pour les rares fois qu'il a obtenu des financements appréciables, l'Etat en a fait un mauvais usage. Par exemple l'affectation égalitaire des moyens financiers aux unités de production n'était pas déterminée par les conditions de réussite des actions prescrites ; d'où le gaspillage de ressources dans des unités de moindre envergure et pénurie là où les besoins en investissement s'avéraient plus importants.

Plus grave, les premiers responsables politiques des zones d'implantation des unités (et représentant le pouvoir central), n'avaient aucune expérience de gestion et de planification économique. Recrutés sur la base de leur participation à la lutte de libération nationale il manquait de formation requise pour étudier et faire un programme nécessitant une action scientifique de développement des activités économiques de leur ressort. Au contraire, ils se livrèrent à des malversations des biens destinés aux travailleurs des coopératives.

Entrés en relation avec des commerçants, ils organisèrent à leur propre fin, le trafic frauduleux des biens et services importés et revendus à des prix forfaitaires sans tenir compte

du faible pouvoir d'achat des paysans. Ainsi, les marchandises destinées aux coopératives étaient détournées de leur destination pour être livrées aux commerçants qui les revendaient au décuple. Il en est résulté une dénaturation de l'action envisagée, à savoir intéresser les paysans à l'exploitation collective de la terre. Contre toute attente, c'est le petit commerce qui les attira. Il y avait intérêt par exemple à acheter quelques boîtes de tomate ou du sucre ici et les replacer là où on gagnerait plus en deux ou trois mois de spéculation quant en un an de travail agricole, difficilement réalisable avec des moyens rudimentaires.

Il y eut une véritable désarticulation du projet de promotion collectiviste des campagnes au profit du commerce, parallèlement, la réorganisation étatique de l'exploitation du diamant va précipiter le dégarnissement des Brigades et fermes agricoles pour les mines. Il y avait aussi que l'insuffisance, pour ne pas dire l'absence de motivation matérielle ne permit pas de sédentariser les travailleurs dans les champs collectifs. En effet, la politique des salaires ne favorisant pas les travailleurs agricoles, ces derniers désertèrent en masse au profit du secteur des entreprises industrielles et commerciales, plus rémunératrices. Et le transfert systématique des revenus ruraux vers les villes pour subventionner des investissements industriels, entraînait la démobilisation des quelques rares paysans qui croyaient encore au succès de la collectivisation des campagnes.

Toute analyse faite, on s'aperçoit aisément que toutes les actions socialistes programmées n'étaient pas orientées, dans leurs effets vers le développement agricole ce qui, indubitablement conduisait à des décisions contradictoires : les unes portant sur la promotion rurale, les autres portant sur la réorganisation des autres secteurs. Le manque d'harmonisation compromit toute chance de réussite de la collectivisation de la production agricole.

-Facteur d'ordre scientifique, technique et technologique : nous venons de dire que plus haut que par faute de financement, les unités étatiques de production ont végété de 1960 à 1984 dans un sous-équipement criard. Elles étaient ni plus ni moins que des associations de paysans utilisant des moyens et méthodes traditionnelles de travail.

Condamnés à compter sur leurs propres forces, ces paysans évoluèrent en dehors de toute condition favorisant une promotion rapide, harmonieuse et équilibrée du secteur primaire.

Ainsi le nombre pléthorique des unités, la mécanisation inconséquente et les improvisations de dernière minute, condamnaient à terme le projet de socialisation de l'agriculture guinéenne. Par exemple, en voulant éliminer les méfaits qui résultaient de la mise en forme du terrain avec des moyens archaïques, on a créé d'autres goulots d'étranglement non moins sérieux. Or en principe, l'équipement agricole doit servir aussi bien à accroître la superficie cultivée qu'à assurer la réalisation des travaux à temps utile.

Malheureusement, dans les unités d'Etat, ces deux facteurs ne s'harmonisèrent pas toujours à souhait. Le plus souvent, seule la préparation du terrain était mécanisée. Et, ne tenant pas compte des immenses superficies réalisées avec le tracteur, on ne songeait pas toujours aux opérations postérieures. Il en résultait une sorte d'embouteillage à l'époque du désherbage dans deux actions différentes du projet où le travail est nécessairement manuel et exigeant par conséquent une importante main-d'œuvre. L'affectation de la totalité de la main-d'œuvre à ces actions entraînait l'abandon et la paralysie des autres actions de production.

Aussi, il est souvent arrivé qu'aux moments cruciaux des travaux, l'unique tracteur de la brigade tombait en panne. Le manque de pièces de rechange prolongeant l'arrêt de l'engin, il faut absolument, pour remédier à la situation, recourir au travail manuel. Il en résultait une perturbation dangereuse du programme de production conduisant naturellement à l'échec. En somme, dans la plupart des cas, sinon dans la totalité, il a manqué un choix judicieux et une saine gestion du matériel ainsi qu'une solide planification de la production en tenant compte de la spécificité de chaque unité.

En prenant par exemple le cas du plan triennal, on a constaté que le gouvernement, par inexpérience et par enthousiasme des premières années de l'indépendance, avait commandé à grands frais des équipements lourds, malheureusement inadaptés. Recevant ces engins, les autorités administratives, en ont fait une répartition arithmétique entre les coopératives, sans se demander, s'ils étaient adaptés ou non à l'exploitation agricole dans telle ou telle région. Il est donc arrivé que les machines qui n'étaient pas appropriées au sol de la Basse Guinée ou de la Guinée Forestière y fussent envoyées. Une bonne partie du parc se trouva immobilisée au moment du lancement des travaux.

L'erreur à ce niveau, a été de n'avoir pas cherché à connaître et à tenir absolument compte des conditions spécifiques de l'agriculture des différentes zones d'implantation des unités coopératives. A toutes ces carences se sont ajoutées d'autres non moins importants.

- Précarité des aménagements hydro-agricoles ;
- Insuffisance de semences ;
- Mauvais fonctionnement des sociétés d'Etat AGRIMA (pour la motorisation et l'outillage agricole) et SEMAPE (pour les semences, intrants et matériels de pêche). Cette dernière d'ailleurs ne disposait même pas de succursales à l'intérieur du pays.

C'est ainsi que toutes les brigades qui en dépendaient, étaient constamment en rupture de stocks, et par conséquent ne permirent de réaliser aucun plan de production.

L'expérience guinéenne en matière de socialisation de l'agriculture a été une véritable aventure politique. Vivement impressionnés et séduits par des théories et surtout, surestimant les aptitudes du peuple à construire son propre destin, les responsables de la Première République ont passé près d'un quart (1/4) de siècle à initier toutes sortes de structures collectivistes du travail agricole sans prise sur les populations concernées. Or l'histoire nous montre que l'échec de nombre de plans de développement agricole est essentiellement dû sinon à une insuffisance des connaissances sur le milieu, du moins à une ignorance totale de la société cible et de ses composantes structurelles.

En Guinée, la plupart du temps, on s'est limité à établir des plans théoriques rigoureusement scientifiques, mais élaborés dans des bureaux confortables de Conakry, très loin des réalités objectives et subjectives du milieu rural pourtant différents plans, très peu informés du mode de vie du paysan, plutôt que de faire preuve d'initiatives créatrices en les adaptant selon les diverses réactions des collectivités rurales. Il reste évident que l'introduction d'une coopérative dans un village n'implique pas seulement une transformation des techniques, mais tout autant un changement fondamental dans les interrelations socioéconomiques des agriculteurs. Les coopératives constituent une nouvelle communauté de travail dont les rapports sociaux ne sont plus déterminés par une solidarité spontanée de parenté ou de groupes d'âges, mais par une solidarité contractuelle à base des prestations économiques.

En tant qu'unité socioéconomique, la coopérative a sa logique interne d'action. Si cette logique n'est pas observée, l'organisation perd de son efficacité, or souvent cette logique interne échappe à la compréhension des coopérateurs par manque d'expérience, de formation, mais plus souvent en raison du système des valeurs qu'ils ont librement accepté. Ces valeurs ne suscitent généralement pas à agir selon les normes prescrites. Ils préfèrent employer leur temps et leurs énergies selon les normes de la communauté de travail du village. Il s'en suit que la coopérative devient ainsi une institution sans contrôle social, où certains, généralement l'ennemi de classe, trouve son profit. C'est ainsi que le processus de promotion du milieu rural n'a pas échappé aux tensions de la lutte de classes.

L'ennemi de classes convaincu que la qualification des coopératives consolide à coups sûrs le pouvoir populaire, s'emparera de l'institution afin de noyauter ses objectifs. Dans ce cas, les efforts de transformation, de modernisation et de construction au lieu d'aboutir au but escompté sont bloqués et étranglés à leur niveau. Il suffit de rappeler ici combien certains cadres, les commerçants ambitieux usaient du népotisme et de la cupidité pour saper les institutions en confisquant à leur niveau exclusif les moyens de production et encourageant le trafic frauduleux.

En définitive, de sérieuses difficultés se sont manifestées çà et là en termes d'atteinte ou de réalisation des ambitions escomptées car pour qu'une mobilisation populaire parvienne à engendrer un processus de changements sociaux, il faut d'abord la formation de l'homme. Cette reconversion des mentalités constituant un préalable au développement, est une tâche difficile dans la mesure où elle nécessite un véritable bouleversement des structures mentales, une transformation des mœurs traditionnelles et d'échelle de valeurs souvent séculaires. Or, l'évolution dynamique de la société exige que ce phénomène soit réalisé. Ce travail, il faut l'avouer, ne fut pas exécuté avec tous les soins requis par les dirigeants de la première République. Les échecs à ce niveau expliquent à suffisance que l'œuvre d'édification de la société était compromise à terme. Il ne serait pas abusé de comparer cette œuvre à la construction d'un château sur une fondation de sable mouvant.

CHAPITRE 8 : VERS UNE REFORME PROFONDE DE L'AGRICULTURE GUINEENNE : PRINCIPALES LEÇONS A TIRER

La connaissance de la diversité des situations agroécologiques et socio-économiques dans lesquelles opèrent les agriculteurs s'impose comme un préalable à toute intervention de développement agricole. L'efficacité et la justesse des actions menées par un projet de développement dépendront étroitement de la compréhension et de l'analyse des dynamiques agraires en jeu. Bien des projets proposent encore une action uniformisée et standardisée qui ne correspond pas à la diversité des situations agraires rencontrées ; ces projets se heurtent souvent à des difficultés de communication avec le monde paysan. Pourquoi tant d'ouvrages hydro-agricoles construits ont-ils été abandonnés par les agriculteurs ? Le diagnostic est un outil permettant la description et l'analyse de situations agraires, afin d'identifier des facteurs défavorables à la production et d'ajuster le plus précisément possible l'action pour les résoudre. Un rappel des efforts consenti par l'appareil colonial semble nécessaire à cet effet.

8.1. Les dernières années de la Guinée Française (1950-1958)

8.1.1. Développement urbain et agricole

Gouverneur de la Guinée de janvier 1948 à janvier 1951, Roland Pré fit œuvre utile en éditant à Conakry un ouvrage intitulé « *L'avenir de la Guinée française*⁴²¹ ». Dans cet ouvrage qui reste d'actualité en ce qui concerne les programmes de développement agricole, minier, énergétique et métallurgique de la Guinée, l'auteur qui connaissait très bien son sujet et manifestait un véritable engagement pour les projets qu'il décrivait a proposé un schéma de développement prenant en compte toutes les potentialités qu'offrait la Guinée.

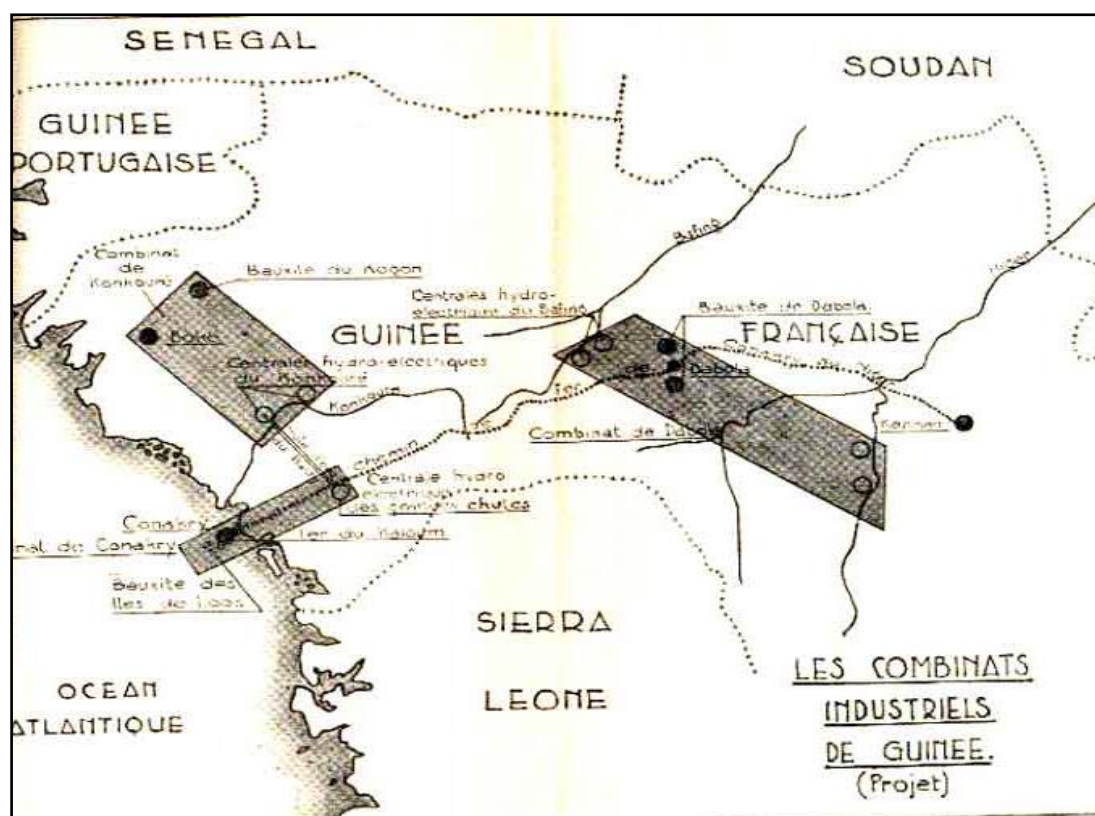
Il préconisait entre autres :

- La mise en valeur des vastes plaines côtières dont les rizières devraient déjà remplacer celles du delta du Tonkin dont la perte était prévisible à cause de la guerre d'Indochine ;
- La promotion des cultures d'exportation comme la banane dont la Guinée est devenue en 1957 le 2^e exportateur africain devançant ainsi tous les autres pays de l'ex-AOF ;
- Le développement de l'élevage en créant des pâturages pour sédentariser le bétail ;

⁴²¹ PRE, Roland, *L'avenir de la Guinée Française*, Editions guinéennes, Conakry, 1951, pp 48, 60.

- La création de grands combinats sur les lieux d'extraction des minerais de fer et de bauxite à Conakry, Boké, Dabola et dans la zone Beyla-N'Zérékoré pour la transformation sur place de ces minerais grâce à l'énergie hydroélectrique disponible en quantités suffisantes dans toutes les régions considérées (voir la carte à la page suivante);
- La création d'industries de transformation des métaux pour suppléer aux industries de la métropole en cas de crises graves en Europe (l'Union européenne telle qu'elle existe et fonctionne aujourd'hui n'était pas concevable en 1951, seulement six années après la fin de la 2^e guerre mondiale).

Carte 10 : Les combinats industriels de Guinée



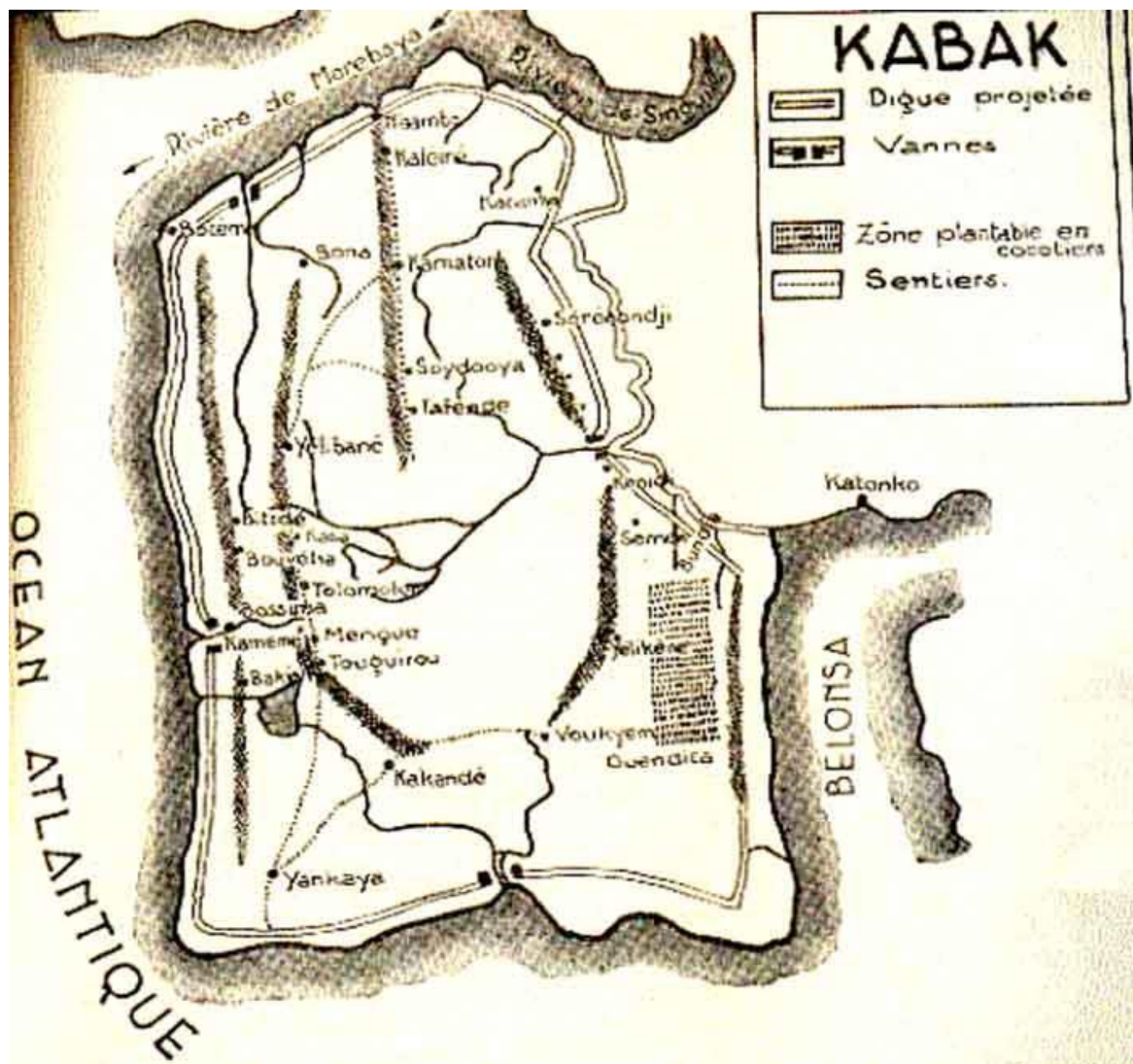
Source : Roland Pré, L'avenir de la Guinée Française, Editions guinéennes, Conakry, 1951.

Sur le plan du développement urbain, la ville de Conakry s'arrêtait à la limite du pont de Belle-vue au nord et aux bas-fonds de Dabondy au sud. L'aéroport de Gbessia restait en place. Mais la cité minière et le reste de la banlieue renaissait à partir de Manéah. L'espace compris entre Belle-Vue et Manéah étant considéré comme une mine où l'on devrait extraire le minerai de fer. Les cinq autres gouverneurs qui lui ont succédé ont probablement tenu compte de ces projets puisqu'au moment où la Guinée accédait à l'indépendance sept années

plus tard, le projet de Fria prévoyant la transformation sur place de la bauxite en alumine avait démarré, les études du grand barrage de Konkouré étaient terminées et les travaux devaient commencer pour un coût total de 85.000.000 USD⁴²².

Sur le plan agricole, la mise en valeur des plaines de Kobah, des Iles Kaback avait pris son envol et la production fruitière guinéenne était exemplaire.

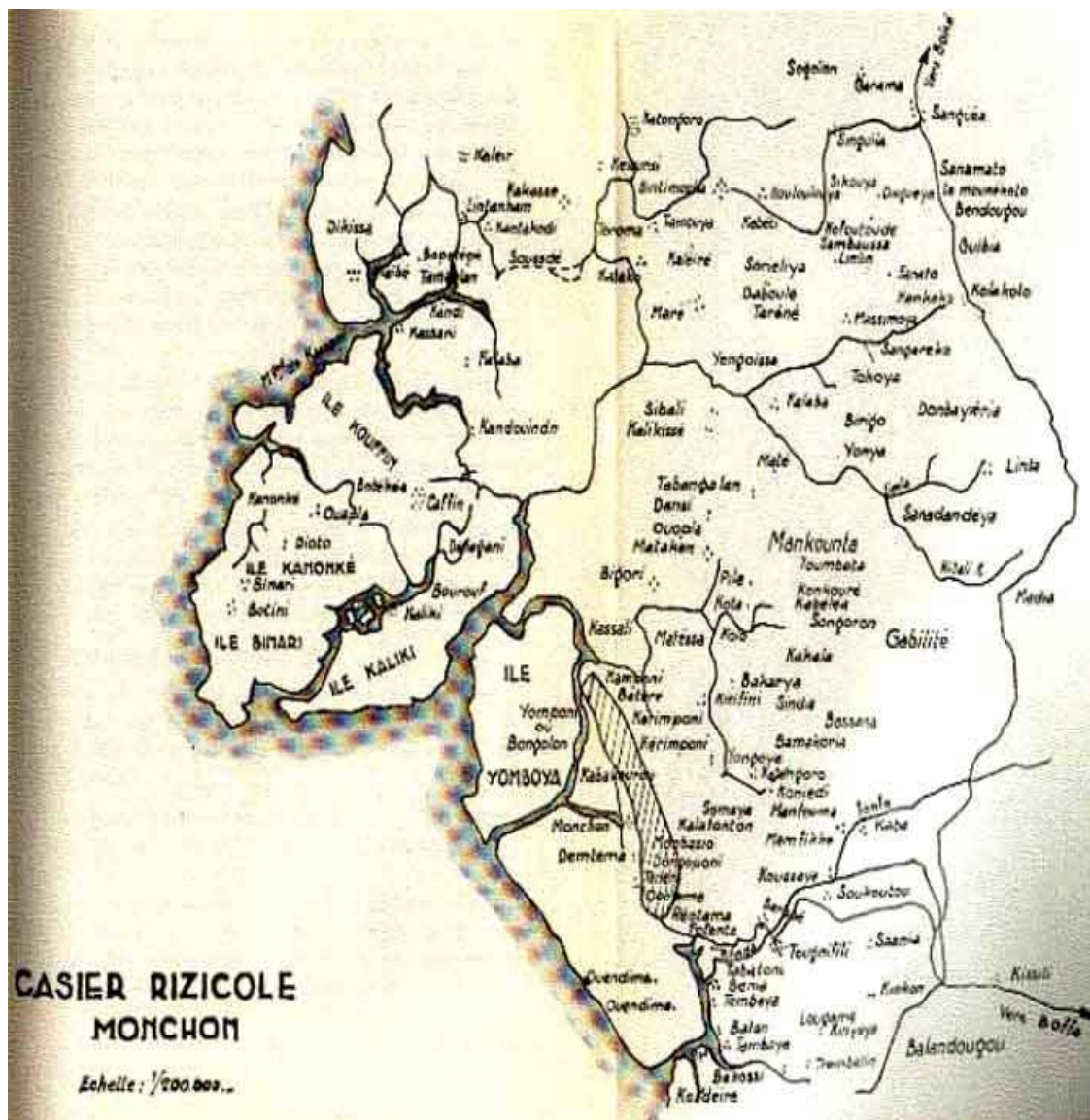
Carte 11 : Ile Kabak :



Source : Roland Pré, L'avenir de la Guinée Française, Editions guinéennes, Conakry, 1951.

Carte 12 : Casier rizicole de Monchon

⁴²² Roland Pré, op cit, p 58.



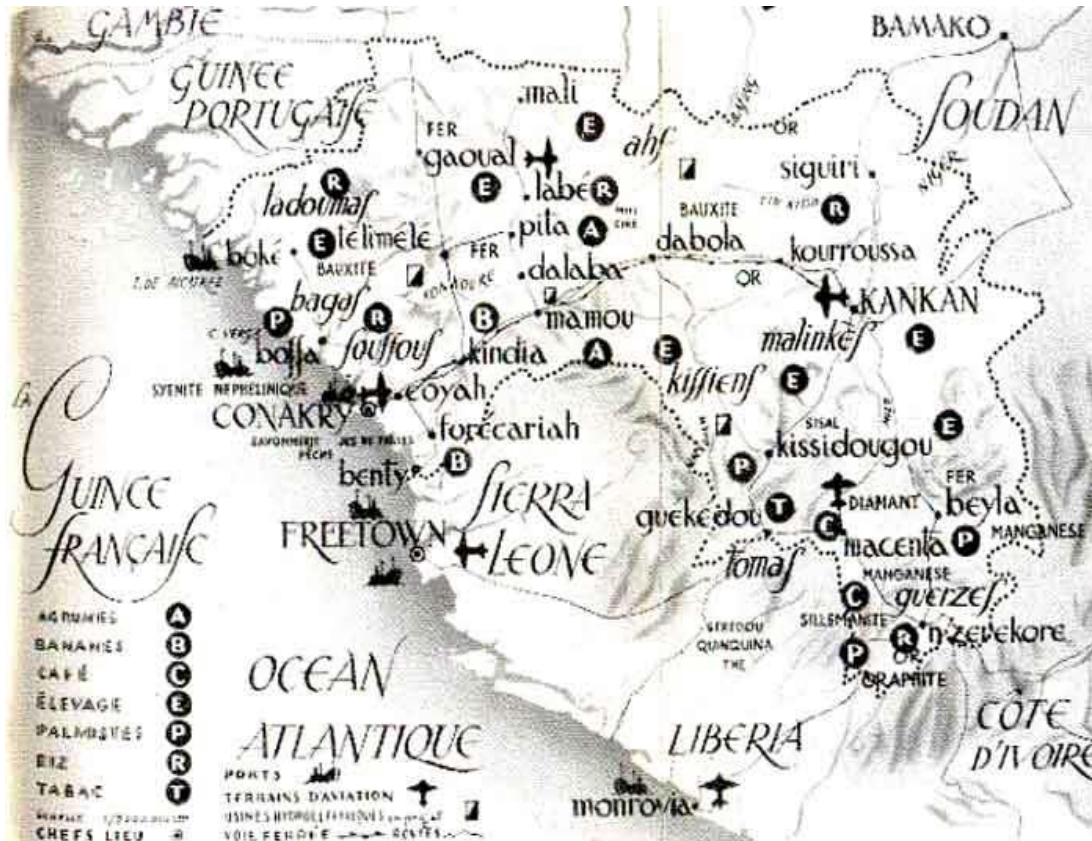
Source : Roland Pré, L'avenir de la Guinée Française, Editions guinéennes, Conakry, 1951.

De grands travaux avaient démarré dans le secteur du développement urbain avec la construction de l'échangeur de Tombo, du stade « Ramadier » devenu après l'indépendance « stade du 28 septembre », celle des immeubles de l'Urbaine et la Seine, de la tour de la Paternelle et des deux tours jumelles de Boulbinet. On doit noter aussi au cours de cette période la construction des établissements scolaires du secondaire dans la vaste plaine de Donka.

La ligne de chemin de fer Conakry-Niger longue de 661 km fonctionnait régulièrement tant pour les passagers que pour les marchandises. Le train de banlieue surnommé « Tanka » rendait un service appréciable aux usagers. Sur toute la ligne, les locomotives de type BB

avaient remplacé celles qui marchaient encore en 1953 au charbon. Bien que les grands axes routiers n'aient pas été bitumés, des brigades d'entretien routier rendaient ces voies de communication terrestre praticables la plupart du temps.

Carte 13 : La Guinée française



Source : Roland Pré, L'avenir de la Guinée Française, Editions guinéennes, Conakry, 1951.

8.1.2. De nouvelles orientations de la stratégie de développement agricole

Il est bien montré que les sociétés paysannes d'Afrique noire semblent avoir été inexorablement désarticulées, déstructurées, décomposées, par les assauts de l'économie de marché. Les politiques appliquées par les gouvernements et les organisations internationales ont accéléré cette déstructuration en accordant la priorité aux cultures de rente.

Mais depuis la fin des années 1980, on assiste à un certain retournement de tendance qui se manifeste par :

- Un accroissement de la place qui est faite aux paysans dans les politiques agricoles élaborées par les groupes dominants.

- L'accroissement de leur rôle en tant qu'acteurs dans le changement des sociétés rurales.

Peut-on vraiment parler d'un retour des paysans ? Dans quel but ?

Les nouvelles politiques et stratégies agraires définies avec les années 1980/1990 prévoient un plus grand recours à la paysannerie présentée comme le dernier recours face au vide du développement du fait de la démission et du désengagement des principaux acteurs qui s'en étaient attribué la conduite, l'Etat et les organisations internationales. On se rappelle que ce repliement des politiques sur la capacité des paysans à gérer leur exploitation et leur exclusion avait déjà été constaté après la crise des années 1930 au cours de laquelle l'agriculture paysanne avait été plus apte à résister à l'effondrement des marchés.

Avec les années 1980/1990, les paysanneries ont de nouveau prouvé qu'elles sont indispensables et qu'il faut les réinventer, d'abord pour amortir le choc de l'effondrement du marché, ensuite pour maintenir une certaine production dans l'espoir d'une reprise ou encore pour gérer des espaces productifs fragiles car les systèmes paysans offrent une élasticité suffisante : ils se sont imposés comme des éléments incontournables de gestion d'une crise durable. On espère faire supporter, après le désengagement de l'Etat, aux petits paysans tout ou partie des coûts et risques d'une politique agraire qui demeure la même dans ses objectifs. Les nouvelles politiques se caractérisent alors par la primauté des petits exploitants et par la réforme de la structure des incitations qui leur sont adressées.

Cela se traduit alors par une importance plus grande accordée à l'agriculture par rapport aux autres secteurs et à l'intérieur du secteur agricole, aux produits vivriers par rapport aux cultures d'exportation. Il s'agit donc de ne plus les oublier dans les politiques agricoles et d'adapter celles-ci à leur situation. Il s'agit aussi de réduire les investissements accordés aux grands projets et les subventions qui leur étaient réservées avec, comme objectif, de développer une agriculture paysanne. D'après la Banque Mondiale, la réforme de la structure des incitations comprend un ensemble de mesures destinées à favoriser la mobilisation des aptitudes des petits exploitants : augmentation des prix au producteur, diminution de la taxation des cultures d'exportation, amélioration des circuits de commercialisation et de fourniture des facteurs de production, élargissement du rôle des commerçants privés,

diminution et suppression des subventions aux facteurs de production et surtout accroissement de la participation des exploitants aux décisions qui les touchent.

On se rend compte que ces nouvelles stratégies recherchent la revitalisation d'objectifs anciens sur la paysannerie mais avec des données nouvelles et en changeant la hiérarchie des concepts opératoires à partir :

- du niveau local, c'est-à-dire un changement d'échelle dans l'approche du développement rural. La nouvelle approche s'appuie sur l'expérience des ONG, expérience récupérée par les grands bailleurs de fonds comme la Banque Mondiale. La nouvelle orientation cherche à partir du local pour reconstruire l'unité des forces productives en tentant de maîtriser les flux de la campagne vers la ville, la stabilisation du jeu foncier, l'intégration de l'agriculture et de l'élevage ...
- de la subsistance : le retour au local suppose la revalorisation du secteur de subsistance car c'est l'agriculture paysanne qui assure l'essentiel de l'alimentation des populations africaines et c'est la contrainte vivrière qui sert de rempart à la désorganisation des territoires face à l'effondrement des marchés des produits agricoles coloniaux.

On se rappelle que les politiques agricoles antérieures ont buté sur la non intégration du secteur vivrier dans l'économie de marché et les nouvelles politiques cherchent à résoudre cette contradiction. Mais avec quel objectif ? Faudrait-il y revenir ou plutôt en sortir ?

- En y revenant, on conserve à l'agriculture paysanne l'avantage de sa faible rémunération et on garantit à moindre coût la continuité de l'acte agricole et la survie des populations dans une conjoncture commerciale défavorable.
- Mais il faudrait aussi en sortir pour offrir une alternative à un marché en voie de recomposition et à un Etat en quête de nouvelles bases socio-économiques.
- à partir du marché

Face aux politiques d'ajustement structurel, le marché a retrouvé sa fonction de régulation de l'offre et de la demande car elles ont libéralisé les filières commerciales des produits de base. Mais la libéralisation intégrale n'existe pas en agriculture qui ne peut pas être

abandonnée aux seules lois du marché, d'où la nécessité d'une certaine intervention de l'Etat. D'après la nouvelle orthodoxie, on estime que le producteur de base a la capacité de réagir à l'incitation du marché et ce faisant, on pourra intégrer la production paysanne dans l'économie de marché.

-à partir du désengagement de l'Etat : les nouvelles orientations de développement sont basées sur les politiques de décentralisation qui visent à diminuer les déséquilibres et les discontinuités de l'accumulation rurale. Comme l'Etat n'a plus les moyens financiers de sa politique d'intégration et comme les paysanneries n'ont plus la possibilité de la promotion sociale et économique, l'évolution semble aller dans le sens de la transgression des vieux dualismes ville / campagne en trouvant par exemple de nouvelles complémentarités.

Ces nouvelles politiques trouvent leur légitimation dans une idéologie néolibérale qui érige l'initiative individuelle et le désengagement de l'État en valeur universelle. Ainsi, c'est vers les petits producteurs paysans qu'on paraît vouloir se retourner pour résoudre la crise, conséquence de l'échec des idéologies axées sur la modernisation de l'agriculture et/ou la socialisation des campagnes sous la conduite d'une élite étatique et/ou politique. Les politiques agraires prennent de plus en plus en compte le fait que l'agriculture paysanne recèle des potentialités inexploitées et qu'elle est capable de produire plus et à moindre coût. On espère qu'un plus grand recours aux filières paysannes permettra d'augmenter la production alimentaire pour le marché intérieur et de profiter des avantages comparatifs offerts par une main-d'œuvre bon marché.

Cependant, les politiques agricoles inspirées du libre-échange ne risquent-elles pas d'enfoncer chaque jour davantage les pays africains dans la dépendance alimentaire ? En effet, l'ouverture aux échanges extérieurs par exemple peut avoir des effets inverses à ceux escomptés. Ainsi à Haïti, l'importation massive de riz des USA suite à la politique de libre échange s'est traduite par l'effondrement des cours des produits vivriers sur le marché intérieur. Les exploitants agricoles des régions montagneuses, productrices de café, furent appauvris par cette chute des prix et ils ne purent pas renouveler leurs petites parcelles en caféiers offrant pourtant des avantages comparatifs évidents. Ils se replièrent encore davantage vers des systèmes de production destinés à l'autoconsommation.

Les nouvelles politiques ne prennent pas suffisamment en compte les intérêts spécifiques des différents types d'agriculteurs et les réactions prévisibles de la main-d'œuvre agricole. La paysannerie ne peut être considérée comme un ensemble homogène dans lequel n'existerait aucune différenciation sociale : les exploitants peuvent avoir des comportements très variés face aux évolutions du marché et aux incitations de l'Etat. Les politiques agricoles devraient avoir comme objectif de créer les conditions socio-économiques qui font que les exploitants aient intérêt à mettre en œuvre les systèmes de production désirés par les classes dominantes et qu'ils en aient les moyens.

Sur les grandes exploitations où travaillent de la main-d'œuvre salariée, les exploitants recherchent les techniques permettant de maximiser leurs profits, sachant bien qu'ils peuvent être tentés d'investir leurs capitaux ailleurs en dehors de l'agriculture (commerce, industrie, spéculations immobilières). Les différents choix dépendront alors des opportunités offertes par l'environnement économique. Tout cela montre qu'il est essentiel de prendre en considération les logiques des différents acteurs, avec, comme hypothèse, que les exploitants ont de bonnes raisons de faire ce qu'ils font et que les systèmes de production mis en place sont les plus conformes à leurs intérêts.

Pour mieux comprendre leurs réponses aux politiques agricoles, il faut tenir compte des principes suivants :

- Les exploitants peuvent spécialiser leurs systèmes de production vers le marché si les rapports d'échanges sont justes et stables. Quand ces rapports sont injustes et fluctuants, ils se replient vers l'autoconsommation familiale.
- Les exploitants ont intérêt à minimiser les risques de mauvaises productions quand ils travaillent dans des conditions de grande vulnérabilité : aléas climatiques, incertitudes foncières, endettement...
- Les producteurs ont intérêt à valoriser au mieux les ressources (terre, travail, capital...) dont ils disposent en quantités limitées, mais en réfléchissant aux autres usages alternatifs, aux autres spéculations possibles.

Les planificateurs devraient alors rechercher la meilleure méthode permettant aux différents types de producteurs de satisfaire au mieux leurs intérêts respectifs, et de concevoir les interventions de l'Etat en conséquence. En effet, dans certains cas, les exploitants peuvent

ne pas avoir intérêt à maximiser la production de profits et donc utiliser les techniques les plus appropriées. Il appartient alors à l'Etat de modifier ces conditions de façon à ce que ces producteurs aient intérêt à utiliser les systèmes de production les plus favorables à la satisfaction des besoins de la société dans son ensemble. Il interviendrait aussi pour faciliter la commercialisation des produits agricoles, organiser l'approvisionnement en intrants, régler l'accès au foncier, orienter les investissements vers l'agriculture, promouvoir de nouvelles techniques...

En Afrique noire par contre, d'importantes interrogations demeurent sur les politiques appliquées : dans quelle mesure y a-t-il changement d'orientation ? S'il y a changement, dans quelle mesure profite-t-il aux producteurs paysans ?

A ce propos, M. Haubert⁴²³ émet les observations qui suivent :

La correspondance entre politiques appliquées et politiques annoncées n'est pas évidente car, souvent, le discours sur la revalorisation des petits producteurs est surtout à l'usage des bailleurs de fonds internationaux ou encore on ne laisse libre cours aux initiatives paysannes que dans les zones marginales d'agriculture vivrière. La plupart du temps, le changement d'orientation affiché par les gouvernements revêt souvent un caractère idéologique. En effet, le désengagement de l'État et les processus de libéralisation de l'économie sont supposés profiter aux paysans et libérer leurs potentialités. Mais en fait, derrière cet appel populiste aux paysans se cache une politique d'appui à l'affermissement d'une nouvelle bourgeoisie agraire, ou à la reconstitution de grandes entreprises privées. Quand l'État ouvre de nouveaux espaces à l'initiative privée, seuls en profitent ceux qui disposent des moyens économiques et politiques nécessaires. Pour la grande masse des paysans, les politiques d'inspiration libérale signifient une aggravation considérable de leur situation.

Il y a pourtant une caractéristique des paysans dont les acteurs dominants ont toujours su tirer profit : leur capacité de gérer leur exploitation et leur exclusion. On peut donc penser

⁴²³ HAUBERT M (Dir), *L'avenir des paysans, Les mutations des agricultures paysannes dans les pays du Sud*, Tiers-Monde IEDES, Paris, PUF, 1999, p 56.

que ces mesures, même si elles visent la participation des paysans à la production, peuvent avoir comme objectif de renvoyer la gestion de la crise à la société civile, particulièrement aux classes dominées. Dans ce cas, le désengagement de l'État permettrait de faire supporter aux petits producteurs tout ou partie des coûts et des risques d'une politique agricole inchangée dans ses objectifs et définie par les instances étatiques.

-De nouveaux types de mouvements paysans : les manifestations de nouvelles conduites sociales qui apparaissent de la part des petits producteurs peuvent être regroupées en catégories : dans certains cas, il s'agit d'un développement des stratégies antérieures de résistance plus ou moins active aux structures de domination, c'est-à-dire de stratégies de contournement ou de détournement de ces structures, des stratégies d'autonomisation consistant à rompre la double dépendance où se trouvent les groupes dominés par rapport à la bourgeoisie locale et par rapport au capital international : recours au marché noir et aux activités "informelles", repli sur les cultures vivrières, migrations.

-Stratégies défensives et souvent individuelles : dans d'autres cas, la rupture s'accroît et elle s'accompagne d'importantes innovations dans le domaine productif, lesquelles finissent par avoir des répercussions dans les autres domaines de l'économie et de la société. Ainsi, au Tchad, à la faveur de l'effondrement de l'État pendant la guerre civile, les Foulbé ont abandonné la culture du coton pour celle de l'oignon, d'où de sensibles modifications des relations avec le marché et même des rapports sociaux à l'intérieur de la famille et de la communauté rurale.

Quand des organisations autonomes de producteurs se forment avec comme objectif d'organiser les relations avec l'économie marchande, un pas décisif est franchi. Il s'agit d'organisations de type coopératif, conçues et construites de façon à former des instruments de résistance ou en tout cas de négociation. Ces coopératives peuvent se cantonner dans le domaine économique mais elles peuvent viser une modification de la situation des paysans.

De même les groupements paysans ou villageois de plus en plus nombreux se constituent en dehors des cadres institutionnels habituels et visent à organiser les relations marchandes, à sauvegarder la sécurité alimentaire, à améliorer les équipements et services collectifs, à résoudre les problèmes spécifiques de femmes, à revivifier la culture locale. Enfin, les mobilisations de paysans peuvent devenir un mouvement social quand leurs organisations

n'ont pas seulement comme objectif d'améliorer leur situation mais aussi le projet de transformer la société et concluent à cet effet des alliances plus ou moins explicites avec d'autres groupes sociaux (comme en Amérique centrale).

Toutes ces conduites sociales semblent converger vers la genèse d'un nouveau type de mouvement paysan qui se distinguerait des mouvements antérieurs par un certain nombre de caractéristiques essentielles :

D'abord, aux revendications traditionnelles concernant la terre, s'ajoutent de plus en plus des revendications sur l'accroissement de la production, les relations avec l'économie marchande, les équipements et les services collectifs, les rapports sociaux et politiques au niveau local. Ainsi les revendications paysannes s'enracinent dans la réalité quotidienne vécue par les paysans et les problèmes concrets ne sont jamais perdus de vue.

Ensuite, les paysans luttent non seulement contre l'exploitation mais aussi contre l'exclusion, la marginalisation. Ils ne cherchent pas à se retrancher de la société globale, mais à s'y intégrer en revendiquant cependant un autre type d'intégration dans une autre société globale. Ils réclament, non pas de se replier sur la tradition, mais plutôt une pleine participation au progrès économique, politique, social, culturel, pour autant qu'il soit un prolongement et non une négation de la tradition.

Il faut noter aussi que, bien que le mouvement garde un certain caractère défensif, il est principalement offensif c'est-à-dire que les paysans luttent plus ou moins consciemment pour la mise en place d'un nouveau projet social, un projet caractérisé, notamment par la reconnaissance de la spécificité et de l'autonomie des groupes de base par un type de développement respectant les équilibres naturels et soucieux de satisfaire les besoins diversifiés de l'ensemble de la population.

8.1.3. Remise en cause de l'État et des organisations centralisées.

Une autre caractéristique importante est la remise en cause de l'État et des organisations centralisées. Si les paysans cherchent à s'organiser à l'échelle régionale et locale, c'est dans le cadre de réseaux décentralisés respectant l'autonomie de leurs composantes. Enfin, les paysans ne rejettent pas l'État et ne s'opposent pas à lui frontalement, mais, au contraire, revendiquent une participation active dans les institutions économiques, sociales et politiques où se prennent les décisions importantes pour leur avenir.

-Un véritable mouvement social paysan : si l'on se réfère encore à M. Haubert, deux types de mouvements paysans se sont succédés dans l'histoire :

- mouvements de type jacqueries qui naissent de façon spontanée et qui cherchent à résoudre des problèmes concrets vécus par les paysans comme le manque de terre, l'excès de prélèvements... Ces mouvements n'ont pas de visions globales de transformation de la société, ne sont pas coordonnés et sont généralement récupérés politiquement par d'autres groupes sociaux ;
- mouvements surtout développés au 20^e siècle et dont l'initiative revient à des acteurs extérieurs au monde paysan, acteurs qui en assurent la coordination et les utilisent au service de leur projet social ou politique, les problèmes concrets des paysans étant subordonnés à ce projet.

Les nouveaux mouvements paysans ont en commun avec les mouvements du premier type leur spontanéité et leur articulation avec les problèmes concrets vécus par les paysans et avec les mouvements du 2^o type, leur coordination à l'échelle régionale ou nationale et leur visée globale de transformation de la société. Mais ils se distinguent des uns et des autres par leur volonté de sauvegarder leur autonomie et par leur exigence de participation démocratique aux institutions.

L'émergence de tels mouvements paysans, endogènes, qui comptent sur leurs propres forces, ancrés dans les dynamiques communautaires et collant aux besoins de la base, animés par un projet de société et de développement, mais conscients cependant de la nécessité de négocier les transformations avec les autres acteurs sociaux dans un cadre démocratique peut

raviver les espoirs par rapport à la crise des paysanneries du Sud et ainsi les « damnés de la terre » peuvent devenir les ferments d'une régénération du Tiers Monde.

Pour ne pas retomber dans les illusions populistes ou tiers-mondistes, il faut prendre la mesure de la réorientation des conduites paysannes. Pour cela, examiner à quels facteurs répond la réorientation qu'on observe. Les deux facteurs principaux de cette réorientation demeurent le retrait de l'État et la crise économique. La crise économique, en restreignant les possibilités d'accès aux emplois urbains et salariés, engendre des frustrations parfois porteuses de revendications et pousse à rechercher une issue dans le développement des activités rurales.

Le retrait de l'État avec la diminution de son interventionnisme économique et de son autoritarisme politique permet l'initiative et l'organisation des paysans, ainsi que l'appui que peuvent apporter d'autres groupes ou organisations (élites scolarisées et urbanisées, ONG...). Mais ces facteurs peuvent-ils favoriser une réorientation des conduites sociales mais aussi la naissance et la consolidation d'un véritable mouvement paysan ? Celui-ci peut-il naître de facteurs conjoncturels comme la crise économique et le retrait de l'État et sous l'impulsion d'acteurs extérieurs comme les élites et les ONG ?

En effet, les phénomènes conjoncturels peuvent servir de révélateurs d'une situation structurelle et faire prendre conscience aux paysans de l'épuisement du régime d'accumulation, de la faillite du modèle étatique de développement. D'autre part, le rôle des acteurs non paysans peut être de servir à la fois de catalyseurs de cette prise de conscience et de médiateurs entre la société paysanne et la société plus large (instances étatiques, partis et syndicats, entreprises, étrangers...)

Mais il y a aussi un grand nombre de caractéristiques de ces conduites paysannes qui incitent à la prudence avant de les caractériser comme un mouvement social entendu comme la lutte d'un acteur social contre un adversaire pour le contrôle des principales ressources d'une société ou la direction du processus de développement. Ici intervient un "principe d'identité, un principe d'opposition et un principe de totalité, c'est-à-dire la définition d'un enjeu." Retrouve-t-on ces éléments dans les mouvements sociaux actuels ?

8.2. Le tournant de 1958-1984 et après 1984

D'une manière générale, pour assurer une exploitation rentable de la Guinée, l'administration coloniale a mis tout en œuvre pour intégrer les paysans dans une production moderne mondiale qui n'a pas abouti. A l'indépendance, Sékou Touré vient avec des idées révolutionnaires mais inspirées des différents programmes de développement agricole colonial et dont la non maîtrise par le jeune pouvoir s'était également soldé par un échec. La planification apparaît en effet comme un élément de prévision et d'organisation indispensable. Avant même l'indépendance, Sékou Touré a commencé à faire appel à la section coloniale du Parti communiste français pour l'aider à trouver des experts sur le plan économique.

8.1.2. Rupture ou continuité ?

Gérard Cauche, membre de cette section coloniale du Parti communiste français et ancien administrateur des colonies, arrive à Conakry début octobre 1958. Il accompagne dans les pays de l'Est la première mission ministérielle guinéenne dirigée par Keita Fodéba, participe aux premiers travaux de planification et contribuera à la nationalisation des grands secteurs de l'économie avec quelques succès relatifs. En dehors de quelques experts étrangers, le plus souvent tchèques, envoyés en général par l'ONU, les professeurs français comme Charles Bettelheim et René Dumont qui séjournent à plusieurs reprises en Guinée, et un "petit groupe d'économistes français amis de Sékou Touré", sont parmi les principaux inspirateurs de la politique économique du gouvernement. Ils ont contribué à élaborer un plan de développement agricole et industriel assez largement inspiré du modèle des pays communistes.

Bettelheim jouera également un rôle important dans la réforme monétaire de mars 1960. La mission de planification a remis le 14 décembre 1959 un premier projet de plan triennal, destiné à la conférence des cadres du Parti. En réalité, la Guinée est héritière d'une longue tradition d'échanges portant sur le commerce, notamment de produits vivriers, de bétail, de noix de cola, de cuir, de cire et d'or. C'est avec l'administration coloniale française qu'on assista à la pose des jalons d'une profonde réorganisation des circuits commerciaux basés sur l'exploitation de matières premières agricoles et minières destinées à être exportées par le port de Conakry, principalement vers la France.

L'influence commerciale française se traduit par la ruine des marchés traditionnels, la concentration des échanges dans des marchés officiels et l'intégration de la société et de l'économie traditionnelles au système colonial. L'objectif poursuivi était de mieux les contrôler, donc de les taxer plus facilement, d'orienter la consommation des colonisés et d'appliquer l'idéologie en matière de commerce. Ce qui voulait dire, entre autres, l'introduction de l'économie monétaire par le passage du troc à l'utilisation du numéraire, de la propriété privée, des formes d'investissement en travail, l'institution de la libre concurrence, la suppression des intermédiaires économiques entre le producteur et le vendeur et la création d'un salariat⁴²⁴.

La réorganisation des marchés intérieurs devait connaître une évolution par la création des nouveaux lieux d'échanges, surtout avec les importants investissements dans les infrastructures d'évacuation des produits vers le port de Conakry. C'est dans ce cadre que se situe le choix de Conakry comme capitale économique et politique du pays, l'édification d'un nouveau réseau de communication dont la construction de la route Leprince et le tracé du chemin de fer Conakry-Kankan, passant par Kindia, Mamou, Dabola et Kouroussa. À tous les lieux d'échange, des maisons de commerce européennes, lybano-syriennes et africaines s'implantaient et se développaient.

Au début du XXe siècle, parmi les grandes maisons d'importation et d'exportation, on dénombrait : la Compagnie française de l'Afrique occidentale (CFAO), la Compagnie du Niger français, Maurel et Chavanel, Peyrissac, Devès et Chaumet, Colin, Pelizaeus, Compagnie coloniale portugaise, Dubréka Trading and Co, la Société commerciale d'Afrique de l'Ouest (SCOA) – et Egger, Patterson-Zochonis, Broadhurst and Sons, Union des comptoirs d'outre-mer (Unicomer), Pickering et Berthoud. D'autres maisons, moins importantes, étaient intermédiaires de grandes maisons et s'occupaient plutôt de commerce de détail. Il faudra attendre la fin de la Seconde guerre mondiale pour assister à l'arrivée de nouvelles sociétés impliquées dans le développement des infrastructures et des mines : Davum, Pigeon, Etaperu, Renault avec la Société industrielle et automobile de Guinée⁴²⁵.

⁴²⁴ Goerg, Odile, *Commerce et colonisation en Guinée, 1850-1913*. In *Cahiers d'études africaines*, vol. 26, n°103, 1986. pp. 509-510.

⁴²⁵ Devey M, 1997, op cit, p 53.

Une fois l'infrastructure réalisée et les sociétés de commerce installées, il restait à relancer la production. Parmi les moyens utilisés, Odile Goerg retient en premier lieu l'instauration de l'impôt direct (la capitation ou impôt personnel) dont le paiement fut rendu obligatoire par l'arrêté local du 28 décembre 1897, et en second lieu, la fiscalité indirecte (droit de douane et taxes de consommation). D'abord en nature - céréales et caoutchouc - l'impôt était finalement réglé en argent. Ces mesures visaient à étendre l'économie de marché et à élargir les marchés en obligeant les populations à vendre une partie de leur production agricole qui était naguère autoconsommée. C'est à partir de cette ponction fiscale, le portage, les réquisitions et les « redevances coutumières » que les grands travaux étaient financés.

Le monde des affaires se recomposait et regroupait trois catégories d'agents économiques entretenant des relations de concurrence, de subordination et de complicité. Il s'agit des *dioula* ou colporteurs et traitants africains, souvent marginalisés, des commerçants européens, propriétaires des grandes maisons d'importation et d'exportation, et des Libano-Syriens, arrivés vers 1897 et intermédiaires entre les grandes sociétés commerciales et les producteurs-colporteurs de caoutchouc⁴²⁶. Les commerçants africains qui, avant la colonisation, géraient toutes les affaires de la région, étaient réduits à la portion congrue.

Selon les situations, les *dioulas* pouvaient être tour à tour ou à la fois, intermédiaires entre les Européens et les producteurs dans le commerce de traite, vendeurs de produits vivriers, de cola et de bétail, domaine dans lequel les Européens étaient absents, et agents auxiliaires de collecte des produits et de vente des marchandises. Une telle situation était la conséquence de la modification et de la réorganisation des circuits et réseaux commerciaux intérieurs traditionnels par l'interdiction de certaines pratiques commerciales, la création de nouveaux lieux d'échange, le contrôle de tous les aspects de la vie économique par la colonisation, et leur subordination aux transactions vers Conakry, l'unique port international⁴²⁷.

Par ailleurs, au cours des années, le secteur moderne (commerce, plantation, mines) de la Guinée française est passé de la phase de commercialisation du caoutchouc, un produit de cueillette, à celle des produits agricoles d'exportation – thé, plantes à parfum, tabac, quinquina - en passant par le développement des plantations de bananes, d'ananas et de café. Les prospections minières entraînaient l'exploitation de l'or, du diamant, du fer et de la

⁴²⁶ Idem

⁴²⁷ Goerg O, 1986, op cit, p 80.

bauxite. Le développement minier exigeait une plus grande utilisation de l'énergie hydroélectrique ainsi qu'une rénovation et une extension des infrastructures. L'amélioration des réseaux ferroviaire, routier, portuaire et aéroportuaire, les projets de barrage étudiés ne connurent de réalisation qu'aux Grandes chutes, sur le bassin du Konkouré.

Sur le plan social, l'essor des activités modernes a rendu possible, non seulement l'émergence du salariat, de la couche des fonctionnaires et de celle des commerçants, mais aussi la modification des rapports sociaux traditionnels fondés sur la chefferie et le servage. Les femmes en majorité analphabètes s'occupaient principalement d'agriculture, d'artisanat et de petit commerce.

Ainsi, la colonisation visait une unification du commerce à travers les réseaux, les pratiques et les agents commerciaux. Goerg a rendu compte de son bilan :

L'intrusion coloniale aboutit à la désorganisation progressive des réseaux commerciaux existants...Son impact ne fut pas bien sûr immédiat, sauf en ce qui concerne certains secteurs (croissance de Conakry et axe Conakry-Niger), mais les bases du nouveau système étaient jetées et les principes fondamentaux d'organisation précoloniaux anéantis : solidarité des réseaux en territoires devenus anglais ou français, complémentarité des zones de production brisée par la législation douanière et fiscale (patentes), marchés habituels d'approvisionnement séparés dorénavant par des barrières douanières...

C'est dans un tel contexte socio-économique qu'après plus de 60 années de colonisation, la Guinée devait recouvrer son indépendance politique.

En outre, la Guinée a aussi hérité de la gestion centralisée et dirigiste de la France coloniale. Ne dit-on pas le plus souvent que l'indépendance est génératrice de désordres ? L'émancipation des territoires de l'Afrique occidentale avait pour conséquence la multiplication des politiques fiscales, économiques et douanières, le découragement des investisseurs et l'acuité de la question des garanties à apporter aux capitaux. Pour cela, trois conditions sont nécessaires et suffisantes pour qu'une entreprise privée investisse en

apportant du capital, de la compétence et de l'efficacité : la sécurité, la rentabilité et la mobilité⁴²⁸.

En effet, le vote de la loi-cadre Gaston Defferre en 1956 a été une occasion favorable, un levain d'indépendance pour la Guinée. La mise en application de cette loi a permis au Parti Démocratique de Guinée (PDG) et son chef, Ahmed Sékou Touré, d'investir la vie politique et les institutions du pays, à telle enseigne qu'au référendum proposé par le Général De Gaulle en 1958, la Guinée était prête pour la souveraineté. Le PDG en profita pour consolider ses assises et parvint à réaliser son programme politique et ses réformes sociales, dont la suppression de la chefferie coutumière.

Dans le domaine économique, la stratégie de développement adoptée par les autorités guinéennes d'alors peut se décomposer en trois phases : la première, de 1958 à 1962, visait « l'indépendance économique » du pays et concernait la mise en œuvre des grandes réformes de structures; la deuxième, de 1962 à 1978, a trait à la « voie de développement non capitaliste », d'abord, puis « socialiste » fondée sur l'édification d'une économie planifiée et une société collectiviste, par la transformation des structures économiques et sociales, des comportements ainsi que des mentalités. La troisième, de 1978 à 1984, se caractérisait par la libéralisation des activités économiques et une coopération avec les institutions financières internationales, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international⁴²⁹.

La mise en œuvre de ces différentes stratégies amena la Guinée à quitter la zone franc CFA et, en mars 1960, à créer sa propre monnaie non convertible, le franc guinéen qui deviendra le syli, en 1972. Les réformes du commerce aboutirent à son étatisation. Même si le commerce privé avait droit de cité, c'était la période de la création de comptoirs nationaux, de magasins d'État. Toutefois, la promulgation de la loi-cadre du 8 novembre 1964 instituant la vérification des biens eut pour conséquence, entre autres, le départ pour l'exil de nombreux commerçants.

D'autres mesures devaient supprimer les comptoirs nationaux et les magasins d'État au profit des entreprises nationales d'importation sectorielle, à caractère industriel, agricole et commercial, et accorder des facilités aux entreprises privées. Paradoxalement, en 1975,

⁴²⁸ Idem

⁴²⁹ Devey M, 1997, op cit, p 60.

l'État mit un coup d'arrêt aux mesures de libéralisation, rétablit son monopole en supprimant le commerce privé ainsi que les marchés hebdomadaires. Dans la foulée de ces réformes, la terre fut déclarée propriété de l'État. Après le commerce, l'État se tourna vers certaines sociétés privées et les nationalisa. Les domaines d'activités de ces sociétés étaient l'eau, l'électricité, l'agriculture, les mines, le bois, l'agro-alimentaire et les transports. Ainsi l'État contrôlait presque la totalité de l'économie à travers près de 200 entreprises nationales et une trentaine de sociétés mixtes⁴³⁰.

Dans le domaine de l'agriculture, les réformes visaient aussi la collectivisation et l'étatisation du secteur, dans le but d'un développement moderne. Plusieurs formes de coopératives virent le jour. Après l'échec des unes, ce sont d'autres qui faisaient leur apparition avec des nouvelles dénominations. Les dernières créées en 1979, les fermes agricoles communales (FAC) et les fermes agro-pastorales d'arrondissement (FAPA) ne connurent pas non plus de succès. Pour atteindre les objectifs de développement, trois plans furent lancés sous la première République. Il y eut le plan triennal, de 1960 à 1964, pour jeter les fondements du système économique par la réforme monétaire, le contrôle du commerce, et l'industrialisation légère ; le plan septennal, de 1964 à 1974, axé sur la création des entreprises d'État ou mixtes et l'industrialisation avec extension au secteur minier ; le plan quinquennal, de 1973 à 1980, portait sur l'autosuffisance alimentaire. Le quatrième plan, démarré en 1981 ne fut pas réalisé pour cause de changement de régime. La réalisation des plans était le plus souvent formelle.

Sur le plan structurel, on retiendra globalement une pénurie d'infrastructures socio-économiques, une administration publique pléthorique et l'absence d'une administration privée. C'est pourquoi les objectifs visant à inverser ces tendances comportent des mesures macro-économiques et structurelles. Face à cette situation catastrophique et pour relancer le développement socio-économique, les nouvelles autorités se sont engagées dans un vaste mouvement de stabilisation et d'ajustement structurel.

Au moment où la Guinée proclamait son indépendance le 2 octobre 1958, ses dirigeants n'ignoraient rien de tous les projets dont la réalisation était prévue quelques mois auparavant. Jusqu'à cette date, la Guinée était représentée à l'Assemblée Nationale française – le Palais

⁴³⁰ Idem

Bourbon - par trois députés, à savoir Diawadou BARRY (PRA), Saïfoulaye DIALLO (PDG-RDA) et Sékou Touré (PDG-RDA). La Guinée était également représentée au Grand Conseil de l'AOF à Dakar, un parlement fédéral au sein duquel siégeaient des députés fédéraux des huit territoires de l'ex-AOF. La Guinée avait, enfin, une assemblée territoriale de 60 députés dont 57 appartenaient au PDG-RDA⁴³¹. C'est pourquoi il est important de rappeler ici les grandes phases d'évolution du conseil agricole en Guinée.

-1958-1984 : encadrement des unités de production collectivistes par les Centres de Modernisation Rurale (CMR) : Cette période post coloniale est caractérisée par un monopole de l'Etat sur tous les secteurs économiques du pays. C'est dans ce contexte que l'Etat a créé des unités de production collectivistes notamment des Coopératives Agricoles de Production (CAP) dès 1960, des Brigades Attelées de Production (BAP) et des Brigades Mécanisées de Production (BMP) en 1975, puis des fermes agropastorales d'arrondissement (FAPA) en 1978. Ces unités étaient constituées de jeunes sortants des centres de formation agricole. L'Etat a mis en place des Centres de Modernisation Rurale (CMR) qui assuraient l'encadrement, la formation et l'appui-conseil auprès de ces unités.

-1984-1990: déploiement du service public de vulgarisation agricole. A la faveur d'une nouvelle orientation politique en 1984, le pays s'engage dans une option économique libérale qui ouvre la voie à un vaste Programme de Réformes Economiques et Financières (PREF). C'est dans ce cadre que le gouvernement organise en 1984 une conférence nationale sur le développement rural. L'insuffisance de recherche agronomique et de vulgarisation agricole est identifiée comme l'un des facteurs majeurs de la faible performance des exploitations agricoles. Suite à cette conférence, l'Etat a décidé de mettre en place un programme national des services agricoles incluant un institut de recherche agronomique et un service de vulgarisation agricole, avec l'appui financier de la Banque Mondiale. Après une phase pilote de quatre ans, ce service a pris la dénomination de « Service National de Promotion Rurale et de la Vulgarisation (SNPRV) qui s'est progressivement étendu sur toute l'étendue du pays.

⁴³¹Mohamed Mansour KABA est le Président du Parti DYAMA, in réflexions sur les problèmes de développement de la République de Guinée, 2000, [en ligne], [consulté le 06 avril 2016]. Disponible à l'adresse : http://www.guineadyama.com/dossier_developpement.html.

Le SNPRV a été financé par la Banque Mondiale jusqu'en 2000⁴³². La méthode de conseil appliquée était le « Training and visit » connue aussi sous l'appellation « méthode Bénor ».

Cette approche, basée sur la diffusion de messages techniques, a eu des performances, certes, mais a présenté des limites en matière de contribution au changement de comportement des producteurs⁴³³.

-1991-2006 : désengagement de l'Etat et implication croissante des organisations professionnelles dans le conseil agricole : en Guinée, le programme d'ajustement structurel (PAS) a été mis en place en 1989, suite à une longue période de planification socialiste ayant conduit le pays à une dégradation de tous les secteurs d'activités économiques. Le PAS s'est traduit par une réforme profonde des secteurs économiques, le désengagement de l'Etat des secteurs productifs notamment celui de l'agriculture, un dégraissage de la fonction publique, la libéralisation des activités économiques, etc. La Guinée a élaboré sa politique de développement agricole en 1991 à la suite des réformes économiques découlant du PAS. Cette politique, dénommée « Lettre de Politique de Développement Agricole, (LPDA) » a fait l'objet d'une révision en 1998. Les bilans des lettres de politique agricole révèlent qu'elles ont su susciter l'émergence d'organisations socio professionnelles fortes.

L'affaiblissement du rôle de l'Etat dans le secteur agricole a stimulé la responsabilisation de ces organisations dans le développement de services au profit de leurs membres. A l'image de la Fédération des Producteurs du Fouta Djallon qui a commencé à s'investir dans la vulgarisation agricole à partir de 1992, en collaboration avec les services de recherche et de vulgarisation agricole. L'arrêt par la Banque Mondiale du financement des services de recherche et de vulgarisation en 2000 va davantage affaiblir les services de recherche et de vulgarisation agricole et pousser les OP à accroître leur rôle dans le conseil agricole. L'Etat a accompagné l'effort des organisations en détachant des cadres au profit de certaines d'entre elles. La Fédération du Fouta, par exemple, dispose à ce jour d'une dizaine de cadres mis à disposition et rémunérés par l'Etat. D'utilisateurs de conseillers, les organisations paysannes

⁴³²GIFTY, Guiella Narh, *Politique de conseil agricole en guinée, inter-réseau développement rural, 2006*, [en ligne], [consulté le 07 juillet 2018]. Disponible à l'adresse : http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/Fiche_politique_Guinee.pdf Guiella narh Gifty, politique de conseil agricole en Guinée.

⁴³³GIFTY, Guiella Narh, *Politique de conseil agricole en guinée, inter-réseau développement rural, 2006*, [en ligne], [consulté le 07 juillet 2018]. Disponible à l'adresse : http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/Fiche_politique_Guinee.pdf Guiella narh Gifty, politique de conseil agricole en Guinée.

vont devenir des employeurs de conseillers puis finir par internaliser des compétences dans leur dispositif pour assurer la vulgarisation agricole. Ces dispositifs seront dans certains cas renforcés par des compétences endogènes notamment les paysans relais, leaders. L'approche « Conseil de Gestion (CDG) » est lancée en 2003, à partir d'une proposition du Centre d'Appui aux Organisations de Producteurs (CAOPA) de la Guinée forestière. Cette structure avait été mise en place dans le cadre du projet PROMOPA (Programme de Promotion des Organisations Professionnelles Agricoles), financé par la Coopération française. Il s'agissait alors de concevoir une méthode et des outils de gestion économique devant faire la preuve de leur intérêt auprès d'un petit nombre d'agriculteurs avant d'être transférés aux organisations paysannes de la région.

Toutefois, la première organisation à s'approprier de la démarche est la Fédération des Producteurs du Fouta Djallon en Moyenne Guinée, principalement avec des producteurs de pomme de terre. En Guinée forestière, la méthode a été initiée avec des éleveurs et des producteurs de banane. La multiplication des initiatives des organisations paysannes dans la vulgarisation agricole a amené le Ministère de l'agriculture à diligenter, en 2009, une étude de capitalisation des expériences de conseil aux exploitations agricoles familiales en Guinée. Suite à cette étude, un atelier national a été organisé au cours duquel toutes les pratiques de conseil ont été présentées. Le ministère n'a pas fait le choix d'une méthode spécifique de conseil à promouvoir. Le principe retenu a été de laisser libre cours à la diversité des pratiques de conseil avec comme exigence pour les opérateurs de conseil de faire remonter systématiquement vers le ministère les informations sur les expériences déployées sur le terrain.

La Guinée ne dispose pas encore d'une stratégie consacrée au conseil agricole. Les orientations en matière de conseil agricole sont déclinées dans la Politique Nationale de Développement Agricole (PNDA, 2007-2015) et reprises dans le Programme National d'Investissements Agricoles et de Sécurité Alimentaire (PNIASA 2012-2016). Or, les options d'approche et d'outils de conseil ne sont pas explicitées ni dans le PNDA, ni dans le PNIASA. La Politique Nationale de Développement de l'Agriculture vision 2015 fait suite à la stratégie de développement de l'agriculture guinéenne dictée par les Lettres de Développement de l'Agriculture (LPDA 1 et LPDA 2)⁴³⁴ et la Lettre de Politique de

⁴³⁴ LPDA 1 et 2 couvrent respectivement les périodes de 1991 à 1997 et 1998 à 2005.

Développement de l'Élevage (LPDE). L'élaboration de la politique actuelle de la Guinée en matière de développement agricole a commencé en 2004. Le document final a été adopté en juillet 2007 sous la dénomination de Politique Nationale de Développement Agricole (PNDA) Vision 2015. Les organisations paysannes, CNAG⁴³⁵, la CONEG⁴³⁶, la CNOGP⁴³⁷ et leurs démembrements ont été le pivot de ce processus. Elles ont été associées à toutes les concertations multi-acteurs. Des ateliers paysans ont été organisés du 4 au 14 février 2006 dans les quatre régions naturelles du pays. Ces rencontres ont offert la possibilité aux producteurs et leurs organisations d'exprimer leur vision de développement du secteur agricole. Les principales préoccupations exprimées par les producteurs ont porté sur l'amélioration de la productivité agricole des exploitations agricoles familiales, le renforcement des capacités des producteurs en matière de commercialisation, le financement du secteur agricole et l'amélioration de l'accès des produits agricoles au marché. A l'issue du processus de concertation des parties prenantes, la nouvelle vision retenue pour le secteur rural est celle d'« Une agriculture à dominante familiale, intensive, productive, moderne et durable, exploitant ses avantages de compétitivité sur le marché régional et international et capable d'améliorer les revenus des producteurs, de garantir la souveraineté alimentaire et de réduire la pauvreté ». La Guinée a élaboré en 2011 un Plan National d'Investissement et de Sécurité Alimentaire (PNIASA) qui s'insère dans le cadre de la politique agricole de l'Afrique de l'Ouest (ou ECOWAP) et du Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA) du NEPAD adopté en 2003 au Sommet de l'Union Africaine à Maputo (Mozambique). A l'instar de la PNDA, l'élaboration de la PNIASA a fortement impliqué les organisations paysannes, notamment aux concertations multi-acteurs. En outre, quatre ateliers, appelés « ateliers paysans » ont été consacrés uniquement aux producteurs en juillet 2011 comme tribunes d'expression de leurs idées. Le PNIASA a repris l'objectif d'améliorer la qualité des services agricoles (recherche, conseil agricole, contrôle, réglementation, politique) et le renforcement des capacités des différents acteurs dans les six axes stratégiques autour desquels s'articule le programme⁴³⁸.

⁴³⁵ Chambre Nationale d'Agriculture de Guinée

⁴³⁶ Confédération Nationale des Eleveurs de Guinée

⁴³⁷ Confédération des Organisations Paysannes de la Guinée

⁴³⁸ GIFTY, Guiella Narh, *Politique de conseil agricole en guinée, inter-réseau développement rural, 2006*, [en ligne], [consulté le 07 juillet 2018]. Disponible à l'adresse : http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/Fiche_politique_Guinee.pdf Guiella narh Gifty, politique de conseil agricole en Guinée.

8.1.3. Place du conseil agricole dans la PNDA

La PNDA s'articule autour de trois axes stratégiques :

- Le renforcement de la sécurité alimentaire par la diversification et l'accroissement des productions vivrières et animales pour promouvoir la souveraineté alimentaire,
- L'accroissement des revenus agricoles par le développement des opportunités économiques et l'amélioration de l'accès au marché dans le cadre de la lutte contre la pauvreté ;
- Le développement des mesures transversales d'accompagnement pour garantir l'efficacité des investissements. La problématique du conseil et de la formation agricoles est prise en compte dans le troisième axe stratégique.

Ainsi, le conseil agricole est classé au rang de mesure transversale déterminante pour assurer la réussite des investissements dans le secteur agricole. Le plan d'actions de la PNDA se décline en neuf programmes d'un coût global de 2.321 millions US\$ couvrant la période 2007-2015. L'amélioration des services agricoles est une composante du sixième programme « Programme de renforcement des capacités des OP, du secteur privé, de la société civile et des services agricoles » avec un budget de deux cent millions US\$.

Le Programme d'ajustement structurel a fortement fragilisé les services publics de vulgarisation agricole. Les fortes réductions d'effectifs ont induit une inadéquation entre le potentiel humain disponible et les besoins réels, le vieillissement quasi général des cadres et des conseillers et un important retard dans la formation des personnels. L'objectif visé par la PNDA est d'avoir des services publics agricoles de recherche, de conseil rural, de planification et de contrôle et réglementation fonctionnels et capables de répondre aux besoins des populations rurales.

Pour relever ce défi, la PNDA a axé les interventions sûres :

- La mise en œuvre d'une approche qualité qui consistera à réaliser un audit organisationnel et fonctionnel des services publics et de proposer des pistes d'amélioration,
- La mise en place d'un plan de gestion prévisionnelle des ressources humaines,

- L'élaboration d'un plan de formation des agents du ministère et un plan de redéploiement de ces agents⁴³⁹.
- La mise à disposition d'équipements et d'un budget suffisant pour permettre au ministère d'exercer les missions qui lui sont dévolues.

La PNDA souligne le fait qu'il est illusoire de penser couvrir l'ensemble du territoire national par des agents publics. La politique prône de ce fait un redimensionnement du service public pour laisser plus de place aux acteurs privés et aux organisations de producteurs structurées. Dans le sixième programme du plan d'actions qui accompagne le PNDA, la vision du rôle des organisations est explicitement formulée comme suit : « Faire assumer les fonctions de conseil agricole et rural progressivement par les organisations de producteurs et faire participer les OP en tant qu'interlocuteurs au dialogue politique et social sur le secteur rural ».

Pour accompagner les organisations, la PNDA prévoit, que les actions destinées à l'amélioration des services publics soient accompagnées par un programme de renforcement des capacités des organisations paysannes pour renforcer leur contribution au développement du conseil agricole. Le désengagement de l'Etat des secteurs productifs a induit une recomposition du paysage institutionnel du monde agricole avec l'émergence des organisations socioprofessionnelles et du privé. Pour tenir compte de cette évolution, la PNDA pose la nécessité de réorganiser le partage de la fonction du conseil entre l'Etat, les organisations socioprofessionnelles et le secteur privé. Si l'intention est clairement affichée, les modalités de cette réorganisation du partage de rôles ne sont pas définies.

Pour accompagner la mise en œuvre des nouvelles orientations en matière de conseil agricole, la PNDA a prévu la mutation du Service National de Promotion Rurale et de Vulgarisation agricole, qui a le statut d'établissement administratif, en une agence semi publique de conseil agricole et rural qui sera capable de répondre à des critères de performances et d'évaluation par les bénéficiaires. C'est en juillet 2011 que le Premier Ministre va promulguer le décret qui transforme le Service National de Promotion Rurale et de la Vulgarisation agricole (SNPRV) en l'Agence Nationale de Promotion Rurale et du Conseil Agricole (ANPROCA) doté du statut d'établissement administratif autonome.

⁴³⁹ Idem

L'agence a une couverture nationale, elle est représentée dans toutes les régions et préfectures de la Guinée. Elle compte au total 1135 agents dont 108 femmes. Environ 950 agents sont déployés sur le terrain⁴⁴⁰. L'ANPROCA a pour principales missions d'élaborer, mettre en œuvre, suivre et évaluer la politique guinéenne de conseil agricole et de promotion rurale. L'Agence compte en son sein quatre cellules : formation, conseil agricole, recherche développement, appui aux organisations paysannes.

La mutation du SNPRV à l'ANPROCA traduit aussi une volonté de faire évoluer les méthodes de vulgarisation agricole, basée sur la diffusion de thèmes techniques, vers une approche de conseil qui s'inscrit dans un processus de dialogue avec le producteur sur des questions à la fois technique et économique dans le but d'aider le producteur à raisonner ses décisions⁴⁴¹. La volonté de mettre à disposition les ressources nécessaires au bon fonctionnement des services publics de conseil agricole s'est concrétisée après la mise en place de l'ANPROCA. En effet, une subvention de 7 milliards 240 millions GNF a été accordée à cette institution pour la campagne 2012-2013, et plus de cinq cent motos octroyées. Il est prévu le recrutement de plus de huit cent jeunes conseillers contractuels en 2013. Les ressources matérielles et financières récemment déployées ont été entièrement affectées aux services publics de vulgarisation. Le recrutement de conseillers prévu se fera au profit de l'ANPROCA. Toutefois, l'option du partage de rôles entre les services de l'Etat et les OP dans la mise en œuvre du conseil devrait aussi se traduire par le partage des ressources pour permettre à chaque acteur de jouer son rôle.

Les profils issus des instituts de formation de conseillers sont des agronomes de niveaux ingénieur et BTS. L'un des problèmes majeurs relevé par les acteurs du développement rural reste l'inadéquation du profil des conseillers sortants des instituts de formation aux besoins des producteurs et de leurs organisations. Les méthodes de vulgarisation purement technicistes ont peu évolué dans un contexte où les producteurs sont confrontés à des réalités de plus en plus complexes. A ce propos, il émane un consensus des acteurs étatiques et des organisations paysannes sur la nécessité de réformer les curricula de formation des conseillers.

⁴⁴⁰ Idem

⁴⁴¹ Tiré de l'entretien avec l'équipe de l'ANPROCA

Un cadre de concertation réunissant le Ministère de l'Agriculture, la Chambre d'Agriculture, la CNOPG, la confédération des éleveurs, a été mis en place pour proposer des solutions à l'amélioration des cursus de formation des conseillers. Cette initiative a conduit à la création d'un département « vulgarisation et conseil agricole » à l'institut des sciences agronomiques et vétérinaires de Faranah dont la première promotion est sortie en 2011. Des entretiens réalisés dans le cadre de cette capitalisation avec l'ANPROCA et la CNOPG, il est également apparu la nécessité d'un mécanisme de formation continue des conseillers pour permettre aux conseillers en fonction de faire évoluer les pratiques de conseil. La PNDA prévoit une réhabilitation des centres de formation professionnelle existants, l'organisation des centres dans des pôles régionaux et l'ouverture de l'accès des centres aux organisations socioprofessionnelles qui pourront y former leurs agents.

La PNDA prévoit la mise en place d'un Fonds National de Développement Agro sylvo pastoral alimenté par les prélèvements opérés sur les importations agricoles (centime⁴⁴² additionnel). A ce jour, ces prélèvements sont reversés⁴⁴³ au niveau de la Chambre Nationale d'Agriculture (CNA). Ce fonds qui serait géré paritairement par l'État et les organisations de producteurs, permettrait de trouver des ressources pour le financement durable de la recherche, la vulgarisation agricole et les initiatives des producteurs à la base. A ce jour, ce fonds n'a pas encore été créé. La problématique du financement du conseil agricole reste toujours posée⁴⁴⁴.

⁴⁴² Le taux des Centimes Additionnels est fixé à 0,25% de la Valeur FOB (free on board) pour les exportations de produits de l'agriculture, de l'élevage de la pêche et de la foresterie

⁴⁴³ Arrêté portant modalités d'application de la loi n° 011/an du 10 juillet 2000 instituant les centimes additionnels au profit de la Chambre Nationale d'Agriculture de Guinée.

⁴⁴⁴ GIFTY, Guiella Narh, *Politique de conseil agricole en guinée, inter-réseau développement rural, 2006*, [en ligne], [consulté le 07 juillet 2018]. Disponible à l'adresse : http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/Fiche_politique_Guinee.pdf Guiella narh Gifty, politique de conseil agricole en Guinée.

8.2.1. Développement de la production agricole par région

Des cours d'eau d'envergure internationale comme les fleuves Gambie, Mano, Niger, Sankarani et Sénégal prennent leurs sources en Guinée ; il en est de même pour des affluents domestiques du Niger comme le Milo, le Nyandan et le Tinkisso. En outre, il existe des cours d'eau côtiers qui viennent des montagnes du Fouta-Djalou (Moyenne Guinée) pour se jeter dans la mer avec d'autant plus d'énergie que les sources sont à une altitude moyenne de 1.200m et un parcours de seulement 300 km entre la source et l'embouchure. Il s'agit des fleuves Fataala (Rio Pongo), Konkouré, Kogon (Rio Nunez) et Rio Kapatchez pour ne citer que les plus importants⁴⁴⁵.

Une politique agricole vise une productivité agricole améliorée bâtie sur une gestion saine des ressources naturelles. Elle s'appuie sur un système de recherche et de vulgarisation capable de fournir les technologies adaptées aux producteurs. Elle se fonde également sur des systèmes de formation et d'information qui soutiennent les investissements dans le capital humain et sur l'amélioration des infrastructures et des capacités commerciales pour atteindre la souveraineté alimentaire et faciliter l'accès aux marchés internationaux. La Guinée présente des potentialités de développement agricole dans le cadre d'un aménagement intégré de ses quatre régions naturelles.

On peut retenir, par région naturelle, en termes de spécialisation et de développement agricole, ce qui suit :

La Guinée Maritime possède de vastes plaines hydro morphes dans la zone des mangroves du littoral et des plaines exondées dans l'hinterland. Les plus vastes sont celles du bassin du Rio Kapatchez (Kawas-Monchon et Mankountan), celles de Koba Tatéma, du Samou, de Maférinya - Soumbouya, de Sonfonia, de Ouassou, de Douprou, des îles Quito, de Kaback et de Kakossa. Certaines de ces plaines souffrent d'envasement (bassin du Kapatchez dans sa partie aval) ou de salinité, d'autres sont menacées par l'érosion côtière (Kaback, Kakossa, Koba).

⁴⁴⁵ KABA, M.M. *Présentation de la république de guinée in réflexions sur les problèmes de développement de la République de Guinée*, 2000, [en ligne], [consulté le 06 août 2016]. Disponible à l'adresse : http://www.guinea-dyama.com/dossier_developpement.html.

Le projet Monchon (Boffa) vise l'aménagement de 2400 ha de mangrove, la réhabilitation de 650 ha et l'aménagement de 1750 ha de rizières. Les plaines de Koba-Tatéma ont été aménagées pour la culture du riz et les plantations de canne de l'ex sucrerie. La société mixte Guinéo-Libyenne d'agro-industrie de l'ananas a aménagé une vingtaine de barrages hydro-agricoles pour l'irrigation dans les plaines de Maférinya. Un aménagement sur la rivière Dofili (Dubréka) a été réalisé pour la riziculture. L'aménagement hydraulique du centre de recherche agronomique de Kilissi (Kindia) est destiné aux cultures céréalières (riz, maïs) et maraichères.

Par ailleurs, la Guinée Maritime bénéficie de la présence de plusieurs instituts et stations de recherche agronomique et de projets de vulgarisation agricole. La capitale (Conakry) et les cités d'activité industrielle ou minière (Fria, Kamsar, Sangarédi, Débélé) sont des centres de consommation importants, débouchés naturels pour les cultures vivrières. La maîtrise des techniques culturales d'irrigation et la riziculture intensive sur billons en pays Baga sont les atouts supplémentaires pour la promotion de l'agriculture en Guinée Maritime. Il convient de rappeler, qu'avant l'indépendance, la Guinée se plaçait en 2^e position africaine dans la production de banane avec 85.000 t en 1957. C'est pour ces raisons que les politiques actuelles doivent être orientées à la relance de ces cultures sur de nouvelles bases⁴⁴⁶.

En moyenne Guinée, du fait du massif foutanien, la superficie des plaines est réduite : plaine du Badiar dans Koundara, de Gaoual, plaines intérieures dont celles des Timbis (Pita), vallées et dépressions intérieures du massif. En plus du projet sous-régional d'aménagement intégré du Fouta-Djalou, on note l'existence en Moyenne Guinée d'autres projets : assistance aux groupements maraichers par la C.E.E, amélioration de la petite mécanisation agricole (P.N.U.D. FAO), développement rural du Fouta-Djalou (PNUD-FAO), réhabilitation agricole et conservation des sols (FIDA), projet d'extension de la culture du coton dans Gaoual et Koundara (CFDT).

La tradition de la traction animale, la stabilisation des champs intensifs de tapades par des clôtures, la fumure et l'engrais vert, la diversité des écosystèmes et les potentialités en ressources hydriques et en plaines intérieures et bas-fonds aménageables constituent des

⁴⁴⁶ Idem

facteurs favorables à l'amélioration du secteur agricole. Avant l'indépendance, cette région exportait de l'essence d'orange pour la production de parfums en France⁴⁴⁷.

En Haute Guinée les plaines longent le Niger et ses nombreux affluents avec un profil en travers permettant de distinguer une basse terrasse inondable, zone de prédilection de la riziculture, une moyenne où se localisent généralement les villages avec les champs permanents autour des cases et une haute terrasse aux sols cuivasses.

Plusieurs projets intéressants se développent actuellement dans les préfectures de la Haute Guinée : projet de développement rural de la Haute Guinée, compagnie Française de développement des Fibres textiles (C.F.D.T), projet pilote de vulgarisation agricole (Dabola), opération riz Siguiri (O.R.S), office de développement rural et industriel de Kouroussa. Il existe quelques centres de recherche et de vulgarisation agricole et des coopératives paysannes notamment pour le riz et les cultures maraichères.

En Guinée Forestière, on trouve des plaines, vallées et bas-fonds à hydromorphie temporaire au pied des montagnes de la dorsale Guinéenne. La diversité écologique dans le sens Nord-Sud, l'abondance des pluies, la longueur de l'hivernage ainsi que la relative fertilité des sols (sols forestiers) expliquent la diversité des cultures. La Guinée du Sud-est bénéficie de l'intervention du projet Agricole de Guéckédou (P.A.G) et du projet SOGUIPAH (Société Guinéenne de Palmier à Huile et Hévéa dans Yomou). La maîtrise des aménagements de bas-fonds, notamment par les populations Lélé, la tradition de culture attelée et de culture de tabac dans Beyla sont d'autres facteurs pour le progrès de l'agriculture. Tous ces atouts peuvent permettre de replacer la Guinée à sa place de grenier de l'Afrique de l'Ouest⁴⁴⁸.

La superficie totale des plaines aménageables pour l'ensemble du territoire Guinéen est relativement élevée mais la superficie actuellement aménagée est très faible. Selon l'étude réalisée par SCET-AGRT/AGROPROGRESS en 1985/86 pour la restructuration des services agricoles et des schémas directeurs régionaux de développement rural, la superficie totale de terres cultivables au niveau national est estimée à 6 millions d'hectares sur

⁴⁴⁷ Ibidem

⁴⁴⁸ Ibidem

245 857km² (superficie de la Guinée) soit environ 24%. Les surfaces actuellement cultivées seraient de 1,6 million d'hectares, ce qui représente à peu près ¼ des terres cultivables.

Les périmètres actuellement aménagés couvrent une surface totale de 12.800 ha dont 4.600 ha de bas-fonds et 6,500 ha de plaines, d'après la même source statistique. Le potentiel de surfaces aménageables demeure élevé : 60.000 ha en mangrove 100.000 ha en plaine et plus de 10.000 ha en bas-fonds.

L'aménagement intégré du massif du Fouta-Djalon, projet initié par l'O.U. A et en cours d'exécution, pourrait résoudre à long terme le problème écologique de détérioration de l'environnement en Guinée et dans les pays de la sous-région situés en aval. La variété des sols et les nuances climatiques régionales et locales permettent une diversité de cultures vivrières, industrielles et d'exportation. En Basse Guinée, on distingue parmi les céréales, diverses variétés de riz, de maïs, de fonio et parfois de mil ; on cultive également du manioc, de l'arachide, des produits maraîchers. S'agissant des cultures fruitières, on dénombre principalement des mangues ordinaires et greffées, des ananas, bananes, agrumes, des colatiers, palmiers et cocotiers.

Une polyculture traditionnelle associant les céréales (fonio, maïs, riz, parfois mil et sorgho), les tubercules (taro, patate douce, manioc, pomme de terre locale et de variété importée), l'arachide, les haricots, les cultures maraichères, les agrumes dont le climat rend possible la culture de café arabica qui cependant n'est pas vulgarisée. La Haute Guinée est propice aux cultures céréalières (riz, maïs, mil, fonio), aux tubercules (igname, manioc), aux oléagineux (arachide, arbre à beurre de karité), aux cultures maraichères (oignons, tomates) et fruitières (manguiers, orangers). Enfin, le climat subéquatorial de la Guinée Forestière est favorable à l'arboriculture (café, cacao, thé, quinquina, palmiers à huile, hévéa, cola...), aux céréales (riz, maïs) et aux tubercules (manioc, igname). Les conditions naturelles étant propices à l'agriculture, il est possible, dans le contexte actuel d'une économie de type libéral, de réaliser l'autosuffisance alimentaire avec, comme préalable, des aménagements hydro-agricoles de petites dimensions réparties à travers le territoire national, l'assistance aux paysans par le crédit agricole, l'acquisition d'intrants et l'incitation à l'épargne personnelle en diminuant les dépenses pour les cérémonies coutumières (fiançailles, mariages, baptêmes, cérémonies coraniques ou initiatiques, célébrations des 3^e, 7^e et 40^e jours de décès, fêtes religieuses etc.) et la fixation de prix rémunérateurs suscitant l'augmentation de la

production et le désenclavement des zones agricoles constituent des mesures salutaires à mettre en œuvre. Une fois réalisée, l'autosuffisance alimentaire qui est la priorité des priorités, on pourrait alors développer les cultures industrielles et d'exportation présentant des possibilités de débouchés. Cependant, dans la situation actuelle de crise économique mondiale et d'incertitude du prix des matières premières, il nous semble judicieux de concevoir la relance de l'agriculture guinéenne dans le cadre de la complémentarité économique avec les pays voisins de la sous-région ouest-africaine, membres de la CEDEAO. La Guinée gagnerait à développer et à écouler certaines de ses cultures vivrières (riz, mangues greffées, ananas, agrumes, patate douce, pomme de terre, oignons...) et certains produits d'exportation ou de l'agro-industrie (café arabica et robusta, thé, quinquina, essence d'orange douce, bananes, jus de fruits etc.). La réalisation d'un marché commun ouest-africain dans le cadre d'une complémentarité des zones bioclimatiques est vitale pour l'avenir de nos pays confrontés à la menace de la sécheresse ou des inondations, l'invasion acridienne, la persistance de la détérioration du cours des matières premières et le protectionnisme des pays développés, au moment où se consolide la constitution de grands espaces économiques intégrés (CEE, Comecon, marchés Nord-américain et Japonais, émergence de nouvelles puissances régionales en Asie). Bien que déjà supérieure à la croissance démographique, la croissance du secteur agricole de Guinée pourrait être plus importante, compte tenu des potentialités et des opportunités de développement. Elle est, en partie, limitée par des contraintes de structure et des contraintes macro-économiques. Il faut donc que la politique de développement agricole puisse prendre en compte ces contextes et contribuer à créer des cercles vertueux de croissance. De plus, l'agriculture constitue l'activité qui induit le plus d'effets d'entraînement sur les autres secteurs, contribuant ainsi au développement des exportations, à la création d'emplois et à la lutte contre la pauvreté (MAEEF, 2007).

En Guinée, la revue des différents documents de politique et de stratégie élaborés ces dernières années révèle la constance de deux grands défis majeurs, malgré leur différence de période et d'âge. Ce sont :

- Assurer la sécurité alimentaire des populations
- Asseoir un développement agricole durable

La pertinence de ces défis demeure plus que jamais actuelle, eu égard aux faibles performances réalisées dans la mise en œuvre des politiques et stratégies et aux faibles réponses du secteur agricole. Les perspectives de croissance des filières agricoles doivent faire prévaloir les critères de durabilité, de productivité et de rentabilité dans le choix des spéculations. Partant de l'analyse des performances passées de l'agriculture guinéenne, les perspectives de croissance pour l'amélioration et l'insertion du secteur agricole guinéen dans l'environnement national et international dépendront de ses capacités à :

- S'inscrire dans les dynamiques et mutations régionales et internationales ;
- Promouvoir le commerce des produits agricoles en levant les insuffisances multidimensionnelles portant tant sur des infrastructures physiques que sur des dispositions d'ordre institutionnel. En effet, la mauvaise qualité des infrastructures routières, notamment des pistes rurales, le degré d'asymétrie d'information entre les acteurs, que le faible niveau de professionnalisme de nombreux opérateurs (en lien avec la complexité et les exigences sans cesse renouvelées du marché régional et international), sont devenus des obstacles au développement des transactions des produits agricoles ;
- Mettre en place des facilités de transport, une bonne circulation de l'information et le renforcement des capacités des acteurs guinéens
- Procéder à l'aménagement hydro agricole avec système d'irrigation dans un double objectif de double culture, d'au moins la moitié des 364.000 ha, le potentiel de terres aménageables par la maîtrise de l'eau au cours de la décennie à venir ;
- Améliorer la production, la distribution et l'utilisation des intrants et équipements agricoles nécessaires à la modernisation des exploitations et à l'intensification des systèmes de production agricoles ;
- Redéfinir le statut des services de recherche agronomique dans la perspective d'un meilleur accompagnement possible du monde paysan ;
- Donner un fort appui institutionnel aux structures d'encadrement du monde paysan (stations de recherche agronomique, service national de promotion rurale et de vulgarisation) ;
- Contribuer à l'amélioration de la productivité du riz en faisant passer les rendements de 1,2 à 3,6 tonnes à l'hectare ;

- Créer les conditions favorables pour la commercialisation et la transformation de la production nationale de riz sur les marchés nationaux, sous régionaux et régionaux par l'amélioration des services agricoles, l'appui aux organisations de producteurs, l'amélioration de l'insertion du secteur privé agricole, l'appui à l'amélioration du financement du secteur rural, le développement des capacités des producteurs et de leurs organisations ;
- Assurer la sécurité alimentaire des populations guinéennes et dégager des excédents pour l'exportation ;
- Financer le secteur agricole à travers le crédit agricole et la mise en place de fonds de développement du secteur agricole ;
- Renforcer les capacités des producteurs à travers la formation, l'information, la participation aux instances locales, nationales, régionales et internationales en matière de politique, de stratégie et de négociation commerciale multilatérale ;
- Améliorer la conservation et la transformation des produits agricoles en vue de développer une valeur ajoutée aux produits primaires ;
- Améliorer l'accès des produits agricoles sur le marché international et la protection ou la mise en place de mécanismes spéciaux de sauvegarde des filières agricoles nationales par rapport aux importations agricoles notamment subventionnées.

Au titre de conclusion de ce chapitre, on peut retenir que le développement de la production agricole par région fait partie des conditions essentielles, voire indispensables du décollage économique de la Guinée. Ce qui nécessite, en effet, la mise en valeur de tous les atouts naturels dont dispose le pays au service d'une agriculture qui prendra en compte les particularités de chacune des quatre régions naturelles de la Guinée pour une production agricole équilibrée. Sans négliger, en plus du caractère libéral de l'agriculture, l'implication de l'Etat, des bailleurs de fonds et le secteur privé guinéen qui ont un rôle déterminant à jouer dans la résolution de cette problématique agricole.

CONCLUSION PARTIELLE DE LA QUATRIEME PARTIE

L'histoire économique de la Guinée, laisse entendre la mise en place d'énorme effort pour l'atteinte de la souveraineté économique à travers des structures d'encadrement agricole dans le pays avant 1984. Cela se remarque par la multiplicité des organes d'encadrement des populations dans la relance de l'agriculture. On peut citer par exemple la brigade mécanisée de production (B.M.P), la brigade attelée de production (B.A.P), le P.R.L, le Rôle de la brigade vis-à-vis du P.R.L, le processus de coopération (coopératives agricoles), les centres nationaux de production agricole (C.N.P.A), les centres de modernisation rurale (C.M.R) et les coopératives agricoles de production (C.A.P). La caractéristique fondamentale qui se dégage est une stratégie agricole dirigée par l'Etat sur toute la chaîne de production et commercialisation des produits.

Après le changement d'orientation politique en Guinée en 1984, et tirant les leçons de la situation qui régnait, le nouveau gouvernement a entrepris de profondes réformes politiques, économiques et sociales. Lancée en décembre 1991, selon le MAEF (1997), la LPDA 1 énonçait les domaines prioritaires de la politique agricole au regard des orientations de la politique générale contenues dans le discours programme du 22 décembre 1985 du Chef de l'Etat. Ces orientations ont servi de base à l'élaboration, avec la participation de tous les acteurs et partenaires du développement, de la LPDA 1 en 1991, de la LPDA 2 en 1998 et de la NLPDA horizon 2015 en 2007 dont l'axe d'intervention prioritaire est la sécurité alimentaire. Avec la mise en œuvre de la LPDA 1, la performance du secteur agricole dans son ensemble a été globalement satisfaisante. Sur la période allant de 1992 à 1995, le taux de croissance annuel moyen du PIB agricole a été de 4,1%, très légèrement supérieur à celui du PIB national. Depuis lors, la LPDA2 est considérée comme le document de référence pour la conception, la mise en œuvre et le suivi des programmes, projets et actions visant le développement rural, de même que le cadre privilégié de dialogue entre le Gouvernement et l'ensemble de ses partenaires au développement. Pendant la période de mise en œuvre de la LPDA 2 (1998-2005), la croissance du secteur agricole s'est maintenue en moyenne autour d'un taux de 4,5% qui est supérieur au taux de croissance de l'économie nationale et au taux de croissance de la population (3,1%). Bref, l'un des enseignements qu'on peut tirer de la mise en œuvre de la LPDA 2 est la faible productivité au niveau des différentes filières de production agricole, animale et forestière, qui n'a pas permis d'atteindre les objectifs

globaux de sécurité alimentaire des populations, d'amélioration des revenus des producteurs et de relance des exportations agricoles malgré des résultats encourageants dans plusieurs secteurs ou domaines. Cette contre-performance du secteur agricole et rural est imputable en partie à la situation macro-économique difficile que traverse le pays depuis les incursions rebelles de 2000 et la situation d'insécurité qui a régné dans plusieurs pays voisins de la Guinée. La nouvelle LPDA entend poursuivre les objectifs de la Lettre de Politique de Développement Agricole 2 en réaffirmant le rôle moteur de l'agriculture dans l'économie nationale. Le but de la NLPDA s'inscrit dans le cadre de référence national que constitue le DSRP et international que constituent les Objectifs du Millénaire pour le Développement. Il s'agit de contribuer à réduire de moitié d'ici 2015 l'insécurité alimentaire et la pauvreté des populations guinéennes.

CONCLUSION GENERALE

Nous voici au terme de notre étude portant sur « Les politiques agricoles de la République de Guinée : Approche générale et évolution des structures d'encadrement de 1958 à la mise en place des Lettres de politique de développement agricole (LPDA) dans années 1990 ». Le développement d'une nation dépend en grande partie de l'option socio politique et économique et des stratégies mises en œuvre avec toutes les libertés consacrées aux citoyens pour prendre en mains leur propre destin en vue de leur épanouissement. La Guinée, pour le développement de son secteur agricole a initié plusieurs plans et politiques agricoles au cours de son évolution. Car, l'atteinte de l'indépendance économique passe forcément par l'essor du secteur agricole considéré par les autorités comme domaine pourvoyeur de matières premières pour l'industrie.

L'enquête sociologique menée dans cette thèse révèle l'évolution de l'agriculture en Guinée. Si les ressources naturelles riches et variées, et la variété des cultures et la croissance dans l'exportation agricole avaient placé la Guinée au premier du secteur, sa situation dans ce domaine a été décevante pour la population après les indépendances et ce, jusqu'en 1984. Les exportations agricoles, autrefois importantes, étaient devenues négligeables. Pour nourrir les villes, le pays a dû accroître ses importations alimentaires qui constituaient un quart des importations générales et les nombreuses agro-industries créées par l'Etat fonctionnaient au-dessous de leur capacité en raison des difficultés d'approvisionnement.

Après 1984, et tirant les leçons de la situation qui régnait, le nouveau régime a entrepris de profondes réformes politiques, économiques et sociales. Ces orientations ont servi de base à l'élaboration, avec la participation de tous les acteurs et partenaires du développement, de la LPDA1 en 1991, de la LPDA2 en 1998 et la NLPDA (horizon 2015) en 2007 dont l'axe prioritaire était la sécurité alimentaire.

Malgré les investissements importants consentis dans le développement des filières ou productions agricoles, celles-ci restent peu productives et peu compétitives en raison de multiples contraintes dont les plus importantes sont : la faible maîtrise de l'eau, la faiblesse du système de commercialisation, la mauvaise utilisation des productions forestières, le faible accès de la population agricole aux facteurs de production, le faible appui des organisations de producteurs, les difficultés d'émergence du secteur privé agricole, la

faiblesse des structures de l'État, le faible accès aux crédits agricoles, les difficultés liées à la production animale.

Avec le libéralisme adopté par le second régime, les acteurs exogènes (bailleurs de fonds, ONG) et endogènes (Projet de développement) soutiennent de façon différentielle les pouvoirs publics dans le processus d'accompagnement des producteurs sur des cultures spécifiques. Le riz, la pomme de terre et autres cultures ont bénéficié, par exemple, depuis une trentaine d'années, d'importants appuis techniques et financiers externes et internes qui ont contribué à l'essor qu'ils connaissent aujourd'hui.

L'objectif principal de cette étude était de comprendre pourquoi, en dépit de tous les efforts fournis par ses différents régimes et les différentes stratégies agricoles mises en place, la Guinée n'est pas parvenue à atteindre l'autosuffisance alimentaire. Derrière cet objectif, se trouve la volonté d'aboutir à des conclusions qui pourraient être pertinentes pour comprendre mieux les contraintes qui gangrènent le domaine agricole guinéen et suggérer des actions pour son amélioration et l'ouvrir au commerce extérieur.

Pour la réalisation de ce travail, nous avons utilisé trois catégories de sources : les sources écrites, les sources orales, à travers l'enquête de terrain, l'internet et les archives existantes comme outils de collecte de données sur le sujet.

Les résultats de notre étude montrent que l'agriculture est la principale activité productive en Guinée avec un pourcentage dépassant les 85% de la population. Cette situation est due au fait que le pays offre dans son ensemble de bonnes conditions agro-climatiques et un important réseau hydrographique qui favorise la pratique des activités agricoles pendant une bonne partie de l'année. Le système de culture dominant est de type traditionnel basé sur les techniques de brûlis avec, parfois, une longue période de jachère. Il s'agit d'une agriculture largement extensive et dominée par les cultures vivrières : céréales et tubercules principalement.

La période coloniale a été caractérisée par la mise en avant des cultures de rente au détriment des cultures vivrières, avec pour conséquence la reconversion des paysans. Cette situation, si elle permet à ces derniers d'obtenir des revenus qui sont à même de les aider à faire face à certaines dépenses comme l'impôt colonial et les taxes d'habitation, elle n'est

pas sans conséquence sur l'alimentation : la famine sévit au sein de la population privée des ressources en nourriture que leur procuraient les cultures vivrières qui constituaient jusque-là la seule activité qui les occupait.

Après les indépendances, plusieurs politiques agricoles ont été mises œuvre en Guinée par les différents gouvernements pour l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire. De 1958 à 1984, la politique agricole était caractérisée par une agriculture dominée par une forte collectivisation des moyens de production pour favoriser l'accès des populations urbaines aux produits agricoles avec un contrôle des prix à tous les niveaux de distribution. Pour ce faire, des structures et des programmes d'enseignement ont été créés et reposaient essentiellement sur l'apprentissage des techniques agricoles. Cette politique s'est opérée en plusieurs plans qui se sont étendus de 1960 à 1984 ayant des objectifs multiples et parfois similaires.

Il s'agit de :

- Le plan triennal (1960-1963);
- Le plan septennal (1964-1971);
- Le premier plan quinquennal (1975-1980);
- Le second plan quinquennal (1981-1985).

Au terme de ces plans, on a remarqué que ces réformes n'ont pas abouti. D'une part, il a manqué de la cohérence entre les objectifs assignés et les moyens pour les atteindre; d'autre part, l'agriculture, fondement de tout développement dans la plupart des pays, a été faiblement soutenue en termes d'investissement. Cette période a été fortement marquée par ce qu'on a appelé la « révolution verte » caractérisée par un énorme gaspillage économique et un gâchis des énergies humaines ; conçue par les instances et les organismes du Parti-Etat pour une démonstration politique, sans tenir compte de l'avis des agronomes et techniciens, cette expérience a mobilisé des ressources matérielles et humaines importantes aux maigres résultats obtenus. L'Etat a importé à grands frais une énorme quantité de tracteurs, charrues, carburant et lubrifiant, etc.

Les établissements d'enseignement supérieur ont été fermés durant un an et les étudiants répartis à travers les quatre régions naturelles pour la campagne agricole. Chaque

circonscription administrative de base ou P.R.L (Pouvoir Révolutionnaire Local) était tenu d'abriter une B.M.P (Brigade Mécanisée de Production) ou une B.A.P (Brigade Attelée de Production). Par la suite, chaque arrondissement devait posséder une F.A.P.A (Ferme Agropastorale d'Arrondissement). Cette mécanisation précipitée de l'agriculture sans se soucier de la vocation des terres, de la topographie, de la participation volontaire des paysans, a provoqué un déboisement anarchique et une érosion des sols. Cela s'est traduit en définitive par un échec de la collectivisation agricole.

Cette instabilité génère des incertitudes pour les ménages dans un contexte de baisse de pouvoir d'achat et d'accroissement de la population d'où l'importance de la gouvernance institutionnelle. Elle constitue désormais le socle sur lequel repose l'avenir de l'agriculture guinéenne dans son ensemble. Car résoudre le problème de la sécurité alimentaire dans tout le pays implique de poser la question de l'amélioration de la production, non pas à la seule échelle nationale, mais à un niveau plus élevé. Cette étude met ainsi en évidence des défaillances constatées au niveau du cadre réglementaire devant régir le fonctionnement des filières vivrières, la gestion des espaces marchands, le montage et la mise en œuvre des projets et programmes d'appuis aux producteurs.

En outre, la thèse a permis de comprendre que, sur les appuis institutionnels aux producteurs, la tendance était au départ de développer une agriculture dont tout le programme était planifié et suivi par l'Etat. Depuis son accession à l'indépendance, la Guinée a cherché, pour se démarquer du système socio-économique de l'époque coloniale, à développer son agriculture par la mise en place de diverses formes de collectivisation agricole. Pour encadrer cette véritable révolution, qui nécessitait des changements profonds au sein de la population rurale (80% de la population du pays), le gouvernement a créé à partir des années 1960, un réseau de 32 facultés agro-zootechniques pouvant former, chaque année, 4.000 techniciens et cadres supérieurs agricoles. En même temps, le travail productif agricole a été généralisé dans toutes les écoles du pays, de façon à préparer les élèves à leur rôle futur de producteur en leur inculquant l'habitude du travail manuel et en leur enseignant pratiquement certaines techniques améliorées. Les facultés agro-zootechniques visaient à donner à tous les étudiants l'endurance d'un ouvrier agricole, le geste professionnel d'un contremaître et, pour ceux qui parvenaient au plus haut niveau, la compétence d'un ingénieur en matière de conception, de planification et d'exécution.

La mise en œuvre de ces intentions généreuses a entraîné un effort considérable de la part de l'Etat. Elle s'est, cependant, heurtée à des obstacles importants et a engendré des problèmes particulièrement aigus qui ont conduit le gouvernement à réduire substantiellement le nombre d'étudiants dans les disciplines.

Ces difficultés concernaient :

- L'emploi futur des diplômés, qui étaient presque tous dirigés vers les fermes collectives (FAPA) bien que les résultats de ces derniers soulevaient des doutes sérieux sur leur capacité d'assurer la subsistance de leurs membres ;
- Le déséquilibre entre les formations de cadres supérieurs, de techniciens, agriculteurs et de travailleurs agricoles qualifiés ;
- Le caractère presque uniquement théorique de la formation technique et scientifique donnée dans les facultés, malgré le temps consacré aux travaux agricoles productifs.

La thèse révèle, en outre, que pour ce qui est de la période d'après 1984, le plus grand problème était la difficulté à établir un cadre de dialogue transparent entre l'Etat et les acteurs du secteur agricole. Cette difficulté tiendrait en partie de l'absence d'appuis permanents à ce secteur. Il s'ensuit ainsi un manque de crédibilité des acteurs auprès des structures formelles de financement (Banques et Etablissements de micro-finance) permettant d'accompagner la dynamique paysanne.

Afin de mener à bien ce travail, nous sommes partis de l'hypothèse principale selon laquelle durant les trois périodes qui ont marqué son histoire (période coloniale, de l'indépendance à 1984 et après 1984), la structure de l'agriculture guinéenne a eu des ruptures politiques mais aussi une continuité toujours inachevée des réformes antérieures. L'analyse de l'ensemble des informations collectées a permis de confirmer cette hypothèse ; C'est pourquoi nous estimons que le schéma tracé par la colonisation moyennant les indispensables aménagements devait constituer le point de départ de la future réforme agraire de la Guinée.

Les principales leçons qu'on peut tirer de ces grandes périodes de l'histoire agraire de la Guinée se résument comme suit :

- La voie non capitaliste de développement prônée par les nouvelles autorités du pays au lendemain de l'indépendance nationale au nom du peuple, n'a pas été conforme aux attentes et aux aspirations des populations qui se sont trouvées embarquées et embrigadées dans une situation socio politique et économique sans une préparation conséquente au préalable.

- Au moins cinq (5) politiques et plans de développement ont été élaborés et mis en œuvre de 1957 à 1984, avec des structures de collectivisation agricole de type socialiste dont les résultats escomptés n'ont jamais été atteints.

- La collectivisation obligatoire de l'agriculture, conséquence directe de l'option « voie de développement non capitaliste », a été une véritable aventure politique. Vivement impressionnés et séduits par les théories Marxiste-léninistes, les responsables de la Première République ont passé près d'un quart de siècle à initier toutes sortes de structures collectivistes du travail agricole, sans prise sur les populations concernées.

- La voie non capitaliste de développement et/ou socialiste n'a pas été partagée par les élites du pays, et n'a pas connu l'adhésion du peuple. C'est ce qui explique, pour une large part, l'échec de la collectivisation de l'agriculture, malgré toutes les stratégies mises en œuvre avec d'importants moyens matériels et humains mobilisés (2500 tracteurs importés de Roumanie, fermeture des universités et départ des étudiants en campagne, pour aller s'investir dans les brigades).

- L'avènement de la Deuxième République, le 3 avril 1984, avec son option libérale, va susciter un grand espoir, tant au niveau des guinéens résidents que ceux de la diaspora, mais aussi au niveau de la Communauté Internationale, qui n'a pas tardé à répondre aux nombreuses sollicitations du Comité Militaire de Redressement National (CMRN), nouvelle instance dirigeante du pays. Les réactions de la communauté internationale se sont traduites à l'occasion par une assistance financière sans précédent au nouveau régime, sur les plans bi et multilatéral.

- Le changement de régime va libérer la paysannerie du fardeau des normes obligatoires et favoriser une certaine reprise de la production agricole. Les paysans ont désormais la possibilité de vendre leurs produits selon le libre jeu de l'offre et de la demande, dans un contexte désormais, d'économie de type libéral. Cette situation est favorisée par le

relèvement du prix des produits d'exportation, la relance des plantations de caféiers, de bananiers, la hausse de la demande en cultures maraîchères.

Ces conditions favorables ne sont pas cependant suffisantes pour entraîner une véritable relance de l'agriculture guinéenne qui reste confrontée à un ensemble de contraintes dont les plus importantes sont : le caractère extensif et familial des exploitations agricoles.

-L'Etat a fait d'importants investissements dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, et de l'environnement sans que l'on puisse constater des résultats palpables de ces investissements en termes d'autosuffisance alimentaire, de réduction des prix des denrées alimentaires de première nécessité, de création d'agro-industries ou de progrès de la Guinée dans l'exportation des produits de base traditionnels⁴⁴⁹ : banane, café, cacao, ananas, etc.

En dépit de ces résultats, cette étude est loin d'être parfaite et comporte des limites dont quatre principales : i) Les activités agricoles non culturales (élevage, pêche, la chasse et de l'environnement etc.) n'ont pas été assez abordés; ii) Les conséquences localisées sur les habitudes alimentaires des populations guinéennes ont également été ignorées; iii) les conditions de commercialisation internes et extérieures de la production agricole guinéenne ont été peu étudiées; iv) Les conséquences des obstacles dressés par la France (embargo sur la banane et l'ananas en provenance de la Guinée, injection de billets de Francs guinéens ayant causé l'inflation monétaire, etc.) pour empêcher l'atteinte des objectifs de développement agricole compte tenu des conditions d'accès de la Guinée à la liberté politique en 1958 n'ont pas été largement abordées.

Nous espérons que ces limites susciteront l'intérêt d'autres études pour approfondir la question des interactions entre les politiques de développement agricole et l'évolution socioéconomique en Guinée.

⁴⁴⁹ Annexe n° 40

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE⁴⁵⁰

I. SOURCES

1. Les sources orales

N°	Prénoms	Nom	Date de naissance	Statuts	Date d'entretien	Lieu de l'entretien
1	ElHadj Mbady	Soumah	1940	Ancien vice Maire de Manéah	10/12/2013	Friguiady/Coyah
2	Alkhaly Mohamed	Keita	1945	Ancien Membre du PRL de Coyah centre	05/08/2013	Kenkéten/Coyah
3	Moussa	Mara	1955	Agronome	20/04/2014	Lansanayah village/Matoto
4	Hadja Djenè	Camara	1958	Commerçante	22/04/2014	Gbéssia cité de l'aire/Matoto
5	Mody Amadou	Bah	1958	Agronome	03/04/2015	Kobaya/Ratoma
6	Elhadj Kouloumba	Bamba	1942	Ancien Maire du PRL de Madina/Guéckédougou	15/04/2015	Kobayah/Ratoma
7	Morlaye	Yansané	1955	Ancien planteur de banane à Benty	19/09/2016	Nasser/Forécariah
8	Bafodé	Touré	1957	Cultivateur	30/02/2017	Maférenyah/Forécariah
9	Manga Fodé	Sylla	1962	Enseignant à la retraite	12/11/2017	Wonkifon/Coyah
10	Hadja Yélikha	Sacko	1950	Enseignante à la retraite	08/12/2017	Tafory/Manéah/Coyah
11	Bakary	Touré	1942	Ouvrier	10/10/2017	Dabola
12	Moustapha	Kébé	1944	Chauffeur Camion	05/10/2017	Dabola

⁴⁵⁰ En référence au : Guide de présentation des mémoires et thèses de l'Université général Lansana conté de Sonfonia – Conakry, école doctorale en sciences humaine et sociales (ED/SHS) du 14 janvier 2018.

13	Alpha Oumar	Barry	1944	Commerçant	07/10/2017	Dogomet (Dabola)
14	Fassa	Tolno	1950	Vétérinaire	04/02/2018	Kissidougou
15	Tamba Felix	Millimono	1948	Enseignant à la retraite	04/02/2018	Yendè (Kissidougou)
16	Felix	Kamano	1945	Comptable à la retraite	03/02/2018	Nongoa (Préfecture de Guéckédougou)
17	Moussa	Faro	1942	Trésorier à la retraite	02/02/2018	Guéckédougou
18	Aly	Diawara	1946	Ingénieur agronome à la retraite	02/02/2018	Guéckédougou
19	Solo	Diakité	1951	Agronome à la retraite	05/03/2018	Kankan
20	Morioulen	Magassouba	1956	Enseignant à la retraite	12/04/2018	Kouroussa

2. Les sources Archives :

Archives Nationales de Guinée :

- ANG, 2G 29-37, Rapport Economique de 1929.
- ANG, ^{article} 3 du décret du 22 octobre 1929.
- CNDIDR, cote 00032 Fr, Rapport sur les recherches agronomiques et la production agricole,
- ANG, 1R92, Transport bananiers C.T.M 1930-1931.
- ANG, 1R 105, Bananes 1943-1946.
- A N G, 1 R 43, dossier sur la culture de la banane en guinée de 1901 à 1964.
- ANG, 1R110, Interdiction de plants bananiers en Guinée, 1903-1948,
- ANG, 1R110,
- ANG, 1B 101, Correspondances 1932

II-Ouvrages généraux :

Alibert, Jacques. « *Le temps de l'ajustement : chères ambiguïtés* ». Afrique contemporaine. N° spécial, 4 e trimestre. 1992.

Amin, Samir, *Le développement inégal : essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique*, Paris, 1973, Ed. de Minuit, 365 p.

Amin, Samir, *La déconnexion : pour sortir du système mondial*, Paris, 1986, Ed. La Découverte, 333 p.

André, Marchal. *Economie politique, technique et statistique*, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, 4ème éd. paris, 1961, 340 p.

Anonyme. *Centre de colonisation en terre sèche de M'Pésoba (Soudan)*.Extraits du rapport annuel du Soudan 1950. L'Agronomie tropicale, Vol. VII, n° 2, 1952. 1883 p.

Anonyme, « *L'Institut de recherche scientifique de Madagascar a six ans*». Bulletin de Madagascar, du 1 au 16 janvier, 1953. n° 72-73.

Anonyme. *Les possibilités de l'hévéaculture en Côte d'Ivoire*. Marchés tropicaux du 18 juin in Histoire de la Recherche Agricole en Afrique Tropicale Francophone, Vol. VI, de René Tourte, 1958. 150 p.

Arditi C. “*Les interventions de l'État dans la commercialisation des céréales (Tchad)*” in *Ressources vivrières et choix alimentaires dans le bassin du lac Tchad*, XI colloque du réseau Méga-Tchad (2002), pp. 649-666 / C. Raimond, E. Garine, O. Langlois (eds), Paris, Éd. de l'IRD, (Colloques et séminaires) 2005. 49 p.

Aubert Georges, *Pédologie africaine : bilan et perspectives de la recherche française*. In : *La recherche française en Afrique tropicale et à Madagascar*. Paris : Académie des

- Sciences d'Outre-Mer, (Travaux et Mémoires de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer, Nouvelle Série ; 6), 1978, 180 p.
- Aubert, Georges. « *Pédologie africaine, bilan et perspectives de la recherche française.* » Travaux et Mémoires de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer, 1978. n° 6.
- Aubreville André, Richesses et misères des forêts de l'Afrique Noire française (Rapport de mission, 1945-46), Section technique d'Agriculture tropicale, Nogent-sur-Marne. Imprimerie Jouve, Paris, Climats, forêts et désertification de l'Afrique tropicale. Soc. Edit. Géogr., 1949, 250 p.
- Bah Mahmoud, *Construire la Guinée après Sékou Touré*, Paris, L'Harmattan, 1990, 207 p.
- Baldé Alpha Ahmadou, *Rôle et Place de l'Agriculture dans la Doctrine Economique du PDG*, DES, IPGANC, 1980.
- Baldé, Kazaliou, *Le crédit Agricole et ses incidences sur le développement économique*, IPK, DES, 1975.
- Bangoura Aboubacar Kalidou, *Etude des toponymie de la préfecture de Boffa*, DES, UGANC, sd.
- Bangoura Marie Rose, *Gestion des déchets solides ménagers et ségrégation socio-spatiale dans la ville de Conakry* (Guinée), Thèse de Doctorat, Univ. Toulouse-Jean Jaurès, 2017.
- Bangoura Naby Moussa, *Impact de la BMP du PRL Zénémouta sur le niveau socio-économique et technologique de ce PRL et des perspectives d'avenir*, DES, IPK 1975
- Barrau Jacques, *Travaux de Roland Portères*, publiés dans le J.A.T.B.A. depuis 1954 classés par ordre chronologique. In: Journal d'agriculture tropicale et de botanique appliquée, vol. 23, n°4-6, Avril-mai-juin 1976, 212 pages.
- Bartoli Henri, *Repenser le développement. En finir avec la pauvreté*, Paris, 1999, Unesco ; Economica, p 37, 205 p.
- Beaujeu-Garnier Jacqueline. *L'agriculture guinéenne*. In: *L'information géographique*, volume 22, n°5, 1958. 1 Station de recherches de Kankan, 198 p.
- Benz H., *Riz local et Riz importé en Afrique : les déterminants de la compétitivité*, thèse de doctorat, EHESS, 1996.
- Bertrand, M., « *Kankan entre mobilités et ancrage* », in M. Bertrand, A. Dubresson (éd.), *Petites et Moyennes Villes d'Afrique noire*, Paris, Karthala, 1997, 277 p.
- Bois Désiré, *Les Plantes alimentaires chez tous les peuples et à travers les âges - Histoire, utilisation, culture*, Volume IV - Les plantes à boissons, Paris, Ed. Paul Lechevalier, "Encyclopédie biologique" 1937, 616 p.

- Bois Désiré, Les plantes alimentaires chez tous les peuples et à travers les âges: Phanérogames fruitières, Volume 2 et *Volume 3 de Encyclopédie biologique*, Ed. Lechevalier, 1928, 998 p.
- Bret, Bernard, *Le Tiers-Monde. Croissance, Développement, Inégalités*, Paris, 1995, Ed. Ellipses, 187 p.
- Calaye Sylvie, *Nègre en image*, Ed. L'Harmattan, 2002, 190 p.
- Camara Joseph Niankoye, Problèmes de Financement et de Gestion des Entreprises Nationales Agricoles. Application Ferme-Ecole de Famoyla Beyla, DES, 1974, IPGANC.
- Carl, M. Problématique de l'autosuffisance alimentaire en Afrique, In AEASAA, Vers une stratégie pour l'autosuffisance alimentaire en Afrique, Actes du colloque organisé par l'Association des étudiants africains en sciences de l'agriculture et de l'alimentation (Québec 30 août-1er septembre 1987), Québec, Université Laval. 1988
- Cazard Daniel, Perret Jean et al. *Livre des marques*, mai 1993, 96p.
- Chaleard J-L., Feckoua L., Pelissier P. 'Réponses paysannes à la croissance urbaine en Côte-d'Ivoire. 1990.
- Chaleard J-L. *Temps des villes, Temps des vivres. L'essor du vivrier marchand en Côte d'Ivoire*, Paris, Editions Karthala, 1996. 682 p.
- Chaléard, Jean-Louis, Paule Moustier, et Alain Leplaideur. « *L'approvisionnement vivrier des villes en Guinée : entre fragilité et dynamisme* », *Autrepart*, vol. 23, no. 3, 2002, 184 p.
- Chaleard, J-L., *Temps des villes, Temps des vivres. L'essor du vivrier marchand en Côte d'Ivoire*, Paris, Editions Karthala, 1996, p 125.
- Charlery de la Masseliere, Bernard, *Cafécultures d'Afrique orientale, Territoires, enjeux et politiques*, Paris, Karthala-IFRA, 1998
- Charrière J, La construction du socialisme en chine, éd. François Maspero, Paris, 1965, 185 p.
- Chartier, Anne-Marie, *Essai critique sur le concept de développement*, Grenoble, PUG, Coll. L'économiste en plus, 1996. 141 p.
- Chevalier A., « Récents progrès de la Citriculture en Guinée française », Paris, 1947, 264 p.
- Chevalier Auguste : « *L'acclimatation des Citrus* », Volume V, Paris, 1935, 378 p.
- Chevalier, A. *La décadence des sols et de la végétation en Afrique occidentale française et la protection de la nature*. Notes publiées aux comptes rendus de l'Académie des Sciences séances de mai-juin in RBA, 1950. n° 333- 334, 369 p.

- Chevalier, A. La décadence des sols et de la végétation en A.O.F. et la protection de la nature. *BOIS & FORETS DES TROPIQUES*, 16(16), 1950. 335–353, 369 p.
- Clauzel Jean. Sous la direction de la France d'outre-mer (1930-1960). *Témoignages d'administrateurs et de magistrats*, Paris, Karthala, 2003, 878 p.
- Coll. Cahiers libres, *La déconnexion : Pour sortir du système mondial*, Paris, La Découverte, 1986, 335 p.
- Collégial. Burkina Faso. *Cent ans d'histoire 1895 - 1995*, Sous la direction de Yénouyaba Georges Madiéga et Ousmane Nao. Paris, Karthala-P.U.O., 2003. Tome I : 1239 p, Tome II : 1232 p.
- Condé, Sory, Etude des Problèmes d'Aménagement du Territoire et des Problèmes Socio-économiques liés à l'Implantation des FAPA application : la Région Administrative de Macenta, DES, 1981-1982 IPGAN.
- Contamin B., Memel H. (Eds). *Le modèle ivoirien en question : Crises, ajustements et recompositions*, Paris, Ed Karthala-ORSTOM, 1997. 804 p.
- Contamin, B., Memel H. (Eds). *Le modèle ivoirien en question : Crises, ajustements et recompositions*, Paris, Ed Karthala-ORSTOM. 1997.
- Coussy J, Vallin J., *Crise et Population en Afrique. Crises économiques, politiques d'ajustement et dynamiques démographiques*, Paris, Ceped, 1996, 593 p.
- Diakité Claude Abou. *Guinée enchaînée*. Paris, DAC. 1972, 266 p.
- Diallo, Thierno Moussa, Etude des Problèmes du Conditionnement des Produits Agricoles d'Exportation Application : PROSECO MDES 1974-1975 IPGANC
- Doré, Ansoumane, *Économie et société en République de Guinée 1958-1984 et Perspectives*, Paris, 1986, Ed. Gérard Brousseau, 519 p.
- Doumbouya Boubacar, « Promotion rurale et rôle des brigades de production dans l'approvisionnement de nos unités industrielles en matières premières agricoles », DES, IPGANG, 1974.
- Dumont René, *Paysans écrasés et terres massacrées*, Paris, Edition Laffont, 1978, 380 p.
- Goerg, Odile, *Commerce et colonisation en Guinée, 1850-1913*. In Cahiers d'études africaines, vol. 26, n°103, 1986. Goerg, Odile, Commerce et colonisation en Guinée, 1850-1913. In Cahiers d'études africaines, vol. 26, n°103, 1986, 431 p.
- Guillaume, M. (1958). *Rapport d'une mission d'étude du développement agricole de la Haute Volta. - Exécution et enseignements du second Plan quadriennal (1953 - 1957) - Préparation du troisième Plan quadriennal (1958 - 1962)*, décembre 1957 - Janvier 1958, Rapport dactylographié, Bibliothèque historique du CIRAD Nogent-Vincennes: 108 p.
- Guillaumont, Patrick, *Economie du développement. Le sous-développement*, 1985, Tome 1. Paris : PUF. Coll. Thémis sciences économiques, 464 p.

- Gunder Frank André, *Le développement du sous-développement, L'Amérique latine*, Paris, 1970, ed. Maspero, 302 p.
- Guyer J.I. (ed.), *Feeding African Cities: Studies in Regional Social History*, Manchester University Press, 1987, 234 p.
- Hatcheu, E. T. L'approvisionnement et la distribution alimentaires à Douala (Cameroun) : logiques sociales et pratiques spatiales des acteurs, Thèse de Doctorat de Géographie, Université de Paris I Panthéon Sorbonne/IEDES, 2003.
- Hazell, dans *Politique de développement agricole : un programme d'action contemporain*, London, deuxième édition, Juin 2015, 144 p.
- Hermet, Guy, *Culture et développement*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000, 181 p.
- Houis Maurice, *Guinée Française, Géopolitique-Economie- Sociologie*, Paris, Editions Maritimes et Coloniales, 1953, 95 p.
- Pré, Roland, *L'avenir de la Guinée Française*, Editions guinéennes, Conakry, 1951.
- Portères Roland. *L'Agriculture flottante Congolo-Tchadienne des savanes de l'Oubangui*. In: Journal d'agriculture tropicale et de botanique appliquée, vol. 3, n°11, novembre 1956, 82 p.
- Portères, Roland. *Aménagement de l'économie agricole et rurale au Sénégal*. Mission d'étude du 15 mars au 30 avril 1952. Gouvernement général de l'AOF, Centre de recherche agronomique de Bambey (Sénégal): Fascicule III – 1952. 414 p.
- Person, Yves ., « Les Kisi et leurs statuettes de pierre dans le cadre de l'histoire Ouest-africaine », B.I.F.A.N.,n° 1-2,1961.
- René, Tourte (1917-1984) *Paladin de la recherche agronomique au Sénégal et en Afrique Essai biographique Mai 1995*, édition: unité d'information et de valorisation (Unival) / Isra impression : imprimerie saint-paul. Dakar, 82 p.
- Rist, Gilbert. *Le développement, Histoire d'une croyance occidentale*, Paris, 1996, Presses de Sciences po, 427 p.
- Roland Pré, *L'avenir de la Guinée Française*, Editions guinéennes, Conakry, 1951, 280 p.
- Rostow Walt Withman, *Les étapes de la croissance économique*, Paris, Le Seuil, 1963, 255p.
- Sandbrook, Richard, *The politics of basic needs. Urban aspects of assaulting poverty in Africa*. London, Ibadan, Nairobi, 1982, Heinemann, 250p.
- Sangare, Ibrahima, « Problèmes de la Mécanisation de l'Agriculture en République de Guinée : Application à la région de Koundara », DES, IPC (sd).
- Serier, J.-B. (1993). *Histoire du caoutchouc*. Paris, Desjonquères. 273 p.

- Snrech S, *Pour préparer l'avenir de l'Afrique de l'Ouest : une vision de l'avenir à l'horizon 2020*, Paris, OCDE/BAD/CILSS, 1994, 67 p.
- Suret Canale J., *République de Guinée*, Paris, Ed. Sociales, 1970, 432p.
- Suret Canale Jean, *L'ère coloniale 1900-1945*, Paris, Ed. Sociales, 1962, 637 p.
- Thénevin, P. *L'investigation en milieu rural et la pratique du développement : cadre d'intégration et approche systémique*. Note AMIRA n° 18, INSEE, Ministère de la Coopération, ORSTOM, 1978.avril: 63 p.
- Touré Ahmed, *Travaux de la première Session Annuelle du Conseil National de la Révolution*, RDA, N°73, Ed. Imprimerie Patrice Lumumba Conakry, 1974, 322 p.
- Touré Ahmed Sékou, *Pour une économie populaire et révolutionnaire*, tome xx, 1976, Imp. P. Lumumba Conakry, 477 p.

III-Travaux universitaires :

- Kakoro, Sékou *Rôle et importance du cercle de Kindia dans la production bananière en Guinée française*, DES, 1988, UC.
- Kamto Maurice, *Pouvoir et Droit en Afrique Noire : essai sur les fondements du constitutionnalisme dans les Etats d'Afrique noire francophone*, Paris, 1987, Ed. LGDJ, 545 p.
- Keïta Mamy, *Autosuffisance alimentaire de la Guinée une longue bataille, de 1958 à nos jours*, Paris, l'Harmattan, 2015, 267 p.
- Keïta Yamory, *Incidence de la politique agricole sur le développement du commerce extérieur*, DES, 1974-1975, IPC.
- Kourouma, Oumar, *Les transitions démocratiques en Afrique noire francophone. Réflexion sur le cas de la Guinée (Conakry)*, Univ. Hassane II, F Droit Mohamed, 2010.
- Krueger et al. *Politique de développement agricole : un programme d'action contemporain*, London, 1991, deuxième édition, Juin 2015, 141 p.
- Lucien, Roger, *Phytopathologies des pays chauds, Tome II Encyclopédie Mycologique Tome 18*, Paul Lechevalier, 1953, Paris, 1125 p.
- Larrue Jacques, *Fria en Guinée: première usine d'alumine en terre d'Afrique*, Paris, Editions KARTHALA, 1997, 424p.
- Latouche, Serge, *Faut-il refuser le développement ? Essai sur l'anti-économique du tiers monde*, Paris, PUF, Coll. Economie en liberté, 1986, 216 p.
- Laurien Uwizeimana, *cours Sociétés et Espaces Ruraux*, Univ. Toulouse Le Mirail, 2015.
- Lewin André, *Ahmed Sékou Touré (1922-1984), Président de la Guinée de 1958 à 1984*, Paris, L'Harmattan, 2010, Volume I, 236 pages. l'Harmattan, 405 p.

- Louvel Roland, *L'Afrique noire et la différence culturelle*, Paris, 1996, Montréal : L'Harmattan, 224 p.
- Mattelart, Armand. *L'Invention de la communication*. Paris, La Découverte Poche, 1997, 380 p.
- Maurice Houis, *La Guinée Française, Editions Maritimes et Coloniales*. 1953. 95 p.
- Meister A, *La participation pour le développement*, Paris, Edition économique et humaniste, 1978, 176 p.
- Padirac-de, R. *L'Institut de recherches sur le caoutchouc 1936 - 1984*. CIRAD, Collection Autrefois l'Agronomie: 1993. 79 p.
- Petrini C. *Slow food. Bon, propre et juste. Ethique de la gastronomie et souveraineté alimentaire*, Torrent, Editions Yves Michel, 2006. 328 p.
- Poncelet Marc, *Une utopie post-tiermondiste, La dimension culturelle du développement*, Paris, 1994, éd. L'Harmattan, 366 p.
- Poncelet Marc, *Une utopie post-tiers-mondiste, La dimension culturelle du développement*, Paris, 1994, éd. L'Harmattan, 366 p.
- Touré Ahmed Sékou, *Promotion paysanne*, tome I.
- Touré Ahmed Sékou, *guide de l'encadreur agricole*, édition, 1975.
- Touré Ahmed Sékou, *Le pouvoir populaire*, Tome XVI, 1969, 568 p.
- Tourte René, *histoire de la recherche agricole en Afrique tropicale francophone*, volume 1 aux sources de l'agriculture africaine: de la préhistoire au moyen âge, 150 p.
- Truteau, P. *Un quart de siècle au service de l'Afrique tropicale : 1947-1971*. 1997. Paris, UNESCO. *Agriculture et processus de développement*, Paris, 1975, 308 p.
- Vieillard, Gilbert, *Notes sur les coutumes des Peuls au Foula-Djallon*. In: Journal de la Société des Africanistes, Bull. I.F.A.N, tome 10, 1940, 127 p.
- Ziegler J. *Le droit à l'alimentation*, Paris, Editions Mille et une nuit, 2003, 228 p.

IV-Rapports :

A.S.T. Rapport politique et de Doctrine au VIIe Congrès du P.D.G.

Fonds Mondiale pour l'Agriculture. Agriculture Industrie : Edition F.A.O. 1967, p 19.

Afrique Occidentale Française. Bulletin du Centre de recherches agronomiques de Bambey, AOF. Sénégal, n° 9.

Alexandre Eyries, « Armand Mattelart, *L'invention de la communication* », *Questions de communication* (En ligne), 21 | 2012, mis en ligne le 18 décembre 2012, consulté le 19 juillet 2017. URL : <http://questionsdecommunication.revues.org/6754>

Bazet, I. (2002) Le travail de planification, Thèse, Université Toulouse Le Mirail cité dans les théories de la planification et la régulation des systèmes économiques, HAL/Archives-ouvertes.fr.

Bénard, J. (1990) Prix et concurrence dans l'économie de transition inverse, Couverture orange, CEPREMAP, n°9023. Cité dans les théories de la planification et la régulation des systèmes économiques, HAL/Archives-ouvertes.fr.

Beffa, J-L. *La construction d'une stratégie de profit*, Saint-Gobain Centre for Economic esearch, 5th Conference, Paris, 2002.

Belloncle G, *Le développement de l'Afrique passe-t-il par le capitalisme ?* Paris, Edition Ouvrière, 1975.

Bellouard, P. (1958). *Le Service de conservation des sols du Haut-Commissariat. Comité de coordination et de contrôle des recherches agronomiques*, Dakar, 9 p.

Benoît Girouard, *Union paysanne* (FOR).

Brasseur Gérard. Doré (Ansoumane) : Économie et société en République de Guinée 1958-1984 et Perspectives.... In: Revue française d'histoire d'outre-mer, tome 77, n°286, 1er trimestre 1990. pp. 128-129; http://www.persee.fr/doc/outre_0300-9513_1990_num_77_286_2773_t1_0128_0000_2

Boris Bazarov, 1928, sur le site <https://halshs.archives-ouvertes.fr>

Boulac François, Cazals Rémy et al. *Identités troublées 1914-1918. Les appartenances sociales et nationales à l'épreuve de la guerre*, Ed. Privat, 2013 sur le site <https://www.jstor.org/stable/42774069>

Banque mondiale, 1975.

Bayo L., « Observatoire du riz et des autres produits vivriers », Observatoire du riz et des autres produits vivriers, bulletin n° 000, Conakry, ministère de l'Agriculture et de l'Élevage PASAL, 2000.

Caire, Guy, Chartier, Anne-Marie, Essai critique sur le concept de développement. In: Tiers-Monde, tome 37, n°146, 1996, Les télévisions arabes à l'heure des satellites (Algérie-Égypte) sous la direction de Nicole Khouri et Yvonne Mignot-Lefebvre. : www.persee.fr/doc/tiers_0040-7356_1996_num_37_146_5116_t1_0457_0000_1

Chevalier Auguste, *Révolution en agriculture*, In : *Revue de géographie alpine*, Paris, tome 36, n°1, 1948, https://www.persee.fr/doc/rga_00351121_1948_num_36_1_4417_t1_0181_0000_2

Chambre Nationale d'Agriculture de Guinée

Confédération Nationale des Eleveurs de Guinée

Confédération des Organisations Paysannes de la Guinée

Coulibaly, Adama professeur d'histoire-géographie Lycée départemental de Toussiana cool addams@yahoo.fr

Collégial (1938). *Congrès de la Recherche scientifique dans les Territoires d'outre-mer. Travaux de la quatrième section botanique pure et appliquée*. Paris, septembre. Exposition internationale de Paris 1937, Association Colonies-Sciences. [https://www.google.com/search?q=Collégial+\(1938\)](https://www.google.com/search?q=Collégial+(1938)).

D. Norton Roger, *Politiques de développement agricole : concepts et expériences, Département de la coopération technique, Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, Rome, 2005.*

<https://www.econbiz.de/Record/politiques-de-d%C3%A9veloppement-agricole-concepts-et-exp%C3%A9riences-norton-roger/10003987335>

Deschamps Hubert. Jean Suret-Canale : *Afrique Noire- L'ère coloniale (1900-1945)*. In: *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 50, n°180-181, troisième et quatrième trimestres 1963. https://www.persee.fr/issue/outre_0300-9513_1963_num_50_180

Desporte, J. *Le plan de développement de la production du caoutchouc*. Marchés coloniaux du 15 février, 1947.

Diallo T., Guillermin S., Tounkara O., L'Approvisionnement des villes de Labé et Conakry en riz et oignons : rapport d'enquêtes, CIRAD-FLHOR, document de travail, 1999.

Dramé B.S., TOUNKARA O., Évolution de la consommation alimentaire à Conakry, Tounkara Consulting, PASAL-ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, 2000.

Etude d'un programme d'aménagement hydro-agricole des terres rizicultivables de la basse Guinée (Rapport final-Volume III), juillet 1969.

E. Carr, Postmodern, *conceptualization, modernist applications: Rethinking the role of society in food security*, *Food Policy* 31, 2006.

François Perroux, Une économie politique, 1991.

Farrats, A., Opérations conjointes ministère français de la Coopération/Programme alimentaire mondial Guinée, Conakry, ministère de l'Agriculture et de l'Élevage-PNASA, 1996.

FAO. L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2006 : Eradiquer la faim dans le monde –bilan de 10 ans après le Sommet mondial de l'alimentation (SMA), 2006. 44 p.

Galtung Johan, "A structural Theory of Imperialism" *Journal of Peace Research*, 1971, Vol. 8, n° 2.

Gaspard Claude, Étude qualitative : définition, techniques, étapes et analyse, octobre 2019, <https://www.scribbr.fr/methodologie/resultats-de-recherche-academique>.

Grefre Xavier, « La réduction à l'économique », *Qu'est-ce que la culture ?* Sous la direction d'Yves Michaud, Université de tous les savoirs Vol 6, Paris, 2001, Ed. Odile Jacob

Guillaume, M. (1949). *La mise en valeur des terres nouvelles en Afrique. Communication au Congrès des Ingénieurs coloniaux*, Paris 1-9 octobre. Résumé dans *L'Agronomie tropicale* n° 3-4 de 1950.

<https://www.google.com/search?q=Guillaume%2C+M.+%281949%29>

Guillemin René : « *Evolution de l'agriculture...* », 1956.

<https://www.google.com/search?q=Guillemin+René>

Girard Alain. Le Dictionnaire critique de la sociologie de Raymond Boudon et François Bourricaud. In: *Revue française de sociologie*, 1983, 24-1. pp. 97-107. www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1983_num_24_1_3652

Guilerm S., Tableaux de synthèse : enquêtes de marché, juin 1999. Guinée, Montpellier, CIRAD-FLHOR, document de travail, 1999.

Hugon Philippe, *Trente ans de pensée africaniste sur le développement, Afrique contemporaine*, N° spécial, 4^e trimestre, 1992.

<https://www.google.com/search?q=Hugon+Philippe>

Ivanov, V. et Peaucelle, I. eds 1996, *Forecasting the short-term economic indicators for monitoring the progress of reform in Russia*, TACIS Research project, T94-1069-R.

<https://www.google.com/search?q=Ivanov%2C+V.+et+Peaucelle%2C+I.+eds+1996>

Jean Guilloteau : « *Les Africains et leur sol* », *Journal d'Agriculture tropicale et de Botanique appliqué*, janvier-avril 1954.

Jean Tondut, *L'entreprise agricole*, tome 1, édition Jean Baillièrre et fils, Paris 1968, p25.

Johnston et Mellor, dans *politique agricole*, 1961.

<https://scholar.google.com/scholar?q=Johnston+et+Mellor,+dans+politique+agricole,+1961>

Jean-Louis Chaléard, Paule Moustier, Alain Leplaideur MOUSTIER P, *Approvisionnement vivrier des villes africaines : les organisations au cœur des ajustements. Proposition d'action thématique programmée*, Montpellier, CIRAD-FLHOR, document de travail, 1994.

- Khouri-gagher, N. (oct 1987-mars 1988), *La faillite de l'Etat dans l'approvisionnement alimentaire des citoyens : Mythe ou réalité ?* In Egypte-Recompositions, Peuples méditerranéens 41-42, Fonds documentaire N°25130 ex 1. <https://www.documentation.ird.fr/hor/fdi:25130>
- Ki-Zerbo Joseph, *Rencontres sur les communautés culturelles*, Dossier FIPAD 33, janvier-février, Genève, 1983. <https://www.jstor.org/stable/23590372>
- Kopp, A. (1947). *Réflexions sur la mise en valeur des Territoires d'outre-mer. L'Agronomie tropicale* Vol. II, n° 9 et 10. <https://journals.openedition.org/hrc/3210?lang=en>
- L. Roger, *Phytopathologie des pays chauds, Tome III, Paul Lechevalier*, Paris, 1954.
- Larrue J, « À propos de la MARG » in Clauzel J., 2003. <https://www.soumbala.com/la-france-d-outre-mer-1930-1960-temoignages-d-administrateurs-et-de-magistrats.html>
- Lyon, F. 2000. "Trust, networks and norms: the creation of social capital in agricultural economies in Ghana." *World Development*. <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0305750X99001461>
- La Philosophie.com (Philosophie et citations).
- MEA, Recensement National de l'Agriculture – Campagne agricole 2000-2001.
- Monod, T. Autour du dessèchement africain. Bulletin de l'Institut français d'Afrique noire, avril, 1950.
- Mallamaire André, *Les parasites et les Maladies du bananier*, Conakry, Imprimerie du Gouvernement, 1935, 59 p.
- Massa G. « Le développement économique », in Clauzel J., 2003.
- Mbonji, « *Relativité du regard* ». *La relativité culturelle, miroir des diversités : Afrique, Amériques, Europe, Asie. Sous la direction de Jacqueline Roumeguère-Eberhardt*. Paris, 1995, Ed. Publisud. <https://www.google.com/search?q=Mbonji%2C++«+Relativité+du+regard+».+La+relativité+culturelle>

Moustier, P. 2007. "*Urban Horticulture in Africa and Asia, An Efficient Corner Food Supplier.*" *Acta Horticulturae*.

Mohamed Mansour KABA est le Président du Parti DYAMA, in réflexions sur les problèmes de développement de la République de Guinée, 2000. http://www.guinea-dyama.com/dossier_developpement.html:

Noachovitch Georges, "*Graines oléagineuses et problèmes alimentaires; une contribution à la lutte contre la faim; l'orientation actuelle de l'utilisation et du perfectionnement des plantes à graine oléagineuse; méthodes d'investigation, programmes de recherches, résultats acquis, perspectives d'avenir.*", 1969. <https://www.leslibraires.fr/livre/6434434-graines-oleagineuses-et-problemes-alimentaires>

Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture dans Politiques de développement agricole: concepts et expériences, Département de la coopération technique, 13-Rome, 2005.

Pujo L., Leplaideur A., Toukara O., La Filière riz en Guinée forestière, Montpellier, CIRAD-CA, programme APAFP, 1996.

Perroux François, *Les blocages de la croissance et du développement*. La croissance, le développement, les progrès, le progrès (définitions) In Tiers-Monde, tome 7, n°26, 1966.

Portères Roland : « *Caféiers de la République de Guinée* », 1962. <https://agritrop.cirad.fr/476662/>

PERROT Émile. La Culture indigène et les Productions agricoles de la Guinée française (Suite). In: *Revue de botanique appliquée et d'agriculture coloniale*, 8^e année, bulletin n°82, juin 1928. <https://doi.org/10.3406/jatba.1928.4629>

REDTAC :<http://redtac.org/souverainetealimentaire/2009/11/17/au-dela-de-la-crise-alimentaire-souverainete-a-limentaire-et-politiques-publiques/>

Robert Baudoin, *Agriculture et Accession au développement*, Paris, Ed A. Pedone, 1967. <https://www.google.com/search?q=Robert+Baudoin>

Rapport agricole de 1966-1967.

Rapport SEERA.

Rapport du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et des Eaux et Forêt, 2004.

Rapport du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et des Eaux et Forêt, 2006.

Serge Latouche, *Faut-il refuser le développement ? Essai sur l'anti-économique du Tiers-Monde*, Paris, Presses Universitaires de France, (Coll. « Économie et liberté »), 1986.

In: L'Homme et la société, N. 84, 1987. Éthique et science sociale.

https://www.persee.fr/doc/homso_0018-4306_1987_num_84_2_2296

Steve Wiggins, John Farmington et al, *Politique de développement agricole : un programme d'action contemporain*, London, deuxième édition, Juin 2015.

Strumiline, S.G. (1928) "For a theory of planning", Planovoie khosiaistvo, N°11, edition 1989 in " What must be the plan ", Leningrad, (en russe) cité dans les théories de la planification et la régulation des systèmes économiques, HAL/Archives-ouvertes.fr

Suret-Canale, J. (1948). *Quelques aspects de la géographie agraire au Sénégal : le Cercle de Louga*. Cahiers d'outre-mer, tome 1. <https://www.persee.fr/authority/253712>

Toukara O., Étude de la commercialisation du riz local sur les marchés de Conakry, PASAL, 1998, p 20.

Traoré Y., « Appui aux opérateurs pour dynamiser le commerce du riz local en Guinée Conakry », séminaire FAO/ISRA, Approvisionnement et Distribution alimentaires des villes de l'Afrique francophone, 1997, n.p.

Touré Ahmed Sékou, tome VI *des œuvres du Parti*, 1960. <https://www.cultura.com/p-ahmed-sekou-toure->

Touré Ahmed Sékou, Le pouvoir populaire, Tome XVI, 1969, Disponible sur Date : 1969 | disponible sur <http://regards.in2p3.fr/fiche.php?id=131996>

Touré Ahmed Sékou, *Défendre la révolution*, tome xv, 1970, Ed. Imprimerie Patrice Lumumba Conakry. <https://www.google.com/search?q=Touré++Ahmed+Sékou>,

Tourte René, Fauché Jean, Bouyer Serge : « *L'amélioration foncière...* », 1957.
<https://www.google.com/search?q=Tourte+René,+Fauché+Jean,+Bouyer+Serge>

UNESCO (1979). La politique culturelle de la République de Guinée étude réalisée par le Ministère de l'éducation et de la culture sous les auspices de la Commission nationale guinéenne pour l'Unesco. Publié en 1979 par l'organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, 7, place de Fontenoy, 75700 Paris Imprimerie des Presses Universitaires de France, Vendôme ISBN 92-3-201722-9 @d. anglaise 92-3-101722-5.

V-Revues :

Ahmed Sékou Touré, Rapport politique et de Doctrine au VIIe Congrès du P.D.G.

ARDITI, C., Les interventions de l'État dans la commercialisation des céréales (Tchad)" in Ressources vivrières et choix alimentaires dans le bassin du lac Tchad, XI colloque du réseau Méga-Tchad (2002), / C. Raimond, E. Garine, O. Langlois, Paris, Éd. de l'IRD, 2005. (Colloques et séminaires).

Afrique Asie N° 1015 du 18 Juin 1980.

BOHOUM, Bouabre, KOUASSY, Oussou (1997). 'Ouverture sur l'extérieur et performance macroéconomiques en Côte-d'Ivoire'. In : Le modèle ivoirien en question : Crises, ajustements et recompositions, (Contamin B., Memel H. (Eds).

CARL, M. (1988). 'Problématique de l'autosuffisance alimentaire en Afrique'. In AEASAA, Vers une stratégie pour l'autosuffisance alimentaire en Afrique, Actes du colloque organisé par l'Association des étudiants africains en sciences de l'agriculture et de l'alimentation (Québec 30 août-1er septembre 1987), Québec, Université Laval.

COURADE, G. (1990). 'Peut-il y avoir des politiques d'autosuffisance alimentaire ?' In Revue Politique Africaine, Vol. 39.

F.M.I. Rapport n° SM/74/167 du 9 juillet 1974 (Guinée).

Horoya n° 2197.

Horoya 2744.

Horoya N°2860 du 14 Mars, 1981.

Horoya n° 2205.

Horoya, n° 2868 du 10-16 mai 1981.

Horoya, n° 2852, 28 décembre 1980-10 janvier 1981. 46e session du C.N.R.

Horoya, n° 2851 du 28 décembre, 10 janvier 1981.

Irina Peaucelle, Les théories de la planification et la régulation des systèmes économiques, 7-1992, PSE Working Papers n° 29, 2005 sur le site HAL Id: halshs-00590766.

Khouri-Gagher N. 'La faillite de l'Etat dans l'approvisionnement alimentaire des citadins : Mythe ou réalité ?'. In : Egypte-Recompositions, Peuples méditerranéens 41-42, Fonds documentaire N°25130 ex 1, Cote : B. (oct 1987-mars 1988). 10 p.

Le Budget du Plan 1960-1963 (Décret N 217/PRG du 9 août 1960).

Martin F. (1988). 'Intervention des organismes internationaux en rapport avec l'autosuffisance alimentaire'. In AEASAA, (1988), Vers une stratégie pour l'autosuffisance alimentaire en Afrique, Actes du colloque organisé par l'Association des étudiants africains en sciences de l'agriculture et de l'alimentation (Québec 30 août-1er septembre 1987), Québec, Université Laval.

Paul-Yves Denis, Relations récentes et perspectives de développement en Guinée, Les cahiers d'outre-mer, n° 116, Octobre-Décembre 1976.

Petar P. Brochure d'Economie Agricole, Centre de Diffusion Télé-enseignement, Conakry. éd. Août 1975.

Réveil n° 393 du 05 Décembre 1949, in RDA, n° 98.

Siradiou Diallo. "L'interminable tragédie", Jeune Afrique, n° 527 du 9 janvier 1971.

VI-Sites internet :

FAO, <http://www.fao.org/es/ESA/fsecur-f.htm>

<https://www.eyrolles.com/Loisirs/Livre/qu-est-ce-que-la-culture-volume-6-9782738109521/>

http://www.un.int/guinea/Guinea_pgs/history.htm

<http://www.measuredhs.com/pubs>.

http://www.omar-toure.com/tou_2-2-1_colonial-mise-place.php

www.lafaimexpliquee.org (Sécurité alimentaire par Materne Maetz mise en ligne Août 2012).

htt : www.peda.ac-martinique.fr/histgeo/banan2.shtml

htt : www.peda.ac-martinique.fr/histgeo/banan2.shtml

<https://batchaonline.com/2017/02/05/fiche-technique-de-production-du-bananier-plantain>.

<https://www.google.com/search?q=Jean+Guilloteau+%3A+«+Les+Africains+et+leur+sol>

[https://www.google.com/search?q=Moustier%2C+P.+2007.+\"Urban+Horticulture+in+Afri+ca+and+Asia](https://www.google.com/search?q=Moustier%2C+P.+2007.+\)

www.equiterre.org/projet/agriculture-soutenue-par-la-communaute.

Zoungrana Guy, Evariste, André in Collégial : « Burkina Faso - Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages 2003, Questionnaire Unifié sur les Indicateurs de Base du Bien-être », 2003. <http://catalog.ihsn.org/index.php/catalog/2109>

LISTE DES PHOTOS :

Photo 1 : Plan de bananier en production	112
Photo 2 : Ananas.....	127

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Production bananière de 1920 à 1930.....	114
Graphique 2: L'évolution de la banane en Guinée de 1930 à 1955 en tonne.	116
Graphique 3: Evolution du rendement de la banane en Guinée de 1928 à 1958 en tonne.....	118
Graphique 4: Prévisions agricoles du plan triennal	168
Graphique 5: Production de la banane, de l'ananas, du café et du riz enregistré au cours du plan triennal	173
Graphique 6: Résultats.....	182
Graphique 7: Exportation agricole en tonnage	183
Graphique 8: Production de 12.000 h du coton de 1964 à 1971.....	186

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Les chiffres officiels suivants résument la situation agricole au Fouta :	101
Tableau 2 : Production bananière de 1920 à 1930	113
Tableau 3 : Production bananière de 1930 à 1955	115
Tableau 4 : Traitement en litre	140
Tableau 5 : Frais de fonctionnement	140
Tableau 6 : Prévisions agricoles du plan triennal	168
Tableau 7 : Equipement agricole du paysannat au cours du plan triennal	170
Tableau 8 : Quantité et valeur de la production totale des C A P durant le plan triennal :	171
Tableau 9 : Tableau de production de la banane, de l'ananas, du café et du riz enregistré au cours du plan triennal	172
Tableau 10 : Volume de l'investissement prévu	175
Tableau 11 : Sources d'investissements	175
Tableau 12 : Budget du Plan Septennal au titre des aménagements	180
Tableau 13 : Importations engins agricoles de 1964-1971	181
Tableau 14 : Résultats	181
Tableau 15 : Exportation agricole en tonnage	182
Tableau 16 : Réalisations de la tomate à Linsan	184
Tableau 17 : Evolution de la production de Tabac	185
Tableau 18 : Evolution production du coton	186
Tableau 19 : Investissements prévus	190
Tableau 20 : Sources de financement	191
Tableau 21 : Investissement global par secteur	193
Tableau 22 : Prévision par culture	194
Tableau 23 : Objectifs de production pour 1978	195
Tableau 24 : Accroissement prévu	195
Tableau 25 : Productions annuelles fixées pour 1978 des cultures mentionnées dans le tableau ci-dessous	196
Tableau 26 : Récapitulation des produits agricoles d'exportation :	196
Tableau 27 : Répartition sectorielle des crédits du quatrième plan (1981-1985)	200
Tableau 28 : Dotation en matériel	235

LISTE DES CARTES

Carte 1 : Localisation de la République de Guinée en Afrique.	7
Carte 2 : Les quatre régions naturelles de la Guinée	9
Carte 3: Les grands mouvements migratoires en Guinée en lien avec les grands Empires Ouest africains.....	Erreur ! Signet non défini.
Carte 4 : Migration des populations XIe-XIIIe siècle.....	Erreur ! Signet non défini.
Carte 5: Mouvements de population en Guinée entre le XIIIe et le XIVE siècle.....	25
Carte 6 : Mouvement migratoire en "Guinée" du XVème au XVIe s.....	28
Carte 7 : Mouvements de population en "Guinée" entre le XVIIème et le XVIIIe siècle	32
Carte 8 : Mouvement de population au XIXème siècle	35
Carte 9 : Mouvement de populations en Guinée au cours de la période coloniale	37
Carte 10: Carte de la Guinée de 1893 à 1899	92
Carte 11 : Les combinats industriels de Guinée.....	291
Carte 12 : Ile Kabak :.....	292
Carte 13 : Casier rizicole de Monchon	292
Carte 14 : La Guinée française	294

INDEX DES AUTEURS

A

Alibert, Jacques, 332
Amin Samir, 332
André Marchal, 332
Anonyme, 332
Arditi C, 332
Aubert Georges, 332
Aubert, G, 333
Aubreville André, 333

B

Bah Mahmoud, 333
Baldé Alpha Ahmadou, 6
Barrau Jacques, 333
Bartoli Henri, 333
Beaujeu-Garnier Jacqueline, 333
Beffa, J-L, 343
Belloncle G, 343
Bellouard, P., 343
Benoît Girouard, 343
Bertrand, M., 333
Bois Désiré., 333
Boulac François, Cazals Rémy et al, 343
Bret, Bernard., 334

C

Calaye Sylvie, 334
Camara Joseph Niankoye, 6
Cazard Daniel, Perret Jean et al., 334
Chaleard J-L., Feckoua L., Pelissier P, 334
Chaléard, Jean-Louis, Paule Moustier, et
Alain Leplaideur, 334
Charrière J, 334
Chevalier A., 334
Chevalier Auguste, 334, 343
Clauzel Jean, 334
Coll. Cahiers libres, 334
Collégial (1938), 343

Collégial (2003)., 335
Contamin B., Memel H, 335
Coussy J, Vallin J., 335

D

D. Norton Roger, 344
Deschamps Hubert., 344
Desporte, J, 344
Diakité Claude Abou, 335
Doré Ansoumane, 335
Dumont René, 335

E

E. Carr, Postmodern, 344

F

François Perroux, 344

G

Galtung Johan, 344
Goerg, Odile, 335
Grefte Xavier, 344
Guillaume, M, 335, 344
Guillaumont, Patrick, 335
Guillemin René, 345
Gunder Frank André, 335
Guyer J.I, 335

H

Hazell., 336
Hermet, Guy, 336
Houis Maurice, 336

I

Ivanov, V. et Peaucelle, I., 345

J
Jean Guilloteau, 346
Jean Tondut, 35, 346
Johnston et Mellor, 346

K
Kamto Maurice,, 336
Keïta Mamy, 336
Khouri-gagher, N, 346
Ki-Zerbo Joseph, 56, 346
Kopp, A., 346
Krueger et al., 336

L
L. Roger, 336, 346
Larrue J, 346
Larrue Jacques, 336
Latouche, Serge, 336
Lewin André, 336
Louvel Roland, 336
Lyon, F, 346

M
Mallamaire André, 346
Massa G, 346
Mattelart, Armand, 336
Maurice Houis, 337
Mbonji, 346
Meister A, 337
Moustier, P, 347
Moustier, P., 347

N
Noachovitch Georges, 347

P
Padirac-de, 337
Padirac-de, R, 337
Perroux François, 347
Petrini C, 337

Petrini C., 337
Poncelet Marc, 337
Portères Roland, 337, 347
Portères, R, 337

R
René Tourte, 332, 337
Rist Gilbert, 337
Robert Baudoin, 347
Roland Pré, 337
Rostow Walt Withman, 337

S
Sandbrook, Richard, 337
SANGARE Ibrahima, 36
Serge Latouche, 348
Serier, J.-B, 337
Snrech S, 337
Steve Wiggins, John Farmington et al, 348
Suret Canale J, 337
Suret Canale Jean., 337
Suret-Canale, J, 348

T
Thénevin, P, 338
Touré Ahmed, 338, 348
Touré Ahmed Sékou, 348
Touré Ahmed Sékou, 338, 348
Tourte René, 338, 348
Tourte René, Fauché Jean, Bouyer Serge, 348
Truteau, P, 338

U
UNESCO, 332, 338

V
Vieillard, Gilbert, 338

Z
Ziegler J, 338

ANNEXES⁴⁵¹

⁴⁵¹ D'après le Guide de présentation des mémoires et thèses de école doctorale en sciences humaine et sociales (ED/SHS) de l'Université général Lansana conté de Sonfonia – Conakry, l'annexe doit être placée à la fin de la thèse.

Annexe 1 : Les métropoles avaient, en effet, cantonné leurs colonies dans le rôle de fournisseurs de matières premières et d'acheteurs de produits fabriqués et, dans ce but, elles avaient mis en place des infrastructures principalement destinées à faciliter les échanges extérieurs. La majeure partie du PIB était constituée par des produits primaires d'origine végétale ou minérale, selon les territoires. Le secteur manufacturier y tenait une place infime. En revanche, le tertiaire était important par rapport aux autres secteurs de production.

Annexe n° 2 : Dans de vastes parties du continent, en particulier dans les régions intertropicales, la production agricole était assurée par des cultivateurs autochtones dans le cadre de leurs propriétés collectives ou individuelles. Ils y produisaient des plantes vivrières en même temps que des cultures d'exportation souvent étroitement spécialisées: arachides au Sénégal, café et cacao en Côte d'Ivoire ou au Cameroun, produits du palmier à huile au Dahomey (Bénin), Banane en Guinée...

Annexe n°3 : Cette mesure qui avait pour but de revaloriser les prix des produits locaux sur le marché mondial favorisait surtout les intermédiaires, c'est-à-dire les grandes entreprises commerciales, qui ajoutaient à leurs bénéfices habituels ceux qu'ils réalisaient grâce au change. La métropole avait donc un rôle déterminant dans les revenus des colonies, ce qui, dans le cas de la France, était dénoncé par les élus africains qui voyaient dans cette situation le maintien de fait du "pacte colonial"; car, s'il est vrai qu'elle payait les matières premières à des taux supérieurs aux cours mondiaux, le surprix de ses propres marchandises, protégées par des tarifs dissuasifs, atteignait en moyenne 25 à 30%, et certaines d'entre elles (comme le sucre) avaient même 60 % d'écart avec les prix anglais.

Annexe n°4 : Au Bénin, les données de l'Office National de Sécurité Alimentaire pour 2007 prouvent que les besoins en tubercules du pays sont couverts avec une production de plus de 5 400 000 tonnes. En plus de sa capacité à nourrir les populations, l'agriculture familiale est la plus grande pourvoyeuse d'emplois sur le continent. Cette agriculture familiale qui est le creuset de notre culture a su s'adapter à plusieurs changements, notamment climatiques⁴⁵².

⁴⁵² Déclaration liminaire à la conférence publique animée par la Coordination régionale de la Coalition pour la Protection du Patrimoine Génétique Africain - COPAGEN, à Cotonou (Bénin), le 23 avril 2009.

⁴⁵² La Toupie Dictionnaire Développement économique, 2015, p 2.

Annexe n°5 : De tels changements engendrent l'enrichissement de la population et l'amélioration des conditions de vie. C'est la raison pour laquelle le développement économique est associé au **progrès**. La croissance économique n'est qu'une des composantes du développement. Ce dernier peut être mesuré à l'aide d'indicateurs comme : le PIB (Produit Intérieur Brut), le PNB (Produit National Brut), l'IDH (Indice de développement humain), le BIP (Baromètre des Inégalités et de la Pauvreté), l'IPH (Indicateur de Pauvreté Humaine)⁴⁵³.

Annexe n°6 : Mais le développement ne renvoie pas seulement à un processus, aux résultats mesurables, repérable dans des transformations économiques, sociales, politiques et culturelles, ou à une forme de changement social. Il est aussi une idéologie, une vision du monde fortement imprégnée par le déterminisme positiviste. L'emprise de l'évolutionnisme sur le développement est consubstantielle de la formation même de cette notion. Ce qui est désigné comme développement l'a d'abord été pendant très longtemps sous le terme de progrès, concept dans lequel la primauté de la raison créatrice, qui permet à l'homme d'évoluer en se libérant des structures de pensée archaïques doit beaucoup à la philosophie des lumières du XVIII^e siècle. Le développement, en référence au progrès social, et dans la ligne évolutionniste, s'attachera alors au mouvement linéaire qui doit conduire les hommes d'un état réputé inférieur à un stade toujours plus avancé⁴⁵⁴.

Annexe n°7 : La notion de croissance a elle-même subi de nombreuses critiques suite à la réalité d'une croissance sans développement enregistrée avec la progression du PIB dans les années 1970 en Afrique, ou encore suite aux problèmes engendrés par les très fortes disparités de revenus qui débouchent régulièrement sur les appels des bailleurs de fonds et l'engagement des gouvernants à « mieux répartir les fruits » d'une croissance désormais aléatoire. Même s'il est aujourd'hui admis que la croissance n'engendre pas toujours une amélioration des conditions de vie des populations, elle reste au cœur du développement.

Annexe n°8 : Le sous-développement pourra être compris comme « la situation dans laquelle, involontairement les besoins fondamentaux de l'homme ne peuvent être satisfaits

⁴⁵³ Hermet Guy, Culture et développement, Paris, Presses de Sciences Po, 2000, p32.

», car « tout ou partie de la population n'accède pas au minimum vital ». Le développement sera alors « l'évolution au cours de laquelle les besoins fondamentaux de l'homme sont progressivement satisfaits » et donc le sous-développement comme un « état auto-entretenu d'insatisfaction des besoins fondamentaux ⁴⁵⁵».

Annexe n°9 : Les besoins identifiés n'auraient pour but que de créer une demande et un marché pour les produits industriels occidentaux, même dans les aspects qui semblent les plus neutres, comme la composante alimentaire ou l'accès à l'eau potable⁴⁵⁶. Si l'on retient l'exemple de l'accès des populations aux sources en eau potable, critère utilisé pour caractériser le niveau de développement en Afrique, il peut arriver que l'on doive créer selon la nature de l'environnement et l'importance d'un groupe, un système plus performant qui éviterait aux populations de parcourir des kilomètres pour trouver de l'eau potable. L'absence d'une telle installation serait alors considérée comme inexistence de l'accès à l'eau potable. La problématique du développement attachée aux besoins de l'homme pris comme ressource a récemment conduit les organisations internationales qui agissent dans le champ du développement, telles que le PNUD et la Banque mondiale à axer les priorités de la lutte contre la pauvreté sur l'amélioration des ressources humaines au travers de l'intensification de la lutte contre le sida, une meilleure couverture sanitaire et un plus grand accès à l'éducation.

Annexe n°10 : Au final, il ressort que malgré les discours sur la nécessité de respecter la pluralité des cultures et de donner à chaque peuple le droit de choisir le modèle de développement qu'il jugera le plus adapté, il existe un modèle dont il est officiellement difficile de se soustraire, même si son application « conforme » peut ne pas être garantie en raison d'une éventuelle « inadaptation » au milieu, d'une interprétation différente, ou de diverses stratégies de résistance des acteurs qui devront le mettre en œuvre. Les critères qui servent par ailleurs à mesurer le niveau de développement suggèrent fortement des stratégies, celles expérimentées par les premiers des classements établis. L'échec du développement serait-il alors imputable à l'impossibilité pour les pays sous-développés d'inventer ou d'expérimenter leurs propres méthodes ? Ou bien résiderait-il dans une application imparfaite des méthodes préconisées ? Une réponse par l'affirmative à la dernière question

⁴⁵⁵Guillaumont, Patrick, op cit, pp 49, 51.

⁴⁵⁶ Samir Amin, La déconnexion : Pour sortir du système mondial, Paris, Ed. La Découverte, 1986, p 50.

entraînerait une autre, celle de savoir si l'utilisation conforme d'un modèle conçu dans un environnement précis eut été virtuellement possible ailleurs. La mesure du niveau de développement pose le problème de la fiabilité des indicateurs choisis, du point de vue de leur application à l'ensemble des pays et d'une représentativité exacte de la réalité vécue dans les pays concernés. Le niveau de développement est très souvent mesuré par les organisations internationales d'un point de vue quantitatif, en faisant appel au produit national ou intérieur brut, mais il existe aussi des indicateurs statistiques qui sont censés proposer une appréciation de nature plus qualitative, concernant la satisfaction des besoins des populations à l'intérieur d'un pays. Les comparaisons réalisées en tenant compte du PNB révèlent des écarts énormes entre les pays, qui remettent en cause la pertinence de telles comparaisons⁴⁵⁷. Le PNB qui indique le revenu généré par l'activité des agents économiques dans un pays ne peut cependant pas rendre compte des différences dans la répartition interne des ressources selon les pays, mais on dira à sa décharge qu'il n'a pas véritablement été conçu pour cela. En revanche, il peut être critiqué par la référence unique au dollar américain, dont les fluctuations peuvent avoir des répercussions artificielles sur l'enregistrement du PNB d'un pays.

Annexe n°11 : Un PIB à parité du pouvoir d'achat (PIB/PPA) a ainsi été mis au point par la Banque mondiale pour prendre en considération le niveau des prix intérieurs, ce qui permet d'obtenir une dispersion moins grande, même si de fortes inégalités restent parfaitement visibles. C'est ce PIB/PPA qui sert de référence pour fixer les seuils de pauvreté auxquels se réfèrent les institutions internationales. Par ailleurs, l'absence d'une définition précise pour des notions telles que celle de pauvreté ajoute aux difficultés de méthode. De l'absence de satisfaction des besoins biologiques à la non-satisfaction du minimum socialement reconnu comme nécessaire dans une société, la perception de la pauvreté varie selon les époques et les lieux.

Annexe n°12 : Face aux problèmes de méthode posés par la mesure du niveau de vie, l'Indicateur de développement humain (IDH) a été élaboré en 1990 par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), comme une tentative pour humaniser le développement avec la prise en compte des besoins fondamentaux dont il est alors dit que la

⁴⁵⁷ Bret Bernard, *Le Tiers-Monde : Croissance, Développement, Inégalités*, Paris, 1995, Ed. Ellipses, pp 9, 12, 13.

satisfaction devrait être l'objectif principal des politiques entreprises. Les comparaisons effectuées entre cet indicateur et le niveau du PIB montrent que si les tendances restent les mêmes pour ce qui est de la hiérarchie entre les pays développés et ceux qui le sont moins, des observations plus fines peuvent être faites, notamment quant à la gestion sociale de la croissance indiquée par le PIB. Le recours au critère de la couverture des besoins, et à l'IDH pour matérialiser l'infériorité ne permet pas d'échapper totalement à la dimension arbitraire qui subsiste dans le classement des pays selon leur niveau de développement. Les classes restent construites de telle sorte qu'elles agrègent le plus grand nombre possible d'éléments, et un pays n'est finalement sous-développé que par rapport à celui qui le précède. L'IDH n'échappe par ailleurs pas à la critique de la fidélité au réel. Le souci de relativiser les indicateurs du développement ne nous autorise cependant pas à ignorer des situations qui, très contrastées à l'échelle de la planète sont révélatrices des inégalités dans la capacité des États à faire face aux demandes sociales. Ces inégalités sont d'autant plus fortes qu'il n'existe pas de manière reconnue un développement qui serait différent selon le contenu qui lui serait donné dans des sociétés ou des cultures spécifiques, ou selon les options qui seraient précisées dans tel ou tel autre projet de société. Le fait est qu'il n'existe qu'un développement, construit essentiellement en référence aux critères de la réussite économique des pays industrialisés, d'où l'expression de terrorisme du développement⁴⁵⁸.

Annexe n°13 : Ainsi, dans le cadre des théories classiques et le « développementalisme », l'une de ses caractéristiques est que celle-ci ne reconnaît pas de spécificité particulière aux pays du tiers monde. La croissance économique de l'ensemble des pays quels qu'ils soient passe par la libre circulation mondiale des biens, des hommes et des capitaux. La stratégie correspondant à cette vision libérale sera celle d'un développement extraverti, reposant sur des transferts massifs de capitaux nécessaires au décollage, et axé sur la valorisation des exportations de matières premières, selon le principe des avantages comparatifs et de la spécialisation internationale des pays en fonction de leur dotation en facteurs de production (ce qui suppose que l'échange profite à tous les participants). Ce qui nous fait penser que, l'efficacité de ce modèle de développement dépend des opérations de transformation qui seront effectuées sur les produits avant leur exportation. Le but de cette transformation locale

⁴⁵⁸Serge Latouche, Faut-il refuser le développement ? Essai sur l'anti-économique du Tiers-Monde, Paris, Presses Universitaires de France, (Coll. « Économie et liberté »), 1986. In: L'Homme et la société, N. 84, 1987. Éthique et science sociale. pp. 124-127.

est de retenir davantage de valeur ajoutée dans le pays, de même qu'est ainsi envisagée l'émergence d'un tissu industriel.

Annexe n°14 : L'État contrôle l'essentiel des investissements, met en place des politiques macro-économiques et élabore des outils de régulation tels que les mécanismes de contrôle des prix. Les politiques de planification et les modèles d'économie mixte – capitalisme d'État, libéralisme planifié ou communautaire – se situent dans ce courant. La réalité ne se montrant pas conforme à ces scénarios de développement, dans la mouvance de la réflexion menée au sein de la CEPAL avec le paradigme de la dépendancia, le débat va progressivement s'étendre du domaine théorique au domaine idéologique, avec la radicalisation qui intervient entre le milieu des années 1950 et jusqu'aux années 1970, dans un contexte de luttes de libération et d'émergence politique du tiers monde.

Annexe n°15 : Selon cette logique, seront donc valorisées les ressources nationales ou régionales, plutôt que l'appel aux financements extérieurs, aux technologies et aux produits importés. On sait l'issue de ces modèles qui ont connu beaucoup de succès dans la période d'affirmation politique du tiers monde, lors des débats sur la préservation d'une spécificité culturelle, la revendication d'un nouvel ordre économique international et d'un nouvel ordre mondial de l'information et de la communication. Les principes d'un développement autocentré seront repris dans les organisations du système des Nations Unies, comme en témoigne la stratégie de développement endogène formulée par l'Unesco. Celle-ci s'appuie sur les dynamiques internes et « concerne la totalité des dimensions de l'ensemble constitutif de la nation au plan économique et social⁴⁵⁹ », conformément à une résolution sur le nouvel ordre économique mondial adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1974.

Annexe n°16 : La crise économique qui survient au début de la décennie 1980 qui sera d'ailleurs considérée comme perdue pour le développement est synonyme de nombreuses remises en question. Loin d'avoir contribué de manière décisive au développement, les financements massifs engagés dans l'effort de rattrapage auront toujours plus enfermé les pays africains dans le piège de la dette. Les fluctuations enregistrées dans les prix des matières premières montreraient combien il était illusoire de compter sur un progrès économique et social généré par la vente des hydrocarbures et autres produits de rente. L'État

⁴⁵⁹ Bartoli Henri, Repenser le développement, En finir avec la pauvreté, Paris, 1999, Unesco, Economica, pp 37, 205 p.

serait contesté dans son rôle, accusé d'avoir bridé d'éventuelles initiatives privées, de s'être compromis dans la réalisation de vains éléphants blancs et d'être devenu la propriété de réseaux ethno-claniques, faisant ainsi preuve de son manque de rigueur. Crise des théories et modèles de développement également, mais qui suscitera cependant des interprétations divergentes.

Annexe n °17 : Dès les années 1980 s'imposeront presque partout en Afrique les programmes d'ajustement structurel (PAS), de facto modèles de développement, consacrant ainsi la domination doctrinale et politique des institutions de Bretton Woods, dispensatrices de plans de sauvetage qui devaient permettre d'assurer le service d'une dette extérieure exorbitante et la survie des économies croulant sous les déficits publics. Les mesures d'austérité économique préconisées par les PAS conduiront au dégraissage des effectifs d'une fonction publique réputée pléthorique, tandis que l'assainissement des sociétés parapubliques se soldera aussi par des licenciements, jetant dans l'incertitude de nombreux « compressés ». Derrière la crise économique se profilait une crise politique et une crise sociale dont les effets n'en finissent pas de se faire ressentir. Les pouvoirs à la légitimité douteuse et coupables d'une gestion économique hasardeuse devraient s'effacer devant de nouveaux acteurs du secteur privé et abandonner l'initiative de l'arbitrage économique au marché. Le libéralisme dans la sphère économique se prolonge au plan politique par un certain nombre de nouveaux critères qui sont désormais pris en compte pour décider de l'octroi de fonds internationaux aux pays africains : le fonctionnement démocratique et transparent des institutions, le respect des droits de l'homme, une gestion rigoureuse des affaires publiques – la bonne gouvernance. Cette nouvelle standardisation internationale est par exemple visible dans la similitude entre les rubriques et objectifs définis dans les documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) soumis pour approbation à la Banque mondiale, et les rubriques et objectifs retenus par le NEPAD, tandis que le dernier Accord de Cotonou illustre les nouvelles conditionnalités de la coopération et du développement tels qu'ils doivent désormais être envisagés.

Annexe n °18 : Une stratégie désignée comme coupable de l'épuisement des ressources naturelles dont il est désormais attesté qu'elles ne sont pas illimitées, accusée de nier la complexité de l'homme qu'elle réduit au rang d'instrument au service des intérêts d'une sphère économique qui se suffirait à elle-même, voire au rang de marchandise. Le

développement aurait tendance soit à se situer en dehors de toute référence à la culture des rapports sociaux et humains, soit à subordonner ces rapports à un principe d'efficacité mathématique et rationnelle.

Annexe n°19 : Face au discours « totalitaire » qui se construit alors suite au triomphe du matérialisme, il ne peut irrémédiablement plus être question d'une différence de nature dans le développement tel que pourraient le connaître les autres sociétés, car il n'y a qu'un seul développement, et toute différence reconnue n'est plus que différence de degré ou de niveau, et toute société est perfectible. Si des divergences subsistent quant à la manière d'identifier les différents stades, elles sont résorbées face au consensus suivant. D'abord, le progrès est consubstantiel (ou connaturel) à l'histoire, ensuite tous les peuples parcourent le même chemin, enfin, tous n'avancent pas au même rythme que la société occidentale qui détient, par rapport aux autres, une indiscutable « avance » comme en témoignent l'abondance de sa production, le rôle prépondérant qu'y jouent la raison et l'ampleur de ses découvertes scientifiques et techniques⁴⁶⁰.

Annexe n °20 : Au-delà de ces controverses scientifiques et idéologiques (car quoi qu'on en dise, l'idéologie n'est jamais absente quels que soient le champ et les chercheurs considérés), l'apport remarquable de l'œuvre de Cheick Anta Diop n'aura pas seulement été de fournir les bases pour une unité et une renaissance africaine. L'étude du passé ne devait pas se faire pour s'y complaire disait-il, « mais pour y puiser des leçons ou s'en écarter en connaissance de cause si cela est nécessaire. Une autre avancée fondamentale sera d'avoir proposé des éléments sur lesquels aurait pu s'appuyer un développement adapté dans les cultures africaines ». Ce développement qui devait nécessairement prendre en compte l'émergence d'une Afrique unie, pouvait passer par la promotion des langues nationales, et par l'enseignement dans les langues maternelles comme moyen de minimiser les retards. D'une certaine manière, cette controverse renvoie à la problématique du chercheur face à son objet de recherche, à l'objectivité et à l'histoire particulière ou l'idéologie qui forge les acquis du chercheur et oriente son regard. Sont aussi en question les tensions qui traversent le champ scientifique, relatives à la domination de l'une ou l'autre école de pensée, tandis que persistent des interférences idéologiques.

⁴⁶⁰ Idem.

Annexe n ° 21 : La voie de l'intégration est soumise à la capacité pour les pays africains, au sein desquels auront préalablement été modifiés les rapports entre gouvernants et gouvernés, à intégrer une notion du bien commun, et à initier une démarche commune visant à élaborer des politiques publiques communes ou complémentaires, ce qui apparaît être comme l'une des voies possibles pour profiter des opportunités offertes dans les interstices de l'histoire.

Annexe n ° 22 : • La disponibilité en quantités suffisantes de nourriture de nature et qualité appropriées dans toutes les portions du territoire national, quelle que soit la provenance de cette nourriture (production locale, importation ou aide alimentaire).

- L'accès de toute personne aux ressources nécessaires pour pouvoir acquérir les aliments nécessaires à un régime alimentaire nourrissant. Ces ressources peuvent comprendre tant les ressources monétaires que les droits d'accès nécessaires pour produire des aliments.

- La stabilité de l'accès à la nourriture, c'est-à-dire que l'accès de la population à la nourriture ne peut pas être mis en cause par un quelconque choc naturel ou économique.

- Une utilisation satisfaisante de la nourriture qui ne soit pas menacée par des problèmes de santé (eau potable, sanitaires ou infrastructure médicale). Pour qu'un individu soit en situation de sécurité alimentaire, il faut donc que toutes ces conditions soient respectées à la fois. L'insécurité alimentaire peut se juger à l'aide de mesures anthropométriques qui permettent de détecter la sous-alimentation et différencier la sous-alimentation chronique de celle occasionnelle. Le concept de sécurité nutritionnelle complète celui de sécurité alimentaire en y ajoutant la disponibilité de services de santé et de la connaissance par la population des bonnes pratiques nécessaires à une bonne santé des membres du foyer, indispensables au plein développement de leur potentiel. La sécurité nutritionnelle inclut également l'élimination des principales carences en minéraux et vitamines, qui sont souvent associées et s'aggravent mutuellement⁴⁶¹.

Annexe n ° 23 : Ces besoins sont en général exprimés sur une base quotidienne, et varient selon la catégorie de personne (âge, poids, état physiologique – par exemple croissance, grossesse ou allaitement – et niveau d'activité). La consommation alimentaire représente la

⁴⁶¹ A. Thomson et M. Metz, Les implications de la politique économique sur la sécurité alimentaire, Manuel de formation, Documents de formation pour la planification agricole n° 40, FAO, 2000, p 158.

quantité d'aliments consommés par un individu donné. Le volume et la composition de cette consommation varie selon le revenu de l'individu (et du foyer dont il est membre), du groupe de population dont il fait partie (rural, urbain) ainsi que de facteurs sociaux et culturels déterminant la nature des aliments qu'il consomme. Par exemple, au fur et à mesure que le revenu individuel augmente, les produits de consommation de nécessité (céréales, racines et tubercules) constituent une partie décroissante de la consommation, alors que les produits tels que la viande, le poisson, les fruits et les légumes, voient leur proportion augmenter.

D'une façon générale, la consommation alimentaire voit son importance dans la consommation totale diminuer au fur et à mesure que le revenu augmente. Ainsi, dans un pays pauvre et pour les catégories les plus défavorisées, l'alimentation peut constituer jusqu'à 80 pour cent du budget, alors que dans les catégories les plus riches, cette proportion peut tomber en dessous de 10 pour cent⁴⁶².

Annexe n°24 : La pauvreté est souvent définie à partir d'une ligne de pauvreté fixée en terme de niveau de revenu en dessous duquel on peut dire qu'une personne est pauvre⁴⁶³. En opposition avec cette définition schématique, le prix Nobel Amartya Sen définit la pauvreté par l'absence d'un niveau suffisant de droit fondamentaux tels que les droits d'accès à des biens essentiels, soit sous forme de droit sur ce qui est produit, de droit marchand sur les biens et services acquis par des mécanismes d'échange sur les marchés y compris par la vente de son travail soit par l'intermédiaire de droits étendus – légitimité basée sur les relations sociales, dons contre dons et biens publics – qui peuvent être échangés par une personne.

Annexe n °25 : Ce concept renvoie à une conception multidimensionnelle du développement qui ne saurait se limiter à la croissance du revenu monétaire et qui a été à la base du Rapport sur le développement humain produit annuellement depuis 1990 par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). La pauvreté entraîne de façon inévitable l'insécurité alimentaire et elle en est une des causes principales. Ainsi, pour des ménages pauvres, une fois les dépenses de première nécessité déduites (énergie, habits

⁴⁶² FAO, Banque mondiale, J. Huang et H. Bouis, Structural changes in demand for food in Asia. IFPRI's, Food, Agriculture, and the Environment 2020 Paper Series 11, International Food, Policy Research Institute (IFPRI), 1996 voir www.lafaimexpliquée.org

⁴⁶³Idem.

et autres), il ne reste pas suffisamment de ressources pour satisfaire les autres besoins de la famille. Mais la pauvreté est, elle-même, une conséquence de la sous-alimentation entraînée par une insécurité alimentaire chronique. De nombreuses études ont prouvé que la sous-alimentation chronique était un facteur de reproduction d'une situation de pauvreté. Un sous-alimenté voit en effet son développement physique et intellectuel diminué, et sa capacité de travail réduite. Il ou elle est également plus susceptible de tomber malade, et donc de ne pas pouvoir travailler du tout. La sous-alimentation est aussi un vecteur d'héritage de la pauvreté, car les femmes affaiblies par un régime alimentaire insuffisant pendant leur grossesse donnent naissance à des enfants petits et fragiles qui vont souffrir d'un handicap physique voire intellectuel dès leur naissance. De la même façon, un enfant sous-alimenté réussit moins bien à l'école d'abord du fait d'une attention réduite à cause de la faim mais aussi, dans un grand nombre de cas, du fait d'un développement intellectuel déficient. Enfin, la pauvreté est souvent l'ennemi du risque : un pauvre hésitera à se lancer dans des activités économiques risquées, qui sont souvent les plus rentables.

Annexe n°26: Les défenseurs de la souveraineté alimentaire soulignent aussi que depuis la Révolution verte, nous avons perdu une grande partie de notre biodiversité agricole et que l'utilisation généralisée des pesticides et autres produits agrochimiques a conduit à une dégradation sans précédent de l'environnement et de la santé publique.

Une conclusion s'impose face à ces problèmes pour les partisans de la souveraineté alimentaire : le modèle agricole actuel est un échec et il faut le repenser. Plusieurs alternatives sont proposées pour remédier à la situation. Ces alternatives touchent diverses dimensions du système alimentaire, mais elles sont toutes reliées. C'est ainsi que les partisans de la souveraineté alimentaire identifient des solutions dans les secteurs de la **production** alimentaire, de la **distribution** alimentaire et de la **consommation** alimentaire.

D'abord, au plan de la **production**, les tenants de la souveraineté alimentaire revendiquent une agriculture moins axée sur la quantité et plus orientée vers la qualité et la variété des aliments. Puisque la nourriture n'est pas un bien comme les autres, parce qu'elle répond à un besoin essentiel, celui de se nourrir, elle ne peut pas et ne doit pas être traitée comme les biens manufacturés. Ainsi, les aliments ne devraient pas être soumis aux règles du commerce international, qui tendent à donner la préséance à la quantité des aliments produits (au plus

bas prix possible) plutôt qu'à accorder plus d'importance à la qualité et la variété des aliments produits. Dans une optique de souveraineté alimentaire, qui accorde une importance particulière à la protection de la biodiversité, il est nécessaire de penser l'agriculture en termes qualitatifs et de protéger ce secteur de la logique économique du libre-marché, qui vise la productivité à tout prix⁴⁶⁴.

Annexe n °27 : Une autre thématique centrale en lien avec la distribution des aliments concerne l'étiquetage. Pour les tenants de la souveraineté alimentaire, il est nécessaire d'améliorer l'étiquetage des aliments afin qu'il reflète de manière plus fidèle et transparente leur provenance. Enfin, les défenseurs de l'autosuffisance alimentaire demandent de mettre davantage en valeur les produits locaux chez les détaillants afin que les consommateurs puissent aisément faire des choix qui bénéficient à la communauté.

À la fin de ce circuit se pose évidemment la question de la **consommation** des aliments qui, bien qu'elle vienne à la toute fin du processus, est tout à fait essentielle à la défense d'un concept comme l'autosuffisance alimentaire. En effet, pour que toutes les propositions en lien avec la production et la distribution alimentaires prennent leur sens, pour qu'elles soient réalisables et possibles, il faut que les citoyens soient informés et, surtout, mieux éduqués par rapport aux enjeux de l'agriculture et de son lien avec la santé. Car un citoyen informé et éduqué par rapport aux enjeux alimentaires sera à même de consommer de manière à appuyer les pratiques agricoles qui lui semblent les plus souhaitables et pertinentes.

Annexe n °28 : Par exemple, l'organisme *Alternatives* a mis en place, en 2003, le projet *Des jardins sur les toits* qui vise à « récupérer les espaces inutilisés que sont les toits, les terrasses et les balcons pour développer de nouveaux espaces verts et productifs qui contribuent positivement à l'écologie urbaine ». Les retombées de ce type de pratiques vont au-delà de la production des légumes eux-mêmes. En effet, l'implication directe des citoyens dans des projets de jardinage urbain donne lieu à une réappropriation par les citoyens au processus de production alimentaire et permet une sensibilisation par l'action. En d'autres mots, toutes les personnes impliquées de près ou de loin à ce type de projet se trouvent sensibilisées à la question alimentaire et agricole, et elles sont dès lors susceptibles de changer leurs habitudes

⁴⁶⁴ Synthèse du colloque sur le site du REDTAC : <http://redtac.org/souverainetealimentaire/2009/11/17/au-dela-de-la-crise-alimentaire-souverainete-a-alimentaire-et-politiques-publiques/>

de consommation et leur vision générale du rôle de l'agriculture et des agriculteurs dans leurs vies.

Annexe n °29 : L'étude qualitative s'appuie sur une collecte de données qualitatives qui sont obtenues grâce à deux méthodes principales.

Techniques principales : l'observation, l'entretien et le focus group

- L'observation

L'observation est une technique très utilisée dans les études qualitatives et permet une analyse du réel : elle permet de décrire des comportements, des lieux, des situations et des émotions auxquels vous assistez en tant qu'observateur. L'étudiant ou le professionnel peut choisir entre l'observation participante (vous vous immergez pleinement dans l'expérience et y prenez part) ou non-participante (vous ne faites pas partie du cadre social observé).

Plusieurs techniques existent :

- **L'observation incognito** : observer sans être vu ni dévoiler sa démarche de recherche.
- **L'observation à découvert** : observé en ayant informé les personnes observées de la démarche de recherche.
- **L'observation armée** : observer et posséder un instrument (ou une personne) qui pose les questions aux sujets et enregistre les réponses.

Les spécificités des techniques de l'étude qualitative

La recherche qualitative est généralement interprétative : il ne s'agit pas de tester des théories, mais bien de comprendre un phénomène donné à partir d'interprétations, de témoignages ou d'opinions recueillis.

Dans un mémoire ou une thèse, on met en place une étude qualitative :

- Dans des situations complexes.
- Quand la recherche porte sur des pensées, du sens ou de l'expérience.
- Pour déterminer les variables pertinentes d'une future étude quantitative.
- Pour approfondir les corrélations inattendues d'une étude quantitative.

- Lorsqu'un chercheur a une objection fondamentale à quantifier différents aspects de l'existence humaine.

Les diverses méthodes de recherche qualitative (comme les entretiens ou les observations) ont les caractéristiques suivantes :

1. Le chercheur n'a généralement pas une idée claire des concepts et des résultats qui seront pertinents.
2. Le plan de recherche est souvent plus flexible qu'avec des études quantitatives.
3. La recherche est effectuée dans des environnements « réels ».
4. La construction de la théorie est plus importante que les tests théoriques.
5. Les hypothèses ne se vérifient (presque) jamais.

Comment mener une étude qualitative en 8 étapes ?

Afin de mener une étude qualitative qui soit la plus efficace possible pour le travail de recherche effectué, il est utile de respecter un processus défini.

Les 8 étapes pour faire une étude qualitative

Voici les étapes à suivre pour effectuer une étude qualitative.

1. **Délimitation de la question de recherche** : il vous faut établir une problématique autour du phénomène, du sujet ou du fait à analyser.
2. **Hypothèses** : à partir de votre question de recherche, vous allez définir des hypothèses que vous voudrez vérifier avec une méthode de recherche qualitative.
3. **Choix de la méthode** : choisissez la méthode qui vous correspond le mieux (observations, entretien, focus group ...).
4. **Définition de l'échantillon** : poursuivez désormais en définissant l'échantillon (Qui questionner ? Combien de personnes ?). Interrogez-vous sur la pertinence de l'échantillon par rapport à vos hypothèses.
5. **Préparation** : pensez à bien cadrer votre recherche, à maîtriser au mieux le sujet, à savoir exactement ce que vous voulez obtenir comme informations.
6. **Collecte des données qualitatives** : collectez les données qui vous apporteront des éléments de réponse essentiels.

7. **Analyse** : il vous faudra retranscrire, décrypter et utiliser un codage pour analyser vos données. Vous pourrez ensuite écrire la conclusion de l'étude qualitative à partir des éléments analysés.
8. **Présentation dans un travail de recherche** : les données collectées et analysées peuvent désormais être présentées dans un document académique (thèses, mémoire, article scientifique...).

Annexe n°30 : Pour effectuer une étude qualitative, vous pouvez aussi faire passer des entretiens. L'entretien permet à l'étudiant de récolter des données verbales qui sont récoltées grâce à des questions (préparées ou non).

Cette seconde technique de l'étude qualitative permet de comprendre le sujet à partir d'interprétations des données récoltées lors des témoignages. L'étudiant peut choisir entre :

- L'entretien directif.
- L'entretien semi-directif.
- L'entretien non-directif.

- **Le focus group**

Cette technique consiste à rassembler des individus pour comprendre leur comportement à l'égard d'un phénomène, d'un sujet ou d'un produit. Ce protocole d'enquête permet de recueillir l'opinion de plusieurs personnes à la fois dans un environnement social spécifique. Il est souvent plébiscité pour établir une enquête qualitative de marché.

Cette technique permet aussi d'étudier les relations sociales entre les personnes présentes. La présence d'autrui permet de mettre les individus sous une pression qui révèle certains comportements.

Les autres techniques de l'étude qualitative

Pour mener à bien une étude qualitative, d'autres méthodes peuvent également être utilisées.

- Le recueil documentaire permet de collecter des informations à partir d'écrits déjà existants sur le sujet de recherche (documents externes : sites Internet, plaquettes, documents internes, rapports d'activités, organigrammes...).

- **L'analyse de discours**

Cette méthode revient à étudier un discours pour en faire ressortir des données à analyser par la suite.

- **L'analyse de politiques publiques**

Cette méthode revient à étudier ce qui est fait par le gouvernement. On s'intéresse à la manière employée par celui-ci dans un domaine en particulier. On analyse les effets induits par les actions de l'État.

Annexe n°31 : Guide d'entretien

I-Identification (l'informateur)

1-Nom et prénoms

2-Age

3-Sexe

4-Statut matrimonial

5-Niveau d'instruction

6-Profession

7-Préfecture d'origine

II-Questionnaires

Production agricole sous la première République

8-Selon vos souvenirs de la production agricole que le premier régime avait initiée, quels étaient les rôles de l'Etat dans l'organisation de cette production au sein de votre communauté, autrement dit qu'est-ce que faisaient concrètement :

- Le gouvernement /Etat ?
- Le gouverneur /actuel Préfet ?
- Le commandant d'arrondissement et les cadres de son service ?

9-Quels étaient les rôles qui revenaient aux responsables de votre PRL dans cette production ?

10-Quel rôle devait jouer la population dans cette production ?

11-Au-delà des responsables et des citoyens, quels étaient aussi le rôle des élèves, étudiants et militaires qui étaient impliqués dans cette production ? C'est-à-dire que faisaient-ils concrètement :

- a) Elèves
- b) Etudiants
- c) Militaires

12-Selon vous, quels étaient les intérêts de cette production agricole :

- a) Sur la consommation des citoyens de votre communauté ?
- b) Sur le marché (commerce /échange) de votre localité ?
- c) Sur le niveau de prospérité de la nation, c'est-à dire, qu'est –ce que cette production favorisait au niveau national ?

13-Qu'est-ce qui, selon vous, a bien marché à travers cette production agricole que le gouvernement avait initiée ?

14-Et qu'est-ce qui n'a pas vraiment bien marché selon vous ?

15-Qu'est-ce qui, d'après vous a fait que ces autres aspects n'ont pas bien marché ?

16-Vu que la Guinée continue toujours à avoir des problèmes alimentaires, et au-delà de toutes les faiblesses constatées, quels sont les éléments de ce système de production qu'on pouvait conserver en termes d'acquis, et que l'on peut reconduire dans les projets et programmes actuels de développement de la Guinée ?

17-Commet, selon vous, chacun de ces éléments peut être valorisé pour le développement du pays ?

Annexe n °32 : Quelques documents d'archives pour illustrer les mesures prises par l'administration coloniale contre les maladies des cultures de rente:

a-Note pour Monsieur le chef du 1er bureau :

TURE

Correspondances

OK

N O T E pour Monsieur le Chef du 1er Bureau.

En réponse à votre note N° 604 B, j'ai l'honneur de vous informer que je n'ai pas eu connaissance de la première lettre de Monsieur VIDAL.

Il existerait, en effet, aux Canaries, une maladie des bananiers dont ceux de Guinée auraient été indemnes jusqu'ici. Mais, depuis que cette maladie a été signalée dans la Colonie Espagnole, aucune importation de plants de bananes n'a eu lieu, à ma connaissance, dans la Colonie, et aucun colon n'a, à l'heure actuelle, l'intention d'en importer.

Toutefois, par mesure de prudence, l'importation des plants de bananes pourrait être interdite momentanément en Guinée, ou subordonnée à l'autorisation du Gouverneur de la Colonie.

Le nombre de bananiers que possède maintenant la Colonie est suffisant pour assurer le développement de cette espèce et les besoins de la colonisation, étant donné son ^{état} développement actuel de cette dernière.

Le Chef du Service de l'Agriculture

Thomson

M. Dubois doit se employer à constater s'il n'y a eu aucune importation de plants de bananes de Guinée en cette Colonie.

24 Avril 1912

r
x
me
r
lon

est
ion
ux
és
rs

ares

user
pla
rui

bli
omp
su-

a1-Note pour Monsieur le chef du 1^{er} bureau :

En réponse à votre note N° 604 B, j'ai l'honneur de vous informer que je n'ai pas eu connaissance de la première lettre de Monsieur VIDAL. Il existerait, en effet, aux Canaries, une maladie des bananiers dont ceux de Guinée auraient été indemnes jusqu'ici. Mais, depuis que cette maladie a été signalée dans la colonie espagnole, aucune importation de plants de bananes n'a eu lieu, à ma connaissance, dans la colonie, et aucun colon n'a, à l'heure actuelle, l'intention d'importer. Toutefois, par mesure de prudence, l'importation des plants de bananes pourrait être interdite momentanément en Guinée, ou subordonnée à l'autorisation du gouverneur de la colonie. Le nombre de bananiers que possède maintenant la colonie est suffisante pour assurer le développement de cette espèce et les besoins de la colonisation, étant donné son développement actuel...⁴⁶⁵

⁴⁶⁵ ANG, 1R 110, Introduction de plants bananiers en Guinée, 1903-1948.

b-Le chef du service de l'agriculture

AGENCE TELEGRAPHIQUE
CAMAYENNE-CONAKRY

La Camayenne

SOCIÉTÉ ANONYME DES PLANTATIONS DE CAMAYEN
CONAKRY (GUINÉE FRANÇAISE)
Capital: Deux Millions de Francs

BANANES · ANANAS · KOLAS
16. RUE DE TURBICO
TELEPHONE 169-59

Conakry, le Mai 1-1912.

XVII

FRANÇAISE

DIRECTION Monsieur C. Guy,
Gouverneur de la Guinée Française,
Cabinet du Gouverneur, Conakry.

Monsieur le Gouverneur;

Je viens d'apprendre que quelques planteurs vont aller aux Canaries ou à Madère, chercher des plants de bananiers; je me fais un devoir d'attirer votre bienveillante attention sur les résultats désastreux que pourrait produire dans la Colonie l'introduction de plants provenant de ces îles.

Vous n'ignorez pas que le mal dit de Hongo ou de Panama y sévit et s'y propage avec une rapidité qui n'échappe à aucune des personnes intéressées dans cette culture.

Malgré toutes les recherches le moyen d'enrayer ce mal n'est pas encore trouvé. Un pays qui en un an a vu sa production tomber de 11.218.867 à 9.007.225 de régimes avait chargé deux bactériologistes de valeur d'étudier ce mal. Après une année passée dans les plantations ils viennent d'abandonner leurs travaux, se déclarant impuissants à en arrêter les ravages; c'est ainsi qu'au Surinam 11000 hectares visent d'être abandonnés.

La Guinée et le Congo sont encore les deux seuls pays au monde indemnes, et je suis certain que vous voudrez bien user de votre influence pour empêcher avec l'introduction des plants celle d'une maladie qui pourrait à tout jamais détruire l'avenir de la banane dans votre Colonie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Gouverneur, mes respects aux sentiments;

Louis A. Adol.

2

Série R, sous série R43, dossier sur la culture de la banane en Guinée de 1901 à 1964, ANG.

b1-Le chef du service de l'agriculture

-LA CAMAYENNE.

Bananes - Ananas -Kolas.

Société anonyme des plantations de Camayenne.

16. rue de Turbigo Conakry (Guinée française)

tel. 169-59.

Conakry le 01 Mai 1912.

Monsieur C .GUY, Gouverneur de la Guinée française, Konakry

Monsieur le gouverneur,

Je viens d'apprendre que quelques planteurs vont aller aux Canaries ou à Madère, chercher de plants bananiers ; je me fais un devoir d'attirer votre bienveillante attention sur les résultats désastreux que pourrait produire dans la colonie l'introduction de plants provenant de ces Îles. Vous n'ignorez pas que le mal dit de hongo ou de panama y sévit et s'y propage avec une rapidité qui n'échappe à aucune des personnes intéressées dans cette culture.

Malgré toutes les recherches, le moyen d'enrayer ce mal n'est pas encore trouvé .un pays qui en un an a vu sa production tomber de 11.218 .857 à 9 .097 .285 .de régimes avait chargé deux bactériologistes de valeur d'étudier ce mal. Après une année passée dans les plantations ils viennent d'abandonner leurs travaux, se déclarent impuissants à en arrêter les ravages ; c'est ainsi qu'au Surinam 11000 hectares vient d'être abandonnés. La guinée et le Congo sont encore les deux pays au monde indemnes et je suis certain que vous voudrez bien user de votre influence pour empêcher avec l'introduction des plants celle d'une maladie qui pourrait à tout jamais détruire l'avenir de la banane dans votre colonie⁴⁶⁶.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Gouverneur, mes respectueux sentiments.

⁴⁶⁶ A N G, I R 43, dossier sur la culture de la banane en guinée de 1901 à 1964.

C-

Conakry le 21 -8-1912

La Camayenne

SOCIÉTÉ ANONYME DES PLANTATIONS DE CAMAYEN
 CONAKRY (GUINÉE FRANÇAISE)
 Capital: Deux Millions de Francs

S. ANANAS KOLAS
 RUE DE TURBICO
 TÉLÉPHONE 189-59

21-8-12.
Correspondance

DIRECTION
 Monsieur Le Gouverneur
 Conakry.

Monsieur Le Gouverneur;

A la date du 1^{er} mai j'ai eu l'honneur de vous adresser la lettre ci-dessous:

" Je viens d'apprendre que quelques planteurs vont aller aux Canaries ou a Madère chercher des plants de bananiers, je me fais un devoir d'attirer votre bienveillante attention sur les résultats désastreux que pourrait produire dans la Colonie l'introduction de plants provenant de ces îles.

" Vous n'ignorez pas que le mal dit de Hongo ou de Panama y sévit, et a'y propage avec une rapidité qui n'échappe a aucune des personnes intéressées dans cette culture.

" Malgré toutes les recherches le moyen d'enrayer ce mal n'est pas encore trouvé, un pays qui dans un an a vu sa production tomber de 11.218.887, a 9.037.285, régimes avait chargé deux bactériologistes de valeur d'étudier ce mal. Après une année passée dans les plantations, ils viennent d'abandonner leurs travaux, se déclarant impuissants a en arreter les ravages.

" C'est ainsi qu'au Surinam, Guyanne Hollandaise, 11.000 Hectares vienent d'être abandonnés.

" La Guinée et le Congo sont encore les deux seuls pays au monde indemnes, et je suis certain que vous voudrez bien user de votre influence pour empêcher avec l'introduction des plants celle d'une maladie qui pourrait a tout jamais détruire l'avenir de la banane dans votre Colonie.

" Je vous prie d'agréer etc,....."

Cette lettre est restée sans réponse, je vous serais obligé de vouloir bien me faire connaître les suites que vous comptez donner a ma demande.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Gouverneur, l'assurance de ma parfaite considération

P.P. La Camayenne:
Fouli a Fidal

Série R,
 Série 1R 110 1903-1948
 Série AN.G
 Série R, sous série 1R, cot 1RMO, Introdult de plants bananiers, en Guinée, 1903-1948, AN.G.

entreprise.....

c1-

Conakry le 21 -8-1912

Monsieur le gouverneur de la Guinée Française, Konakry.

Monsieur le gouverneur :

A la date du 1 mai j'ai l'honneur de vous adresser la lettre ci-dessous :

Je viens d'apprendre que quelques planteurs vont aller aux Canaries ou de Madère chercher des plants de bananier, je me fais le devoir d'attirer votre bienveillante attention sur les résultats désastreux que pourrait produire dans la colonie l'introduction de plants provenant de ces Îles. Vous n'ignorez pas que le mal dit le Hongo ou de Panama y sévit et s'y propage avec une rapidité qui n'échappe à aucune des personnes intéressées dans cette culture. Malgré toutes les recherches le moyen d'enrayer ce mal n'est pas encore trouvé. Un pays qui dans un an a vu sa production tomber de 11 .218.857. à 9 .037 .285 régimes avait chargé deux bactériologistes de valeur d'étudier ce mal. Après une année passée dans les plantations, ils viennent d'abandonner leurs travaux, se déclarant impuissants à en arrêter les ravages.

C'est ainsi qu'au Surinam, Guyane hollandaise, 11. 000 hectares viennent d'être abandonnés. La Guinée et le Congo sont encore les deux seul pays au monde indemnes, et je suis certain que vous voudrez bien user de votre influence pour empêcher avec l'introduction des plants celle d'une maladie qui pourrait à tout jamais détruire l'avenir de la banane dans votre colonie. Je vous prie d'agrée etc.....

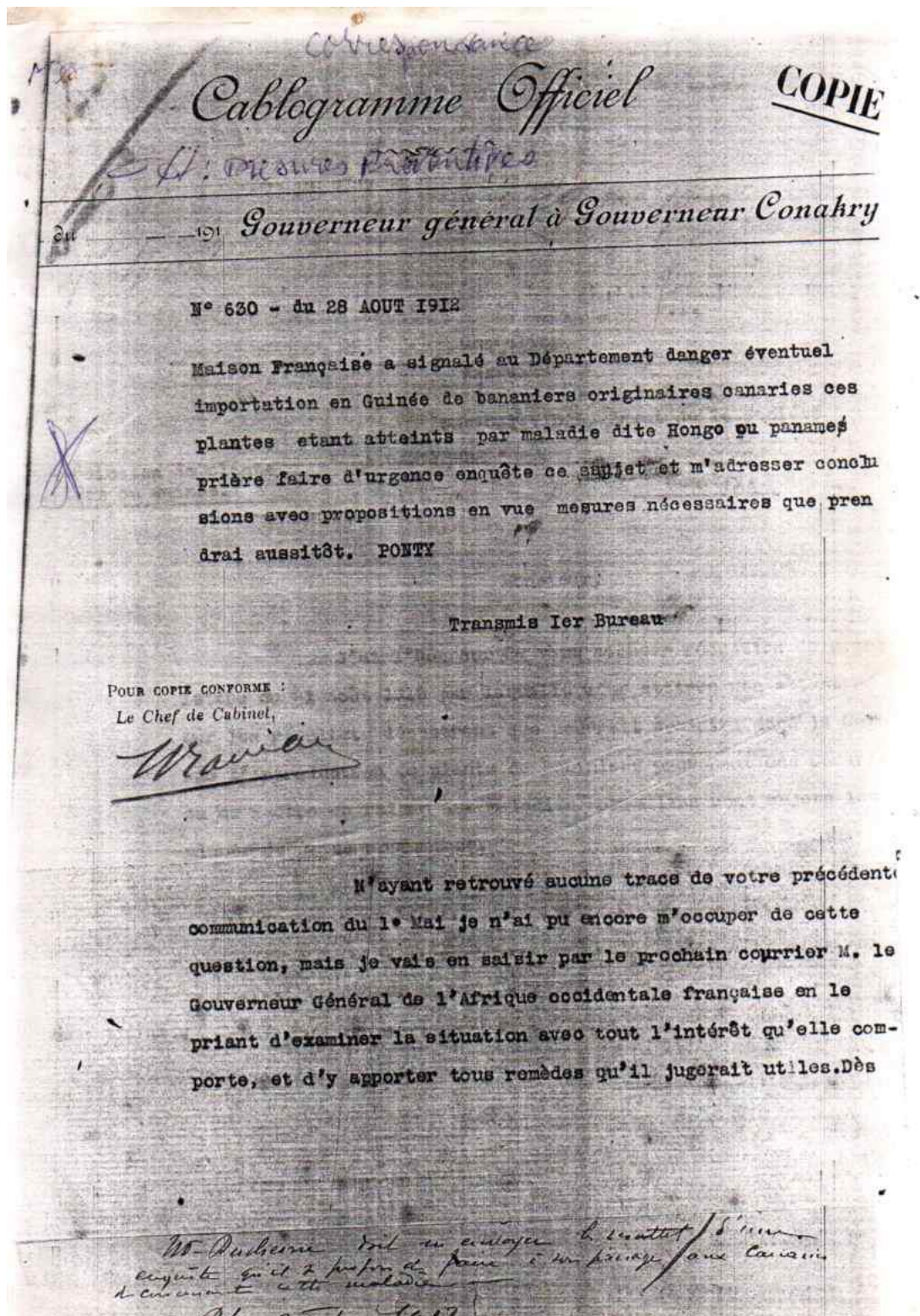
Cette lettre est restée sans réponse, je vous serais obligé de vouloir bien me faire connaître les suites que vous comptez donner à ma demande.

Je vous prie d'agrée, monsieur le gouverneur, l'assurance de ma parfaite considération⁴⁶⁷.

P.P. la Camayenne : Nom du
signateur illisible

⁴⁶⁷ ANG, 1R 110, Interdiction de plants bananiers en Guinée, 1903-1948.

d- Câblogramme officiel



d1- Câblogramme officiel

DU.....1912.

Gouverneur général à gouverneur Conakry.

N° 630-du 28 Août 1912

Maison Française a signalé au département danger éventuel importation en Guinée de bananiers originaires canaries ces plantes étant atteints par maladie dite Hongo ou Panama prière faire d'urgence enquête ce sujet et m'adresser conclusion avec propositions en vue mesures nécessaires que prendrai aussitôt⁴⁶⁸.

Ponty

⁴⁶⁸ ANG, 1R110, Interdiction de plants bananiers en Guinée, 1903-1948, op cit.

e- 28 août 1912

Non retrouvé

28 août 1912

no 826

P.I.

B

Chevalier
~~XXXXXXXX~~

Monsieur le Chef du Service des Douanes

Introduction de plants
bananiers en Guinée.

Canary.

OK

Je vous serais obligé de bien vouloir me signaler, le cas échéant, les entrées dans la Colonie des plants de bananiers originaires de Madère ou des Canaries.

Les bananiers de ces deux pays se trouvant atteints d'une maladie extrêmement contagieuse contre laquelle il importe de protéger la Colonie, les destinataires ne pourront être mis en possession qu'après examen des plants par le Service compétent.

Signé : G. POIRET.

*M. Dubois dit au colonel le content / s'imm
acquiesce qu'il a proposé pour i un passage sans la colonie
à l'égard de cette maladie
De 2-1-1912*

e1- 28 août 1912

P.I

Chevalier

Interdiction de plants bananiers

En Guinée

Monsieur le chef du Service des Douanes

Conakry

Je vous serais obligé de bien vouloir me signaler, le cas échéant, les entrées dans la colonie des plants de bananiers originaires de Madère ou des Canaries.

Les bananiers de ces deux pays se trouvent atteints d'une maladie communément contagieuse contre laquelle il importe de protéger la colonie, les destinations ne pourront être mises en possession qu'après examen des plants par les services compétents⁴⁶⁹. /.

Signé : G. POIRET

⁴⁶⁹- ANG, 1R110, Interdiction de plants bananiers en Guinée, 1903-1948, op cit.

secr^e = Correspondance
Annexes
29 Août 19 12
432
 B
 Chevalier
 XXXXXXX
 Monsieur VIDAL, Agent de la Société
 " LA GUYANNE "
 Conakry.
 Interdiction de plants
 bananiers en Guinée.
 Monsieur,
 J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre
 lettre du 21 Août 1912 par laquelle vous attirez mon attention
 sur les résultats désastreux que pourrait produire dans la Colo-
 nie l'introduction de plants de bananiers provenant des Canaries
 ou de Madère en raison des maladies auxquelles sont sujets les
 plants de cette provenance.
 N'ayant retrouvé aucune trace de votre précédente
 communication du 1^{er} Mai je n'ai pu encore m'occuper de cette
 question, mais je vais en saisir par le prochain courrier M. le
 Gouverneur Général de l'Afrique occidentale française en le
 priant d'examiner la situation avec tout l'intérêt qu'elle com-
 porte, et d'y apporter tous remèdes qu'il jugerait utiles. Dès

*M. Dubouche dit au citoyen le traitant / s'imm
 enquête qu'il a pu faire / aux causes
 de l'immortelle cette maladie*
 - 24 Août 1912 -

P.I.

Chevalier

Monsieur Vida, agent de la société

« LA CAMAYENNE. »

Interdiction de plants

bananiers en Guinée.

Conakry

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 21 Août 1912 par laquelle vous attirez mon attention sur les résultats désavantageux que pourrait produire dans la colonie l'introduction de plants de bananiers provenant des Canaries ou de Madère en raison des maladies auxquelles sont sujets les plants de cette provenance. N'ayant retrouvé aucune trace de votre précédente communication du 1 mai, je n'ai pu encore m'occuper de cette question, mais je vais en saisir par le prochain courrier Mr le gouverneur générale de l'Afrique occidentale française en le priant d'examiner la situation avec tout l'intérêt qu'elle comporte, et d'y apporter tous remèdes qu'il jugerait utiles. Dès à présent, je donne des instructions aux services des douanes pour qu'aucun plant de bananier provenant des Canaries ou des Madère ne soit livré dans la colonie qu'après avoir été présenté à la vérification du service de l'agriculture. /. Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués⁴⁷⁰. /.

Signé : G. POIRET

⁴⁷⁰ ANG, 1R110, op cit.

CONSULAT de FRANCE
 aux
 ILES CANARIES

REPUBLIQUE FRANÇAISE, et par les
 associations agricoles locales, l'ont permis, un certain nombre de cultivateurs ont tenu l'édifiant de se rendre compte de la nature de cette maladie et de rechercher les moyens les plus efficaces de la combattre.

LAS PALMAS, le 18 Octobre, 1912

D'après l'opinion d'un de vos collègues, qui est en ce moment à Las Palmas, M. A. BOUDET, Consul de France à Las Palmas à Monsieur W. PONTY, Gouverneur de l'Afrique Occidentale Française, le "hongou" proviendrait de l'Amérique du Sud et on le peut améliorer par les labours les tananiers étant plantés DAKAR trop petite distance les uns des autres, et par lequel, d'autre part, l'action bienfaisante du soleil de Saint-Louis, en raison de la trop grande épaisseur de la couche de terre.

A la date du 18 septembre dernier, vous avez bien voulu m'exprimer le désir de recevoir des renseignements au sujet d'une maladie appelée le "Hongou", qui aurait fait son apparition, il y a quelques années, dans les cultures de tananiers. Vous auriez notamment intérêt à savoir si cette maladie affecte une forme réellement grave et un caractère épidémique et, enfin, si elle cause à la production des Iles Canaries un préjudice important.

J'ai l'honneur de vous faire savoir que le "Hongou" a été effectivement constaté aux Iles Canaries depuis sept à huit ans environ. Cette maladie s'attaquerait non à la plante elle-même, comme le phylloxera, mais au fruit, quand il est encore vert. Une tache noire apparaîtrait à son extrémité et s'étendrait peu à peu et ferait pourrir le fruit.

Aucune étude méthodique de cette maladie n'a été encore entreprise.....

Au sujet de la maladie des bananes le "hongou"

OK

g1- Consulat de France

REPUBLIQUE FRANÇAISE

aux îles Canaries

Liberté – Egalité - Fraternité

Las Palmas, le 18 Octobre, 1912

M.A. BOUDET. Consul de France à Las Palmas à Monsieur W. PONTY, Gouverneur de l'Afrique Occidentale française.

Dakar

Au sujet de la Maladie des

bananes le "Hongo"

A la date du 18 septembre vous avez bien voulu m'exprimer le désir de recevoir des renseignements au sujet d'une maladie appelée le "Hongo" qui aurait fait son apparition, il y a quelques années, dans les cultures de bananiers. Vous auriez notamment intérêt à savoir si cette maladie affecte une forme réellement grave et un caractère épidémique et enfin si elle cause à la production des îles Canaries un préjudice important.

J'ai l'honneur de vous faire savoir que le "Hongo" a été effectivement constaté aux îles Canaries depuis sept à huit ans environ. Cette maladie s'attaquerait non à la plante elle-même comme le phylloxera mais au fruit, quand il est encore vert. Une tache noire apparaîtrait à son extrémité s'étendrait peu à peu et ferait pourrir le fruit.

Aucune étude méthodique de cette maladie n'a été encore

1910
AD 23

entreprise, ni par le Gouvernement espagnol, ni par les associations agricoles locales. Toutefois, un certain nombre de cultivateurs ont tenté isolément de se rendre compte de la nature de cette maladie et de rechercher les moyens les plus efficaces de se combattre.

D'après l'opinion d'un de ces derniers, qui est en même temps officier de génie, et dont l'esprit est habitué aux méthodes scientifiques, le "Hongo" proviendrait de l'épuisement du sol qu'on ne peut améliorer par les labours les bananières étant plantées à une trop petite distance les uns des autres, et sur lequel, d'autre part, l'action bienfaisante du soleil ne peut s'exercer, en raison de la trop grande épaisseur du feuillage. Le "Hongo" s'attaquant au fruit du bananier, et le bananier exigeant pour sa formation une quantité importante de potasse, les propriétaires ont pensé que le bananier ne trouvait plus dans le sol, après quelques années, cet aliment indispensable, en quantité suffisante.

OK

Il a été logiquement amené à reconnaître qu'il y avait une quantité de potasse qui, lui faisait défaut, et à cet effet, il s'est servi, comme engrais, d'un nitrate de potasse. Les parties de ses plantations ainsi traitées ont été exemptes de la maladie, tandis que les autres en restaient atteintes. De les voir compléter, je reste à votre service.

Ces expériences, renouvelées à plusieurs reprises, auraient toujours donné le même résultat.

Il ressortirait donc de ce qui précède, que le "Hongo" n'aurait pas un caractère épidémique et que sa propagation ne serait.....

g2-entreprise ni par le Gouvernement Espagnol, ni par les associations agricoles locales. Toutefois, un certain nombre de cultivateurs ont tenté isolement de se rendre compte de la nature de cette maladie et de rechercher les moyens les plus efficaces de le combattre. D'après l'opinion d'un de ces derniers, qui en même temps officier de génie, et dont l'esprit est habitué aux méthodes scientifiques, le "Hongo" proviendrait de l'épuisement de sol qu'on ne peut améliorer par les labours les bananiers étant plantés à une trop petite distance les uns des autres, et sur lequel, d'autre part, l'action bienfaisante du soleil ne peut s'exercer, en raison de la trop grande épaisseur du feuillage, le "Hongo" s'attaquant au fruit du bananier, et la banane exigeant pour sa formation une quantité importante de potasse, ce propriétaire a pensé que la banane ne trouvait plus dans le sol, après quelques années cet aliment indispensable en quantité suffisante. Il a été logiquement à reconstituer au sol la quantité de potasse qui lui faisait défaut, et à cet effet il s'est servi, comme engrais, du nitrate de potasse. Les parties de ses plantations ainsi traitées ont été exemptées de la maladie, tandis que les autres en restaient atteintes. Ces expériences, renouvelées à plusieurs reprises, auraient toujours donné le même résultat. Il ressortirait donc de ce qui précède que le "Hongo" n'aurait pas un caractère épidémique et que sa propagation ne serait pas à craindre.

gation ne serait pas à craindre .

Il semble qu'on pourrait l'éviter , ou du moins en atténuer les effets , en laissant une plus grande distance entre les plants de bananiers , ce qui pourrait se faire plus aisément sur la Côte d'Afrique qu'aux Canaries , où les terres et les régions propices à la culture des bananes sont limitées .

D'ailleurs , cette maladie n'aurait pas la gravité qu'on semble lui avoir attribuée . Si la banane atteinte du "hongo " a une valeur moindre , du moins sa production n'a pas beaucoup diminué .

J'ajouterai , qu'un certain nombre de cultivateurs , en vue de prévenir la maladie , couperaient les petites feuilles qui se trouvent à l'extrémité de chaque banane lorsque elle est formée et que ce procédé donnerait aussi de bons résultats .

A défaut de spécialistes officiels ou d'association locale s'occupant de cette question , j'ai dû , pour recueillir ces renseignements , m'adresser à de simples propriétaires . Mais , ces derniers étant gens expérimentés et compétents , j'espère que leurs indications méritent quelque crédit . Dans le cas , d'ailleurs , où vous jugeriez nécessaire de les voir compléter , je reste à votre entière disposition .

Veillez agréer , Monsieur le Gouverneur Général , l'assurance de ma respectueuse considération ./.

Signé : A . BOUDET &

g3-Il semble qu'on pourrait l'éviter, ou du moins en atténuer les effets en laissant une plus grande distance entre les plants de bananiers, ce qui pourrait se faire plus aisément sur la Côte d'Afrique qu'aux Canaries, ou les terres et les régions propices à la culture des bananes sont limitées. D'ailleurs, cette maladie n'aurait pas la gravité qu'on semble lui avoir attribuée. Si la banane atteinte du "Hongo" a une valeur moindre, du moins sa production n'a pas beaucoup diminué.

J'ajouterai, qu'un certain nombre de cultivateurs, en vue de prévenir la maladie, couperait les petites feuilles qui se trouvent à l'extrémité de chaque banane lorsqu'elle est formée et que ce procédé donnerait aussi de bons résultats. A défaut de spécialistes officiels ou d'association locale s'occupant de cette question, j'ai dû pour recueillir ces renseignements m'adresser à de simples propriétaires. Mais, ces dernières indications méritent quelque crédit. Dans le cas, d'ailleurs, où vous jugeriez nécessaire de les voir compléter, je reste à votre entière disposition. Veuillez agréer, Monsieur le Gouverneur Général, l'assurance de ma respectueuse considération⁴⁷¹. /

Signé : A. BOUDET

⁴⁷¹ ANG, 1R110, op cit.

Annexe n °33 : Autant le Pouvoir refuse et réprime toute critique, même constructive, de la part des citoyens, autant les citoyens s'ingénient à faire circuler des critiques très salées de bouche à oreille, dans tous les coins et recoins de la société guinéenne. Le Président, toujours « à l'écoute du peuple », lance un mot d'ordre: « Préparer un Congrès de la bouche ouverte ». Il s'agit du huitième Congrès programmé pour le mois de septembre 1967. Dans la lutte d'influence à laquelle se livrent les divers clans du pouvoir, un homme ouvre la bouche: Magassouba Moriba, alors ministre de l'Education Nationale. Magassouba fait publier des articles virulents dans le journal Horoya, organe du Parti. Il y dénonce le mensonge, la cupidité, la gabegie... Il demande à tous les militants d'ouvrir la bouche, d'ouvrir leur intelligence pour servir le pays. Le style est passionné, à l'image des discours du Président.

La Guinée est entrée dans une ère de surenchère verbale. Les politiciens parlent pour accroître la « tension révolutionnaire ». Ils ragent, ils menacent, ils vilipendent. Magassouba parle longuement. Cela fait quelque bruit à Conakry. Après le troisième article, il est convoqué par le BPN (Bureau Politique National). Le ministre fait son autocritique, reconnaît ses erreurs et dénonce les erreurs d'autres responsables du Parti et de l'Etat. Il demande que chacun soit plus conséquent, plus responsable, plus efficace. Manifestement, il a trop parlé. Comme Keïta Fodéba, il a éveillé la suspicion du Président et signé ainsi sa condamnation... Lire Mahmoud Bah, Construire la Guinée après Sékou Touré, Paris, L'Harmattan, 1990.

Annexe n °34 : Juste avant le départ, ses conseillers Raymond Janot et Paul Coste-Floret lui ont fait accepter deux amendements importants qui ne seront pas rendus publics tout de suite, le Général s'était réservé de les mentionner éventuellement pendant sa tournée. Le premier prévoit la possibilité d'une indépendance à terme, c'est-à-dire qu'il admet le principe d'un «droit à l'indépendance» sans rupture immédiate avec la France ou sans sortie obligatoire de la Communauté. Le second envisage l'entrée dans la Communauté des territoires «groupés ou non», ce qui préserve à la fois la possibilité de maintenir en vie des fédérations ou de privilégier l'adhésion individuelle des territoires eux-mêmes. Ces deux nouvelles dispositions, si elles avaient été discutées plus tôt avec les élus africains, eussent peut-être suffi à satisfaire tant Sékou Touré que Senghor. Mais nul n'y prête plus attention.

Annexe n °35 : Pierre Messmer, après tant de batailles, Jean Foyer, ancien ministre de la coopération, qui est à cette époque conseiller juridique de Félix Houphouët-Boigny et

représentait ce dernier au groupe de travail sur le projet de constitution, dit à ce sujet : “Une autre conséquence (que la reconnaissance de l'indépendance) fut tirée de la sécession guinéenne par le gouvernement français, la cessation de l'aide. Cette conséquence n'était pas juridiquement nécessaire, car l'aide n'est pas contradictoire avec l'indépendance, mais elle s'imposait politiquement. Il eût été incompris des territoires qui avaient approuvé le texte constitutionnel et qui allaient choisir la condition d'Etat de la Communauté, de maintenir à l'État sécessionniste les mêmes avantages qu'aux territoires fidèles.” (Témoignage donné à Dakar, le 5 juin 1997, lors du colloque *L'État africain à l'aube du 3ème Millénaire*). Dans un autre propos, cité par le journaliste du Monde, mais contesté ensuite par l'intéressé, Jean Foyer aurait dit au sujet de la Guinée: “Il fallait d'abord lui donner une leçon de droit.”

Annexe n°36 : Avec le slogan, nous préférons « la liberté dans la pauvreté à la richesse dans l'esclave ». Cette affirmation est mise en exécution lors du référendum du 28 septembre 1958 par plus de 95 % des électeurs guinéens d'après Devey M. 1997.

Annexe n°37 : André Lewin décida de rester et déclara qu'il ne quitterait la Guinée avec les prisonniers. Le grain de sable dans le processus de libération minutieusement préparé était l'attente de l'arrivée du secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères Italien Pedini qui était souvent intervenu en faveur des prisonniers et souhaitait associer le gouvernement Italien pour leur libération. Mais il arriverait que le 29 juillet Pour des raisons à la fois amicales et diplomatiques Sékou Toure fit donc attendre Bonn New York envoyé spécial du Secrétaire général. Et les prisonniers qui avaient peine à croire leur libération prochaine et dont un au moins était dans un état d'épuisement critique.

Annexe n°38 : Le 26 juin la RFA faisait savoir qu'elle acceptait la formule présentée mais demandait que les mesures de libération envisagées couvrent également deux autres ressortissants allemands détenus en Guinée. De retour à Conakry cette fois pour accompagner Bettencourt, André Lewin put mettre définitivement au point le communiqué et ses modalités. Il serait rendu public le 22 juillet confirmé la même date à Bonn et à New York la demande des deux capitales intéressées, M. André Lewin devait se rendre à Conakry pour recevoir au nom du Secrétaire général les trois prisonniers qui seraient libérés le jour même.

Annexe n°39 : C'est en 1922, que les premières charrues ont été adoptées par divers Chefs ou notables de villages, mais pour arriver à un résultat tangible, il fallait convaincre les serviteurs dans ce pays féodal hier encore en esclavage. Aujourd'hui, où ce régime absolu s'assouplit, les serviteurs ont une tendance à l'émancipation parfois manifestée brutalement et que ne favorise malheureusement pas toujours dans le bon sens, le retour de tirailleurs, nouvelle plaie africaine. On doit songer que dans un avenir peut-être très proche, toute l'organisation de ce pays peut brutalement être bousculée, il vaut donc mieux ne pas laisser affaiblir l'autorité des Chefs dont les serviteurs ne sauraient que faire s'ils se trouvaient tout à coup sans autorités suffisantes pour les conseiller et les diriger. Il faut éviter une catastrophe et les premières expériences de métayage de deux des grands Chefs Foulahs avec des serviteurs choisis, sont du meilleur exemple; l'Administration ne manque pas d'ailleurs d'encourager les autres dans cette voie. En tout cas, il faut nous louer de constater que ces mêmes Foulahs, aristocrates de la terre, seigneurs féodaux, ont compris l'intérêt qui s'attache à transformer les méthodes ancestrales de culture et amener la masse obscure à adopter des principes d'agriculture moderne. Aussi les résultats ne se sont pas faits attendre et dorénavant, a-t-on étonnement appris des noirs eux-mêmes que les difficultés de soudure alimentaire entre deux récoltes ont totalement disparu ; il y a du Riz et du Fonio en trop et c'est à la fois un bénéfice assuré et la disparition à jamais des mois de disette qui affaiblissaient la population et augmentaient la mortalité. Il est d'ailleurs à souhaiter maintenant que le plus grand nombre des indigènes ait un intérêt dans le travail si l'on veut que le rendement atteigne son optimum.

Annexe n° 40 : A cet effet, pour faire face à ces problèmes ici soulevés, l'Etat guinéen doit:

-Poursuivre les efforts de consultations des communautés locales afin d'intégrer l'expertise locale dans les processus de développement agricole ;

-Créer des centres d'achats, de stockage et de commercialisation des produits agricoles auprès des producteurs agricoles ;

-Mettre en place des structures de formation des agriculteurs locaux en techniques de production modernes notamment en langues locales ;

- Assurer l'approvisionnement en intrants agricoles des paysans à des prix abordables ;
- Mettre en place des stratégies de motivation paysanne par la mise en place des prix de meilleur agriculteur et cela, par des dons en intrants et machines agricoles ;
- Assurer la création des unités industrielles pour la transformation des produits sur place ;
- Développer les barrages hydroélectriques à travers le pays ;
- Assurer l'irrigation des plaines agricoles à travers le pays ;
- Résoudre l'épineuse problématique liée au faible taux d'accès des producteurs aux facteurs de production, le faible appui technique des producteurs et des organisations de producteurs, le faible accès au crédit agricole, la question foncière, l'enclavement des bassins de production, les problèmes liés à la transformation et à la commercialisation ;
- Garantir une disponibilité suffisante des produits essentiels à travers le contrôle de l'offre;
- Rendre les produits financièrement accessibles aux consommateurs ;
- Assurer un minimum vital à tous, par des subventions aux produits ;
- La mise en place des conditions d'une offre alimentaire locale ;

Pour renforcer les efforts de l'Etat guinéen, les opérateurs économiques doivent :

- Investir massivement dans le secteur agricole pour favoriser la création d'emplois, la création de richesses nationales et contribuer à la sécurité alimentaire en Guinée ;
- Investir massivement dans l'importation des engins agricoles et intrants ;
- Valoriser les potentialités agro-industrielles du pays, avec la création des unités agro-industrielles à l'image de la SOGUIPAH dans la préfecture de Yomou, l'huilerie de Dabola, l'usine de jus de fruits de Kankan, etc... à l'échelle de tout le pays, tout en tenant compte des conditions spécifiques de chaque zone agro écologique;
- Investir dans la construction des micro-barrages à travers le pays pour faciliter l'irrigation des champs ;

-S'organiser en coopérative pour un meilleur financement des activités agricoles ;

-Relever les défis de l'autosuffisance alimentaire, de l'approvisionnement des marchés locaux, sous régionaux, régionaux et internationaux et pour que le pays puisse mieux profiter de ses avantages comparatifs;

Tous ces efforts ont besoin de l'accompagnement de la communauté paysanne de Guinée qui doit:

-Accepter de se former en étant réceptifs aux conseils des experts et ouverts à l'expérimentation de nouvelles techniques de production agricole ;

-S'ouvrir à toutes les innovations et multiplier les espaces cultivables en combinant l'agriculture et l'élevage ;

-S'organiser en coopérative agricole ;

-Développer une diversité des produits cultivables pour faciliter l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire ;

-Ecourter la durée de la période de jachère ;

-Passer de l'agriculture sur brulis à l'agriculture intensive moderne ;

-Oser d'aller vers les banques qui octroient les crédits agricoles tout en respectant les clauses;